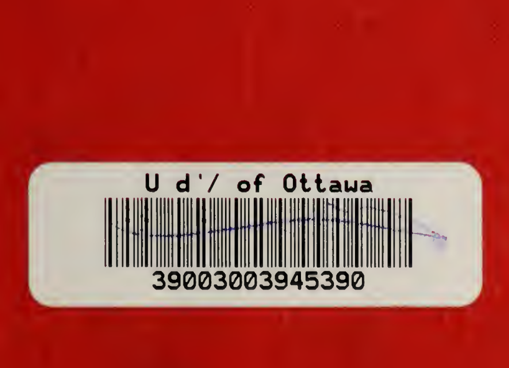
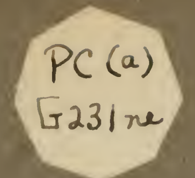

U d'/ of Ottawa
39003003945390



# NÉCROPOLES PUNIQUES

DE

# CARTHAGE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PAUL GAUCKLER

---

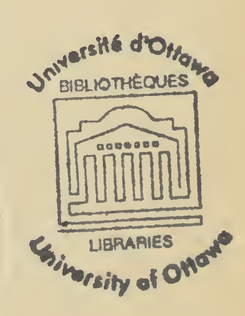
# NÉCROPOLES PUNIQUES DE CARTHAGE

---



## DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDES DIVERSES










PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
*Libraire des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes*
82, RUE BONAPARTE, 82

1915

# DEUXIÈME PARTIE

## I

## MUSÉE DE CONSTANTINE[1]

### 1. — INSCRIPTIONS LIBYQUES

Le musée ne possède pas, à l'heure présente[2], une seule inscription libyque, alors que presque tout le corps de cette épigraphie provient du département de Constantine : c'est par centaines que les épitaphes libyques ont été découvertes dans les environs même de la ville, et dans les cercles de Guelma, de Souk-Ahras et de La Calle[3] : le musée n'a bénéficié en aucune façon des trouvailles faites dans ces dernières années.

### 2. — INSCRIPTIONS NÉO-PUNIQUES

La série des inscriptions néo-puniques est assez abon-

1. [Musées et collections archéologiques de l'Algérie, publiés par ordre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sous la direction de R. de la Blanchère.

*Musée de Constantine*, par Georges Doublet, ancien membre de l'École française d'Athènes, et Paul Gauckler, agrégé d'histoire.]

2. Il possédait, paraît-il, autrefois, deux inscriptions libyques. Elles ont disparu depuis longtemps.

3. Cf. Reboud, *Const.*, sér. 2, VII, p. 59-60, tableau général des localités où l'on a découvert des inscriptions libyques. Voir en dernier lieu Duveyrier, p. 45 et suiv. de *Rech. des Ant. dans le N. de l'Afr.*, Paris, Leroux, 1890 (deux cartes de ces localités). Ph. Berger, *Histoire de l'Écriture*, 1892, p. 324 sqq.

dante[1]. Elle ne comprend pas moins d'une trentaine de textes, gravés sur des stèles que nous décrirons plus loin. On a eu l'excellente idée de placer en regard de chaque stèle un moulage en plâtre, reproduisant en relief l'inscription gravée au trait sur la pierre, ce qui permet de la déchiffrer plus facilement. Tous ces textes ont été étudiés par le Dr Judas, le Dr Reboud, et, en Allemagne, par MM. Leroy, de Breslau, et Schröder[2]. On trouvera dans la grammaire phénicienne de ce dernier l'indication des travaux relatifs à ces inscriptions. Judas[3] s'obstina jusqu'à sa mort à y voir des épitaphes, et leur lieu de provenance, le Coudiat Âty, où se trouve une nécropole romaine, semblait un argument péremptoire en faveur de cette opinion. On a repris après lui l'étude de ces textes, et elle a démontré que les stèles de Constantine avaient, comme les autres stèles analogues, un caractère et une attribution votifs.

### 3. — MONNAIES DE L'ANCIENNE AFRIQUE

La section véritablement intéressante et précieuse du médaillier de Constantine est celle qui contient les monnaies de l'ancienne Afrique. Elle a été beaucoup développée dans ces dernières années par M. Prudhomme, qui

1. Elle serait cependant beaucoup plus riche, si l'abondante collection des stèles recueillies par Lazare Costa (cf. *Const.*, sér. 2, VIII, 443 sqq.) était entrée au musée de Constantine, comme Arguel en exprimait l'espoir, *Catal.*, p. 307. Elle a été envoyée tout entière à Paris.

2. Ph. Berger, *l. l.*, p. 166 et 187, et *Rech. des Ant. dans le N. de l'Afr.*, p. 71.

3. Judas, *Const.*, sér. 1, V, p. 1 sqq.; VI, p. 57 sqq.; X, p. 262 sqq. Cherbonneau partageait la manière de voir du Dr Judas. Cf. *Const.*, sér. 2, II, p. 431.

lui accorde avec raison une importance particulière. On remarque surtout les monnaies de Cyrénaïque et de Zeugitane; la superbe collection des monnaies d'or, d'argent et de bronze de Carthage; celle des rois de Numidie [1], avec l'abondante série des types de Micipsa et de ses frères; celle des rois de Maurétanie [2]; puis les précieuses pièces frappées par différentes villes africaines, Sabrata, Hippo Diarrhytos[3], Gazauphala, Cirta, Tamusia, Caesarea, Camarata, Semes et Tingis. Parmi les huit médailles de Cirta, deux sont particulièrement rares [4] : ce sont deux grands bronzes, avec la tête de femme tourelée à gauche, et, au revers, la porte crénelée ou le cheval courant à gauche : l'une de ces deux pièces porte, en outre, un caducée en contremarque sur la tête de femme. Enfin le musée vient de s'enrichir d'une très précieuse acquisition, due à M. Prudhomme, à qui revient l'honneur de cette trouvaille. C'est une pièce numide [5], portant, au

1. Pour les monnaies de Numidie, particulièrement celles de Micipsa, consulter Louis Charrier, *Descript. des monnaies de la Numidie*. Bône, 1886. Carle, éditeur; et les articles de Berger, *Rev. arch.*, 1889, et Babelon, *Rev. num.*, 1889, p. 393 sqq. Cf. aussi, pour cette série et la suivante, Muller, *Numism. de l'anc. Afr.*, 1862, III, p. 1 à 52; p. 83 à 125; Babelon, *Rech. des ant. dans le N. de l'Afr.*, Paris, Leroux, 1890, p. 180 sqq.

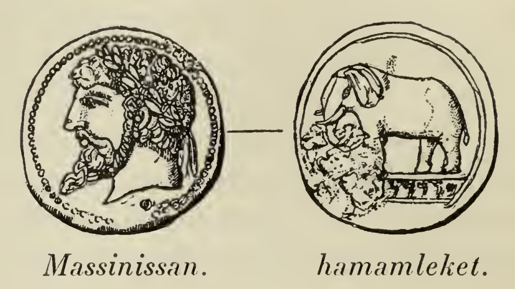
2. La série maurétanienne est bien inférieure à la série analogue du Musée d'Alger, surtout pour les monnaies d'argent de Juba II. Cf. Doublet, *Musée d'Alger*, p. 26.

3. Cf. *Const.*, sér. 2, X, pl. IV, grand bronze. Cf. *Catal. sup.*, p. 115, dans *Const.*, sér. 2, X.

4. Cf. *Catal.*, 1996 = *Const.*, sér 2, X, pl. IV, 1996, et *Catal.*, 1998, *Catal. sup.*, 2315. On ne connaissait de la première médaille que trois exemplaires, au moment où Muller a publié son ouvrage sur la numismatique de l'ancienne Afrique. Muller, *l. l.*, III, p. 60, n° 70 et note 1. Il les signale, sans les avoir vus et sans pouvoir en donner une reproduction. L'un de ces exemplaires, appartenant à Costa, a été dessiné, *Rev. num.*, 1856, pl. XIII, 1, p. 389-390.

5. Cf. Babelon, *Bull. arch.*, 1891, p. 253-255. Prudhomme, *Const.*, 1891, p. 451-455.

droit, une tête laurée à barbe pointue, et, au revers, un éléphant, avec ces mots à l'exergue, le premier très net, le second caché sous l'oxyde :



*Massinissan.* *hamamleket.*

C'est une monnaie du roi Massinissa. Elle présente un intérêt d'autant plus grand que c'est la première pièce sur laquelle on trouve écrit, en toutes lettres, le nom de Massinissa : elle est donc d'une importance capitale pour le classement d'une série de monnaies au type du cheval, avec les deux lettres מן à l'exergue, que l'on hésitait à attribuer au célèbre roi Numide.

Nous signalerons enfin une curiosité numismatique : c'est une monnaie de Jugurtha (?), frappée sur une monnaie d'Utique (?) : l'avers porte les traces de trois frappes successives, qui ont laissé l'empreinte d'une tête laurée à gauche, ressemblant un peu à celle de Jugurtha, et de deux têtes accolées à droite, les Dioscures [1].

## 4. — STÈLES [2]

La collection des stèles est abondante : elles sont au nombre de plus de soixante, si l'on tient compte de tous

1. *Const.*, sér. 2, II, pl. IV, 1991 et *Catal.* 1991.
2. [Pl. CCXXXVII.]

les fragments ayant quelque valeur. Ces monuments semblent appartenir à l'époque romaine ; la plupart d'entre eux ont des inscriptions néo-puniques. Parmi ces derniers, beaucoup ont été trouvés à Constantine, au Coudiat Aty, dans la propriété de M. Bruyas [1], et au cimetière moderne [2]. D'autres proviennent de Guelma, des ruines de l'ancienne Tiddis [3], et de Sigus, où elles ont été découvertes dans le voisinage d'un grand nombre de dolmens.

La forme générale est toujours sensiblement la même : ce sont de grandes dalles rectangulaires, en tuf ou en calcaire bleuâtre, d'une épaisseur de 0 m. 15 à 0 m. 20, beaucoup plus hautes que larges : elles sont terminées, en haut, par un pyramidion simple, ou accosté de deux oreillons en forme d'acrotères. La base, destinée à être enfoncée dans le sol, est à peine dégrossie. Une seule stèle a une apparence un peu différente : le sommet, au lieu de se terminer en pointe, est surmonté d'une petite boule aplatie portant quelques traits, qui figurent d'une manière très grossière deux yeux, un nez, une bouche : c'est un monument anthropoïde, du type le plus primitif [4].

Un grand nombre de stèles sont anépigraphes ; quand elles ont une inscription, celle-ci est, en général, disposée dans un cartouche, au centre de la pierre.

1. Onze stèles, trouvées en 1864, ont été données par M. Bruyas. *Const.*, sér. 1, VIII, p. 37.
2. Trouvées dans les tranchées ouvertes, en 1866, pour y planter des arbres, et déposées au Musée par les soins de M. Vicrey. *Const.*, 1, IV, p. 214.
3. Aujourd'hui El-Kheneg.
4. Stèle portant le n° 35, se rapportant à un ancien catalogue aujourd'hui perdu. Donnée par M. Bruyas. Une autre stèle, n° 4, trouvée aussi dans la propriété Bruyas, a également le fronton arrondi.

Toutes portent des symboles divins ou des attributs divers[1], le plus souvent en relief, quelquefois gravés au trait. Ils sont remarquables par leur nombre et par leur variété. C'est d'abord le disque et le croissant, droit ou renversé [2]; l'image conique de Tanit [3]; la main divine, dressée [4]; ou bien l'adorant lui-même, assis [5] ou debout [6], la main levée et présentée la paume en dehors; la rosace [7]; le caducée [8], souvent orné de bandelettes; le gâteau rond [9], ou en losange [10], ou en forme de croissant aux cornes croisées[11]; le couperet[12]; le palmier [13] ou les palmes isolées[14]; la grappe de raisin [15]; l'épi de blé [16].

1. Sur les symboles et les attributs des stèles néo-puniques. Cf. Judas, *Const.*, 1, X, p. 262 sqq.; Reboud, *Const.*, 2, VIII, p. 448-449, 452-454; Berger, les *Ex-voto du temple de Tanit à Carthage*, passim; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 457 sqq. et 52 sqq.; Doublet, *Musée d'Alger*, p. 27 sq.

2. *Catal.*, p. 305. Cf. Judas, *l. l.*, 269. Pour le croissant renversé, signe d'antiquité carthaginoise, cf. Reboud, *l. l.*, p. 449 et Berger, *l. l.*

3. *Catal.*, p. 305. Cf. Judas, *l. l.*, p. 270; Berger, *la Trinité carthag.*, p. 32-33, tirage à part, extrait de la *Gaz. arch.*, 1880.

4. *Catal.*, p. 306. Cf. Judas, *l. l.*, p. 270; Berger, *l. l.*, p. 8; Perrot et Chipiez, *l. l.*, p. 457.

5. Voir la pl. IV.

6. Voir la pl. III, 1. [Pl. CCXXXVII.]

7. *Catal.*, p. 306, n° 7; stèle 32, 56.

8. Stèle 8; caducée avec bandelettes. — Voir la pl. III. Cf. Berger, *la Trin. carthag.*, p. 33 sqq.

9. Voir la pl. III. [Pl. CCXXXVII.]

10. Cf. *Catal.*, p. 306. — Stèle 10 donnée par le préfet Lapaine et venant de Sigus, — Stèle 51 donnée par M. Bruyas.

11. Voir la pl. III. Cf. Reboud, *Const.*, sér. 1, V, p. 76 et sér. 2, IX, p. 60. — Cet emblème se retrouve sur les stèles à Saturne. Cf. Berger et Cagnat, *Bull. arch.*, 1889, p. 261 sq.; *Catal.*, « objet rond en relief, formant une espèce de ganse par l'entrecroisement de ses extrémités ».

12. Stèle 49, donnée par M. Pastry; stèle 12; stèle 39. Cf. Berger, *l. l.*, p. 27.

13. *Catal.*, p. 306, n° 6; stèles 35, 51, 56.

14. *Const.*, sér. 2, II, 1868, pl. VIII, n° 1, 2. Cf. aussi stèles 12 et 8.

15. Voir la pl. III. [Pl. CCXXXVII.]

16. Stèle donnée par le préfet, provenant de Tiddis ?, n° 8. Cf. Berger, *l. l.*, p. 22.

D'autres attributs, moins fréquents, sont plus difficiles à déterminer. L'un d'eux ressemble à une lance [1], un autre à un gouvernail [2]; un troisième, enfin, offre une série de rectangles limités par deux barres parallèles [3].

D'autres stèles, plus romaines de caractère et de style, sont cependant dans un rapport étroit avec les premières. Ce sont des ex-voto à Saturne [4], la grande divinité africaine, qui n'a de romain que le nom et qui se confond avec le Baal-Hâman de la Trinité carthaginoise [5], si souvent invoqué sur les stèles néo-puniques. Nulle part Saturne n'était adoré avec plus de ferveur qu'en Numidie, et particulièrement à Cirta [6]. Les monuments relatifs au culte de ce dieu abondent dans toute la région, à Zraia, à Kseiba, à Guelma [7], à Djemila [8], à Mons [9], à Beni-Fouda [10], à Sétif [11] : M. Chabassière en avait trouvé plus de soixante dans les fouilles de Khamissa [12], subventionnées par la Société archéologique. Aucun n'a

1. *Catal.*, p. 306, nº 3. — Voir la pl. III. [Pl. CCXXXVII.]
2. *Catal.*, p. 306, nº 4. — Voir la pl. III. [Pl. CCXXXVII.]
3. *Const.*, sér. 2, II, 1868, pl. VIII, nº 3. Cf. aussi stèle 10, donnée par le préfet, et stèle 49.
4. Sur le culte de Saturne. consulter : Fröhner, *Sculpt. ant.*, I, p. 458, 461 ; Cagnat et Berger, *Bull. arch.*, 1889, p. 246 sqq. ; Berger, *la Trinité carth.* ; de la Blanchère, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1888, p. 487 sqq. et *Bull. arch.*, *l. l.*, 273 sqq. ; Delattre, *Cosmos*, 1889, p. 186 sqq. ; J. Toutain, *le Sanctuaire de Saturnus Balcaranensis au Djebel Bou Kournein*, extr. des *Mél. d'arch. et d'hist.*, 1892.
5. Identification de Saturne et de Baal Hâman. Cf. Berger, *l. l.*, p. 5 et *Gaz. arch.*, 1876, p. 121.
6. *Cirtenses Saturnum deum venerantur.* Cf. Berger, *l. l.*, p. 5.
7. Fröhner, *l. l.*, 515.
8. Fröhner, *l. l.*, 504, 509, 512, 516.
9. Fröhner, *l. l.*, 505, 507, 508, 510-14, 517, 523, 524, 527.
10. *Ephem epigr.*, VII, 462, 464, 465, 468-473, etc.
11. Fröhner, *l. l.*, 506, 519, 525. *C. I. L.* 8443-8452, 8458-63, etc.
12. Thubursicum, *Const.*, sér. 1, X, p. 122 et pl. XVI et XVII ; 50 dessins de Chabassière.

été apporté à Constantine. Les stèles trouvées autrefois dans la ville même ont été envoyées à Paris [1]. Le musée n'en possède que trois [2], encore sont-elles en assez mauvais état : elles ont été données, en 1863, par M. Lapaine, préfet du département [3], et paraissent provenir des fouilles faites en 1862 à Mechta-Nehar et subventionnées par le Conseil général [4]. Elles se rattachent toutes les trois au même type, la stèle à compartiments, portant en haut l'image de la divinité, au milieu celle de l'adorant, et souvent en bas celle de la victime offerte en sacrifice.

Nous rapprocherons de ces stèles, comme ayant eu sans doute une destination analogue, un monument d'une forme moins ordinaire qui se trouve déposé au square de la Brèche : il n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune étude et n'a même jamais été signalé : on ne sait ni d'où il vient, ni comment il est arrivé. C'est une sorte de cippe ou d'autel (haut. 1 m. 20), auquel on a donné la forme d'un monument tétrastyle, soutenu aux quatre angles par quatre colonnes corinthiennes. Le faîte de l'édicule, massif et quadrangulaire, ressemble au couronnement d'un

1. Fröhner, *l. l.*, 518, avec la bibliographie.
2. Deux seulement sont cataloguées, *Catal.*, 264 et 260 (les chiffres sont répétés deux fois dans le catalogue. Il y a une erreur de notation).
3. Extrait d'une lettre adressée par le préfet du département au maire de Constantine, le 6 nov. 1863 : « *Le Conseil général a bien voulu « m'autoriser à faire don au Musée de la ville d'un certain nombre d'ob- « jets, découverts dans les dernières fouilles, opérées sous la direction « de M. Cherbonneau. Je vous en adresse ci-joint le catalogue.* » Nous n'avons pu retrouver ce catalogue, qui a dû disparaître depuis longtemps déjà. La lettre donne ensuite un aperçu sommaire du résultat des fouilles, qui ont fourni entre autres « 30 STÈLES NUMIDIQUES *ornées de bas-reliefs provenant de Mechta-Nehar, Fedj-Sila et Fedj-el-Fokani...* »
4. La subvention était de 2.000 francs.

arc de triomphe. Il est orné sur la façade d'un médaillon accosté de deux génies. Au-dessous, dans les niches ménagées entre les colonnes, sont sculptés des bas-re-



liefs ; la face postérieure seule ne porte aucun ornement. Le motif principal est fort endommagé : il représente le buste, vu de face, d'un personnage barbu et chevelu, drapé dans de larges vêtements qui l'enveloppent jusqu'au cou : c'est probablement le portrait du dédicant lui-même ; il tient dans sa main gauche une cassolette à parfums,

une acerra, comme on le remarque souvent sur les stèles dédiées à Saturne. Sous le buste, se trouve un cartouche vide, destiné à contenir une inscription qui est complètement effacée aujourd'hui, si toutefois elle a jamais existé. A droite et à gauche, les niches latérales sont occupées par deux personnages en pied, un homme et une femme. Ce sont des canéphores : ils portent sur la tête une large corbeille qu'ils soutiennent d'une main : l'homme tient dans son autre main un objet circulaire, sans doute un gâteau, et la femme presse contre sa poitrine deux vases géminés, en forme d'alabastres, pendus à son cou par un long collier. L'ensemble, avec ses détails gauches et ses naïvetés de sculpture, est un spécimen intéressant de l'art provincial africain.

### 5. — QUELQUES BAS-RELIEFS

Notons encore quelques bas-reliefs sur des monuments de destinations très diverses.

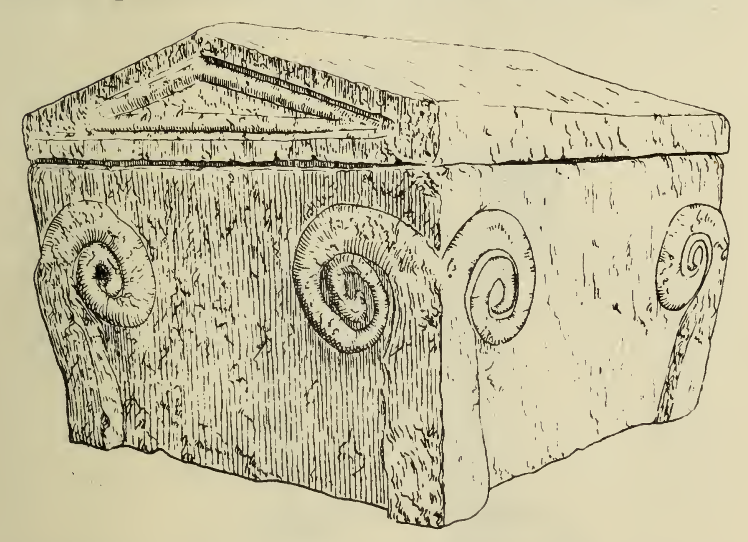
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Deux débris fort curieux paraissent d'origine phénicienne. L'un d'eux, morceau de roche friable mal dégrossi, représente un sujet bizarre et obscène [1]. L'autre est un fragment d'une statuette d'homme assis, dans l'attitude de certains rois de l'ancienne Égypte : il est vêtu d'une tunique à petits plis ; des tablettes sont posées sur ses genoux ; le siège à dossier sur lequel il est assis est orné, sur ses faces latérales, de sphinx debout, d'un type étrange, la tête surmontée de l'uraeus et de la double plume, le corps constellé d'ocelles.

1. *Catal.*, 258. Voir la pl. IV, 6.

## 6. — OSSUAIRES

Le musée ne possède aucun sarcophage proprement dit [1]. Le plus important de ceux qui ont été trouvés à



Constantine, celui de l'orfèvre Praecilius, était resté déposé dans le mausolée qui le renfermait [2] : on ne l'en a même pas ôté, quand on a enfoui le monument sous les énormes déblais provenant des travaux du Coudiat Aty. Parmi les ossuaires [3], il en est un d'un type assez rare, qui mérite d'attirer l'attention : il est certainement d'origine punique. C'est une lourde cuve en pierre, rectangulaire,

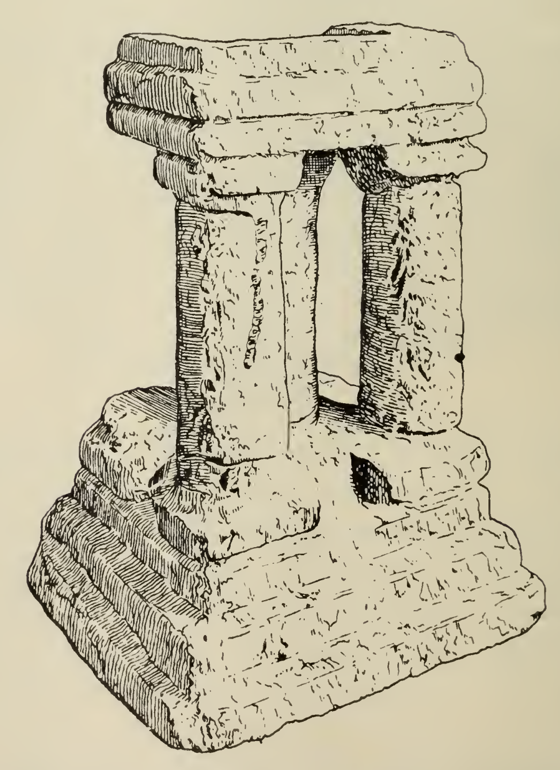
1. Un sarcophage sculpté, que M. Piesse avait vu en 1847, « servant d'abreuvoir à la face extérieure du rempart, non loin de la porte Valée », et dont il donne le dessin, *B. A. A.*, 1885, p. 14, a disparu depuis longtemps.

2. M. Héron de Villefosse signalait déjà en 1875 (*Arch. des miss. scient.*, 1875, p. 410) le tombeau de Praecilius comme « le réceptacle des immondices de tout le faubourg qui l'entoure ». Pour la décoration, les peintures et la mosaïque de ce mausolée, découvert en avril 1855 au pied de la tour carrée dite Bordj Azouz, voir *Const.*, 1854-5, pl. 8 et 9 ; 1856-7, pl. 1-4 ; 1863, pl. 13-17.

3. *Catal.*, 73.

ornée aux angles de ces grandes volutes caractéristiques de l'art phénicien [1] : la dalle massive qui forme le couvercle est disposée comme le toit d'un temple, avec deux frontons triangulaires sur les petits côtés.

### 7. — AUTEL VOTIF



Les petits autels votifs [2] sont assez nombreux ; l'un d'eux, très différent des autres [3], figure le modèle réduit

1. *Catal.*, 36 : « On observe, sur chaque face, deux bâtons d'augure en relief. » Cf. volute analogue sur une pierre d'angle ; *Const.*, sér. 1, IV, pl. XI, fig. 3.
2. *Catal.*, 262, 263.
3. *Catal.*, collection Costa, 471.

d'un édicule carré ; la tablette supérieure est soutenue par cinq colonnes, dont trois subsistent seules aujourd'hui. Une triple rangée de marches, ménagée sur le pourtour du piédestal qui supporte le monument, en facilite l'accès des quatre côtés. Cet autel est d'origine phénicienne.

### 8. — OBJETS DE PLOMB

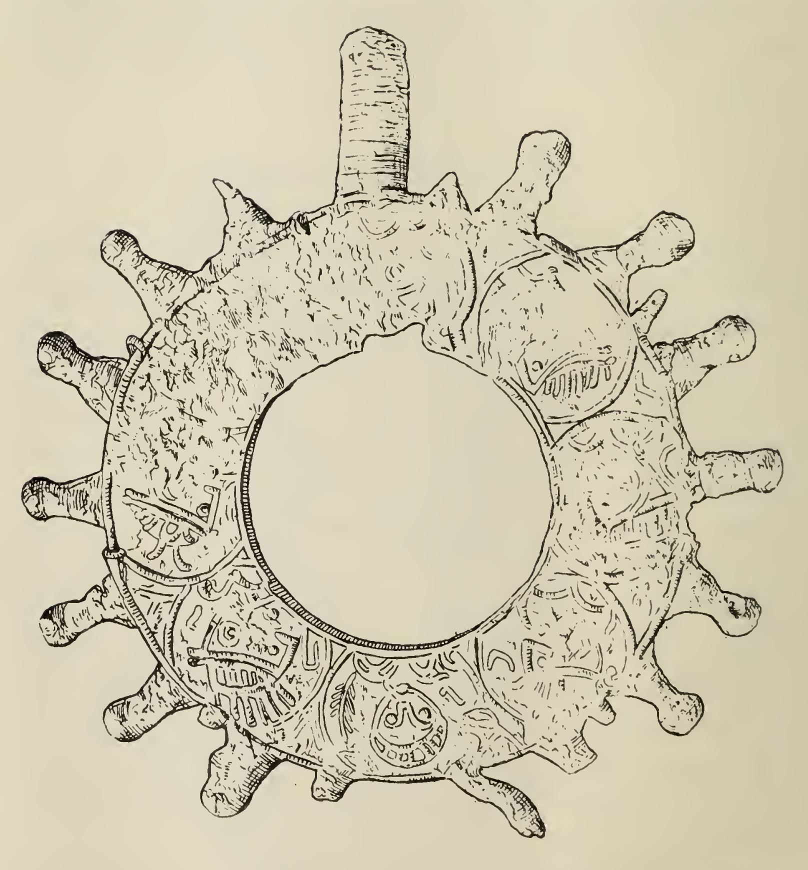
Les objets de plomb sont assez nombreux : ils sont en général bien conservés, malgré le peu de consistance de la matière qui les compose. Quelques-uns sont rares et valent la peine d'être étudiés de près, ce qui n'a pas encore été tenté. Ils frappent à première vue, parce qu'ils ont un style à eux, qui les distingue nettement de tous les objets de fabrication romaine. Ils sont naïfs et laids, sortis de la main d'ouvriers maladroits et pourtant raffinés déjà ; tout ce qui est ornementation géométrique, représentation d'objets purement matériels, est irréprochable, tandis que l'artiste n'aboutit qu'à de baroques caricatures dès qu'il essaie d'imiter les formes humaines. Un examen plus approfondi permet de relever, dans l'ornementation des objets, dans l'attitude et la parure des personnages, certains détails caractéristiques qui attestent l'origine phénicienne.

Les plus curieux proviennent de tombeaux creusés dans le roc sur les pentes de Sidi-Mecid.

L'un d'eux [1], un disque aplati, évidé au centre et pourvu d'un manche, présente un peu l'aspect d'une mon-

1. *Catal. ms.*, 75.

ture de miroir. La circonférence est garnie d'une fragile série de grandes pointes terminées par des boules arrondies, et doublée d'une autre série de pointes aiguës plus



petites ; au sommet, deux dents, inclinées obliquement, figurent les deux cornes d'un croissant montant. Le disque est orné de huit médaillons, quelques-uns presque effacés : ils contiennent des têtes, figurées par quelques traits en relief, avec deux points pour les yeux, têtes qui rappellent les effigies les plus primitives et les plus rudi-

mentaires des monnaies de l'ancienne Afrique. Le médaillon du sommet, placé juste sous le croissant, contient le buste d'une femme ornée d'un frontal et vue de face. Les autres bustes, vus de profil, se correspondent des deux côtés du disque. Ce sont, autant qu'on en peut ju-



ger, des hommes portant de bizarres coiffures surmontées de pointes, d'aigrettes, et peut-être d'uraeus, comme on en trouve représentés sur des peintures égyptiennes [1]. Les deux médaillons qui avoisinent celui du centre contiennent en outre deux attributs facilement reconnaissables : celui de gauche, le disque de Tanit, et celui de

1. Cf. Rosellini, *Monum. storici*, pl. CLX. Comparez d'autre part à la coiffure du guerrier, représenté sur le bas-relief rupestre de Moghar-el-Tahtania : Tissot, *Pr. rom. d'Afr.*, I, p. 491 ; et à celle des hommes figurés sur les bandeaux d'or estampés qu'on a trouvés près de Cacérès : G. Schlumberger, *Bandeaux d'or estampés d'époque archaïque*. Extr. de la *Gaz. arch.*, 1885, p. 9 du tirage à part et pl. II.

droite, une sorte de harpon, ressemblant beaucoup à la serpe du dieu Saturne. Le disque, avec ses ornements, semble avoir été estampé, plutôt que coulé dans un moule.

Il en est de même d'une curieuse figurine de plomb, où l'on avait cru reconnaître l'image d'un soldat, casqué et cuirassé, servant de jouet d'enfant. Sans doute, comme les soldats de plomb qu'on fabrique aujourd'hui, elle était faite pour se tenir debout dans une position verticale, sur ses pieds posés à plat et lui servant de base ; mais à cela se borne la ressemblance. La figurine, qui est en assez bon état malgré la cassure des pieds, représente une femme, peut-être une déesse. Elle est vue de face, les jambes bien campées, les mains ouvertes et posées à plat sur le ventre, les pouces en haut. Les seins sont représentés par deux boules, la place du nombril est marquée par un double cercle avec un point au milieu. Elle est vêtue, semble-t-il, d'un justaucorps très orné, faisant de nombreux plis sur les épaules et sur les bras. Des perles au cou, un frontal dans les cheveux, des boucles d'oreilles, complètent la parure : la pose et le style sont ceux que l'on retrouve sur un certain nombre de sculptures phéniciennes d'Asie ; elle offre notamment de grandes analogies avec la figure centrale d'un bas-relief provenant d'Ascalon, qui est au Louvre, et qui semble représenter la divinité locale de cette cité, Athara [1].

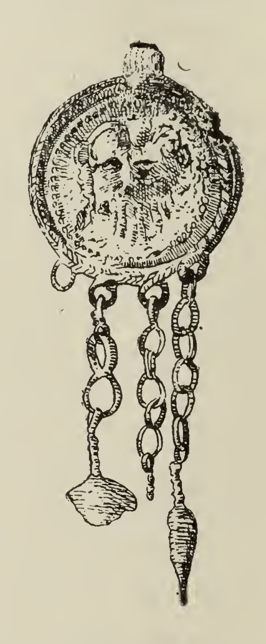
1. *Const.*, sér. 1, VI, p. 55 ; *Album*, pl. X ; *Catal.*, 285. Cf. Héron de Villefosse, *Not. des monum. prov. de la Palestine*, Paris, 1879, n° 64, p. 46 et 66. — Comparez la figurine conservée au Musée avec une autre analogue, trouvée dans le Roumel en deux fragments, et appartenant à M. Carbonnel. L'un des fragments, le corps, a été publié dans *Const.*, sér. 2, X, p. 168, n° 3 et pl. XVIII, n° 3. La tête a été retrouvée, depuis, dans le Roumel.

## 9. — FRONTAL D'ARGENT ET MÉDAILLON

La collection des objets de métal précieux n'est plus riche. Elle possédait autrefois une pièce d'une valeur inappréciable : le frontal d'argent découvert dans un tombeau punique à Ain el Ksar, près de Batna. Il avait été l'objet d'une importante étude de M. Ph. Berger, auquel il a permis de fixer plusieurs points de mythologie carthaginoise [1]. Envoyé à l'Exposition universelle de 1878, il se perdit [2] : il n'en reste que l'excellente description de M. Berger, accompagnée d'une eau-forte gravée d'après une aquarelle, les descriptions d'Arguel [3] et du docteur Reboud [4], et un dessin du recueil de la Société archéologique [5]. On avait prêté moins d'attention à un autre bijou [6] trouvé dans le même tombeau. Féraud, ayant cru reconnaître qu'il était orné d'un masque de théâtre, le dessina en conséquence, d'une façon très inexacte. On ne s'en occupa plus dans la suite ; on le crut même perdu. Comme il est recouvert d'une épaisse patine noire, on l'avait classé avec les objets de plomb. Nous le reproduisons ici en grandeur naturelle. C'est un médaillon circulaire avec quatre pendeloques. Il est muni au sommet d'un anneau, permettant de l'enfiler dans un collier, pour le laisser pen-

1. Berger, *la Trinité carthaginoise*. Mémoire sur un bandeau trouvé dans les environs de Batna. Tirage à part, extr. de la *Gaz. arch.*, 1880, avec 2 planches.
2. *Const.*, sér. 2, X, p. 115.
3. *Catal.*, 376.
4. Reboud, *Const.*, sér. 2, VIII, p. 455 sq.
5. *Album*, pl. XXX, n° 1. Cf. sur le même sujet, Cagnat, *Bull. arch.*, 1889, p. 252 ; comte Goblet d'Alviella, *Rev. de l'hist. des religions*, XX, 1889, p. 147, n° 2.
6. *Catal.*, 377 = *Album*, pl. XXX, n° 2.

dre sur la poitrine, comme la bulle romaine ; il est du même style, du même mode de fabrication que le frontal perdu, et se rapporte au même sujet : il a certaine-



ment fait partie de la même parure. Formé d'une mince lame d'argent repoussé, représentant une tête de Jupiter Ammon, il fournit une nouvelle preuve de la prédominance en Numidie du culte de Baal-Haman [1].

Les autres objets en argent ont peu d'intérêt [2].

1. Berger, *l. l.*, p. 6.

2. Rubans d'argent tressés ou niellés : fragments de bracelets d'argent, *Catal. sup.*, 540 ; *Catal.*, 373. Croix en argent. *Ibid.*, 364. Débris d'un vase. *Ibid.*, 374. La garniture en argent d'un casque antique, signalée encore par Arguel, *ibid.*, 372, ne se trouve plus au musée ; la cuiller de même métal a disparu également, *Catal.*, 375.

## 10. — LAMPES

Les lampes puniques sont peu nombreuses. Elles dérivent toutes du même type, l'écuelle circulaire, dont les bords ont été pincés, ou même entièrement repliés vers l'intérieur, pour déterminer les becs.

## 11. — POTERIES

On peut citer également un assez joli pot, ayant la forme d'une tête de femme ; il a été trouvé sur la route du Hamma [1]. Mais, le plus souvent, la forme est lourde et banale, même quand l'artiste essaye de modifier au gré de son caprice les modèles courants.

Le contraste est frappant entre ces poteries de fabrication romaine et deux ou trois vases provenant de Tunisie [2], qui semblent avoir une origine carthaginoise. La forme est très simple, sans prétention, mais d'une élégance exquise ; l'argile est fine et ténue, et la teinte un peu pâle de la terre est avivée par quelques touches discrètes de brun et de rouge, disposées en zones circulaires sur la surface du vase.

La série des poteries s'est enrichie tout récemment d'un lot fort important de vases et débris divers, donnés par M. Ribaucour, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Philippeville. Ces objets ont été trouvés, au printemps de 1891, sur la route de Collo à Robertville. On découvrit, en outre, un alabastre en verre émaillé, d'autres

1. *Catal.*, 182 = *Album*, XXII, 805.
2. Pas de mention spéciale au catalogue.

fioles à parfums en verre transparent, et de nombreuses monnaies à demi fondues et très usées, que M. Prudhomme a cependant réussi à déterminer : ce sont des monnaies de Carthage, au type du cheval et du palmier.

La plupart des poteries de Collo ne sont pas de fabrication romaine. Quelques-unes, coupes, fragments de patères, vase en forme de pied, sont en terre rouge, recouverte d'une admirable couverte noire qui trahit, à première vue, leur origine grecque ou plutôt italique. Elles ont sans doute été apportées par le commerce dans l'emporium phénicien de Chullu : nous avons même relevé sur l'une d'elles une marque de marchand, un graffite néo-punique qui a égratigné la couche de vernis. D'autres poteries sont certainement d'origine phénicienne : ce sont trois œnochoés [1] portant, sur leur col et sur leur panse arrondie, des bustes de femmes se pressant les seins. Ces trois pièces, que notre planche CCXXXVIII reproduit de face et de profil, forment un groupe à part parmi les poteries découvertes jusqu'ici dans l'Afrique du Nord. Elles doivent donc être rangées parmi les objets les plus intéressants du Musée de Constantine.

## 12. — VERRERIES

Les verreries sont une des principales richesses du musée de Constantine . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

La série la plus précieuse est celle des verres dits phéni-

1. Voir la pl. XII, nos 1, 2, 3. Pour les vases analogues, cf. Rayet et Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, p. 6-16. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 695-697.

ciens [1]. Ils proviennent de la nécropole du Coudiat Aty, ou des tombeaux creusés dans le roc à Sidi-Mecid : ceux-ci paraissent bien appartenir à une nécropole punique. Le dernier verre acquis par le musée est un alabastre, trouvé en 1891 à Collo, dans un éboulis. L'émail qui recouvre ces objets a résisté victorieusement à toutes les causes d'altération et garde la fraîcheur de tons qu'il devait avoir au sortir de l'atelier. Nous reproduisons (Planche CCXXXIX) les vases les mieux conservés ; mais plusieurs débris, très détériorés, ne sont pas moins intéressants. Quelques parcelles d'une belle matière rouge ou vert clair, lourde et dure, ayant l'aspect velouté de certaines laques anciennes, sont de précieux échantillons de ce verre complètement opaque, dont le secret s'est perdu depuis les Phéniciens. D'autres fragments polychromes rappellent les verres à baguette et les millefiori de Venise. Un fragment de bracelet émaillé, portant de gros chatons en relief sur un anneau circulaire, semble orné de gemmes artificielles jaunes, rouges et vertes. Aucun de ces débris n'est à dédaigner.

Enfin une boîte cylindrique, émaillée, mérite également un coup d'œil, bien qu'il en manque un fragment, et que l'émail blanc, appliqué sur le verre transparent, ait presque entièrement disparu : en haut, un filet circulaire fait saillie ; il était peut-être destiné à maintenir un couvercle ; tout autour du vase, court un gracieux motif en relief, formé de rinceaux et de palmettes.

1. *Catal. ms.*, 113, 114, 115, 116, 207. Comparez aux deux vases en verre émaillé que nous avons découverts en 1891-92 dans la nécropole punique de Gunugus, près de Gouraya. — Cf. d'autre part, Perrot, *Hist. de l'Art*, p. 737 sqq. et pl. VII, VIII, IX.

## 13. — OBJETS D'OS ET D'IVOIRE

Les objets d'os et d'ivoire sont intéressants. A côté des jetons, des poinçons et des aiguilles, que l'on rencontre partout, l'on remarque de petites tablettes curieusement travaillées, avec reliefs en forme de feuilles ou d'ornements géométriques ; elles ont toutes été trouvées dans les nécropoles de Constantine [1].

## 14. — OBJETS EN BOIS

Les objets de bois sont naturellement peu nombreux.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nous signalerons, tout particulièrement, un beau peigne de buis, sculpté et découpé à jour, garni de dents des deux côtés [2]. Ce curieux objet provient d'un tombeau païen du Coudiat Aty ; il a été trouvé dans une urne cinéraire, enfermée elle-même dans un auget de pierre, et qui contenait en outre un petit vase en terre cuite, des fils d'or mêlés à des ossements, et la petite boîte en verre blanc de forme cylindrique, que nous avons signalée plus haut.

## 15. — DÉDICACE AU DIEU BALIDDIR

Base quadrangulaire. Hauteur, 1 mètre ; largeur et épaisseur, 0 m. 60. Hauteur des lettres, de 0 m. 06 à

1. *Catal. sup.*, 555 = *Const.*, sér. 2, X, pl. XVII. Ces tablettes sont probablement d'origine phénicienne. C. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 849 sqq.

2. Cf. dans *Const.*, sér. 1, X, p. 39, 40, la description d'un superbe peigne *en ivoire*, délicatement ouvragé, découvert au Coudiat Aty, et qui semble bien ne faire qu'un avec l'objet en bois conservé aujourd'hui au musée. — Cf. peignes liturgiques chrétiens découverts à Carthage.

0 m. 03, et 0 m. 09 à la dernière ligne. Trouvée à Sigus dans les travaux du chemin de fer de Kroubs à Ain Beïda.

*Baliddir[i]s Aug(usti) sancti patrii dei, statuam quam M(arcus) Julius Q(uinti) f(ilius) Q(uirina) Proculus ob honorem fl(amonii) perpetui divi Magni Antonini ex sestertiis II (milibus) CC n(ummis) summae honorariae ejus honoris pollicitus est, adjectis at ea quantitate ex sua liberalitate sestertiis mille nummis et at basem sestertiis CCCC nummis, ex sestertiis III (milibus) DC nummis posuit itemque dedicavit.*

Dédicace d'une statue d'airain, représentant le dieu Baliddir Augustus Sanctus Patrius, par M. Julius Proculus, élevé à la dignité de flamine perpétuel du divin Caracalla.

L'inscription est certainement postérieure à l'année 217, date à laquelle Caracalla reçut le titre de divin.

Le nom de Baliddir se retrouve, sous la même forme, dans une autre inscription, trouvée également à Sigus ; et, sous la forme très rapprochée de *Baldir Aug(ustus)*, dans un texte du Guelaat-bou-Sbaâ, près Guelma, sur le versant du Fedjoug ; on y reconnaît facilement le nom phénicien de Baal-Addir.

« Baliddir Augustus Patrius » est donc, avec Malagbel, Bacax, Gurzil et quelques autres, l'un des rares « Baalim » locaux qui aient subsisté distincts dans l'Afrique romaine, tandis que les autres se fondaient dans le *Saturnus Augustus*, sauf à conserver pour signe de leur personnalité une épithète, telle que *Sobarensis* ou *Balcaranensis*, jointe au nom de la divinité générale.

## 16. — STÈLES NÉO-PUNIQUES

Les stèles groupées sur cette planche[1] ont toutes, sauf la première, été trouvées à Constantine. Elles forment une série homogène : ce sont des monuments votifs, s'adressant tantôt à Baal-Haman et à Tanit, tantôt à Baal-Haman seul, et portant des emblèmes relatifs au culte de ces divinités phéniciennes. Ils sont postérieurs à l'époque de la puissance carthaginoise, comme le prouvent les inscriptions néo-puniques que portent quelques-uns d'entre eux ; mais ils appellent la comparaison avec les nombreuses stèles puniques trouvées à Carthage. Comme ces dernières, ils portent presque tous, (31 sur 35), le croissant retombant sur le disque, qui est un signe proprement carthaginois ; ils en diffèrent par leur forme beaucoup plus allongée, qui atteint souvent 0 m. 80 de longueur, par le relief fortement accentué des représentations figurées, par la présence de certains symboles inconnus à Carthage, et par leur style tout africain, où l'on ne retrouve pas trace de l'influence hellénique, si manifeste sur les stèles de Carthage.

### 1. *Stèle.*

Guelma. Marbre rose, 0 m. 36 × 0 m. 24. En haut, dans un cadre rectangulaire, femme très grossièrement sculptée ; debout, nue, parée de boucles d'oreille, les bras étendus, elle tient dans la main droite une grappe de raisin, dans la main gauche, probablement une grenade. En bas, à droite, un épi de blé ; en haut, un attri-

1. [Pl. CCXXXVII]

but composé de deux disques concentriques, et un oiseau fortement dégradé.

Au bas de la stèle, l'inscription suivante :

Au seigneur Baal (Ha)man [a promis ceci le *Bomelek*]
[de]..... Doberat [fils de].....
..... car il a entendu sa voix.

לעדן בעלמן שאב במלך
אשר מ[א]ז[ש] עדברעת [בן]...
[נד]כשעמ[א א]ת קילא

## 2. *Stèle.*

Provient, comme les suivantes, du Coudiat Aty. Tuf jaunâtre. Dimensions : 0 m. 60 × 0 m. 20. La partie inférieure, ne présentant aucun intérêt, n'est pas reproduite. La même observation s'applique aux stèles 3, 4, 5.

Le sommet de la stèle a la forme d'un fronton triangulaire. Dans le tympan, le croissant retombant sur le disque. Au-dessous, dans un cartouche rectangulaire, l'inscription :

1 Au seigneur Baal Haman, vœu
2 qu'a voué.....
3 .....fils de Sofet, car il l'a béni.

לאדן בעלחמן נדר
אש נדר...ערי...
.....בן שפט ברכא

En bas, l'image conique de Tanit et le caducée ; ce sont les deux figures symboliques qui se retrouvent le plus souvent sur les stèles de Constantine.

## 3. *Stèle.*

Même genre. Calcaire bleu de Sidi-Mecid. Dimensions : 0 m. 60 × 0 m. 17.

Dans le tympan, croissant retombant sur le disque. Dans le tableau, l'image de Tanit entourée d'attributs; à droite, le caducée ; à gauche, la main ouverte et dressée. En dessous, un emblème ayant un peu la forme d'un serpent replié sur lui-même. Il faut se garder de le confondre avec un attribut présentant une forme analogue, et qui n'est autre que le croissant engagé dans le disque : au contraire, on croit reconnaître dans le premier un gâteau de sacrifice, qui aurait la même apparence que la *ciambella* des Romains modernes, la gimblette de nos provinces de France.

Pas d'inscription.

4. *Stèle.*

Calcaire bleu de Sidi-Mecid. Dimensions : 0 m. 55 × 0 m. 16.

Le sommet de la pierre se termine par un pyramidion. Dans le tableau, croissant montant. Au-dessous, l'image de Tanit, et, à gauche, une sorte de lance, termiminée en bas par une boule et en haut par un dard triangulaire.

5. *Stèle.*

Calcaire bleu, de grandes dimensions : 0 m. 72 × 0 m. 20.

Le sommet est triangulaire. Les attributs sont gravés au trait.

Dans un cartouche rectangulaire placé au milieu de la pierre, croissant retombant; au-dessous, une inscription :

Sofet, fils de Barak.

שפט
בן ברד

A gauche, un caducée dont la forme rappelle celle des enseignes romaines. A droite, une sorte de gouvernail.

### 17. — FRAGMENT D'UNE TÊTE DE JUPITER AMMON

Hauteur : 0 m. 12; largeur : 0 m. 13. — Calcaire jaune à grain très fin et très tendre.

Ce fragment a été rapporté de Tunisie, en 1885, par le docteur Reboud. Il appartenait à une tête de Jupiter Ammon, composée, comme il arrive souvent en Afrique, de plusieurs morceaux sculptés séparément et terminés par des sections planes parfaitement polies, qu'on rapprochait ensuite et qu'on collait ensemble[1]. Il n'est resté que la partie supérieure de la tête, la plus intéressante, il est vrai, car elle porte l'attribut caractéristique, les larges cornes de bélier sortant du front et se recourbant de chaque côté de la tête au-dessus des oreilles. On remarquera entre les deux cornes, à leur point d'attache, le croissant de Tanit. Les statues d'Ammon sont aussi rares en Afrique que sa représentation est fréquente sur les médailles, les bijoux, les objets en plomb, en bronze, en argent, les intailles et les statuettes en terre cuite.

1. [Cf. P. Gauckler, *Le Sanctuaire syrien du Janicule*, p. 279 et s., et Pl. LIII-LVII.]

## 18. — TERRES CUITES

### 1 à 3. *Œnochoés de Collo.*

Les œnochoés, reproduites au tiers de la grandeur, de face et de profil, sur la planche CCXXXVIII (n^os^ 1, 2, 3), ont été trouvées au mois de mars 1891 à Collo, dans les éboulis d'une falaise de granit décomposé ; elles avaient peut-être glissé hors de quelque caveau creusé dans le roc, analogue à ceux que l'on a déjà signalés dans le voisinage de l'antique Chullu.

Cette découverte, due au hasard, a une très grande importance. L'origine orientale des vases de Collo est évidente : ils reproduisent le type traditionnel des déesses-mères des Asiatiques, représentées sous les traits d'une femme qui se presse les seins. Ils se rattachent à une longue série de poteries analogues, dont on peut suivre les traces à travers la Méditerranée. Les plus anciennes et les plus grossières ont été découvertes à Hissarlik : on en trouve d'autres à Cypre, puis à Santorin et en Crète ; elles reparaissent, profondément modifiées, il est vrai, dans quelques vases peints, de fabrication grecque, trouvés en Etrurie ; mais leur présence n'avait pas encore été signalée sur le littoral africain. Dans cette série, les œnochoés de Collo occupent une place à part. Très éloignées des vases grecs d'Etrurie, elles se rapprocheraient plutôt des poteries informes, découvertes par Schliemann, et qui remontent sans doute au delà du xi^e^ siècle. Elles offrent le même type, la tête de la femme sur le col du vase au-dessous du bec, les seins et les bras sur la panse : mais elles sont infiniment plus

soignées, moins barbares. Leur style présente de grandes analogies avec celui des poteries cypriotes. Entre les vases d'Hissarlik et ceux de Cypre, les œnochoés de Collo, au point de vue du travail, formeraient la transition : elles viennent combler une lacune dans la série de ces poteries. On serait donc porté à les dater du vi[e] ou du vii[e] siècle, s'il n'avait été découvert en même temps d'autres objets dans les éboulis de Collo. Ceux-ci sont des coupes ou des patères en terre rouge, à couverte noire, portant quelquefois des graffites néo-puniques ; des alabastres en verre ; des monnaies de Carthage. Aucun de ces objets ne peut remonter au delà du ii[e] ou du iii[e] siècle. Des fouilles, entreprises à Collo d'une manière méthodique, permettraient peut-être de donner à cette question de date une solution satisfaisante.

Les œnochoés que nous reproduisons se ressemblent beaucoup entre elles ; elles offrent pourtant certaines différences qu'il importe de faire ressortir : elles sont certainement de la même époque toutes les trois, mais elles représentent, en quelque sorte, trois stades différents dans l'art du potier ; elles ne sont pas au même degré d'achèvement.

La seule œnochoé qui soit en parfait état de conservation, n° 2, est la plus simple : la tête, modelée au doigt, ne porte aucune trace de retouche. Les bras sont figurés par deux languettes de terre, découpées dans la pâte encore fraîche, et simplement appliquées sur le vase : deux boulettes représentent les seins. Un enduit rougeâtre est répandu uniformément, comme un lait, sur toute la surface de l'œnochoé.

Le second exemplaire, n° 3, est déjà plus soigné. La

tête a été retouchée à l'ébauchoir; quelques traits figurent les cheveux, tandis qu'un collier, à deux rangs de perles, orne le cou. Les perles et les boucles de cheveux sont empreintes en creux, au moyen d'une estampille grossière, peut-être simplement avec un fragment de roseau. Le vase est recouvert d'un premier enduit blanchâtre, sur lequel sont figurés des dessins brun foncé, larges zones horizontales sur la panse, minces stries obliques sur le col de l'œnochoé.

Le troisième vase, n° 1, est le plus curieux. Tous les détails sont indiqués avec le plus grand soin. La figure de la femme, parfaitement modelée, présente l'aspect original d'un sphinx qui aurait le nez retroussé. Les cinq doigts de chaque main se détachent nettement au-dessous des seins, le pouce en haut, comme sur la figurine en plomb de Sidi-Mecid : le sexe est représenté par une proéminence triangulaire. Les boucles de cheveux, qui encadrent la figure et descendent très bas des deux côtés de la tête, ne sont plus indiquées en creux, mais en relief : elles se composent d'une série de macarons circulaires, modelés à part et collés sur le vase l'un à la suite de l'autre. La tête devait être peinte de plusieurs couleurs, et les cheveux portent encore de nombreuses traces de cette pourpre d'un rouge vineux que le *murex brandaris* fournissait en abondance sur la côte d'Afrique.

### 4. *Vase en forme de pied.*

Même provenance que les œnochoés. Ce vase paraît de fabrication grecque : la matière est une belle argile rouge, à couverte noire ; il est bien conservé. Le vase a

la forme d'un pied revêtu d'une chaussure en cuir ajouré, de forme grecque. Il est muni, à droite, d'un anneau de suspension de la grosseur d'un doigt. Par derrière, se trouve un petit bec faisant saillie sur le cou-de-pied. La partie supérieure est recouverte d'une plaque d'argile, concave, percée de petits trous, comme un couvercle de sablier.

La forme du vase permet de le dater du IIe ou du IIIe siècle avant l'ère chrétienne. C'est un de ces objets de fantaisie, comme on en rencontre dans toutes les collections de terre cuite un peu riches. Le Louvre en possède plusieurs, aussi bien conservés que celui de Collo, et plus élégants. (Cf. collection Campana, surtout 75 et 85.)

## 19. — URNE CINÉRAIRE A COUVERCLE

Ce curieux objet a été trouvé dans un tombeau du Coudiat Aty. Il était placé, avec une lampe delphiniforme et diverses autres poteries, dans un sarcophage en plomb qui est conservé au musée.

La forme de l'urne est singulière. Le récipient a l'aspect d'un sucrier circulaire, à deux anses, muni sur son rebord d'une série de créneaux en escaliers. Le couvercle, bombé, présente, autour d'un tube bulbeux, creux à l'intérieur, qui ressemble un peu à une tête de pavot, une double rangée de créneaux qui figurent peut-être les feuilles dentelées de la plante[1].

Le vase a un style caractéristique. La terre, mal épurée et rugueuse au toucher, a une couleur bistre clair

1. (Comparer aux moules de potier du Céramique de Carthage, pl. CCXXI, 1.)

d'une teinte particulière. Les ornements, très simples, sont tracés au couteau dans la pâte encore molle.

On chercherait vainement dans les collections africaines un objet semblable. Mais des poteries qui peuvent lui être comparées ont été découvertes récemment à Bulla Regia et sont actuellement conservées au Musée Alaoui.

Le Louvre vient d'acquérir un vase à couvercle qui se rapproche singulièrement pour le style, la façon et la forme, de l'urne du Coudiat Aty. Il est formé par la réunion de deux pièces disparates, ayant appartenu à des objets différents. On ne sait pas d'où il vient, mais il est probable qu'il sort de la même fabrique.

## 20. — VERRERIE PHÉNICIENNE

Les vases que nous avons rassemblés (grandeur d'exécution) sur la planche [CCXXXIX] offrent entre eux de grandes analogies. Ils ont tous à peu près la même forme, celle de l'alabastre, si familière à la Phénicie. Ils sont en verre émaillé de plusieurs couleurs, et le décor est obtenu par des dessins dans l'intérieur de la pâte. — Pour tous, le procédé est le même, et l'on peut en suivre facilement la marche. L'alabastre a d'abord reçu une première façon qui lui a donné sa forme : il a été imprégné de la couleur qui doit être celle du fond, et qui est généralement sombre (bleu noir, n^os^ 1-4, bleu indigo, n^os^ 5-6), claire par exception (blanc d'argent, n^o^ 2). Puis, sur sa surface encore chaude et à l'état visqueux, ont été gravés de légers sillons, dans lesquels on a inséré des fils de couleur claire (ocre jaune, n^os^ 5-6; jaune citron, n^o^ 2; blanc, n^os^ 6 et 1; bleu turquoise, n^o^ 4).

Le fil déborde du sillon et ressort en relief. Tantôt on le conserve dans ce premier état (cf. n° 4), tantôt, au contraire, et c'est le cas le plus fréquent, le vase est recuit ; quand les éléments nouveaux, s'étalant sous l'action de la chaleur, sont soudés intimement à ceux auxquels ils se sont ajoutés, la roue achève ce qu'avait commencé le feu, et la surface, soigneusement égalisée, donne l'illusion d'une masse homogène.

1. Vase provenant, comme les suivants, de Constantine ; ornements blancs, fond bleu noir, panse rebondie, côtelée, étranglée à ses deux extrémités.

2. Vase à ornements jaune citron et gris sur fond blanc d'argent, muni de deux anses rapportées, en verre jaune noir émaillé et translucide.

3. Vase véritable type de l'alabastre ; il est en albâtre, et présente la forme caractéristique dont les autres ne sont que des dérivés. Des vases identiques ont été trouvés récemment dans des tombeaux phéniciens de Malte et de Carthage.

4. Vase à ornements réticulés bleu turquoise, formant une sorte de résille filigranée, en relief sur le fond bleu noir. Deux oreillettes, percées de simples trous, font saillie sur les côtés. Il n'y a pas d'anse.

5. Vase à ornements réticulés ocre jaune sur fond indigo : les oreillettes ne sont même pas percées ; le fil de métal qui servait à suspendre le vase a été inséré dans la pâte encore molle, et se trouve soudé à l'oreillette.

6. Vase provenant de Collo, donné par M. Ribaucour. Même genre que le n° 5, mais les ornements blanc et jaune sont disposés en dents de scie sur le fond indigo.

## II

# MUSÉE DE CHERCHEL[1]

---

### 1. — QUELQUES MONUMENTS NON ROMAINS

Le musée de Cherchel n'a d'importance que par ses collections d'inscriptions et de statues ; la plupart des antiquités qu'il renferme remontent à l'époque de la domination romaine en Afrique. On y trouve cependant quelques monuments dignes d'intérêt, qui se rapportent à d'autres temps et à d'autres civilisations.

L'archéologie égyptienne est représentée par un fragment de statue de Thoutmosis I, trouvé en 1848 dans les travaux du port.

Plusieurs monuments, de types très différents, mais ayant tous, semble-t-il, un caractère religieux, paraissent remonter au temps où la future capitale de la Maurétanie n'était encore que l'humble emporium carthaginois d'Iol.

Le mieux caractérisé est une stèle votive richement décorée, dédiée à Bâal-Hâman (pl. [CCXL]).

1. [Musées et Collections archéologiques de l'Algérie, publiés par ordre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sous la direction de R. de la Blanchère.
*Musée de Cherchel*, par Paul Gauckler, agrégé d'histoire.]

Une autre sculpture, de provenance et de destination inconnues, représente un *uraeus* (pl. [CCXL]).

Une grande pierre de forme ovoïde, garnie à sa base d'un rang de feuilles lancéolées, et reposant sur un socle octogonal, semble avoir joué le rôle de bétyle sacré (pl. [CCXL]).

Ce n'est plus seulement un emblème, mais l'image même de la divinité, que représente une bizarre idole en forme de fût, d'un style extrêmement barbare (pl. [CCXL]).

## 2. — ÉPIGRAPHIE LIBYQUE

L'épigraphie libyque est représentée par la seule inscription qui ait été découverte aux environs de Cherchel [1]. On sait combien les monuments de ce genre sont rares à l'ouest d'Alger [2]. Celui-ci vient probablement de Gouraya, où ont été découverts deux autres textes curieux, sur la signification desquels on n'est pas encore fixé [3].

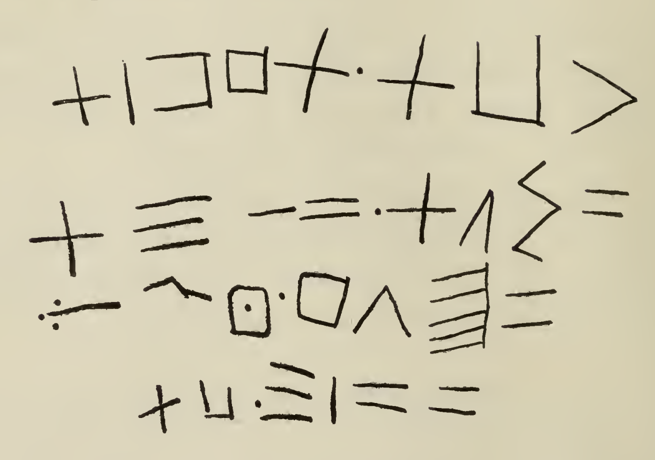
Les caractères, gravés au trait sur une large dalle calcaire de forme irrégulière, sont très distincts, malgré leur peu de profondeur. L'inscription semble devoir se lire verticalement, de droite à gauche et de bas en haut. Elle est encore inédite. M. Berger nous en donne la

1. L'inscription est signalée dans le *B. C. A.*, I, p. 360, note 1. Elle est inédite. Voir, pour la répartition des inscriptions libyques en Algérie, la carte publiée par M. Duveyrier, *Rech. des Antiq. dans le Nord de l'Afr.*, p. 46, 47. Berger, *Hist. de l'Ecrit.*, p. 332. *Musée d'Oran*, p. 12.

2. Une seule inscription libyque dans la province d'Alger ; une à Karkab, une à Lalla-Maghnia, deux à Renault, dans la province d'Oran.

3. L'un, en relief, semble être de l'hébreu carré. L'autre est peut-être libyque.

transcription suivante, pour laquelle M. Halévy a bien voulu lui prêter son concours.



גדת·תרמ[נ]ת
ויגת·ו[נ]עֿת
וחגר·ב...
וו[נ]עֿדת

*Gadat* [1]. Tarme[na]t,
fils de Jagat, fils de [Na]ghat,
fils de Hagor, fils de.....,
fils de Oua[n]ghadat.

### 3. — ÉPIGRAPHIE NÉO-PUNIQUE

L'épigraphie néo-punique n'est représentée que par la dédicace, fort endommagée, de la stèle votive à Bâal-Hâman que nous décrirons plus loin (pl. [CCXL], 4), et par quelques graffites tracés sur des poteries de la nécropole phénicienne de Gouraya[2]. D'autres textes plus intéres-

1. Je crois, avec Letourneux, que Gadat n'est pas un nom propre. — PH. B.
2. V. plus loin [p. 321 et 323 et Appendice].

sants, l'un trouvé dans les travaux du port[1] et gravé sur un disque en bronze, les deux autres découverts route de Ténès, au sortir de l'enceinte antique[2], et, un peu plus loin, dans la propriété Marcadal[3], ont été envoyés à Paris. Ces textes semblent remonter à l'époque numide. Le plus important, l'inscription funéraire en l'honneur de Micipsa, est de l'année 118 avant notre ère. Mais l'écriture néo-punique, employée par les habitants d'Iol, demeura probablement en usage à Caesarea pendant toute la période romaine, car nous voyons reparaître sur une inscription chrétienne de très basse époque, conservée au musée, des alefs néo-puniques, mêlés aux caractères romains[4].

## 4. — MONNAIES

Les précieuses monnaies de l'ancienne Afrique, que l'on a découvertes en si grand nombre à Cherchel, sont entrées dans des collections particulières[5], ou bien, dédaignées des Français, sont allées enrichir le cabinet

1. Légué à la Commission du *Corpus Inscr. Semit.*, par le docteur Judas. Cf. Berger, *Les ex-voto du temple de Tanit à Carthage*, p. 28-30, avec la bibliographie.

2. Cédée par M. Schmitter au Louvre en 1875. Cf. J. Derenbourg, *C. R. Acad.*, 1875, p. 203 et 259-260.

3. Cf. Berger, *Inscription néo-punique de Cherchel en l'honneur de Micipsa*, *C. R. Acad.*, 22 juin et 29 juillet 1888. Idem, *Rev. d'Assyriologie*, 1888, p. 35-46.

4. Waille et Gauckler, *R. Arch.*, 1891, I, p. 148.

5. Ainsi le statère d'or de Ptolémée de Maurétanie, *B.C.A.*, I, p. 201, et II, p. 80, Th. Mommsen, *Numismatiche Notizen* dans *C. R. Acad. de Berlin*, 1883. M. Barnaud, maire de Cherchel, a bien voulu me donner, sur la découverte de cette pièce unique, des détails précis qui ne laissent aucun doute sur son authenticité, suspectée par quelques numismates. Cf. *Musée d'Oran*, p. 31 et note 2.

de Copenhague, et permettre à Müller de préciser et de compléter sa classification des séries maurétaniennes [1].

A l'heure actuelle, le médaillier ne possède guère que les monnaies recueillies par M. Schmitter, et données par lui au musée en 1885. Elles sont au nombre de quatre cents environ. Elles étaient renfermées pêle-mêle dans une caissette de bois, une écuelle en terre et une boîte de conserves. J'y ai trouvé, au milieu d'un grand nombre de pièces romaines sans aucune valeur, quelques monnaies de l'ancienne Afrique : bronzes phéniciens de Carthage, de Gadès, des Baléares ; plombs numides de Micipsa et de ses frères ; série maurétanienne assez riche, avec cinq deniers d'argent de Juba II et de Ptolémée ; trois grands bronzes bien conservés, dont deux présentent la tête de l'Afrique avec l'aigle au revers, et le troisième l'effigie de Juba II avec la tête tourelée au revers ; monnaies autonomes de Caesarea avec le dauphin et la tête de l'Afrique, de Babba [2] ; d'autres, enfin, avec la tête d'Isis et les trois épis qui semblent devoir être attribuées à Carthage [3] ; parmi ces dernières, il en est une qui présente à l'avers un caducée : elle est unique.

### 5. — DISQUE DE BRONZE

...disque de bronze portant une inscription néo-punique [4].

1. Müller, *Numism. de l'anc. Afr.*, *Suppl.*, p. 74, note 3, et p. 75, note 1.

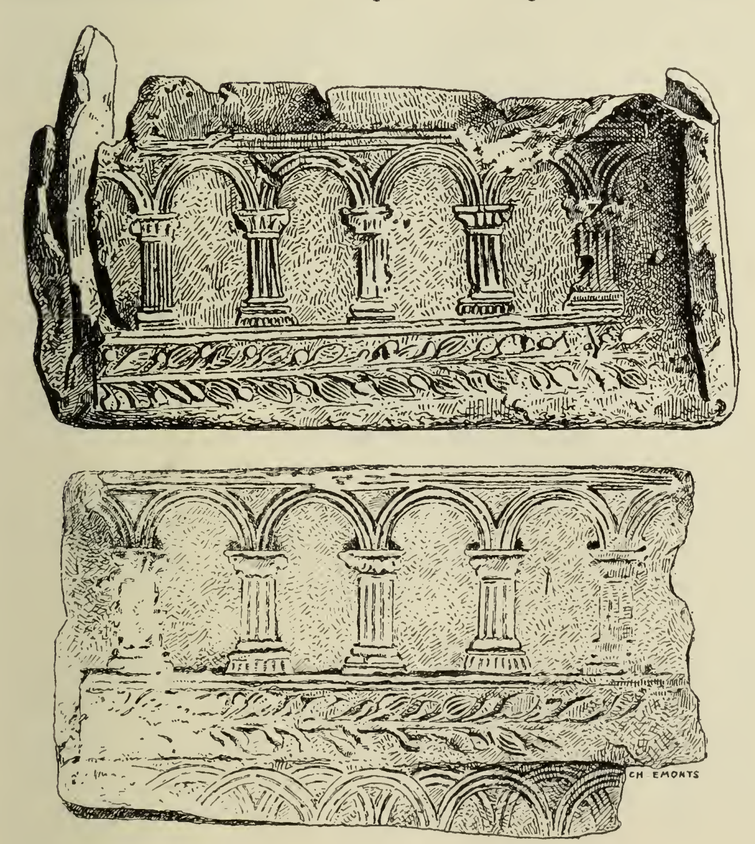
2. Delattre, *Bull.Arch.*, 1893, I, p. 116, d'après M. Babelon. V. C. Müller, *Numism. de l'anc. Afrique*, III, p. 177, qui classe ces monnaies parmi les incertaines de Maurétanie.

3. Schmitter, *B. E.*, III, p. 136.

4. Cf. Ph. Berger, *Les ex-voto du temple de Tanit*, p. 28-30.

## 6. — DEUX OSSUAIRES EN PLOMB

Le plomb n'est représenté que par deux ossuaires, ornés de dessins en relief, que nous reproduisons ici.




L'un d'eux a perdu son couvercle; l'autre, réduit à l'état de fragments, dont les plus importants ne sont pas au musée, est si mutilé qu'on ignorait jusqu'ici sa véritable destination [1]. Ils ont été trouvés ensemble, dans la

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 815 et fig. 568. « Nous ne saurions dire ce qu'était au juste ce fragment. »

nécropole de l'Est, propriété Pietrini, sur la route d'Alger. Boîtes rectangulaires avec couvercle en dos d'âne, ils se composent chacun d'une seule plaque de plomb, coulée dans un moule, et dont les bords, découpés de manière convenable, ont été rabattus ensuite sur l'intérieur pour former les côtés de la boîte. L'ossuaire le



mieux conservé [1] est orné, sur ses deux faces principales, d'un portique à six arcades, soutenues par des colonnes cannelées à chapiteaux attiques. Les bases sont décorées de simples moulures, auxquelles vient s'ajouter, de deux en deux colonnes, une rangée d'oves. Au-dessous du portique est figurée une guirlande de feuilles et de baies de laurier. Les faces latérales, moins chargées d'ornements et assez endommagées, présentent simplement une tête casquée, dans un cadre pentagonal ; nous la reproduisons ici, grandeur réelle.

1. Waille, *Thèse lat.*, p. 100.

La décoration du second ossuaire [1] était plus uniforme. Elle comprenait une série de têtes de Jupiter Ammon, distribuées symétriquement dans des compartiments




triangulaires ou pentagonaux, bordés de chapelets de perles [2]. Le dieu, dont le culte était si populaire dans l'Afrique du Nord, est représenté comme d'habitude sous les traits d'un homme dans la force de l'âge, vu de face, ayant la chevelure frisée, la barbe touffue, avec de longues moustaches tombantes qui encadrent la bouche, tandis que deux larges cornes de bélier, prenant naissance au sommet du front, se recourbent de part et d'autre du visage.

Les ossuaires en plomb se trouvent assez fréquemment

1. L'ossuaire est brisé en un certain nombre de fragments qui ne sont pas tous au Musée. Cf. *B. C. A.*, II, p. 315.

2. Ph. Berger, *La Trinité Carthaginoise ; mémoire sur un bandeau trouvé dans les environs de Batna*. Extr. de la *Gaz. Arch.*, 1880, p. 6 et figure. « ... Trouvé dans les Thermes de Caesarea ». Monceaux, Grecs et Maures, *B. C. A.*, II, p. 346.

dans l'Afrique du Nord, particulièrement dans les nécropoles des villes où la civilisation romaine est fortement mélangée d'éléments phéniciens, comme Hadrumète, Bulla Regia ou Cirta. A Cherchel même, on en a trouvé plusieurs, ainsi que de grands sarcophages en plomb, qu'on n'a rencontrés, je crois, nulle part ailleurs en Algérie [1]. Mais tous ces monuments funéraires ne portaient aucune inscription, aucun ornement. Il n'existe pas, à ma connaissance, en dehors de la Phénicie, d'ossuaires de plomb à reliefs comparables à ceux du musée de Cherchel.

## 7. — POTERIES

Parmi les poteries, la seule série abondante et présentant quelque intérêt, provient de la nécropole phénicienne de Gouraya (*Gunugus*). Elle se compose presque exclusivement d'objets trouvés dans les fouilles que j'y ai faites en 1891-1892 [2]. La nécropole, située sur la côte très abrupte à cet endroit, s'étend au fond d'une petite anse bien abritée, qui servit peut-être de port aux navi-

1. Deux sarcophages, ayant plus de 2 mètres de longueur, et pesant l'un 80 et l'autre 75 kilogr., ont été trouvés en 1892 par M. le comte Lauer, dans sa propriété du Rocher Blanc, sur la côte, à 4 km. à l'est de Cherchel. Ces deux tombeaux, recouverts de maçonnerie, renfermaient des squelettes sans mobilier funéraire. Ils ont été vendus au poids et fondus.

2. Le rapport d'ensemble [envoyé au Ministère de l'Inst. publique] concernant ces fouilles n'est pas encore publié. Cf. sur la nécropole antique de Gunugus : Cat, *B. C. A.*, I, p. 132, qui signale le premier la découverte de caveaux antiques à Gouraya, mais les prend pour des silos; de Villefosse, *C. R. Acad.*, 1887, p. 246 sq. d'après une communication de M. du Rieux ; de Cardaillac, Histoire de la lampe antique en Afrique, *Oran*, 1890, p. 247 sqq. et nombreuses figures; Waille, *Bull. Arch.*, 1891, p. XLIII-XLIV ; Gauckler, *C. R. Acad.*, 1893, p. 13 et 18 ; *Bull. des Antiq*, 1894, p. 175 sq. [et Appendice.]

gateurs carthaginois ; elle se décompose en une série d'hypogées indépendants, mais symétriques, groupés sur deux éminences jumelles, où le tuf affleure [1].

Chaque hypogée comporte un, deux, ou même trois caveaux rectangulaires, assez spacieux, taillés en plein roc, à une profondeur qui varie de deux à cinq mètres, suivant l'épaisseur et la qualité de la couche de tuf, et s'ouvrant sur un puits vertical, dont ils sont séparés par une porte que ferme hermétiquement une lourde dalle [2]. Le puits est comblé de terre ; la chambre reste vide. Les caveaux qui paraissent les plus anciens présentent souvent un ou deux sarcophages creusés dans le roc et remplis d'ossements. Les autres ont une aire parfaitement plane et soigneusement sablée, sur laquelle étaient déposés simplement les cadavres ou les cendres du défunt. L'on ne peut faire ici la distinction entre les tombes à inhumation et celles à incinération. Les deux procédés sont employés simultanément, le second étant d'ailleurs beaucoup plus usité.

Le mobilier funéraire, très abondant, est peu varié : il se compose principalement de poteries, auxquelles s'ajoutent parfois des lampes, quelques bijoux en or, en

1. Sur les ruines de Gunugus, cf. Berbrugger, *R. A.*, II, p. 191 ; la Blanchère, *B. C. A.*, I, p. 262-263 ; Mac-Carthy, Africa antiqua, *R. A.*, 1887, p. 216-217 ; Cat, *Essai sur la Prov. de Maur. César.*, p. 138 et passim ; de Villefosse, *C. R. Acad.*, 1883, p. 150 sq. ; *E. E.*, V, 1038 et VII, 805 [V. Appendice.]

2. Cf. les hypogées de Mahdia. Hannezo, *Const.*, 1892, t. XXVI, p. 291 sq. — Ceux de Sousse sont fermés tantôt par une dalle, tantôt par de grandes jarres. La Blanchère, *Bull. Arch.*, 1888, p. 151 sqq. avec figures. — Ceux de Carthage sont fermés par des dalles, mais sont généralement construits en grand appareil, et non pas taillés en plein roc. Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage*, passim. Il faut en excepter les caveaux découverts récemment (1894) dans les travaux de construction de la batterie de Bordj-Djedid.

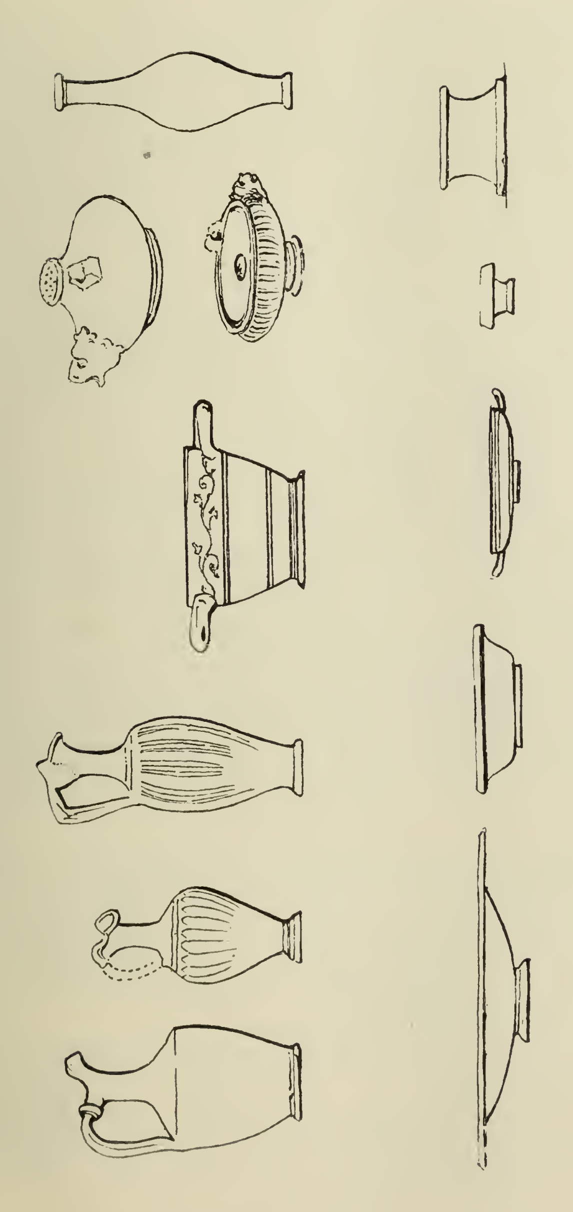
argent, en bronze, des colliers et des amulettes en verre, des alabastres, des œufs d'autruche sculptés et peints [1], des coquillages contenant du fard; jamais d'armes, jamais de monnaies.

Les poteries présentent une grande diversité de formes, mais se répartissent en deux groupes bien distincts : les vases d'importation grecque, et ceux de fabrication carthaginoise ou locale.

Les premiers se reconnaissent facilement à leur élégance, à la légèreté de leur terre rouge ou bistre, à leur couverte noire à reflets métalliques. Les plus anciens appartiennent à la période de transition des vases dits de Gnathia; ils présentent des formes qui permettent de les dater du IIIe et du IIe siècle avant notre ère. Parmi les plus élégants, nous citerons un scyphos orné, sur son pourtour, d'une guirlande de feuilles de vigne blanches et rouges, peinte sur la couverte noire; des vases à parfums en forme de théière à une anse, ayant pour bec une tête de lion [2], modèle courant dont le Louvre possède de nombreux exemplaires; de délicates œnochoés aux formes imitées du bronze; des plats et des coupes, décorés de rosaces et de palmettes estampillées; des

1. L'un d'eux était intact, mais les ornements étaient effacés : un autre, malheureusement brisé, représente deux sphinx ailés, alternant avec deux autruches. Ces deux pièces sont au Musée du Louvre. J'ai laissé au musée de Cherchel plusieurs autres fragments d'œufs d'autruche ouvragés. Comparez à ceux qui ont été trouvés dans la tombe d'Isis à Vulci, Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 856 sqq. Les œufs d'autruche trouvés à Carthage, et conservés aux musées Saint-Louis (fouilles Delattre) et du Bardo (fouilles Vernaz), sont peints, et non sculptés. Cf. Delattre, *l. l.*, p. 103 sq.

2. De Cardaillac, *Oran*, p. 251, fig. 6, p. 255, fig. 7. Comparez aux vases grecs et italo-grecs, trouvés à Carthage, Delattre, *l. l.*, fig. des p. 10, 21, 88, 89, 91, et *Bull. Arch.*, 1891, p. 16.



[Poteries de Gunugus. (Fouilles 1891-1892)].

pyxis, encore remplis de poudre de minium. Ces vases portent souvent au revers, en graffite, une ou plusieurs lettres puniques ou néo-puniques, sans signification précise, simple marque du marchand carthaginois importateur [1].

Les vases de fabrication locale, d'une argile plus grossière, et sans couverte vernissée, sont contenus par milliers dans les hypogées de Gouraya ; les uns remplis de cendres et d'ossements, les autres vides et paraissant n'avoir jamais servi. J'en ai rassemblé au musée cent cinquante spécimens intacts, de toutes tailles, de toutes formes : longues amphores en fuseau de 1 m. 20 de haut [2], grandes jarres pansues à couvercle, œnochoés souvent élégantes, coupes, soucoupes, plats, patères, vases à parfums [3]. Ces vases sont presque tous décorés, sur leur panse, de zones et de palmettes rougeâtres ou grises, caractéristiques de la fabrication phénicienne. Ils valent surtout par leur groupement, qui permet d'étudier la série et l'évolution des formes qu'on retrouve à Carthage et dans toutes les nécropoles puniques [4].

1. J'ai trouvé une cinquantaine de plats, coupes ou soucoupes, intacts, revêtus de graffites puniques ayant quelquefois sept ou huit lettres. D'autres portent, au contraire, des lettres romaines. J'ai donné la plus grande partie de cette collection au musée d'Alger. Comparez aux tessons portant des graffites analogues, recueillis par le P. Delattre à Carthage, *l. l.*, p. 36 et fig. de la p. 37 ; graffites à caractères latins, p. 102 [Voir Appendice].

2. *Ibid.*, fig. de la p. 255 [et Appendice].

3. *Ibid.*, fig. des p. 252, 253, 256. Les dessins ne sont pas toujours exacts [et Appendice].

4. Pour les vases puniques trouvés à Carthage, cf. Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage*, fig. des p. 16, 27, 38, 47, 67 ; *R. Arch.*, 1891, I, p. 52 sqq., fig. des p. 67, 58, 91 ; *Bull. Arch.*, 1893, p. 105 sqq., fig. de la p. 113 [et nos planches].

A Sousse, cf. la Blanchère, *Bull. Arch.*, 1888, p. 151 sqq. ; Hannezo, *Ibid.*, 1889, p. 381 sqq. ; Berger, *Ibid.*, 1889, p. 102, et *R. Arch.*,



[Poteries de Gunugus. (Fouilles 1891-1892)].

Comme modèle original et particulier à Gouraya, je citerai une sorte d'ascos à une anse, terminé d'un côté par un bec en forme de tête de mouton, de l'autre par une queue d'oiseau, et soutenu par trois pieds ; il ressemble beaucoup aux vases à formes d'animaux trouvés à Chypre et conservés au Louvre [1].



C'est aussi de Gouraya qu'est venue une curieuse figurine de la collection Schmitter, que nous reproduisons ici : simple maquette en terre grisâtre, grossièrement modelée en quelques coups de pouce, et qui rappelle par son aspect barbare les Astartés phéniciennes trouvées à Chypre [2] et les figurines archaïques de l'Attique et de la Béotie [3]. La tête, informe, est collée aux

1889, p. 21 et 201 ; *C. R. Acad.*, 1891, p. 361 (fouilles Doublet) ; Hannezo, *Const.*, 1889, p. 302.

A Mahdia, cf. Melon, *R. Arch.*, 1884, p. 166 ; Hannezo, *Const.*, XXVI, p. 291 sqq. ; Collignon, *l'Anthropologie*, 1892, p. 163-173.

A Bulla Regia, cf. Carton, *Bull. Arch.*, 1892, p. 70-71 et pl. XIV.

A Collo, cf. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 107 sq. et pl. XII ; Gsell, *R. A.*, 1892, p. 76.

1. [V. Appendice pl. CCLXV.]

2. Figurine d'Alambra, Roscher, *Lexikon*, p. 654. Heuzey, *Catalogue*, pp. 126, 146 sq. Perrot, *Hist. de l'Art*, II, p. 551 sqq., fig. 374.

3. Collignon, *Hist. de la Sculpt. grecque*, 1892, p. 107 sq. et fig. 52, 54, avec la bibliographie.

épaules ; il n'y a pas de cou ; les bras sont figurés par deux moignons, les seins par deux boulettes, le nombril et le sexe par un point et un trait ; les jambes, à peine indiquées, restent engagées dans la base massive.

## 8. — SCARABÉES

Parmi les menus objets, bijoux ou pierres gravées, l'on ne peut citer que deux scarabées égypto-phéniciens [1].

## 9. — URAEUS

Provenance inconnue. Calcaire coquillier. Hauteur, 0 m. 40.

Ce curieux monument [2] était enfoui au musée sous un tas de décombres. Il représente un uraeus se dressant tout droit, le corps gonflé et recourbé en S. Sa tête, qui se portait en avant, est brisée. Le dos, à surface lisse, est fortement bombé. Le ventre est aplati et garni d'écailles imbriquées, indiquées au trait.

Il est difficile de préciser le rôle que devait jouer cet objet, dont je ne connais pas d'analogue en Afrique. Peut-être était-il placé sur un autel, comme cet uraeus surmonté d'un croissant, qui figure au revers d'un denier

1. Cf. de Villefosse, *l. l.*, p. 396. Trois autres scarabées en serpentine ont été découverts à Cherchel. L'un d'eux, qui est entré au Cabinet des médailles, a été publié par Lenormant, Note sur un scarabée découvert en Algérie, *Bull. Arch. de l'Athenaeum français*, 1856, p. 46 sq. Comparez aux nombreux scarabées trouvés par le R. P. Delattre dans les tombeaux puniques de Carthage. *C. R. Acad.*, 1893, p. 396 sq. [et nos pl. CLXXIX, CLXXX, CLXXXI, CLXXXII.]

2. *Bull. Arch. de l'Athen. Franç.*, 1856, p. 39. Müller, *l. l.*, III, p. 120, note 10. La Blanchère, *de rege Juba*, p. 148, note 1. Cf. Berger, Stèles trouvées à Hadrumète, *Gaz. Arch.*, 1884, p. 51 sqq., et pl. VII [Pl. CCXL, 2.]

d'argent de Juba II, daté de la 42e année de son règne [1]. Une pendeloque d'or, en forme de disque, découverte tout récemment (octobre 1894) par le P. Delattre, dans un tombeau punique de Carthage, présente aussi deux uraei se dressant sur un autel, de chaque côté d'un grand vase sans anse, analogue à celui qui est figuré sur une stèle d'Hadrumète.

### 10. — IDOLE EN FORME DE FUT [2]

Trouvée dans les fouilles de la maison Randon, en face du Musée.
Calcaire coquillier. Hauteur 0 m. 80 ; diamètre 0 m. 23.

Ce bloc cylindrique de calcaire jaunâtre, sommairement dégrossi, représente un monstre difforme ; la tête, chauve et glabre, coiffée d'une sorte de modius orné en avant d'une palmette, le corps ventru, sans bras, reposant sur deux petites jambes torses et grêles. L'absence de barbe, la saillie des seins et le creux très accusé du nombril, font penser à une divinité féminine, ou peut-être hermaphrodite, s'il est vrai que l'organe viril, dont il ne reste plus trace aujourd'hui, était indiqué à l'origine. Je me refuse, en tous cas, à y reconnaître, comme on l'a proposé, l'image d'Eschmoun, le Pygmée phénicien [3], et encore moins celle de Bès [4], si nettement caractérisée d'ordinaire par sa puissante musculature, sa large barbe aux enroulements symétriques, ses oreilles velues, sa langue pendante et sa face contractée.

1. Müller, *l. l.*, III, p. 105, nº 47.
2. Ch. Texier, *R. Arch.*, III, p. 729 [Pl. CCXL, 3.]
3. A. Maury, Sur une statue du dieu Aschmoun ou Esmon, trouvée à Cherchel par M. Ch. Texier. *R. Arch.*, III, p. 763-773.
4. Waille, *Thèse lat.*, p. 83 et fig. 40.

L'idole de Cherchel se rapproche beaucoup plutôt, pour le style, des monuments de l'art berbère indigène le plus ancien ; sculptée moins que gravée, elle est comparable aux grandes figures rupestres du Souf et du Sahara, à la stèle libyque d'Abizar, et surtout à la curieuse colonne anthropoïde découverte à Dellys et conservée au musée d'Alger [1].

## 11. — STÈLE NÉO-PUNIQUE

Trouvée aux environs de la porte de Ténès. Longueur 0 m. 90 ; largeur de la base 0 m. 35, au sommet 0 m. 30 ; épaisseur 0 m. 10.

Cette stèle votive néo-punique [2] est la seule qui ait été découverte dans la région de Cherchel, ce qui suffirait à lui donner de l'intérêt. De forme rectangulaire, beaucoup plus longue que large, et se rétrécissant légèrement au sommet, elle est brisée en bas, et présente en haut, à gauche, une large encoche qui a enlevé un angle et une partie de l'inscription. La matière employée est un calcaire coquillier, très peu homogène, qui se prête fort mal aux exigences de la sculpture ; l'aspect barbare du bas-relief est dû autant à la mauvaise qualité de la pierre qu'à l'inexpérience de l'artiste.

La stèle porte un bas-relief et une inscription. Le bas-relief représente un édicule à deux étages, couronné par un fronton triangulaire accosté de deux acrotères. Le registre du bas est occupé par la figure symbolique de Tanit, placée entre deux caducées. Le bandeau intermé-

1. *Musée d'Alger*, p. 66 et pl. IV, 6.
2. De Vogüé, *C. R. Acad.*, 1888, p. 194. Waille, *Thèse lat.*, p. 83, pl. 36. Le musée d'Oran possède une stèle néo-punique provenant, dit-on, de Cherchel, mais qui est anépigraphe. Cf. *Musée d'Oran*, p. 14 [Pl. CCXL, 4.]

diaire est richement orné de chapelets d'oves et de perles, et de festons. L'étage supérieur est réservé au motif principal : sous un portique à colonnes attiques cannelées, un personnage, drapé dans de larges vêtements flottants, conduit à l'autel un taureau paré pour le sacrifice ; au-dessus, le croissant retombant sur le disque, emblème qui appartient en propre à Carthage. L'entablement, reposant sur les colonnes, est occupé tout entier par le globe solaire accosté de deux uraeus, flanqué de ces deux longues ailes qui le font ressémbler à un phalène dont les deux serpents figuraient les antennes. Enfin, dans le tympan, la main divine, ouverte se dresse entre deux disques bombés au centre, patères à ombilic, ou, simplement, gâteaux du sacrifice.

L'inscription, placée au sommet de la stèle dans un cartouche à triple moulure, est gravée au trait. Les caractères, peu profonds et assez peu distincts, sont de forme néo-punique. Les seuls mots restés lisibles sont les suivants [1] :

לאדן לב[ע]ל [2] א[ש נדר מל]קר[ת] ........[בן שפ]־
ט כשמא קלא ברכא

« *Au seigneur Baal, [vœu fait par Mel]qar[t] ......., [fils de Soffe]t, parce qu'il a entendu sa voix et l'a béni.* »

La stèle du musée de Cherchel diffère beaucoup des monuments votifs d'origine phénicienne, découverts dans la province de Constantine, et dont le style est purement africain [3] ; elle se rapproche des stèles de Carthage, où

1. Nous devons à M. Berger cette lecture, qui complète sur quelques points celle de M. de Vogüé.
2. Peut-être aussi אמן = Hammon.
3. *Musée de Constantine*, p. 25 sq., 81 sqq. et pl. II.

l'art grec exerce en général une influence prédominante; mais c'est surtout à la série si originale des stèles d'Hadrumète [1] qu'elle doit être comparée.

Il est difficile de la dater d'une manière précise. Elle semble cependant antérieure à l'occupation romaine en Maurétanie, et peut être contemporaine de l'inscription néo-punique, datée du règne de Micipsa, qui a été découverte à Cherchel dans la propriété Marcadal [2].

## 12. — BÉTYLE [3]

Provenance inconnue. Calcaire coquillier. Hauteur 0 m. 60, et, avec le socle, 1 mètre.

Pierre de forme ovoïde, terminée peut-être à l'extrémité supérieure, qui est brisée, par un léger renflement ou par un fleuron. Elle est garnie, à la base, d'un rang de larges feuilles lancéolées, et repose sur un socle auquel elle était rivée par un solide tenon en fer. Ce socle, dont l'existence n'a jamais été signalée, est octogonal, à huit pans trapézoïdaux. La face supérieure, beaucoup moins large que la base, lui est reliée par une large moulure concave, dont le profil rappelle celui des trapézoïdes figurés sur la stèle de Lilybée et sur les stèles d'Hadrumète [4].

La ressemblance que présente le monument ainsi reconstitué avec les deux célèbres bétyles de Malte,

1. Ph. Berger, Stèles trouvées à Hadrumète, *Gaz. Arch.*, 1884, p. 51 sqq., pl. VII.
2. Ph. Berger, *Inscription néo-punique de Cherchel en l'honneur de Micipsa*, *C. R. Acad.*, 22 juin 1888, et *Revue d'Assyriologie*, II, p. 35.
3. Waille, *Thèse lat.*, p. 84 [Pl. CCXL, 5.]
4. Cf. Berger, Stèles trouvées à Hadrumète, *Gaz. Arch.*, 1884, p. 51 sqq., 82 sqq. et planches VII et XII.

placés sur des piédestaux consacrés à Melkart par Abdosir et Osir samar [1], nous autorise à lui assigner un caractère religieux, à y voir une pierre sacrée, et non, comme on est tenté de le faire tout d'abord, une simple boule d'amortissement architecturale.

1. *C. I. Semit.*, 122 et 122 *bis*. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 79 et fig. 28, et Duruy, *Hist. des Romains*, VI, p. 385.

## III

# STÈLES PUNIQUES ET PUNICO-ROMAINES

### TROUVÉES EN TUNISIE

---

### 1. — MAKTAR[1]

*Calcaire.* — Stèles provenant toutes des ruines de Mactaris. Entières ou fragmentées, leur nombre s'élève en tout à 85. La plupart ont été recueillies au ravin d'Aïn-el-Bab. Quelques-unes proviennent des environs de l'arc de Trajan. D'un travail très grossier, mais purement africain, elles sont fort curieuses, et par les inscriptions néo-puniques qui y sont gravées, et par les figurations qu'on y remarque. Elles présentent en faible relief, non seulement les emblèmes et les sujets qui forment l'illustration habituelle des stèles votives et funéraires de l'Afrique : croissant, étoile, soleil, — qui, ici, est presque constamment dessiné avec une figure humaine ; — image de Tanit, femme tantôt habillée, les oreilles garnies de boucles d'oreilles, tantôt nue ; fidèle faisant le geste de l'adoration, personnage à longue robe, tenant à la main la palme ou la grenade ; pomme de pin, corne d'abondance ; mais aussi des représentations spéciales et

1. *Catalogue du Musée Alaoui*, par feu Du Coudray de la Blanchère et P. Gauckler, p. 62, nos 656 à 740.

caractéristiques : oiseaux buvant dans un vase, dauphins affrontés, C'est ce mélange, particulier à cette suite de stèles, et propre à la ville de Mactaris, qui constitue le grand intérêt de la série.

## 2. — DOUGGA, STÈLES DITES DE LA MANOUBA [1]

*Calcaire.* — Stèles votives [dites de la Manouba], encore incomplètement expliquées. La divinité n'est pas nommée. Dans les plus complets de ces reliefs, en avant d'un temple où se voit la personne divine, — si ce n'est pas le dédicant —, fréquemment supportée par des télamons, il y a le sacrifiant et la victime, qui est un taureau, ou celle-ci toute seule ; un registre inférieur représente une crypte qui renferme un Hercule, le plus souvent étouffant les deux serpents ; un registre supérieur, presque toujours constellé de trous d'insertion, où s'adaptaient sans doute des étoiles de métal ou d'autre matière brillante, figure le ciel, et l'on y voit, étagés, divers groupes divins, qui paraissent n'être que la Triade carthaginoise, avec Echmoun enfant pour dieu principal, habillée sous ses différentes formes puniques et gréco-romaines. La plupart de ces stèles sont garnies, presque partout, de trous d'insertion pour des clous d'applique, et portent, sur leurs arêtes, d'autres trous pour suspendre des ornements. Le groupe auquel elles appartiennent était assez nombreux, et, après avoir été presque tout entier rassemblé au Musée Khaznadar de la Manouba, a été dispersé en Europe. Il y en a un

1. [*Catalogue du Musée Alaoui*, p. 62-63.]

assez grand nombre à Londres, au British Museum, trois à Vienne, au Musée impérial, où elles sont demeurées après l'Exposition de 1873, deux au Louvre [1].

### 3. — AÏN BARCHOUCH, PRÈS DE MEDEINA [2]

Calcaire résistant et sonore. Quatorze ex-voto puniques, de l'époque romaine, trouvés ensemble. Type intermédiaire entre les stèles de la Manouba et celles de Maktar, à sommet triangulaire ou arrondi, anépigraphes, et présentant une série de figures et de symboles en bas-relief. Les plus complètes portent, dans le registre inférieur, sous une porte à linteau débordant ou un portique de temple à plafond orné de caissons, l'image de la divinité (Baal-Moloch ?) ; au-dessus, le dédicant, seul ou avec sa femme, drapés à la romaine, tenant à la main une palme, une *acerra*, une fiole, une *ascia*. A côté d'eux, souvent, un autel allumé sur lequel ils déposent un gâteau ou des grains d'encens. Au sommet, la divinité punique ou la tête du Soleil radié, enfermée dans un cercle ouvert en bas, qui se compose d'une tresse dont les cinq brins s'épanouissent aux deux extrémités, en forme de mains tenant des palmes, des fleurs, des oiseaux. Les figures accessoires sont très nombreuses, et varient d'une stèle à l'autre : canéphore, trinacrie, monstre chevauchant un dauphin, quadrupèdes à tête

1. Le tout semble provenir de Thugga (Dougga) ou des environs ; il en existe encore une dans cette localité (Saladin, *Nouvelles arch. des Missions*, II, pl. II ; La Blanchère, *Douze stèles votives du Musée du Bardo*, *Bibliothèque d'archéologie africaine*, fasc. I, p. 31 et suiv. Cf. pl. III à VI.

2. [*Catalogue du Musée Alaoui*, p. 64.]

humaine au sommet du dos (peut-être les Dioscures), dauphins, colombes, caducée, palmes, pommes de pin, croissant montant, disque radié, image symbolique de Tanit, vases et rhytons. Quelques stèles portent des trous d'insertion, comme celles de la Manouba. Hauteur variant de 0 m. 45 à 1 m. 20. La largeur est à peu près constante, de 0 m. 40 à 0 m. 50; l'épaisseur est de 0 m. 15 à 0 m. 20.

Fouilles du Service des Antiquités.

## 4. — TUBERNUC : DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU SANCTUAIRE PUNICO-ROMAIN [1]

Les travaux hydrauliques entrepris, en 1893, aux environs de Grombalia, par la Compagnie des eaux de Tunis, ont amené la découverte de onze stèles punico-romaines, à peu de distance de la prise d'eau d'Henchir-Tebernok (*municipium Tubernuc*), et à 200 mètres environ de la forteresse byzantine [2], décrite assez inexactement par Guérin. — Grâce au concours obligeant de M. Gazon, entrepreneur des travaux, j'ai pu les faire transporter au Musée du Bardo.

Ces monuments votifs, en pierre calcaire du pays, ont été trouvés presque à fleur de terre, serrés l'un contre l'autre et renversés, sur un point que rien ne signalait à l'attention, à part quelques vestiges insignifiants de maçonnerie : aucune trace de construction de quelque importance, ni même d'enclos. Ces ex-voto

1. [*Bulletin archéologique du Comité*, 1894, p. 295-303 (Cf. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1893, p. 202-203).]
2. [Pl. CCXLI.]

devaient donc être simplement groupés dans une sorte d'enceinte sacrée à ciel ouvert, autour d'un autel qui reste à découvrir, et le sanctuaire de Tubernuc devait ressembler à ceux que nous connaissons déjà dans la même région, ceux de Khanguat-el-Hadjaj et de Bou-Kourneïn, et, plus loin, celui d'Aïn-Tounga.

Voici la description de ces monuments [1] :

1. — Stèle triangulaire, légèrement arrondie au sommet, brisée en bas. Hauteur : 0 m. 50. Elle présente une figure symbolique, formée par la superposition de l'astre, du croissant montant et du tronc de cône, prolongé par deux bras qui se dressent en l'air, en se recourbant à angle droit. Au-dessous, à droite de l'inscription, est une palme ; à gauche, une barre verticale traversant deux disques, et ressemblant vaguement à une enseigne de légion. Le tout est tracé au trait simple. L'inscription est mal gravée, en caractères barbares de 0 m. 03 de hauteur.

STENIVS
QVARTIO
*Stenius Quartio.*

2. — Stèle rectangulaire, terminée en haut par un triangle écorné au sommet. Hauteur totale, 0 m. 60 ; largeur du rectangle, 0 m. 25 ; épaisseur 0 m. 10.

En haut, la figure symbolique de Tanit, triangle surmonté d'une tête, et muni de deux bras qui soutiennent en l'air le croissant montant. A gauche de l'inscription, une palme ; à droite, le nom du dédicant, en lettres hautes de 0 m. 055 :

1. [Pl. CCXLII-CCXLIII.]

DATVS

*Datus.*

3. — Stèle de forme à peu près rectangulaire, terminée en pointe au sommet. Hauteur totale, 0 m.60 ; plus grande largeur, 0 m. 20 ; épaisseur, 0 m. 12.

En haut, la figure symbolique de Tanit, tronc de cône surmonté d'un croissant renversé, qui occupe la place de la tête, et prolongé à droite et à gauche par deux traits à angles droits, soutenant le croissant montant, qui est ici presque fermé. Au-dessus, l'astre, sous la forme d'un disque renfermant une étoile. A gauche, une palme. Le tout est figuré au trait.

Au-dessous, l'inscription, dont les lettres, de forme barbare, sont réservées sur un fond évidé. Hauteur, 0 m. 04 :

M F V
RFANI
VSSAB
INVS

*M. Furfanius Sabinus.*

4. — Stèle de même forme que la précédente, mais brisée au sommet. En haut, l'image de Tanit.

Au-dessous, l'inscription au trait, en lettres hautes de 0 m. 04 :

FABIVS FABVLL
V S

*Fabius Fabull(i filius) v(otum) s(olvit)* ou *Fabullus.*

Sous l'inscription est creusée dans la pierre une petite niche cintrée, profonde de 0 m. 02.

5. — Stèle rectangulaire, arrondie au sommet. Hauteur, 0 m. 60 ; largeur, 0 m. 24.

En haut, l'image de Tanit, réservée sur un fond évidé. La déesse soutient de ses deux bras le croissant montant, surmonté de l'astre à six rayons. Au-dessous, l'inscription, grossièrement gravée au trait, en caractères hauts de 0 m. 035 :

IMILCHO
NISAZRV·F
*Imilcho Nisazru f(ilius).*

6. — Fragment de stèle, brisé de partout, large de 0 m. 16 et haut de 0 m. 33.

En haut, l'image de Tanit, se rapprochant plus de la forme humaine que les précédentes. La déesse soutient, de ses bras levés en l'air, le croissant montant. Devant elle, un personnage debout et nu tient de la main droite une longue palme.

Au-dessous, l'inscription, en caractères hauts de 0 m. 05. Le tout, au trait :

...EIVS MAX...
...*eius Max[imus].*

7. — Stèle triangulaire, haute de 0 m. 60.

En haut, le disque entouré de rayons ; au-dessous, deux palmes, inclinées sur une niche triangulaire profonde de 0 m. 15.

Enfin l'inscription, en caractères de 0 m. 045 :

ΓABVLL
*Fabull[us].*

Le tout, gravé au trait.

8. — Stèle brisée en haut et en bas, probablement de même forme que les précédentes. Hauteur du fragment, 0 m. 28 : largeur, 0 m. 28.

Inscription grossièrement gravée au trait, en caractères hauts de 0 m. 03 :

FABIVS
RV FINVS

*Fabius Rufinus.*

Au-dessous, niche cintrée, profonde de 0 m. 01, surmontée d'une haste verticale terminée par un ω renversé.

9. — Stèle rectangulaire à fronton triangulaire, haute de 0 m. 50, large de 0 m. 24. Le tympan, évidé, est encadré d'une triple moulure à profil droit.

Au-dessous, dans un rectangle également évidé, se détache en relief un croissant montant, qui domine l'inscription, gravée au trait en lettres de 0 m. 02 :

M
Q. AVFIDIVS
MELIOR
VO·S·L·ANI

*M? Q. Aufidius Melior vo(tum) s(olvit) l(ibens) ani(mo).*

10. — Stèle de même forme que la précédente, brisée en haut. Hauteur totale, 0 m. 60 ; largeur, 0 m. 30.

Dans le tympan, évidé et encadré comme précédemment, un croissant montant. Au-dessous, vase à deux anses recourbées, réservé sur un fond évidé ; il surmonte

l'inscription, gravée au trait dans un rectangle évidé, en caractères hauts de 0 m. 045 :

L·RODIENVS
CALLIVS
L Λ S

*L. Rodienus Gallius l(ibens) ani(mo) s(olvit).*

11. — Fragment de stèle analogue aux deux précédentes. Il ne subsiste que le fronton triangulaire et une partie de l'inscription. Hauteur, 0 m. 14 ; largeur, 0 m. 22 :

VELVS
ONVS
L·Λ

*...velus... onus... l(ibens) a(nimo).*

Dans le tympan évidé, losange en relief. Au-dessous, dans un cartouche évidé à queue d'aronde, l'inscription, gravée au trait, en caractères hauts de 0 m. 022.

En somme, malgré les différences que l'on peut relever entre les diverses stèles de Tubernuc, elles présentent de nombreux caractères communs, qui prouvent leur étroite parenté.

Leur forme générale est toujours la même : allongée et terminée en pointe au sommet, à peine dégrossie à la base, qui devait être enfoncée dans le sol.

Elles sont presque toujours d'une exécution absolument barbare, mais c'est précisément cette barbarie qui fait leur originalité et rend leur étude intéressante. Elles nous renseignent sur les croyances religieuses et les procédés artistiques d'une population ayant conservé son

individualité propre, et n'ayant encore subi qu'à un très faible degré l'influence romaine. Elles se distinguent, par là, des stèles votives d'Aïn-Tounga, du Bou-Kourneïn, de Khanguat-el-Hadjaj : contemporaines peut-être de ces divers monuments, elles leur sont antérieures en ce qui concerne l'histoire de la civilisation ; je les placerai plutôt sur le même rang que les stèles à légendes néo-puniques de Maktar, ou les stèles à légendes néo-puniques ou libyques de Dougga.

Les stèles de Tubernuc présentent à la fois un texte épigraphique latin et des attributs puniques.

Les inscriptions latines sont toujours très concises : elles ne mentionnent jamais le nom de la déesse à laquelle s'adresse l'ex-voto ; les plus explicites se bornent à la formule suivante : « Un tel a accompli son vœu volontiers. » Elles ne nous fournissent donc que des listes de noms, dont on ne peut tirer que des renseignements contradictoires, au sujet de la nationalité des dédicants.

Trois d'entre eux, en effet, ont les *tria nomina* : M. Furfanius Sabinus (3), Q. Aufidius Melior (9), L. Rodienus Gallius (10). Deux autres, dont les noms sont mutilés, ...eius Maximus (6) et ...velus ...onus (11), semblent devoir être rangés dans la même catégorie.

Deux dédicants n'ont que le gentilice et le surnom : Stenius Quartio (1), Fabius Rufinus (8). Un autre a romanisé son nom, Datus (2) n'étant que la traduction du nom punique Mattan. Le neuvième paraît indiquer sa filiation à la mode indigène : Fabius, fils de Fabullus (4). Enfin, parmi les deux derniers, Imilcho, fils de Nisazru (5) porte un nom punique, mais est fils de Berbère.

Par contre, les attributs figurés sur les stèles prouvent que la divinité à laquelle s'adressent les dédicants n'a rien de romain. C'est Tanit, la grande déesse punique, dont le culte n'exerce vraiment sa suprématie que dans l'intérieur même de Carthage, et s'efface progressivement devant celui de Baâl-Haman, à mesure que l'on s'éloigne de la métropole, à mesure aussi que le pays se romanise, et que Baâl-Haman se confond plus étroitement avec le Saturne romain.

L'image symbolique de la déesse elle-même apparaît au moins six fois, peut-être même, sept, sur les stèles de Tubernuc, et toutes présentent des attributs figurés qui se rapportent à son culte : le croissant, toujours montant ici ; l'astre, représenté par un disque radié ou par une rosace à six branches ; la palme, le vase à deux anses, le losange. En outre, trois stèles présentent, en leur milieu, une niche triangulaire ou cintrée, détail nouveau, que je n'avais encore relevé que sur une stèle très barbare dédiée à Tanit, et découverte à Dougga, en 1893, par M. le Dr Carton.

Ainsi, tandis que dans les sanctuaires déjà connus du Bou-Kourneïn, de Khanguat-el-Hadjaj, d'Aïn-Tounga, etc., les ex-voto portant des inscriptions latines s'adressent à un dieu déjà romanisé, Saturne, les stèles que nous publions ici, tout en présentant elles aussi des légendes latines, — réduites, il est vrai, à leur plus simple expression —, sont dédiées à une divinité purement nationale, Tanit, dont le culte semble s'être maintenu longtemps à Tubernuc dans sa forme primitive. C'est là ce qui fait l'originalité de ce nouveau sanctuaire, et ce qui lui assigne une place à part dans l'histoire des cultes africains.

L'étude de la série des stèles où se trouve figurée l'image de Tanit, présente, en outre, un réel intérêt : elle nous fait comprendre la genèse de ce symbole, et nous met sous les yeux le tableau très complet de ses transformations successives.

La figure n'est formée, à l'origine [1], que par la simple superposition de trois signes symboliques indépendants l'un de l'autre, l'astre, le croissant, le cône sacré, en dehors desquels elle n'existe pas.

Sur la seconde stèle [2], son individualité s'affirme déjà, et s'oppose à l'astre ou au croissant, qui reparaît au-dessus d'elle, et qu'elle soutient de ses bras.

L'image se perfectionne sur les stèles suivantes [3], perdant progressivement le caractère de symbole abstrait et de figure géométrique, pour devenir plus concrète et se rapprocher de la forme humaine. C'est ainsi que les rayons de l'astre, enfermé dans le croissant montant ou dans le disque, donnent insensiblement naissance aux principaux traits du visage.

La stèle 6, unique jusqu'ici en son genre, est la plus intéressante. Elle marque le dernier terme de l'évolution. Tanit est devenue ici une femme, revêtue, à ce qu'il semble, d'une longue robe, dont la présence n'a d'autre but que de justifier la forme conique que conserve le corps de la déesse. Devant elle, est figuré debout un second personnage, homme ou enfant nu, tenant une palme à la main. Peut-être a-t-on voulu représenter l'image du dédicant, sans qu'il faille attacher à cette

1. [Pl. CCXLII, 1.]
2. [Pl. CCXLII, 3.]
3. [Pl. CCXLIII, 5.]

particularité aucune portée plus générale. Peut-être aussi faut-il reconnaître, dans le personnage ainsi figuré, le fils de la déesse, celui qu'elle porte sur ses genoux dans les statuettes de terre cuite trouvées à Carthage. Tanit aurait donc été adorée sous la forme d'une déesse mère, analogue à celles de Phénicie et de Chypre.

Quoi qu'il en soit de cette dernière hypothèse et du problème qu'elle soulève, il résulte de l'examen des stèles de Tubernuc que les habitants de cette bourgade étaient restés fidèles sous la domination romaine, et alors que beaucoup d'entre eux portaient déjà des noms entièrement latinisés, au culte purement carthaginois de Tanit, sans paraître d'ailleurs se rendre un compte exact de la signification et de la valeur des signes symboliques dont ils ornaient leurs ex-voto à la grande déesse.

### 5. — BATTARIA (*Bija*) [1]

Les stèles suivantes, au nombre de 31, ont été trouvées par hasard, en piochant le sol dans un endroit que rien ne signalait à l'attention : aucune trace de construction de quelque importance, aucun vestige de maçonnerie. Elles étaient enfermées pêle-mêle dans une sorte de cachette, une *favissa*, analogue à celles où ont été découvertes les stèles punico-romaines de Tubernuc, les monuments votifs que le Dr Carton croit avoir appartenu à un sanctuaire primitif bâti sur l'emplacement du temple romain de Saturne à Dougga [2], et ceux qui ont

1. [P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les découvertes faites en Tunisie pendant les cinq dernières années* (*Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 370 et s.)]

2. Carton, *Le sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga*, p. 35 et suiv.

été déterrés tout récemment par M. Timon au cap Matifou, près des ruines de l'antique *Rusguniae*.

Elles n'étaient certainement pas en place, et nous n'avons aucune indication sur leur provenance. A-t-on voulu, en les jetant sans ordre dans un trou, en débarrasser un sanctuaire trop encombré, comme c'était l'usage en Grèce et à Rome? A-t-on eu l'intention de les soustraire aux atteintes des iconoclastes chrétiens, dans les derniers temps du paganisme africain ? La première hypothèse me paraît plus probable, sans que je puisse rien affirmer.

Les stèles de Battaria sont toutes du même style, et présentent entre elles des caractères communs qui prouvent leur étroite parenté.

Elles sont d'un travail absolument barbare, aussi grossières d'exécution que les plus grossières de Tubernuc et de Dougga. Il ne faudrait pas, d'ailleurs, en conclure que tous ces monuments votifs remontent à une haute antiquité : au contraire, ceux de Battaria sont certainement de l'époque romaine, puisque six d'entre eux portent des inscriptions latines ; je ne les crois même pas antérieurs au II^e siècle de notre ère. Ce sont des ex-voto de pauvres campagnards, sculptés dans la pierre du pays par un artiste indigène du cru.

Ils ont presque toujours la même forme : dalles épaisses de 0 m. 08 à 0 m. 015, allongées et terminées en pointe au sommet. La pierre, un calcaire de mauvaise qualité, qui s'écaille et se fend en tous sens, est à peine dégrossie ; elle semble taillée à coups de hache. Les inscriptions et les attributs symboliques sont gravés au trait avec une incroyable naïveté. C'est le comble de la laideur et de l'inexpérience.

L'inscription se borne à indiquer le nom du dédicant, au génitif ou au nominatif. Sur six noms, quatre se rapportent à des personnages de la même famille, les *Avianii*, deux d'entre eux ayant le même prénom.

Bien que portant tous, sauf un, des noms romains, les dédicants semblent bien être des indigènes. Aucun d'eux n'a les *tria nomina*.

Quant aux attributs figurés sur les stèles, ils n'ont rien de romain. La plupart sont de ceux que l'on rencontre le plus fréquemment sur les monuments votifs du culte punique. Ce sont : la palme (7 fois) ou les palmes géminées (10 fois) ; le croissant, toujours montant (15 fois) ; le triangle (8 fois) ; le disque simple (4 fois) ; le disque rayé en croix (5 fois) ; le disque à cercles concentriques (8 fois). L'image symbolique divine apparaît sur quatre stèles, chaque fois sous une forme différente. Le dédicant est figuré deux fois [1] ; sur trois autres ex-voto, l'on trouve un visage humain, qui peut aussi bien représenter le dédicant que la divinité sous sa forme anthropomorphique. — Deux stèles offrent des évidements en forme de niche, particularité assez rare, déjà observée cependant sur quelques monuments votifs de Tubernuc et de Dougga.

Le seul symbole qui apparaisse pour la première fois, à ma connaissance, sur une stèle punico-romaine, est une sorte de fer à cheval, fermé en bas et surmonté au sommet de cinq rayons (stèle 38). Je ne sais quelle signification lui attribuer.

1. Cf. la stèle de Tubernuc [p. 337, n° 6, et pl. CCXLIII, 6] qui représente le dédicant tenant une palme devant l'image de Tanit. L'hypothèse d'une représentation de la déesse mère, que j'avais émise très dubitativement, est définitivement à rejeter.

1. — Battaria. Stèle grossièrement équarrie, brisée en haut et en bas ; caractères hauts de 0 m. 015 :

D·AVIANII·F

*D(ecimi), Avianii f(ilii).*

2. — Battaria. Stèle grossièrement équarrie, brisée au sommet ; lettres hautes de 0 m. 04 :

C·AVIANI

3. — Battaria. Stèle triangulaire haute de 0 m. 35. En haut, un disque simple, puis un disque à trois circonférences concentriques ; un triangle représentant sans doute le cône sacré, et l'inscription suivante en lettres de 0 m. 035 :

C·AVIANI

4. — Battaria. Stèle rectangulaire à fronton triangulaire. Brisée en haut et en bas ; hauteur du fragment, 0 m. 28. Triangle enfermant un disque à trois circonférences concentriques. Au-dessous, en caractères hauts de 0 m. 04 :

M·AVIANI

5. — Battaria. Stèle triangulaire, brisée au sommet, hauteur 0 m. 30. Au sommet, croissant montant. Au-dessous, deux palmes, puis l'inscription en caractères onciaux, difficiles à lire, hauts de 0 m. 02 à 0 m. 025 :

[illegible]·CADIRIISS I

*Gadiressi.*

Nom indigène, à rapprocher du nom *Gaddir*, déjà connu[1].

6. — Battaria. Stèle à sommet arrondi. Hauteur, 0 m. 60. Au sommet, un triangle ; au-dessous, de gauche à droite, un triangle, avec un point au centre, un disque avec un point au centre, un croissant montant ; au-dessous, l'inscription suivante, en caractères hauts de 0 m. 025 :

FELICISSI
MV

*Felicissimu(s)*.

7. — Battaria. Stèle triangulaire. Hauteur, 0 m. 59 ; largeur à la base, 0 m. 35. En haut, l'image de Tanit, sans tête ; au-dessous, dans un encadrement formé d'un simple trait, le dédicant levant les deux bras avec le geste de l'orant, et tenant à droite une bandelette ou un gâteau ; à gauche, une palme. Pas d'inscription.

8. — Battaria. Stèle à fronton triangulaire. Hauteur, 0 m. 49. Au sommet, une figure ressemblant à un fer à cheval, radié avec six rayons. Au-dessous, le dédicant debout, la main gauche levée, les cinq doigts ouverts, la main droite tenant une palme. A gauche, un croissant montant ; à droite, une palme.

9. — Battaria. Stèle grossièrement équarrie, arrondie au sommet. Hauteur, 0 m. 70. En haut, le croissant montant ; au-dessous, l'image de Tanit ou le buste du dédicant, sans bras, entre deux palmes ; le tout encadré

1. Cf. de Vit, *Onomasticon*, *s. v.*

d'un trait, qui suit le bord de la stèle et reste ouvert en bas.

10. — Battaria. Stèle triangulaire, brisée en haut. Hauteur, 0 m. 50. Croissant montant. Tête du dédicant ou de la divinité, entre deux palmes. Au-dessous, deux disques à trois circonférences concentriques.

11. — Battaria. Stèle prismatique, arrondie au sommet, brisée en bas. Hauteur, 0 m. 39. En haut, une tête (Tanit ou le dédicant). Au-dessous, une grande palme.

12. — Battaria. Stèle grossièrement équarrie. Hauteur, 0 m. 53. En haut, un disque à huit rayons. Au-dessous, l'image divine entre deux palmes, le tout souligné par une barre horizontale.

13. — Battaria. Fragment brisé de partout ; hauteur, 0 m. 51. En haut, le croissant montant, avec trois étoiles. Au-dessous, de gauche à droite, fer à cheval radié à cinq rayons ; l'image divine, sans tête ; une palme.

14. — Battaria. Stèle allongée, à fronton triangulaire. Hauteur, 0 m. 60. Sur une ligne horizontale, à gauche, un trapèze, figurant peut-être un autel ; à droite, une palme.

15. — Battaria. Stèle grossièrement équarrie, arrondie au sommet, brisée en bas. Hauteur, 0 m. 35. En haut, deux triangles isocèles, l'un intérieur à l'autre ; au centre, un point. Au-dessus, deux lignes de points, parallèles aux côtés égaux du triangle. Au-dessous, autre triangle plus grand, avec point sur la bissectrice du sommet.

16. — Battaria. Stèle à sommet arrondi. Hauteur, 0 m. 45. Au sommet, un triangle isocèle. La bissectrice, partant de l'angle du sommet, est prolongée jusqu'à sa rencontre avec une barre horizontale, après avoir été coupée par une sécante oblique. De part et d'autre de cette ligne, sont deux disques à trois circonférences concentriques.

17. — Battaria. Stèle triangulaire, brisée au sommet. Hauteur, 0 m. 45. En haut, un triangle représentant le cône sacré. Au-dessous, disque à quatre circonférences concentriques, avec un point au centre.

18. — Battaria. Stèle à fronton triangulaire. Hauteur, 0 m. 25. En haut, le triangle ; au-dessous, disque à quatre circonférences concentriques.

19. — Battaria. Stèle triangulaire. Hauteur, 0 m. 65. En haut, l'astre, cercle rayé par deux diamètres se coupant à angles droits, puis le croissant montant. Au-dessous, grand disque à six circonférences concentriques, entre deux palmes. Au bas, ligne brisée, courant entre deux barres horizontales.

20. — Battaria. Stèle grossièrement triangulaire, brisée en haut. Hauteur, 0 m. 65. Encadrement formé d'un trapèze surmonté d'un triangle. Dans le triangle, un croissant montant. Dans le trapèze, un croissant montant, deux disques à trois circonférences concentriques. Deux palmes.

21. — Battaria. Stèle à fronton triangulaire, brisée

en bas. Croissant montant. Disque à trois circonférences concentriques. Deux palmes.

22. — Battaria. Stèle rectangulaire, brisée en haut et en bas. Hauteur, 0 m. 45. En haut, croissant monsant. Au-dessous, petit disque. A droite et à gauche, deux palmes.

23. — Battaria. Stèle rectangulaire, brisée au sommet. Hauteur, 0 m. 30. Disque avec un point au centre, et deux circonférences concentriques entre deux palmes.

24. — Battaria. Fragment brisé de partout. Hauteur, 0 m. 30. En haut, le croissant montant. Au-dessous, deux palmes.

25. — Battaria. Stèle rectangulaire, à fronton triangulaire. En haut, croissant montant. Au-dessous, palme entre deux barres verticales.

26. — Battaria. Stèle triangulaire. Hauteur, 0 m. 40. Croissant montant, large palme enfermée dans un trapèze.

27. — Battaria. Stèle triangulaire, très effilée. Hauteur, 0 m. 50. Largeur à la base, 0 m. 15. En haut, une palme. Au-dessous, un quadrillage en losange, limité par deux barres horizontales.

28. — Battaria. Fragment brisé de partout. Croissant montant. Deux circonférences concentriques, circonscrivant une croix.

29. — Battaria. Fragment brisé de partout. Deux circonférences concentriques, circonscrivant une croix.

30. — Battaria. Fragment brisé de partout. Croissant montant.

31. — Battaria. Stèle de forme pyramidale. Hauteur, 0 m. 45. Au sommet est ménagée une niche triangulaire évidée, profonde de 0 m. 025.

### 6. — MEDEINA [1]

Stèle néo-punique calcaire, trouvée entre le temple et le théâtre. Brisée en bas. Le sommet est arrondi. La stèle présente de nombreuses figures en bas-relief. En haut, le croissant montant, surmonté d'une hampe verticale, terminée par un anneau ; ce qui donne à l'ensemble de la figure l'aspect d'une ancre. Au-dessous, l'image symboliqúe divine, entre deux caducées ; puis, dans un médaillon circulaire, le buste du dédicant ; à droite et à gauche, deux cornes d'abondance ; au-dessous, un registre rectangulaire, avec six rosaces. Enfin, à la partie inférieure, subsiste le sommet arrondi d'une niche, où devait être figurée l'image du dédicant lui-même, comme dans les stèles d'Aïn-Barchouch, auxquelles ce monument votif ressemble beaucoup. Dans les écoinçons, à droite et à gauche de la niche, sont dessinées deux palmes.

Sur un autre fragment de stèle, est aussi figuré un croissant montant, surmonté d'une hampe à anneau, en forme d'ancre.

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 423.]

## 7. — UTIQUE[1]

Fragment de stèle votive punique, trouvée pêle-mêle avec les débris romains et byzantins.

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 448.]

## III *bis*

## NÉCROPOLES, STÈLES ET OBJETS DIVERS

---

### 1. — SOUSSE[1]

Lampe à queue forée, en terre rouge assez lourde. Coq en gros relief. Trouvée dans un hypogée ouvert au camp Sabatier, par M. le capitaine Choppard.

℟. Deux épis grossièrement figurés.

Parmi les autres objets intéressants de cette collection[2], je signalerai encore un acrotère en terre rouge, à mufle de lion, trouvé à Sfax ; une tête de statuette du dieu Bès, avec la langue pendante ; un *unguentarium* en os ou en ivoire ; une remarquable statuette de Vénus avec deux Amours, trouvée à Sousse, dans un hypogée du camp Sabatier (et ayant fait partie autrefois de la collection Balzan).

La collection municipale s'est enrichie d'un assez grand nombre de statuettes, intactes ou brisées, très intéressantes, découvertes au cours des travaux de voirie.

Près du nouveau cimetière catholique, fragments représentant le taureau de Dircé, maintenu à grand'peine par deux hommes, et foulant aux pieds un troisième personnage gisant à terre.

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 460.]
2. [Collection Dechizelle.]

Fragment; hauteur, 0 m. 10. Vieillard assis, le visage ridé, la barbe et les cheveux ras. Il est vêtu d'une courte tunique, relevée à la taille par une ceinture, et laissant à nu l'épaule droite. Les yeux et les sourcils sont indiqués par quelques touches de peinture noire.

Tête de Bès coiffé du *calathos*, avec deux *uraeus* dressés et dardant leur tête en avant. Hauteur, 0 m. 68.

Trouvés près de l'abattoir (don de M. Bordj). Statue de Vénus diadémée, se dépouillant de son manteau, et tenant la pomme dans la main gauche.

Africain monté sur un chameau, réplique de la statuette conservée au musée du Bardo.

Jeune garcon, vêtu d'une courte tunique, et monté sur un cheval.

Vieille femme assise, avec deux enfants à côté d'elle (fragment).

Buste de Bacchus, la tête penchée en avant, le bras droit relevé en arrière. Joli style. Provenance, Lemta. Don de M. J. Marino.

Statuette de Vénus dans une niche cintrée, soutenue par deux colonnes torses. La déesse nue, debout sur un piédestal, abaisse la main droite, et tient son manteau sur le bras gauche. Même provenance.

Statuette en terre grise, grossièrement modelée en quelques coups de pouce, rappelant, par son aspect barbare, les figurines trouvées à Chypre (Alambra), les terres cuites archaïques de la Béotie et de l'Attique ; assez analogue à la statuette de la collection Schmitter, au musée de Cherchel [1].

1. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 76 et figure [et note p. 324].

Moule à estampille, avec deux matrices. Hauteur, 0 m. 048. L'une circulaire, figurant une rosace (diamètre, 0 m. 075); l'autre rectangulaire (dimensions, 0 m. 03 × 0 m. 035). Des objets analogues sont conservés au musée Saint-Louis de Carthage.

## 2. — EL-ALIA (*Achulla*)[1]

M. Dominique Novak, de Mahdia, a découvert, en 1895, à El-Alia, une nécropole phénicienne inédite, du même type que celles de Mahdia, de Lemta et de Salakta, mais paraissant cependant plus ancienne. Voici les renseignements qu'il a bien voulu me donner sur les résultats des fouilles, qu'il a pratiquées en 1895-1896, dans cette nécropole[2].

Les tombeaux phéniciens d'El-Alia sont creusés en plein roc; ils se composent d'un puits d'accès et d'une chambre.

Le puits est souvent muni d'un escalier, de hauteur et de forme variées; parfois, l'escalier manque. Le fond du puits est ordinairement horizontal et plan, parfois légèrement incliné vers la chambre.

Dans certains cas, le sol de la chambre est de niveau avec celui du puits; la chambre est alors précédée d'un petit corridor. Généralement, elle est plus basse que le puits.

La porte est fermée par un mur de moellons et d'ar-

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 464.]

2. [D'autres recherches ont été entreprises, à la demande de la Direction des Antiquités, par M. Novak dans les Nécropoles puniques de Salakta, d'El-Alia et de Mahdia. (*Compte rendu de la marche du service en 1896*.)]

gile, ou simplement de pierres sèches, qui ont laissé la terre filtrer par leurs interstices. Deux portes seulement étaient fermées par de grandes dalles, appliquées contre la paroi extérieure.

Les chambres sont de simples caveaux rectangulaires, ayant les dimensions habituelles, larges de 1 m. 80 à 2 mètres, profondes de 2 mètres à 2 m. 20, hautes de



1 m. 60 environ. Une seule chambre présente une niche pour la lampe.

Les squelettes sont déposés sur le sol ; les os des bras et des jambes sont réunis quatre par quatre. Beaucoup sont teints en rouge. Il en est de même d'un crâne assez bien conservé, recueilli par M. Novak. Il semble donc qu'il y ait eu incinération, ou, tout au moins, décharnement, avant la mise au tombeau.

Le mobilier funéraire est généralement très pauvre. Les poteries présentent des formes archaïques ; elles se rapprochent beaucoup, comme façon et comme couleur, des poteries trouvées dans les *tumuli* qui abondent aux environs d'El-Alia. Les lampes sont du type protopu-

nique, écuelle à bords relevés, ou du type rhodien, en terre grise, à couverte noire, vernissée, sans ornements; parmi ces dernières, il en est qui atteignent de très grandes dimensions. Une douzaine d'amphores présentent des estampilles ou marques de fabrique; les plus simples se composent de un ou plusieurs cercles ou rectangles; d'autres offrent une ou deux lettres puniques en relief; les estampilles les plus curieuses, dont je donne ci-dessus les dessins, calqués sur les originaux, reproduisent chacun en petit la forme d'une jarre. C'est là une série unique, dont je ne connais pas, jusqu'ici, d'analogue en Afrique.

D'autres amphores cinéraires, découvertes dans des caveaux, portent, sur le col et sur l'épaule, les marques suivantes, tracées au pinceau :

1° col : F; épaule : A.

2° col : IΦ.

M. Novak a découvert, en outre, dans la nécropole qu'il a fouillée, quatre stèles puniques sur tuf, du type le plus barbare, ornées de dessins qui figurent :

1° Dans un encadrement rectangulaire, un homme nu, les bras abaissés, en relief sur le fond évidé;

2° Une femme, figurée dans la même attitude, vêtue d'une longue tunique tombant jusqu'aux pieds;

3° La figure symbolique divine, entre un caducée, à droite, et une hache (?), à gauche; au-dessus, le croissant montant. Largeur du fragment, 0 m. 18; hauteur, 0 m. 20;

4° La figure divine, entre un caducée et une haste verticale. La tête de l'image est un disque radié, ce qui prouve bien son caractère de pur symbole.

Enfin, dans un tombeau assez riche, dont le mobilier complet est exposé aujourd'hui dans une vitrine du musée du Bardo, M. Novak a découvert une curieuse idole en tuf, haute de 0 m. 15. C'est une pierre conique, représentant un buste de divinité féminine, sans les bras, dont les traits grossièrement figurés sont cependant très reconnaissables.

M. Novak a découvert aussi, à El-Alia, un grand souterrain creusé dans le rocher, et qui semble aller de la mer à la citadelle. La coupe de ce conduit est, à peu près, celle d'une carafe. La hauteur, à la voûte, est de 1 m. 65; la largeur, à la base, de 1 m. 65 également. Il est éclairé, de 5 en 5 mètres, par des regards percés à travers la couche supérieure de rocher, qui a une épaisseur de 1 m. 20 environ.

### 3. — LEMTA (*Leptiminus*)[1]

La nécropole la plus intéressante et la plus riche de Lemta est celle qui est située au sud de l'amphithéâtre, au lieu dit « Henchir-Meskral ».

Elle a été découverte en 1895, par MM. les capitaines Hannezo et Molins, du 4e tirailleurs, qui ont donné la liste des trouvailles qu'ils ont faites à cet endroit, dans le compte rendu de leurs fouilles à Lemta[2].

La nécropole d'Henchir Meskral remonte aux premiers temps de l'occupation romaine ; aucun indice extérieur, pierres ou pans de murs maçonnés, ne dévoile son existence dans les champs, parsemés d'oliviers, qui entourent

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 467.]
2. *Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 290 et suiv.

le village de Lemta. Il n'y a pas de tombes, mais des couches superposées de cendres et d'ossements, auxquels est mélangé le mobilier funéraire. Les objets recueillis dans cette nécropole sont tous d'une très bonne époque : ce sont des plats, coupes et tasses, en terre rouge foncée, vernissée, avec estampille au fond ; des urnes à ossements, en terre cuite ou en plomb. Quelques objets de métal, miroirs ou annelets de plomb aplati, tels que ceux que l'on a découverts en grand nombre au Kef et à Bulla Regia ; une extraordinaire abondance de fioles à parfums, en terre ordinaire, souvent teintées de couleur rose ou bleu clair ; quelques figurines, représentant Vénus ôtant son manteau, ou tenant la pomme ; enfin, des lampes rhodiennes et romaines.

Les lampes rhodiennes, en terre calcinée, noire ou grisâtre à couverte vernissée noire, présentent des formes variées, souvent très ornées, s'éloignant plus ou moins du type habituel aux nécropoles punico-romaines d'Afrique.

### 4. — SOUSSE. LAMPES ET STATUETTES DE LA COLLECTION MUNICIPALE [1]

Parmi les lampes non signées de la collection, quelques-unes m'ont paru intéressantes :

Un fragment représentant la déesse Isis, la tête voilée et surmontée d'une étoile ? affectant la forme d'une croix grecque, particularité dont je ne connais pas d'autre exemple. La déesse porte l'étole passée en travers du buste, de l'épaule gauche à la hanche droite, attribut

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 269-270.]

assez rare ; elle abaisse la main droite, qui tient la *situla*, vers un personnage aujourd'hui disparu, sans doute Harpocrate, et brandit le sistre de sa main gauche, ayant à son côté Anubis, qui tient la palme et le caducée.

Une autre lampe, en terre rouge et à queue forée, représente Isis debout, levant le sistre de la main gauche, et la main droite, tendue en avant, tenant un attribut indistinct.

Parmi les autres sujets, je ne citerai que les suivants : tête de Vénus diadémée ; Vénus sortant du bain ; Ganymède et l'aigle ; tête de Sérapis ; Hélios et Caelestis, se faisant face.

Enfin, la collection municipale possède deux statuettes intéressantes du dieu Bès, récemment trouvées dans les travaux de la route qui passe entre le camp et le rempart de la ville ; elles sont à rapprocher des statuettes analogues, également découvertes à Sousse, et conservées aujourd'hui au musée du Bardo.

La première est haute de 0 m. 20 ; elle est intacte, ou peu s'en faut. Le dieu est debout, tirant la langue, levant la main droite présentée la paume en dehors, et appliquant la main gauche sur son ventre énorme. Il est à demi nu et porte une large ceinture brodée ; la tête est surmontée, comme d'ordinaire, d'une palmette. Traces de peinture bleue, rose et blanche ; par derrière, trou d'aération rond ; la base est creuse.

La seconde statuette est plus petite ; elle est brisée en haut et en bas, ce qui est d'autant plus regrettable qu'elle est mieux modelée que la première. Hauteur du fragment, 0 m. 10 ; il ne subsiste que le tronc, entièrement nu, à l'exception d'une ceinture qui voile mal la nudité

du dieu. Trou d'aération rond, en arrière. Traces de peinture rouge, bleue et blanche.

### 5. — DEUX INSCRIPTIONS PUNIQUES

*Découvertes à Hammam-Zouakra (Thigibba) et à Henchir-Mided (Mididi).*

(Note de M. Philippe Berger.)[1]

M. le lieutenant Denis, du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, a également découvert, à Hammam-Zouakra (Thigibba) et à Henchir-Mided (Mididi), deux inscriptions néo-puniques, dont [M. Gauckler] a adressé les estampages à la Commission.

Nous donnons ici la transcription et la traduction de ces inscriptions, en les faisant suivre de la notice dont M. Denis a accompagné leur envoi :

1° *Henchir-Hammam-Zouakra.*

☪

טענא עבן ז לתצב־
לע בת מתן בן ברך בן
בעל·ש . . . . . . . . . . .

« A été érigée cette pierre pour Tasbela, fille de Mattan, fils de Barac, fils de Baal. . . »

« Cette inscription gisait à l'entrée d'un dolmen, sur la rive gauche de l'Oued-el-Hammam. A côté des monuments mégalithiques voisins, j'ai trouvé quatre stèles anépigraphes, encore en place ; elles sont triangulaires à la partie supérieure, et n'ont, pour tout ornement, qu'un petit triangle gravé en creux, haut de 0 m. 03 et mesu-

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1893, p. 72, 73].

rant 0 m. 015 à la base. Une autre stèle est décorée de deux petits cercles, surmontés d'un croissant en relief ; l'espace ménagé pour l'inscription est resté en blanc. »

2º *Henchir-Mided.*

.........[ען בן] ערב
[ש]מא קלא בר[כא]

« ...[an, fils d']Arab ; il a entendu sa voix et l'a béni. »

« Ce fragment d'inscription se trouvait à une centaine de mètres au nord du petit édifice, en forme de temple, qui est encore debout, et que Guérin, et tous ceux qui sont venus après lui, ont appelé un mausolée. »

Cette seconde inscription n'est pas funéraire, comme les précédentes, mais votive ; ce qui concorde bien avec l'indication topographique, très justement relevée par M. le lieutenant Denis.

La dernière ligne, qui contient la formule finale, est seule lisible ; les deux dernières lettres, כא, qui manquent, peuvent se restituer avec une entière certitude.

A la fin de la ligne 1, on voit encore un nom propre, que nous lisons *Arab* (ou *Oreb*) ; peut-être la comparaison de la ligne 2, à laquelle manquent deux lettres, engagerait-elle à supposer, ici aussi, une lacune de deux lettres et à lire ערב[על] = *Arb*[*aal*].

Ces deux dernières inscriptions nous apportent la preuve de l'existence d'un foyer punique, à l'époque romaine, dans deux localités qui n'avaient fourni jusqu'à présent aucun texte de cette catégorie. Il faut espérer que de nouvelles découvertes viendront confirmer les résultats des recherches de M. le lieutenant Denis.

IV

# DÉCOUVERTE

# D'UNE NOUVELLE NÉCROPOLE PUNIQUE

## A BORDJ-DJEDID [1]

Le surveillant de la Direction des Antiquités à Carthage, Ali-el-Gheriani, chargé par moi d'effectuer quelques sondages aux environs de Bordj-Djedid, a découvert une nouvelle nécropole punique, sur un plateau rocheux situé au nord-est de la batterie d'artillerie, dans un terrain appartenant à un indigène et entièrement inexploré jusqu'à ce jour [2].

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1898, p. 171-173.]

2. [A propos de la nécropole punique de Bordj-Djedid à Carthage, M. Ph. Berger, annonçant la découverte d'une inscription, s'exprime en ces termes, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. V, fasc. 1.

« Carthage, qui depuis si longtemps nous inondait d'ex-voto fastidieux et monotones, vient enfin de nous livrer une inscription punique d'un réel intérêt; c'est la dédicace de deux sanctuaires à Astarté et à Tanit, contenant des indications détaillées sur leur construction, ainsi que l'énumération des magistrats sous lesquels cette œuvre a été accomplie.

« Cette nouvelle découverte provient d'un quartier de Carthage peu exploré jusqu'à présent. Au mois de novembre dernier, le directeur des antiquités et des arts en Tunisie, M. Paul Gauckler, était informé de l'existence d'une nécropole punique au bord de la mer, non loin du fort appelé Bordj Djedid. Mû par un sentiment auquel il faut rendre hommage, il s'effaça devant le Père Delattre, qui explore avec tant de bonheur et de persévérance depuis de longues années, le sol de Carthage, et lui laissa le soin de fouiller cette nouvelle nécropole. Depuis lors, elle n'a pas cessé de fournir un riche butin archéologique, non pas, sans doute, d'une époque très reculée, si l'on en juge par les quelques fragments d'inscriptions puniques qu'on y a découverts, mais très riche, très varié, et certainement antérieur à la prise de Carthage par les Romains. »]

Le plateau forme falaise du côté de la mer, qu'il domine à pic d'une dizaine de mètres : les tombeaux sont creusés dans le tuf à des profondeurs variables, et se répartissent en deux catégories : tombes à auges, presque à fleur de terre ; caveaux s'ouvrant au fond d'un puits

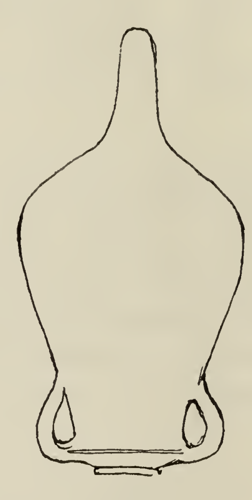


Fig. 1.

rectangulaire, de profondeur variable, mais souvent considérable, et taillés en plein roc.

Le premier tombeau de cette seconde catégorie, ouvert par Ali-el-Gheriani, était occupé par un squelette, très décomposé, entouré des objets suivants : deux soucoupes du type habituel ; deux fioles à panse sphérique, décorée de zones rougeâtres ; trois amphores, d'une forme particulière, qui n'a jamais été rencontrée dans la nécropole de Douimès (fig. 1) ; deux lampes du type protopunique, soucoupe pincée en trois endroits sur les bords, pour déterminer deux becs : l'une de ces lampes, au lieu d'être plate, a le fond sphérique, et offre, par con-

séquent, une variante inédite d'un type très connu ; trois monnaies de Carthage en bronze, offrant au revers la tête de cheval ; une belle lampe rhodienne, sans queue et sans aileron, à bec allongé et arrondi, en terre rose à couverte vernissée noire.



Fig. 2.

Dans les tombes voisines ont été trouvées diverses fioles, soucoupes ou jarres, de formes analogues : deux lampes protopuniques, ornées de dessins brun foncé ; une stèle à bas-relief, du type si connu des stèles faussement dites à Tanit, et dont le caractère funéraire, et non pas votif, a été démontré par la découverte du tombeau punique de Teboursouk ; un beau scarabée en sardoine, présentant sur sa face inférieure un sphinx ailé, accompagné d'un disque.

M. l'adjudant d'artillerie Cellerier, gardien de la batterie de Bordj-Djedid, dont l'attention avait été attirée par les sondages d'Ali-el-Gheriani, a découvert de son côté, à peu de distance des tombes précédentes, et en pleine terre : un petit ossuaire, en calcaire de Keddel, qui renfermait des ossements, sans aucun mobilier funéraire, et deux fort belles têtes de statuettes gréco-puniques, d'un excellent style. La première (fig. 2), en terre rouge (hauteur du fragment, 0 m. 16), représente une femme coiffée du polos, et dont le visage se détache sur une sorte de disque, destiné peut-être, quoique cela me semble fort douteux, à figurer un voile tombant du sommet de la tête. Les traits du visage sont réguliers, le profil est grec. Les cheveux sont répartis en deux bandeaux, à plusieurs étages de bouclettes, séparés par une raie médiane ; les oreilles sont ornées d'un grand croissant, auquel est accrochée une pendeloque ionique.

La seconde tête, plus endommagée que la précédente (hauteur du fragment, 0 m. 13), reproduit le même type avec de notables variantes. Elle est en terre noire, recouverte d'un enduit peint. Elle est encadrée d'un voile étalé, qui tombe en arrière du sommet de la tête, couronnée du polos ; les oreilles n'ont pas de pendants.

En résumé, l'intérêt des premiers objets trouvés, dans les quelques sondages qui nous ont permis de reconnaître et de déterminer l'étendue de cette nouvelle nécropole punique, suffit à prouver l'importance de ce gisement, jusqu'ici inconnu, d'antiquités carthaginoises.

---

V

# NÉCROPOLE DE THAPSUS[1]

J'ai visité récemment à Mahédia le chantier de fouilles de MM. Novak et Épinat, et j'ai pu étudier sur place, grâce à leur obligeance habituelle, tous les résultats de leurs travaux. Voici, en attendant le compte rendu complet et détaillé que je leur ai demandé de rédiger pour la Commission de l'Afrique du Nord, un exposé sommaire de ce qui m'a paru présenter le plus d'intérêt dans leurs trouvailles :

La nécropole punique de Thapsus s'étend au nord-ouest du promontoire qu'occupait la ville antique, sur les premières pentes du cordon littoral rocheux qui borde toute la côte du Sahel tunisien, et forme comme un bourrelet, séparant la mer du bas pays avoisinant. Ce cordon se compose de dunes de sable solidifiées, et transformées en un tuf compact et serré ; belle pierre aussi blanche et aussi tendre que la craie, et qui possède en outre le grand avantage de devenir d'autant plus dure et plus résistante, qu'elle reste plus longtemps exposée au contact de l'air. Les collines, où le tuf affleure, comme sur la côte du Sahel tunisien, présentent donc les conditions les plus favorables à l'établissement de nécropoles souterraines, telles que celles des Carthaginois. Le cime-

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1899, CCVII-CCXI.]

tière punique de Thapsus ne diffère guère, comme dispositions générales, de ceux des villes voisines de Monastir et de Lemta, au nord, de Mahdia, de Salakta et d'El-Alia, au sud, qui remontent à la même époque (IIIe et IIe siècles avant notre ère).

Les tombeaux se composent presque tous d'un puits rectangulaire ou carré, toujours beaucoup plus large qu'à Carthage, et peu profond, 2 ou 3 mètres au plus; contre une des parois est ménagé un escalier fort étroit, de cinq à sept marches. Sur la paroi opposée à celle de l'escalier, ou, par exception, sous l'escalier lui-même, s'ouvre la porte du caveau, fermée par une grande dalle. Le sol de la chambre funéraire est ordinairement à un niveau plus bas que celui du puits : on y descend par une marche. La chambre est rectangulaire, plus large que profonde, avec ou sans niche; les parois sont, par exception, décorées de peintures très simples, simples bandes brunes, tracées horizontalement.

La nécropole romaine s'est superposée à celle des Carthaginois et s'est souvent enchevêtrée avec elle, de telle façon que le départ est presque impossible à faire entre ce qui appartient aux premiers et aux nouveaux occupants d'un même tombeau.

Plus de cinquante caveaux ont été trouvés violés, remplis de terre ou de sépultures romaines. Quatre, au contraire, étaient parfaitement intacts. Le plus riche contenait :

Des vases de fabrication locale, punique; une grande amphore, placée près de l'entrée; deux vases, du type dit *bazzoula*; deux cruches à une anse; quatre *unguentaria* du type ordinaire en fuseau; deux plats; une tasse;

des godets à fard. Le tout en terre jaunâtre, bien cuite, parfois décorée de bandes et de touches brunes tracées au pinceau ;

Des vases plus fins, peut-être aussi de fabrication locale, mais imitant les vases d'importation. Terre brunâtre, très mince, légère et résistante ;

D'autres vases d'importation italo-grecque (Sicile et Grande Grèce). Terre rose vif, très fine et d'un grain serré, n'apparaissant avec sa couleur naturelle qu'au revers des vases, partout ailleurs revêtue d'un enduit vernissé noir très brillant, très résistant. Ornementation très sobre, formée de palmettes estampées ou de stries ;

Trois lampes delphiniformes : deux sans anses, en *bucchero*, avec granules et rinceaux sur le disque ; la troisième aussi en *bucchero*, avec anneau de suspension vertical et strié, décor perlé sur le disque, tête de Pan à la naissance du bec. Une quatrième lampe affecte la forme d'un fer à cheval, en terre rouge, avec une tête d'éléphant figurée en fort relief sur le disque ;

Quelques objets de métal, dont une belle fibule en bronze, intacte ;

Une figurine de terre cuite, de fabrication probablement alexandrine et de style grec. Elle représente Orphée debout, jouant de la lyre. Le musicien est vêtu à la mode asiatique, du pantalon recouvrant les jambes jusqu'aux chevilles, d'une longue robe à demi-manches, sur lesquelles retombent par-devant les deux bandes d'une sorte de pallium, d'un collier au cou, et d'un bonnet phrygien, posé sur de longs cheveux bouclés, qui encadrent le visage au profil hellénique. Pas de traces de peinture. Trou d'évent en arrière. Hauteur, 0 m. 18.

Les autres caveaux renfermaient de nombreuses lampes et poteries, présentant toutes les formes caractéristiques des premiers siècles avant notre ère, et identiques à celles des nécropoles voisines de la nécropole de Bordj-Djedid à Carthage, de celles de la côte algérienne, et notamment de Gouraya (Gunugus). La seule pièce vraiment originale est un vase en forme de gourde ovale, reposant sur trois protubérances à la base, et muni d'un goulot au sommet. Il représente un rat, en terre fine rose vif, avec décor vernissé noir, tracé au pinceau, figurant les traits caractéristiques de la bête, tête et queue, et sur le corps des feuilles d'eau et une palmette d'un dessin élégant.

Les tombeaux romains, trouvés dans les caveaux ou dans les puits, ne présentent aucune particularité digne d'être notée. Ce sont généralement des auges maçonnées, recouvertes d'un toit en dos d'âne formé de tuiles ou de briques. Ils renfermaient, outre quelques lampes circulaires, avec ou sans queue, de fabrication romaine, plusieurs statuettes, d'un style infiniment moins pur que celui de l'Orphée, et semblables à celles que l'on a retirées en grand nombre des tombeaux de Sousse, de Monastir, de Lemta :

Une Vénus diadémée, debout à côté d'un Amour;

Un enfant à cheval, vêtu de la chlamyde (deux exemplaires) ;

Un torse de statuette de Vénus pudique.

Les objets les plus importants, découverts jusqu'ici à Thapsus, sont deux cippes en pierre calcaire, qui ont été trouvés, non pas dans les caveaux, mais sur la terre qui comblait le puits d'accès. Il me paraît évident que

ces cippes formaient la partie intérieure et saillante de la tombe — le fait se produit quelquefois pour les tombeaux de Bordj-Djedid, à Carthage ; dressés verticalement dans le champ de repos, au niveau du sol naturel, ils désignaient l'orifice du puits comblé, qui interceptait l'accès du tombeau, après avoir servi de passage pour y déposer les morts.

Ces deux monuments présentent beaucoup d'analogie avec ceux que l'on a découverts dans les tombeaux puniques de Sardaigne, et dont j'ai eu l'occasion d'étudier récemment quelques spécimens au musée de Cagliari, notamment les cippes de Tharros publiés par Spano[1]. Ils ne doivent en aucune façon être confondus avec les petits autels dits « brûle-parfums », de type égyptien, qui, dans les nécropoles carthaginoises les plus anciennes, marquent, au-dessus du sarcophage, l'emplacement de la tête du mort. Il faut, au contraire, les rapprocher de la série des mausolées à sommet pyramidal, dont la force architecturale reproduit encore à l'époque romaine, et avec des dimensions grandioses, mais d'une façon très fidèle, le petit cippe carthaginois primitif.

L'un de ces cippes est monolithe. Il se compose d'une base rectangulaire massive, à peine épannelée, destinée vraisemblablement à être dissimulée dans la terre ; d'un dé allongé, plus mince ; d'une table à rebord saillant, surmontée d'un pyramidion. Hauteur totale : 0 m. 80.

L'autre cippe me paraît avoir été composé de deux

1. *Bullettino*, II, p. 26. Ils sont reproduits dans l'*Histoire de l'Art*, de MM. Perrot et Chipiez, III, p. 235, fig. 173, 174, 175.

pièces, qui ont été trouvées séparément : le cippe proprement dit, dans le puits d'un tombeau ; la base, à peu de distance de l'orifice, dans un gourbi arabe.

La base, rectangulaire, affecte la forme spéciale d'un tronc de pyramide, haut de 0 m. 32, ayant à la partie inférieure 0 m. 63 de long sur 0 m. 38 de large, et, au sommet, 0 m. 68 sur 0 m. 35. La face inférieure présente quatre trous de scellement, le sommet, deux seulement ; leur axe est dirigé dans le sens de la longueur en bas, de la largeur en haut. La base était donc placée sur une table en pierre, et supportait elle-même un cippe, qui lui était relié par des goujons de métal. Ce petit monument est probablement celui qui a été retrouvé, à peu de distance de la base, par MM. Epinat et Novak. Nous ne pouvons malheureusement pas le prouver en toute certitude, car les goujons encastrés dans le cippe ont fait éclater la pierre en se rouillant, et la partie inférieure manque.

Le cippe, légèrement pyramidal et terminé au sommet par un pyramidion, présente des moulures de profil tout égyptien, notamment la gorge qui soutient la table supérieure.

Base et cippe sont taillés avec le plus grand soin, dans deux blocs de tuf jaune à grain très fin.

M. A. Épinat a bien voulu offrir au musée du Bardo ce curieux monument, le premier de ce type découvert en Afrique. Les fouilles, interrompues par le mauvais temps, reprendront au printemps, avec une subvention de la direction des Antiquités, et tout porte à croire qu'elles amèneront de nouvelles trouvailles, au grand bénéfice de nos collections d'archéologie punique.

# VI

# NOTES DIVERSES (*Bulletin archéologique, 1899-1900*).

---

### 1. — INSCRIPTION TRILINGUE [1]

DÉCOUVERTE A HENCHIR-ALAOUIN, PRÈS D'OUDENA

(communiquée par M. Gauckler)

(Note de M. Ph. Berger.)

M. Ph. Berger, chargé d'examiner la photographie d'une inscription trilingue, latine, grecque et néo-punique [2], découverte à Henchir-Alaouin, près Oudena, et envoyée par M. Gauckler, communique à la commission le résultat de son examen :

Le texte doit être établi comme il suit :

Q. MARCI*us*
PROTOMACVS *medicus*
FACTA · IM · COS · M
ΚΟΥΙΝΚΤΟΣ ΜΑΡΚΙΟς πρωτο
ΜΑΧΟΣ ΗΡΑΚΛΕΙΔΟυ ἰατρος

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1899, CXXXVI.]
2. [N. B. Cette trilingue, donnée au musée du Louvre par Gauckler (salle punique), a été l'objet des travaux suivants : Ph. Berger et R. Cagnat, *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1899, p. 48-54, p. 166 et suiv. ; Clermont-Ganneau, *ibid.*, p. 133 ; Lidzbarski, *Ephemeris f. semit. Epigraphik*, I, p. 43-44 ; *Répertoire d'épigraphie sémitique*, n° 79.]

[המזבח] …

… [רפא ה] … [על]

La partie phénicienne se traduira ainsi :

[*Cet autel*] *ci a donné Quintus Marcius Proto-* [*macus, le médecin*]. *En l'an des suffètes Abdmelqart et Adoniba*[*al*].

Il semble résulter de la dernière ligne que la 3e ligne de l'inscription latine doit probablement contenir une date, correspondant sans doute à l'*anno suffetum*, de même, peut-être, que la fin de la seconde ligne de l'inscription grecque, ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣ étant la traduction régulière d'Abdmelqart. La lecture רפא « médecin » n'est pas certaine.

## 2. — DEUX STÈLES PUNIQUES [1]

### DÉCOUVERTES A DOUAR-ECH-CHOTT

(Fouilles du Service des Antiquités)

(Note de M. Ph. Berger.)

M. Berger lit un rapport sur deux stèles puniques, découvertes à Douar-ech-Chott dans les fouilles de la Direction des Antiquités :

La première, très mutilée, portait au verso de l'inscription une fasce ondulée, au-dessous, une torsade ; en bas, une Tanit, accompagnée à gauche de la main levée. L'inscription a presque entièrement disparu.

1 [לרבת לתנת פן בעל ולאדן לבעל]

2 … [י] · · · [ז] … [שת]

3 …

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1899, CXXXVI-CXXXVII.]

La seconde est brisée en haut et en bas ; le haut de l'inscription seul a souffert :

1 [לרבת לתנת]
2 [illegible]
3 [illegible]
4 [illegible]
5 [illegible]
6 [illegible]
7 [illegible]

L'écriture est très négligée. — Ligne 3, המן est mis pour חמן, — Ligne 5, le patronymique מתרשבדא ne répond à aucun nom connu. On serait tenté de lire : מתר ש בדא = « Mator (fils) de Bodo », mais l'emploi du relatif ש entre deux בן est peu vraisemblable [1].

## 3. — DEUX EX-VOTO A TANIT [2]

(Rapport de M. Ph. Berger.)

M. Gauckler nous a envoyé deux nouveaux *ex-voto* à Tanit. Ils ont été trouvés tous deux au mois de janvier 1899 à Carthage, à cent mètres au Nord des ports, dans les fouilles de la direction des Antiquités.

N° 1. Sur une stèle fruste en haut et en bas, mesurant dans son état actuel 0 m. 165 de largeur et un peu

1. Pour Mator, cf. *Corp. inscr. semit.*, 137, et Hadrum. 9 (Euting), ainsi que *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 3086. — Je doute qu'on doive chercher dans le premier élément le nom du dieu Mithra.
2. [*Bull. archéol. du Comité*, 1899, CLI.]

plus de hauteur. L'inscription est complète. Au-dessus une rangée d'oves, au-dessous une ligne ondulée.

[illegible]
[illegible]
[illegible]

Les noms propres, *Hannon*, *fils d'Abdmelqart*, *fils d'Hamilcat*, ne donnent lieu à aucune remarque.

N° 2. Sur une stèle à fronton et à acrotères, brisée à la partie inférieure, haute de 0 m. 22, large de 0 m. 16. Dans le fronton au-dessus de l'inscription ; au-dessous .

[illegible]
[illegible]
[illegible]

Les noms, écrits avec une certaine hésitation, sont loin d'être clairs.

Ligne 2 : [ר]מפן. Le scribe avait d'abord écrit un ם auquel il a superposé un ר ou peut-être un נ. Le פ non plus n'est pas très satisfaisant. Le nom de *Remphan*, si c'est bien lui qu'il faut lire, fait penser à cet autre Ῥέμφαν, ou Ῥαίφαν, qui se lit dans le texte grec d'un passage célèbre et très obscur d'Amos, où il paraît désigner une divinité étrangère.

Ligne 3. La ligne commence par les trois lettres [נ]מפ, dans lesquelles on voudrait voir le commencement du nom Nâmph[amos]. Puis vient une interruption, suivie de quatre lettres, פמ[ו]ן ou פמ[ב]ן, placées plus haut

sur la ligne. Peut-être le scribe, ayant commencé trop bas, s'est-il interrompu et a-t-il repris la fin du nom. Il faudrait alors admettre une forme נמפבמין. »

4. — POCHES D'ARGILE DU BELVÉDÈRE [1]

M. Rutily a bien voulu me remettre une dizaine d'anses d'amphores recueillies [pendant qu'on exécutait des travaux de terrassement au parc du Belvédère] et présentant des estampilles de poteries puniques ou grecques, analogues à celles qui ont été déjà signalées par M. le D^r^ Carton. On sait que la colline du Belvédère est remplie de poches d'une excellente argile plastique, qui n'a cessé d'être utilisée par les potiers depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à l'époque actuelle.

5. — STATUETTES EN OS [2]

D'autres fouilles sommaires, entreprises par un agent du Service des Antiquités au bord de la route de la Malga à Sidi-bou-Saïd, au Nord de Damous-el-Karita, ont amené la découverte de quelques tombes maçonnées remontant à l'époque païenne, à en juger par le style des objets recueillis dans ces tombes : fioles à parfums en verre, lampes circulaires et sans queue, vaisselle en terre rouge à grain très fin. La trouvaille la plus curieuse est celle de toute une série de statuettes sur os, hautes de 0 m. 11 à 0 m. 12, tout à fait analogues à celle qui fut recueillie dans un tombeau de la nécropole punico-romaine de Lemta, par M. le capitaine Molins, et donnée par lui au musée du Bardo, où elle était jusqu'ici seule

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1899, CLV.]
2. [*Bull. archéol. du Comité*, 1899, CLVI.]

de son espèce. Ces statuettes, dont deux sont presque entières et plusieurs autres à demi brisées, représentent des Bacchantes tenant le thyrse et le canthare, et dansant, en proie au délire orgiastique. Elles sont d'un style hellénique très prononcé, malgré l'imperfection du travail, causée surtout par le peu de ressources plastiques qu'offrait la matière employée. Avec ces statuettes, ont été trouvés divers objets d'os tourné, fragments de flûte, fuseaux, tourillons, disques aplatis de faibles dimensions. Tout cela fait aujourd'hui partie de notre musée.

## 6. — TABLETTE EN PLOMB AVEC FORMULE D'IMPRÉCATION [1]

M. Berger, après un premier examen d'une plaque de plomb à inscription, recueillie dans les dernières fouilles de M. Gauckler, déclare que ce lui paraît être une de ces tablettes avec formules d'imprécation, comme on en a souvent rencontré dans les tombes d'époque romaine. Mais, dans le cas présent, l'inscription est punique et remonte à une antiquité assez reculée. C'est la première trouvaille qui nous permette de conclure à l'existence d'une coutume de cette sorte chez les Carthaginois.

## 7. — BIJOUX D'OR ET PLOMBS DE COMMERCE, TROUVÉS A CARTHAGE [2]

Le R. P. Delattre a communiqué au Congrès des Sociétés savantes, en 1898, une très intéressante notice sur *Le sable aurifère de la mer et une collection de plombs avec inscriptions, trouvés à Carthage.*

1. [*Bull. archéol. du Comité,* 1899, CLXIV.]
2. [*Bull. archéol. du Comité,* 1899, CLXXI-CLXXII.]

J'ai pu constater la parfaite exactitude de tous les renseignements contenus dans cet article, ayant eu l'occasion de recueillir, moi-même ou par mes agents, à diverses reprises, sur la plage resserrée qui s'étend au pied de la colline escarpée de Bordj-Djedid, de menus débris de bijoux d'or, très variés de forme, de grandeur et de caractère : tiges, crochets et torsades, chaînettes et pendeloques, globules et olives, perles, chatons, et enfin deux anneaux d'or. Le premier, une bague d'enfant, petite et légère, a 0 m. 012 de diamètre, et pèse 0 gr. 8 : c'est un anneau plat, s'élargissant au sommet pour former un chaton, sur lequel est sommairement gravée au trait une palmette grossière. Le second, au contraire, est une véritable œuvre d'art. Il pèse 1 gr. 2 et a 0 m. 016 d'ouverture. L'anneau proprement dit est une tige d'or assez mince, et large de 0 m. 015 seulement ; le chaton est beaucoup plus épais (0 m. 015) [?] — c'est un ovale de 0 m. 009 de longueur et de 0 m. 007 de largeur. Il présente, ciselée en plein métal et en creux, une charmante tête de Cérès, tournée à gauche, qui rappelle beaucoup l'effigie habituelle des monnaies de Carthage.

Le P. Delattre n'a pas cru devoir se prononcer sur la date et le caractère de ces bijoux. Pour moi, après avoir examiné avec soin ceux qu'il a recueillis et que j'ai pu étudier au musée Saint-Louis, et les avoir comparés à ceux que j'ai moi-même déposés au musée du Bardo, je crois pouvoir affirmer en toute certitude qu'ils ont tous la même origine et sont les uns et les autres de fabrication punique.

Tout le prouve : la pureté de l'or, à 24 carats, le soin apporté à l'exécution de ces objets, dont quelques-

uns sont de véritables merveilles de finesse et d'élégance; le procédé d'ornementation si caractéristique, qui consiste à grouper des globules presque imperceptibles en pyramides, en triangles, en anneaux, en cylindres et en cubes ; enfin, le style gréco-punique de la tête de Cérès que je viens de décrire, et la forme même de l'anneau sur le chaton duquel elle est gravée.

La présence de ces objets sur la plage de Bordj-Djedid, à Dermech, — et non ailleurs, j'insiste sur ce point, — s'explique de la manière la plus simple. Les vagues qui déferlent avec violence, surtout pendant les tempêtes d'équinoxe, contre la falaise de Bordj-Djedid, rongent sans cesse le littoral et provoquent chaque année de nouveaux éboulements. C'est à l'un de ces éboulements, survenu à la suite d'une terrible tempête, au mois de novembre 1897, que je dois la découverte de la nécropole punique du IIIe siècle que j'ai eu l'honneur de vous signaler en son temps. La faille produite par le détachement brusque d'un pan de la falaise, fit apparaître les puits et les caveaux de deux tombeaux puniques, dont le mobilier funéraire est aujourd'hui au musée du Bardo. D'autres tombeaux ont certainement été détruits auparavant de la même façon, et leur contenu, précipité dans la mer, a été délavé et dispersé par les vagues : les objets légers ont été emportés au large, les poteries fragiles ont été brisées en tessons, qui apparaissent de tous côtés sur la plage ; les petits bijoux, faits d'un métal dense et pesant, se sont immédiatement enfoncés dans le sable, que les indigènes tamisent avec soin pour les recueillir aujourd'hui.

Quant aux plombs de commerce ou de douane, dont

j'ai également recueilli un certain nombre sur le rivage de Dermech, leur présence à cet endroit me paraît un argument singulièrement probant pour affirmer l'existence, immédiatement au Sud du promontoire de Bordj-Djedid, qui devait s'avancer autrefois beaucoup plus avant dans la mer et servir de rempart protecteur contre les vagues du large, d'un grand port de commerce.

L'existence de ce bassin ne saurait être mise en doute, à l'époque romaine, puisque les murs du quai subsistent encore ; mais il me paraît d'origine plus lointaine. C'est là, à mon avis, que les premiers Phéniciens ont débarqué pour prendre possession du sol de Carthage ; c'est sur la plage de Bordj-Djedid, à Dermech, qu'ils ont installé leurs premières demeures, et tout près de là, leurs premiers tombeaux, ceux que je fouille en ce moment.

### 8. — MONNAIE DE BRONZE [1]

(Rapport de M. Babelon.)

La monnaie de bronze découverte par M. P. Gauckler dans ses belles fouilles de Carthage, et donnée par lui au Cabinet des Médailles, est bien carthaginoise comme l'indiquent son style et le type de Perséphone qui figure au droit. La pièce paraît inédite, et le type de revers, une *charrue*, ne se trouve pas parmi les monnaies de Carthage décrites par Ludwig Muller. Cependant le Cabinet des Médailles en possédait déjà, depuis le siècle dernier, trois exemplaires variés, et cette circonstance permet de soupçonner que Müller ne considérait pas ces pièces comme africaines.

1. *Bull. archéol. du Comité*, 1899, CCIII.

On trouve encore la charrue sur de petits bronzes siculo-africains, demeurés jusqu'ici d'attribution incertaine, qui ont pour types, au droit, un crabe, et, au revers, une charrue dans une couronne de laurier. Des lettres puniques variables accompagnent ces types ; ce sont vraisemblablement les initiales des noms de divers suffètes [1].

Sur la monnaie de M. Gauckler, on lit, dans le champ du revers, à côté de la charrue, la lettre punique 𐤄 (*hé*), qui doit être également l'initiale d'un nom de magistrat. Des initiales analogues se trouvent dans le champ d'un très grand nombre des monnaies autonomes de Carthage.

La monnaie de bronze nouvelle se place certainement avant la destruction de la Carthage punique par les Romains, en l'an 146 avant J.-C. ; les déblais dans lesquels la pièce a été recueillie appartiennent, nous apprend M. Gauckler, à la dernière période de la ville punique.

La forme de la charrue est caractéristique : c'est la charrue arabe actuelle. Il faut rapprocher ce type monétaire de la charrue représentée sur les stèles votives à Tanit et à Baal-Hammon, qu'on a déterrées en si grand nombre sur le sol même de Carthage.

« La charrue se trouve d'ailleurs fréquemment comme type monétaire dans l'antiquité. Je citerai notamment les monnaies du Bruttium, d'Enna, de Centuripæ et de Leontini en Sicile, d'Obulco en Bétique, enfin des monnaies de bronze de Persée, roi de Macédoine [2]. »

1. L. Müller, *Numism. de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 178, n° 2.
2. Cf. Saglio, s. v° *Aratrum*, dans le *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.* ; *Bull. de corresp. hellén.*, t. XVII, 1893, p. 80, et t. XX, 1896, pl. XVI.

## 9. — CARRIÈRES DE PIERRE EXPLOITÉES PAR LES CARTHAGINOIS [1]

M. Gauckler fait connaître les résultats d'une reconnaissance archéologique qu'il vient de faire opérer dans la région du cap Bon, aux environs de Sidi-Daoud, l'ancienne *Missua* :

Cette localité est située au bord de la mer, sur une côte rocheuse et accidentée, formée de falaises de calcaire coquillier qui servent de carrières depuis plus de trois mille ans. La pierre qu'elles fournissent a médiocre apparence : d'un grain très irrégulier, elle est criblée de trous et striée de coquilles ; on ne peut la polir. Elle est sonore comme du verre, et casse au moindre choc ; mais elle est légère, très tenace et résiste admirablement aux érosions atmosphériques et marines. En outre, les carrières du cap Bon, qui s'étendent de Sidi-Daoud à El-Haouria et correspondent aux Latomies signalées par Strabon sur le golfe de Carthage, présentent le grand avantage d'être facilement exploitables, la pierre qu'elles fournissent pouvant être directement chargée sur les barques qui l'emportent au loin.

Aussi est-ce de cette région que les Carthaginois de l'époque primitive tirèrent d'abord les énormes blocs, dans lesquels ils taillaient leurs massifs sarcophages et les portes monolithes de leurs tombeaux construits ; et l'exploitation, dont les traces demeurent très visibles, tantôt à ciel ouvert et tantôt souterraines, se poursuivit pendant toute la durée de la domination romaine. Les murs de quais de la Carthage byzantine sont bâtis avec

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1900, CLIII.]

la même pierre que les tombeaux puniques du VIII^e siècle avant notre ère, et l'état de conservation des blocs, qui bordent encore aujourd'hui le littoral de Dermech, prouve l'excellence des matériaux employés. Les vagues n'ont exercé sur eux leur action destructive que d'une manière insignifiante ; leur contact incessant semble avoir durci la pierre au lieu de la ronger.

Le but de l'exploration que je viens de diriger à Sidi-Daoud, était de reconnaître les traces de l'exploitation des carrières par les Carthaginois et par les Romains ; les recherches faites n'ont répondu qu'à demi à mon attente, car les vestiges des établissements puniques ont à peu près totalement disparu, recouverts ou remplacés par les installations romaines.

### 10. — MUR CARTHAGINOIS [1]

M. le capitaine Pascaud, aidé de M. le lieutenant Blanck, a bien voulu aussi, à ma demande, pratiquer quelques tranchées à travers l'île ronde qui occupe le centre de la lagune septentrionale, représentant les restes de l'ancien port militaire de Carthage. Ces quelques sondages ont révélé l'existence d'un mur de quai circulaire, que je vais tenter de faire entièrement dégager par la main-d'œuvre militaire.

Au Nord du lazaret de Carthage, dans l'ancienne propriété de Mustapha-ben-Ismaïl, récemment rachetée par S. A. le prince Mohammed-Bey, les travaux entrepris pour mettre en état et dépierrer le jardin qui entoure le palais et qui borde la mer, ont amené la découverte de

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1900, CXLVIII.]

nombreux débris, de sculptures diverses et de mosaïques ornementales à motifs géométriques, remontant presque toutes à l'époque chrétienne ou au temps des Antonins et des Sévères. La seule trouvaille intéressante, qu'il faut rapprocher de celle qui vient d'être faite à Bône dans la propriété Chevillot [1] (Cf. *Bulletin archéologique*, 1899, p. CXCIX, séance du 14 novembre), est celle d'un énorme mur en blocs massifs, mesurant 2 et même 3 mètres de longueur, parallèle à la côte, et descendant au-dessous du niveau de la mer, dont il n'est éloigné que de quelques mètres.

Ce mur, dont l'appareil n'a rien de romain, me paraît remonter à l'époque phénicienne, et avoir constitué le quai qui bordait le port de commerce, *au Nord* du port militaire. Il y aurait lieu de vérifier cette hypothèse par des recherches méthodiques, que les constructions élevées au bord de la mer rendent malheureusement bien difficiles à faire.

### 11. — CIPPE, AVEC INCRIPTION BILINGUE, LATINE ET PUNIQUE, TROUVÉ AU DJEBEL-MANSOUR [2]

Cippe rectangulaire, haut de 0 m. 70, large et épais de 0 m. 60. Sur la face principale, dans un cartouche rectangulaire à deux registres, surmonté d'un tympan arrondi, inscription bilingue, latine et punique, malheureusement très effacée. Les estampages qui m'ont été rapportés du Djebel-Mansour par M. Drappier, sont presque indéchiffrables, malgré le soin avec lequel ils ont été exécutés. Lettres latines, hautes de 0 m. 02

1. (Pl. CCLI.)
2. (*Bull. archéol. du Comité*, 1900, p. 106-107.)

et 0 m. 015. Lettres puniques, hautes de 0 m. 015 environ.

QVARTA N[...] ANIS
M[...] SIS VXSOR[...]
M[...]N[...]S[...] SACERDOS MAG
CONDITIVS[...]
VS · SATVRV[...]
ONEMANI[...]
V·ALENTE CE[...]
IMILCONE[...]

L'inscription punique comprend également huit lignes, à peu près illisibles.

Les deux épitaphes se rapportent à une femme, prêtresse indigène d'une divinité punico-romaine. Divers attributs, sculptés en bas-relief sur le cippe, confirment cette hypothèse.

C'est d'abord, au-dessus de l'épitaphe, une sculpture très effacée, au milieu de laquelle semble être figurée une tête de divinité.

Sur la face latérale de droite, une femme debout, rappelant les figures symboliques, dites *de Tanit* ; de ses bras levés, elle soutient une corbeille posée sur sa tête, et vers laquelle se penchent deux grands serpents affrontés, dont les corps ondulés descendent des deux côtés de la prêtresse, qu'ils encadrent.

La face latérale de gauche présente un motif semblable, moins bien conservé.

La face postérieure du cippe, très fruste aujourd'hui, présente à la partie inférieure un cratère à deux anses, reposant sur un trépied, et abrité par un fronton triangulaire ; au-dessus, deux génies affrontés et ailés, placés obliquement, et séparés par un vase à deux anses.

Malgré son mauvais état de conservation, ce cippe me paraît présenter un très grand intérêt. Aussi ai-je pris les mesures nécessaires pour le faire transporter à Tunis, au Musée Alaoui, dès que l'état des chemins et le retour du beau temps permettront le déplacement de ce bloc de pierre d'un poids considérable.

## 11 *bis*. — COMMENTAIRE DE L'INSCRIPTION BILINGUE DU CIPPE DU DJEBEL-MANSOUR [1]

J'ai déjà signalé, il y a cinq ans, en 1900, la découverte faite au Djebel-Mansour, dans les ruines de l'antique *Gales*, d'un intéressant monument funéraire en forme de cippe, sculpté de bas-reliefs sur trois de ses faces, et présentant sur la quatrième, la principale, une inscription bilingue, latine et néo-punique, gravée dans deux cartouches à queues d'aronde superposés, que sépare un simple filet, et que surmonte un buste de génie ailé, figuré d'une façon naïve et grossière dans une niche cintrée. Je n'avais pu, à ce moment, étudier ce texte que sur des estampages très effacés qui ne m'avaient permis de déchiffrer qu'une partie de l'inscription latine, tandis que les caractères néo-puniques demeuraient à peu près illisibles.

J'ai réussi, l'an dernier, non sans difficultés, à faire transporter le cippe du Djebel-Mansour au Musée du Bardo, où j'ai pu l'étudier à loisir ; et je crois être enfin parvenu à une interprétation satisfaisante du texte latin qu'il présente. J'ai été aidé dans ce travail par les observations de M. Clermont-Ganneau, qui étudiait de

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1905, CLIX-CLXII.]

son côté le texte néo-punique, presque identique au latin, paraît-il, et qui doit le publier prochainement.

Une première lecture, publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1900, p. 106, n° 46, me paraît devoir être corrigée et complétée de la façon suivante :

Q V A R T A · N Y P T A N I S · F · G
A L E S I S · V X S O R · C E L E R I S
M AN T I S · F · S A C E R D O S · M A G N
C O N D I T I V · S · P · F · C V R A T O R I B
V S · S A T V R V M R O G A T V · B R V T I
O N E M A N I V N A M P A M O NE
V A L E N T E C E L E R I S · F · S T R V · R V F V
IMILCONE TVLESES VIXIT ANIS LIX

*Quarta, Nyptanis f(ilia), Galesis, uxsor Celeris, Mantis f(ilii), sacerdos magn(a* ou *um) conditiu[m] s(ua) p(ecunia) f(ecit), curatoribus Saturum, Rogatu, Brutione, Maniu, Nampamone, Valente, Celeris f(ilio)* ou *f(iliis); stru[ctoribus] : Rufu, Imilcone, Tuleses. Vixit an[n]is LIX.*

Remarques. — Lignes 1-2. La lecture *Gale(n)sis* m'a été suggérée par M. Clermont-Ganneau, qui a pu déchiffrer l'ethnique dans le texte néo-punique.

Ligne 3. Il en est de même du patronymique de *Celer*. M. Clermont-Ganneau m'a dit avoir lu : QLR·HMA'NN. Ceci devait donner en latin : *Mannis*, et non *Mantis* qui pourtant est certain. D'autre part, *Mantis* de la ligne 3 et *Maniu* de la ligne 6 ne seraient, d'après le texte néo-punique, qu'un seul et même nom.

Ligne 7. J'ai restitué : STRV*ctoribus* par analogie avec la dédicace d'un temple à Mercure découverte en

1904 au Djebel-Mansour, à peu de distance de la basilique, et dont j'ai communiqué à l'Académie des Inscriptions [1], dans sa séance du 18 mars 1904, par l'obligeante entremise de M. Philippe Berger, la lecture suivante :

*Templu[m] Mercurio f(ecerunt) civitas Galesis, sufetes Aris et Manius, Celeris f(ilius)* ou *f(ilii) ; scripsit Satur, Celeris f(ilius), structores C. Manium et C. Aemilium.*

Plusieurs des personnages mentionnés sur cette dédicace sont déjà nommés par le texte bilingue.

Ligne 8. *Tule(n)ses.* Le mot, dont la lecture est encore incertaine, est un ethnique. — *Vixit a[n]nis LIX.* Je n'ai pu déchiffrer la fin de la ligne, très effacée, qu'en m'aidant de l'indication fournie par le texte néo-punique. Le chiffre de l'âge n'est pas absolument certain.

Voici enfin quelques corrections ou additions à faire à la description que j'ai donnée du cippe lui-même dans le *Bulletin archéologique.* La pierre est haute de 0 m.79 et non de 0 m.70, comme il a été imprimé par erreur.

La prêtresse figurée sur la face latérale de gauche est debout sur un socle [2], vue de face, les pieds tournés de profil à gauche. Elle porte une corbeille en équilibre sur la tête, tandis que, de ses deux mains dressées, et qui me paraissent soutenir le récipient, elle présente

1. *Académie des Inscriptions, Comptes rendus,* 1904, p. 157 et suiv. J'ai fait transporter au Musée du Bardo ce texte gravé sur un linteau de porte monolithe à mouluration très originale.

2. La présence de ce socle m'avait d'abord fait supposer que le bas-relief représentait, non une prêtresse, mais une statue de la divinité elle-même. Dans ce cas l'on s'expliquerait mieux la présence des deux motifs à peu près identiques figurés sur les faces opposées. Ce seraient les images de deux déesses étroitement unies l'une à l'autre, comme Déméter et Cora, les *Cereres.*

deux épis. Elle est coiffée à la mode africaine, avec les deux courtes nattes habituelles, encadrant la tête de leurs courbes divergentes qui retombent à droite et à gauche du cou, sans atteindre les épaules. Son costume se compose d'une simple tunique, sorte de sac, à manches, serrée à la taille par un cordon.

La corbeille renferme sans doute la nourriture des deux serpents sacrés, deux grands pythons, dont les têtes affrontées se rejoignent au-dessus du récipient, et dont les corps ondulés descendent à droite et à gauche, encadrant, de leurs courbes allongées, la prêtresse.

Celle-ci reparaît sur la face latérale de droite, mais sans les serpents, ni les épis. Le motif est d'ailleurs fortement endommagé, de même que celui de la face opposée à celle de l'inscription. Ce dernier présente à la partie inférieure un large cratère, ou plus exactement un *oxybaphon* à deux anses, posé sur une tablette à trois pieds, et surmonté d'une sorte de fronton en zigzag sur lequel reposent en biais deux génies ailés. Ceux-ci, s'inclinant tous deux vers un second *oxybaphon* placé au centre, semblent vêtus d'un costume très léger, dont on ne distingue plus guère que la ceinture qui le fixe à la taille.

Somme toute, ce cippe, d'aspect tout à fait barbare, a pour nous tout l'intérêt d'une sculpture indigène, le lapicide qui a gravé l'épitaphe bilingue et ciselé les bas-reliefs, n'ayant subi que dans une très faible mesure l'influence de l'art gréco-romain, de même que l'architecte qui avait construit le monument funéraire, *conditium*, abritant le cippe de la prêtresse *Quarta*. Quant au culte officiel et municipal dont celle-ci était obligée

de célébrer les rites, c'était, à en juger par les attributs et l'attitude qui lui sont donnés sur les deux bas-reliefs, celui de la *Ceres Africana*, ou plutôt des *Cereres*, Déméter et Cora, dont le culte s'était confondu à Carthage avec celui de la phénicienne Tanit.

La date de ce monument funéraire se rapproche certainement beaucoup de celle de la dédicace du temple de Mercure, construit par les soins de quelques-uns des membres de la famille de la prêtresse Quarta, femme de Celer, au temps où la *civitas Gale(n)sis* était encore administrée par des suffètes, comme d'ailleurs la plupart des petites villes agricoles de la même région [1] : selon toute apparence, à la fin du premier siècle ou au commencement du second siècle de notre ère.

## 12. — STÈLE, AVEC INSCRIPTION NÉO-PUNIQUE TROUVÉE A MAKTAR [2]

(Rapport de M. Ph. Berger.)

M. Monchicourt, contrôleur stagiaire à Maktar, adresse à la Commission, par l'intermédiaire de M. le Directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, l'estampage d'une stèle trouvée à Maktar et déposée par ses soins au musée local du contrôle de Maktar.

La stèle, analogue à toutes celles qu'a trouvées M. Bordier, présente au sommet, gravés au trait, un croissant montant figurant la lune, et une tête radiée figurant le soleil ; puis une inscription néo-punique de

1. Cf. la liste que j'ai donnée de ces cités de la région du Fahs dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1899, p. 163 et suiv.
2. *Bull. archéol. du Comité*, 1900, CLXXXIV.

deux lignes dans un cadre rectangulaire ; enfin, au bas de la stèle, le dédicant, vêtu d'une longue tunique, les deux bras en croix, présentant deux grenades.

Voici l'inscription :

טנא[ת]בן ז לתיעל־
אפן בת כי[פעכן]

Cette pierre a été érigée pour Tial-Aman, fille de Kai[mako].

# VII

# DÉCOUVERTES A CARTHAGE

## NÉCROPOLES

### 1. — DÉCOUVERTES A CARTHAGE EN JANVIER-FÉVRIER 1899[1]

J'ai l'honneur de faire connaître à l'Académie que je viens d'entreprendre des fouilles méthodiques à Carthage, non loin des citernes de Bordj-Djedid, dans un terrain à flanc de coteau, qui s'étend entre la grande tranchée où Vernaz découvrit, en 1885, les premiers tombeaux carthaginois et la nécropole punique de Douimès, explorée avec tant de succès dans ces dernières années par le P. Delattre. Ces fouilles ont été commencées avec les fonds que l'Académie avait bien voulu mettre à ma disposition.

Ce terrain appartient à la famille Bessis et Ben Attar, qui s'était toujours refusée jusqu'ici à le laisser explorer. Ce n'est qu'après de longues négociations que j'ai réussi à le louer pour un an, afin d'y pratiquer des fouilles méthodiques, à des conditions très avantageuses pour l'État, qui devient propriétaire de tous les objets découverts au cours de mes travaux.

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 156-157 et 162-164 (Cf. *Bull. arch. du Comité*, 1899, CLXIII et s.).

La région où il s'étend est l'une des plus importantes de Carthage : elle a toujours été habitée, et les civilisations successives y ont toutes laissé des traces, qui apparaissent comme des couches de sédiments superposés, lesquelles atteignent par endroits 7 à 8 mètres de hauteur.

J'ai fait ouvrir, il y a trois semaines, une grande tranchée parallèlement au rivage de la mer. Cette tranchée se dirige vers la colline de Bordj-Djedid, en coupant toutes les couches de la cité antique jusqu'à la terre vierge.

En attaquant le sol actuel, on rencontre les divers débris que la charrue ramène à la surface, carreaux de revêtement en terre cuite, monnaies, lampes ou poteries; à 1 m. 50 de profondeur, se trouvent quelques tombes byzantines, l'une entièrement revêtue de mosaïque grossière, une autre présentant la formule chrétienne habituelle *fidelis in pace* :

SAFRAG·FIDELIS· IN PACE

Au-dessous apparaissent quelques constructions de basse époque, puis une maison romaine, qui semble remonter à la période constantinienne, bien qu'elle renferme quelques débris d'époques plus anciennes.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le déblaiement du sous-sol a fait apparaître d'abord un étroit couloir, avec les marches d'un escalier conduisant à une grande salle qui devait être fort importante, à en juger par les débris de stucs peints et moulés qui recouvrent les murs et dessinent une série de niches. Mais la salle est coupée, dans toute sa longueur, à un

mètre de l'entrée, par un mur établi après coup, sans ouverture, et les fouilles poursuivies de l'autre côté de ce mur ont pris, tout de suite, un caractère très intéressant. Dans les décombres retirés, on a recueilli des débris de toute nature, poteries, nombreux fragments de stucs peints de vives couleurs et d'un style tout pompéien....... [des statues, statuettes, inscriptions, etc.]...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Tout au fond de la cachette[1] apparaissent quatre statues en marbre blanc, presque intactes.

Au-dessous du caveau, qui remonte encore à l'époque romaine, l'on ne trouve plus que des tombeaux puniques très anciens, et l'on passe brusquement du Ier siècle après Jésus-Christ au VIe siècle avant notre ère. Les champs de repos où Carthage enterrait ses morts ont été respectés par elle, tant qu'elle a vécu indépendante. Ils se sont progressivement étendus, au fur et à mesure des besoins de la population, en s'éloignant du centre de la cité.

Les caveaux creusés en plein roc, dans le plateau de tuf qui s'étend au delà de Bordj-Djedid, ne remontent guère plus haut que le IIIe siècle avant notre ère. Les tombeaux plus anciens, au contraire, sont plus rapprochés des habitations de la Carthage primitive et s'étagent sur les pentes sablonneuses les plus voisines de Dermech.

Les premières tombes ouvertes sont de simples fosses à inhumation, creusées dans le sable vierge. Le seul indice de leur existence est la couleur plus sombre des terres, rejetées après coup dans le puits pratiqué pour

1. [V. pl. II.]

descendre le cadavre. Elles sont généralement très pauvres, et ne renferment guère que le scarabée en cornaline ou en pâte, sorte de carte d'identité du mort, un anneau en bronze, un disque d'œuf d'autruche, avec une figure peinte servant d'amulette protectrice ; quelques perles de colliers, très peu de poteries, jamais de monnaies.

D'autres fosses sont recouvertes d'une simple dalle, qui garantit la tête et les objets précieux groupés autour du crâne. L'une d'elles nous a fourni un grand masque[1] punique intact, en terre cuite, presque identique à l'une des trois pièces du même genre qu'a découvertes le P. Delattre. Les traits du visage sont déformés par une grimace hideuse, sans doute destinée à épouvanter le sacrilège qui tenterait de violer la sépulture. Sur le front, se détachent, en fort relief, le croissant retombant sur le disque, et deux macarons circulaires.

Une autre tombe renferme un cylindre assyrien en jade[2], figurant peut-être le dieu Marduk étouffant un monstre ailé. C'est la première gemme de ce genre que l'on découvre dans l'Afrique du Nord.

A mesure que l'on avance vers la colline, ces tombeaux deviennent plus nombreux, plus importants, plus riches ; quelques-uns sont disposés en auges, entièrement tapissées de dalles. L'on y trouve des bijoux d'argent, des colliers formés de milliers de perles en pâte de verre et pierres dures, améthyste, agate, cornaline, cristal de roche, quelques pendants d'oreille et quelques bagues en or.

1. [Pl. CXCVIII.]
2. [Pl. CCVI.]

Enfin, le vendredi 3 février, on découvre deux grands tombeaux bâtis [1], semblables au tombeau d'Iadamelek, découvert, en 1894, à la même profondeur (7 mètres). La chambre funéraire est fermée par une porte monolithe, qui s'applique exactement contre la façade ; elle est construite sur un plan rectangulaire en dalles de tuf soigneusement équarries, de grandes dimensions.

Le toit plat est protégé contre la poussée des terres par une série de monolithes, contrebutés en dos d'âne que masque en avant la façade surélevée. Il est doublé à l'intérieur par un plafond en cèdre, qui s'est effrité, et dont les débris, couvrant la surface du sol, tombent en poussière sous la poussée du doigt ; les parois sont revêtues d'un stuc éclatant de blancheur, qui se détache en lamelles épaisses d'un centimètre.

Au fond de la chambre, une petite niche carrée, que l'on croirait ménagée pour recevoir la lampe éclairant la chambre, est trouvée vide dans le premier tombeau ; dans le second, elle est occupée par deux poteries.

Le mort est étendu directement sur le sol, sans cercueil, revêtu de ses plus beaux bijoux, et entouré de quelques poteries fines et légères. Les jarres de grande dimension sont accumulées dans un coin.

Le premier caveau est occupé par deux squelettes, le mari et la femme ; l'homme porte au doigt un anneau d'argent, avec scarabée en cornaline enchâssé dans un cercle d'or ; la femme a un pendant d'oreille, une pendeloque de collier, une bague avec uraeus ailé et deux colombes sur le chaton, le tout en or massif. Pas d'autres bijoux, beaucoup de poteries, mais ordinaires.

1. Pl. XVI, XVII.

Le deuxième caveau ne renfermait qu'un corps d'homme ; la place ménagée pour le second cadavre est restée libre. Un seul anneau d'argent, avec scarabée en pâte de verre, deux cylindres d'or, un canthare et une coupe en *bucchero nero*, des poteries.

## 2. — TOMBEAU DE LA « PRÊTRESSE »[1]

Ces deux tombeaux sont moins riches que ne permettait de le supposer le soin apporté à leur construction. Il n'en est pas de même d'un troisième caveau maçonné, situé entre les précédents, un peu en arrière et plus haut. Il est moins grand, et d'une architecture moins parfaite : pas de plafond en cèdre ni de parois stuquées, pas de niches ; mais le mobilier funéraire est d'une richesse inouïe.

Le squelette, celui d'une femme, peut-être d'une prêtresse, est étendu, le crâne tourné à l'est vers la porte : il tient encore dans la main gauche un grand miroir en bronze, dans la droite, de lourdes cymbales de même métal. Le poignet gauche disparaît sous un bracelet de perles, de scarabées, de figurines diverses ; au bras droit sont enfilés plusieurs anneaux d'argent et d'ivoire. Les doigts sont chargés de bagues d'argent et d'un anneau d'or, avec quatre cynocéphales[2] gravés sur le chaton ; à l'oreille gauche, un pendant d'or avec la croix en tau ; au cou, un grand collier d'or massif formé de quarante éléments de formes variées, symétriquement disposés de part et d'autre d'une broche centrale, figurant un

1. [*C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1899, p. 164-165. — Pl. XVIII.]
2. [Pl. CCV.]

croissant en turquoise retombant sur un disque en hyacinthe.

Un autre collier en argent complète la parure. Un aryballe et un alabastre corinthiens à figures, un grand flacon d'émail couvert d'une feuille d'or, une statuette en faïence polychrome, tout égyptienne de style[1], des disques d'œufs d'autruche peints, des poteries et une lampe complètent ce mobilier, l'un des plus riches qui soient encore sortis d'une tombe de Carthage.

En somme, ces fouilles faites dans la plus ancienne nécropole de Carthage nous mettent en présence d'une civilisation étrange, très raffinée déjà, mais tout imprégnée encore d'éléments asiatiques ou égyptiens, et qui n'a encore subi qu'à un très faible degré l'influence des peuples occidentaux avec lesquels elle entre en contact. C'est bien la Carthage phénicienne qui se révèle ici à nous, avec toute la saveur de son originalité primitive, et très différente de la cité des guerres puniques, déjà profondément transformée par les influences italo-grecques, et dont le P. Delattre recueille en ce moment les vestiges dans la nécropole de Bordj-Djedid.

### 3. — FOUILLES A DERMECH[2]

Les fouilles que j'ai reprises, en rentrant à Tunis, au mois d'octobre dernier, dans la nécropole punique de Dermech à Carthage, m'ont permis de pousser la tranchée, que j'avais précédemment ouverte du Sud au Nord dans la direction de la colline de Bordj-Djedid, jusqu'à

1. [Pl. CXXIII.]
2. [*Bull. archéol. du Comité*, 1900, CXXVIII-CXXXI.]

l'extrême limite du terrain que m'avait loué, pour un an, M. Ben-Attar.

A mesure que la tranchée s'éloignait du centre de la ville antique, les tombeaux semblaient moins anciens et changeaient insensiblement de caractère. Aux simples fosses creusées dans le sable vierge, succédaient les tombeaux construits, puis les sarcophages. En remontant vers les hauteurs de Bordj-Djedid, la nécropole descend le cours des âges. C'est là une règle générale dont j'ai constamment vérifié l'exactitude depuis le début de mes recherches.

Ceci posé, il s'ensuit forcément que la nécropole punique se prolonge sur le flanc de la colline de Bordj-Djedid jusqu'aux caveaux funéraires de l'autre versant que fouille en ce moment le P. Delattre, et qu'entre les tombeaux du VII^e et du VI^e siècle que je viens d'explorer, et ceux du III^e et du II^e siècle qu'a découverts mon savant confrère, doit s'étendre la partie de la nécropole qui remonte à l'époque de transition du V^e et du IV^e siècle.

Pour vérifier cette hypothèse, je viens de pratiquer un sondage dans l'axe même de ma tranchée, mais à 200 mètres en amont vers le Nord, dans une autre parcelle appartenant à M. Ben Attar [1] ; j'ai eu la chance de rencontrer, à l'endroit précis où j'ai fait commencer la première excavation, un tombeau intéressant qui semble accompagné de plusieurs autres et dont voici la description :

Tombeau n° 192 [2]. Profondeur, 8 mètres.

1. [Pl. XII.]
2. [Pl. LVIII et CXLIII.]

Fosse à porte monolithe, séparant du puits d'accès une chambre creusée dans le sable vierge. Squelette très décomposé : les dents, petites, fines et brillantes, paraissent être celles d'une jeune fille ou d'un enfant. Le mobilier funéraire est assez riche. Voici l'énumération des objets qui le composent :

*Poteries puniques.* — Une amphore à deux oreillons, fond pointu, se terminant en longue queue, comme celles de la nécropole de Bordj-Djedid dont j'ai publié un croquis dans le *Bulletin archéologique*, 1898, p. 171, fig. 1[1];

Une amphore à panse sphérique et fond plat;

Une petite coupe à une anse, de forme sphérique (diamètre, 0 m. 09), avec large orifice circulaire (diamètre, 0 m. 055) et fond arrondi, haute de 0 m. 065; vase présentant une forme que je n'avais pas encore rencontrée dans la nécropole de Dermech.

*Bronze.* — Un miroir circulaire, à manche en bois très décomposé;

Une hachette de type ordinaire;

Une bague à chaton plat;

Deux anneaux brisés;

Une curette.

Ces objets ne diffèrent en rien, pour la forme, de ceux que j'ai trouvés jusqu'ici, mais le métal est beaucoup plus mince, et le bronze paraît renfermer une moindre proportion de cuivre pur.

*Fer.* — Traces d'objets oxydés.

*Collier.* — Un uraeus en S, un éléphant, un lion avec hiéroglyphe à la base, un rectangle avec l'oudja et la

1. [V. ch. IV, fig. 1.]

vache Hâthor, quatre oudja de différentes dimensions, trois Isis assise, un cynocéphale, un hippopotame femelle, un rectangle en forme de domino, à sept cavités; plusieurs perles olives, pendues à des tiges en bronze, qui se terminent par un anneau au sommet; d'autres perles, en émail blanchâtre;

Une perle en cornaline;

Deux perles en cristal de roche;

Un disque percé en ambre;

Un beau scarabée, en jaspe sarde, vert foncé, du type de ceux qu'on trouve en général dans les sarcophages, mais assez usé, ce qui prouve qu'il a servi longtemps, *et coupé en deux*. L'intaille représente la partie antérieure du corps d'un bouquetin passant à droite.

Puis des pastilles de verre, disques aplatis d'un côté, arrondis de l'autre et non forés, apparaissant pour la première fois dans la nécropole; quatre grosses pastilles d'un blanc opaque ou d'un bleu azur transparent, et douze boules sphériques en émail blanc ou en quartz noir, non forées.

Deux petits manches en ivoire, tiges cylindriques tournées et ouvragées.

Enfin la découverte la plus importante, faite dans ce tombeau, a été celle de deux monnaies de bronze, *les premières* trouvées depuis le commencement des fouilles.

Toutes deux sont très oxydées; cependant, j'ai réussi à les décaper tant bien que mal, en désespoir de cause, par un procédé très brutal qui m'a donné d'assez bons résultats. Après les avoir fait rougir au feu, je les ai plongées dans l'eau glacée. L'enveloppe d'oxyde s'est détachée d'une seule pièce, laissant apparaître un noyau

de cuivre rouge, gardant encore des traces très visibles de la frappe.

L'une de ces monnaies représente, à l'avers, la tête de Cérès à gauche, et, au revers, le cheval au galop surmonté du croissant, type connu.

L'autre est une monnaie de bronze, de Syracuse, qui appartient au milieu du IVe siècle avant notre ère.

Je joins à la présente note un croquis de cette monnaie, exécuté par le marquis d'Anselme de Puisaye ; et je serai heureux de l'offrir au Cabinet des Médailles de Paris, si l'on pense qu'elle en vaut la peine.

En résumé, le tombeau n° 192 présente, avec une disposition générale identique, un mobilier funéraire assez différent de celui des précédentes sépultures de Dermech. La présence des monnaies prouve qu'il est postérieur en date à celles-ci.

J'espère continuer mes recherches autour de mon premier sondage, et obtenir bientôt des résultats instructifs et probants au point de vue de la date qu'il faut assigner à cette nouvelle région de la nécropole punique.

Le croquis de monnaie communiqué par M. Gauckler est renvoyé à l'examen de M. Babelon.

*19 juin 1900* [1].

M. Babelon revenant sur une monnaie en bronze de Syracuse, trouvée dans un tombeau punique de Carthage, déclare qu'elle se classe au temps de Timoléon et de la restauration de la démocratie à Syracuse.

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1900, CLXV.]

## 4. — FOUILLES A DERMECH (*suite*) [1]

*14 février.*

Les travaux de fouilles que je poursuis à Carthage dans le terrain Ben Attar, et qui tirent à leur fin, continuent à me donner d'excellents résultats.

Parmi les objets précieux retirés de la nécropole punique depuis le 1er janvier dernier, je citerai tout spécialement : plusieurs anneaux d'or à extrémités enroulées [2] ; deux grandes croix ansées en or, plusieurs scarabées en pierre dure, jaspe sarde ou cornaline, les uns suspendus à des colliers d'amulettes, d'autres isolés et servant de sceaux, montés sur or et formant le chaton d'anneaux d'argent massif ; une bague en or à large chaton gravé ; deux bagues en argent, à chaton gravé bien conservé ; plusieurs œufs d'autruche peints et gravés, servant de coupes et de récipients ; un amphorisque d'émail bleu saphir, bleu turquoise et jaune d'or, intact et admirablement travaillé ; quelques vases d'importation à couverte vernissée noire, du ɪᴠe siècle, et non plus du ᴠe et du ᴠɪe siècle comme précédemment ; enfin, parmi les vases de fabrication locale, plusieurs bazzoulas richement décorées de zones et de palmettes, alors que, jusqu'au mois dernier, nous n'avions jamais rencontré de vases de ce genre. Presque toutes les tombes renfermaient des colliers d'amulettes et des bracelets de perles d'émail ou de pierres dures, cornaline, émeraude commune, cristal de roche, hyacinthe et topaze enfumés.

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1900, ᴄxʟ-ᴄxʟɪɪ et ᴄxʟɪᴠ-ᴄxʟᴠ.]
2. [V. pl. CCVII.]

J'ai ouvert, hier, trois tombeaux, portant les numéros d'ordre 207, 208 et 209[1], et dont le dernier m'a réservé une agréable surprise:

Placé dans une couche relativement superficielle, à 5 mètres de profondeur, et non plus à 8 ou 9 mètres, comme le reste de la nécropole, il est orienté du Nord au Sud, et croise un autre tombeau, plus ancien, placé immédiatement sous lui, et exactement orienté celui-là. Au lieu d'une fosse à porte, le tombeau se compose d'une auge creusée dans le sable, et recouverte de trois dalles.

Il renfermait un squelette de femme (dents petites, bassin très développé), entièrement décomposé, qui avait été enseveli dans un linceul, dont j'ai pu retrouver la trace blanchâtre sur toute l'étendue des ossements pourris. Est-ce un linge, est-ce une mince lame d'argent, comme j'ai pu le constater à propos du tombeau n° 123, au mois de juin 1899, je n'ose me prononcer, les traces étant trop faibles pour pouvoir être analysées chimiquement, avec les moyens dont je dispose.

La tête était tournée vers le Nord; aux oreilles, un pendant d'argent et une boucle de bronze; au cou, un collier formé d'une seule perle d'émail à points bleu saphir, cernés de blanc, sur fond bleu turquoise, de trois oudja, d'un cynocéphale debout, d'une Isis debout, d'un hippopotame femelle, d'un Melkart à quatre faces (rosace sous la base), d'une sorte de domino à cinq trous, qui n'est autre que la grossière dégénérescence de la fine et délicate amulette précédente, d'un éléphant broutant (avec hiéroglyphe à la base), puis une épingle en bronze, du type habituel, — les objets de ce genre sont tou-

1. (Pl. LXII, LXIII, LXIV, CXLIII, CXLVII, CXLIX.)

jours placés auprès du cou ; je me demande si ces épingles ne servaient pas à fixer le linceul ou la draperie enveloppant le cadavre? Sur le nombril, la lampe et sa patère.

A la main droite, un anneau de bronze ; à la main gauche, un autre anneau. Au poignet gauche, un très riche bracelet, composé d'objets d'émail, qui se sont malheureusement presque tous effrités sous la pression des doigts.

Deux têtes de diable cornu, blanc et noir.

Quinze perles, de calibre variant entre 0 m. 005 et 0 m. 018 de diamètre.

Quatre cylindres longs, en émail blanc ou verdâtre.

Plusieurs olives ou barillets striés, jaune clair ou bleu turquoise.

Plusieurs éléments en ivoire : pastilles, toupies, cônes forés d'un trou à la base.

Grosse perle en chrysoprase, mesurant 0 m. 022 de diamètre et pesant 17 grammes.

Plaquette d'ivoire rectangulaire, mesurant 0 m. 03 sur 0 m. 045 et 0 m. 005 de plus grande épaisseur, surface supérieure courbe, et bombée au centre.

Bracelet de verre bleu saphir.

Un caillou en quartz translucide, près de la main gauche.

Près des parties sexuelles, plaquette de plomb, amulette : vieillard barbu, debout, la barbe complète taillée en carré comme celle des *rabs*, tenant dans la main gauche une cassolette. Trou de suspension au sommet. Hauteur 0 m. 03.

Contre les genoux, deux œnochoés du type ordinaire.

Plusieurs disques d'œuf d'autruche, peints et sculptés, avec visage humain figuré en gros traits.

Enfin, au fond du tombeau, sous les pieds du squelette et à 0 m. 50 de profondeur, une grande jarre à une seule anse.

Une coupe, formée d'un demi-œuf d'autruche, orné de palmettes phéniciennes peintes en rouge et noir, réparties en zone de bordure et calotte centrale, intacte [1].

Un *grand masque de femme*, intact et presque grandeur nature, d'un type réaliste qui ne laisse aucun doute que c'est un essai de portrait.

Un petit masque de femme, ou peut-être de divinité.

Enfin la lettre suivante, datée du 21 février, donne, sur les recherches que M. Gauckler poursuit à Carthage, de nouveaux renseignements :

Depuis le 14 février courant, j'ai fait, dans la nécropole punique, de nouvelles découvertes qui me paraissent assez importantes pour mériter d'être immédiatement signalées, au moins d'une façon sommaire.

C'est d'abord un grand tombeau construit (nº 212) [2].

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

7º Débris d'une grosse coupe en ivoire, d'un vase en albâtre et de divers objets en matières précieuses, trop endommagés pour qu'on ait pu les déterminer.

1. [V. ch. VIII et pl. LXVI.]

2. [Pour la description du tombeau 212, voir *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1900, p. 198. Note sur des étuis puniques à lamelle gravée en métal précieux, jusqu'à nº 6 inclusivement. V. pl. LXV, LXVI, CCXLVI et notre ch. IX.]

D'autre part, j'ai poursuivi les sondages commencés, en amont de Dermech, dans une autre parcelle appartenant à M. Ben-Attar. Un second tombeau ouvert lundi dernier, n° 214 [1], confirme absolument mon hypothèse, touchant l'âge un peu plus récent de cette région de la nécropole.

Objets trouvés : amphorisque corinthienne, d'époque plus récente que celle de Dermech (v^e [siècle?]; carchesios en belle terre vernissée rouge foncé, à anse un peu relevée et non plus tout à fait horizontale.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Poteries puniques de formes nouvelles, sorte d'alabastre à anse, et cylindre à deux oreillons.

Lampe et patère ; 4 clous en bronze à crochets ; 22 pastilles d'ivoire.

Miroir en bronze *à couvercle* ; deux disques minces, et de moindre diamètre que précédemment.

Grande hachette en bronze, à tête de canard, et dessins.

Poignard ou couteau *en fer*.

Deux coquillages de nacre.

Gros fragments de cinabre.

Scarabée en émail ; deux petits cylindres en ivoire.

Anneau simple en argent.

Bel anneau sigillaire en argent, à chaton mobile, monté sur or ; scarabée en cornaline avec intaille ; sphinx ailé ou épervier volant.

1. [Pl. LXVII, LXVIII, CXLVII, CXLIX.]

## 5. — FOUILLES A DERMECH (*suite*).

### (*Terrain Errera*)[1].

Les premières fouilles en tranchée dans le terrain Errera, situé à Carthage (Dermech), dont j'ai obtenu la location, m'ont déjà donné d'excellents résultats.

Les tombeaux puniques sont plus espacés que dans la région précédente, mais présentent les mêmes caractères. Deux d'entre eux méritent d'être signalés pour leur richesse.

Le premier, nº 228[2], est une simple chambre, creusée dans le sable, et fermée par une dalle monolithe du côté du puits d'accès. Le mobilier funéraire se composait de six poteries puniques : deux belles amphores à zones rougeâtre et brun foncé très régulièrement tracées, deux petites œnochoés des deux types courants, une lampe-écuelle avec sa patère en terre jaune ordinaire ; une hachette en bronze ; un très élégant amphorisque en émail, à panse renflée et côtelée se rétrécissant en pointe à la base ; quatre crochets de bronze, et seize boutons d'ivoire provenant d'un coffret.

Les bijoux trouvés sur le squelette, très décomposé, sont les suivants :

Une bague en argent à chaton plat ;

Une boucle d'oreille massive, en or fortement mélangé d'argent ;

Un beau scarabée en jaspe sarde vert foncé, figurant

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1900, CLVII-CLIX.]
2. [Pl. LXXII, LXXIII, LXXIV, CXLIX et CXI.]

Isis, Horus, le Didou d'Osiris, et, au-dessus, comme c'est presque toujours la règle pour les intailles de ce genre, l'astre à six rayons :

Deux disques d'agate noire et blanche, taillés de manière à représenter un œil, la partie sombre figurant la prunelle, la partie claire étant réservée pour l'iris ;

Des bracelets, formés d'une centaine de grosses perles d'émail multicolores, et de myriades de petites perles noires, jaunes et verdâtres ; d'annelets d'argent ; de fleurs de lotus en pâte opaque bleu saphir ;

Un collier de perles en cornaline, ou émeraude commune, avec une grosse perle en or ;

Des colliers d'amulettes, comprenant quatre-vingts éléments, divinités égyptiennes, animaux divers des types courants, tiges cylindriques ou toupies, scarabées, oudjas, etc. La plupart de ces amulettes présentent des signes hiéroglyphiques à la base : les seuls qui méritent une mention spéciale sont : un petit masque grimaçant, réduction de ces grands masques réalistes que nous avons rencontrés dans les premiers tombeaux, et trois cachets de forme conique ou pyramidale, terminés par une tête au sommet, et qui rappellent plutôt les cônes assyriens que les bijoux analogues de fabrication égyptienne ; les sujets gravés sur la base représentent : une chimère, un personnage aux bras étendus en croix, comme un orant, un uraeus dressé à côté d'un enfant (Phtah ?).

A noter encore dans cette tombe une quinzaine de brins de corail, si rares dans les nécropoles protopuniques, et un cristal de roche de forme très régulière.

Le tombeau n° 232 [1], ouvert hier, est un caveau cons-

1. [Pl. CL.]

truit du même type que les précédents. Il est long de 2 m. 50, large de 1 m. 73; la porte monolithe est large de 1 mètre et haute de 1 m. 80, les parois du caveau ont 0 m. 45 d'épaisseur. La chambre était couverte d'un plafond en bois dont les traces subsistent, et les murs, ainsi que le sol, étaient revêtus d'un enduit de stuc blanc.

Le caveau renfermait deux squelettes, dont l'un est bien conservé.

Le mobilier funéraire se compose de poteries aux formes archaïques et lourdes : jarres ovoïdes à couvercle, jarres à fond arrondi, deux œnochoés à orifice formé d'un disque aplati, deux œnochoés à bouche tréflée, deux petites marmites en terre grise, deux cylindres porte-vases ornés de zones, deux lampes avec leurs patères.

Un coffret de bois, légèrement plaqué d'argent, avec une anse mobile; malheureusement, le bois est pourri, et le métal lui-même a été très endommagé par la sulfuration.

Les bijoux des deux morts, un homme et une femme, étaient peu nombreux, mais très riches.

1° Pour le premier: Un grand anneau sigillaire en argent, de 0 m. 04 de diamètre, pesant 20 grammes; le chaton mobile est en or, et présente, au lieu du scarabée habituel, une lame d'argent, qui semble gravée sur ses deux faces;

Une bague en argent;

Un anneau de bronze.

2° Pour la seconde : Anneau sigillaire en argent, de 0 m. 03 de diamètre, pesant 13 grammes; monture du chaton en or, enserrant une pierre dure jaunâtre, de forme ovale : la face gravée représente Osiris? assis,

tenant le sceptre à tête de coucoupha, et Horus? debout devant lui, tenant un long bâton à tête de lotus: au-dessus le globe solaire;

Un anneau massif d'or fin à 24 carats, pesant 14 gr. 1/2, diamètre 0 m. 025;

Un bracelet, formé de deux plaques convexes d'ivoire, qui devaient s'appliquer sur la partie supérieure et extérieure du poignet droit, auquel elles étaient fixées sans doute par une bande d'étoffe ou de cuir;

Une grosse perle de collier en or;

Un disque en agate d'un blanc laiteux.

Le tamisage du sable du caveau n'a pu encore être achevé à cause de l'humidité du sol: il nous réserve probablement encore quelque découverte intéressante.

## 6. — FOUILLES SUR LA COLLINE DE L'ODÉON[1]

## (*Terrain Ben Chaban*).

### I

Je viens de faire à Carthage une découverte importante que je crois devoir communiquer sans retard, bien que je ne puisse le faire encore que d'une manière insuffisante et provisoire.

Poursuivant dans la région de Dermech les fouilles que j'y commençai l'an dernier, j'ai loué cette année deux nouveaux terrains, distants l'un de l'autre de quelques centaines de mètres.

Le premier, appartenant à MM. Errera et d'Ancona, est attenant à la propriété Ben Attar et s'étend direc-

1. [*Bull. archéol.*, 1900, CLXXVI.]

tement au Nord de celle-ci[1], sur les premières pentes de la colline de Bordj-Djedid. J'y ai continué l'exploration méthodique des nécropoles les plus anciennes de Carthage, et les principaux résultats de mes recherches ont été consignés dans les rapports que j'ai eu l'honneur de vous adresser aux mois de février-mars derniers.

Le second appartient à un Arabe Si-Salah-ben-Chaban. Peu étendu, il forme une enclave entre les domaines du diocèse et de S. A. le Bey, juste au sommet de la colline dite *de l'Odéon*, appellation parfaitement exacte, comme on le verra.

En portant mes investigations sur le terrain de Salah-ben-Chaban, je me suis proposé un triple but:

1° Explorer la nécropole punique que je supposais devoir y rencontrer;

2° Fixer exactement les limites du théâtre;

3° Contrôler les données de Daux, et en finir une fois pour toutes avec cette légende de restes encore visibles d'une enceinte carthaginoise, qui n'a jamais existé à cet endroit.

Je suis arrivé à exécuter les trois points de mon programme, et voici les résultats que j'ai obtenus:

Le terrain Ben-Chaban est occupé, dans toute son étendue, par une nécropole qui remonte aux derniers temps de la Carthage phénicienne. Les objets retirés des nombreux tombeaux que j'ai fouillés, à 5 et 6 mètres de profondeur dans une argile compacte et résistante, présentent une grande analogie avec ceux des caveaux funéraires de Bordj-Djedid, et aussi avec ceux de la plupart des nécropoles phéniciennes de la côte africaine.

1. [Pl. XIII, XIV.]

J'ai été frappé surtout de leur ressemblance avec ceux que j'ai trouvés dans les chambres taillées en plein tuf, sur le plateau rocheux de *Gunugus*[1] (Gouraya, en Algérie) et qui remontent aux deux ou trois premiers siècles avant notre ère.

Les résultats de cette exploration feront l'objet d'un rapport détaillé spécial[2]...

## II[3]

Dans les terrains de Dermech, loués à MM. Ben Attar, d'Ancona et Errera, M. Gauckler a poursuivi l'exploration méthodique de la nécropole punique. A mesure que l'on remonte les pentes de la colline de Bordj-Djedid, et que l'on s'éloigne du centre de la ville antique, les tombeaux sont d'époque plus récente : les derniers découverts peuvent être datés du quatrième et du cinquième siècles, et non plus du sixième et du septième avant notre ère.

La monnaie commence à apparaître dans les sépultures.

Le mobilier funéraire change progressivement. Parmi les vases d'importation, l'on ne trouve plus de coupes ni d'amphorisques en *bucchero nero*, de fabrication étrusque. Les alabastres corinthiens se font très rares, tandis que se montrent déjà quelques vases attiques, à figures noires sur fond rouge. Les poteries de fabrication locale perdent leur originalité primitive, et abandonnent leurs formes

1. [V. Appendice.]
2. [Ce rapport n'a pas été publié.]
3. [*Marche du Service en 1900*, p. 6-8.]

trapues aux contours heurtés, aux divisions nettes qu'accusent encore les zones de peinture rouge appliquées sur le col et sur la panse, pour se rapprocher insensiblement, de la céramique gréco-romaine. Certains types disparaissent complètement et sont remplacés par d'autres, que l'on ne rencontre jamais dans les tombeaux les plus anciens.

Enfin, les masques et les figurines de terre cuite, tout égyptiens à l'origine, accusent maintenant une influence grecque, mais assez faible encore.

L'inhumation est toujours le seul mode de sépulture employé, mais les morts sont souvent enfermés dans des sarcophages, au lieu d'être simplement déposés dans un linceul sur le sol de la chambre funéraire.

Le mobilier reste abondant et riche ; les fouilles ont fourni notamment de nombreux bijoux d'or, bagues, pendants d'oreilles, éléments de colliers, finement travaillés ; de grands anneaux sigillaires en argent avec cachet monté sur un chaton mobile ; de précieux scarabées en jaspe, en cornaline, en cristal de roche, et quantité d'amulettes en ivoire, en émail, en pâte de verre figurant les divinités du panthéon égypto-punique, et présentant souvent, au revers, des signes hiéroglyphiques.

A peu de distance de Dermech, dans un terrain loué à un Arabe [1], au sommet de la colline de l'Odéon, M. Gauckler a exploré une autre région de la nécropole punique, beaucoup plus récente celle-là, et qui semble avoir servi jusqu'au moment de la prise de Carthage par les Romains.

Ici, l'incinération a remplacé presque partout l'inhu-

1. [Si-Salah-ben-Chaban.]

mation. L'on rencontre bien encore, çà et là, dans les couches profondes, quelques sarcophages de tuf, qui paraissent remonter au IIIe siècle avant notre ère ; mais, la plupart du temps, le mort a été brûlé avant d'être livré à la terre, et ses restes calcinés sont enfermés dans un coffret de pierre, dans une amphore, ou, simplement, déposés en tas dans la chambre funéraire. Celle-ci n'est plus réservée à une seule personne, mais à toute une famille: parfois même, c'est une fosse commune, où les cendres, et les vases qui les accompagnent, sont entassés pêle-mêle, non seulement dans le tombeau lui-même, mais dans le puits d'accès, presque jusqu'au niveau du sol. Les rites funéraires ont donc perdu beaucoup de leur importance à cette époque, et le culte des morts n'a plus de vrais fidèles.

Rien ne le prouve mieux que la composition du mobilier qui garnit les tombes. Les bijoux d'or font défaut, ou sont de la camelote. Les intailles en pierre dure, les figurines d'ivoire et d'émail finement ciselées, les vases précieux ne se rencontrent plus guère, et sont remplacés par de vieilles monnaies tout usées, des lampes qu'on ne prend même plus la peine d'allumer auprès du mort, et des poteries communes, souvent ébréchées.

D'ailleurs, l'on ne retrouve plus rien d'égyptien dans les tombeaux, ni scarabées, ni amulettes divines, ni cachets hiéroglyphiques. Vases d'importation à couverte vernissée noire, lampes rhodiennes ou delphiniformes, figurines de terre cuite, tout porte à un haut degré l'empreinte de la civilisation hellénique, et c'est ce qui explique la transformation si complète qui s'est opérée dans les coutumes funéraires des Carthaginois. Elle est certaine-

ment due à la substitution, qui s'est faite au cours du v^e^ et du iv^e^ siècle, de l'influence grecque à celle de l'Égypte, grâce aux relations étroites nouées avec la Sicile, et surtout à la suite de l'introduction à Carthage du culte de Deméter et de Perséphone, qui a profondément modifié dans le sens hellénique les traditions orientales et sémitiques de la religion punique.

C'est au milieu de ce cimetière, des derniers temps de la Carthage phénicienne, que s'éleva plus tard l'Odéon romain.

---

# VIII

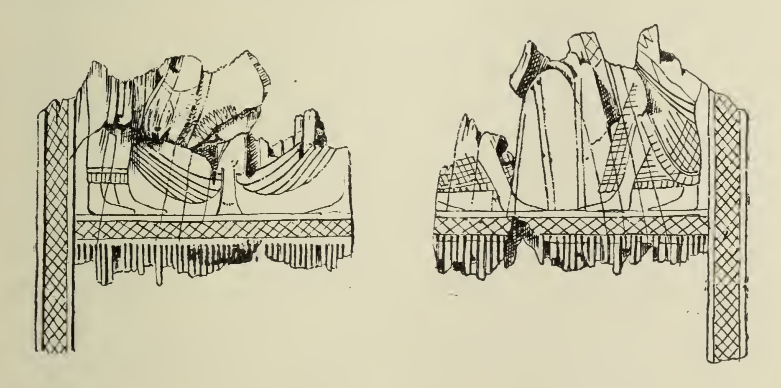
# PEIGNE ET HACHETTES

A PROPOS DES FOUILLES DE M. GAUCKLER A CARTHAGE ;
PAR M. LÉON HEUZEY [1].

Ayant eu récemment l'occasion de m'entretenir avec M. Gauckler, directeur des Antiquités de la Tunisie, au sujet des fouilles qu'il poursuit dans la nécropole de Carthage, je lui signalai la découverte faite en Espagne, dans la vallée moyenne du Guadalquivir, non loin de Carmona, d'une série d'objets funéraires de fabrication phénicienne et probablement carthaginoise, parmi lesquels on remarque des peignes d'ivoire gravés au trait. Cette découverte est due à M. Bonsor, archéologue anglais, qui publie actuellement dans la *Revue archéologique* les résultats très instructifs de ses patientes recherches. Le bassin de l'antique Bætis est, en effet, la région de l'Espagne où l'importation phénicienne et punique devait être plus active que partout ailleurs, à cause de la colonie de Gadès, postée à l'embouchure du fleuve. M. Gauckler me répondit aussitôt qu'il avait recueilli lui-même, dans les tombeaux puniques de *Dermech*, qu'il considère comme datant du VI$^{e}$ et du

1. [*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1900, p. 16-22.]

VII$^{e}$ siècle avant notre ère, les fragments d'un peigne en ivoire portant des gravures d'un caractère analogue, et il me promit de m'en faire parvenir une reproduction. C'est le dessin que j'ai l'honneur de mettre, en son nom, sous les yeux de mes confrères.



Comme les peignes de Carmona, celui-ci est gravé sur ses deux faces, dans la partie moyenne qui sépare la double rangée de dents. Bien que la moitié supérieure des figures soit détruite, on peut se faire assez facilement une idée des deux compositions. D'un côté se faisaient face deux femmes ailées, dont la tunique serre étroitement les jambes. Les ailes, abaissées et légèrement recourbées, venaient en avant ; le milieu de la composition est occupé par un support en forme de cône renversé, qui pourrait être la base d'un petit autel. Le sujet, aisé à reconnaître, provient certainement de l'art égyptien ; c'est le groupe bien connu des deux déesses sœurs Isis et Nephthys. Sur l'autre face, deux figures, également affrontées, ont plutôt un caractère viril, car leur vêtement, relevé par devant à la hauteur des genoux, découvre leurs jambes écartées, bien qu'il

laisse retomber en arrière un angle de l'étoffe, bordée de longues franges. Ici l'indication du costume répond exactement aux conventions adoptées dans la représentation de certains génies assyriens. Ceux-ci, un bras levé, tenaient une offrande ou un symbole que l'état incomplet du monument ne permet pas de déterminer avec certitude. On peut dire que le graveur, en opposant ces figures à celles de l'autre face, se trouve avoir opposé l'un à l'autre les deux éléments qui forment en se combinant le style d'imitation de l'industrie phénicienne, l'élément égyptien et l'élément assyrien. Tous les deux néanmoins sont légèrement modifiés et comme rapprochés par une exécution moins scrupuleuse et quelque peu inconsciente dans la reproduction des détails. Le caractère général a beaucoup de rapport avec celui que l'on observe dans la gravure des célèbres coupes phéniciennes et carthaginoises de style égypto-assyrien. Il faut remarquer que l'on n'entrevoit encore ici aucune trace de l'influence grecque, qui est venue dès le VI$^e$ siècle ajouter à cet art composite un troisième élément. Parmi les peignes gravés de la région de Carmona, il y en a quelques-uns, au contraire, qui ne sont peut-être pas exempts de toute imitation de l'archaïsme grec. La découverte de M. Gauckler n'en confirme pas moins par un fait positif les conclusions historiques que M. Bonsor a tirées de ses recherches personnelles dans les nécropoles de l'Espagne méridionale : la pénétration par la vallée du Baetis des produits phéniciens, particulièrement des ivoires, dont Carthage trouvait abondamment la matière première en Afrique, et cette exportation commerciale était certainement antérieure à l'occu-

pation militaire du pays par les armées d'Asdrubal. Ces résultats sont conformes d'autre part à ceux que j'ai obtenus moi-même, par l'examen d'une autre série de faits, dans une notice déjà imprimée pour le prochain fascicule des *Monuments et Mémoires* de la Fondation Piot.

A l'envoi de M. Gauckler sont joints les dessins de deux objets qui appartiennent à une catégorie différente, mais qui relèvent du même art, bien que les figures qui les décorent soient non pas incisées, mais gravées au pointillé. Le P. Delattre a été le premier à signaler, dans les tombes carthaginoises fouillées par ses soins, de nombreux spécimens d'une sorte de hachette en bronze, de forme très particulière. L'extrémité opposée au tranchant qui est évasé, se termine par un pic figurant une tête d'oiseau ; les deux faces portent de curieuses gravures, et le bord supérieur est toujours percé d'un trou ou anneau, ménagé dans le métal. L'usage d'une pareille arme reste quelque peu énigmatique. Je serais porté à croire qu'on l'insérait, comme les haches de pierre, dans un manche perforé, et que le trou servait à faire passer le lien qui consolidait l'emmanchement.

Toutes semblables par leur conformation générale sont les deux hachettes [1], trouvées par M. Gauckler dans la même nécropole où il a recueilli le peigne d'ivoire. Seulement, les courbes imbriquées qui figurent les plumes sur le cou de l'oiseau et vers la naissance des ailes, sont répétées dans la région du tranchant, sans doute pour indiquer la queue. La fantaisie du graveur, abusant de ce que l'ancien art oriental emploie des imbrications analogues pour donner l'idée d'un sol rocailleux,

1. [Cf. pl. CXXXVII et CXCV.

les a utilisées parfois pour en faire sortir, comme d'un terrain, des tiges fleuries, ou pour y appuyer divers objets. Sur l'une des faces de la plus grande hachette, on voit ainsi reposer sur cette base un candélabre ou un



brûle-parfums, formé d'éléments superposés, avec un couronnement en forme de vase. L'autre face est ornée d'un assemblage, à première vue très complexe et très bizarre, d'enroulements empruntés à la décoration végétale ; mais l'ensemble représente assez exactement la

forme d'un poisson à grosse tête et à bec proéminent, comme le classique dauphin : ainsi les professeurs de calligraphie s'amusent à composer des figures avec des entrelacements de parafes. Le pic opposé au tranchant est modelé en tête de canard.

L'oiseau que la seconde hachette est censée figurer, se distingue, au contraire, par un long bec recourbé, entr'ouvert au bout, comme un bec d'ibis. Voici les dessins gravés au pointillé sur les deux faces. Ici, du sol raboteux s'élève une tige de plante dont la fleur est peu visible. Là, ce sont encore des ornements d'origine végétale, mais répartis en deux motifs séparés aux deux extrémités du champ. Vers le cou de l'oiseau s'épanouit le lotus égypto-assyrien dans sa forme ordinaire, tandis que le tranchant est occupé par un fleuron supportant l'ornement caractéristique que l'on est convenu d'appeler la *palmette phénicienne*, sorte de croissant très ouvert, aux cornes enroulées, avec un groupe de pétales au milieu. En effet, ce motif ne se retrouve exactement ni en Égypte ni en Assyrie ni en Grèce : c'est peut-être le seul qui soit spécial aux monuments phéniciens, et les peignes d'ivoire recueillis par M. Bonsor dans la vallée moyenne du Guadalquivir, en présentent justement de nombreux exemples. On dirait que les Phéniciens, au milieu de tant d'emprunts faits à l'étranger, ont tenu à se créer au moins un ornement qui fût bien à eux. Parfois même ils le figurent isolé, en manière de symbole national ou de marque de fabrique. Sur une bague en or du Musée du Louvre, il s'étale seul au milieu du chaton et se suffit en quelque sorte à lui-même. D'autres fois les décorateurs phéniciens le mul-

tiplient et l'accumulent à plaisir [1]. Dans le célèbre sarcophage d'Amathonte, ces palmettes alignées ou superposées encadrent les bas-reliefs. Je citerai aussi une stèle, rapportée de Phénicie par la mission Renan, dont le champ en est littéralement tapissé.

Rien cependant ne peut mieux donner l'idée de l'importance qui s'y attachait, qu'une tablette en calcaire fin, acquise par le Musée du Louvre, et provenant de la région d'Antaradus [2]. C'est un de ces modèles préparés tout exprès pour les ateliers de décoration et de sculpture, suivant une pratique fort usitée en Égypte. Sur cette petite plaque on voit juxtaposés deux motifs d'ornements, sculptés en bas-relief et à l'échelle de l'exécution : d'abord un double cordon de fleurs de lotus, alternant avec leurs boutons ; puis un double rang de palmettes phéniciennes, superposées par imbrication. Un simple trait vertical sépare brusquement les deux sections différentes, en coupant par la moitié certains éléments de la décoration. C'est encore ainsi que, dans les livres d'architecture, on présente par sections les modèles d'ornementation courante. Une autre tablette du même genre, trouvée avec la première, porte un modèle purement sculptural, une tête d'homme de profil, tout à fait égyptienne. Nous avons là sous les yeux et nous tenons dans nos mains un des moyens matériels par lesquels certaines formes d'art se sont facilement transmises d'un peuple à l'autre.

Je suis entré dans quelques détails qui paraîtront peut-être un peu minutieux ; mais plusieurs de ces ornements

1. [Cf. pl. CXLV et CCXXVII.]
2. [Pl. CCXLIV.]

sont, comme je l'ai montré, de véritables marques de fabrique, que nous retrouvons sur divers objets, en Phénicie, à Carthage et jusqu'en Espagne. Ils pourront aider à résoudre une question d'histoire qui est à l'ordre du jour, celle des relations de l'industrie phénicienne et carthaginoise avec la Péninsule Ibérique.

---

# IX

## ÉTUIS PUNIQUES A LAMELLES GRAVÉES EN MÉTAL PRÉCIEUX [1]

Les fouilles que je poursuis depuis un an dans la nécropole punique du VIe et du VIIe siècle, à Carthage, ont amené la découverte de plusieurs bijoux d'un type encore peu connu, et qui n'avait jamais été signalé jusqu'ici en Afrique.

Ce sont de petits étuis cylindriques en or, en argent ou en bronze, hermétiquement clos à la base par un disque mobile, et munis au sommet d'un anneau de suspension. Chacun d'eux renferme un rouleau de métal précieux, bande très mince étroitement enroulée sur elle-même, et couverte de figures gravées au trait. Le dessin apparaît en creux sur une des faces de la lame, et ressort en relief au revers.

J'ai trouvé, jusqu'ici, six de ces étuis dans cinq tombeaux différents, situés, les uns dans la deuxième région de la nécropole, celle des tombeaux bâtis, les autres dans la troisième, celle des sarcophages.

Voici la description de chacun d'eux, avec la liste des objets composant le mobilier funéraire des tombeaux qui les contenaient :

1. [*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1900, p. 176-207.]

I. — *Deuxième région.* Tombeau n° 28 [1], situé à deux mètres au nord du caveau construit n° 26 [2].

Fosse orientée, creusée dans le sable vierge, à l'ouest et au fond d'un puits rectangulaire, profond de six mètres. Le mort était étendu dans la fosse, sur le sable nu. La tête seule était protégée par une dalle placée horizontalement à 0 m. 40 au-dessus du crâne. Aucune trace de cercueil : un clou en fer, isolé, trouvé au fond de la fosse, ne suffit pas à démontrer l'existence d'une semblable enveloppe. Le squelette était trop décomposé pour qu'il ait été possible de déterminer le sexe du mort.

A la place du cou, et mêlé aux coquillages d'un collier formé de vingt *cyprea moneta* troués et d'un seul *murex brandaris*, se trouvait un étui cylindrique en argent, mesurant 0 m. 025 de hauteur et 0 m. 0088 de diamètre. Deux bagues circulaires en saillie l'enserrent aux deux bouts ; l'une, à la base, retient le disque de fermeture ; l'autre, au sommet, maintient un couvercle convexe, auquel est fixé un anneau de suspension. Cet anneau se rattache à une tige d'argent en spirale, longue de 0 m. 07, qui se recourbe sur elle-même à son extrémité supérieure et se termine par une tête de cygne. L'ensemble formé par la tige et par l'étui cylindrique, qui s'y rattache, tout en restant mobile autour de l'anneau de suspension, reproduit assez fidèlement la forme du fléau à battre le blé. Un bijou de ce genre était bien fait pour plaire à ces marchands carthaginois, enrichis par

1. [Pl. CXXIV.]
2. [Pl. XVI, XVII.]

le commerce des céréales, et qui, pour orner le cou de leurs femmes, ne trouvaient rien de plus élégant que des colliers de petits boisseaux d'or ou d'argent, chargés de pyramides de grains [1].

L'étui renferme une lame d'argent enroulée, malheureusement trop attaquée par l'acide sulfhydrique qu'a produit la décomposition du cadavre, pour qu'il soit encore possible de la développer et de déterminer les figures dont elle était certainement couverte.

L'étui était accompagné des objets suivants :

Une pendeloque en argent, petit disque très mince, cerné d'un anneau en relief qui rentre en pointe à la partie inférieure, et muni au sommet d'une de ces larges bélières striées, si caractéristiques de l'orfèvrerie punique : bijou du même modèle que celui qui portait la dédicace à Astarté-Pygmalion, et qui a été découvert par le R. P. Delattre ;

Une grosse perle émaillée bleu turquoise, à points bleu saphir cernés de blanc. Un scarabée très fin, en émail jaune, enchâssé dans une monture en argent, et formant le chaton d'une bague brisée ;

Un disque en ivoire, sorte de tourillon présentant, sur ses deux faces, deux évidements coniques qui se rejoignent par leur sommet ;

Une amulette rectangulaire, figurant d'un côté l'oudja d'Osiris, et de l'autre la vache Hâthor ;

Un morceau de cinabre ;

Une vertèbre aplanie sur ses deux faces ;

Un miroir en bronze, mesurant 0 m. 15 de diamètre ;

1. J'ai trouvé un collier de ce genre, composé de douze boisseaux d'or, dans le tombeau bâti n° 27 [Pl. CCV].

Deux clochettes en bronze, encore munies de leur battant ;

Un anneau de bronze ;

Deux disques d'œuf d'autruche, à figure peinte.

Comme poteries :

Un seul vase d'importation : aryballe corinthien simplement décoré de zones et de stries, avec une couronne de palmettes à la base ;

Quatre patères de fabrication locale ;

Une grande jarre à deux petites anses en forme d'obus renversé, avec large orifice circulaire, sans col. Terre jaune ;

Une amphore ventrue à col évasé, à deux anses, décorée de zones et de zigzags pourpres, terre rouge ;

Deux petites coupes en forme de marmite, terre jaune ;

Une lampe protopunique en forme d'écuelle et sa patère. Terre rouge.

II et III. — *Deuxième région*. Tombeau nº 90 [1] : fosse sans dalles. Squelette décomposé, long de 1 m. 65.

A la place du cou, deux étuis d'argent juxtaposés : la sulfuration du métal les a soudés l'un à l'autre par leurs anneaux de suspension, mais primitivement ils devaient être séparés.

Le premier est un tube cylindrique, mesurant 0 m. 033 de hauteur totale, dont 0 m. 02 pour le tube seul, et 0 m. 008 de diamètre. Il se termine au sommet par la figure de la déesse Sokhit, une tête de lionne que surmonte l'uræus dressé devant le disque solaire.

1. (Pl. XXVII.)

Derrière est un anneau de suspension. L'étui devait être attaché à un collier, et non suspendu à une tige comme le précédent.

Il renfermait un rouleau d'or pâle, probablement mélangé d'argent. La lame, développée, mesure 0 m. 205 de longueur, 0 m. 0003 d'épaisseur. Elle est intacte [1].

Le bandeau est orné, sur toute sa surface, de 38 figures gravées au trait [2], hautes de 0 m. 008 à 0 m. 01, disposées en nombre égal sur deux rangs superposés, et presque toutes tournées dans le même sens.

Voici l'ordre dans lequel se succèdent ces figures, de gauche à droite :

Rangée supérieure : 1° Monstre à corps humain et quadruple tête animale (bélier ? épervier ? uraeus ?) surmontée de deux antennes. Il est assis sur un tabouret, et tient de la main gauche le sceptre à béquille, dit à tête de coucoupha ou de gerboise ;

2° Monstre ressemblant à un grand scarabée à antennes proéminentes, dressé sur ses pattes de derrière ;

3° Monstre agenouillé, à corps humain, queue d'oiseau, quadruple tête animale : il tient le fouet royal à quatre lanières sur l'épaule droite ;

4° Monstre analogue, faisant face au premier ; il est assis sur un fauteuil figurant un épervier, la tête surmontée d'un autel ;

1. L'opération du développement, rendue très délicate par la sulfuration de l'étui, a été menée à bonne fin par M. le marquis d'Anselme de Puisaye, à l'habileté duquel j'ai eu recours pour l'extraction des deux lamelles, décrites dans cette note. J'ai développé moi-même le bandeau du tombeau n° 212.

2. Et non pas estampées, comme c'est souvent le cas pour les bandeaux de ce genre. Toutes les figures, même les plus semblables, se différencient par quelque détail. Il n'en est pas deux qui soient exactement superposables [V. pl. CCXLV.]

5°, 6° Homme agenouillé, à coiffure, costume et type égyptien, tendant les bras vers un bélier à quatre têtes surmontées de deux antennes, passant à gauche ;

7°, 8° Épervier, la tête surmontée du diadème de plumes et d'uraeus, tenant le fouet, et faisant face à un bélier passant à gauche, la tête surmontée du disque solaire accosté de deux uraeus ;

9° Monstre à queue d'oiseau, corps et tête humaine, debout sur un oudja, et tenant le fouet ;

10°, 11° Homme de type égyptien, conduisant en laisse un lion ;

12° Personnage debout, tenant le sceptre à béquille. Au-dessus, le globe solaire accosté de deux mains ;

13° Personnage debout à tête de bélier (Osiris ?), tenant le sceptre à béquille ;

14° Anubis à tête de chacal, debout dans une niche cintrée, tenant le sceptre à béquille ;

15° Horus enfant, accroupi, tenant le sceptre à béquille, et la tête surmontée du globe solaire accosté de deux uraeus ;

16°, 17° Oiseaux à tête et bras humains (âmes des morts), perchés sur des autels à triple table, et tendant les bras avec un geste d'adoration vers :

18° Un monstre à jambe humaine, seins de femme, tête de taureau cornu et six ailes (Moloch ?) ;

19° Monstre à corps humain, avec tête et queue de poisson ?, soutenant de ses deux bras étendus au-dessus de sa tête une grande barre horizontale.

Rangée inférieure : 1° Personnage de type égyptien debout, tenant la croix de vie et le gouvernail ;

2°, 3°, 4° Trois sujets analogues peu distincts. Horus

enfant assis sur un tertre : couchés devant lui deux animaux affrontés, peut-être des lévriers ;

5°, 6°, 7° Deux personnages, à corps humain et tête animale (grenouille et épervier) se font face, de part et d'autre d'une momie couchée sur le dos et reposant sur un lit funéraire, vers laquelle ils tendent les bras avec un geste d'adoration. Le lit a la forme d'un lévrier à queue droite ;

8° Autre momie, couchée sur le ventre, et reposant sur un lit funéraire en forme de lion. Entre les jambes de l'animal, signes encore indéterminés ;

9° Singe debout, tenant un bâton recourbé ;

10° Momie couchée sur le ventre, reposant sur un lit en forme de lion ? Entre les jambes de l'animal, signes indéterminés ;

11° Bélier, couché sur un autel couvert de signes indéterminés : la tête est surmontée du globe solaire et de l'uraeus ;

12° Personnage assis sur un tabouret, la tête coiffée d'une perruque avec diadème et plumes droites. Il tient le sceptre à béquille ;

13° Faisant face au précédent, monstre ailé assez peu distinct ;

14° Monstre indéterminé, à corps d'oiseau, tenant le fouet à quatre lanières ;

15° Globe solaire à tête d'épervier et ailes de phalène éployées, rappelant la figure symbolique de Tanit, telle qu'on la trouve représentée sur les stèles puniques les plus anciennes ;

16° Figure indéterminée, analogue à une palette de gouvernail ;

17° Personnage assis, la tête surmontée du globe solaire avec l'uraeus : il tient dans chaque main un sceptre à tête de gerboise ;

18° Personnage agenouillé, la tête surmontée d'un tât, tendant un objet de forme recourbée au quadrupède suivant ;

19° Griffon ou lynx, la tête surmontée du globe avec l'uraeus.

Le second étui d'argent, de même dimension que le premier, est beaucoup plus endommagé. Il est surmonté d'une tête de chatte aux oreilles pointues, figurant la déesse Bâstit. Il renferme une lame d'argent, roulée sur elle-même, qui, en se sulfurant, a augmenté de volume et fait éclater son enveloppe métallique. Il ne m'a pas été possible de développer ce lambeau.

Le mobilier funéraire, auquel appartenaient les deux étuis, comprenait en outre :

Une petite croix ansée, en or, haute de 0 m. 015 ;

Une grande croix ansée, en argent, haute de 0 m. 04 ;

Un cube en argent, de 0 m. 005 de côté, surmonté d'une large bélière de suspension ;

Un anneau d'argent, déformé et soudé au précédent par la sulfuration du métal ;

Un anneau sigillaire en argent creux, de grandes dimensions, mesurant 0 m. 045 de diamètre : il servait de monture à un scarabée, qui n'a pas été retrouvé. Les anneaux de ce genre se portaient sur les vêtements, pendus à un cordon passé autour du cou et descendant jusqu'au nombril. C'est de cette manière qu'ils apparaissent sur deux des curieuses statuettes de terre cuite peintes trouvées par le P. Delattre dans un tombeau de la nécro-

pole de Douimès le 31 janvier 1896 (cf. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1897, p. 373 et figure 82).

Le bronze était représenté par :

Une clochette ;

Un miroir ;

Un bracelet, formé d'une tige enroulée cinq fois sur elle-même ;

Une aiguille ;

Deux anses de coffret et les quatre clous à crochets recourbés qui les fixaient aux parois du coffret ;

Une petite cupule en albâtre, très effritée, devait servir de godet pour les onguents ou le fard : des parcelles de cinabre rouge et d'oxyde de cobalt bleu de ciel ont été recueillies tout près.

La terre cuite était représentée par deux vases d'importation sicilienne, amphorisques de forme assez lourde à couverte noire, à deux anses, et large orifice circulaire : hauteur 0 m. 075, diamètre 0 m. 065.

Les vases de fabrication punique étaient au nombre de six : deux jarres de forme obus, en terre jaune ; une amphore ventrue, à deux oreillons, en terre rouge ; une coupe en terre grise ; deux petites œnochoés, l'une à embouchure tréflée, l'autre à orifice circulaire ; en outre, une lampe et sa patère.

L'objet le plus curieux, sorti du tombeau n° 90, est une figurine de terre cuite, grossièrement modelée, mais d'un type inédit[1]. Elle représente un rameur, assis sur un petit billot, dans un bachot carré et lourd, sorte de tronc de pyramide renversé[2], long de 0 m. 135 et large

1. [Pl. CXXXV.]

2. Comparez au « bateau de la flotte du mort en route pour Abydos »,

de 0 m. 09 au sommet, et de dimensions moitié moindres à la base ; de ses deux bras levés en l'air, il manie la godille par-dessus sa tête. Les mains et la tête n'ont malheureusement pu être retrouvées. En face du rameur est une cupule, de même forme que celle signalée plus haut. Je ne connais pas d'objet, sortant d'une nécropole punique, qui puisse être rapproché de celui-ci : peut-être faut-il y voir un souvenir des croyances religieuses égyptiennes, la représentation du défunt faisant la traversée suprême dans la barque funéraire.

IV. — *Deuxième région.* Tombeau n° 100.

Chambre funéraire creusée dans le sable nu, sans aucun revêtement ; la porte qui la séparait du puits d'accès était faite de quelques pierres sèches, empilées sans grand soin. L'excavation, à demi comblée par les éboulements, présentait encore, quand nous l'avons atteinte, un espace vide de 0 m. 80 de hauteur. Le mort était étendu sur le sable, sans cercueil ni dalles de recouvrement. Le mobilier ne comprenait que les poteries puniques réglementaires : deux œnochoés, une lampe et une patère en terre jaune, ornée de cercles bruns, un disque d'œuf d'autruche, sur lequel est figuré en rouge et en noir un visage humain ; enfin, deux perles d'or creuses et légères, et un bel étui d'or fin.

Ce bijou, d'une hauteur totale de 0 m. 032, est formé de deux parties de même hauteur : au bas, l'étui cylindrique proprement dit ; au sommet, une tête de chatte, que surmontait l'uraeus devant le disque solaire. Der-

publié par Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I, figure de la page 195.

rière le disque, est un anneau de suspension, l'étui devant être pendu par un cordon. Il renfermait une lame métallique d'or fin[1] à 24 carats, roulée sur elle-même. Développée, elle mesure 0 m. 136 de longueur, 0 m. 015 de hauteur et 0 m. 0002 d'épaisseur. Arrondie à une extrémité, elle est coupée net, un peu en biais, à l'autre, et semble avoir terminé une bande gravée plus longue dont on l'aurait détachée d'un coup de ciseau.

La lame présente, sur toute son étendue, des figures gravées au trait, hautes de 0 m. 016 à 0 m. 017, disposées sur deux rangs de 27 figures chaque, et toutes dirigées dans le même sens, de gauche à droite. Elles se succèdent dans l'ordre suivant, en commençant par la rangée supérieure :

1° Figure mutilée par la section de la bande : il n'en reste que quelques traits ;

2° Lion à corps humain, assis sur un tabouret à dossier, et tenant la croix de vie ;

3° Uraeus enroulé sur lui-même et dressant sa tête au cou gonflé, sur un autel à trois marches ;

4° Serpent python à jambes et bras humains, debout, battant des cymbales ;

5° Lion debout tenant le fouet et le sceptre à béquille, dit à tête de gerboise ou de coucoupha ;

6° Lion assis tenant la croix ansée ;

7° Python dressé ;

8° Lion debout, tenant la croix ansée et le sceptre à béquille ;

9° Melkart ? à tête de lion, debout, vêtu d'un simple

1. [Pl. CCXXV.]

pagne, soulevant par la queue deux quadrupèdes renversés la tête en bas ;

10° Lion assis, tenant le fouet et la croix à grande anse ;

11° Python debout ;

12° Femme assise, ayant au lieu de tête une plume d'autruche ; vêtue d'une tunique longue, elle étend les bras avec le geste de l'orante ;

13° Lion assis, tenant le fouet et la croix ;

14° Enfant debout, vêtu d'un pagne autour des reins, tenant le fouet et le sceptre à béquille ;

15° Lion assis sur un tabouret à dossier, sous lequel est dessinée une croix ansée. Il tient le fouet et un sceptre terminé par une croix ;

16° Python debout ;

17° Python à bras et jambes, debout, battant des cymbales ;

18° Chacal aux oreilles dressées, debout, tenant le fouet et le sceptre à béquille ;

19° Lion assis, tenant la croix ;

20° Python dressé ;

21° Python replié en anneaux verticaux, couché sur un coussin en pente reposant sur deux gradins ;

22° Chacal debout battant des cymbales ;

23° Lion assis sur le tabouret à dossier ;

24° Python dressé, le corps traversé par trois tringles horizontales ;

25° Épervier debout, battant des cymbales ;

26° Lion debout, tenant deux sceptres à béquille ;

27° Lion debout tenant la croix de vie et le sceptre à croix.

Rangée inférieure :

1° Isis à cornes de vache, debout, tenant la croix ansée ;

2° Thot à tête d'ibis ?, debout, battant des cymbales ;

3° Anubis à tête de chacal, tenant la croix et le sceptre à béquille ;

4° Python dressé ;

5° Homme vêtu d'un pagne, et coiffé de la perruque égyptienne, tenant la croix ansée et le sceptre à béquille ;

6° Python allongé sur un lit soutenu par deux gradins ;

7° Python à corps humain, dressé, battant des cymbales ;

8° Anubis battant des mains ;

9° Homme debout, tenant le fouet et le sceptre à béquille ;

10° Homme assis, tenant la croix ansée et le sceptre à croix ;

11° Python dressé, battant des cymbales ;

12° Lion debout, tenant la croix ansée ;

13° Chatte à corps humain, sans bras, assise sur un tabouret à dossier ;

14° Python dressé, battant des cymbales ;

15° Lion debout, battant des cymbales ;

16° Lion debout, tenant la croix ansée et le sceptre à béquille ;

17° Lion debout, tenant la croix ansée et le sceptre à croix ;

18° Python debout ;

19° Femme, dont le corps se termine par une queue recourbée, avec une tête de chacal au bout ;

20° Lion debout, tenant le fouet avec la croix, et le sceptre à béquille ;

21° Personnage couronné d'un diadème à plumes, assis à l'extrémité d'un siège, en forme de quadrupède acéphale, à ailes de sphinx, et queue dressée ;

22° Python dressé, à jambes, sans bras ;

23° Python ailé ;

24° Lion tenant la croix de vie et le sceptre à béquille ;

25° Lion assis, tenant des deux mains le sceptre à croix ;

26° Deux pythons, réunis par une tringle qui les transperce ;

27° Cynocéphale debout, tenant le fouet.

Ce second bandeau d'or diffère sensiblement du premier. Il est plus petit : l'or est plus pur, la gravure est plus fine. Les figures n'ont pas tout à fait le même caractère : tout y est égyptien, les représentations divines et humaines, les attributs, les meubles, tous les détails de la décoration ; les figures qui s'y succèdent se répètent souvent d'une façon presque identique, et non sans monotonie.

Le premier bandeau, au contraire, permet d'entrevoir, sous l'influence prédominante de la mythologie égyptienne, un élément étranger, d'inspiration tout asiatique ; c'est ce que semble notamment indiquer la présence de monstres à membres multiples, à quatre têtes, à six bras.

V. — *Troisième région* (sarcophages). Tombeau n° 122[1].

1. (Pl. XXX, XXXI, XXXII et CXXXVIII.)

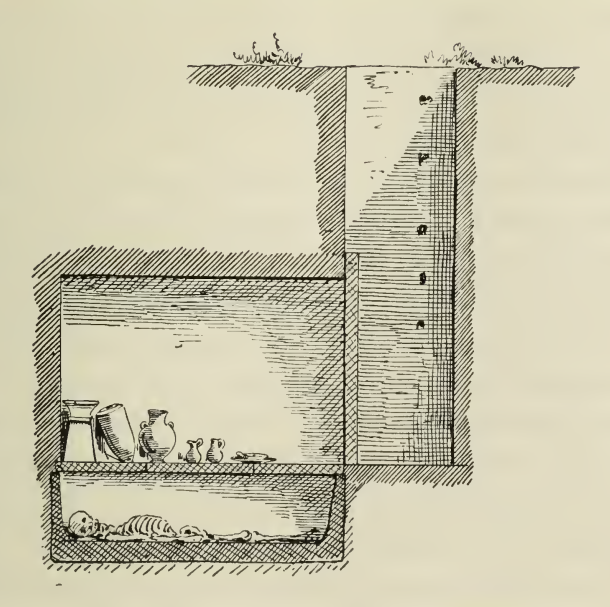
Puits rectangulaire, profond de 8 mètres, aboutissant à une chambre creusée dans le sable, et fermée par une dalle haute de 1 m.80 et large de 1 mètre. Dans la chambre, un sarcophage orienté, long de 2 m.20 et large de 0 m.80, recouvert de trois dalles : à la tête du sarcophage, au fond de la chambre, se dresse un petit autel en calcaire coquillier, à mouluration simple de style égyptien, et dont la table est creusée d'un trou carré [1].

Devant l'autel, et sur le sarcophage, est disposé le mobilier funéraire rituel : deux jarres, deux petites œnochoés, une lampe et sa patère, une hachette en bronze, un coffret en bois, entièrement décomposé, et dont on ne retrouve que les deux anses en bronze et les quatre clous à crochets qui fixaient celles-ci aux parois de la boîte. L'intérieur du sarcophage ne renferme, avec les squelettes, que les bijoux et objets de toilette, appartenant en propre au mort.

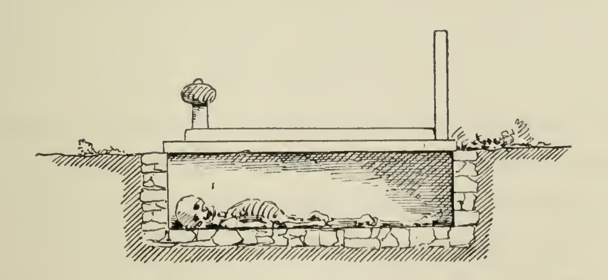
Cette disposition de la tombe et du mobilier mérite qu'on s'y arrête : elle me paraît tout à fait typique, et n'a cependant jamais été décrite encore. Elle permet tout d'abord de préciser le rôle mal déterminé jusqu'ici de ces petits autels puniques, dits brûle-parfums, que le P. Delattre avait déjà signalés en assez grand nombre dans la nécropole de Douimès : ils ont pour objet de marquer, à l'extérieur, la place qu'occupe dans l'intérieur

1. On admet généralement que ce trou carré a été ménagé pour recevoir les parfums qu'on devait brûler sur l'autel. Remarquons cependant que les autels de ce genre présentent de grandes analogies avec les cippes des nécropoles étrusques, servant de socles à des bétyles. La nécropole punique de Dermech nous a fourni un certain nombre de ces boules en granit dont l'origine funéraire ou votive ne me paraît pas douteuse. Malheureusement, je ne les ai jamais trouvées que dans les déblais de la couche supérieure, ou dans les puits d'accès des tombeaux eux-mêmes, jamais dans les tombeaux, ni sur l'autel.

la tête du cadavre. Elle fait ressortir, en outre, la curieuse ressemblance de la tombe tunisienne actuelle avec le



1. Tombeau punique à porte et sarcophage.



2. Tombeau arabe à stèle.

sépulcre punique, dont celle-ci conserve, déformé, sans doute, par le temps, mais très reconnaissables encore, tous les traits essentiels.

Quels sont, en effet, les éléments caractéristiques de

la tombe tunisienne? Un caisson maçonné rectangulaire, recouvert d'une dalle ; à la tête, un cippe à sommet renflé, avec ou sans turban ; aux pieds, une stèle verticale. Or le caisson n'est autre qu'un sarcophage : le cippe correspond à l'autel, et marque comme lui la place du crâne dans le sépulcre.

Quant à la dalle, haute et sans épaisseur, dressée à l'autre extrémité, dans une position d'équilibre très instable et peu logique, comment expliquer et justifier sa présence, sinon par le souvenir, persistant à travers les âges, de la porte d'entrée du caveau, dont elle tient exactement la place sans en garder l'utilité.

Entre ces deux termes extrêmes, le sépulcre carthaginois du VI^e siècle avant notre ère et la tombe tunisienne actuelle, la nécropole punique de Tharros, en Sardaigne, qui semble remonter aux IV^e et III^e siècles avant notre ère, nous fournit un type de transition, dont j'ai pu récemment étudier quelques beaux spécimens au musée de Cagliari. Ce sont des couvercles monolithes [1], qui recouvraient des cuves funéraires à inhumation, dans des caveaux fermés d'une dalle verticale. Le couvercle présente déjà la forme que prendront plus tard certaines tombes arabes très anciennes, par exemple celles que le P. Delattre a découvertes dans le flanc sud-ouest de la colline Saint-Louis en 1892 (cf. *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 96 et fig. 1), ou celles à inscriptions koufiques qu'on a trouvées récemment à Sfax [2] : c'est une

1. Le musée de Cagliari possède cinq de ces couvercles de sépulcre : quatre avec un autel encastré à la tête, un avec deux autels placés symétriquement sur les deux faces en pente, de part et d'autre de l'arête centrale.

2. [Pl. CV.]

table horizontale plate, longue de 2 mètres, large de 0 m. 70, que surmonte un parallélipipède rectangle aussi long, mais plus étroit, s'amincissant au sommet en biseau, et se terminant par une arête vive. A l'une des extrémités du monolithe, celle qui était la plus éloignée de la porte d'entrée, s'encastre un autel carré, qui est taillé dans le même bloc de pierre et fait corps avec le couvercle. Ainsi se trouvent confirmées, sans discussion possible, nos propres observations, et cela d'autant plus utilement que, dans les tombes de Carthage, il est rare de trouver l'autel à la place exacte qu'il occupait à l'origine. Beaucoup plus haut que large, et s'évasant au sommet, le cippe est naturellement très instable, et se renverse au moindre choc ; or, comme il se trouve simplement posé sur le couvercle du sarcophage, sans encastrement ni tenon, rien d'étonnant à ce qu'il soit entraîné par les éboulements de sable, qui se détachent de la voûte, et comblent peu à peu la chambre funéraire. Sur huit autels que j'ai découverts en 1899 à Carthage, trois seulement étaient encore en place ; les cinq autres gisaient à terre à côté du tombeau.

Le sarcophage n° 122 renfermait un squelette d'homme très décomposé. Près de l'épaule gauche était déposé un étui d'argent d'un modèle analogue à celui du tombeau n° 28. C'est un tube cylindrique haut de 0 m. 028, avec un couvercle bombé, muni de deux anneaux parallèles, entre lesquels s'insérait un troisième anneau de suspension qui, lui, forme l'extrémité du manche. Celui-ci est une tige torse longue de 0 m. 066, qui se recourbe au sommet et se termine par une tête de cygne, comme les hachettes de bronze à sujets figurés.

L'étui contenait un bandeau d'argent, très attaqué, et qui, en se sulfurant, avait fait éclater l'enveloppe. Il n'a pas été possible de le développer.

Le sarcophage renfermait en outre : une aiguille en bronze placée dans un amas de matière noirâtre, débris d'un sac en étoffe que le mort tenait dans sa main gauche ; et plusieurs éléments de collier, qui devaient être suspendus au cou par un cordon : un oudja en faux lapis-lazuli, un rectangle décoré de l'oudja sur une face et de la vache Hâthor sur l'autre ; une tessère rectangulaire percée de cinq trous comme un domino, enfin une belle perle émaillée, bleu turquoise avec points bleu saphir entourés de blanc.

VI. — *Troisième région.* Tombeaux géminés 195 et 196 [1].

Puits rectangulaire, profond de 8 m. 50, donnant accès, par une porte monolithe, à une chambre occupée par deux sarcophages juxtaposés, longs de 2 mètres, larges et hauts de 0 m. 80 : le fond des deux cuves est plat, mais deux évidements sont ménagés à droite et à gauche de la place où repose le crâne. Au pied de chaque sarcophage, du côté de l'entrée, était une grosse pierre. Sur les dalles horizontales qui forment le couvercle, était le mobilier funéraire des deux morts : quatre amphores puniques en forme d'obus, une jarre à panse arrondie, trois petites œnochoés, une lampe punique à deux becs et sa patère, une autre bilychnis à pied, de forme inédite, type de transition entre la lampe-écuelle proto-punique

1. [Pl. LIX, LX et CXLIV.]

et la lampe-coupe à bords recourbés, d'importation grecque, qui lui succède chronologiquement dans les tombes carthaginoises.

Le sarcophage 195 paraît avoir été violé : il était rempli de sable ; au tamisage, on recueillit plusieurs éléments de collier : trois cylindres d'argent creux, longs de 0 m.018, renflés au centre et aux extrémités ; quatre jolies perles d'émail à points bleu saphir, sur fond bleu turquoise ; une perle bleu foncé ; deux oudja en émail verdâtre ; quatre uraeus en forme d'S renversé ; un petit galet carré en quartz ; une aiguille en bronze ; enfin, un beau scarabée en cornaline, représentant Isis, Osiris et, entre eux, Horus enfant, assis sur une fleur de lotus.

Le sarcophage n° 196 était intact. Il renfermait :

Une boucle d'oreille en or, d'un type très fréquent dans la nécropole du IV^e siècle de Bordj-Djedid, très rare au contraire à Dermech, où il ne se rencontre que dans la région des sarcophages et jamais dans celle des tombeaux plus anciens : c'est une tige de métal fin enroulée sur elle-même, et dont les extrémités amincies sont tordues plusieurs fois autour de l'anneau. Poids = 4 gr. 5 ;

Une bague en argent, mesurant 0 m. 028 de diamètre, et pesant 9 grammes, avec chaton ovale, ornée de palmettes puniques gravées en creux ;

Un grand anneau sigillaire en argent mesurant 0 m.048 de diamètre, avec chaton mobile formé d'un scarabée en cornaline richement monté sur or. Le cachet représente Isis aux cornes de vache, debout, allaitant Horus enfant, dans la forêt de lotus ;

Trois disques bombés en bronze, paraissant être les couvercles de petites cassolettes à parfums analogues à

celles qui ont déjà été signalées par le P. Delattre[1];

Enfin les débris d'un étui en bronze, tube cylindrique de mêmes dimensions que le précédent, surmonté de la tête de Bâstit, et renfermant un bandeau d'argent dont la sulfuration a fait éclater l'enveloppe.

En résumé, les étuis métalliques que j'ai recueillis jusqu'à ce jour (20 janvier 1900), dans la nécropole punique de Dermech, sont au nombre de six :

Un étui d'or, surmonté de la tête de Bâstit, et contenant un rouleau d'or fin ;

Un étui d'argent, surmonté de la tête de Sokhit, et contenant un rouleau d'or pâle ;

Un étui d'argent, surmonté de la tête de Bâstit, contenant un rouleau d'argent ;

Un étui de bronze, surmonté de la tête de Bâstit, contenant un rouleau d'argent ;

Deux étuis d'argent, suspendus à une tige de même métal, contenant un rouleau d'argent.

1. Cf. P. Delattre. *Carthage : la nécropole punique de Douimès. Fouilles de 1893-94*. Extrait du *Cosmos*, p. 23, fig. 41 ; de Villefosse, *C. R. Acad.*, 1894, p. 452 : « Six boîtes cylindriques en argent à couvercle muni d'un anneau de suspension. » Cf. également P. Delattre, *C. R. Acad.*, 1894, p. 439 : « boîte en argent ouverte en carré à ses deux extrémités, et contenant un cube de bois de senteur. »

Un étui d'or, découvert dans le tombeau d'Iadamelek, se rapproche plutôt de notre série. Voici ce que dit le P. Delattre de cet objet : « Étui « en or de forme cylindrique. — Il contenait un petit morceau de fer et « une poudre noire renfermant des parcelles brillantes, semblables à du « mica, ou, mieux encore, offrant l'aspect de fragments d'ailes d'in- « sectes. » Je me demande si ces débris n'étaient pas plutôt les restes du bandeau d'argent, qui, en se sulfurant, serait tombé en poussière. Cf. P. Delattre, *La nécropole punique de Douimès*, 1893-94, p. 16, fig. 27, n° 3, et *C. R. Acad.*, 1894, p. 453. — Pour d'autres étuis d'or à matière noirâtre, cf. P. Delattre, *La nécropole punique de Douimès*, 1895-96. Mémoires de la Société des Antiq. de France, 1897, p. 316 et p. 366.

Malgré les différences de détail que j'ai indiquées, ces objets se rattachent tous au même type : ils forment le premier noyau d'une série, que les fouilles futures enrichiront sans doute d'exemplaires nouveaux. Dès à présent, je puis en signaler, à Carthage même, deux autres, fort endommagés, il est vrai, mais cependant reconnaissables : un rouleau d'argent, sans étui, et un étui de bronze contenant encore quelques parcelles du rouleau intérieur ; ils figurent dans une vitrine du musée Saint-Louis de Carthage, au milieu de divers débris, non classés, recueillis à Douimès par le P. Delattre.

D'ailleurs, si la présence de ces bijoux n'a jamais encore été mentionnée à Carthage, des objets analogues, trouvés sur d'autres points du bassin occidental de la Méditerranée, dans des nécropoles puniques, ont déjà été étudiés et décrits.

Tels sont, notamment, ces trois cylindres de bronze plaqué d'or, que surmontent respectivement les têtes de Sokhit (lionne), Bâstit (chatte) et Knouphis (bélier), et qui ont été découverts dans un tombeau construit de la nécropole phénicienne de Cadix [de Laigue, Amulettes de style égyptien, trouvées dans la nécropole phénicienne de Cadix, *Rev. arch.*, 1892, II, p. 291 à 296].

Telle est surtout la riche collection d'étuis d'or, d'argent et de bronze découverts en Sardaigne, et dont les principaux (non pas tous, — les collections particulières de Cagliari et Sassari en renferment un certain nombre, mais il est devenu presque impossible de se les faire montrer, leurs possesseurs se défiant avec raison des rigueurs de la loi italienne sur la propriété des antiquités) sont conservés au musée de Cagliari.

Deux d'entre eux, étuis d'argent garnis d'or et surmontés de la tête de Bâstit, provenant de Cornus, ont été vidés, les rouleaux d'or et d'argent qu'ils contenaient ont été développés et sont exposés au musée, où j'ai pu les étudier : ils sont couverts de figures divines de style égyptien, tout à fait analogues à celles de nos bandeaux d'or de Carthage. Ils ont été décrits dans des notices détaillées, malheureusement presque introuvables aujourd'hui (Cara, *Monumenti di antichità di Tharros e Cornus*, p. 15, pl. III, n° 2, et *Descrizione di due lamine con geroglifici*. Cf. Spano, *Bullettino*, IV, p. 33 à 36, et Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 237 et suiv., figures 183 et 184 : « ...légers étuis en or ou en argent, qui renfer-
« maient des lamelles du même métal, roulées autour
« d'un mince cylindre en bronze doré. Sur ces lamelles
« sont écrits des textes que l'on n'a pu déchiffrer encore.
« La lamelle est froissée, et d'ailleurs les caractères sont
« d'une extrême finesse »).

Mais le plus grand nombre des étuis qui garnissent les vitrines du musée n'ont jamais été publiés d'une façon suffisante (ils ne sont même pas mentionnés dans le *Guida sommario del R. Museo di Antichità di Cagliari*, plaquette in-18° de 18 pages, publiée en 1899, et seul catalogue existant du musée). Je crois pouvoir affirmer que plusieurs d'entre eux renferment encore des rouleaux métalliques, que l'on n'a pas essayé jusqu'ici de retirer de leur enveloppe. Je me contenterai de les énumérer ici, en les désignant, à défaut de références à un catalogue qui est encore à faire, par leur numéro d'inventaire.

Étuis d'or à tête de chatte (Bâstit), n^os^ 135, 136, 9345-46-47 ;

Étuis d'or à tête de lionne (Sokhit), n[os] 9337-38 ;

Étuis d'or à tête d'épervier, sans numéro : achat Sanna Serraluzzi ; provenance : Tharros ;

Étui d'or à tête de bélier, n° 19593 ;

Étui d'or à tête de lièvre, n° 19591 ;

Étuis d'or prismatiques, sans tête au sommet, n[os] 9348-9349.



Étui d'or. Tombeau 100.

Je me suis empressé de signaler ces étuis à l'attention des conservateurs du musée de Cagliari, en insistant sur l'intérêt qu'il y aurait pour la science à procéder à l'examen du contenu de ces tubes ; et je souhaite que les recherches, qu'ils n'auront pas manqué de faire à ce sujet, produisent l'heureux résultat que j'en espérais [1].

1. Parmi les richesses du musée de Cagliari, la superbe et depuis longtemps célèbre collection de bijoux d'or et d'argent, et de scarabées en jaspe sarde, en pierres dures et en pâte de verre, a acquis un intérêt tout particulier depuis les dernières fouilles de Carthage (1893-1900) ; on y retrouve tous les types que nous ont fournis depuis huit ans les nécropoles de Douimès, de Dermech et de Bordj-Djedid. D'autre part, le musée renferme un certain nombre de pièces tout aussi importantes et qui sont restées, pour la plupart, assez peu connues. Je crois devoir signaler ici tout particulièrement : une hachette en bronze inédite, du

Les étuis métalliques à lames gravées apparaissent donc assez fréquemment dans les nécropoles puniques, surtout les plus anciennes, et dans celles-là seulement. Ils peuvent être considérés comme un des objets caractéristiques du mobilier funéraire phénicien primitif. Ce ne sont pas, à proprement parler, des bijoux, mais bien plutôt des amulettes. Les figures gravées sur leurs rouleaux sont de même nature que les statuettes et les bijoux protecteurs, dont les Carthaginois se plaisaient à entourer leurs morts : divinités purement égyptiennes,

type de celles de Bordj-Djedid (ɪᴠᵉ siècle ?), couverte de dessins gravés *au trait* très finement, figurant des poissons et trois tireurs à l'arc, l'un à genoux, les autres debout. J'espère obtenir une reproduction de cet objet qui reste, depuis de longues années, inconnu dans une vitrine du musée, et qu'il serait si intéressant de comparer à nos hachettes de Carthage (Provenance : Tharros);

Une intéressante série de moules circulaires en terre cuite : palmettes phéniciennes et torsades [1], cheval et cavalier, entourés d'animaux divers ; tête de Gorgone ; cinq poissons disposés en cercle ;

Trois masques phylactères en terre cuite : le premier semblable à l'un de ceux que j'ai découverts cette année à Dermech [2] : vieillard de type sémitique très accentué, front fuyant, nez busqué, yeux clignotants, bouche largement ouverte, et montrant toutes ses dents dans un rictus affreux ; mais, détail à noter : les tatouages qui sillonnent le front de l'un et l'autre masques, et que, sur celui de Carthage, on pourrait prendre pour de simples rides, affectent ici la forme d'une longue barque à raies longitudinales, dont la proue et la poupe se recourbent sur les tempes, *en tête de cygne* (Rapprocher ce motif ornemental de celui des hachettes de bronze rituelles, et des manches d'étuis signalés plus haut) ;

Le second masque, que l'on peut rapprocher de celui que le P. Delattre a découvert, en 1899, à Bord-Djedid, représente un homme barbu, d'une monstrueuse laideur, le nez épaté et retroussé, la face bestiale, les oreilles pointues comme celles d'un félin. Le dernier, découvert à San Sperato, et offert au musée par M. Vivanet, a le nez traversé d'un nezem, et porte sur le front, au lieu de la loupe habituelle, divers signes symboliques superposés dans l'ordre suivant : une fleur de lotus épanouie, une rosace, un bandeau à chaton central et ruban plissé qui traverse tout le front, un globe solaire surmonté d'une palmette et accosté de deux uraeus.

1. [Comparer à ceux de notre planche CCXXVII.]
2. [Pl. CC.]

ou à demi asiatiques encore, ou bien toutes carthaginoises, attributs symboliques divers, oudjas, tats, croix de vie, tout ce qui concourt à assurer le repos de la dépouille mortelle du défunt, et la félicité ultra terrestre de son âme.

Mais ces étuis métalliques présentent un double avantage sur les figurines de collier, les boucles d'oreilles, les scarabées et les sachets. Ils sont plus solides et moins encombrants. Sous un petit volume, ils réunissent toute la série des porte-bonheur et des phylactères protecteurs du mort ; et, grâce à une enveloppe rigide et très résistante, ils assurent matériellement aux images des dieux l'inviolabilité et la durée, que ceux-ci sont eux-mêmes censés garantir au défunt.

Tunis, 31 janvier 1900.

## NOTE SUPPLÉMENTAIRE

Tombeau n° 212 [1]. — Caveau construit, le premier rencontré dans la région des sarcophages (3e). Analogue aux grands tombeaux bâtis, ouverts dans la deuxième région, mais présentant pourtant quelques différences à noter. Il est aussi haut que les précédents, aussi profond mais plus étroit ; il est couvert d'un simple rang d'épaisses dalles (hauteur : 0 m. 40), sans le toit prismatique habituel, formé de deux rangées de blocs contrebutés [2]. Voici ses dimensions intérieures : hauteur, 2 m. 03 ; longueur, 2 m. 40 jusqu'à la porte, et, avec elle, 2 m. 72 ; largeur, 0 m. 85. Le sol est dallé ; la porte, monolithe, haute

1. [Pl. LXV, LXVI.]

2. [Les murs, formés de grandes dalles de calcaire coquillier, ne sont pas revêtus d'enduits. *Bull. archéol.*, 1901, CXLII].

de 2 m. 05 et large de 1 mètre, s'emboîte exactement dans les murs latéraux, qui présentent extérieurement un évidement en saillie, ménagé pour la recevoir. Le coin supérieur gauche ayant été écorné, peut-être intentionnellement, la lacune existante a été remplie au moyen d'une sorte de bouchon en pierre, qui épouse exactement sa forme ; le tombeau est orienté, la porte s'ouvre, comme toujours, à l'Est.

Le caveau renfermait un cercueil, formé de planches épaisses de 0 m. 10 environ, réunies par des chevilles en bois, et dont les débris, assez bien conservés, recouvraient entièrement le squelette, un homme, dont la tête était tournée, contrairement à l'usage, vers l'Est. Cette particularité s'explique sans doute par la difficulté que l'on éprouva, vu l'étroitesse du caveau, à tourner le mort dans le sens rituel ; une fois descendu dans le puits, les pieds en avant, il fallut l'enfourner dans le caveau en lui conservant la même position. J'ai dit que les planches du cercueil étaient agencées avec des chevilles en bois, contrairement à ce qui se produisit plus tard dans les tombes du IIIe et IIe siècle, dans la nécropole de Bordj-Djedid où le P. Delattre a découvert quantité de clous en bronze et en fer. Ici, j'ai bien recueilli quatre petits clous en bronze, à tête arrondie et double pointe recourbée en crochets, et un fermoir en forme d'agrafe ; mais ces objets se trouvaient groupés au fond du tombeau, au delà des pieds du squelette ; les débris ligneux, auxquels restaient encore fixées les goupilles de bronze, étaient d'une teinte noirâtre, et non plus acajou comme ceux du cercueil lui-même, et d'une texture plus serrée. Les goupilles étaient groupées deux à deux, comme pour soute-

nir une anse ; le fermoir se trouvait au centre. Enfin les dimensions de ces pièces étaient beaucoup trop faibles pour pouvoir s'adapter au cercueil lui-même. Les clous mesurent (crochets non compris) 0 m. 05 de longueur dont 0 m. 04 seulement enfoncés dans le bois. Ils ne servaient donc pas, comme on l'a supposé pour d'autres tombeaux puniques, à fixer au cercueil les poignées servant à le descendre; ils appartenaient à ce coffret en bois, orné de boutons appliqués et de palmettes incrustées en ivoire, dont nous sommes amenés à supposer la présence dans la moitié au moins des tombes que nous avons fouillées. Ils devaient fixer à ce coffret deux petites poignées faites soit de bronze (et dans ce cas nous les retrouvons à côté des crochets), soit de cuir, de corde ou de sparterie (et dans ce cas il n'en reste pas plus de traces que du coffret lui-même). C'est ce qui s'est produit ici ; mais nous avons retrouvé seize boutons d'ivoire, qui couvraient sans doute le couvercle du coffret.

Auprès des crochets, se trouvaient les poteries réglementaires qui caractérisent la 3e région : deux grandes jarres en obus, deux petites œnochoés, l'une à bouche tréflée, l'autre à orifice circulaire, la lampe et sa patère; puis une épée en fer, la première que nous rencontrons dans la nécropole punique. La poignée, en forme de croix, est revêtue de plaquettes de bois, fixées sur ses deux faces par deux clous ; la lame est large et droite, le fourreau, en bois également, a presque disparu.

Le cercueil lui-même ne renferme, comme c'est aussi la règle pour les sarcophages de la 3e région, que le cadavre et les quelques bijoux ou amulettes appartenant en propre au mort :

1° Un petit pendant d'oreille en or, de 0 m. 02 de diamètre, du type si fréquent dans la nécropole de Bordj-Djedid, et que je n'ai jamais rencontré, au contraire, dans les tombeaux de la 1re et de la 2e région à Dermech. C'est une tige d'or [1] amincie aux deux bouts, arrondie en anneau, et dont les deux extrémités, se doublant, s'entortillent autour du cercle de métal ainsi obtenu. Il n'y avait qu'un seul pendant : aujourd'hui encore les enfants arabes, filles et garçons, se parent d'un unique anneau d'or ou d'argent, fixé à l'oreille droite ;

2° Un autre pendant, provenant sans doute d'un collier : cœur en cornaline, suspendu à une boucle d'or. Hauteur, 0 m. 016 ;

3° Un gland de chêne admirablement travaillé. Le gland lui-même est formé d'une perle en cristal de roche, avec évidement cylindrique en cul de sac dans l'axe. La cupule, en or, extérieurement ornée de globules multiples et microscopiques, soudés séparément à l'or et figurant les aspérités de l'écorce, est munie au centre d'un tuyau cylindrique qui s'engage dans le gland, et qui renferme une feuille d'or roulée sur elle-même. Cette tablette est gravée de trois figures divines de style égyptien : au centre, Osiris, assis sur un trône à dossier, que supporte l'Oudja ; à droite, un ibis aux ailes éployées présenté de biais, avec un effet de raccourci tout japonais ; à gauche, un uraeus ailé, à corselet de phalène. Le P. Delattre a trouvé un bijou analogue à Douimès, mais moins bien conservé, et ne renfermant pas de feuille intérieure ;

4° Plusieurs perles en émail et quelques amulettes, un scarabée, une Isis debout, un éléphant, un épervier,

1. [Pl. CCVII.]

un Melkart, une tête de chacal, etc., appartenant sans doute à un même collier;

5° Sur la poitrine, pendait un grand anneau sigillaire, mesurant 0 m. 06 de diamètre. L'anneau, très bombé à la base et massif, est en argent. Il s'amincit vers le chaton; celui-ci, mobile autour de son axe, se compose d'une monture ovale en or, portant un scarabée en ivoire qui présente, au-dessous de deux uraeus dressés et se faisant face de part et d'autre d'un alabastre, un cartouche pharaonique, malheureusement peu distinct. Poids : 45 gr. ;

6° Étui d'or à 24 carats, octogonal, haut de 0 m. 046 et pesant 14 gr. 2, qui devait être suspendu au cou, au-dessus de l'anneau sigillaire. Le corps prismatique de l'étui se termine par deux bagues, l'une à la base, enserrant la lame polygonale qui ferme l'étui, l'autre au sommet, l'unissant au couronnement qui figure une tête de lionne, la déesse Sokhît, surmontée de l'uraeus dressé devant le disque solaire. Le disque lui-même dissimule un anneau de suspension.

Ce bijou est d'un travail très fin et très élégant. Il servait d'amulette, comme ceux que j'ai précédemment décrits. Comme eux, il renferme une feuille d'or fin [1], longue de 0 m. 28 et haute de 0 m. 025, étroitement roulée sur elle-même, et entièrement couverte de figures divines, dessinées au trait sur quatre rangs. Ce dessin, gravé en creux à l'endroit, apparaît en relief au revers. Les figurines sont au nombre de 250 environ, très nettes malgré leurs dimensions microscopiques. Elles sont extrêmement variées, et je renonce à les énumérer ici faute du temps nécessaire ; mais, fait à noter, et qui me paraît extrêmement important, on y retrouve toute la

1. [Pl. CCXLVI.]

série des motifs représentés sur les deux premières lames d'or que j'ai décrites, et ceux-ci sont placés exactement dans le même ordre.

Voici donc trois amulettes se rattachant au même type, mais sorties de trois tombeaux différents et dont le plus ancien peut être séparé du plus récent par une centaine d'années. Ces bijoux présentent, d'ailleurs, chacun des particularités qui le distinguent nettement des deux autres. Ils ne sont ni du même métal exactement, ni du même travail. Chacun d'eux a été gravé à la main et séparément. Pourtant l'ordre dans lequel se succèdent les figures si variées qui les recouvrent, reste absolument immuable. Que faut-il en conclure, sinon que cet ordre devait être fixé par un rituel funéraire fidèlement observé, et que nous avons ici la représentation d'une sorte de cortège funéraire traditionnel, analogue à celui des anciens Égyptiens, mais qui porte cependant une empreinte phénicienne très apparente, marquant son originalité propre ?

D'ailleurs, si les deux premières lames que j'ai décrites ne présentaient aucune inscription punique, celle-ci, au contraire, nous en offre deux au moins ; la première est gravée sur deux lignes, à l'extrémité intérieure du rouleau. Les caractères n'ont qu'un millimètre de hauteur. Voici comment je crois la lire :

o b ç l ch r m sh v r ç n

o b t sh r ? n b

Quant à la seconde inscription, gravée sur une sorte de table sur laquelle repose un crocodile, les caractères sont tellement microscopiques, qu'il m'a été impossible de les déterminer tous ; mais un spécialiste pourra certainement y arriver avec une forte loupe. Voici ce que j'ai cru voir sur les deux lignes de l'inscription :

En même temps que cette lame d'or gravée, à inscription punique, je suis heureux de pouvoir en présenter à l'Académie une autre du même genre, entièrement inédite, et dont je dois la photographie à l'amicale obligeance de M. Nissardi, conservateur du musée de Cagliari. C'est une lame d'argent que M. Nissardi a eu la plus grande difficulté à développer, et qui figure une barque avec deux divinités égyptiennes assises, puis sept personnages debout, tenant le sceptre à tête de coucoupha et la croix ornée et une inscription, malheureusement incomplète, gravée sur cinq lignes.

Ce bandeau était renfermé dans un étui, découvert à Tharros, comme presque tous ceux qui sont aujourd'hui conservés au musée de Cagliari. Il fut acquis, en

même temps que ceux-ci, à la vente du juge Spano, d'Oristano, qui possédait une riche collection de ces bijoux ; le plus remarquable, qui n'est pas entré au musée, était un tube cylindrique haut de 10 centimètres, et ayant 0 m. 01 de diamètre.

Les bandeaux contenus dans ces étuis d'or étaient tous en argent, et très oxydés. La plupart sont tombés en poussière. M. Nissardi n'a pu en sauver que trois, celui dont il a bien voulu me communiquer la photographie ci-jointe, un autre couvert de caractères microscopiques, peu apparents et non encore déterminés, un troisième enfin qu'il a dû renoncer à dérouler, vu son mauvais état de conservation.

M. Nissardi m'a promis de continuer, dans les collections particulières de Sardaigne, les recherches qu'il a bien voulu commencer à mon instigation, et je ne doute pas que la série dont j'ai l'honneur de présenter à l'Académie les premiers éléments, ne s'enrichisse à bref délai de nouveaux exemplaires.

Tunis, le 16 mars 1900.

### LES INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES GRAVÉES SUR UNE DES LAMES D'OR TROUVÉES PAR M. GAUCKLER.

(Note de M. Ph. Berger.)

La dernière des lames d'or, si heureusement déroulées par M. Gauckler, offre le précieux avantage de nous livrer une double inscription phénicienne.

Ce n'est pas la seule inscription que nous ait fournie ce genre de petits monuments. Une lamelle en argent, conservée au musée de Cagliari, porte une légende phénicienne jusqu'à présent inexpliquée.

En outre, une autre lame d'or du même musée, porte, entre les pieds d'une table mortuaire en forme de lionne, quelques caractères qui paraissent être soit du libyque, soit du cypriote. Enfin, M. Nissardi vient de dérouler une nouvelle lame, qui porte à l'une de ses extrémités une légende phénicienne de cinq lignes, malheureusement mutilée.

Le premier des graffiti copiés par M. Gauckler est d'une netteté absolue. Voici comment il doit se lire :

נצר ושמר הלצבע[ל]
בן ארשתבע[ל]

« *Protège et garde Hilleçbaa* [*l*],
*fils d'Arisatbaa* [*l*]. »

Ce petit texte est très instructif dans sa simplicité. Il écarte les traductions extraordinaires, qu'on trouve si facilement dans les textes que l'on ne comprend pas, et il nous indique dans quelle direction il faut chercher le sens des autres textes du même genre.

Le second graffito est moins aisé à lire, et il faut une bonne loupe pour le déchiffrer ; il est en outre en partie masqué par une tache noire. Pourtant, voici la lecture à laquelle j'arrive en combinant le croquis que M. Gauckler a bien voulu faire pour moi, avec l'examen direct de la photographie :

שמר ונצר
הלצבעל בן א[ש]י

« *Garde et protège*
*Hilleçbaal fils d'A*[*s*]*i*. »

C'est la même formule renversée. Il est à noter que,

si cette lecture est bonne, les deux graffiti se rapporteraient au même personnage, mais le nom du père ne serait pas le même [1].

Passons maintenant à la lame d'argent du musée de Cagliari, anciennement publiée par Cara.

Nous en possédons deux copies : l'une donnée par Cara et reproduite par divers auteurs, l'autre plus récente et certainement meilleure, faite par M. Euting. Tous ceux qui s'en sont occupés ont renoncé à rien en tirer jusqu'à présent. Or, si l'on compare ces deux copies au graffito récemment trouvé par M. Gauckler, on n'hésitera pas à lire le premier mot : נצר = « protège ». C'est donc encore un texte rentrant dans la même catégorie et commençant par la même formule.

Quelle était la suite ? Cela est plus douteux. On serait tenté de lire נצר [ושמר] = « protège et garde », mais la lecture est loin d'être certaine. Un fait hors de doute, c'est que l'inscription se termine par le mot אשי qui paraît terminer également la seconde des inscriptions de M. Gauckler. Si, sur cette dernière, c'est bien un nom d'homme, il est difficile de ne pas en voir un aussi sur la lame du musée de Cagliari, quoiqu'il soit étrange de voir un même nom propre, inconnu en dehors de ces deux exemples, terminer par un hasard singulier deux petits textes, l'un de Sardaigne, l'autre de Carthage.

On aimerait mieux y voir un nom divin, et j'étais

1. Peut-être pourtant faut-il lire א[רש]י = *A*[*ris*]*i*, que l'on pourrait considérer alors comme une forme abrégée d'*Arisatbaal* ; ou peut-être : מברקאשי = « de la foudre d'Asi », Asi serait dans ce cas un dieu correspondant à cette déesse Asiti, qui paraît comme déesse asiatique sur certains monuments d'Egypte.

tenté tout d'abord de lire נצר[ושׁמר מברך]אשי : « Protège et garde le béni d'Asi » [1], ou quelque chose d'analogue. Le second graffito de M. Gauckler ne le permet guère.

Je ne m'arrêterai pas à la nouvelle lamelle avec inscription phénicienne déroulée tout récemment par M. Nissardi, et je me borne à donner la transcription de ce qu'il en reste en caractères hébreux :

...[ץ ו]
..[ד]בר א
..בן
..שׁמי
.לם?נ?פנ[ם]

L'état de mutilation de l'inscription ne m'a pas permis jusqu'à présent d'en déterminer le sens. Je ferai seulement remarquer pour aujourd'hui, que les deux lames avec inscriptions phéniciennes trouvées à Tharros diffèrent sensiblement des autres. Si l'on y sent encore l'imitation égyptienne, elle est beaucoup plus lointaine ; les figures sont plus grosses, tracées sur une seule ligne, et il y a beaucoup plus de liberté, tant dans les sujets représentés que dans leur interprétation.

Quoi qu'il en soit, c'est toute une nouvelle catégorie de monuments épigraphiques qui étaient jusqu'à présent lettre close pour nous et qui deviennent intelligibles, réalisant ainsi plus tôt qu'on ne pouvait l'espérer les prévisions que nous émettions en donnant la traduction de la *tabula devotionis* découverte naguère par M. Gauckler.

---

X

# DEUX MAUSOLÉES NÉO-PUNIQUES

## DE TATAHOUINE[1]

---

Les bas-reliefs qui font l'objet principal du rapport de M. le capitaine Tribalet ont été relevés pour la première fois en 1892, par M. Sadoux, inspecteur du Service des Antiquités et Arts, qui les a photographiés ; ils ont figuré à l'Exposition de Madrid en 1892 et à l'Exposition de Lyon en 1894. Ils ont ensuite été signalés d'un mot par M. le lieutenant Lecoy de la Marche dans son rapport : *Recherche d'une voie romaine du golfe de Gabès vers Ghadamès*[2], et reproduits pour la plupart en 1898, sans autre éclaircissement, dans une revue anglaise[3], par Harry Johnston, alors consul général d'Angleterre à Tunis.

Grâce à des recherches méthodiques entreprises récemment à ma demande, M. le capitaine Tribalet, du service des Affaires indigènes, a pu déterminer l'endroit d'où provenaient, selon toute vraisemblance, ces sculp-

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1901, p. 290-295.]
2. *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 394.
3. *The geographical Journal*, 1898, XI, p. 58 et suiv. — Cf. Gsell, *Chronique archéologique africaine*, 1900 (*Mélanges de l'École de Rome*, p. 110 et suiv.).

tures, et il a retrouvé les restes des deux mausolées auxquels elles devaient appartenir.

Les relevés faits sur le terrain par M. le capitaine Tribalet permettent de tenter la reconstitution des deux édifices antiques.

C'est au mausolée le plus grand que paraissent appartenir les bas-reliefs[1] encastrés dans le mur du camp de Tatahouine. Deux nouvelles sculptures, découvertes par M. le capitaine Tribalet, semblent confirmer cette hypothèse. Ce sont des pierres d'angle, offrant toutes deux, sur une de leurs faces, un pilastre en saillie. L'un des pilastres est orné de moulures formant cadres concentriques, l'autre, d'une plante avec son fruit, où l'on pourrait peut-être reconnaître une branche de *silphium*. Les deux pierres présentent toutes deux, à gauche des pilastres d'angle, un personnage passant à gauche et conduisant un dromadaire en laisse.

Avant d'essayer de retrouver leur place sur le monument, il est nécessaire de les décrire sommairement. Encastrés dans le mur moderne, sur deux ou trois rangs, ils se succèdent dans l'ordre suivant, de droite à gauche :

*Rangée supérieure.* — 1° Pilastre d'angle à droite. Sur le pilastre, feuilles et fruits de *silphium*? Dans le champ, homme debout, les bras levés au ciel ;

2° Pilastre d'angle à droite : sur le pilastre, le *tau*, symbole de vie ;

3° Quadrupède peu distinct, peut-être gazelle.

*Seconde rangée.* — 4° Pilastre d'angle à droite. Sur le pilastre, rien ; dans le champ, deux bœufs (?) ;

1. [Pl. CCXLVII, CCXLVIII.]

5° Scène de chasse. Deux personnages couchés au premier plan, renversés par un quadrupède furieux, buffle ou sanglier, semblent appeler du secours; un troisième chasseur accourt au fond. Le bas-relief est effacé à droite; il devait y avoir de ce côté un autre personnage;

6° Buffle à longues cornes, à comparer aux bêtes analogues des sculptures rupestres du Sud algérien;

7° Cinq personnages. Deux hommes sonnant de la trompe, trois enfants devant eux, levant les bras au ciel;

8° Outarde ou caille. Ce ne peut être une autruche, comme le suppose M. Johnston, le cou est trop court;

9° Grenadier portant six grenades;

10° Homme poussant devant lui un quadrupède indistinct;

11° La triade divine punique. Trois cônes, chacun surmonté d'une boule figurant la tête;

12° Autruche et autruchon (?);

13° Fragment de bandeau horizontal en relief, orné de spirales se succédant comme des flots;

14° Deux cavaliers peu distincts;

15° Grenadier portant sept fruits;

16° Lion passant à droite;

17° Pilastre à gauche. Dans le champ, deux cavaliers avec le grand chapeau de paille pendu dans le dos, comme le cavalier figuré sur les monnaies d'or de Cyrène [1].

*Rangée inférieure.* — 18° Fragment de bandeau horizontal en saillie, orné de flots en spirale;

1. Cf. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, I, p. 50-51, nos 197, 198, 204, 205.

19° Paon suivi de son petit, devant une auge à grains;

20° Deux blocs de pierre superposés, à colonnes engagées aux angles, provenant du mausolée A;

21° La triade divine punique;

22° Coq et poussins (?);

23° Paon et paonne affrontés, de part et d'autre d'une auge à grains;

24° Lion passant à gauche;

25° Quadrupède indistinct, dans un double encadrement;

26° Pierre d'angle. Extrémité gauche du bandeau horizontal n° 18, et sommet du pilastre qui le soutenait à l'angle gauche de la façade;

27° Dans l'assise inférieure du mur est encastré un autre fragment du bandeau se raccordant, lui aussi, à un pilastre d'angle, mais sans aucun ornement.

Nous avons donc conservé vingt-sept bas-reliefs provenant de ce mausolée; mais il nous en manque un certain nombre, et nous n'avons d'ailleurs que bien peu d'indices pour restituer l'ensemble de son arrangement primitif.

L'édifice lui-même devait être, j'imagine, un de ces piliers rectangulaires, très élancés, ayant pour socle la plate-forme qui recouvre le caveau et se terminant au sommet par une pyramide, que l'on rencontre si fréquemment en Afrique; l'un des plus caractéristiques et des plus complets de ces monuments funéraires est le mausolée néo-punique de Q. Apuleus Maximus, retrouvé par M. le lieutenant Lecoy de la Marche, précisément

dans la même région, à El-Amrouni, à soixante kilomètres au sud de Tatahouine [1].

Je suppose que le mausolée avait deux étages que limitait tous deux, sur la façade principale, un bandeau horizontal en saillie. L'un de ces bandeaux était uni ; l'autre était orné de flots en spirale ; tous deux étaient soulignés par une frise sculptée, à double rangée de bas-reliefs. Voici sur quoi se fonde mon hypothèse. Nous avons conservé plusieurs pierres d'angle, présentant toutes des pilastres sur une seule de leurs faces, ce qui prouve que les façades latérales des monuments étaient unies. De ces fragments de pilastres, quatre font saillie à droite de la pierre, ce qui suppose, ou deux rangées superposées de bas-reliefs sur les façades opposées du mausolée, ou quatre sur la façade principale. Mais il n'y avait aucun intérêt à orner la façade postérieure du monument, entièrement masquée par les pentes de la montagne qui s'élevait brusquement derrière. Ces quatre rangées de bas-reliefs devaient donc se trouver toutes sur la façade principale. Ils étaient sans doute répartis en deux frises symétriques, ornant le premier et le second étage du monument. Je remarque, en effet, que les divers sujets semblent se répondre deux à deux, aux mêmes places : deux triades divines, deux groupes de cavaliers, deux lions, deux paons avec auges à grains, deux grenadiers, deux chameaux. La façade principale devait présenter, en outre, une épitaphe qui n'a pas été retrouvée jusqu'ici [2].

L'autre mausolée était beaucoup plus simple, et la res-

1. *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 403 et suiv.

2. Ce n'est pas nécessaire. Souvent, de deux mausolées voisins, l'un porte une inscription, l'autre est anépigraphe. (Ph. B.)

titution proposée par M. le capitaine Tribalet me paraît très acceptable.

La chambre sépulcrale était recouverte d'une plate-forme dallée, qui subsiste encore en partie ; celle-ci servait de socle à un pilier quadrangulaire, large seulement de 0 m. 75, avec colonnes circulaires, au quart engagées, amortissant les angles ; le pilier se terminait au sommet d'abord par une corniche d'un profil assez mou, dont un angle et un autre fragment ont été retrouvés par M. le capitaine Tribalet, puis, selon toute apparence, par une pyramide de couronnement.

Le principal intérêt de ce monument réside dans l'épitaphe néo-punique qui ornait sa façade principale, et dont M. Ph. Berger a communiqué la traduction à la Commission de l'Afrique du Nord. (Voir ci-dessous.)

Ce texte est précieux en ce qu'il nous permet de fixer la date approximative des mausolées, lesquels semblent bien avoir été construits tous deux à la même époque. On ne peut, en aucun cas, les faire remonter plus haut que l'occupation romaine, malgré la barbarie des sculptures qui les ornent. Elles rappellent, sans doute, d'une façon frappante, les figures rupestres du Sud oranais, du Djebel-Amour et de l'Oued-Djedi qui sont beaucoup plus anciennes ; mais, au lieu d'être gravées au trait avec des instruments de pierre, elles sont sculptées en relief, suivant un procédé particulier, il est vrai, mais qui est d'usage constant chez les artistes indigènes, même à l'époque romaine : les figures sont simplement silhouettées sur un premier plan dont la saillie est obtenue par l'évidement des fonds. Le modèle n'existe pas ou à peine ; les détails essentiels du dessin sont indiqués par

quelques traits sommaires et peu profonds. On a souvent comparé, et avec raison, le style de cette sculpture naïve à celui des bonshommes en pain d'épice. Ce sont ici et là les mêmes procédés et les mêmes conventions enfantines ; par exemple, les personnages humains, quels qu'ils soient, sont presque toujours figurés avec les jambes écartées et les bras levés au ciel. Si barbares qu'elles soient, les sculptures de Tatahouine ne sont guère plus grossières que la plupart des stèles et des ex-voto libyco-puniques des premiers siècles de notre ère, que l'on découvre sur tous les points de l'Afrique du Nord qui avaient échappé à l'action directe et prolongée de la civilisation romaine.

D'ailleurs, les dromadaires et les paons, qui apparaissent sur plusieurs bas-reliefs, sont d'introduction relativement récente en Tunisie, et ne se répandent guère qu'à partir de l'Empire [1].

Les bas-reliefs de Tatahouine ne remontent donc guère, à mon avis, qu'au premier ou même au deuxième siècle de notre ère. Ils n'en présentent pas moins pour nous un grand intérêt, à cause de leur barbarie même. Ils ont été sculptés par un artiste du cru, qui, n'ayant rien appris, n'a rien perdu de son originalité native, et qui s'est simplement appliqué à reproduire, en toute sincérité, la nature qu'il avait sous les yeux, plantes, bêtes

1. M. Gsell a déjà fait cette observation au sujet des paons qui avaient été signalés par M. H. Johnston ; cf. *Chronique d'arch. afric.*, 1900, p. 111. — En ce qui concerne l'introduction du dromadaire en Tunisie, cf. Tissot, *Géogr. de la prov. d'Afr.*, I, p. 349-354, et Reinach, *Collections du musée Alaoui*, I, p. 39 et suiv. (*Africain sur son chameau*), avec la bibliographie de la question. Je n'ai retrouvé sur aucune des sculptures de Tatahouine, du moins d'une façon indubitable, les autruches et l'éléphant que M. H. Johnston a cru y reconnaître.

et gens, qu'il groupe sous la protection divine de cette triade punique dont le culte, popularisé de bonne heure dans le Nord de l'Afrique, ne devait céder la place qu'au christianisme.

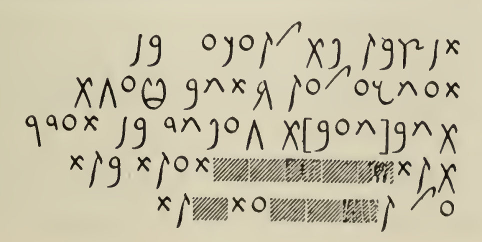
Ils apportent une contribution très utile, parce que très véridique, à la connaissance des conditions de la vie agricole indigène du Sud tunisien, au début de l'occupation romaine.

## L'INSCRIPTION NÉO-PUNIQUE DU MAUSOLÉE DE TATAHOUINE

(Par M. Philippe Berger.)

L'inscription néo-punique découverte par M. le capitaine Tribalet est l'épitaphe d'un indigène nommé Poltakân, fils de Massoulat. Le mot *Mançebet*, par lequel elle débute, est le terme propre pour désigner les cippes de toute taille, et en particulier les colonnes ou les monuments en forme de piliers érigés en l'honneur d'un mort. Il désigne donc clairement le mausolée sur lequel était gravée cette inscription.

L'écriture en est soignée et les caractères sont très nettement tracés, l'estampage excellent ; mais un éclat de la pierre a fait disparaître la plus grande partie des lignes 4 et 5 et a entamé la ligne 3. Voici ce que l'examen de l'estampage m'a permis d'y lire :



מנצבת פאלתעכען בן
מעשועלעת המשב טעגא
אש ב[שבע]א געפשד בן מעדר
את מ.........עתם בתם
על ת····[ע]··מ··תם

*Mausolée de Poltakan, fils de*
*Massoulat, habitant de Thagé,*
*lequel, en suite du [serment] de Gafsad, fils de Madar*
*[eux]......... [des demeures],*
*pour.......... [pieux].*

Ligne 1. Pour la forme מנצבת, comparez *C. I. S.*, I, 159.

Ligne 2. המשב טעגא « habitant de Thagé ». La lecture de Thagé n'est pas absolument certaine ; peut-être faut-il y joindre les deux premières lettres de la ligne 3 אש, ce qui donnerait טעגאאש « Thagès » ; j'hésite à l'admettre, à cause de la répétition de l'*alef*. Quelle peut être cette localité nommée Thagé ou Thagès ? On serait tenté de songer à Thugga, mais elle est bien éloignée de Tatahouine, et la vocalisation ne s'y prête guère. En dehors de cette localité bien connue, je ne vois guère dans les environs que l'ancienne ville de Thigès, qui puisse y correspondre. De toute façon, il faut admettre un étranger qui se serait fait ensevelir à Tatahouine. Cette traduction gagnerait en vraisemblance, s'il fallait lire à la ligne suivante le nom de Gafsa ; mais cette lecture elle-même est très douteuse.

Ligne 3. אש ב[שבע]א גפשד בן מעדר. Je lisais tout d'abord אש ב[שער]א, ce qui conduirait à un sens différent. Il faudrait alors voir dans שערא « les portes », le même mot qui revient sur les inscriptions de Cirta sous les formes שער, שערא, שערם בתם, et, dans l'onomastique et la paléo-

graphie latine, dans les locutions *ad portas*, *portarum consensu*, et considérer גפשדבן « Gafsadban » comme un nom géographique. Il serait très tentant de retrouver là le nom de Gafsa, mais les lettres דבן, qui le termineraient, nous en empêchent. Je crois qu'il vaut mieux s'en tenir à la première lecture, quoique aucun de ces deux noms d'hommes ne réponde à une forme à nous connue [1].

Lignes 4-5. Ces deux lignes sont si mutilées qu'on ne peut en tirer aucun sens. Au début de la ligne 4, on lit l'accusatif את, suivi d'un כ dans lequel on peut voir soit le pronom suffixe de la 3e personne pluriel, soit le commencement d'un substantif ; à la fin le mot בתם « maisons », qui rappelle l'expression שערם בתם citée plus haut.

Au début de la ligne 5, je lis le mot על ou עלת « sur », « en outre de », « au sujet de », et, à la fin, les lettres תם « pieux », formule assez vraisemblable à la fin d'une inscription funéraire ; peut-être, pourtant, avons-nous là le suffixe de la 3e personne pluriel.

On se rappelle le mausolée, fort analogue aux nôtres, quoique plus important, trouvé il y a quelques années à El-Amrouni [2], sur la frontière de la Tripolitaine, par M. le lieutenant Lecoy de la Marche, adjoint à la mission Foureau. Ce mausolée, décoré d'une double frise de bas-reliefs, représentant l'histoire d'Orphée, portait aussi une inscription bilingue, néo-punique et latine.

Voici donc la seconde inscription néo-punique trouvée dans des conditions tout à fait semblables, dans le Sud

1. Pour בשבעא, comparez שבה, Schrrdeö, *Phön. Spr.*, Neop. 15, 18, 19, 20, 76, 77, 105, p. 198.

2. Ph. Berger, *Revue archéol.*, 1895 (XXVI), p. 71 et suiv.

tunisien. Si notre inscription n'est pas bilingue, elle nous fournit un nouvel ethnique, qui vient s'ajouter à la liste, assez longue déjà, des noms géographiques dont nous devons la connaissance à l'épigraphie néo-punique.

---

# XI

# MARCHE DU SERVICE (1901-1902)

---

## 1. — FOUILLES DE DERMECH. NÉCROPOLE DU TERRAIN D'ANCONA [1]

### *Notes générales.*

Cette nécropole protopunique, déjà explorée précédemment, se prolonge sous la basilique byzantine, et s'étend bien au delà, vers le nord, sur les pentes de Bordj-Djedid [2]. La tranchée, ouverte dans cette direction depuis deux ans, a été avancée de 150 mètres en 1901 ; elle a pour objet de suivre et de relever, d'une façon méthodique, les modifications que présentent l'aspect et le mobilier des tombeaux carthaginois, à mesure que l'on s'éloigne de la nécropole primitive et que les sépultures deviennent plus récentes.

En remontant la colline, on descend le cours des âges : c'est ainsi que les tombeaux ouverts cette année dans le terrain d'Ancona remontent presque tous au v^e^ et au iv^e^ siècle avant notre ère, et non plus au vi^e^. Les vases de fabrication locale se transforment peu à peu, gagnant en élégance ce qu'ils perdent d'originalité : ils marquent la transition entre les types protopuniques aux formes massives et trapues, aux contours logiques, mais

1. [*Marche du Service en 1901*, p. 10-11, 12, 19.]
2. [Pl. XIII et XIV.]

heurtés, et ceux de l'Odéon, qui ne se distinguent plus guère des poteries gréco-romaines. Parmi les vases d'importation, le *bucchero nero* a totalement disparu : les amphorisques et les alabastres corinthiens commencent à céder la place aux poteries rouges à figures noires de fabrication campanienne ; les amulettes égyptisantes se modifient suivant la mode grecque ; dans les bijoux, l'argent tend à se substituer à l'or ; la monnaie, si abondante à partir du IIIe siècle, n'apparaît pas encore ici.

Les tombeaux de la nécropole punique ne se rencontrent que dans le sol primitif et vierge, à une profondeur de six à sept mètres. Par contre, les couches superficielles du terrain, souvent remaniées, renferment de nombreux vestiges d'égouts et de constructions romaines et byzantines. Il n'en reste le plus souvent que les fondations, les caves et les citernes. Celles-ci, fort nombreuses et presque toujours intactes, présentent des types très divers, rectangulaires, à un, deux ou même trois compartiments, ovale, cylindrique, en forme de gourde ou de bouteille.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

En creusant les fondations d'une maison, à quelques mètres à l'est et en contrebas de l'ancienne Institution Lavigerie, l'on a trouvé plusieurs tombeaux puniques du Ve et du IVe siècle, dont le mobilier funéraire, assez riche, comprenait notamment plusieurs bijoux d'or et une belle œnochoé en bronze, de style grec, qui ont été déposés au Musée Saint-Louis de Carthage.

### 2. — FOUILLES DU R. P. DELATTRE DANS LA COLLINE DE SAINTE-MONIQUE (1901)

Le R. P. Delattre a poursuivi avec succès, grâce aux

subsides de l'Académie des Inscriptions, l'exploration des caveaux funèbres creusés dans le tuf de la colline voisine de Sainte-Monique. L'abondant mobilier retiré des tombeaux lui a permis d'enrichir encore les séries, déjà si complètes, des objets caractérisant cette nécropole punique du IIIe siècle avant notre ère : statues en ronde bosse ou stèles à bas-relief, représentant le défunt dans une attitude invariablement hiératique ; épitaphes faisant connaître des *rabs*, des suffètes éponymes et des familles de grands prêtres ; grand sarcophage de marbre blanc, sculpté et peint ; nombreux ossuaires ; hachettes rasoirs et cymbales de bronze, à figures gravées ou à inscriptions ; statuettes de fabrication grecque ou locale, présentant quelquefois des types inédits ; bijoux d'or et d'argent, et amulettes diverses ; vases italo-grecs et poteries locales.

### 3. — EX-VOTO

Plusieurs ex-voto puniques ont été découverts sur divers points de Carthage ; quelques inscriptions néo-puniques, à Maktar ; un fragment bilingue, latin et néo-punique, à Gightis.

### 4. — FOUILLES DE CARTHAGE [1]

Les fouilles de Carthage ont été dirigées par M. Gauckler, assisté de M. Drappier. La tranchée ouverte à travers la nécropole protopunique de Dermech, en remontant du Sud au Nord les pentes de la colline de Bordj-Djedid, parallèlement à la direction du rivage, a été poussée, dans le terrain d'Ancona, jusqu'à la façade des

1. [*Marche du Service en 1902*, p. 5-7, 10.]

grandes citernes restaurées, qu'elle laisse à l'Est. Après avoir traversé une région où les tombeaux puniques se font plus rares, elle a atteint, dans le voisinage immédiat de la tranchée Gouvet et des fouilles Vernaz, un nouveau groupe très serré de sépultures, qui paraissent remonter au VII^e et au VI^e siècle avant notre ère. Leurs dispositions n'offrent rien d'inédit : elles se composent toujours d'un puits d'accès rectangulaire, s'enfonçant de quatre à six mètres dans le sable vierge, et aboutissant à la chambre funéraire qui est, tantôt une simple excavation creusée dans la terre nue, fermée ou non par une dalle, et parfois occupée par un sarcophage de tuf coquillier, tantôt un caveau petit ou grand, unique ou géminé, toujours construit en grandes dalles.

Le mobilier funéraire est souvent assez riche. Les bijoux d'or, très inégalement répartis suivant les tombeaux, sont toujours faits de métal pur et massif ; parmi les plus intéressants, nous citerons : un tube porte-amulette surmonté de la tête de bélier symbolisant Osiris, et renfermant les débris d'une lamelle d'argent, enroulée sur elle-même, qui devait être gravée de figures divines ; un sceau de forme inédite, dont la monture enchâsse un scarabée en cornaline, qui figure, au-dessous du disque solaire ailé, le dieu Bès portant à bout de bras deux lions, pendus par une patte de derrière et la tête renversée ; plusieurs colliers, où les médaillons géminés, les perles et les cylindres d'or alternent avec les olives et les barillets d'agate, de cornaline, de chrysoprase ; deux bagues sigillaires, à chaton fixe gravé en plein métal, et figurant Isis, debout et seule, ou assise et allaitant Horus ; une pendeloque formée d'un cœur en

cornaline jaspée, monté sur tige d'or; trois bagues sigillaires en or, à chaton mobile et cachet gravé d'hiéroglyphes ; une dizaine d'anneaux sigillaires, en argent à chaton d'or, de modèle analogue, mais de dimensions plus grandes, qui se portaient suspendus sur la poitrine ; de nombreux pendants d'oreilles, figurant la croix ansée, symbole de la vie.

Ces bijoux sont purement égyptiens de style ; il en est de même de toutes les amulettes et figurines en argent, en émail, en plomb ou en pierre dure, qui les accompagnaient, ainsi que des petits bustes, sculptés dans un grès tendre, que l'on a trouvés assez souvent dans les mêmes tombeaux. Les figurines en terre cuite, fort rares, sont plus curieuses. Elles sont généralement appariées et représentent deux figures symétriques, mais non identiques, où l'on serait tenté de reconnaître ce couple divin, qui sous des noms différents apparaît toujours le même dans les diverses civilisations méditerranéennes, et que les Égyptiens appellent Isis et Nephtys, les Phéniciens Astoreth et Tanit, les Grecs Déméter et Coré, et les Romains Cérés et Proserpine. Plusieurs d'entre elles n'avaient pas encore été rencontrées à Carthage, et méritent une mention spéciale : ce sont, d'abord, deux femmes assises, trouvées dans le même tombeau (280 [1]), vêtues à la mode égyptienne, mais portant sur les oreilles d'énormes tampons d'étoffe, recouverts d'un voile ficelé, qui ressemblent beaucoup à la coiffure actuelle des femmes indigènes des Ouled-Naïl. Une autre statuette peinte (323 [2]) représente une déesse

1. [T. 310, pl. CXXV ?]
2. [Ou 320, pl. CLXV ?]

diadémée assise, tenant sur ses genoux un poupon féminin, emmailloté et coiffé d'un pileus. Cette œuvre, qui rappelle certaines figures archaïques de Sicile, offre d'autant plus d'intérêt qu'elle est l'une des premières manifestations artistiques de l'influence hellénique, commençant à s'exercer à Carthage dès le VII^e siècle avant notre ère, concurremment avec celle de l'Égypte, qu'elle supplantera peu à peu dans les siècles suivants. Ce qui atteste mieux encore les rapports établis dès cette époque entre Carthage et la Grèce dorienne, ce sont les nombreuses poteries corinthiennes, finement décorées de figures brunes ou noires sur fond jaune clair, qui accompagnent, dans beaucoup de tombeaux, les vases plus grossiers à zones et stries rougeâtres, de fabrication locale, et quelques amphorisques en *bucchero nero*, probablement importés d'Étrurie.

La seule pièce vraiment originale, et qui puisse être attribuée en propre à la civilisation carthaginoise, est une tablette en grès tendre[1] (324), haute de 0 m. 19, épaisse de 0 m. 04, taillée en forme d'édicule, dont l'architecture reste tout égyptienne, mais qui présente en outre une inscription punique et des attributs symboliques très particuliers, analogues à ceux que l'on a déjà signalés sur des ex-voto carthaginois de Lilybée ou d'Hadrumète : le croissant retombant sur le disque, et les trois troncs de cône, dressés sur un autel, qui représentent la triade divine.

La région de la nécropole punique qui a été explorée cette année semble avoir été exclusivement réservée aux morts, jusqu'à la prise de Carthage par les Romains, bien

1. [Pl. CLXVII.]

qu'on eût cessé d'y enterrer depuis des siècles. On n'y trouve aucune construction antérieure à l'époque chrétienne.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Sur le Koudiat Zateur, au cours de travaux d'aménagement de l'orphelinat Saint-Augustin, l'on a découvert un grand tombeau de forme archaïque, recouvert d'un toit à double pente et stuqué à l'intérieur, des coffrets puniques à incinération et quelques sépultures romaines très anciennes, remontant sans doute à l'époque de la première colonisation de Carthage.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Entre le palais de Dermech et les ports, ont été recueillies quelques stèles votives puniques, avec ou sans dédicace à Baal Haman et à Tanit.

### 5. — FOUILLES DU R. P. DELATTRE DANS LA COLLINE DE SAINTE-MONIQUE (1902) [1]

Le R. P. Delattre a poursuivi, avec le concours pécuniaire de l'Institut de France, l'exploration méthodique des caveaux funéraires taillés à une grande profondeur dans le tuf de la colline voisine de Sainte-Monique. Les tombeaux de cette région remontent presque tous à la fin du IV^e^ ou au III^e^ siècle avant notre ère. C'est l'époque où Carthage atteignit l'apogée de sa puissance et de sa richesse : c'est aussi celle où la civilisation hellénique, pleinement épanouie, exerçait sur la métropole punique, par l'entremise de la Sicile, une influence prépondérante. Aussi les objets d'art, retirés de cette région de

1. [*Marche du Service en 1902*, p. 10-11.]

la nécropole, sont-ils tout empreints du génie grec; beaucoup, en dehors de leur intérêt archéologique, ont une réelle beauté, notamment les anneaux d'or, les pierres gravées, les vases en bronze élégamment ciselés, les statuettes de terre cuite, qui rappellent par leur délicate sveltesse les figurines de Tanagra. Mais la découverte la plus importante faite cette année est celle d'une série inédite et unique de sarcophages en marbre blanc, les uns peints de vives couleurs, les autres surmontés, sur le couvercle du tombeau, de l'image gisante du défunt, sculptée en haut relief et en grandeur réelle.

Deux de ces sarcophages anthropoïdes représentent des *rabs* au geste hiératique, étendus sur le dos dans leur costume sacerdotal, le visage barbu, la tête entourée d'une bandelette, l'oreille gauche percée d'un anneau doré.

Les deux autres représentent deux jeunes femmes. L'une, figurée dans l'attitude des statues funéraires attiques du IV^e^ siècle, la tête légèrement inclinée, écarte de la main droite le long voile qui la drape tout entière et recouvre la tête; l'autre, également grecque de style et d'exécution, garde cependant un costume égyptien, celui que portent les grandes déesses Isis et Nephtys, et les reines d'Égypte, quand elles se font représenter avec les attributs de leurs divines protectrices. C'est une longue tunique d'étoffe légère, finement plissée, fixée au-dessous des seins par deux fibules et par une ceinture, et disparaissant à partir des hanches sous deux grandes ailes de vautour noir, qui se croisent chastement sur les jambes. La tête est encadrée de longues boucles, lesquelles tombent symétriquement, de part et d'autre du

cou, sur les épaules que cache une lourde pèlerine sacerdotale à zones circulaires brodées ; un voile court, sur lequel repose l'épervier solaire accouvé, surmonté d'un calathos, recouvre la chevelure, frisée au fer au-dessus des tempes. La statue est entièrement peinte ou dorée. C'est un chef-d'œuvre, dont la découverte fait époque dans l'exploration archéologique de Carthage, et qui offre la plus grande importance pour l'histoire de l'art antique.

---

# XII

# NOTES DIVERSES

---

## 1. — QUELQUES INSCRIPTIONS NÉO-PUNIQUES

(Six inscriptions découvertes à Maktar, communiquées par P. Gauckler.)

(Note de M. Philippe Berger[1].)

M. Gauckler a adressé à la Commission du Nord de l'Afrique les estampages de deux inscriptions néo-puniques trouvées à Maktar par M. de Monchicourt. Elles proviennent du cimetière punico-romain, voisin de la porte d'Aïn-el-Bab. Ces inscriptions, écrites avec les mêmes caractères que les autres inscriptions de Maktar, étaient accompagnées chacune d'un bas-relief. Celui qui surmontait le texte n° 1 a disparu avec le sommet de la pierre, il ne reste plus que les pieds du mort ; au-dessus du texte n° 2, on voit le portrait de la défunte, vêtue d'une longue tunique ; elle est figurée debout, le bras gauche abaissé, le droit ramené sur la poitrine et tenant une grenade.

1. Dans un cartouche, haut de 0 m. 20, large de 0 m. 25 :

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1901, p. 324-327.]

| | |
|---|---|
| ט[ע]ן ז לתועלב בת בעל־ | *Ce [cippe]*[1] *à Toualab*[2], *fille de Baal-* |
| יתן בת שענת הצרם | *jaton, âgée de années vingt* |
| ושבע | *et sept*[3]. |

2. Dans un cartouche, haut de 0 m. 175, large de 0 m. 25. La stèle est haute de 1 m. 34 et large de 0 m. 34.

| | |
|---|---|
| נבנע המנבצבת ז | *A été construit ce monument*[4] *ci* |
| לשבע בת יעצכתען | *à Saba, fille de Jasuctan,* |
| עשת מעגר[ז]ען בן | *femme de Magra[z]an, fils de* |
| לקי עוע שענת ששם. | *Lucius. Elle a vécu années soixante.* |

Plus récemment encore, M. Gauckler a communiqué à la Commission quatre nouvelles inscriptions de même provenance.

3. Dans un cartouche, haut de 0 m. 10, large de 0 m. 20 :

טנע עבן ז ליעלתם
בן מתנ[בעל] בעל המכתער־
ם ו[רד]ם שלא

*Ont érigé cette pierre à Ioltam,*
*fils de Mattan[baal] citoyen de Maktara-*
*m, ses [descendants].*

Ligne 1. יעלתם « Iol accomplit ». Nous avons là un exemple nouveau du nom divin Iolaüs, que j'ai signalé pour la première fois sur la 2e inscription d'Altiburos (*Journal asiatique*, 1887, t. IX, p. 467-471). Peut-être y a-t-il à la fin encore une lettre indistincte, mais qui ne touche pas au nom du dieu.

1. On attend une des formes du verbe טנא par lequel débutent presque toutes les inscriptions funéraires néo-puniques ; aussi, malgré la taille disproportionnée de l'*aïn*, est-on presque obligé de lire טען.

2. Toualab, nom nouveau.

3. Littéralement : « fille de vingt-sept ans ». Cette expression, qui n'est pas habituelle en punique, est classique en hébreu.

4. מנבצבת, corr. מנצבת. Comparez *Corp. inscr. sem.*, I, 159. Ce mot, joint au verbe בנה, semble indiquer un monument plus considérable qu'une simple stèle.

Ligne 2. מתנ[בעל]. Si l'on s'en tenait à la forme des lettres, il faudrait lire מתנרפל, « Mattanraphêl », ce qui donnerait un nom de dieu nouveau, d'un singulier intérêt. Mais si l'on songe que, sur cette inscription, le *beth* a la forme d'un *resh*, et si l'on compare ce prétendu *phé* à l'*aïn* du mot suivant, on jugera peut-être plus prudent de lire « Mattan[baal] ».

Ligne 3. ו[רד]ם שלא. Là encore, on serait tenté de lire ובנם שלא; mais le mot בר dans le sens de « fils », n'existe pas en phénicien, et la construction serait incorrecte. Je crois qu'il faut lire, d'après l'inscription suivante, וודם « descendants », en le rattachant à une racine ירד = ורד.

4. Dans un cartouche, haut de 0 m. 17, large de 0 m. 26 :

טנא עבן [ז לא]דרב[על]
בעל המכתערם וודם שלא

Ligne 1. On serait tenté de lire : טנא עבן ז נדר « Ont érigé ce monument en vœu » ; mais les mots טנא et נדר semblent s'exclure dans les inscriptions; il n'y aurait pas non plus de place pour le ל devant le nom propre. Ma restitution n'est pas certaine.

Ligne 2. וודם שלא. Comparez l'inscription précédente ; ici la lecture n'est guère douteuse.

Je traduis :

*Ont érigé [cette] pierre [à Aderbaal],*
*citoyen de Maktaram, ses descendants.*

5. Largeur de l'inscription, environ 0 m. 25.

| | |
|---|---|
| טנא אבן ז לבם... | *A été érigée cette pierre à Bom....,* |
| [ב]ן צדק | *fils de Çadiq.* |

6. Largeur de l'inscription, environ 0 m. 16.

| | |
|---|---|
| טנא אב[ן] ז לקי | *A été érigée cette pierre* [*à*] *Lucius,* |
| בן צדק | *fils de Çadiq.* |

Ligne 1. Le texte porte אב ז, avec omission du *nun* final. — *Ibid.*, notez לקי au lieu de ללקי.

Peut-être est-ce un frère du précédent.

Enfin M. Gauckler a également envoyé l'estampage d'un ex-voto à Tanit, trouvé dans le jardin de S. A. le prince Mohammed-Bey à [Carthage] (Dermech) et transporté par ses soins au Musée du Bardo.

Stèle en pierre de Saouân, avec fronton et acrotères ; le haut et le bas sont brisés. Largeur, 0 m. 15 ; épaisseur, 0 m. 04. Sur le fronton ☞ ; l'inscription, d'une écriture peu soignée, est dans un cadre ; de chaque côté, un caducée (?) ; au-dessus : ≈≈≈ ; au-dessous : ⚲⛫⚲.

לרבת לתנת פן בעל ולאדן לבעל ח-
מן אש נדר גרסכן בן
בדעשתרת

## 2. — STÈLES FUNÉRAIRES PUNIQUES DE MAXULA-RADÈS [1]

..... Le Musée du Bardo vient de s'enrichir d'une collection de vingt-trois stèles funéraires puniques, gracieusement offertes par M. Anjelvin, propriétaire à Maxula-Radès, qui les a découvertes, cet automne, dans sa propriété.

Ces stèles, intactes ou fragmentées, sont toutes du type de la longue dalle, à fronton triangulaire et à bas-relief, figurant, dans une niche rectangulaire, le défunt

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1901, CLXIX.]

ou la défunte debout, dressant la main droite, la paume en dehors, et tenant une ciste dans la main gauche. Le caractère funéraire, et non votif, des monuments de cette espèce, est aujourd'hui prouvé d'une façon irréfutable par les fouilles du Père Delattre dans la nécropole de Bordj-Djedid, et par celles que je poursuis actuellement aux abords de l'Odéon. Mais il est intéressant de trouver, réunies sur un même point et hors de Carthage, un aussi grand nombre de ces stèles. C'est ce qui m'engage à proposer l'insertion, au *Bulletin*, des quelques notes que M. le capitaine Molins a bien voulu me communiquer, sur les fouilles qu'il a dirigées à Radès (*Maxula*), avec son beau-père M. Anjelvin.

### 3. — LAMPES EN TERRE CUITE [1]

... l'acquisition par le Musée du Bardo de vingt lampes en terre cuite, de diverses époques, toutes remarquables par leur forme caractéristique et rare, ou par leur beauté artistique.

Ce sont d'abord douze pièces de la collection Hannezo, choisies parmi les plus belles et les mieux conservées de celles qui ont figuré l'année dernière à l'Exposition universelle, dans l'une des vitrines du Service des missions scientifiques ; voici la description [de celles qui proviennent de nécropoles puniques].

1° Coupe circulaire assez profonde, aux bords légèrement pincés en trois endroits, de manière à déterminer deux becs. Terre brun foncé, légère et bien cuite, plus fine que celle des lampes de la forme dite *proto-*

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1901, CLXXIII.]

*punique.* — Tombeau punique de Mahédia (IIIe siècle [?] avant notre ère).

2° Lampe de forme rhodienne, sans anse. Le réservoir circulaire, au lieu d'être fermé au sommet par un disque percé d'un trou en son milieu, reste ouvert, comme une coupe, tandis qu'un tuyau cylindrique, ouvert aux deux bouts, traverse verticalement, de part en part, la partie centrale du réservoir, et permet de tenir la lampe suspendue au bout d'une corde terminée par un nœud, ou, au contraire, de la fixer sur une tige servant de support, comme les lampes arabes en bronze actuelles. Tombeau punique de Sousse, IIIe siècle. J'ai trouvé plusieurs lampes [analogues] dans la nécropole punique de *Gunugus* (Gouraya en Algérie). Terre jaune, sans couverte.

3° Lampe en forme de fer à cheval, avec canal allongé pour le bec, sans anse. Le réservoir est recouvert par un disque très orné, percé d'un trou central : de part et d'autre de l'orifice, deux Amours ailés, joignant leurs mains, à l'opposé du bec, pour tenir un caducée ; guirlande en forme d'arête, au pourtour et sur le bec, se terminant près du trou de la mèche par un caducée. A droite, embryon d'oreillon, décoré d'un S. Terre noire vernissée (*bucchero*). Lemta : tombeau punique du IIIe ou du IIe siècle. Fouilles Molins et Hannezo. (Cf. *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 309, n° 17.)

4° Lampe delphiniforme, avec aileron latéral ; décor d'oves et de canaux ; deux becs d'ibis sur le canal du bec. L'anse est décorée d'une tête d'homme, de telle sorte que la lampe paraît offrir la silhouette générale d'un personnage debout, drapé dans de vastes vêtements,

qui ne laisseraient deviner que la forme générale du corps et le bras droit faisant saillie sous la draperie. Terre grise. *Ibidem*, IIe siècle [?] (Cf. *Bull. arch. du Comité*, *l. c.*, no 15).

5o Lampe d'un type intermédiaire entre la forme de dauphin et la forme juive. Anse en anneau sur le disque, dont la décoration paraît imiter un lacis d'osier. Le canal du bec est bombé au centre, avec deux rigoles latérales percées chacune d'un petit trou pour un *acus* de métal. Terre grise. Tombeaux puniques de Sousse.

## 4. — DEUX TOMBEAUX PUNIQUES [1]

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

...la découverte faite hier et avant-hier 18 et 19 avril 1901, à Carthage, à quelques mètres à l'Est, en contrebas et au-dessous de la porte de l'ancienne Institution Lavigerie, de deux tombeaux puniques du IVe ou du Ve siècle, simples fosses à dalle de recouvrement creusées dans le sable. Ces tombeaux ne sont pas isolés : on pourrait en compter cinq ou six autres dans un rayon de quelques mètres, qui n'ont pas encore été visités, mais dont les puits sont très visibles, ayant été partiellement mis à jour par les ouvriers de M. Bevelacqua, entrepreneur, qui construit une maison à cet endroit. Je ne doute pas que le R. P. Delattre n'intervienne pour explorer cette région de la nécropole antique, avant que toute recherche archéologique soit rendue impossible par la nouvelle construction qui va s'élever sur les ruines puniques. Les objets trouvés jusqu'ici par les ouvriers,

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1901, CLXXXI.]

notamment un pendant d'oreille en or et deux scarabées, ont été déposés au Musée Saint-Louis de Carthage.

### 5. — LAMPES ET CASSOLETTE [1]

Je viens de saisir, au profit du Musée du Bardo, 19 lampes et une cassolette en terre cuite, provenant des fouilles clandestines pratiquées par les indigènes dans la nécropole punico-romaine de *Bou-Hajar*, près de Lemta. Voici la description de ces objets, qui complètent heureusement la série d'antiquités de même provenance, déjà conservée dans nos collections :

1. Lampe grecque, forme de soucoupe à bords repliés ; large orifice circulaire au centre ; grande anse horizontale, cassée ; fine terre rouge à couverte vernissée noire.

2. Lampe rhodienne, sans anse ; oreillon à droite, bec allongé, terre rouge.

3. Lampe rhodienne, sans anse, oreillon à droite, bec allongé s'évasant à l'extrémité ; *bucchero nero*.

4. Lampe de transition entre le type rhodien et le type delphiniforme, sans anse ; bec allongé, oreillon en accolade à gauche ; disque strié, terre grise.

Lampes du type delphiniforme, en terre noirâtre, imitant le *bucchero* :

5. Lampe simple, à oreillon pointu, bec très évasé, anse en anneau.

6, 7, 8. Type analogue, plus orné, stries sur le disque et sur l'anneau. Canal réunissant le bec à l'orifice central.

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1901, CLXXXV.]

9, 10. Type plus orné. Disque décoré de rinceaux en festons, avec fruits ronds entre les festons.

11. *Idem* ; deux becs d'ibis à l'origine du bec. Couronne de lauriers sur le disque.

Lampes de transition entre le type delphiniforme et le type romain ; réservoir plus élevé ; terre jaune, recouverte d'un vernis rouge brillant :

12. Disque orné de perles, oreillon très orné à droite, anse brisée.

13. Disque orné de stries, alternant avec des rangées de perles ; au revers, M.

14. Lampe romaine du Ier siècle, sans anse ; terre rouge.

15. *Idem*, avec anse ; au revers, GABINIA.
V

16. *Idem*, terre rouge ; couronne d'olivier sur le disque ; bec allongé, forme élégante ; au revers, L·M·ADIEC.

Lampes de transition de l'époque chrétienne, caractérisées par la couronne de lauriers qui figure au pourtour :

17. Taureau furieux, luttant contre trois personnages ; au revers, rosace striée, terre brune.

18. Gazelle assise à gauche ; au revers, rosaces concentriques ; bandes striées à l'origine du bec.

19. Chien à droite.

20. Petite cassolette, du type des nécropoles puniques les plus récentes de Carthage, terre rouge fine et légère ; hauteur, 0 m. 05 ; diamètre, 0 m. 05.

## 6. — UNE INTAILLE ANTIQUE AU MUSÉE DU BARDO

(Note de M. Babelon[1].)

Notre confrère, M. Gauckler, nous a transmis l'empreinte d'un très remarquable scarabée grec en cristal de roche qui vient d'entrer par ses soins au Musée du Bardo. Cette pierre gravée, qui mesure 0 m. 018 sur 0 m. 014, a appartenu à M. Dybowski, et a été trouvée, il y a quelques années, à Carthage, probablement dans un tombeau punique ; elle devait être enchâssée dans un chaton de bague, ou montée, comme tant de cachets orientaux, sur un axe métallique en fer à cheval autour duquel elle pivotait librement.

Le sujet est un héros grec nu, barbu, coiffé d'un casque, et armé du bouclier et de la lance ; il est vu de profil et s'avance avec prudence et prêt à combattre. M. Furtwaengler a publié un scarabée de même style, conservé au Musée de Berlin, qui représente un sujet presque identique ; la seule différence est que le bouclier que tient le guerrier est présenté de face et non de profil. M. Furtwaengler reconnaît dans la gemme de Berlin une œuvre archaïque de l'École d'Égine.

## 7. — GRAFFITI PUNIQUES[2]

M. Ph. Berger donne lecture du rapport suivant :

Pour faire suite aux graffiti, sur poterie vernissée, publiés dans le *Musée Lavigerie*, M. Gauckler a envoyé à la Commission une série de 40 graffiti puniques iné-

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1901, CXCIV.]
2. [*Bull. archéol. du Comité*, 1901, CXCIV.]

dits, du même genre, recueillis sur divers points de la Tunisie. M. Gauckler les considère comme étant des marques de marchands. La réunion seule de ces légendes, encore obscures à cause de leur brièveté et même sans doute des abréviations qui s'y rencontrent, permettra d'en déterminer le sens et de faire pour elles ce qu'Albert Dumont a fait pour les marques de potiers grecques. La Commission est d'avis qu'il y a lieu de les publier au *Bulletin* avec les copies qu'en a données M. Gauckler [1].

## 8. — TOMBEAUX PUNIQUES A DERMECH [2]

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'exploration de la nécropole punique, sur laquelle fut construit l'Odéon, a été continuée. Les soixante tombes ouvertes jusqu'ici ont fourni un mobilier funéraire très abondant, sinon très riche, se composant surtout de monnaies, de verroteries, de lampes, de figurines, de poteries, dont les formes caractéristiques permettent de dater la nécropole des dernières années de la Carthage punique.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'espace compris entre le Céramique et la basilique byzantine de Dermech renfermait un certain nombre de tombes puniques très anciennes (VII^e siècle) qui ont livré un mobilier funéraire riche et original : bijoux d'or, figurines et scarabées égyptisants, vases de formes archaïques, alabastre protocorinthien, statuettes d'Astarté, assise ou debout ; peigne en ivoire, gravé, sur ses deux faces, de figures de style assyrien.

1. [Ces graffiti n'ont pas paru au *Bull. archéol.*]
2. [*Bull. archéol. du Comité*, 1901, CCXXI.]

## 9. — EX-VOTO A TANIT

(Rapport de M. Ph. Berger[1].)

La stèle, récemment entrée au musée du Bardo, dont M. Gauckler envoie l'estampage, appartient à la catégorie si nombreuse des *ex-voto* à Tanit. Elle a été trouvée entre le palais de Dermech et la région des ports, à l'endroit où ont été découverts la plupart des monuments analogues. Elle est brisée à sa partie inférieure et se termine au sommet par un fronton triangulaire entre deux acrotères. Sommairement dégrossie dans un bloc de simple calcaire, elle mesure 0 m. 25 de hauteur, 0 m. 20 de largeur, 0 m. 08 d'épaisseur. Dans le tympan, figure l'image conique de Tanit, brisée, sur un piédestal à gorge.

L'inscription qui se compose de trois lignes est complète. Elle se lit :

לרבת לתנת בן בעל ולא[ד]־
ן לבעל המן אד נדר הנא ב[ן]
בעלשלך בן מגב

*A la grande Tanit Penè-Baal et au seigneur Baal Hammon, vœu fait par Hannon, fils de Baalsillec, fils de Magon.*

Ligne 1. בן, corr. פן.

Ligne 2. אד, corr. אש.

Ligne 3. מגב, corr. מגן.

L'inscription, d'une écriture assez négligée, n'a rien d'intéressant que les trois fautes signalées plus haut, qui sont le fait du graveur.

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1902, CXXXII-CXXXIII.]

## 10. — INSCRIPTION NÉO-PUNIQUE

(Rapport de M. Ph. Berger [1].)

M. Gauckler a annoncé au Ministère, à la date du 23 avril 1902, la découverte faite par M. le capitaine Donau, de deux fragments de poterie avec inscriptions, à Henchir-Kanefir. Les deux tessons étaient joints à son envoi.

L'un d'eux porte, ainsi que l'a bien vu M. Gauckler, une inscription néo-punique. L'inscription est longue de cinq ou six lignes; malheureusement elle est brisée de tous les côtés.

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1902, CLXXVI.]

# XIII

## FOUILLES A DERMECH [1]

### NÉCROPOLE

A Carthage, la tranchée ouverte à travers la nécropole punique de Dermech, en remontant du Sud au Nord les pentes de la colline de Bordj-Djedid, a été poussée jusqu'aux abords immédiats des grands réservoirs. Dans les couches superficielles des déblais, l'on a rencontré de nombreux vestiges d'habitations privées, qui formaient des îlots compacts et étaient réunies par des murs mitoyens. De ces maisons particulières, très variées de plans, il ne reste plus guère aujourd'hui que quelques colonnades d'atrium, des stucs peints et des carreaux de revêtement en terre cuite, des dallages en calcaire ou en marbre, des mosaïques à motifs géométriques présentant parfois les traces de réparations successives, ou bien superposées en strates de plus en plus grossières ; enfin des caves et des citernes, qui sont presque toujours intactes. Ce quartier est traversé par un grand égout, qui descend du Nord au Sud vers la basilique byzantine de Dermech, et qui donne la direction d'une importante rue antique dont il semble avoir occupé le sous-sol [2].

Au-dessous de ces constructions relativement modernes,

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1902, CLXXXIII-CLXXXIV.]
2. [Pl. I *bis*.]

les puits d'accès de tombeaux puniques, qui paraissent remonter au VI^e siècle avant notre ère, s'enfoncent dans la terre vierge jusqu'à 6 et 7 mètres de profondeur. Les dispositions des sépultures explorées cette année n'offrent rien d'inédit. Ce sont toujours de simples fosses orientées, creusées dans le sable, au fond et à l'Ouest du puits, dont une porte monolithe les sépare parfois ; ou des caveaux, petits ou grands, isolés ou géminés, bâtis en grandes dalles de calcaire coquillier.

Le mobilier funéraire est souvent assez riche. Par exemple, le dernier tombeau ouvert (le 27 juin 1902, n° 327 [1]) renfermait les bijoux suivants : un grand collier, formé d'un médaillon d'or massif enchâssant un cabochon de lapis, de 17 perles en or et de 36 perles en cornaline ; un autre collier à perles d'argent, d'agate, de verre, et amulettes égyptisantes en émail, de types variés ; un anneau sigillaire en argent ; deux boucles d'oreilles en or ; un petit masque en jaspe ; un scarabée en cornaline. Puis deux figurines : l'une en plomb, très grossière ; l'autre en terre cuite, représentant un singe assis ; et de nombreuses poteries de fabrication corinthienne ou locale et de forme archaïque.

Parmi les objets précieux précédemment recueillis, il faut citer surtout : un tube porte-amulette d'or massif, surmonté d'une tête de bélier, et renfermant une lamelle d'argent enroulée sur elle-même et gravée de symboles divins ; un sceau de forme inédite, se composant d'un scarabée en cornaline, qui se déplace librement sur une monture d'or massif et qui figure au revers, au-dessous du disque solaire ailé, le dieu Bès tenant à bout de bras

1. [Pl. CLXVII-CLXX.]

deux lions suspendus par une patte de derrière ; un collier formé de cylindres d'or ; deux bagues d'or à chaton ovale, gravé en plein métal, représentant, l'un, Isis assise allaitant Horus en face du Didoû d'Osiris, l'autre, Isis debout, la tête surmontée de l'uraeus et d'une aigrette de plumes, la main droite tenant une fleur de lotus, la main gauche dressée et présentant la paume en dehors ; une pendeloque formée d'un cœur en cornaline jaspée, monté sur fil d'or ; trois bagues sigillaires d'or, à chaton mobile entre deux tourillons et cachet gravé de signes hiéroglyphiques ; plusieurs anneaux sigillaires d'argent, de modèle analogue, mais de dimensions plus grandes et que l'on portait suspendus sur la poitrine ; treize pendants d'oreille de diverses tailles, se composant tous d'une tige d'or arrondie, dont les extrémités amincies se rejoignent, se doublent, puis s'enroulent en spirales symétriques autour de l'anneau ainsi formé ; une coupe de cristal de roche ; un manche de couteau en ivoire, figurant un lièvre au galop. Quelques figurines de terre cuite méritent également une mention spéciale : deux statuettes symétriques, trouvées dans le même tombeau (n° 310) [1], représentent deux femmes assises, vêtues à la mode égyptienne, avec d'énormes tampons d'étoffe encadrant la tête au-dessus des oreilles. L'une d'elles tient devant elle, de ses deux mains croisées, un éventail en plumes de paon s'épanouissant au-dessus d'une palmette phénicienne. L'autre pose simplement sa main droite sur son ventre, qui est bombé au point de laisser supposer que le coroplaste a voulu figurer ici une femme ou une déesse enceinte. Une autre statuette (tombeau

1. Pl. CLXIII, CLXV.

n° 320), de type inédit, représente une déesse diadémée assise [1] tenant sur ses genoux un poupon emmailloté et coiffé d'une tiare. Les corps sont modelés en quelques coups de pouce ; les têtes, au contraire, très soignées, sont traitées avec un remarquable souci de l'expression individuelle, et rappellent certaines figurines archaïques trouvées en Sicile. Cette œuvre, de style hellénique et non plus égyptisant, ne peut être postérieure au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

1. [Pl. CLXIV.]

# XIV

# LES FOUILLES DE TUNISIE

## FOUILLES DE CARTHAGE [1]

### a) *La nécropole protopunique de Dermech.*

A Carthage, les travaux ont été dirigés par M. Gauckler, directeur du Service archéologique de Tunisie.

Un premier chantier a poursuivi les recherches entreprises depuis trois ans [2] dans la nécropole protopunique

1. [*Revue archéologique*, 1902, II, p. 369 et s.]

2. Les résultats de ces fouilles n'ont encore fait l'objet d'aucune publication d'ensemble ; ils ont été résumés, au fur et à mesure des découvertes, dans de nombreuses communications de détail, faites par M. Gauckler à la Commission archéologique de l'Afrique du Nord (Comité des Travaux historiques), et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Voir surtout, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, les notes insérées : en 1899, p. CXXXV ; CXLVIII à CXLIX ; CLV à CLVIII ; CLIX à CLXIV ; CLXXI à CLXXII ; CCIII ; CCXI ; — en 1900, p. CXXVIII à CXXXI ; CXL à CXLV ; CXLVIII à CXLIX ; CLVII à CLX ; CLXII ; CLXXV à CLXXX ; — en 1901, p. CLXXX à CLXXXII ; CCXXII et suiv. ; 127 à 138 ; dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, t. XXVII, 1899, 156 à 165 ; 335 ; t. XXVIII, 1900, p. 14 ; 16 à 22 ; 171 ; 176 à 207 ; 294 ; t. XXIX, 1901, p. 433. — Cf. aussi G. Perrot, *Le musée du Bardo et les fouilles de M. Gauckler*, dans la *Revue de l'art ancien et moderne*, t. VI, p. 1 à 18 et 98 à 116 ; Gauckler, *Compte Rendu de la marche du Service des Antiquités en 1899* ; — *en 1900* ; — *en 1901* : trois brochures in-8, Tunis, Imprimerie Rapide ; puis les revues annuelles d'archéologie africaine, publiées par St. Gsell dans les *Mélanges de l'École de Rome*, 1900, p. 79 à 146 ; 1901, p. 181 à 241 ; 1902 (sous presse), et par A. Schulten, *Archaeologische Neuigkeiten aus Nord Afrika*, dans l'*Archaeologischer Anzeiger*, 1899, p. 35 et suiv. ; 1900, p. 79 à 146 ; 1901, p. 64 et suiv. ; 1902, p. 52 et suiv. ; enfin un article de vulgarisation de René Cagnat dans la *Revue universelle*, 1901, p. 673 et suiv.

de Dermech, au pied de la colline de l'Odéon, à proximité des citernes de Bordj-Djedid qui sont situées au Nord, et des Thermes d'Antonin dont les ruines se dressent à l'Est, sur le bord de la mer.

C'est dans cette région de Carthage que semble s'être formé, dix siècles avant notre ère, le premier noyau de la grande cité : par sa configuration physique, l'endroit se prêtait, mieux que tout autre point de la côte, à la création d'un *emporium* maritime. Largement ouvert à l'Est vers le golfe, protégé au contraire contre les vents dominants par l'écran montagneux qui, partant de Byrsa, et décrivant à l'Ouest un arc de cercle continu, se termine au Nord par l'éperon rocheux de Sidi-bou-Saïd qui brise l'élan des flots du large, il offrait aux vaisseaux un abri naturel, le plus sûr du littoral. D'autre part, cette conque en hémicycle, presque isolée du continent, et tout entière dissimulée derrière un rempart de collines faciles à défendre, présentait les garanties de sécurité que recherchaient avant tout, pour un établissement durable, ces marchands phéniciens, à la fois audacieux et timides, qui jalonnaient de leurs comptoirs toutes les côtes méditerranéennes sans oser s'aventurer dans l'intérieur des terres, toujours prêts à jeter l'ancre sur les rivages les moins hospitaliers, mais aussi prompts à regagner la haute mer à la moindre alerte.

C'est donc, selon toute apparence, à Dermech que, bien des années avant le creusement en pleine terre du Cothon de Carthage, les premiers navigateurs sidoniens qui explorèrent le golfe, pénétrant dans des eaux plus calmes après avoir doublé le promontoire de Bordj-Djedid et, voyant une plage facilement accessible succé-

der brusquement aux falaises inabordables, se laissèrent tenter par les avantages d'une situation si propice, et fixèrent à cet endroit le terme de leur course vagabonde. C'est là qu'après avoir tiré leurs embarcations sur le sable, ils bâtirent, tout près du rivage, les premières constructions de l'antique *Cambé* ; là encore qu'ils creusèrent au pied de la colline les premières tombes de leurs morts.

L'emplacement de Dermech suffisait amplement à la ville naissante ; mais, lorsque l'arrivée de Didon et des fugitifs tyriens vint donner à l'humble *emporium* une importance inattendue, il lui fallut s'étendre le long du rivage sur de nouveaux terrains. L'on fonda alors une « nouvelle cité » (*Kart hadasht*), au Sud de *Cambé*, entre Byrsa et le Cothon, dans la région à laquelle les indigènes du pays réservent aujourd'hui encore le nom topique de Carthage (*Kartagenna*), tandis que la cité des morts, qui formait comme une ceinture à celle des vivants, suivait un développement parallèle, s'allongeant peu à peu sur le versant oriental du cirque montagneux dont elle envahissait graduellement les pentes jusqu'au sommet du plateau.

C'est évidemment de l'endroit où s'installèrent d'abord les premiers émigrants phéniciens qu'il faut partir pour explorer d'une façon méthodique et complète les nécropoles de Carthage ; en s'éloignant peu à peu du centre primitif de la ville, normalement à l'arc de collines qui l'entoure, l'on peut suivre sans interruption, à travers les siècles, depuis les origines jusqu'à la conquête romaine, l'évolution de la tombe punique, les modifications qu'elle a subies au cours des âges, dans son aspect, ses dispositions générales et son mobilier funéraire.

Aussi est-ce presque au niveau de la mer, à une centaine de mètres à peine de la plage de Dermech, que nous avons commencé nos recherches, au mois de janvier 1899[1]. Le chantier fut installé d'abord dans la propriété Ben Attar, où nous étions certain de fouiller à coup sûr ; l'endroit était, en effet, très rapproché des excavations que Vernaz fit pratiquer devant les citernes romaines de Bordj-Djedid au moment de leur restauration, et où il découvrit, dès l'année 1885, les premiers tombeaux puniques qui aient été décrits d'une manière précise et scientifique [2] ; et, d'autre part, il attenait au terrain de Douimès, où les recherches poursuivies pendant plusieurs années consécutives, de 1893 à 1895, par le P. Delattre, amenèrent de si riches et si curieuses trouvailles.

Cette région, qui est habitée depuis trente siècles, présente naturellement de nombreux vestiges d'époques très diverses, dont aucun ne peut être négligé. Aussi les déblaiements ont-ils été poussés partout jusqu'au sol vierge, de manière à ne laisser inexploré aucun des étages historiques qui marquent la trace des civilisations successives, superposés comme des sédiments géologiques, sur une hauteur qui varie suivant la région, mais qui peut atteindre cinq ou même six mètres.

Depuis quatre ans, les travaux se poursuivent en tranchée, sur une largeur plus ou moins grande, suivant l'intérêt des ruines que l'on rencontre, et se dirigent du Sud au Nord, en remontant les pentes sablonneuses de Bordj-

1. (Pl. I.)

2. Cf. Vernaz, *Note sur des fouilles à Carthage*, in *Revue archéologique*, 1887, 3e série, tome X, p. 151 et suiv. ; fig. des p. 156 et 157 et pl. XIII.

Djedid, parallèlement à la mer. Ils s'avancent ainsi vers la région de la nécropole que fouille actuellement le P. Delattre au sommet du premier plateau de tuf, près de Sainte-Monique, et qui paraît dater du IVe et du IIIe siècle avant notre ère, tandis que plus loin encore et plus haut, vers le Nord, les sondages que nous avons pratiqués dans la propriété Bou Hajeb ont révélé l'existence d'un groupe de tombeaux des premiers temps de la domination romaine. Ainsi, à mesure qu'on s'élève sur les hauteurs, on descend le cours des âges.

*Première région.* — Les tombeaux les plus anciens étant les plus rapprochés de la cité primitive, c'étaient ceux que l'on devait rencontrer tout d'abord. Il est difficile de les dater avec quelque précision. Les dispositions essentielles de la tombe punique ne se sont guère modifiées au cours des siècles. Que la sépulture soit creusée dans le sable, dans l'argile ou dans le tuf, qu'elle soit à inhumation ou à incinération, elle se compose toujours d'un puits d'accès rectangulaire aboutissant à une cavité, orientée le plus souvent à l'Ouest, qui contient le cadavre ou les cendres du mort. La chambre funéraire peut être plus ou moins grande, plus ou moins luxueusement aménagée ; mais les divers types qu'elle présente se rencontrent presque tous dès l'origine et sont employés simultanément à diverses époques, depuis la simple fosse aux parois de sable nu, jusqu'aux grands caveaux construits en blocs énormes, appareillés avec art, revêtus à l'intérieur d'un épais enduit de stuc blanc, plafonnés de cèdre ou de cyprès, et protégés par un toit triangulaire formé de longues dalles contrebutées [1]. A

1. (Pl. VIII, CXIII, CXIV.)

peine peut-on noter que les sarcophages monolithes n'apparaissent guère avant le VI^e siècle, et que les tombeaux les plus anciens sont aussi, en général, les plus pauvres.

L'on ne peut parvenir à les dater que par le contenu des tombes. Mais, ici encore, la tâche est délicate. A première vue, les poteries communes de fabrication locale se ressemblent toutes, quel que soit leur âge. Elles se répartissent en un nombre assez restreint de types bien caractérisés, qui se perpétuent presque tous du VIII^e au II^e siècle avant notre ère, sans modifications bien sensibles, et dont il serait impossible de classer chronologiquement les exemplaires successifs, si les vases d'importation qui les accompagnent souvent ne nous fournissaient quelques points de repère.

Ainsi, dans la première région de la nécropole de Dermech, la plus ancienne, l'on rencontre des aryballes et des alabastres protocorinthiens, des amphorisques et des canthares en *bucchero nero* de provenance étrusque, quelques ampoules égyptiennes et flacons chypriotes ou rhodiens, qui ne peuvent généralement pas être postérieurs au VII^e siècle avant notre ère. Les vases carthaginois recueillis dans les mêmes tombeaux, jarres, amphores, œnochoés, se distinguent à première vue par leur caractère utilitaire, leurs formes massives et trapues, laides mais commodes, leurs contours heurtés, mais nets, leurs divisions logiques, bien accusées, et que soulignent encore des zones de peinture rougeâtre largement appliquée. Le nombre de ces poteries est très variable et n'a rien de réglementaire, contrairement à ce qui se produit dans la suite. Quelques types plus rares, et dont on ne

rencontre jamais qu'un seul spécimen par tombeau, semblent caractéristiques de cette première époque, et disparaissent ou se transforment rapidement plus tard. Tel est le cornet conique [1] que termine au sommet un réceptacle concave, ou encore les deux coupes géminées [2] de même diamètre, superposées sur une tige centrale. Les tombes renferment toutes une lampe, et une seule, que l'on déposait allumée sur le ventre ou à côté du mort, qui est toujours placée sur une patère et qui a toujours la même forme : soucoupe large et plate, aux bords relevés en trois endroits pour former deux becs, assez analogue, en somme, à notre ancien lampion français.

Les poteries sont parfois accompagnées de figurines en terre cuite : masques de vieillards, souriants ou grimaçants, mais toujours d'une hideur voulue, et dont les divers types [3], assez peu variés d'ailleurs, constituent la série la plus originale et la plus intéressante au point de vue de l'histoire de l'art que l'on ait encore retirée des nécropoles puniques ; statuettes [4] ou bustes [5] de déesses en terre cuite ou en grès tendre, généralement appariées, identiques à celles que l'on a découvertes à Rhodes, à Chypre et sur la côte de Phénicie, dans des tombeaux du VII^e et du VIII^e siècle.

Puis viennent les bijoux du mort : colliers, bracelets, pectoraux, boucles d'oreille ; gros scarabée pendu au cou et constituant en quelque sorte la carte d'identité du défunt ; amulettes [6], peu nombreuses encore, peu variées, et tout égyptiennes de style, sinon de fabrication : petits

1. Pl. XLIII, XLIX, CLXVI, CLXX.] — 2. Pl. XLIII, CCIX. — 3. [Pl. CXCVIII-CC.] — 4. [Pl. CLXIV, CLXV, CLXXIII, CLXXV. 5. [Pl. CCII-CCIII. — 6. [Pl. CLXXVI-CLXXIII.

disques d'œufs d'autruche[1], sur lesquels sont peints les traits d'un visage humain.

L'or, assez abondant, est toujours absolument pur. Il sert à fabriquer quelques bijoux massifs, toujours les mêmes : la croix de vie en *tau*[2] ; les médaillons de colliers avec l'uraeus[3] et le croissant retombant sur le disque[4] ; les pendeloques en forme d'amphore ou de boisseau chargé de grains de blé[5] ; les lourdes bagues, à chaton fixe gravé de caractères hiéroglyphiques[6] ; les anneaux sigillaires, à chaton mobile entre deux tourillons enserrant un scarabée d'émail ou de pierre dure[7].

L'argent est rare, et ne se rencontre que sous la forme d'anneaux ou de perles.

Le bronze est employé pour les miroirs, simples disques polis sans aucun ornement ; pour les cymbales[8] et les sonnettes, de formes très banales ; les seuls objets vraiment caractéristiques sont ces hachettes[9], ou prétendus rasoirs, sur la destination desquelles l'on n'est pas encore absolument fixé, et qui se rencontrent indifféremment dans des tombeaux d'homme ou de femme. Les plus anciennes sont petites et se terminent par une queue pointue et bifide qui devait s'enfourcher dans un manche. La lame, unie le plus souvent, n'est que par exception ornée de pointillés figurant des palmettes ou des poissons.

Parmi les gemmes, le jaspe et la cornaline dominent. Le cristal de roche, l'ambre et le corail sont rares ; les pâtes d'émail, opaque à couverte verdâtre, sont d'un

1. [Pl. LXIV.] — 2. [Pl. LXIX, CCVII.] — 3. [Pl. XLVIII, CXXXIX, CXL.] — 4. [Pl. CXXI, CCV, CCVI.] — 5. [Pl. CCV.] — 6. [Pl. LXIX, LXXI.] — 7. [Pl. LXVIII, XCIX, CCXLIX.] — 8. Pl. CXXII, CXXIX.] — 9. [Pl. CXXXVII-CXXXVIII, CXCV.]

emploi fréquent, tandis que le verre translucide ne se rencontre pas encore. Enfin l'ivoire sert à sculpter des amulettes ou à tourner des pastilles [1], têtes de clous que l'on appliquait sur des coffrets à poignées de bronze.

Dans la première région de la nécropole, celle que l'on a traversée au début des travaux, l'inhumation est le seul mode de sépulture. Le mort est déposé sur le sol du caveau, la tête tournée vers l'ouest, les pieds près de l'entrée, et simplement enveloppé dans un linceul. Par exception, le cadavre est quelquefois enfermé dans un cercueil de bois résineux, à clous et poignées de bronze, ou à simples chevilles de bois.

*Deuxième région.* — Ce n'est qu'à 150 mètres environ du commencement de la tranchée que l'on a rencontré les premiers sarcophages monolithes, en tuf coquillier, recouverts de trois dalles. Un petit autel à triple moulure [2] le surmonte souvent, indiquant l'emplacement de la tête du mort ; devant l'autel sont groupées d'abord les poteries rituelles, toujours au nombre de six : deux grandes jarres [3] allongées et coniques comme des obus ; deux amphores pansues [4] dont une seule est munie d'un couvercle ; deux œnochoés, l'une à bouche tréflée [5], l'autre à bouche ronde [6] s'étalant au sommet du goulot en un large disque horizontal ; puis la lampe punique sur sa patère, et la hachette de bronze. Il n'y a presque jamais de vases d'importation. Dans l'intérieur du sarcophage, seulement quelques bijoux, une bague, un pendant d'oreille, ou bien, ce qui est le cas le plus fréquent, un seul scarabée en pierre dure, jaspe sarde ou cornaline, finement travaillé ;

1. [Pl. XXXIX, CXCV.] — 2. [Pl. LXXIX, CXCIV.] — 3. [Pl. CCXIII.] — 4. [Pl. CCXIII.] — 5. [Pl. CCXI.] — 6. [Pl. CCXII.]

monté comme une breloque sur métal précieux, ce scarabée se portait sur la poitrine, suspendu à un simple cordon.

L'apparition des sarcophages annonce le début d'une région plus récente de la nécropole (vi^e^ et v^e^ siècles avant notre ère ?). Elle coïncide avec de notables changements dans le mobilier funéraire des tombes, qui se transforme même lorsque celles-ci conservent le même aspect général que celles de la précédente période.

Les vases d'importation en *bucchero* disparaissent. Les alabastres corinthiens commencent à céder la place aux poteries rouges à figures noires de fabrication grecque ou campanienne, et aux kylix à couverte vernissée, importées de Sicile.

Les vases de fabrication locale se transforment peu à peu, gagnant en élégance ce qu'ils perdent en originalité. Leur ornementation se complique ; les stries et les zigzags se multiplient sur le col, sur les anses, sur la panse ; les nuances varient du violet clair au brun sombre. La lampe punique est plus petite et décorée, ainsi que la patère, de touches de peinture ; elle est parfois remplacée par une lampe grecque, en forme de coupe à un ou deux becs, traversée au centre par un tube, qui permet de l'enfiler sur un support vertical, disposition analogue à celle des candélabres arabes en bronze actuellement encore en usage à Tunis.

Les œufs d'autruche [1] sont travaillés avec plus d'habileté ; ce ne sont plus seulement de petits disques peints d'un visage humain ; ils sont découpés dans toute leur longueur en quartiers réguliers, ou bien, divisés par le

1. Pl. CXLV.

milieu, ils forment de grandes coupes décorées au pinceau de motifs originaux et variés.

Par contre, aux grands masques grimaçants de terre cuite se substituent de minuscules réductions en jaspe ou en ivoire [1], reproduisant les mêmes types avec une étonnante exactitude dans les moindres détails.

Quant aux figurines de divinités, elles abandonnent peu à peu la raideur hiératique qui caractérise les œuvres d'art de l'antique Egypte, pour prendre une allure plus dégagée et plus vivante, sous l'influence grandissante de la civilisation hellénique. L'on peut noter en même temps la disparition de certains types de bijoux d'or, purement égyptiens d'aspect, tels que la croix en *tau*. Celle-ci cède peu à peu la place à un pendant d'oreille de forme nouvelle, que l'on ne rencontre jamais dans les tombes les plus anciennes et qui va devenir la parure la plus banale et la plus répandue à Carthage : c'est un anneau formé d'une longue tige, renflée au centre, qui se recourbe sur elle-même et dont les extrémités rejointes se doublent d'abord, puis s'enroulent en spirales opposées autour de la bague ainsi obtenue [2].

Les autres bijoux et les amulettes sont plus nombreux, plus variés, plus habilement ouvrés : un seul collier fait défiler sous nos yeux, sculptés dans l'ivoire avec une délicate minutie, ou moulés dans l'émail, toute la série des dieux du panthéon égyptien ; et ces figurines ressemblent tant à la pacotille courante des pays du Nil, que l'on serait tenté d'y voir de la bimbeloterie d'importation ; mais les inscriptions hiéroglyphiques, qu'ils portent sou-

1. (Pl. XLVIII. — 2. (Pl. CCVII.)

vent gravées sur leur base, ne sont que de simples imitations machinales, n'offrant aucun sens plausible, de caractères que l'on ne comprenait plus ; d'autre part, ces mêmes figures divines égyptisantes se retrouvent, reproduites aussi fidèlement, sur des lamelles de métal précieux, gravées d'inscriptions puniques, qui, elles, sont certainement de fabrication carthaginoise. Ces lamelles, étroitement enroulées sur elles-mêmes, étaient enfermées dans des étuis d'or ou d'argent artistement ciselés, se terminant au sommet par la tête de chatte de Bâstit, la tête de lionne de Sokhît, ou la tête de bélier de Khnouphis : les amulettes de ce genre ne se rencontrent que dans les nécropoles exclusivement phéniciennes de Carthage, de Sardaigne, de Sicile et d'Andalousie [1].

Le mobilier funéraire des tombeaux de la seconde région est donc généralement plus abondant et plus varié que celui des sépultures primitives. Le luxe se répand dans la ville des morts, à mesure que les industries d'art se développent et se perfectionnent à Carthage : mais s'il se popularise davantage, il n'est plus d'aussi bon aloi. L'or se fait plus rare et perd de sa pureté : l'*electrum* apparaît à côté de lui et lui fait concurrence ; l'argent même le remplace fréquemment ; enfin les pâtes de verre, les perles multicolores en émail se substituent aux pierres dures et aux gemmes.

*Troisième région.* — Cette évolution, que nous venons d'esquisser à grands traits, se précipite et s'accuse dans les sépultures ouvertes en dernier lieu à l'extrémité de la tranchée, qui s'arrête actuellement à la hauteur des citernes de Bordj-Djedid. Ces tombes renferment déjà

1. [Cf. pl. IX et pl. CCXLIX.]

quelques monnaies puniques, ce qui prouve qu'elles ne sont guère antérieures au IVe siècle. L'apparition de la monnaie permet de distinguer, dans la nécropole de Dermech, une troisième région de tombes à inhumation, correspondant à la période qui s'étend de la fin du Ve siècle jusqu'au moment où l'usage de l'incinération commence à se répandre à Carthage. La Direction des Antiquités se propose actuellement de fouiller cette troisième région, aussi méthodiquement que les deux précédentes.

Les tombeaux puniques occupent le niveau inférieur de la tranchée ; au-dessous, il n'y a plus que le sable vierge, sans aucun vestige d'une civilisation quelconque antérieure aux Phéniciens. Au-dessus, au contraire, dans les couches de terrain moderne qui séparent le sol de la Carthage primitive du sol actuel, l'on se trouve en présence d'un véritable chaos de ruines confuses, se rapportant à dix siècles différents, et qui se croisent, s'étagent et s'enchevêtrent sans aucun ordre. Les restes des constructions les plus éloignées de date et les plus opposées de caractère se succèdent immédiatement dans les mêmes couches de terrains et, tandis que les caves et les citernes des maisons byzantines, du VIIe siècle après notre ère, descendent parfois jusqu'au niveau des sépultures protopuniques les plus profondes, c'est à un mètre à peine du sol moderne que se dresse encore aujourd'hui la cheminée d'un four de potier [1] qui cessa de fonctionner au moment de la prise de Carthage par les Romains.

Parmi ces ruines si nombreuses et si variées, quelques-unes présentent une importance exceptionnelle : par

1. [Pl. CCXX.]

exemple, le caveau muré, et dissimulé sous une mosaïque, où nous avons découvert, en 1899, une cachette païenne renfermant des statues de divinités, des *ex-voto*, des inscriptions et divers objets ayant un caractère religieux, le tout soigneusement recouvert d'un amas de décombres, ou encore la basilique byzantine accompagnée d'un baptistère, d'un atrium, d'une chapelle de martyr, d'un *secretarium* et de nombreuses annexes, qui a été déblayée tout entière en 1900. Ces découvertes ont déjà été signalées ailleurs[1]. Nous ne décrirons ici que celles des ruines, offrant quelque intérêt, qui ont été dégagées au cours de l'année 1901, et qui sont encore à peu près inédites.

### b) *Le Céramique de Carthage*[2].

A quelques mètres à peine au sud de la basilique chrétienne, construite par les Byzantins sur des tombeaux du VIe siècle avant notre ère, nous avons reconnu l'existence d'un groupe d'ateliers de potiers puniques, lesquels s'étaient établis à la lisière de la nécropole comme aujourd'hui les marchands d'ornements funéraires aux abords de nos cimetières. Ils formaient un quartier spécial : le *Céramique* de Carthage. C'est là que les ouvriers fabriquaient, et que les clients venaient acheter.

1. Pour la cachette païenne, cf. Gauckler, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, XXVII, p. 156 et suiv. ; *Bulletin archéol. du Comité*, 1899, p. CLIX et suiv. ; Perrot, *l. c.*

Pour la basilique byzantine, cf. Gauckler, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, XXIX, 1901, p. 603 [et P. Gauckler, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, 1913]. Le plan en relief de ce monument a figuré à l'Exposition universelle de 1900, dans la section tunisienne, pavillon de la Direction des Antiquités et des Beaux-Arts de Tunisie.

2. [Cf. 1re partie, *Fours de potier tunisiens*, p. 238].

entre autres poteries communes, ces jarres, ces fioles, ces lampes, ces figurines et tout ce mobilier funéraire en terre cuite, dont la piété des Carthaginois se plaisait à entourer, dans leur demeure souterraine, les morts inhumés près de là.

Les fours présentent presque tous le même type : construits en briques d'argile crue que le premier feu allumé eut bientôt fait de durcir, ils se composent essentiellement d'un foyer elliptique voûté, profondément enfoncé dans le sol, et d'un laboratoire, qui affecte généralement la forme d'une cuve ovale, séparée du foyer qu'elle surmonte par une sole d'argile percée de trous d'évent.

Ces fours étaient, pour la plupart, assez endommagés par les fondations et les citernes des maisons romaines, qui bouleversèrent le sous-sol quelques siècles après leur abandon, alors qu'ils étaient déjà entièrement enfouis et oubliés sous terre. L'un d'eux, cependant, a été retrouvé presque intact, dans l'état même où il fut arrêté, en plein fonctionnement, au moment de la prise de Carthage par Scipion. Parfaitement conservé sur une hauteur de six mètres [1], dont quatre au-dessous du sol de l'époque punique, il se compose d'un foyer elliptique, recouvert de voûtelettes d'argile que soutient un pilier central, et surmonté d'une haute cheminée cylindrique ; celle-ci, qui devait être fermée au sommet par une coupole, est divisée, à l'intérieur, en deux zones concentriques, par une colonne tubulaire à deux étages. Le foyer communique avec le laboratoire par de larges carneaux, disposés autour de la sole d'argile qui les

1. Pl. LXXXIII-LXXXVI, CCXVIII-CCXX.

sépare, et par des trous d'aération plus étroits qui entourent le pilier central. Le tirage s'effectuait donc par l'espace annulaire, ménagé autour de la colonne intérieure, où l'on empilait les poteries grossières; les vases plus précieux et plus fins, les lampes et les figurines étaient rangés, suivant le degré de chaleur dont ils avaient besoin, dans les deux compartiments superposés de la cheminée centrale, où la cuisson s'effectuait plus régulièrement et sans coups de feu, à l'abri de la fumée et de la poussière qui s'échappaient par les carneaux. Le foyer s'ouvre par une étroite porte cintrée sur la chambre de chauffe, placée en contre-bas, et qui contenait encore, lors du déblaiement, des tas de cendres et de scories, du bois pourri, reste des approvisionnements préparés pour le feu, enfin des monceaux de tessons et de *ratés* [1].

Cette cave, que n'éclairait aucune lucarne, était placée au-dessous de l'atelier proprement dit ; le plancher qui les séparait était établi au niveau du laboratoire, où le potier pouvait pénétrer de plain pied. C'est là que l'on empilait sur des rayons, en prenant soin de les isoler par des rondelles d'os, pour éviter toute adhérence, les vases en argile crue qui attendaient leur tour de cuisson ; c'est là aussi que l'on entassait sur le sol les poteries déjà cuites que l'on venait de retirer du four, pour les vérifier et les trier, avant de déposer les pièces reconnues irréprochables dans les magasins.

Ceux-ci étaient reliés à l'atelier par un étroit couloir, long de quatre à cinq mètres; nous y avons retrouvé une collection de moules et quelques pots remplis de

1. [Pl. CCXXIV, CCXXV, CCXXXI.]

couleur blanche ou brune, qui servaient à peindre les vases et à les décorer de reliefs et d'ornements en pastillage ; puis des milliers de poteries, de formes très diverses, rangées en ordre, par espèces. Dans ce riche assortiment, préparé pour la vente, il faut signaler surtout une série d'une centaine de flambeaux, d'une forme inédite[1] ; ils se composent d'un tube tronconique évasé au sommet, qui s'engage verticalement jusqu'au tiers de sa hauteur dans un disque horizontal, lequel supporte, comme un plateau, six godets symétriquement disposés autour du manchon central.

Les autres poteries du Céramique sont généralement identiques à celles qui ont été découvertes dans la nécropole de l'Odéon, laquelle remonte aux derniers temps de la Carthage punique ; d'autre part, les inscriptions tracées au pinceau sur la panse de quelques vases et les marques estampillées sur les anses des amphores affectent des formes néo-puniques qui permettent de les dater, au plus tôt, du second siècle avant notre ère. Les quelques figurines recueillies, des dieux Bès, sont tout alexandrines de style. D'ailleurs, on n'a découvert dans les ateliers aucun débris qui puisse être rapporté à l'occupation romaine ; il semble donc que les fours du Céramique fonctionnaient à l'époque des guerres puniques, et qu'ils ont été brusquement abandonnés et détruits au moment de la prise et de l'incendie de Carthage par les Romains.

Ces ateliers puniques étaient, d'ailleurs, eux-mêmes de fondation relativement récente, car nous avons trouvé sous plusieurs d'entre eux des tombeaux carthaginois

1. Pl. CCXXIII, 1.

très anciens (VIIe et VIIIe siècles avant notre ère), caractérisés par un mobilier funéraire original et riche : vases archaïques de fabrication locale ou d'importation protocorinthienne ; statuettes d'Astarté assise ou debout ; bijoux d'or massif ; masques réalistes ; figurines et scarabées égyptisants ; peigne en ivoire gravé sur ses deux faces, figurant d'un côté un monarque de type assyrien conduisant un char attelé de deux chevaux et, de l'autre, une palmette phénicienne, accostée de deux Génies à forme humaine, avec de grandes ailes recourbées.

c) *Ruines diverses, puniques et romaines.*

A une cinquantaine de mètres au nord-est de la basilique byzantine, un édifice romain, encore indéterminé, est établi sur un énorme réservoir oblong, lequel, au lieu d'être voûté, est recouvert de grandes dalles de tuf, disposées horizontalement, et paraît remonter à l'époque punique. En tout cas, la citerne fut utilisée longtemps, car elle est recouverte par les traces superposées de plusieurs constructions successives.

d) *La nécropole punique de l'Odéon.*

Dans son traité *De resurrectione carnis*, Tertullien [1], voulant prouver à ses concitoyens de Carthage l'indestructibilité de la chair, leur rappelle les cadavres qu'ils virent exhumer presque intacts, malgré cinq cents ans de séjour dans la terre, lorsque l'on creusa les fondations de l'Odéon. L'édifice ayant été construit au début du IIIe siècle de notre ère, la nécropole devait donc remon-

1. Tertullien, *De resurr. carnis*, 42.

ter à la période punique, et à une époque où l'on enterrait encore les morts au lieu de les incinérer.

Il était intéressant de s'en assurer. L'emplacement du cimetière semblait facile à retrouver. Le P. Delattre avait, en effet, proposé, dès 1886 [1], d'identifier les ruines de l'Odéon avec celles du théâtre romain dont l'hémicycle, facilement reconnaissable encore malgré les dégradations qu'il a subies, occupe le versant méridional de la colline qui s'élève directement au-dessus et à l'ouest des Thermes de Dermech. En explorant les abords immédiats de ce monument, l'on avait bien des chances de retrouver le prolongement de la nécropole signalée par Tertullien.

Un chantier de recherches fut donc installé, à la fin de l'année 1900, au sommet de la colline déjà dite « de l'Odéon ». Une tranchée ouverte de l'Ouest à l'Est, tangente au bord de la déclivité en arc de cercle qui paraissait indiquer la limite extérieure du théâtre, fit découvrir, à quatre mètres sous terre, un énorme mur convexe, rasé jusqu'aux fondations, qui constituait évidemment jadis l'enceinte de l'édifice.

Immédiatement au delà, l'on rencontra de nombreux alignements de puits, profonds de quatre à six mètres ; les chambres funéraires auxquelles ils aboutissent sont creusées dans une argile compacte et grasse, qui possède la propriété de retarder la décomposition des chairs, qu'elle enveloppe de son enduit imperméable et qu'elle isole ainsi du contact de l'air et de l'eau. Quelques-unes de ces tombes, que leur mobilier funéraire permet de dater du IIIe siècle avant notre ère, renferment des sque-

1. Delattre, *Bulletin épigr.*, t. VI, p. 83 et suiv.

lettes que recouvrent les débris pourris de cercueils à clous de bronze ou de fer, ou qui sont déposés dans d'énormes sarcophages monolithes de tuf. Mais à mesure que l'on s'éloigne du théâtre dans la direction du Nord, parallèlement à la première tranchée ouverte au bas de la colline, les sépultures à inhumation se font plus rares ; à cent cinquante mètres de l'édifice, elles disparaissent complètement, tandis que, plus loin encore, les derniers caveaux puniques, qui sont tous à incinération, font place à des restes de tombeaux romains du Ier siècle avant notre ère, d'un caractère tout différent. Ces derniers, étant installés à fleur de terre, ont tous été démolis au moment de la construction de l'Odéon, et l'on n'a retrouvé, dans les premières couches complètement bouleversées du sous-sol, que les débris épars, mais encore suffisamment caractéristiques, de leur mobilier funéraire.

En somme, la nécropole punique de l'Odéon paraît avoir servi du IIIe siècle avant notre ère jusqu'au moment de la prise de Carthage, et même un peu plus tard encore ; elle remonte à une époque où l'incinération était devenue la règle, l'inhumation n'étant plus employée que par exception.

La plupart du temps, le mort a été brûlé avant d'être livré à la terre, et ses restes calcinés sont enfermés dans un coffret de pierre, dans une amphore, ou simplement déposés en tas dans la chambre funéraire. Celle-ci n'est plus réservée à une seule personne, mais à toute une famille ; parfois même, c'est une fosse commune, où les cendres, et les vases qui les accompagnent, sont entassés pêle-mêle, non seulement dans le tombeau lui-même,

mais dans le puits d'accès, presque jusqu'au niveau du sol. Les rites funéraires ont donc perdu beaucoup de leur importance à cette époque et le culte des morts n'a plus de vrais fidèles.

Rien ne le prouve mieux que la composition du mobilier qui garnit les tombes. L'on trouve peu de bijoux d'or, et toujours à bas titre ; l'anneau orné de spirales, dont nous avons signalé la présence dans les tombeaux puniques dès le vi^e^ siècle avant notre ère, s'est progressivement rétréci jusqu'à des proportions microscopiques ; on ne fabrique plus guère de parures qu'en *electrum*, en argent, ou même en cuivre, plaqué d'une très mince couche de métal précieux. C'est le triomphe du doublé. La ville s'est évidemment appauvrie depuis la première guerre punique ; pour sauver les apparences, les orfèvres sont forcés de tricher sur la matière employée.

Les intailles en pierre dure, les scarabées, les bibelots d'ivoire et d'émail finement ciselés, les vases précieux ne se rencontrent plus guère ; on les remplace par de grossières figurines d'animaux domestiques [1], chevaux, porcs ou colombes ; par de vieux pots, souvent ébréchés ou raccommodés ; par des lampes toutes neuves, au contraire, que l'on conserve l'habitude de déposer auprès du mort, mais sans savoir trop pourquoi, et sans prendre la peine de les allumer ; puis quelques sous carthaginois ou alexandrins en bronze, tout usés, enfermés dans un sac de linge, des collections d'*unguentaria* très ordinaires en terre cuite, et de nombreuses pastilles de verre translucide, dont nous ignorons encore la destination exacte.

1. [Pl. CLVII.]

L'influence égyptienne, prédominante et presque unique à l'origine, s'est presque entièrement effacée ici ou ne s'exerce plus que d'une manière pour ainsi dire inconsciente. Quelques-unes de ces amulettes traditionnelles qui reproduisaient jadis avec tant d'exactitude les symboles divins en faveur sur les bords du Nil, se rencontrent encore çà et là, mais défigurées au point d'être méconnaissables. Phtâh embryon n'est plus qu'une sorte de domino percé de six trous [1] ; la vache Hâthor et l'*oudja* d'Horus, qui occupaient les deux faces de la même pendeloque rectangulaire, sont remplacés sur des bijoux de forme identique par deux dessins informes ; les scarabées se simplifient au point de se confondre avec de vulgaires cabochons ovales. Aucune amulette ne porte plus d'inscriptions hiéroglyphiques. Il est évident que ces menus objets, de caractère religieux et de destination prophylactique à l'origine, sont réduits au rôle de simples accessoires de toilette ; depuis des siècles, les bijoutiers carthaginois continuent à les fabriquer par routine, pour répondre aux goûts d'un peuple absolument dénué d'imagination, et presque aussi conservateur que les Égyptiens eux-mêmes ; mais personne n'en comprend plus la signification.

Incapables de rien inventer, les Carthaginois ont été amenés, par les vicissitudes de leur commerce, par le contact plus étroit avec des peuples plus rapprochés, à changer de modèles. A l'influence de l'Égypte s'est substituée celle des Grecs de Sicile, de Tarente et de Campanie. Vases d'importation à couverte vernissée noire, lampes rhodiennes ou delphiniformes, statuettes d'Her-

1. [Pl. CLXXVII.]

mès criophore, têtes de Dionysos ou de Bacchantes formant réchauds, tout porte à un haut degré l'empreinte de la civilisation hellénique. Celle-ci s'est progressivement introduite à Carthage grâce aux relations commerciales, politiques et militaires nouées avec la Sicile et s'impose tout à fait à la suite de l'introduction à Carthage du culte de Déméter et de Perséphoné en 396 avant notre ère, après les désastres d'Imilcar en Sicile [1].

Cette révolution religieuse, qui modifia profondément dans le sens hellénique les traditions orientales et sémitiques de la religion punique, est certainement la cause de la transformation si complète qui s'opère, à partir du IVe siècle, dans les rites funéraires des Carthaginois et probablement aussi dans leur conception de la vie ultraterrestre ; c'est par elle que l'on peut expliquer l'adoption par les Carthaginois d'un nouveau procédé de sépulture et la faveur toujours croissante du système de l'incinération, lequel, après avoir été employé d'abord conjointement avec celui de l'inhumation, finit par se substituer entièrement à celui-ci à l'époque des guerres puniques, et persiste après la chute de Carthage.

Telle est la conclusion que l'on peut tirer de l'étude des tombeaux de la colline de l'Odéon.

### e) *L'Odéon des jeux pythiques.*

Les terres, qui recouvraient cette nécropole punique de basse époque, n'offraient au regard aucune ruine apparente. Elles étaient parfaitement nivelées et rien

1. Cf. Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, I, p. 150 et note 1.

ne décelait l'existence d'un monument antique dans le sous-sol, si ce n'est, peut-être, l'horizontalité trop régulière de la surface apparente.

Cependant, le plan des ruines de Carthage dressé par Falbe et Daux [1] plaçait au sommet de la colline, à une centaine de mètres au nord du théâtre, un bastion de l'enceinte punique ; les contours de ce réduit rectangulaire étaient indiqués avec une précision qui semblait ne permettre aucun doute sur le soin avec lequel ils avaient été relevés.

L'occasion était propice, grâce aux fouilles commencées tout près de cet emplacement, pour arriver enfin à étudier sur le terrain ces fameux remparts carthaginois, que l'on n'avait rencontrés jusqu'ici que dans la *Géographie de la province romaine d'Afrique* de Tissot [2].

Une nouvelle tranchée est donc ouverte vers le Nord, partant de l'enceinte du théâtre, et traversant la nécropole punique à la rencontre du bastion carthaginois. Les premiers résultats des fouilles paraissent tout d'abord confirmer les assertions de Daux. L'on se heurte bientôt, en effet, à un énorme massif de blocage, épais de six mètres et profond de dix, lequel était entièrement dissimulé sous

1. Publié par Tissot, *Géog. comparée de la prov. rom. d'Afrique*, I, p. 565. Le bastion en question est indiqué par les lettres *h k*.

2. L'on sait que Tissot eut entre les mains les papiers de Daux, après la mort de celui-ci. Séduit par l'abondance et l'intérêt des documents inédits qu'ils contenaient, il s'empressa de publier ceux-ci dans le premier tome de la *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, sans songer à se demander pourquoi Daux ne l'avait pas fait lui-même, et s'il n'avait pas peut-être de trop bonnes raisons pour les garder dans ses cartons. C'est ainsi que furent livrés aux commentaires élogieux du monde savant, des plans, des coupes et des profils de prétendues fortifications puniques, qui font plus d'honneur à l'imagination de l'auteur de ces relevés qu'à sa véracité. (Voir, à ce sujet, Tissot, *l. c.*, I, p. 577 en note.)

les deux ou trois mètres de décombres, de cendres et de terre végétale, qui marquent la différence de niveau entre le sol antique et l'aire actuellement cultivée ; ces fondations colossales supportent encore quelques blocs soigneusement équarris d'un mur en grand appareil, et se développent en un vaste arc de cercle, à l'opposite du théâtre voisin. La tranchée est poursuivie normalement à l'arc, dans la direction du centre ; l'on traverse d'abord un terre-plein, formant une zone annulaire large de 4 mètres environ, puis l'on atteint, toujours à peu près au niveau du sol antique, une plateforme maçonnée demi-circulaire, de cinquante mètres de rayon, coupée de trois ressauts concentriques, qui s'élèvent graduellement vers un hémicycle central dallé de marbres multicolores. Ce dernier s'adosse à un mur transversal assez élevé, lequel se dirige de l'Est à l'Ouest et se creuse d'absides, où se dressent encore en place quelques bases de statues. Enfin, derrière ce mur, s'ouvre l'orifice éventré de deux profondes citernes accolées et comblées de débris provenant de la démolition de l'édifice. En les vidant, l'on en retire de nombreux morceaux de plaques de marbre portant des caractères gravés avec soin, entre autres un fragment d'inscription, sur lequel apparaît encore, absolument intact, le mot latin :

ODEVM

Ainsi, plus de doute possible : les ruines que l'on vient de découvrir, à l'emplacement du prétendu bastion de Daux, n'ont rien de punique : ce sont les restes de l'Odéon romain [1].

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

1. [Pl. I *bis*.]

En explorant les fondations de l'Odéon, l'on a partout rencontré, à deux ou trois mètres au-dessous de la plateforme, c'est-à-dire à cinq mètres environ du sol moderne, des tombeaux puniques, ce qui confirme pleinement les assertions de Tertullien. Les uns, coupés en deux par les murs de refend, avaient été visités et avaient perdu tout ou partie de leur mobilier funéraire ; d'autres, au contraire, placés dans les intervalles de terre vierge que n'avaient pas bouleversés les tranchées des constructeurs romains, étaient restés absolument intacts. Dans la zone la plus rapprochée du théâtre, au sud, se trouvaient plusieurs sarcophages et deux grands caveaux à inhumation du IV^e^ siècle avant notre ère, construits en larges dalles ; ceux-ci avaient, malheureusement, été presque entièrement dépouillés de leur contenu et ne renfermaient plus que des ossements en désordre et quelques fragments de bijoux d'or. Du côté de la scène, l'on ne découvrit que des fosses à incinération, remontant aux derniers temps de la Carthage punique, et assez pauvres. Enfin le mur d'enceinte de la grande cour, qui précédait la façade au nord, est établi sur de nombreux débris de tombes maçonnées en blocage et revêtues de stucs, autels ou caissons, entassés pêle-mêle avec des fragments de lampes romaines de la première époque, et de coupes ou de patères signées, en fine terre rouge d'Arezzo. Il semble donc bien qu'il y avait à cet endroit, à la surface du sol antique, un cimetière datant des premiers temps de la conquête romaine, et qui aurait été désaffecté plus tard ; il s'ensuivrait, si le fait est exact, que la nécropole de l'Odéon se trouvait à ce moment en dehors du *pomoerium* ; ce qui est du reste assez vraisem-

blable, les premiers établissements romains ayant dû s'installer au bord de la mer, sur l'emplacement de la cité punique primitive.

Mais la nouvelle ville se développa avec une telle rapidité, qu'elle dépassa bientôt le chiffre de la population de l'ancienne Carthage : débordant au delà de ses premières limites trop étroites, elle prit une grande extension vers le nord dans la direction de *Megara* ; de nouveaux faubourgs englobèrent bientôt le cimetière, tout en le respectant, car l'on n'a rencontré dans le sous-sol de l'Odéon aucune trace d'une construction quelconque antérieure au IIIe siècle. Mais ce magnifique emplacement, qui demeurait vide et inutile dans l'une des plus belles situations de Carthage, alors que l'on manquait de place tout autour, devait exciter bien des convoitises, et l'on comprend que le fondateur de l'Odéon, sans doute un proconsul d'Afrique, désirant faire construire un théâtre spécialement affecté à la célébration des jeux pythiques, et ne pouvant trouver dans l'intérieur de la cité un terrain plus vaste ni plus digne de recevoir le somptueux édifice qu'il rêvait, n'hésita pas à user de sa haute autorité pour s'emparer de l'ancien cimetière, au grand scandale de ceux des citoyens de Carthage qui étaient restés fidèles aux vieux usages et avaient conservé le respect de la cité des morts.

---

XV

# BIJOUX PUNIQUES TROUVÉS A CARTHAGE [1]

M. P. Gauckler, associé correspondant national, présente un certain nombre de bijoux, choisis parmi les plus caractéristiques de ceux qu'il a retirés, cette année, d'un groupe de tombeaux puniques très voisin des grandes citernes de Bordj-Djedid, au cours des fouilles qu'il poursuit méthodiquement au travers de l'une des nécropoles les plus anciennes de la Carthage primitive :

1° Étui d'amulette en or massif, se portant suspendu sur la poitrine. Hauteur : 0 m. 053 ; diamètre à la base : 0 m. 11 ; diamètre de l'anneau de suspension : 0 m. 099 ; poids vide : 16 gr. ; poids plein : 45 gr. Le corps de l'étui se compose d'un tube, à facettes unies, octogonal ; il se termine : au sommet, par une tête de bélier (*Knouphis*), derrière laquelle est soudé un anneau de suspension ; à la base, par un socle circulaire uni. L'étui est agrémenté de bagues lisses, ou perlées sur les bords, et de plaquettes à grènetis d'or rapportées, qui soulignent les principales divisions du bijou. L'ouverture, à l'extrémité inférieure de l'étui, était fermée par un disque de métal retenu par un léger pincement des bords. Le tube contenait une

1. [*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1902, p. 271-277 et notre pl. CCXLIX.]

lamelle d'argent très mince, enroulée sur elle-même, et qui devait être gravée de symboles divins et de signes prophylactiques, comme des lamelles d'or que contenaient les étuis analogues à tête de lionne (*Sokhit*) ou de chatte (*Bâstit*), découverts précédemment dans les mêmes fouilles [1]. Malheureusement, le métal était très attaqué, comme cela se produit presque toujours pour les bijoux d'argent que l'on retire des tombeaux puniques, creusés dans les sables salés qui bordent le rivage de la mer ; la lamelle est tombée en poussière dès qu'on a essayé de développer le précieux rouleau en le retirant de l'étui.

Cet étui à tête de bélier, qui paraît dater du IV^e^ ou du V^e^ siècle avant notre ère, est le premier trouvé à Carthage qui soit fait d'or massif. Le P. Delattre a découvert cette année, dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique, plusieurs objets analogues, mais qui sont tous en argent. Par contre, le Musée de Cagliari, en Sardaigne, possède un bijou, tout à fait semblable à celui-ci, inscrit à l'inventaire sous le n° 19593 (le Musée ne possède pas encore de catalogue) ; et M. de Laigue a signalé naguère, dans la *Revue archéologique* [2], un cylindre de bronze, plaqué d'or, surmonté d'une tête de bélier, découvert dans un tombeau construit de la nécropole phénicienne de Gadès (Cadix).

2° Scarabée sigillaire, à monture d'or massif, se portant suspendu sur la poitrine. Hauteur, avec la monture, 0 m. 025 ; largeur maxima de la monture, 0 m. 023 ;

1. Cf. P. Gauckler, *Note sur des étuis puniques à lamelles gravées, en métal précieux*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1900, p. 176 et suiv. [et ch. IX].
2. *Rev. archéol.*, 1892, t. II, p. 291 à 296.

épaisseur du scarabée, 0 m. 006 ; axes de l'ellipse de base, 0 m. 02 et 0 m. 014.

Intaille de fabrication phénicienne ou punique, en cornaline sanguine, délicatement travaillée. La pierre est traversée dans sa longueur par une tige d'or, autour de laquelle elle tourne librement. Cette tige se recourbe en anse aux deux extrémités du scarabée, et, en se tordant sur elle-même, détermine au sommet un anneau de suspension ; au-dessous de l'anneau, la monture est ornée de spirales enroulées faites du même métal. La base elliptique du scarabée servait de sceau ; elle est gravée d'une figure du dieu Bès, debout et nu, la tête coiffée d'une large aigrette de plumes, brandissant à bout de bras deux lions renversés qu'il tient par une de leurs pattes de derrière. Au-dessus de ce groupe, qui repose sur un tertre, est représenté le globe solaire muni de deux larges ailes.

Ce scarabée, monté en breloque, est le premier sceau de ce genre, ayant conservé sa monture, que l'on ait encore rencontré à Carthage. Les nombreux scarabées en pierre dure, cornaline ou jaspe sarde, de même type, qui furent précédemment découverts un à un dans les tombeaux du VII^e au V^e siècle avant notre ère, et, plus spécialement, dans les sarcophages en calcaire coquillier, sont tous perforés d'un chas longitudinal, ménagé pour le passage d'un cordon ou d'une tige métallique de suspension. Souvent, l'on avait trouvé, à côté de la gemme, les débris d'une monture en argent ou en bronze, mais toujours si endommagée, qu'il avait été impossible jusqu'ici de reconstituer, dans son état primitif, le bijou dont ce scarabée nous offre aujourd'hui un spécimen absolument intact.

3° Anneau sigillaire en argent, à chaton d'or mobile,

enchâssant un scarabée. Poids, 11 gr. 1/2 ; diamètre de l'anneau, 0 m. 033 ; diamètres du chaton ovale, 0 m. 016 et 0 m. 011 ; épaisseur du scarabée, 0 m. 006. Cet anneau sigillaire a la forme d'une bague ; cependant, ce n'est pas au doigt qu'on le portait, mais sur la poitrine, suspendu comme une breloque au bout d'une chaînette ou d'un cordon passé au cou, et retombant en avant jusqu'à hauteur du nombril. L'on peut voir au Musée Lavigerie[1] plusieurs figurines de terre cuite peintes, représentant divers personnages portant de cette manière des sceaux d'un modèle analogue. D'ailleurs, si l'anneau que nous décrivons ici est de dimensions assez restreintes pour qu'il soit possible de le prendre pour une bague, il faut remarquer qu'il constitue l'un des plus petits spécimens de la série qu'il représente. Nous avons déjà rencontré dans les tombeaux protopuniques des sceaux du même genre, ayant un diamètre deux ou même trois fois plus considérable, et où l'on pourrait passer la moitié de la main.

La monture du sceau se compose d'une tige d'argent, très massive, qui se recourbe en fer à cheval, et dont les extrémités, formant pince, s'engagent dans les deux tourillons d'un chaton mobile ; celui-ci est un simple ovale en or qui enserre la base d'un scarabée en pâte de verre blanchâtre, au revers duquel sont gravées diverses figures de caractère égyptien ; au milieu, un cachet pharaonique qui ressemble à celui du roi Aménothès Ier ; à droite et à gauche, deux *uraei* dressés ; au-dessus, le

1. Cf. *Musée Lavigerie de Carthage*, album in-4° de la collection des Musées archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie, 1er fasc., pl. XIV, nos 2 et 3.

disque solaire à ailes de phalène ; enfin, au sommet de l'intaille, un épervier aux ailes éployées.

4° Bague sigillaire en or, à chaton mobile, enchâssant une gemme. Poids, 9 gr. 1/2 ; diamètre de l'anneau, 0 m. 028 ; diamètres du chaton ovale, 0 m. 015 et 0 m. 011. Cet anneau, qui reproduit tout à fait le type du précédent, est certainement une bague. Au moment où on l'a découvert, il était encore enfilé au doigt *medius* de la main droite d'un squelette d'homme. La monture en fer à cheval, sur laquelle se déplace le chaton mobile, est en or massif. Le chaton lui-même est une feuille d'or assez mince, qu'une tresse métallique striée maintient contre la gemme ovale qu'il enchâsse : celle-ci est un jaspe brunâtre assez commun, bombé au sommet et aplati à la base, qui ne présente aucun ornement gravé.

Cette particularité est exceptionnelle, et s'explique d'autant moins, que la bague avait été montée précisément de manière à pouvoir servir de cachet. Il est bien rare que dans les bijoux de ce genre la pierre ou le scarabée du chaton n'offrent pas quelques signes hiéroglyphiques. Ceux-ci sont toujours gravés sur le plat, qui restait généralement appliqué contre le doigt, et que l'on retournait seulement au moment d'apposer sur la cire l'empreinte des emblèmes qui, choisis et groupés d'une façon caractéristique, tenaient lieu de signature au propriétaire de la bague.

5° Bague en or, à chaton gravé fixe. Poids, 1 gr. 9 ; diamètre, 0 m. 018 ; diamètres de l'ovale du chaton, 0 m. 011 et 0 m. 008.

Cette bague, très usée et de petite taille, se compose d'un simple anneau uni qui s'aplatit et s'étale en une lame

ovale pour former le chaton. Elle est gravée d'une composition assez effacée, où l'on peut cependant reconnaître les traits d'Isis assise allaitant Horus, et faisant face au *didoû* d'Osiris placé à gauche.

Les bagues de ce modèle ne se rencontrent jamais dans les tombeaux les plus anciens, où, lorsque les anneaux ont un chaton fixe, celui-ci présente la forme d'un rectangle allongé aux angles arrondis, beaucoup plus épais et rapporté sur la bague, au lieu de faire corps avec elle. Elles n'apparaissent guère qu'à partir du v^e^ siècle; la gravure du chaton, toujours très soignée, change rapidement de caractère, et le style, tout égyptisant encore à l'origine, comme dans le présent spécimen, trahit bientôt une influence hellénique, qui devient absolument prépondérante au IV^e^ siècle.

6° Cette influence est déjà sensible, bien qu'assez faible encore, dans la bague n° 6, qui est du même modèle que la précédente, mais avec un chaton beaucoup plus développé et plus mince encore. Poids, 3 gr.; diamètre, 0 m. 02; diamètres de l'ovale du chaton, 0 m. 019 et 0 m. 013.

Cette bague est formée d'un simple anneau d'or qui s'aplatit au sommet en une lame ovale.

La gravure représente Isis, debout à gauche, drapée dans une robe étroite qui l'enserre comme une gaine, la tête surmontée de l'*uraeus* dressé, et d'une haute aigrette de plumes. La déesse tient de sa main droite une fleur de lotus et dresse la main gauche, la paume tournée en dehors. Date probable: fin du v^e^ siècle ou commencement du IV^e^.

7° Bague en or, à chaton fixe, enchâssant une intaille.

Poids, 4 gr. ; diamètre, 0 m. 02 ; diamètres de l'ovale du chaton, 0 m. 016 et 0 m. 013. Ici, le chaton fixe se creuse en cavité ovale, profonde de 0 m. 002, pour enchâsser et retenir de ses bords repliés une cornaline gravée. L'intaille, de style grec, figure un archer casqué et revêtu d'un justaucorps, qui s'étale en jupe plissée sur le haut des cuisses nues ; il porte une courte épée et un carquois, suspendus à deux baudriers en bandoulières qui se croisent sur la poitrine ; agenouillé vers la droite, il tient de la main gauche son arc, la corde ramenée en avant, et de la main droite brandit horizontalement au-dessus de la tête une flèche acérée qu'il vient de retirer de son carquois. Date probable : milieu du IV^e^ siècle. L'intaille a été remployée ; elle présente au dos une strie longitudinale, qui prouve qu'elle était montée à l'origine, d'une façon plus légère, sur une tige d'or.

8° Pendant d'oreille ou pendeloque de collier. Cœur en cornaline rouge, jaspée de blanc, rattaché par un fil d'or en torsade à un anneau de suspension également en or. Poids, 3 gr. 5 ; hauteur, 0 m. 03 ; largeur maxima, 0 m. 015. L'on a déjà découvert à Carthage un assez grand nombre de gemmes taillées en forme de cœur et montées d'une façon analogue.

9° Pendant d'oreille en or : anneau aux extrémités enroulées en spirale. Poids, 6 gr. ; diamètre, 0 m. 023. Le bijou est obtenu par la courbure d'une tige d'or cylindrique, bombée au centre, amincie à ses deux bouts, qui se rejoignent et se doublent, puis s'enroulent en spirales symétriques autour de l'anneau ainsi formé.

Ce pendant d'oreille est celui que l'on rencontre le plus souvent à Carthage : les fouilles du P. Delattre et

de M. Gauckler en ont déjà fait découvrir plus de deux cents, dont *aucun* n'a été découvert dans les tombeaux les plus anciens, ceux que l'on peut dater d'une façon à peu près certaine du VII^e et du VIII^e siècle avant notre ère. L'anneau, aux extrémités enroulées en spirale, n'apparaît guère qu'au V^e siècle, au moment où le pendant d'oreille à croix ansée, si fréquent au début, se fait plus rare. Le second bijou se substitue peu à peu au premier, qu'il remplace définitivement dans les nécropoles de la dernière époque de Carthage.

Il conserve la vogue pendant plus de quatre cents ans, en ne se transformant que d'une manière insensible. Voici pourtant quelques modifications que l'on peut noter dans l'évolution si lente de ce type peu élégant. A l'origine, l'anneau est très large ; la tige, assez mince et cylindrique, est faite d'or pur à vingt-quatre carats. Plus tard, le cercle se rétrécit ; la tige est parfois plus massive, plus bombée au centre, et s'aplatit un peu en triangle sur les deux faces ; le métal est souvent moins pur ; l'électrum tend à se substituer à l'or. Enfin, dans la nécropole de l'Odéon, qui remonte au II^e siècle avant notre ère et au temps de la chute de Carthage, les dimensions de l'anneau se réduisent encore ; ce n'est plus que de la camelote. La plupart des bijoux sont en doublé, et se composent d'une très mince lame de métal fin, appliquée sur une armature de bronze ou d'argent, laquelle, en augmentant de volume par suite de l'oxydation ou de la sulfuration, a fait éclater sa fragile enveloppe, et nous révèle ainsi, au premier coup d'œil, la supercherie du fabricant.

Les quelques bijoux qui viennent d'être décrits repro-

duisent à peu près tous les types caractéristiques de l'orfèvrerie carthaginoise du VIe au IVe siècle avant notre ère, du moins en ce qui concerne les bagues et les cachets ; ces modèles se sont presque tous perpétués, jusqu'au moment de la prise de Carthage, figés dans des formes immuables, lourds et peu élégants ; ils ne nous donnent qu'une médiocre opinion du goût et de l'originalité des Phéniciens d'Afrique, et ne répondent même que d'une façon très imparfaite à ce que les auteurs nous rapportent de leur luxe et de leurs richesses.

---

# XVI

## LETTRE SUR LES DÉCOUVERTES

### FAITES A CARTHAGE PAR LE R. P. DELATTRE [1]

---

Vous connaissez certainement déjà les superbes découvertes faites depuis quelques jours par le R. P. Delattre. Je viens d'aller les admirer au musée de Carthage, et je rentre émerveillé de ma visite. Le sarcophage de prêtresse à la colombe m'a surtout enthousiasmé : c'est un chef-d'œuvre. On ne saurait rien imaginer de plus étrangement savoureux que ce portrait de jeune femme qui repose calme et grave, mais bien vivante, et les yeux grands ouverts, sur le couvercle du tombeau où la défunte dort son dernier sommeil. Le visage aux traits délicats est mis en valeur par les lignes soutenues et rigides des attributs sacerdotaux qui l'encadrent : d'abord le voile, surmonté de l'épervier solaire accouvé, qui dissimule en partie la chevelure aux boucles symétriques et renforce le cou de ses deux larges bandes verticales ; puis le *calathos* tronconique qui couronne la tête. L'expression est douce et n'a rien de funèbre. Les lèvres esquissent encore comme un vague sourire, dernier reflet du rictus éginétique interprété par un artiste de génie du

1. [*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belle-Lettres*, 1903, p. 6 à 10.]

IV^e siècle. L'élégance hellénique a aussi réussi à modifier, en l'assouplissant, la raideur hiératique du costume qui rappelle encore l'antique Égypte. Mais ce qui fait la rare originalité du sarcophage de Carthage, c'est ce *zaïmph* — je ne puis m'empêcher d'employer le terme de Flaubert, puisque tout dans cette sculpture, la date, le sujet, la jeunesse et la beauté, conviendrait si bien à son héroïne — ce grand voile, d'une sombre magnificence, qui couvre chastement le cou d'une pèlerine à trois zones annulaires, dégage le torse drapé de laine fine, et dont les pans, lamés de noir et d'or, reviennent se croiser sur les jambes et les enveloppent d'une gaine protectrice, comme les ailes repliées du vautour divin qui caractérise le costume d'Isis et de Nephtys, et des reines d'Égypte figurées sous l'apparence de ces déesses. C'est, du moins, ainsi que je comprends l'arrangement des draperies accessoires qui complètent le costume, dont l'élément essentiel reste l'ample tunique grecque relevée à la taille par une ceinture, et tombant ensuite jusqu'aux pieds. Peut-être cependant les ailes et la pèlerine n'ont-elles aucun lien entre elles ; car je connais — et cette lettre n'a d'autre but que de vous les signaler — deux autres exemples de la même pèlerine, où elle apparaît seule. Je la retrouve d'abord sur une statuette de terre cuite, publiée par le comte d'Hérisson (*Mission à Utique*, planche III, à droite), et à laquelle personne n'a prêté jusqu'ici l'attention qu'elle mérite. Je vous fais grâce de la description, donnée dans le texte à la page 243 :

« Hammon armé (le Goliath de l'Écriture), ou le géant « portant sur son épaule droite son vainqueur..... etc. »

D'après la phototypie, la figurine représenterait un jeune homme debout, portant sur l'épaule droite un quadrupède, sans doute un agneau d'offrande, lequel correspondrait ainsi à la colombe de la prêtresse. La tête est coiffée d'une sorte de bonnet phrygien. Le costume se compose d'une courte tunique, *succincta* comme celle des camilles, relevée et froncée à la taille par un cordon noué sur le nombril, et s'épanouissant, au-dessous et par devant, en un éventail de plis très caractéristiques. Les épaules sont engainées dans une pèlerine à trois bandes annulaires, absolument identiques à celle de la sculpture de Carthage.

Cette même pèlerine apparaît aussi sur une figurine, absolument inédite celle-là, et dont je suis heureux de pouvoir vous réserver la primeur, et de vous adresser ci-joint deux dessins exécutés par le marquis d'Anselme, et deux photographies, de face et de profil[1]. Je l'ai découverte l'an dernier dans l'un des établissements de potier du Céramique de Carthage, que j'ai retrouvé dans le quartier de Dermech, et dont je ne suis pas encore parvenu, faute de temps, à donner une description détaillée. Je n'ai pu, jusqu'ici, que résumer très sommairement les résultats essentiels de mes recherches sur ce point, dans une courte notice qui a dû paraître ces jours derniers dans la *Revue archéologique*[2], mais que je n'ai pas encore reçue. J'ai ramassé cette figurine dans un coin de l'atelier qui précédait immédiatement le four tubulaire à deux étages, dont je donne le plan à la page 381,

1. [Pl. CCXXXI.]
2. Gauckler, Les fouilles de Tunisie. Le Céramique de Carthage, dans la *Revue archéologique*, 1902, II, p. 379 à 383, et fig. 1.

figure 1, de la *Revue archéologique*[1]. Elle avait été jetée avec d'autres statuettes mal venues, notamment deux dieux Bès, dans le tas où le potier reléguait les ratés, au moment du défournement. En effet, la figurine avait été fort éprouvée par la cuisson. La tête, fixée au cou par une mince tige de bois ou de métal, les deux bras, le bout du pied droit et la jambe gauche, parties saillantes, qui avaient été collées au tronc massif au moyen de la barbotine, s'étaient détachées dans le four, et la statuette ainsi réduite à sa plus simple expression, devenait invendable.

Dans son état actuel, elle mesure encore 0 m. 18 de hauteur. Elle est formée de deux pièces moulées, et rejointes ensuite à la barbotine sur les côtés. Mais seule, la face antérieure est modelée avec soin. Il n'y a pas d'autre trou d'évent que l'étroit canal percé au sommet du cou. L'argile est assez fine et bien cuite : elle provient des poches de terre à modeler qui abondent dans la colline de Sidi bou Saïd. Elle est recouverte d'un engobe blanc à la chaux (j'ai retrouvé le pot de couleur qui avait servi à cette opération), sur lequel des touches de couleur rouge vif et bleu azur soulignent les détails du modelé, et se combinent pour donner des roses et des bruns variés.

La statuette représente un jeune homme, reconnaissable plutôt au développement des épaules, très larges par rapport à la minceur des hanches, qu'aux détails du costume, lequel conviendrait presque aussi bien à une femme. Il est vêtu d'une longue tunique à manches larges et flottantes, faite d'une étoffe de laine fine et

1. [Pl. CCXIX.]

souple. Le vêtement est retroussé par devant jusqu'aux genoux, laissant les jambes à nu. Les plis sont relevés et massés à la taille par une ceinture, sur laquelle ils retombent, et qu'ils dissimulent en partie, de la même manière que dans la sculpture de Carthage. Au-dessous, ils sont massés sur le ventre en un faisceau, qui s'étale en éventail, ainsi que la *pschenti* des statues égyptiennes. La disposition de ce vêtement, comme aussi l'attitude de celui qui le porte, et qui se tient debout, la jambe gauche un peu infléchie et avancée, appelle la comparaison avec une statuette inédite du style alexandrin découverte cette année dans la nécropole puniqu de Sousse par M. le colonel (aujourd'hui général) Goetschy, et que j'ai fait entrer au musée du Bardo. Je vous en adresse ci-joint une photographie. C'est le costume du personnage indéterminé, peut-être un adorant, qui se dresse à droite du dieu Bès, sur lequel il semble s'appuyer. La tête et le bras droit manquent malheureusement.

Sur la figurine de Carthage, la tunique est complétée par une pèlerine, formée, elle aussi, de trois zones annulaires, séparées comme sur celle d'Utique par des filets en relief, et peintes de rouge sombre bordé de bleu ciel. Mais, ici, il faut noter une particularité nouvelle : de cette sorte d'égide, lourde et massive, qui couvre les épaules, descend une bande brodée, divisée en cinq compartiments rectangulaires, qui traverse verticalement la poitrine et se rattache à la ceinture.

En résumé, malgré quelques différences de détail, la prêtresse de Carthage, les deux jeunes hommes de Carthage et d'Utique portent le même attribut, qui paraît

avoir un caractère religieux et sacerdotal, au moins à partir du IVe siècle avant notre ère. C'est probablement à cette période ou au début du IIIe siècle que remonte le sarcophage découvert par le R. P. Delattre, tandis que la figurine que j'ai recueillie dans un four à potier du Céramique est datée avec précision de l'époque à laquelle l'établissement fut incendié, au moment de la prise de Carthage par les Romains. La statuette d'Utique est peut-être un peu plus ancienne : elle rappelle beaucoup, pour le style, les terres cuites analogues que j'ai recueillies en 1901, dans la partie de la nécropole de l'Odéon qui paraît remonter au commencement du IIe siècle et à la fin du IIIe avant notre ère.

Étant donné l'importance de la découverte faite par le R. P. Delattre, j'ai cru devoir vous communiquer sans retard ces quelques renseignements inédits qui la concernent. Si vous jugez qu'ils sont de nature à intéresser l'Académie, au moment où M. Héron de Villefosse lui présentera les photographies des sarcophages anthropoïdes récemment exhumés, je vous serai infiniment reconnaissant de vouloir bien les lui communiquer.

---

## XVII

## MARCHE DU SERVICE EN 1903[1]

### 1. — NÉCROPOLE DE DHAR MORALI

Les fouilles de Carthage ont été dirigées par M. Gauckler, assisté de M. Drappier.

Dans la nécropole punique de Dermech, il a fallu suspendre provisoirement les travaux de la grande tranchée que l'on poussait depuis trois ans, du Sud au Nord, parallèlement à la ligne du rivage, en attendant une entente, aujourd'hui conclue, avec les propriétaires des terrains habous du plateau de Bordj-Djedid. Par contre, grâce à la haute bienveillance de S. A. le Bey, qui a daigné autoriser les recherches du Service des Antiquités dans sa propriété de Dhar-Morali, l'on a pu ouvrir une seconde tranchée perpendiculairement à la première, de façon à relier la région basse de la nécropole protopunique de Douimès aux groupes de sépultures, beaucoup plus récentes, précédemment fouillées au sommet de la colline de l'Odéon.

Entre ces deux points extrêmes, l'on a traversé, comme il fallait s'y attendre, toutes les étapes chronologiques intermédiaires. Au bas des pentes, sur la lisière de la route de Sidi-bou-Saïd, les tombeaux sont encore anté-

1. *Marche du Service en 1903*, p. 6-10.

rieurs à l'apparition de la monnaie à Carthage. Mais la présence de vases d'importation dont les formes et la technique sont caractéristiques, et de scarabées en jaspe sarde, de style grec, ne permet cependant pas de les faire remonter bien au delà du IVe siècle avant notre ère. Ce sont, le plus souvent, de simples fosses creusées à quelques mètres de profondeur dans le sable vierge, et parfois isolées du puits d'accès par une porte monolithe en tuf ; ou bien de petits caveaux construits en larges dalles. L'inhumation est le seul rite pratiqué : le cadavre était déposé dans la fosse, enveloppé d'un simple linceul, ou enfermé dans un cercueil de bois, à goupilles d'assemblage en bronze. L'on n'a rencontré qu'un seul sarcophage, d'un modèle très rare : c'est une auge en blocage, entièrement revêtue de stuc, à l'intérieur. Les cloisons de terre naturelle, qui séparaient les puits d'accès des sépultures, se prolongeaient parfois au niveau du sol antique, par des murettes d'un type inédit, en briques d'argile crue, dont les interstices avaient été bourrés de tessons de tuileaux, pour renforcer les arêtes et les garantir contre l'effritement.

Dans plusieurs tombeaux de cette série, la monnaie commence à paraître, sans que le mobilier funéraire se modifie sensiblement. Il ressemble beaucoup à celui qui a été retiré des caveaux taillés en plein tuf près du couvent de Sainte-Monique, et des tombeaux construits de Byrsa, qui remontent à la même époque. On y retrouve notamment un assez grand nombre de ces élégantes œnochoés de bronze, à bouche tréflée et anse ornée de mascarons, qui n'apparaissent à Carthage qu'à partir du IVe siècle avant notre ère ; des lampes d'importation hellé-

nique, en forme de coupe plate traversée en son milieu par un tube vertical ; et des vases de fabrication étrusco-campanienne, à couverte vernissée noire et brillante, à panse côtelée et anses contournées imitant les formes des vases de métal.

Les figurines sont peu nombreuses. Sur un couvercle de pyxis peint de vives couleurs, se détache un masque de Méduse de style grec, très élégant. Quelques vases de fantaisie ont été modelés en forme de colombe, parfois flanquée de deux colombeaux. L'un des tombeaux, le plus ancien (n° 493), renfermait trois statuettes : Astoreth et Tanit, les deux images divines que l'on rencontre presque toujours ensemble, debout, tenant leur sein droit d'une main, et de l'autre relevant les plis de leur tunique ; puis un personnage d'un type encore inédit à Carthage, à demi couché à la mode étrusque sur un lit funéraire[1]. et dont la longue barbe carrée, le turban ceignant le crâne et la robe flottante rappellent exactement le costume et l'aspect des *rabs*, qui figurent sur les ossuaires et les sarcophages anthropoïdes du musée Saint-Louis de Carthage.

Les bijoux sont, comme toujours, fort inégalement répartis dans la nécropole. L'argent, très fréquent, est employé pour les bagues, les pendants d'oreille, les perles, la monture des amulettes et des scarabées dans les colliers. L'or, toujours massif et pur, est représenté par une quarantaine d'anneaux sigillaires à chaton mobile muni d'un scarabée, de bagues à chaton fixe gravé en plein métal d'une image divine, de pendants, de perles, de cachets. Ces bijoux reproduisent sans grandes variantes

1. [Pl. CLXXIV.]

les formes usitées à l'époque protopunique. Seule, la croix ansée, si fréquente dans les tombeaux du VII^e et du VI^e siècles, disparaît complètement, remplacée par l'anneau renflé, à extrémités enroulées en spirales. Un tube en or, fait d'une seule plaque de métal embouti, présente un intérêt particulier au point de vue de la technique.

A mesure que l'on se rapproche du sommet de la colline de l'Odéon, le mobilier funéraire devient à la fois plus abondant et plus banal. Les types de basse époque, la lampe soucoupe à becs fermés, la lampe dite rhodienne, l'*askos*, la *bazzoula*, la cassolette à couvercle, les fioles à parfum, les jarres à queue pointue éliminent peu à peu les poteries locales archaïques. Les vases sont déposés vides ; les lampes n'ont jamais été allumées. On les rencontre non seulement dans la chambre funéraire, mais dans le puits d'accès, accompagnant une ou plusieurs stèles à fronton triangulaire qu'ornent des bas-reliefs grossièrement taillés, ayant la prétention de représenter le défunt en orant. Un très barbare essai de portrait funéraire, représentant le même type en ronde bosse, est la seule statue carthaginoise découverte jusqu'ici sur la colline de l'Odéon.

Les bijoux sont rares et sans valeur. L'or n'est plus guère employé qu'à l'état d'alliage. Les pendants d'oreille, qui reproduisent presque invariablement le monotone modèle à spirales enroulées, sont faits tantôt en *électrum*, tantôt en bronze ou en argent plaqué d'une mince lamelle du précieux métal. Leur dimension varie de 0 m. 005 à 0 m. 03 de diamètre.

La médiocrité du mobilier funéraire contraste avec le soin apporté à la construction des tombeaux. Ceux-ci sont

creusés à une grande profondeur, qui varie de six à treize mètres. Le caveau, spacieux, est souvent bâti en grand appareil, stuqué à l'intérieur, et sa façade s'élève parfois jusqu'au niveau du sol antique. Le rite de l'incinération commence à être pratiqué concurremment avec celui de l'inhumation. Dans le même caveau, il n'est pas rare de rencontrer un coffret cinéraire, déposé sur un sarcophage qui contient encore un squelette. D'autre part, l'on réunit plusieurs morts dans le même tombeau, ce qui dans les sépultures plus anciennes ne se produit jamais que pour le mari et la femme. D'ailleurs, rien ne nous renseigne sur le sexe, l'âge, la condition sociale du défunt ; aucune inscription n'a été découverte au cours des fouilles, à part quelques graffites insignifiants, gravés sur des jarres. Il semble, mais ce n'est là encore qu'une hypothèse, que le nombre des *unguentaria* déposés à côté du mort soit en relation directe avec l'âge de celui-ci. Le nombre de ces fioles, parfois très considérable, ne dépasse pourtant jamais la centaine : dans les auges d'enfant, l'on n'en rencontre qu'une ou deux. La même remarque s'applique, mais d'une façon moins régulière, aux monnaies, aux lampes et aux pastilles de verre.

## 2. — DÉCOUVERTES DU R. P. DELATTRE

Le R. P. Delattre, directeur du musée Saint-Louis, a poursuivi, avec le concours pécuniaire de l'Institut et les ressources que lui procure la vente des doubles sans intérêt, l'exploration des caveaux funéraires taillés en plein tuf, et souvent à une grande profondeur, dans la colline voisine de Sainte-Monique. Les découvertes faites en

1903, sans être aussi importantes que celles de l'année précédente, présentent cependant un réel intérêt.

Les tombeaux fouillés remontent au IVᵉ et au IIIᵉ siècle avant notre ère : les objets d'art qu'ils renferment portent presque tous le cachet, plus ou moins altéré, de la civilisation hellénique dont l'influence était alors prépondérante à Carthage. Il y a lieu de signaler surtout plusieurs disques en plomb, avec inscription bilingue, grecque et punique ; un assez grand nombre de statuettes de style grec, mais dont les types très variés sont particuliers à Carthage : déesse aux bras étendus, les poings fermés ; déesse mère debout, portant sur l'épaule gauche sa fille couronnée de la stéphané, peut-être Astoreth et Tanit ; joueuses de lyre et de tympanon ; cavaliers à bonnet conique se prolongeant en arrière par un couvre-nuque ; Hermès criophore, coiffé du même bonnet ; prêtre barbu, debout dans une attitude hiératique ; figurines grotesques de divers modèles.

Quelques épitaphes, sans grande importance, ont aussi été recueillies au cours des fouilles, ainsi que de nombreux et précieux bijoux.

D'une façon générale, à mesure que les recherches pratiquées dans la nécropole punique de Carthage se précisent et se complètent, elles jettent plus de lumière sur la façon dont les diverses espèces de tombeaux s'y trouvent répartis. Les sépultures se succèdent presque sans interruptions sur toute l'étendue de la ville des morts. Mais celles qui sortent de la banalité courante sont toujours réunies par groupes, quelle que soit d'ailleurs la particularité qui les distingue : soin apporté à

leur construction, richesse du mobilier, présence de sarcophages peints ou sculptés, d'objets rares et typiques tels que les œnochoés de bronze, les scarabées en pierre dure de style égyptisant, assyrien ou grec, les masques et statuettes de terre cuite, les hachettes à dessins gravés.

Ces groupes, émergeant de distance en distance, comme des îlots dans l'immense étendue de la nécropole, représentent probablement autant de concessions particulières, réservées à de grandes familles, à des magistrats, à des prêtres ou à des collèges funéraires.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

### 3. — ANTIQUITÉS PUNIQUES AU MUSÉE DU BARDO

Dans la salle réservée aux menus objets d'origine punique, l'on a placé, en face de l'entrée, le plan en relief de Carthage. Des deux grandes vitrines occupant le milieu de la pièce, celle de gauche est réservée aux antiquités de fabrication carthaginoise qui proviennent des nécropoles protopuniques jusqu'au IV[e] siècle ; celle de droite, aux poteries, figurines et menus bijoux de la dernière période de la Carthage phénicienne. A chaque vitrine correspond une armoire murale renfermant les vases d'importation — étrusques ou corinthiens d'abord, puis attiques, siciliens, campaniens, — qui complétaient le mobilier funéraire des tombeaux puniques et qui ont servi à les dater. Enfin, une collection de tous les types connus de la poterie carthaginoise, méthodiquement classée dans la grande vitrine du fond de la salle, permet d'étudier l'évolution et la dégénérescence des formes, très originales au début, dans leur barbarie primitive, et perdant peu à peu leurs particularités caractéristiques

pour acquérir l'élégance banale des produits importés de l'art gréco-romain.

Le grand salon des fêtes a été doté de nouvelles vitrines contenant la collection des lampes d'argile[1], classée méthodiquement de manière à permettre d'embrasser d'un coup d'œil l'évolution des formes successives et les transitions des types, depuis la soucoupe rudimentaire de la Carthage primitive, jusqu'aux derniers produits de l'industrie byzantine.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les armoires droites, appliquées contre les murs, contiennent les verreries romaines, quelques bronzes, et les charmantes ou curieuses figurines de terre cuite sorties récemment des nécropoles punico-romaines d'Hadrumète et du Sahel Tunisien. Les vitrines plates qui remplacent l'embrasure des fenêtres ont reçu les nombreuses pièces d'or et d'argent du médaillier, tandis qu'au milieu de la salle, de part et d'autre de la patère de Bizerte, deux meubles octogonaux présentent en pleine lumière les joyaux et les gemmes : amphorisques d'albâtre, coupes en cristal de roche ; bagues romaines, ornées d'intailles ; couronne byzantine en or massif rehaussée de cabochons ; étuis, anneaux, bracelets, pendants d'oreille, cachets, scarabées en jaspe, en agate, en cornaline, retirés depuis quatre ans des sépultures puniques les plus anciennes de Carthage.

Cette nouvelle salle a reçu le nom de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, qui a inauguré les agrandissements du musée Alaoui le 28 avril 1903, au nom de M. Loubet, président de la République Française.

1. [Pl. CCXXXVI.]

Le musée du Bardo s'est enrichi, en 1903, de tout le produit des fouilles de la Direction des Antiquités, à Carthage, et d'un choix des trouvailles les plus remarquables faites sur divers points du territoire, notamment à *Gigthi*, à Sousse, à El-Djem, à Sidi-el-Hani, à Sbeïtla.

Les collections puniques ont reçu : deux mille boulets de catapulte en pierre calcaire, souvent marqués de lettres, et vingt mille balles de fronde en terre cuite, provenant des dépôts de projectiles de l'arsenal de Carthage, retrouvés cette année au nord du port militaire ; puis tout le mobilier funéraire d'une centaine de tombeaux datant du IVe au IIe siècle avant notre ère, qui ont été explorés, en 1903, sur la colline de l'Odéon : statuettes et figurines de terre cuite, poteries de fabrication locale ou d'importation, vases et outils de bronze, notamment un compas, cassolettes de plomb, anneaux, couteaux, harpons, têtes de lance en fer, bijoux d'or et d'argent, amulettes en verre, en émail, en or, en ivoire, en cornaline, en corail. Parmi les objets les plus précieux de cette collection, il faut citer surtout une égide demi-circulaire en lapis lazuli, surmontée de la tête de lionne de la déesse Sokhît ; une vingtaine de scarabées en pierre dure, dont les sujets gravés se classent dans deux séries très différentes, bien que contemporaines, l'une symbolique et mystique, d'influence tout orientale encore, l'autre réaliste et de style purement hellénique ; enfin, une cinquantaine de bagues, d'anneaux sigillaires, de pendants d'oreille, de médaillons et d'éléments divers formant bracelets ou colliers, et fabriqués, suivant l'époque et aussi d'après la fortune du défunt, en or fin et massif, en *électrum* ou en doublé.

M. Bordage, ingénieur des mines, a découvert dans un tombeau de l'époque romaine, situé au pied de l'Aïn-Khamouda, près de Thala, un frontal d'argent qui ceignait encore le crâne d'un squelette de femme[1]. Dans un tombeau voisin se trouvait une tessère en plomb ornée d'une simple rosace en relief. Ces deux objets ont été offerts par lui au musée du Bardo. Le premier est très précieux, et d'un rare intérêt pour la connaissance des cultes phéniciens dans l'Afrique romaine. C'est une lame d'argent estampée, sur laquelle se détachent en relief divers attributs et images divines, tous relatifs à la triade punique. Le frontal reproduit, avec de légères variantes, un modèle qui n'était connu jusqu'ici que par deux exemplaires moins complets, trouvés comme celui-ci sur les hauts plateaux de la Numidie : l'un, aujourd'hui perdu, à Batna ; l'autre, dont les débris très mutilés ont été recueillis dans la collection Farges, à Gounifida, près de Tébessa.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les séries épigraphiques ont reçu une douzaine d'ex-voto puniques à Bâal-Haman et à Tanit, trouvés aux environs des ports de Carthage ; quatre stèles à bas-reliefs et inscriptions, provenant d'un sanctuaire punico-romain de Zaghouan.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

1904[2]. — L'exploration d'une cinquantaine de tombeaux puniques des IV^e et V^e siècles avant notre ère a fourni de nombreux bijoux d'or, quinze gemmes gra-

1. [Pl. CCXXXV.]
2. [Nous avons trouvé dans les papiers de P. Gauckler cette note sur les fouilles faites à Carthage en 1904. Elle faisait partie du *Compte rendu de la Marche du Service en 1904*, qui n'a pas été publié.]

vées, scarabées en pierre dure de toute beauté, et un mobilier funéraire riche et abondant, enfin un scarabée de travail gréco-romain, recueilli dans les fouilles du théâtre.



1905. Intaille. Marduk et le lion (v. p. 157).

## 3 *bis*. — TREIZE INSCRIPTIONS PUNIQUES DE LA COLLECTION MARCHAND [1]

M. Gauckler a communiqué au Comité les estampages de treize inscriptions puniques, trouvées dans les débris de la collection Marchand, qui vient d'entrer au Musée du Bardo.

M. Letaille nous en avait déjà rapporté les estampages, lorsqu'il avait relevé, pour le *Corpus Inscriptionum semiticarum*, toutes les stèles puniques de la collection Marchand.

1. [Les pages suivantes, tirées du *Bull. archéol.*, 1903, CLXXXVIII-CXCII, peuvent être considérées comme un appendice à la *Marche du Service en 1903*.]

Depuis lors, les plus intéressantes d'entre elles étaient entrées au Musée du Louvre. Celles que M. Gauckler vient de retrouver correspondent aux inscriptions qui n'avaient pas été envoyées à Paris, et comblent les lacunes de la collection Marchand, qui se trouve ainsi complétée. [Voici ce qu'il nous écrit :]

Ce sont des ex-voto à Tanit, qui entrent dans la série déjà si nombreuse de ces textes épigraphiques. C'est à peine si l'on y relève une ou deux particularités intéressantes. En voici la description :

1. Stèle brisée par le milieu de haut en bas. Haut. 0 m. 18 ; larg. 0 m. 08. A droite, une colonne ; au-dessus de l'inscription, l'uraeus et le disque.

לרבת [לתנת פ]־
ן בעל ו[לאדן לב]־
על חמן [אש נד]־
ר עזמ[לך בן א]־
דנבעל [בן עבד]
מלקרת [בן ע]־
זמלך

Formule connue. — *Ozme[lec, fils d'A]donbaal, [fils d'Abd] melquart, fils d'Ozmelec.*

2. Stèle pointue par en haut, brisée par en bas. Sur le fronton : caducée. Haut. 0 m. 22 ; larg. 0 m. 12.

לרבת לתנת פן
בעל ולאדן
לבעל חמן
אש נדר ארש
. . . . . . . . . . . .

Formule connue. — *Aris*, . . . . . .

3. Le sommet est brisé. Haut. 0 m. 21 ; larg. 0 m. 12.

Au-dessus de l'inscription, une rangée d'oves ; au-dessous, l'image conique entre deux caducées.

לרבת לתנת פן בע-
ל ולאדן לבעל חמ-
ן אש נדר שפט בן
מגן בן שפט

Formule connue. — *Sofet, fils de Magon, fils de Sofet.*

4. Brisée obliquement par en haut. Haut. 0 m. 18 ; larg. 0 m. 13. Au-dessous de l'inscription, la main entre le caducée et l'image conique.

לר[בת לתנת פן בעל]
ולאדן לב[על חמן]
דאש נר דר .....
בדמלקרת בן [עב]-
דמלקרת

Formule connue. — La cassure ne me permet pas de restituer la fin de la ligne 3. *Bodmelqart, fils [d'Ab]-dmelqart.*

5. Fragment. Haut. 0 m. 155 ; larg. 0 m. 12.

[לרב]ת לתנת פן ב-
[ע]ל ולאדן לבע-
לחמן אש נדר ע-
[בדא]שמן בן ב-
................

Formule connue. — *A[bde]smoun, fils de B.....*

6. Fragment. Haut. 0 m. 15 ; larg. 0 m. 13.

[ל]רבת לתנת פן
[ב]על ולאדן ל
[ב]על חמן אש
[נדר].....

Formule connue.

7. Fragment. Haut. 0 m. 07; larg. 0 m. 075. L'inscription, finement gravée, est encadrée dans un cartouche.

לרבת לת[נת פן בעל ולא]־
דן לבעל ח[מן אש נדר חמ]־
לכת בן מ..........

Formule connue. — *Hamilcat fils de Ma.......*

8. Cippe pointu par en haut, brisé par en bas. Haut. 0 m. 21 ; larg. 0 m. 13.

לרבת לתנת פן בעל ו
לאדן לבעל חמן אש
נדר ארש ב?ח??
[ש]...........

Formule connue. — Le premier nom, *Aris*, est certain ; la suite est très douteuse. Peut-être : בן חנא שמע קלא = *fils de Hannon ; il a entendu sa voix.*

9. Fragment. Haut. 0 m. 19 ; larg. 0 m. 14 ; en bas, un caducée.

....[מלק]רת בן ב־
[דע]שתרת בן חנא ב־
ן בדמלקרת

.....[*melqa*]*rt, fils de Bodastart, fils de Hannon, fils de Bodmelqart.*

10. Stèle, pointue par en haut, brisée par en bas. Haut. 0 m. 20 ; larg. 0 m 12.

לרבת לתנת פן
בעל ולאדן לבעל ח־
מן אש נדר חתל־
ת בת אדנבעל ב־
ן גרעשתרת כ
שמע קלא תבר־
[כא]

Formule connue. — *Hotallat, fille d'Adonbaal, fils de Gerostrate ; parce qu'elle a entendu sa voix ; qu'elle le bé[nisse]*.

11. Fragment. Haut. et larg. 0 m. 13. Sur le fronton, l'image conique.

[ל]רבת לתנת פן בעל ו
לאדן לבעל חמן אש נ־
[דר]..............

Formule connue. Le reste est perdu.

12. Fragment. Haut. 0 m. 18 ; larg. 0 m. 11.

[לרב]ת לתנת פן בעל
[ולא]דן לבעל חמן
[אש נ]דר אדנבעל
[בן] בדמ[לקר]ת

Formule connue. — *Adonbaal, [fils de] Bodm[elqar]t.*

13. Cippe brisé en haut et en bas. Haut. 0 m. 20 ; larg. 0 m. 16.

לרבת לתנת פן ב־
על ולאדן לבעל
חמן אש נדרא
אמתמלקרת
.........

Formule connue. Le verbe est au féminin. *Ummatmelqart*,....

# XVIII

## VASE ÉGYPTIEN EN FORME DE GOURDE

### TROUVÉ DANS LA NÉCROPOLE PROTOPUNIQUE DE DERMECH A CARTHAGE [1]

---

Dans une note adressée à l'Académie des inscriptions le 14 juin dernier, au sujet de la découverte, dans un tombeau punique de Bordj-Djedid, d'un amphorisque égyptien portant le cartouche d'Amasis, M. Merlin a remarqué, avec raison, que l'on n'avait rencontré jusqu'ici à Carthage qu'un seul vase de forme analogue, aujourd'hui conservé au musée du Bardo.

Ce vase provient de la région la plus ancienne de la nécropole de Dermech, que j'ai fouillée il y a huit ans [2].

1. [*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1907, p. 320-331.]

2. J'ai résumé les résultats de ces fouilles, au fur et à mesure des découvertes faites, dans une série de communications de détail adressées à la Commission archéologique de l'Afrique du Nord (Comité des Travaux historiques), ou à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Voir notamment les notes insérées : 1° dans le *Bulletin archéologique du Comité* — année 1899, p. CXLVIII, CLVIII, CLIX à CLXIV, CLXXI à CLXXII, CCIII, CCXI ; — année 1900, p. CXXVIII à CXXXI, CXL à CXLV, CLVII à CLX, CLXII, CLXXVI à CLXXX ; — année 1901, p. CLXXXI à CLXXXII, CCXXII et suiv., 127 à 138 ; — année 1902, p. CLIV à CLVIII, CLXXXIII à CLXXXV ; — année 1903, p. 410 à 420 ; — année 1904, p. CLXXXV et CXCV. 2° dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, t. XXVII, 1899, p. 156 à 165, 335 ; t. XXVIII, 1900, p. 14, 16 à 22, 171, 176 à 207, 294 ; t. XXIX, 1901, p. 433 et 603. 3° dans les *Comptes rendus de la Marche du Service des Antiquités et Arts de Tunisie en 1899*, p. 6 à 8 et 11 ; — *en 1900*, p. 6 à 8 et 15 ; — *en 1901*, p. 8 à 11 et 19 ; — *en 1902*, p. 5 à 9 et 27 à 29 ; — *en 1903*, p. 6 à 8 et 31. — Cf. aussi G. Perrot, Le musée du Bardo et les fouilles de M. Gauckler, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. VI, 1899, p. 1 à 18 et 98 à 116, et P. Gauckler, Les fouilles de Tunisie, dans la *Revue archéologique*, 1902, II, p. 369 à 389.

Je l'ai trouvé le 10 octobre 1899, dans le 135e tombeau que j'ai ouvert. Il est demeuré inédit, comme la plupart des objets antiques que j'ai recueillis à Carthage, et dont j'ai réservé la publication pour le Supplément, en préparation, du *Catalogue du musée Alaoui* [1]. L'importance particulière qu'il acquiert aujourd'hui, en raison de sa ressemblance avec l'amphorisque d'Amasis, me décide à présenter à l'Académie le dessin de ce vase, et à lui communiquer, en ce qui concerne la provenance exacte de celui-ci, les renseignements circonstanciés que j'avais consignés sur place dans mon carnet de fouilles, au moment même de la trouvaille.

Le tombeau n° 135 [2], où je l'ai recueilli, est situé au pied des premières pentes de la colline de Bordj-Djedid, à quelques mètres au Nord-Ouest de la basilique byzantine de Dermech, que j'avais déblayée au cours de l'été 1899 [3] et à peu près au même niveau, à 5 mètres de profondeur au-dessous du sol moderne. Pour éviter un déblaiement coûteux, je renonçai à décombler le puits d'accès dont j'avais repéré l'orifice, et c'est par un tunnel pratiqué horizontalement dans le sable vierge, à partir du baptistère annexé à la basilique, que j'atteignis la porte du caveau.

Un monolithe, haut de 1 m. 60, large de 0 m. 70 et épais de 0 m. 30, dressé verticalement et s'encastrant

1. Feu la Blanchère et Gauckler, *Catalogue du Musée Alaoui*, in-8° avec 43 planches hors texte, 1897. — Le *Supplément* de ce Catalogue, dont la première partie est actuellement sous presse, contiendra la description de tous les objets découverts dans les fouilles que j'ai dirigées en Tunisie de 1896 à 1905.

2. [Pl. XXXV.]

3. Cf. Gauckler, *C. R. Acad. inscr.*, 1901, p. 603, et *Marche du Service en 1899*, p. 6 et 7.

dans l'ouverture de la chambre funéraire qu'il bouchait hermétiquement, avait parfaitement protégé celle-ci contre l'envahissement des terres. La tombe ne portait aucune trace de violation. Elle était demeurée intacte, dans l'état même où elle se trouvait au moment de la déposition du cadavre, il y a deux mille cinq cents ans. Le caveau mesurait, à l'intérieur, 1 m. 90 de haut, 2 m. 20 de long et 0 m. 95 de large. Il était construit en blocs de calcaire coquillier, bien équarris, de grande taille. Le toit était formé de larges dalles transversales, assemblées avec soin, posées à plat au lieu d'être contrebutées, et doublées d'un plafond en cèdre que la pourriture avait fait tomber en poussière. Les parois étaient toutes revêtues d'une épaisse couche de stuc, d'apparence saccharoïde et d'une éclatante blancheur, qui s'était détachée à demi de la pierre, et pendait par grandes lames cristallisées, sonores comme du métal.

Sur le sol dallé, était étendu un squelette de femme adulte, très décomposé, mais facilement reconnaissable cependant au développement très accusé du bassin. La tête était à l'Ouest, vers le fond du tombeau, les pieds vers l'ouverture, du côté du soleil levant, comme c'est la règle dans les tombes protopuniques.

A la place de l'oreille droite, je recueillis, parmi les cendres, le pendant d'or massif qui caractérise à Carthage les sépultures les plus anciennes, jusqu'au v^e^ siècle, et que remplace ensuite l'anneau d'or aux extrémités enroulées sur lui-même : c'est une croix en *tau*, surmontée d'une anse ovale. Le cou était entouré d'un riche collier, formé de perles, d'olives, de barillets en cornaline rouge-sang, en agate rubannée noire, brune

ou blanche, en émail jaunâtre ou turquoise, alternant avec des globules d'or fin striés ou godronnés ; puis des figurines en pâte de verre, *oudja*, Horus et Bès ; des pendeloques sphériques en or ou en cornaline ; deux disques d'or, l'un figurant le croissant de la lune retombant sur le globe solaire [1] ; l'autre, avec ombon central



et bourrelet de pourtour rentrant en pointe à la partie inférieure, reproduisant exactement la forme du célèbre pendant de collier qui porte une dédicace archaïque à Astarté Pygmalion [2] ; enfin, au centre, un médaillon habilement ciselé, d'un modèle fort en vogue à Carthage

1. Comparez aux bijoux analogues trouvés dans la nécropole de Douimès, par exemple, Delattre, *Cosmos*, 1896, p. 757 et fig. — Ph. Berger, *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage*, p. 230 et pl. XXXII, n° 13.

2. Cf. Ph. Berger, *C. R. Acad. inscr.*, *1900*, p. 220, et *Musée Lavigerie...*, p. 43, n° 4, et pl. VI, n° 8 (à corriger en n° 4).

et dont nous avons découvert, le P. Delattre et moi, divers spécimens analogues, sinon absolument pareils [1]. Celui du tombeau 135 se compose d'une plaquette d'or en forme de niche, haute de 0 m. 016, large de 0 m. 014, épaisse de 0 m. 0015, rectangulaire à la base, cintrée au sommet, et surmontée d'une large bélière. Dans le champ évidé, qu'entoure un cadre à double rang de perles, se détache en relief, sur un autel à gorge égyptienne, un flacon en grènetis, à large goulot et sans anse, accosté de deux *uraei* dressés, coiffés du globe astral. Au-dessus, plane l'épervier solaire, aux ailes symétriques largement éployées (fig.).

Il n'y avait pas d'autres bijoux. La défunte tenait de la main droite une coupe, formée d'un œuf d'autruche scié par le milieu, et décoré au pourtour d'une zone de fleurs de lotus et de palmettes, sommairement indiquées en rouge et noir par quelques touches de pinceau.

Sur la poitrine étaient déposés plusieurs autres fragments d'œuf d'autruche, rondelles ou quartiers, peints de figures grimaçantes, qui jouaient le rôle d'*apotropaïa*.

La main gauche reposait sur un vase à parfum égyptien en bronze, d'un type fort rare et très particulier, qui n'a jamais été rencontré ailleurs à Carthage, et dont le musée du Caire lui-même ne possède, je crois, qu'un seul exemplaire [2]. C'est un flacon tronconique à fond plat, sans anse, haut de 0 m. 125. La panse, renflée vers le sommet, et atteignant dans sa plus grande largeur 0 m. 07 de diamètre, ne mesure que 0 m. 04 à

1. Cf., par exemple, Ph. Berger, *ibid.*, p. 230, pl. XXXII, n° 8.
2. Cf. *Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire.* — Fr. de Bissing, *Metallgefaesse*, p. 40, n° 3498.

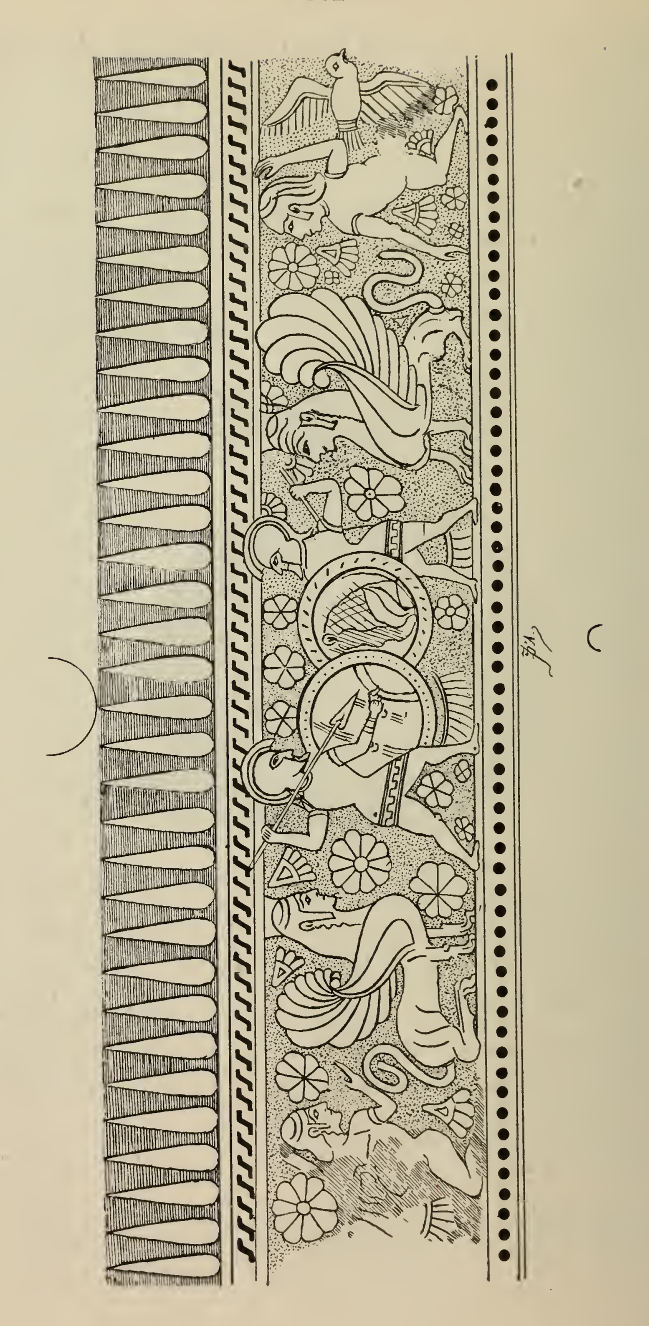
la base. Elle ne présente aucun ornement. Au-dessus, le goulot, très étranglé et très court, mesure seulement 0 m. 018 de diamètre. L'orifice est entouré d'un disque horizontal, large de 0 m. 04, qui se creuse sur la tranche d'une rainure striée, faite pour retenir la capsule qui servait à boucher le flacon. Le métal, d'excellente qualité, homogène et sonore, est recouvert d'une belle patine. La forme est bien conçue, et de style très sobre. Elle



rappelle le type de ces vases rituels, placés sur un autel, qui sont assez souvent représentés au sommet des stèles votives à Baal Haman et Tanit Pêné Baal [1], et que reproduisent aussi nombre de bijoux d'or protopuniques [2], notamment le médaillon que je viens de décrire. Comme ceux-ci, le flacon de métal du tombeau 135 semble avoir joué un rôle symbolique et rituel.

Diverses poteries complétaient ce mobilier funéraire.

1. Cf. par exemple, Ph. Berger, *Musée Lavigerie*..., pl. III, 8, et pl. IV, 2.
2. Cf. Ph. Berger, *ibid.*, pl. XXXI, 8.



Tout d'abord, les six vases puniques réglementaires : deux grandes hydries, dressées dans les angles du caveau à droite et à gauche de l'entrée, l'une en forme d'obus, à base conique et large orifice circulaire, sans goulot, l'autre à fond plat, à panse ovoïde, et couvercle hémisphérique ; puis deux œnochoés, l'une à bouche tréflée, l'autre à orifice rond entouré d'un marli aplati, toutes deux déposées au fond de la chambre, à droite, avec la bilychnis habituelle en forme de soucoupe, reposant sur une patère. La lampe avait été allumée et les deux becs étaient souillés de suie. Ces vases de fabrication locale se distinguent par leurs formes archaïques, massives et trapues, leurs contours nets et heurtés, leurs divisions logiques, bien accusées, que soulignent des zones de peinture rougeâtre largement appliquées sur une argile brune, au grain serré, bien cuite, lisse et brillante. Ils ne peuvent donc être postérieurs au VI^e^ siècle avant notre ère.

Ils étaient accompagnés de quelques poteries de fabrication étrangère. Le long du mur, à droite, étaient déposés deux vases étrusques en *bucchero* : un beau *skyphos*, à anses hautes et bien détachées ; une œnochoé à large goulot cylindrique et bouche légèrement trilobée.

Près de l'épaule gauche du squelette, gisait un petit aryballe corinthien, à panse sphérique, goulot très court et orifice plat, décoré avec beaucoup de figures incisées et peintes, en noir brillant, rehaussé de rouge et de brun. La panse est occupée par une large zone ornementale figurant, au centre, deux hoplites grecs, casqués et vêtus d'une courte tunique, qui se combattent face à face avec la lance et le bouclier rond. Deux sphinx aux ailes

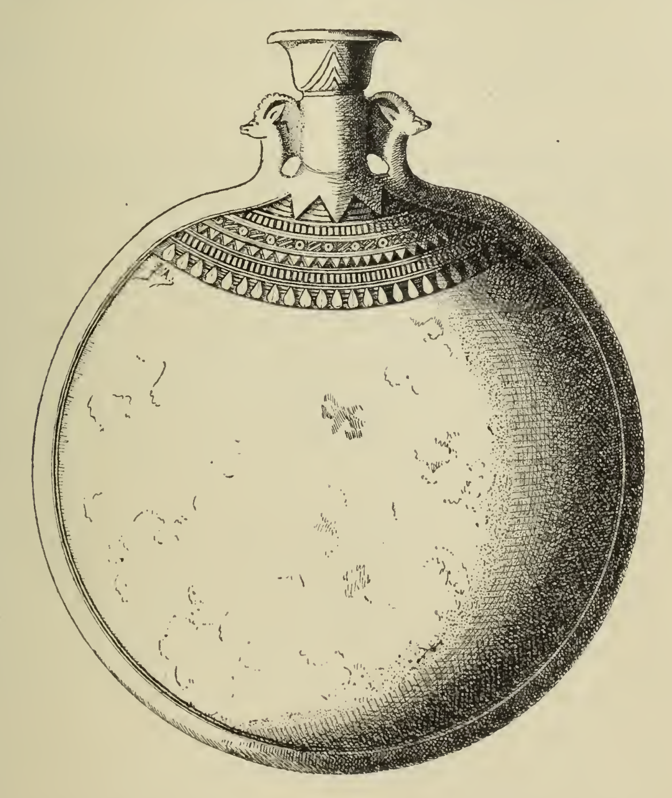
recourbées, accroupis et affrontés, encadrent le groupe principal, tournant le dos à deux éphèbes agenouillés, qui retournent la tête en arrière pour regarder la scène du combat. Les vides sont remplis d'ornements accessoires : rosaces, palmettes, oiseaux aux ailes éployées. Cet aryballe, d'un style très pur, est, parmi les nombreux vases corinthiens qui ont été recueillis dans les nécropoles de Carthage, l'un des mieux conservés et des plus élégants.

Enfin, entre les jambes du squelette, au-dessous du bas-ventre, était déposé le vase égyptien qui fait l'objet de cette note[1]. C'est une gourde en terre blanchâtre, d'aspect sableux, actuellement encrassée d'un dépôt calcaire de couleur brune, mais qui devait avoir été recouverte à l'origine de cet enduit opaque et mat, rappelant par son ton verdâtre l'aspect de la turquoise morte, qui manque rarement sur les vases analogues découverts en Égypte[2]. Cet engobe, à base de cuivre, semble avoir été rongé par l'humidité du caveau et par le sel marin dont les sables de Dermech sont toujours fortement chargés. Il n'en reste plus trace aujourd'hui. Le vase, peu bombé, se compose de deux calottes sphériques, de même diamètre, réunies par un bandeau plat en fer à cheval, qui fait le tour de la panse, et vient enserrer le goulot de ses deux extrémités qui se recour-

1. J'ai fait allusion à ce vase dans mon article sur « Les fouilles de Tunisie », *Rev. arch.*, 1902, II, p. 373 : « ampoules égyptiennes, qui ne peuvent généralement pas être postérieures au VIIe siècle avant notre ère. »

2. Comparez notamment à la série des gourdes plates de bonne année, conservées au musée du Louvre, et provenant presque toutes de la collection Clot-Bey, notamment N. 508. N. 952, N. 960. Cf. de Rougé-Pierret, *Descript. somm. des salles du musée égyptien*, p. 83, qui, avec raison, compare leur forme à celle des *eulogies* chrétiennes.

bent gracieusement pour former deux petites anses figurant des têtes de gazelle. Sur le vase d'Amasis trouvé à Bordj-Djedid, les anses ont disparu. Sur les vases semblables découverts en Égypte, elles sont le plus souvent



formées de deux cynocéphales accroupis[1]. Le goulot cylindrique, très court, se renfle à l'orifice comme un chapiteau lotiforme ; au-dessous des anses, la gourde est décorée d'une large collerette de style purement égyptien, avec cinq zones superposées d'ornements géométriques, — denticules, disques et bâtonnets, dents de scie, folioles

1. De Rougé-Pierret, *Ibid.*

lancéolées, — imprimés à l'estampille avant la cuisson, sur la terre encore fraîche. D'ailleurs, aucun ornement, ni sur la panse qui, dans les amphorisques analogues, porte souvent le cartouche d'un pharaon : Amasis ou Apriès, ni sur l'anneau de pourtour où apparaît d'ordinaire un texte hiéroglyphique exprimant des souhaits de bonne année [1].

Somme toute, des diverses pièces qui composent ce mobilier funéraire, aucune n'a par elle-même une importance exceptionnelle : mais leur réunion dans un même tombeau punique leur donne cependant un très grand intérêt. Il est rare partout, et surtout à Carthage, de rencontrer sur un même point un choix de pièces aussi différentes d'origine et de nature, et dont les types, très caractéristiques, concordent aussi exactement au point de vue chronologique.

Les poteries de fabrication locale, par leur ressemblance avec les vases phéniciens de la côte de Syrie et des îles voisines, nous reportent au temps où la Carthage primitive était encore profondément imbue des traditions artistiques et des procédés céramiques de la mère-patrie.

Les vases en *bucchero* sont identiques à ceux que l'on retire des nécropoles italiques des VII^e^ et VI^e^ siècles avant notre ère.

L'aryballe corinthien ressemble à s'y méprendre aux vases peints de ce type qui, à la même époque, garnis-

1. Cf. *Catalogue général des antiq. égypt. du Musée du Caire.* Fr. de Bissing, *Fayenzgefaesse*, p. 4, n^os^ 3626 et 3627, attribués sans preuve à la XVIII^e^ dynastie, et p. 43 et suiv., n^os^ 3738 et 3749 (*Neujahrsflasche*) d'époque saïte.

saient les sépultures de la Grèce ionienne, et des îles de la région de Rhodes.

La gourde égyptienne, enfin, remonte également à la même période. C'est un produit de l'industrie du Delta, fabriqué à l'époque saïte. Les vases de ce genre n'apparaissent en Égypte qu'avec la XXVIe dynastie. Ils furent très employés pendant quelques années pour les cadeaux d'étrennes, mais leur vogue dura peu. Les plus récents remontent au règne d'Amasis. De ce nombre est celui qui vient d'être découvert dans le tombeau punique de Bordj-Djedid. Le mobilier funéraire avec lequel il a été recueilli est, il est vrai, beaucoup plus récent, puisqu'il comporte des monnaies puniques, qui ne peuvent, en aucun cas, être antérieures au IVe siècle avant notre ère[1]. Mais il me paraît évident que le vase lui-même ne faisait point partie intégrante de ce mobilier, auquel il s'est trouvé mêlé d'une façon accidentelle. Il a été découvert en miettes, et incomplet : il manquait un quart de la panse et les deux anses. Il est, d'ailleurs, d'un style très pur, qui nous interdit d'y voir une contrefaçon de basse époque. Le cartouche pharaonique qu'il porte en son milieu indique, à mon avis, la date exacte de sa fabrication. La gourde du tombeau 135 peut être un peu plus ancienne, mais ne saurait guère être antérieure aux environs de l'an 600 avant notre ère.

C'est la date qu'il convient, selon toute apparence, d'assigner au tombeau lui-même.

Or ce monument funéraire est situé à la lisière de la première région de la nécropole protopunique de Der-

1. Sur la date de l'introduction de la monnaie à Carthage, cf. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 72.

mech, encore tout égyptienne d'apparence, et qui m'a paru remonter aux VIII^e^ et VII^e^ siècles avant notre ère. A quelques mètres en amont, commencent les rangées des sépultures plus récentes (VI^e^ et V^e^ siècles), dont le mobilier prend un caractère tout différent, sous l'influence de l'art grec. Le tombeau 135 appartient, lui, encore à la première série : il fait partie de ce groupe de chambres sépulcrales bâties en grandes dalles ou simplement creusées dans le sable, et de sarcophages construits en blocs juxtaposés ou monolithes, d'où j'ai retiré les séries si curieuses de masques de terre cuite grimaçants, réalistes ou symboliques, les statuettes d'Astarté assise ou debout, les moules à décor chypriote, les scarabées de jaspe sarde, les bijoux d'or massif des types carthaginois les plus anciens, les étuis métalliques à tête de chatte ou de bélier, enfermant des lames enroulées, gravées de figures divines. Tous ces objets, d'une si haute importance pour l'histoire de l'art, sont fort difficiles à dater, en l'absence de toute inscription ou monnaie pouvant fournir un point de repère chronologique. La découverte du vase d'Amasis, en nous permettant de préciser la date d'un des principaux tombeaux de Dermech, apporte donc une contribution fort utile à l'archéologie de Carthage.

---

XIX

# NOTES DIVERSES (*Bull. archéol., 1904-1906*)

---

## 1. — DONS FAITS AU MUSÉE DU BARDO : INTAILLES ET MONNAIES [1].

1° M. Chavannes, horloger et antiquaire à Tunis, vient de faire don au Musée du Bardo de divers objets intéressants. Ce sont d'abord deux intailles sur cornaline ovale rouge sang, provenant de Carthage :

*a.* Horus enfant, assis à droite sur un autel, vêtu d'un jupon finement plissé serré à la taille par une ceinture, le cou orné d'un large collier gemmé, appuyant l'index de la main droite sur la bouche, et tenant sur l'épaule gauche le sceptre royal en forme de crochet. La pierre, dont le grand diamètre mesure 0 m. 015, est malheureusement écornée en bas et à droite ;

*b.* Buste d'Esculape, vu de profil à gauche ; la tête, à la barbe abondante et aux longs cheveux bouclés ceints d'un bandeau, est d'un très beau caractère. L'épaule droite est nue, tandis qu'une draperie recouvre le haut du buste à gauche. Le dieu tient un bâton, autour duquel s'enroule un serpent. Cette intaille, de travail hellénistique, est malheureusement, elle aussi, légèrement

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1904, CXCIV-CXCVII.]

brisée en haut. Elle mesure 0 m. 012 dans sa plus grande longueur.

D'autre part, M. Chavannes vient de me remettre un lot de quelques monnaies romaines de l'époque impériale, provenant d'une trouvaille unique faite aux environs de Tunis, et remontant toutes au temps des Antonins ; une monnaie d'argent du roi des Thraces Odrysès Cotys, et une pièce de la République romaine.

2° M. Isaac Bessis, propriétaire à Tunis, a offert au Musée un très beau scarabée en cornaline rouge sang, monté sur or, long de 0 m. 013 et large de 0 m. 008. Cette gemme formait le chaton mobile d'un grand anneau sigillaire d'argent, trouvé sans doute dans un tombeau punique de Carthage, sans que j'aie pu savoir ni quand ni comment.

La face plate du scarabée est décorée d'un motif d'ornement très original, accosté de deux griffons, qui permet de le dater du IVe siècle au plus tard.

Le même donateur avait précédemment offert au Musée quatre *aurei* byzantins provenant de Carthage et un intéressant fragment de statuette minuscule, un buste de Saturne, tel qu'il est figuré sur les stèles votives du Bou Kournéïn, la tête, très barbue, recouverte d'un voile.

3° M. le sergent Icard, du 4e régiment de tirailleurs, à Sousse, a bien voulu me remettre treize monnaies de l'ancienne Afrique, provenant d'un lot considérable de pièces analogues, recueillies par lui aux environs de Téboursouk. Toutes ces pièces étaient groupées sur un espace de quelques mètres carrés, situé à un kilomètre

environ de la ville, sur le bord de la route de Tunis, à l'endroit où celle-ci traverse en tranchée une colline rocheuse que couronne un marabout.

Au nombre d'un millier environ, elles étaient éparpillées sur le sol, à 0 m. 30 à peine de profondeur. La plupart sont frustes, ou paraissent même n'avoir jamais été frappées. D'autres, au contraire, ont été non seulement frappées, mais en outre poinçonnées à nouveau après la frappe.

Presque toutes ces pièces sont en bronze, de moyenne ou de petite dimension, et revêtues souvent d'une jolie patine verte. Elles présentent différents types, se rapportant pour la plupart à Carthage, quelques-unes à la Numidie autonome.

4° M. le lieutenant Jouanne, du 4e tirailleurs, m'a apporté pour le Musée du Bardo une très précieuse monnaie de bronze, recueillie en 1902 par un tirailleur de sa compagnie dans le jardin potager du régiment, à Sousse. Mesurant 0 m. 017 de diamètre, elle présente, à l'avers, une tête d'homme barbu et, selon toute apparence, cornue, vue de face ; au revers, une inscription koufique.

L'effigie de l'avers présente une très grande ressemblance avec la tête barbue de Baal, qui figure au revers de certaines monnaies punico-latines frappées à Tingis sous Auguste [1].

Quant à l'inscription du revers, elle a été déchiffrée d'une manière certaine par M. Roy, secrétaire général du Gouvernement tunisien, qui la lit ainsi :

ضُرِبَ بتلمسان frappé à Tlemcen.

1. Cf. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. III, p. 146, nos 231-232, et suppl., pl. III, no 5.

Cette monnaie, unique en son genre, a donc été frappée dans les premiers temps de la domination arabe. Il est curieux d'avoir à constater que les nouveaux maîtres de l'Afrique, contrairement à leur habitude et aux prescriptions de la loi musulmane, ont conservé sur cette monnaie une effigie, et qu'ils l'ont empruntée, non pas au Panthéon gréco-romain, mais à la religion punique.

(Plusieurs membres de la Commission élèvent des doutes sur l'authenticité de cette pièce, dont communication sera demandée à M. Gauckler.)

M. le lieutenant Jouanne a offert, d'autre part, au Musée du Bardo un fort joli petit moule en terre cuite, représentant un masque de jeune fille de style hellénistique, qui rappelle beaucoup pour le caractère certaines terres cuites de Sicile du II^e et du I^er siècle avant notre ère. Ce moule servait sans doute à la décoration en pastillage d'amphores ou d'aiguières en argile, imitant les formes des vases de bronze : les mascarons que le potier obtenait à l'aide de cet outil, lui servaient à orner et à dissimuler en même temps l'attache de l'anse avec le vase [1].

L'objet a été découvert dans une carrière aux portes de Bizerte ; il était renfermé dans un tombeau cubique creusé en plein tuf, et accompagné de plusieurs monnaies du premier siècle de notre ère, complètement frustes, et de quelques fragments de calcédoine à demi polis et grossièrement arrondis.

Dans d'autres tombeaux du même genre, découverts

1. Des croquis du moule et de la monnaie ont été publiés dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, 2^e sem. 1904, p. 212 et 213.

dans la même carrière, ont été recueillies quelques poteries communes et des monnaies de l'empereur Tibère, le tout sans grande valeur.

### 2. — DONS FAITS AU MUSÉE DU BARDO [1] : LAMPES, STATUETTES, ANSE D'ŒNOCHOÉ.

M. Chavannes, horloger à Tunis, vient de faire plusieurs dons au Musée du Bardo :

Une lampe antique en argile brun clair, sans couverte, se rattachant à la série dite *rhodienne*, mais d'un type inédit.

L'objet a été trouvé à Carthage, sans doute dans un tombeau punique.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

M. le capitaine Augé, du 4e tirailleurs, vient d'adresser au Musée du Bardo quelques objets recueillis par lui dans ses fouilles de la nécropole punico-romaine du camp Sabatier, à Sousse, en 1904 :

Deux fragments d'une même statuette, dont nous possédons un spécimen de même provenance, également incomplet [2].

Une lampe punique de la dernière période, coupe à trois becs, faisant corps avec la patère qui lui sert de base.

De son côté, M. Renault, architecte des Travaux publics, a offert au Musée du Bardo une anse d'œnochoé en bronze, provenant d'un tombeau punique de Carthage, du IVe siècle avant notre ère. Le sommet de

1. [*Bull. archéol.*, 1905, CLVIII-CLIX.]
2. La Blanchère et Gauckler, *Cat. du Musée Alaoui*, p. 133, nos 12 et 13, pl. XXIX. [Groupe de deux Bès accolés et debout.]

l'anse, qui était fixé au goulot du vase, se termine par une tête de femme à coiffure grecque, peut-être Ariadne. L'autre extrémité, appliquée sur la panse, s'aplatit et s'étale en un masque de Silène barbu.

### 3. — NOTE SUR UN SANCTUAIRE DÉCOUVERT A BÔNE [1].

Je crois devoir attirer l'attention de la Commission de l'Afrique du Nord sur une découverte récemment faite à Bône, et dont je ne me permets de l'entretenir que parce que celle-ci, demeurée presque inaperçue, me paraît présenter beaucoup plus d'importance qu'on ne lui en a accordé jusqu'ici.

La colline isolée, qui paraît avoir joué le rôle d'acropole de l'antique Hippone, présente sur son versant Nord-Ouest des pentes abruptes, qui dévalent brusquement vers l'Oued Boudjima, lequel baigne le pied du mamelon. Dans les premiers mois de cette année, un jardinier italien entreprit le défrichement de ces terres incultes et garnies de broussailles, qu'il défonça pour planter de la vigne. Au cours de ce travail, il découvrit une quantité de pierres sculptées dont il fit de la caillasse, et des milliers de poteries intactes ou brisées qu'il réduisit en tessons.

M. le chanoine Leroy, chapelain de la basilique voisine, prévenu tardivement de ces actes de vandalisme, put cependant intervenir encore à temps pour assurer la conservation d'un certain nombre de stèles, de vases, de menus objets divers, qu'il recueillit et déposa au secrétariat de la basilique, où il a eu l'extrême obligeance de me les laisser étudier.

1. [*Bull. archéol. du Comité,* 1905, CLXXIX-CLXXXII.]

La présence de nombreux tombeaux, d'ossements humains et d'une inscription funéraire, dans le terrain défriché au bas des pentes, avait fait croire à M. le chanoine Leroy que tous ces objets antiques appartenaient à une seule et même nécropole de l'époque romaine. C'est comme tels qu'il en signala la découverte, d'abord dans l'*Écho d'Hippone*, puis, il y a quelques jours à peine, dans une *Notice sur Hippone*, p. 57 et suivantes, qu'il vient de faire paraître à Bône [1].

En réalité, si bon nombre de poteries vulgaires, de monnaies et de menus objets proviennent réellement du mobilier funéraire de quelques tombes romaines de l'époque païenne, quatorze stèles, sur quinze recueillies en tout, et toute une série de vases de forme caractéristique, remplis d'ossements d'animaux incinérés, ont un caractère punique et non romain, votif et non funéraire.

Les stèles, en pierre calcaire du pays sommairement dégrossie, sont toutes anépigraphes, mais ornées de dessins et de figures symboliques, le plus souvent en relief, rarement en creux, qui ne laissent aucun doute sur leur destination. Il y en a jusqu'ici quatorze. Trois sont seules de leur espèce : 1° une dalle avec une couronne entourée de quatre palmes ; 2° une stèle triangulaire avec le symbole dit *de Tanit*, flanqué du caducée ; 3° une dalle gravée en creux d'un bélier couché entre deux palmes, au-dessous de trois rosaces disposées en triangle.

Les onze autres stèles forment une série très typique. Dix n'offrent de figures que sur une de leurs faces ; une seule est sculptée sur les deux faces. Toutes pré-

1. Imprimerie Thomas, 1 vol. in-12.

sentent l'image d'un dédicant, le plus souvent un homme (10), rarement une femme (2), généralement vêtu (8) d'une tunique, parfois au contraire entièrement nu avec le sexe très accusé (4). Ce personnage, debout au centre du tableau, tient toujours d'une main, sauf une fois, une grappe de raisin (11), puis de l'autre main des attributs divers : le gâteau en croissant à extrémités croisées (5), la palme (1), la couronne (2), le vase. A ses pieds est souvent un bélier (?) couché, ou à demi tourné vers lui, ou sautant après lui pour grappiller les raisins qu'il tient dans un pan de sa tunique. Le plus souvent, le travail est très barbare. La stèle la mieux sculptée, qui dénote un art assez avancé et contemporain de l'époque romaine (premier ou second siècle de notre ère), représente, dans une niche arrondie, un dédicant debout et bien drapé, portant dans un pan de son vêtement, qu'il relève et serre contre son ventre, un amas de grappes de raisin. A ses pieds est figuré, à droite, un gâteau en ȣ appuyé contre un cep ; à gauche, un bélier (?) est couché auprès d'un autre cep.

En même temps que ces stèles, ex-voto qui devaient être fichés verticalement en terre dans le *temenos* à ciel ouvert qui entourait le sanctuaire punico-romain occupant le sommet de la colline d'Hippone, ont été recueillis un grand nombre de vases présentant une forme caractéristique, qui n'a rien de romain, et qui rappelle au contraire les poteries proto-puniques des nécropoles primitives de Carthage, sans pourtant se confondre avec aucune d'elles. Ce sont des pots sans anse, en terre rouge bien cuite, de forme ovoïde et trapue, sans col. L'orifice, assez large, est cerné d'un bourrelet plat

et horizontal, qui recevait un couvercle fait d'un disque légèrement bombé, la concavité tournée vers l'extérieur.

Beaucoup de ces vases ont été trouvés remplis d'ossements incinérés, provenant de menues victimes, principalement d'oiseaux.

En résumé, de la présence, sur un même point, de tous ces ex-voto se rattachant à une même série très caractéristique, l'on peut conclure, à ce qu'il me paraît, à l'existence au sommet de la colline d'Hippone d'un sanctuaire punico-romain ; la fondation de ce temple remonte sans doute bien avant l'occupation romaine, au temps où, sur les lieux hauts et bien dégagés qui dominaient les riches plaines à blé de l'Afrique et de la Numidie, se dressaient des autels à ciel ouvert où les prêtres de Baal Haman égorgeaient les victimes fournies par la piété des fidèles. Mais il semble être resté très longtemps fréquenté et avoir servi à la célébration du culte de la divinité africaine, sans doute romanisée sous le nom de Saturne, mais gardant ses rites et son individualité propres, jusqu'au milieu du IIIe siècle de notre ère.

Les documents recueillis jusqu'ici ne nous renseignent pas davantage. Mais peut-être pourrait-on en augmenter le nombre, et faire quelques trouvailles plus explicites, en reprenant les fouilles faites à fleur de terre et sans aucune préoccupation archéologique par le propriétaire actuel du terrain, et en recherchant méthodiquement toutes les traces de constructions qui pourraient déceler l'existence du temple ou de l'autel autour duquel devaient être groupés les ex-voto.

M. Gauckler a communiqué en outre les photogra-

phies et estampages de trois stèles puniques trouvées à Carthage. — Renvoi à M. Berger.

### 4. — INSCRIPTIONS PUNIQUES DE CARTHAGE [1]

Par M. Philippe Berger.

M. Gauckler a adressé à M. le Directeur de l'enseignement supérieur la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joints la photographie et l'estampage de trois stèles votives puniques que nous venons de découvrir à Carthage. La première présente au sommet un fronton accosté de deux acrotères et orné d'une rosace à 8 pétales ; au-dessous, une rangée de dents de scie entre deux barres, puis les quatre lignes de la dédicace.

« Les deux autres stèles sont brisées en haut et en bas; il ne subsiste qu'une partie de l'inscription, qui est gravée chaque fois sur cinq lignes.

« Nous avons recueilli ces documents de l'époque préromaine dans les ruines du théâtre, en même temps qu'un certain nombre de stèles funéraires à bas-reliefs et de poteries du IIe ou IIIe siècle avant notre ère, provenant de la nécropole punique de basse époque sur laquelle fut installé le théâtre romain de Carthage, au commencement du second siècle de notre ère. »

Les inscriptions elles-mêmes ne présentent pas d'intérêt; ce sont des ex-voto à Tanit et Baal-Hammon, analogues à tous ceux que nous connaissons déjà. L'écriture en est molle et négligée et n'indique pas une époque reculée.

1. [*Bull. archéol. du Comité*, 1906, p. 259-260.]

En voici le texte et la traduction :

N° 1. Hauteur 0 m. 16 ; largeur 0 m. 17.

Formule ordinaire. Les noms propres sont en partie mutilés. Je lis : בדעשתרת [בן] ...ת [בן] פפן = *Bodastoret*, [*fils de*] . . . *t*, [*fils de*] *Pfn*.

La fin de l'inscription est douteuse.

N° 2. Hauteur 0 m. 23 ; largeur 0 m. 12.

[לרבת]

[שמע ק]

Formule ordinaire. Je lis la suite : בן בדאשמן כ[שמע ק]ל חנבעל = *Hannibaal*, *fils de Bodesmoun*, *parce qu'*[*il a entendu sa voix*].

N° 3. Hauteur 0 m. 15 ; largeur 0 m. 11. Fragment.

[פן בעל ו]

[מן אש נ]-

[בת בן]

Formule ordinaire : . . . . .בדמלק [רת בן] חנבעל בן = *Bod-melq*[*art*, *fils de*] *Hannibaal*, *fils de* . . .

Cette lettre est intéressante parce qu'elle nous renseigne, ce qui est bien rare, sur l'endroit précis où ont été trouvées ces inscriptions. Cet endroit se trouve notablement au Nord de celui qui a fourni les grandes masses d'ex-voto à Tanit. Si elles appartenaient réellement à la nécropole sur l'emplacement de laquelle elles ont été découvertes, cela contribuerait à établir le caractère funéraire de ces ex-voto.

---

# XX

# LE CÉRAMIQUE PUNIQUE DE CARTHAGE[1]

---

### MARQUES DE POTIERS PUNIQUES

Fours à potier du Céramique, à l'entrée méridionale de la nécropole de Dermech, terrain Ben-Attar. Fouilles de 1902[2]. Anses d'amphore : les unes, en terre cuite, détachées de récipients brisés, les autres, en argile crue, provenant de vases qui venaient de sortir des mains du potier, et qui attendaient leur tour de cuisson au moment où les ateliers furent brusquement abandonnés, à la suite d'un incendie dont les traces sont partout très visibles, et qui remonte sans doute à la prise de Carthage par Scipion[3].

725. Estampille circulaire ; diamètre 0 m. 02 ; deux lettres puniques *r*, *g* = ר, ג.



726. Anse. Estampille circulaire, mesurant 0 m. 022 de diamètre. Au centre, un petit autel, ou peut-être un

1. [*Nouvelles archives des Missions scientifiques*, t. XV, p. 574-586.]

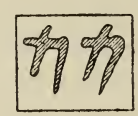
2. Cf. Gauckler, *Marche du Service des Antiquités en Tunisie en 1901*, p. 8 et 9, et Les fouilles de Tunisie, *Rev. arch.*, 1902, II, p. 379 et suiv., *b*, et fig. 1 [Pl. CCXIX].

3. Gauckler, *Ibid.*, *Revue arch.*, 1902, II, p. 382.

brûle-parfums punique ; à droite, un = *b* = ב ; à gauche, peut-être un *n* néo-punique ; = נ.



727. Anse. Estampille carrée, mesurant 0 m. 018 de côté. Deux *sh* néo-puniques : , = ש, ש.



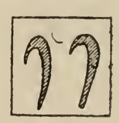
728. Estampille circulaire, mesurant 0 m. 018 de diamètre. Deux lettres puniques retournées : , = *b*, *o* = ב, ע.



729. Estampille circulaire, mesurant 0 m. 02 de diamètre. Deux lettres puniques : , = *eh*, *eh* = ח, ח.



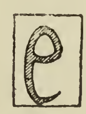
730. Estampille carrée, mesurant 0 m. 014 de côté. Deux lettres puniques : , = *p*, *p* = פ, פ.



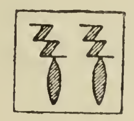
731. Estampille circulaire ; diamètre 0 m. 018. Deux lettres puniques opposées ; , = *b*, *b* = ב, ב.



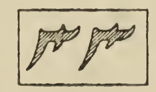
732. Anse d'amphore. Terre rouge, à couverte grise. Estampille rectangulaire, haute de 0 m. 02, large de 0 m. 014, présentant en fort relief la lettre néo-punique retournée = ב.



733. Anse d'amphore. Terre rouge, à couverte grise. Estampille rectangulaire carrée, mesurant 0 m. 018 de côté ; présentant, en fort relief, deux lettres puniques : , = *s*, *s* = ס, ס.

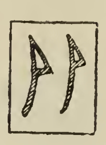


734. Anse d'amphore. Terre rougeâtre. Estampille rectangulaire, mesurant 0 m. 016 de haut sur 0 m. 02 de large. Deux *sh* puniques, retournés : , = *sh*, *sh* = ש, ש.



735. Estampille rectangulaire, terre blanchâtre, mesu-

rant 0 m. 018 de hauteur sur 0 m. 016 de large. Deux lettres puniques retournées : 𐤓, 𐤓 = *r*, *r* = ר, ר.



736. Estampille circulaire. Mêmes lettres, dans le sens normal : 𐤓, 𐤓 = ר, ר.



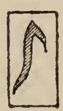
737. Estampille rectangulaire, mesurant 0 m. 02 de hauteur sur 0 m. 018 de largeur. Lettre punique : 𐤒 = *q* = ק.



738. Estampille circulaire, mesurant 0 m. 016 de diamètre ; assez effacée. Lecture douteuse. Deux lettres puniques : 𐤐, 𐤀 = *p*, *a* = פ, א.



739. Estampille rectangulaire sur anse d'amphore, mesurant 0 m. 02 de hauteur et 0 m. 016 de largeur. Lettre néo-punique (?) ; 𐤕 = *t* = ת.



740. Estampille rectangulaire sur anse d'amphore, mesurant 0 m. 018 de hauteur et 0 m. 015 de largeur. Lettre néo-punique : Я = *e* = ה. Lecture douteuse, l'estampille étant fortement bavée.



741. Grandes amphores cylindriques à large orifice circulaire et petites anses en anneau, ayant servi à boucher la cavité d'un tombeau protopunique de Dermech (n° 58, ouvert le 30 mars 1899), sur lequel on construisit, dès les premiers temps de la domination romaine, une maison d'habitation. Sur l'épaule de l'une d'elles, estampille circulaire, présentant, de profil et à gauche, une belle effigie d'éphèbe imberbe, sans doute Hermès.

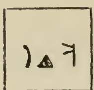
Couche d'amphores tubulaires, mesurant 1 mètre de long et 0 m. 25 de diamètre, rangées symétriquement et engagées dans un mur en briques crues, près du tombeau n° 40 de la nécropole punique de Dermech.

Plusieurs de ces amphores portent des estampilles ou des graffites puniques.

742. Graffite. Sur le col d'amphore : deux lettres puniques 𐤐 et 𐤂 = *p* et *g*, retournées, hautes de 0 m. 04 et 0 m. 06.

743. Estampille sur une anse. Dans un carré mesurant

0 m. 018 de côté, deux lettres puniques séparées par un point triangulaire.



744. *a*, *b*, *c*. Amphore en forme d'obus, haute de 0 m. 47, à large orifice sans goulot, trouvée dans le tombeau n° 187 de la nécropole punique de Dermech. Ce vase porte à lui seul trois marques différentes.

*a*. Sur la panse, un grand 𐤓 = *r* = ר de forme archaïque et retourné, haut de 0 m. 10, largement tracé en rouge vif au pinceau.



*b*. Sur la face opposée, et plus près de l'orifice, graffite de quatre lettres, les deux premières profondément incisées et hautes de 0 m. 07, les deux dernières moins appuyées, et hautes de 0 m. 05 seulement.

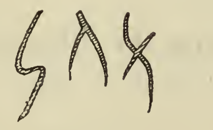
*c*. Enfin du même côté et à la suite, une inscription de six caractères puniques, tracée en noir au pinceau, haute de 0 m. 02 seulement et assez effacée.

745. Dans les déblais d'un tombeau punique de Dermech, le 26 décembre 1895, fragment de grande jarre,

portant deux lettres peintes, hautes de 0 m. 08 et 0 m. 05.



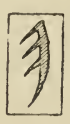
746. Tombeau n° 218 de la nécropole punique de Dermech. Amphore en forme d'obus, présentant sur le col, entre les deux anses, trois lettres peintes en noir, hautes de 0 m. 04.



747. Anse d'amphore, trouvée le 30 janvier 1900, dans les déblais du tombeau punique n° 202, à Dermech. Estampille de contours irréguliers, avec quatre lettres puniques retournées : 𐤁𐤑𐤈𐤁 = בטצב.

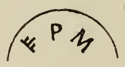


748. Deux anses d'amphore, trouvées le 14 janvier 1904 dans les déblais d'un tombeau punique de Bordj-Djedid. Lettre punique : 𐤄 = *e* = ה.



749. Grande jarre punique, trouvée le 8 juin 1903 dans le puits d'accès d'un tombeau punique de vastes dimensions, placé sous une maison romaine du Dhar-

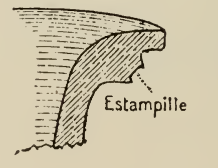
Morali (colline de l'Odéon). Sur la panse, graffite de cinq lettres puniques *t*, *n*, *eh*, *l*, *b*.



750. Au revers d'un fragment de coupe, d'importation campanienne, à couverte vernissée noire, graffite de trois caractères :

Tombeaux puniques du Dhar-Morali, au bas de la colline de l'Odéon (fouilles de 1905).

751. Estampille circulaire, imprimée sous le rebord de l'orifice d'une amphore cylindrique ; au milieu, le croissant montant et le disque figurant l'astre solaire ; à droite, la lettre punique *m* = מ; à gauche, un anneau circulaire. Terre rougeâtre.






752. Anse d'amphore. Estampille circulaire figurant : au centre, une œnochoé à orifice circulaire aplati, et anse coudée à angle droit ; à droite la lettre punique *eh?* = ח ; à gauche, une feuille cordiforme. Diamètre 0 m. 016.



753. Anse d'amphore. Estampille rectangulaire, haute de 0 m. 02, large de 0 m. 018. Lettre punique : 𐤑 = ç = צ.



754. Anse d'amphore. Estampille rectangulaire, haute de 0 m. 018, large de 0 m. 015, Signe indéterminé, qui se retrouve sur quelques anses d'amphore de l'atelier du Belvédère [1]. Peut-être un z néo-punique, *n*.



755. Anse d'amphore. Estampille rectangulaire, haute de 0 m. 02, large de 0 m. 018. Lettre punique : 𐤍 = *n* = נ.

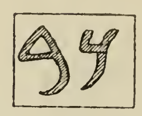


756. Estampille rectangulaire, haute de 0 m. 018, large de 0 m. 016 ; une lettre punique : 𐤁 = *b* = ב.

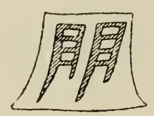


1. Carton, Estampilles puniques sur anses d'amphores trouvées au Belvédère, près de Tunis, *Revue arch.*, 1894, II, p. 188 et suiv., nº 55 (deux signes pareils sur la même estampille) et nº 56 (un seul).

757. Estampille carrée, mesurant 0 m. 02 de côté ; deux lettres puniques : 𐤁, 𐤊 = *b*, *k* = ב, כ.



758. Estampille en forme de trapèze, mesurant 0 m. 02 de hauteur. Deux lettres puniques : 𐤇, 𐤇 = *eh*, *eh* = חח retournées.



Cette forme de *eh* à quatre barres est extrêmement rare.

MARQUES RHODIENNES

Colline de l'Odéon (fouilles de 1900-1901). Anses d'amphores rhodiennes, trouvées dans le déblaiement des puits d'accès de tombeaux puniques. Conservées au musée du Bardo.

759. Anse coudée, en terre rougeâtre. Estampille rectangulaire, haute de 0 m. 015 et large de 0 m. 048. Lettres hautes de 0 m. 04, sur deux lignes [1].

ΕΠΙ · ΑΡΙΣΤΕΙΔΑ
ΑΓΡΙΑΝ ΙΟΥ

'Επὶ 'Αριστείδα, ἀγριανίου.

1. Cf. *C.I.L.*, VIII, 22639, 151 ; Kaibel, *I.G.S.I.*, 2393, 94 à 106 ; et Delattre, *Revue tunisienne*, 1901, p. 26, n° 36 (marques analogues).

760. Estampille rectangulaire, très effacée, haute de 0 m. 012, large de 0 m. 036. Lettres hautes de 0 m. 004, sur deux lignes[1].



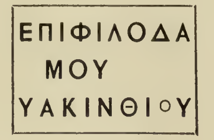

Σωδάμου, [ἀ]γρ[ιανί]ου.

761. Estampille rectangulaire, haute de 0 m. 16, large de 0 m. 04. Lettres hautes de 0 m. 004, sur deux lignes[2].



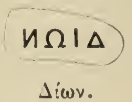

Ἐπὶ Τιμασαγόρα, καρνείου.

762. Estampille rectangulaire, haute de 0 m. 02, large de 0 m. 042. Lettres hautes de 0 m. 004, sur trois lignes[3].




Ἐπὶ Φιλοδάμου, ὑακινθίου.

763. Estampille ovale, large de 0 m. 04, haute de 0 m. 015. Lettres à l'envers, hautes de 0 m. 05.




Δίων.

1. Cf. *C.I.L.*, VIII, 22639, 151.
2. Cf. *C.I.L.*, VIII, 22639, 155 (δαλίου) et Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, procès-verbaux, mai 1902, p. clviii, nº 28 (ἀρταμιτίου).
3. Cf. *C.I.L.*, VIII, 22639, 163.

Cette marque n'a pas encore été signalée en Afrique. On en a trouvé quelques spécimens en Sicile, au mont Eryx[1].

764. Sur le col d'une amphore en terre blanche, estampille rectangulaire, mesurant 0 m. 004 de largeur sur 0 m. 018 de hauteur. Lettres en creux, et non en relief, très nettes (avril 1903).




Μάγων.

Estampille particulière à Carthage[2].

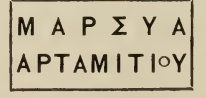
Tombeaux puniques voisins de la batterie de Bordj-Djedid (fouilles de 1904). Dans les déblais des puits d'accès :

765. Estampille circulaire. Au milieu, la rose de Rhodes ; tout autour, en lettres hautes de 0 m. 005[3] :

ΕΛΛΑΝΙΚΟΥ

'Ελλανίκου.

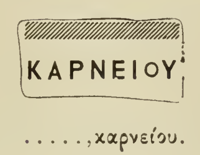
766. Estampille rectangulaire, haute de 0 m. 02, large de 0 m. 038, lettres hautes de 0 m. 006[4].




Μαρσύα ἀρταμιτίου.

1. Cf. Kaibel, *Inscriptiones graecae Siciliae et Italiae*, p. 575, n° 219.
2. Cf. *C.I.L.*, VIII, 22639, 103.
3. Cf. *C.I.L.*, VIII, 22639, 71.
4. Cf. *C.I.L.*, VIII, 22639, 105.

767. Fragment très effacé. Lettres hautes de 0 m. 05.




. . . . . ,καρνείου.

Tombeaux puniques de Dermech. Dans les déblais :

768. Près du tombeau n° 145 (25 novembre 1899), estampille ovale, avec la rose épanouie au centre et au pourtour, en lettres hautes de 0 m. 006[1] :

ΕΠΙ ////////ΝΤΟΣ ΑΡΤΑΜΙΤΙοΥ

Ἐπὶ [Ξενοφῶ]ντος, ἀρταμιτίου.

769. Près du tombeau n° 218 (2 mars 1901), fragment d'estampille circulaire, avec la rose épanouie au centre et au pourtour, en lettres hautes de 0 m. 005:

ΣΥΣ ΑΡ////////ΙΤΙου.

Le premier mot peut être [Δαμόκλ]ευς, ou [Ἱπποκράτ]ευς, ou n'importe quel autre nom propre se terminant de même.

Fouilles du théâtre (1904-1905). Dans les déblais de la scène :

770. Estampille circulaire, avec la rose au centre et au pourtour, en lettres hautes de 0 m. 006[2] :

ΕΠ ΑΘΑΝΑΔΟΤοΥ ΔΑΛΙοΥ.

Ἐπ' Ἀθαναδότου, δαλίου.

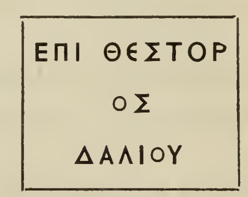
1. Cf. Delattre, *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. 488, n° 31.
2. Cf. *C. I. L.*, VIII, 22639, 12 à 16.

771. Estampille rectangulaire. Au début, la rose ; puis, sur deux lignes, en lettres hautes de 0 m. 04 [1] :




'Επὶ Δαμόκλευς.

772. Estampille rectangulaire. Sur trois lignes, en lettres hautes de 0 m. 004 et 0 m. 002 [2] :




'Επὶ Θέστορος δαλίου.

773. Estampille rectangulaire, large de 0 m. 035, haute de 0 m. 009. Lettres hautes de 0 m. 005 [3].

1. Cf. *C. I. L.*, VIII, 22639, 55.
2. Cf. *C. I. L.*, VIII, 22639, 84, 85.
3. Cf. *C. I. L.*, VIII, 22639, 3.

# XXI

## ARSENAL PUNIQUE DE CARTHAGE [1]

Dans la plaine littorale qui entoure le cothon punique, et que l'on morcelle en ce moment pour y construire des villas, la Direction des Antiquités a pu pratiquer quelques sondages, grâce à l'obligeant concours des propriétaires de ce terrain, MM. Brandenbourg et Baudouin. Le résultat le plus important de ces recherches sporadiques a été de fixer exactement l'emplacement de l'arsenal.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Dépôts de projectiles ayant, selon toute apparence, appartenu à l'arsenal punique, détruit par Scipion au moment de la prise de Carthage par les Romains [2]. Ces dépôts sont au nombre de deux, situés entre le palais beylical de Dermech et la lagune septentrionale du port militaire, l'un au bord de la mer, sur la plage, un peu en retrait de la ligne des quais romains aujourd'hui submergés, l'autre à une soixantaine de mètres en arrière, sur la perpendiculaire élevée de ce point sur la ligne du rivage [3]. Tous deux renfermaient en abondance, recou-

1. [*Nouvelles archives des Missions scientifiques*, t. XV, p. 569-574.]

2. Cf. Gauckler-Berger, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1904, p. 20. — Gauckler, *Marche du Service des Antiquités en 1903*, p. 10 et suiv.

3. A peu près au point marqué du chiffre « XXIV » sur le plan des ruines de Carthage annexé à la feuille de la Marsa, n° XIV, dans

verts par 2 ou 3 mètres de terres rapportées et de décombres, des boulets de pierres sphériques, grossièrement façonnés, qu'accompagnaient, mais seulement dans le second gisement, d'énormes amas de balles de fronde en terre cuite [1]. Nous avons recueilli, en quelques jours, plus de vingt mille glands ovoïdes en terre jaunâtre, rouge ou grise, suivant le degré de cuisson, mais toujours de même dimension (0 m. 06 de long sur 0 m. 04 de large), et près de deux mille cinq cents boulets en pierre calcaire de Kedel, de calibre très variable. Les plus grands mesurent 0 m. 24 de diamètre ; quelques-uns même, découverts en un tas isolé, au mois de juin 1905, dépassent cette mesure et atteignent 0 m. 30 ; les plus petits, au contraire, n'arrivent pas à 0 m. 10. Le plus grand nombre se tient entre 0 m. 14 et 0 m. 16.

Tous ces projectiles sont certainement, quoi qu'on en ait dit jusqu'ici, d'origine punique. En voici la preuve : plus de deux cents d'entre eux sont gravés d'une lettre, appartenant aux alphabets punique ou néo-punique (1re manière), usités à Carthage au IIe siècle avant notre

l'*Atlas archéologique de la Tunisie*. A cette référence ne correspond d'ailleurs aucune indication dans le texte descriptif auquel elle renvoie. Cf. aussi E. Babelon, *Carthage*, plan hors texte et p. 129, même lacune.

1. Dans cette même région de Carthage, au nord du port militaire, mais un peu plus en amont vers Byrsa, MM. S. Reinach et E. Babelon (*a*) avaient déjà recueilli, dans une des tranchées qu'ils pratiquèrent en 1884, « une quantité énorme ? de balles de fronde en terre cuite (*b*) », mais sans attacher une importance spéciale à cette découverte. Les boulets soi-disant espagnols du musée Saint-Louis de Carthage proviennent aussi presque tous du même gisement.

(*a*) Babelon, *Carthage*, p. 131 et plans nos XXVIII, XXIX. — Atlas arch. de la Tunisie, *Ibid.*, tranchées XXVIII, XXIX.

(*b*) S. Reinach et E. Babelon, Recherches archéologiques en Tunisie, dans le *Bull. arch. du Comité*, 1886, p. 32 et n° 169 : « 6 grosses, 25 moyennes et 1 petite ».

ère. Ces lettres ne semblent avoir aucun rapport avec le calibre des boulets. Le même caractère se retrouve sur des projectiles de taille très différente. Certaines marques sont très fréquentes, d'autres, au contraire, fort rares. En voici une liste provisoire, qui est certainement destinée à s'accroître rapidement, maintenant que l'attention est attirée sur cette intéressante série :

1° Trente-huit boulets portent le caractère suivant :

Sans doute = *a* néo-punique.

2° Vingt-sept boulets :

= *b* punique.

3° Trois boulets :

= *g* punique et néo-punique.

4° Quarante-six boulets :

archaïque, sidonien et punique.

5° Trois boulets :

= *a* punique ?

6° Cinq boulets :

𐤊

𐤊 = *k* archaïque, sidonien.

7° Douze boulets :

𐤋 𐤋 𐤋 𐤋 𐤋

𐤋 = *l* punique.

8° Vingt et un boulets :

𐤍 𐤍 𐤍

𐤍 = *n* punique.

9° Dix-neuf boulets :

𐤏 𐤏

𐤏 = *o* punique.

10° Quarante et un boulets :

ʃ Ϝ ʃ /

ʃ = *l* néo-punique ?

11° Cinq boulets :

+

+ = *t* archaïque, ou X = *m* néo-punique.

12° Deux boulets :

𐤂 𐤐

𐤂 = *g* punique, et 𐤐 = *p* punique.

Soit, au total, deux cent vingt-deux boulets à marques puniques, tous déposés aujourd'hui au musée du Bardo, sauf quelques spécimens que, sur ma proposition, le Gouvernement tunisien a offerts au musée du Louvre.

Nous avons recueilli, en même temps que tous ces projectiles, un boulet aplati comme un disque, et présentant sur une de ses faces quatre stries : | | | |. Cet objet me semble n'avoir aucun rapport avec les précédents. Il pèse environ 4 livres romaines ; il me paraît avoir servi de poids dans une boutique, qui fut installée sur l'emplacement de l'arsenal, postérieurement à la destruction de cet édifice.

Par contre, d'autres objets, recueillis pêle-mêle avec les projectiles, remontent certainement à l'époque punique [1]. Ce sont : une douzaine de stèles votives, à figures symboliques et dédicaces à Bâal-Hâman et Tanit face de Bâal ; — un curieux récipient sphérique en terre cuite, blindé de cuivre, qui semble un pot à feu grégeois ; — un fragment de colonne attique cannelée d'excellent style, mais de matière commune [2], faite d'un tuf grossier recouvert d'une épaisse couche de stuc délicatement ciselé, qui peut avoir appartenu au portique ionique précédant les cales du port militaire [3] ; — un fragment d'*oscillum* en marbre blanc, présentant, d'un côté, un masque de style archaïque, analogue à l'effigie de Perséphone qui figure à l'avers des monnaies puniques de Carthage, de l'autre, un griffon marin, sur-

1. Gauckler, *Compte rendu de la marche du Service des Antiquités en 1902*, p. 10 ; *en 1903*, p. 10 et 11.

2. Le marbre a été rarement employé à Carthage avant les Romains.

3. Appien, *Punica*, VIII, 96 ; cf. Ch. Tissot, *Géogr. comp. de la prov. rom. d'Afrique*, I, p. 599, 626 ; E. Babelon, *Carthage*, p. 52.

monté du croissant retombant sur le disque. Cet *oscillum* me paraît provenir aussi du portique du port militaire, à la décoration duquel il concourait. Il devait être suspendu au milieu d'un des entre-colonnements, tournant vers l'extérieur l'avers profondément fouillé et d'un relief très apparent, et présentant vers l'intérieur de la galerie le revers, dont la sculpture moins saillante est faite pour être vue de près ; — enfin, plusieurs scorpions en bronze ou en plomb, l'un de ces derniers encore engagé dans le moule en cuivre qui avait servi à le couler. Ces *apotropaia*, d'un usage si répandu à Carthage, où l'on avait l'habitude de les noyer dans la maçonnerie des constructions que l'on désirait préserver du mauvais œil, conservaient pour la plupart les traces du mortier dans lequel on les avait enfoncés. Mais les murs qu'ils devaient garantir de la destruction ont depuis longtemps disparu, ayant été exploités comme carrières de pierre par les entrepreneurs de La Goulette et de Khereddine.

Il ne subsiste aucun vestige des bâtiments qui abritaient tous les débris antiques que je viens d'énumérer. Mais ceux-ci me paraissent suffisamment caractéristiques pour me permettre d'affirmer qu'à l'endroit même où ils ont été découverts, se dressait, à l'époque punique, l'un des magasins de l'arsenal qui dépendait du port militaire. Comment expliquer sans cela la présence en ce point de ces deux énormes dépôts de projectiles, alors qu'on n'en a découvert aucun autre dans toute l'étendue de la grande cité ? L'on a trouvé ailleurs, à diverses reprises, quelques boulets de pierre : isolés, le plus souvent, parfois aussi massés en petits groupes. C'est ainsi qu'au fond de la cachette de statues que j'ai

découverte à Dermech au mois de février 1899 [1], j'ai recueilli moi-même un certain nombre de boulets calcaires, plus ou moins frustes. Mais était-ce vraiment des projectiles puniques? Aucun d'eux ne portait de marque. Les uns étaient sphériques, d'autres ellipsoïdes et aplatis. Ils étaient empilés pêle-mêle avec des bétyles ovoïdes en granit. De plus, deux d'entre eux étaient traversés par une tige en bronze qui servait, selon toute apparence, à les fixer sur un piédestal. C'était donc, à mon avis, de simples ex-voto, provenant du même sanctuaire que la dédicace à Jupiter Hammon, le *Barbarus Silvanus*, auprès de laquelle je les ai recueillis. L'existence d'un autre dépôt plus important m'a été signalée, sur la plage, au pied de la colline de Bordj-Djedid, et immédiatement au nord de la maison Bessis. Je n'ai pu retrouver ni l'emplacement exact de ce gisement, ni les boulets qu'il contenait [2], et je ne sais, par conséquent, s'il constituait un véritable dépôt de munitions; mais cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable *a priori*, car l'endroit qu'il aurait occupé coïncide à peu près avec celui où l'enceinte fortifiée du noyau urbain de la Carthage punique quittait la côte pour escalader les hauteurs. Ce point avait une importance stratégique considérable, et devait être, en conséquence, défendu par un bastion puissant, largement approvisionné de projectiles.

1. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, Compte rendu de la séance du 14 mars 1899, p. clix à clxiv, et *Comptes rendus de l'Acad. des insc.*, 1899, p. 156 à 165.

2. Je crois cependant qu'une partie de ceux qui sont conservés au musée Saint-Louis de Carthage proviennent de ce gisement.

## XXII

# TROIS INSCRIPTIONS PUNIQUES DE CARTHAGE

[M. Dussaud, cônservateur-adjoint au Musée du Louvre, a bien voulu nous donner la copie et l'interprétation des inscriptions suivantes, trouvées à Carthage.]

**1.** — GRAFFITI SUR VASE EN TERRE CUITE [1]. UNE LIGNE :

לכ(?)עריח (?) בן עבדלם מלגפרת

Le premier nom est douteux. Au-dessus de בן on aperçoit des traces de lettres peintes. Cette première partie porte la trace de corrections. La seconde partie, bien écrite, est incompréhensible. Peut-être : עבדלם = עבדאלם, ʿAbdelim.

**2.** — CARTHAGE. STÈLE A FRONTON ET ACROTÈRES [2].

לרבת לתנת פנ בעל ו־
לבעלחמן אש נדר בדש (?)
[ב]ן גנן בן עבדמלקרת

A la Dame Tanit penè-baʿal et à Baʿal-Hammon ce qu'a voué Bodasch (?) fils de Ganan fils d'Abdmelqart.

Comparer *C.I.S.*, I, 1116.

1. [Pl. CCXXXIII.]
2. [Tombeau n° 102. Pl. CIII et CXXXVI.]

3. — STÈLE BRISÉE DANS LE HAUT [1] :

לרבת [לתנת פנבעל ו־]
[ל]בעלחמן אש נדר עבד־
[מל]קרת בן לבע ב...

A la Dame [Tanit penè-ba῾al et] à Ba῾al-Hammon ce qu'a voué ῾Abd[mel]qart fils de Laba῾(?)...

1. [Pl. CCXXXIII.]



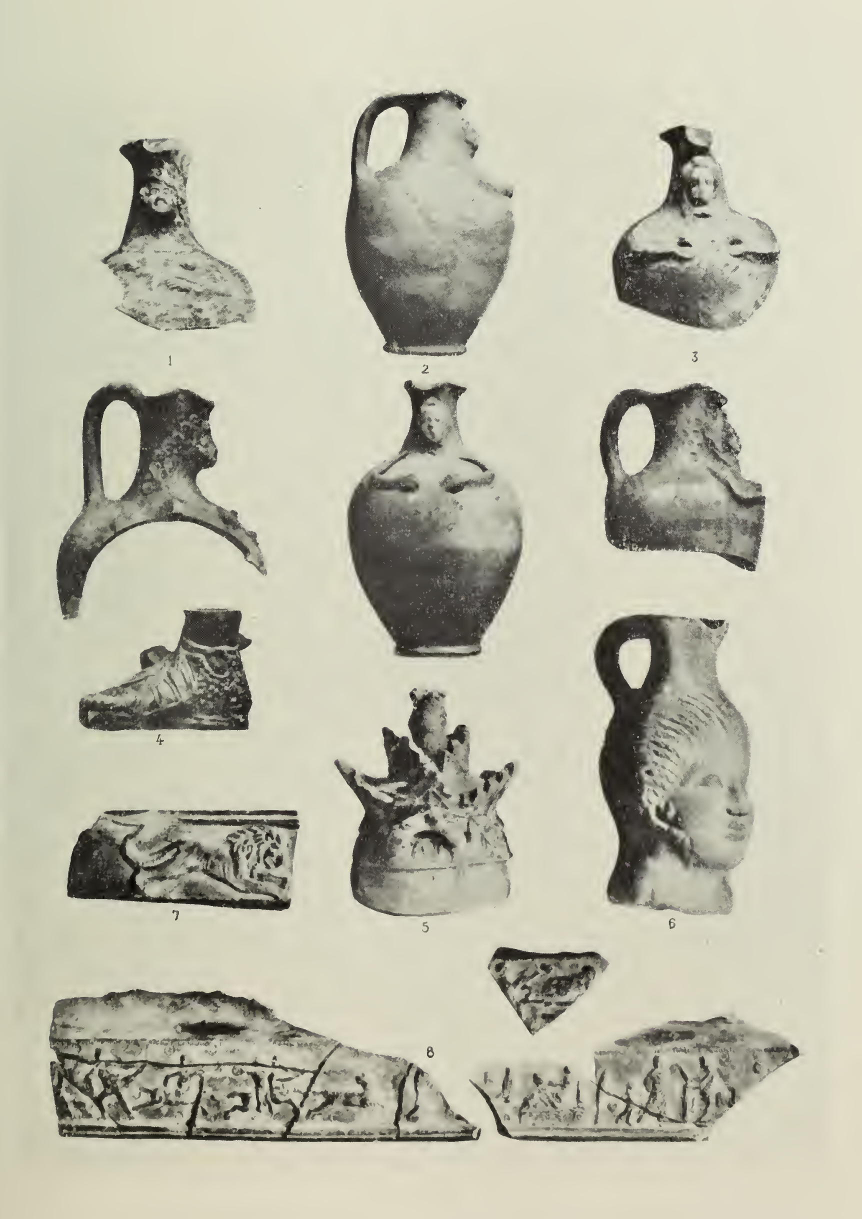
# APPENDICE

## FOUILLES DE P. GAUCKLER A GUNUGUS (ALGÉRIE)

1891-1892



Stèles néo-puniques.
(Musée de Constantine).



Terres cuites.
(Musée de Constantine).




Verrerie phénicienne.
(Musée de Constantine).




Sculptures égyptienne et puniques.
Musée de Cherchel.



Forteresse byzantine de Tubernuc.(La croix indique le gisement de stèles).




Stèles de Tubernuc nos 1, 2, 3, 4.



Stèles de Tubernuc nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.



MODÈLE D'ATELIER PHÉNICIEN

MOTIFS DE DÉCORATION ARCHITECTURALE

Tablette en pierre. — Musée du Louvre.

Phototypie Berthaud, Paris



1. — Bandeau du tombeau nº 90.



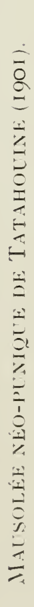
2. — Bandeau du tombeau nº 100.



3. — Bandeau du tombeau nº 212.



4. — Bandeau de Tharros, au Musée de Cagliari.



Mausolée néo-punique de Tatahouine (1901).



Mausolée néo-punique de Tatahouine (1901).




Bijoux puniques.
(Nécropole de Bordj-Djedid. 1902).



Bracelets d'or de Bordj Djedid.



N. D photo.

Mur égyptien : Propriété Chevillot.
(Bône, Algérie).

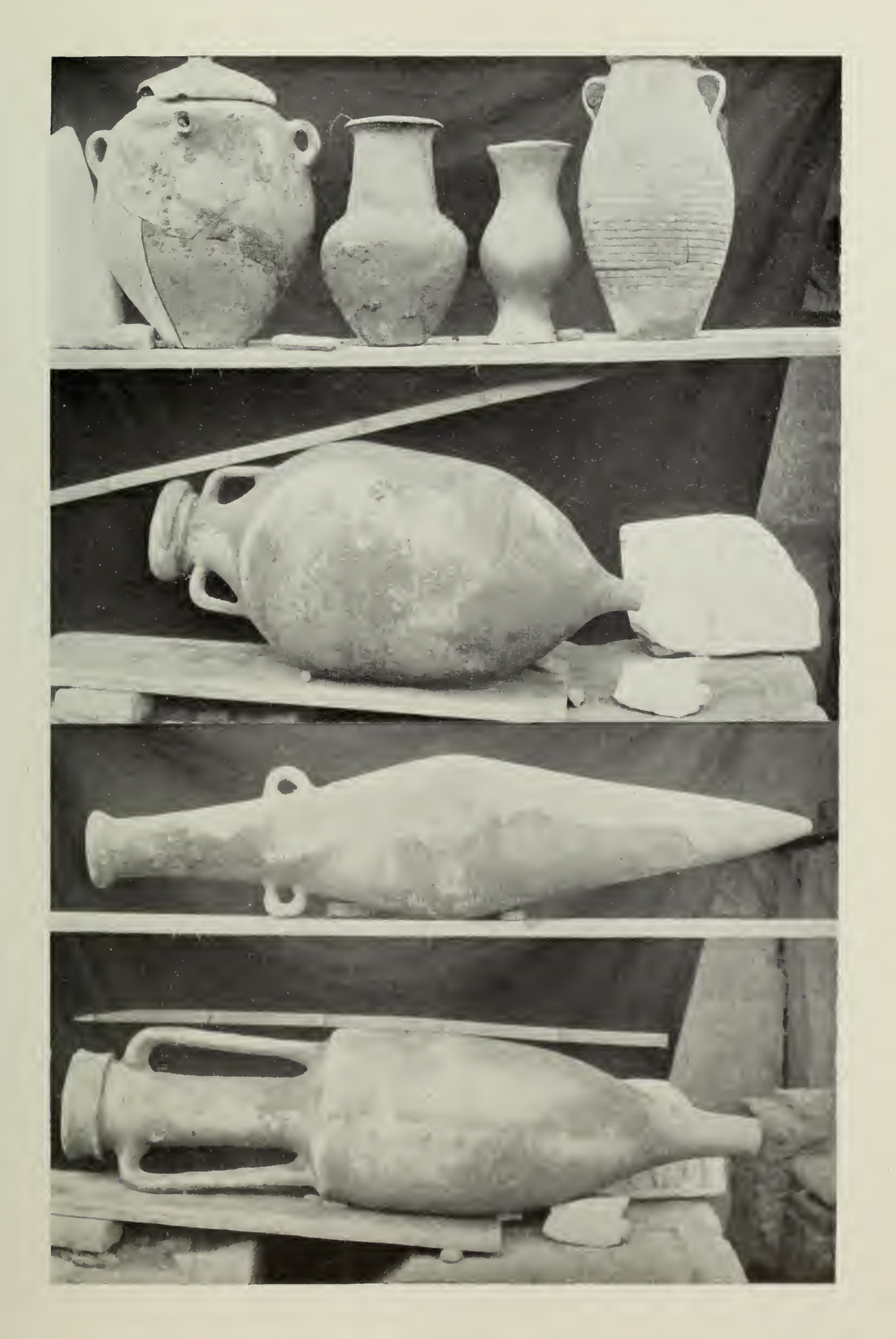


Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Vues.

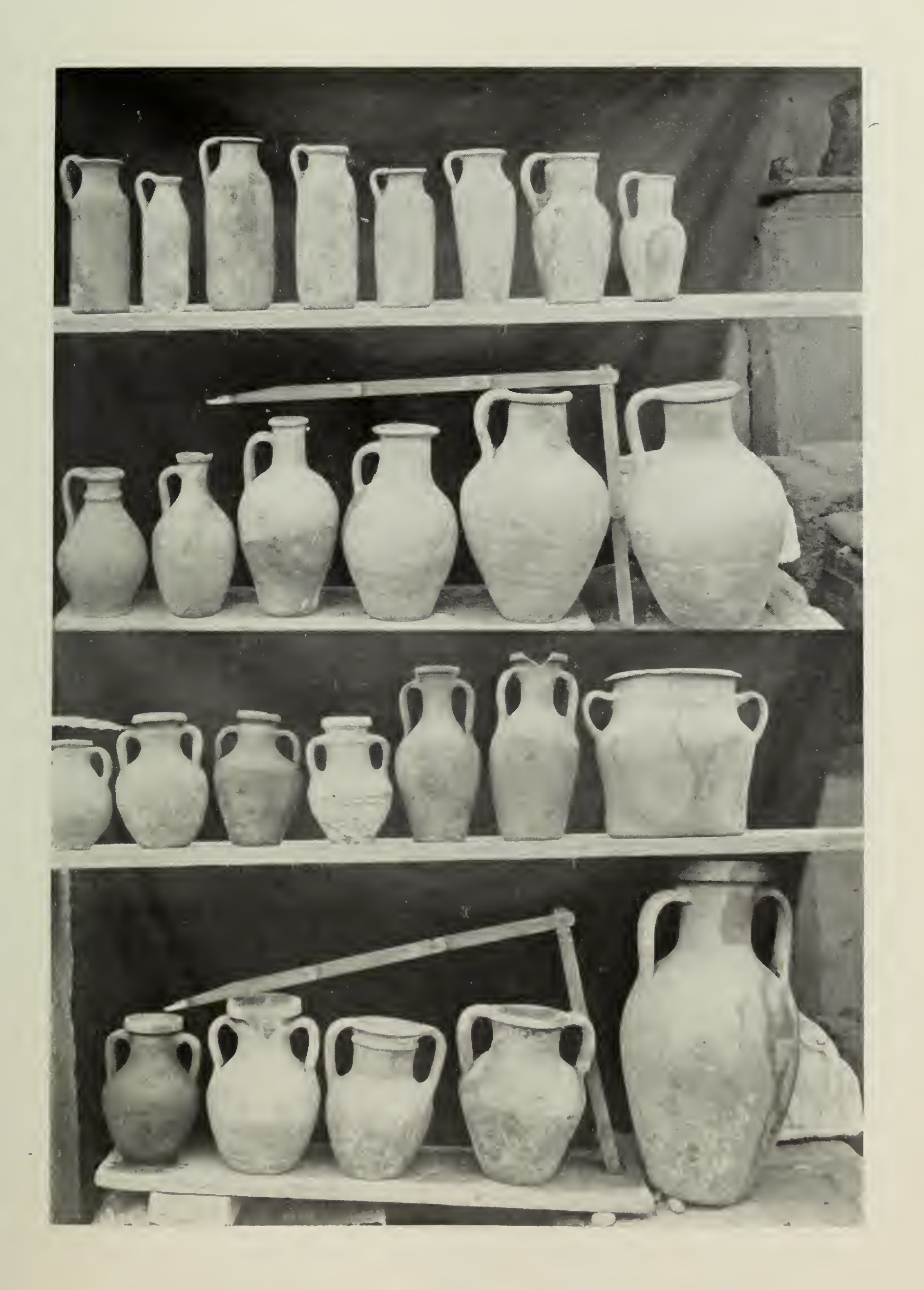


Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Vues.

Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Vues.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Poteries.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Poteries.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Poteries.



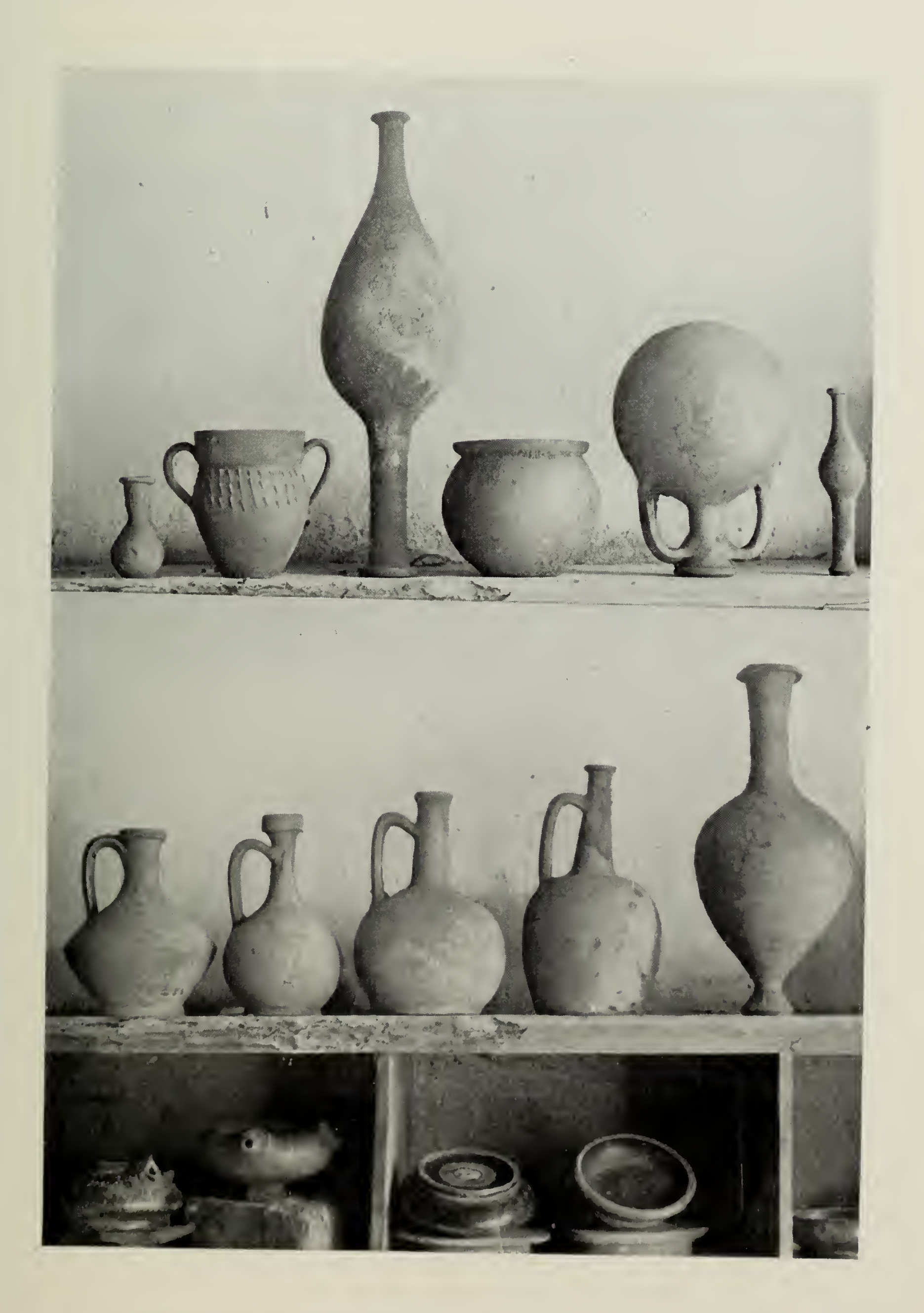
Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya)
Fouilles 1891-1892. Poteries.



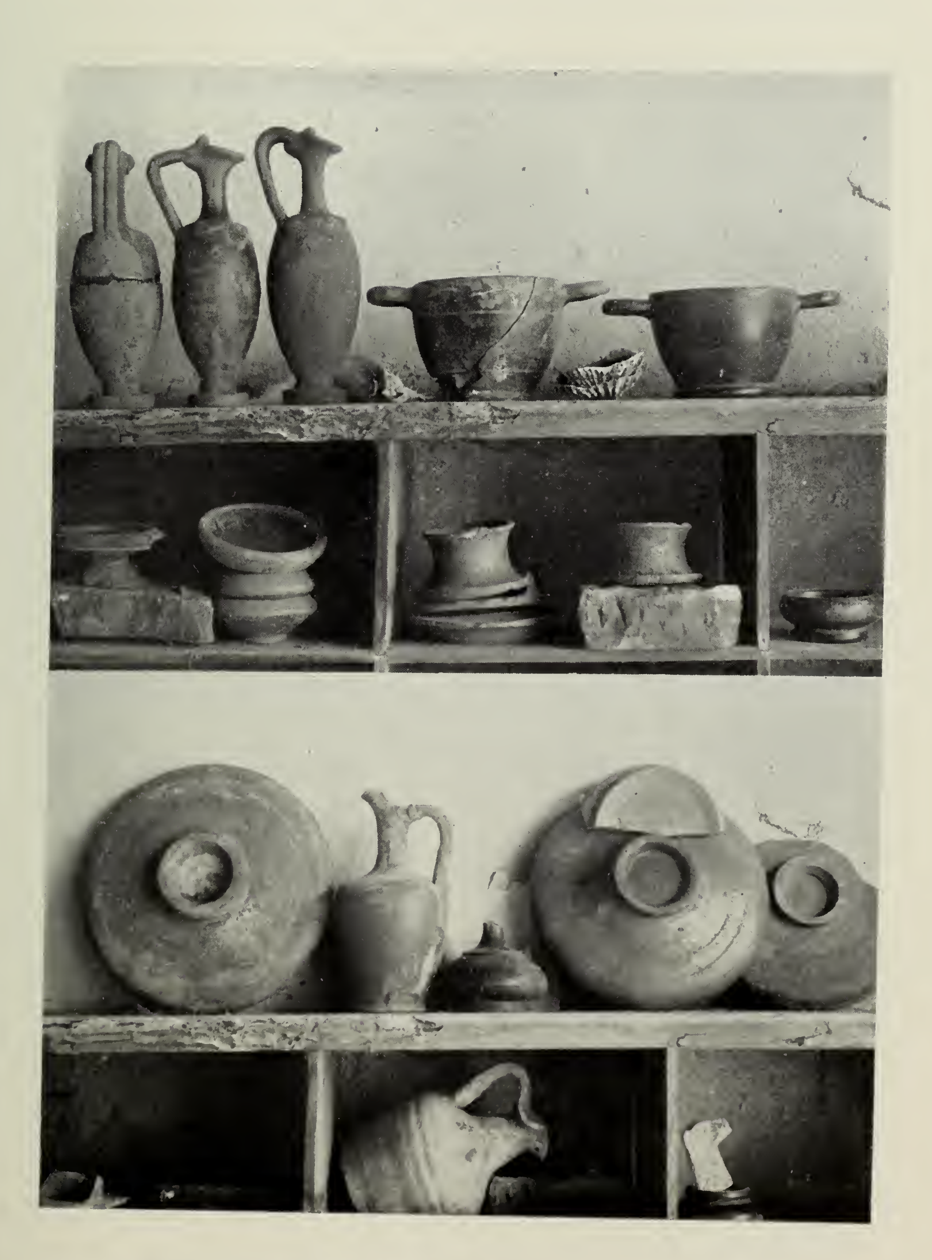
Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Poteries.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Poteries.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Poteries.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Poteries.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Poteries et objets de bronze.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. — Lampes.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892. Mouton à 3 pattes. — Poteries.



Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya).
Fouilles 1891-1892 — Poteries noires.



1 3 2

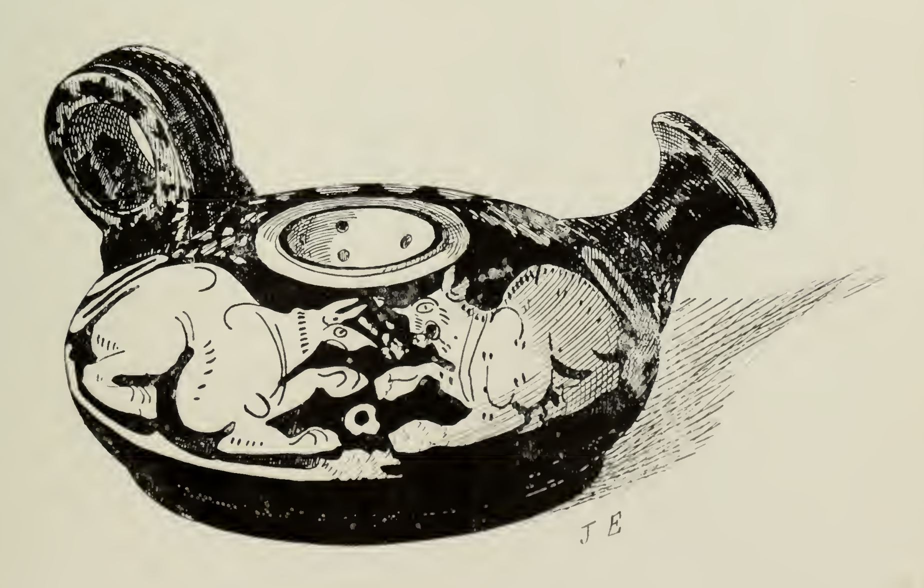
Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya). — Fouilles 1891-1892.

1. Petit amphorisque à 2 anses. Verre opaque blanc à stries ocre jaune clair et bleu pâle. A. O. 6543 *a*. Haut. $0^{m}085$. 2. Alabastre. Verre opaque bleu, dessins blancs. A. O. 6543 *b*. Haut. $0^{m}09$. — 3. Tête couronnée radiée, terre cuite rose. A. O. 6544. Haut. $0^{m}088$.

*(Au Musée du Louvre.)*




1




2

Nécropole phénicienne de Gunugus (près Gouraya). — Fouilles 1891-1892.

1. Petits colliers. A. O. 6551, *a*, *b*. 2. Guttus. Terre rouge, peinture noire. A. O. 6542.
Plus grande largeur 0m115. (Dessins de Mlle Evrard).

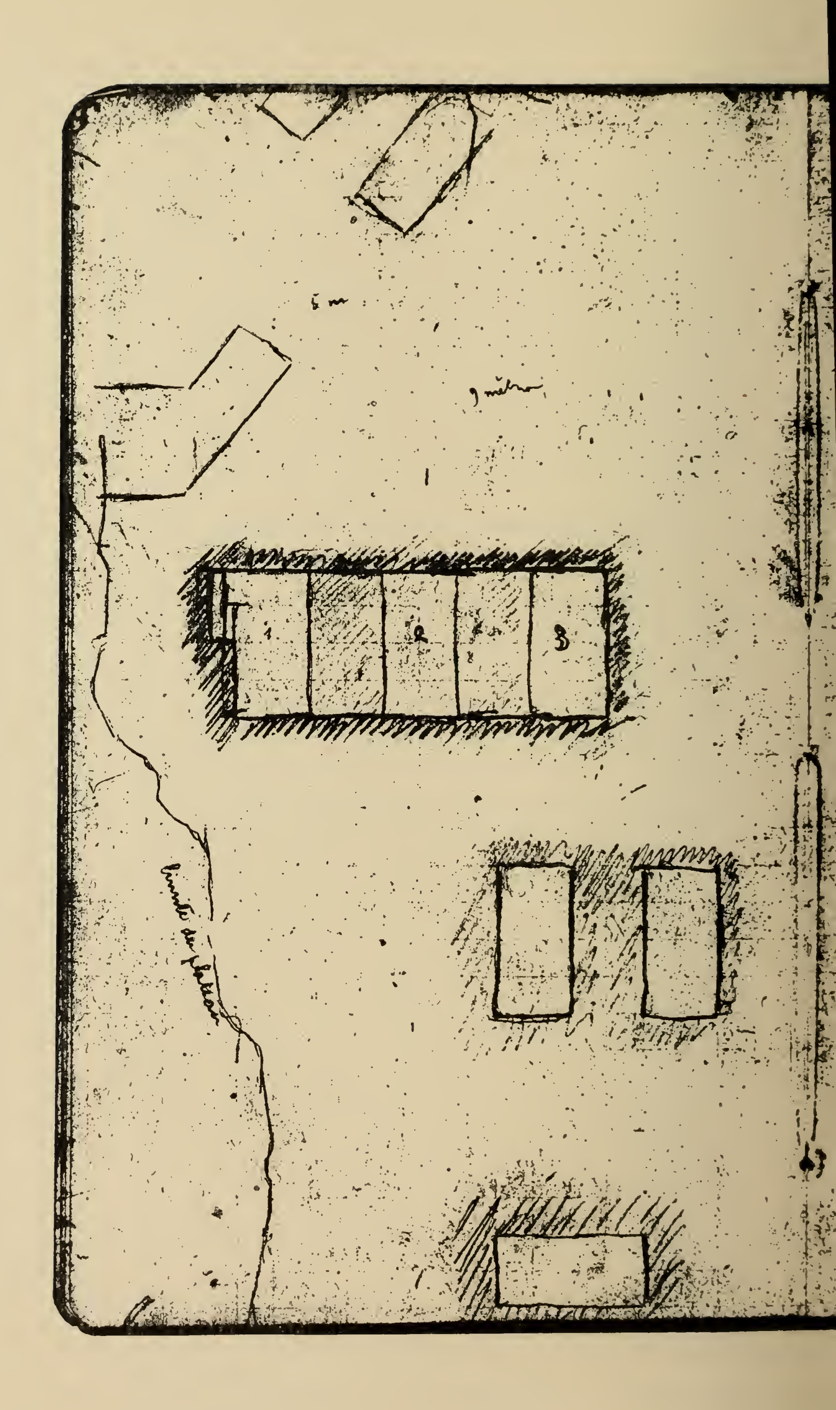
*Au Musée du Louvre.*




NÉCROPOLE PHÉNICIENNE DE GUNUGUS (près Gouraya). Fouilles 1891-1892.

1. Petite tête. Terre cuite rouge. A. O. 6545. — 2. Amulette Bès. Pâte cilicieuse jaune. A. O. 6546. — 3. Baubo. Verre opaque bleu foncé, fortement irisé. A. O. 6548. — 4 *a*. Petite tête double face, verre blanc jaune irisé. *b*. Idem, verre blanc irisé. A. O. 6547. — 5, 5*bis*. Bague à chaton avec intaille. — (1, 2, 4, 5, 6, dessins de Mlle Evrard).

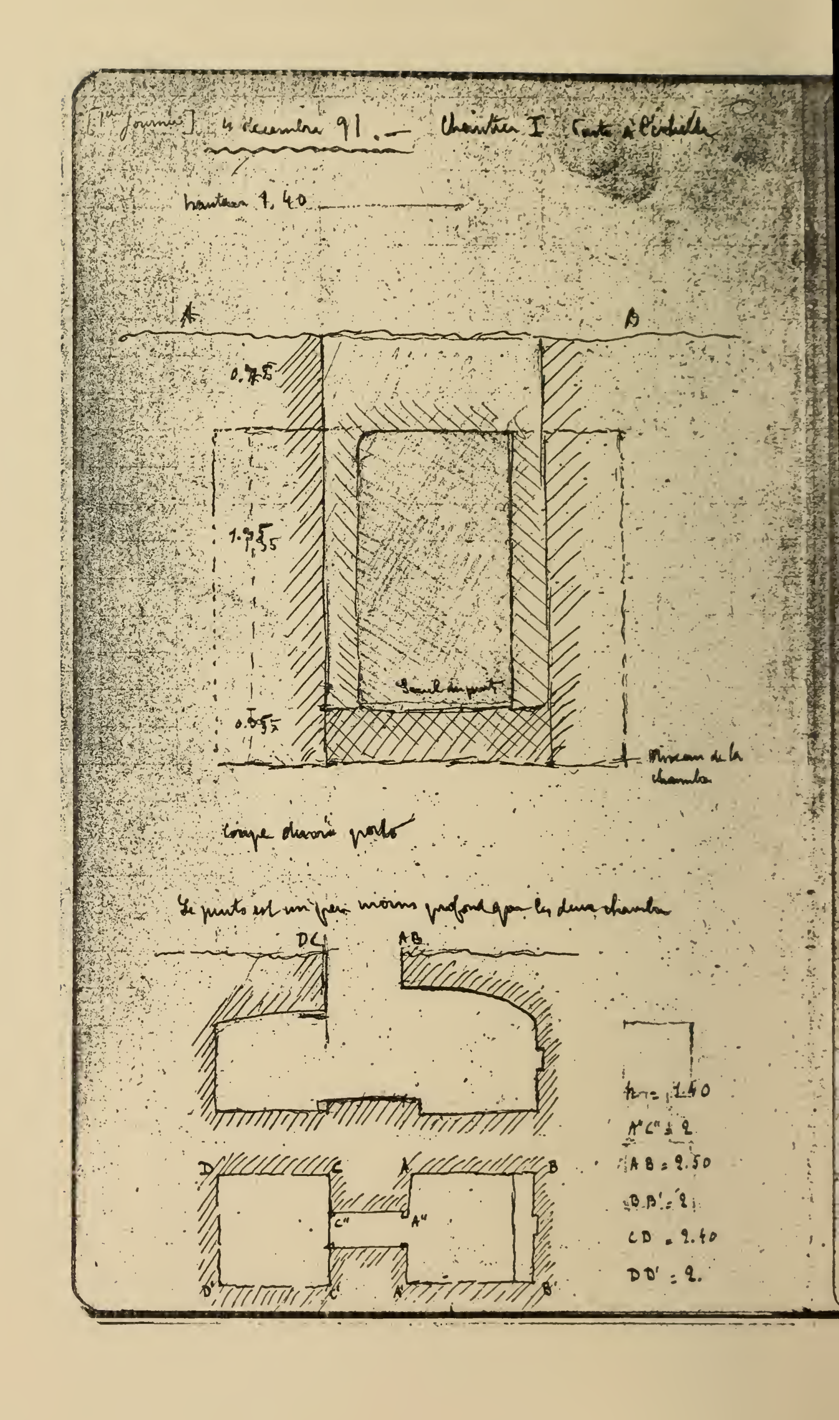
*Au Musée du Louvre.*

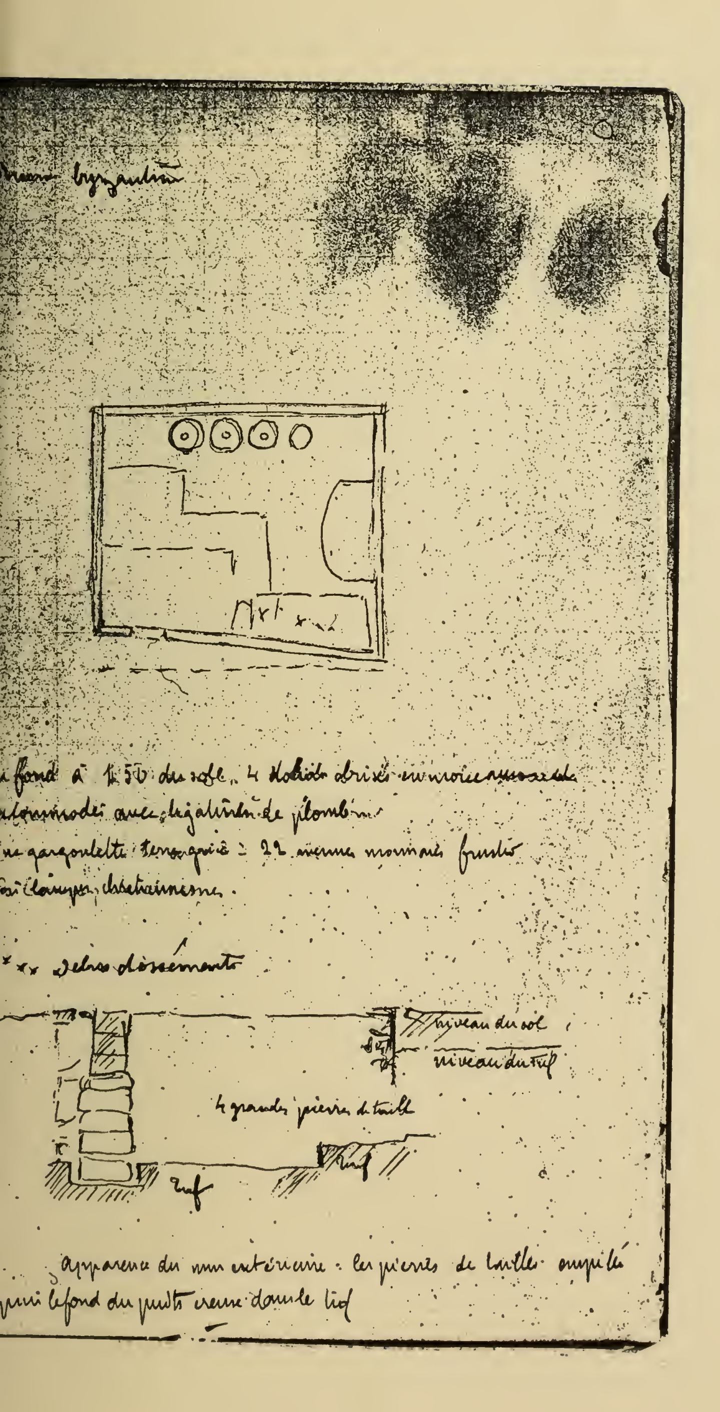


Journal de Fouilles

journée Matin

bordeau [illegible] vidé et approfondi pour résultat
[illegible] dans la maçonnerie byzantine marchant le long du
[illegible] Deux tessons de poterie vulgaire [illegible]
[illegible] [illegible] pierres
[illegible] [illegible] [illegible] plateau de tuf
[illegible] nord
[illegible] le plateau de tuf
commencé
exploration de deux tombes 1.2

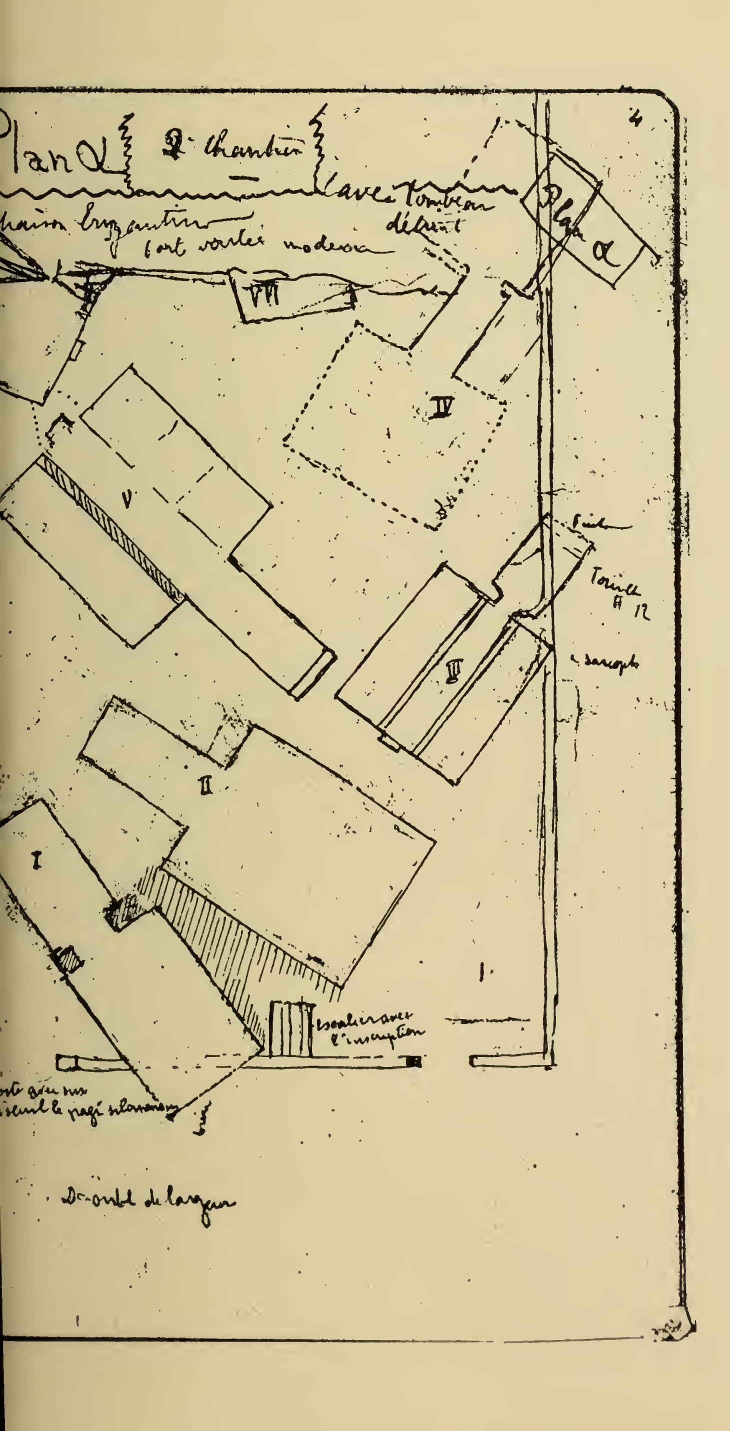

[1re journée] 4 décembre 91. — Chantier I
hauteur 1, 40
A
B
0.75
Seuil du puits
Niveau de la chambre
Coupe devant porte
Le puits est un peu moins profond que les deux chambres
DC
AB
D
C
A
B
C"
A"
D'
C'
A'
B'
h = 1.40
A"C" = 2
AB = 2.50
BB' = 2
CD = 2.40
DD' = 2.

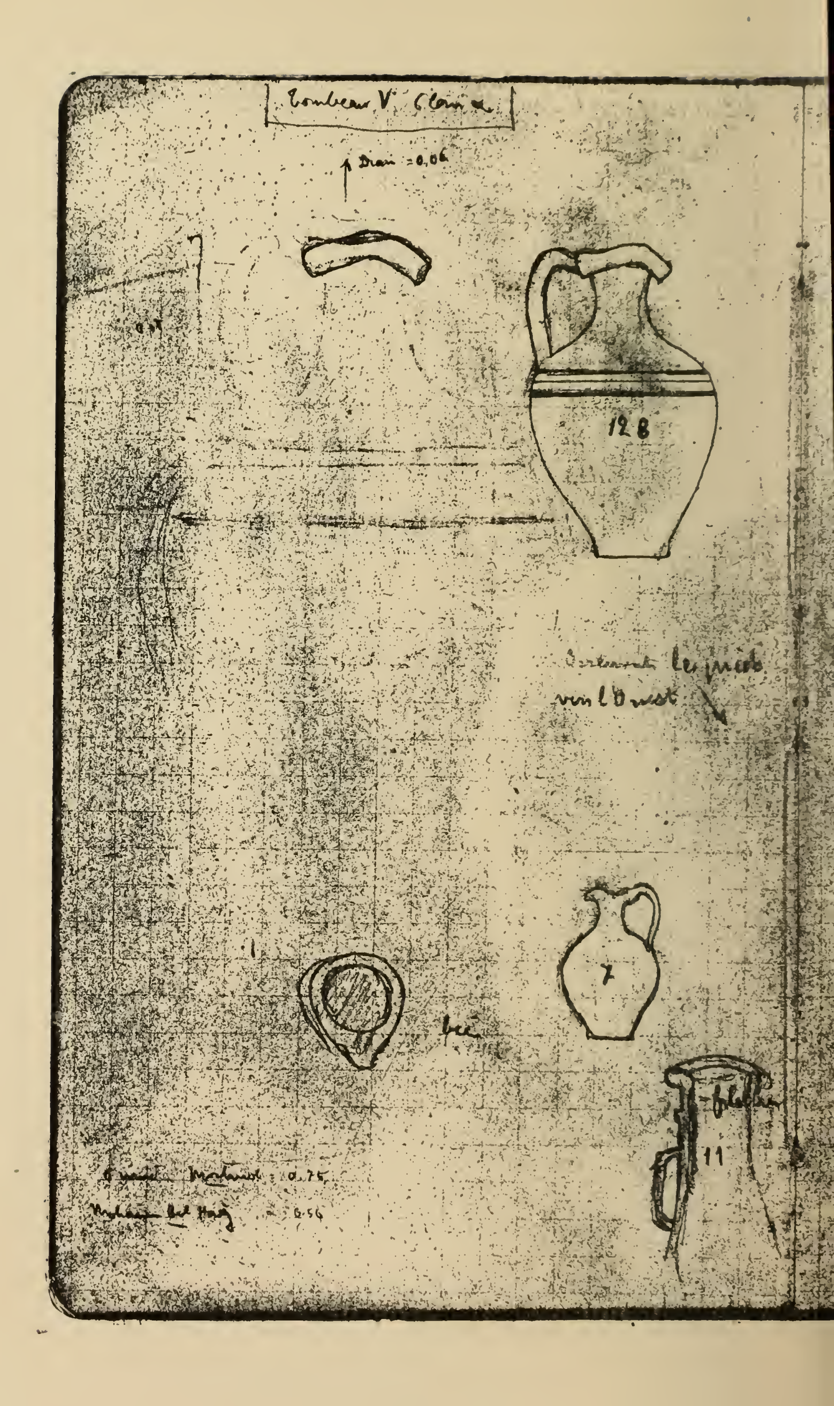

byzantin
débris d'ossements
niveau du sol
niveau du tuf
4 grandes pierres de taille
tuf

Le mur d'enceinte de la maison coupant divers caveaux, et descendant jusqu'au fond agrandit en rencontrant un

partageant par exemple VI en 2 parties.

Tourelle archet


Plan α
2e chambre
Plan α
VII
IV
V
III
II
I
Tourelle
A 12


Tombeau V
Diam = 0,06
128
7
11
0.75
0.56

12 le fond de droite été fouillé
gauche id.
Bague en or
Tige or intacte à 3 pattes qu'on a aplatie
Vase noir avec décor blanc : canthare en morceaux
2 bagues en bronze un disque en bronze } une bague brisée à chaton
débris vases corinthiens avec teinture brune jaune
Kernos émaillé

Os et débris
Vase émaillé

Fragment d'œuf d'autruche percé de trous en bas et en haut
Plateau
2° plateau un peu plus petit
Oenochoé Circonf. 0,37 hauteur 0,17
Terre rouge forme ordinaire brisée mais complète
Oenochoé terre jaune et dessins jaunes
...us 0,44 h. 0.18 Forme aplatie Entière

Plat petit avec deux filets
Petite bague intacte
Débris de la grande jarre terre rouge et léger
filet brun : débris de l'anse grosse
disque de miroir, 0,05 de diam. et 4 trous de clous

Canthare : noir et points blancs

mi-bord

raies blanches au-dessous léger filet
émail blanc passe partout à bord
Canthare

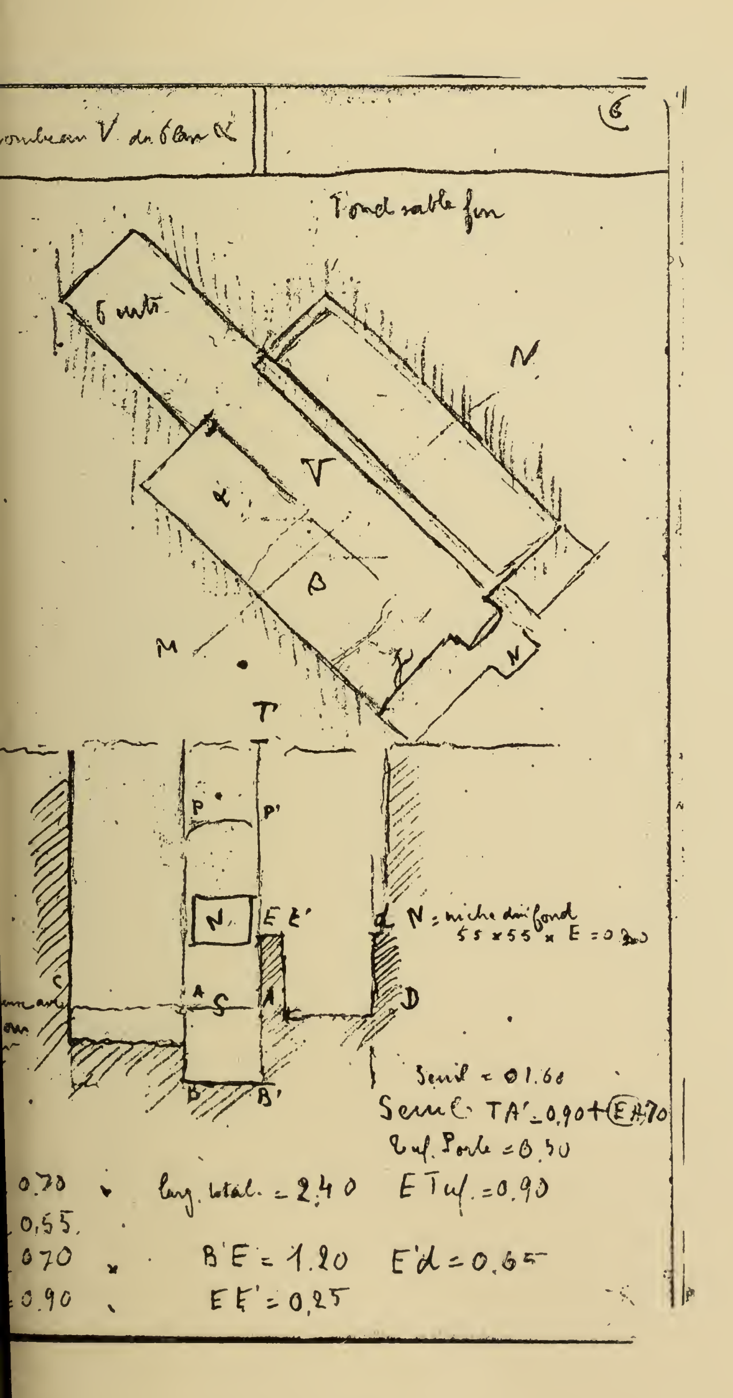
0,025

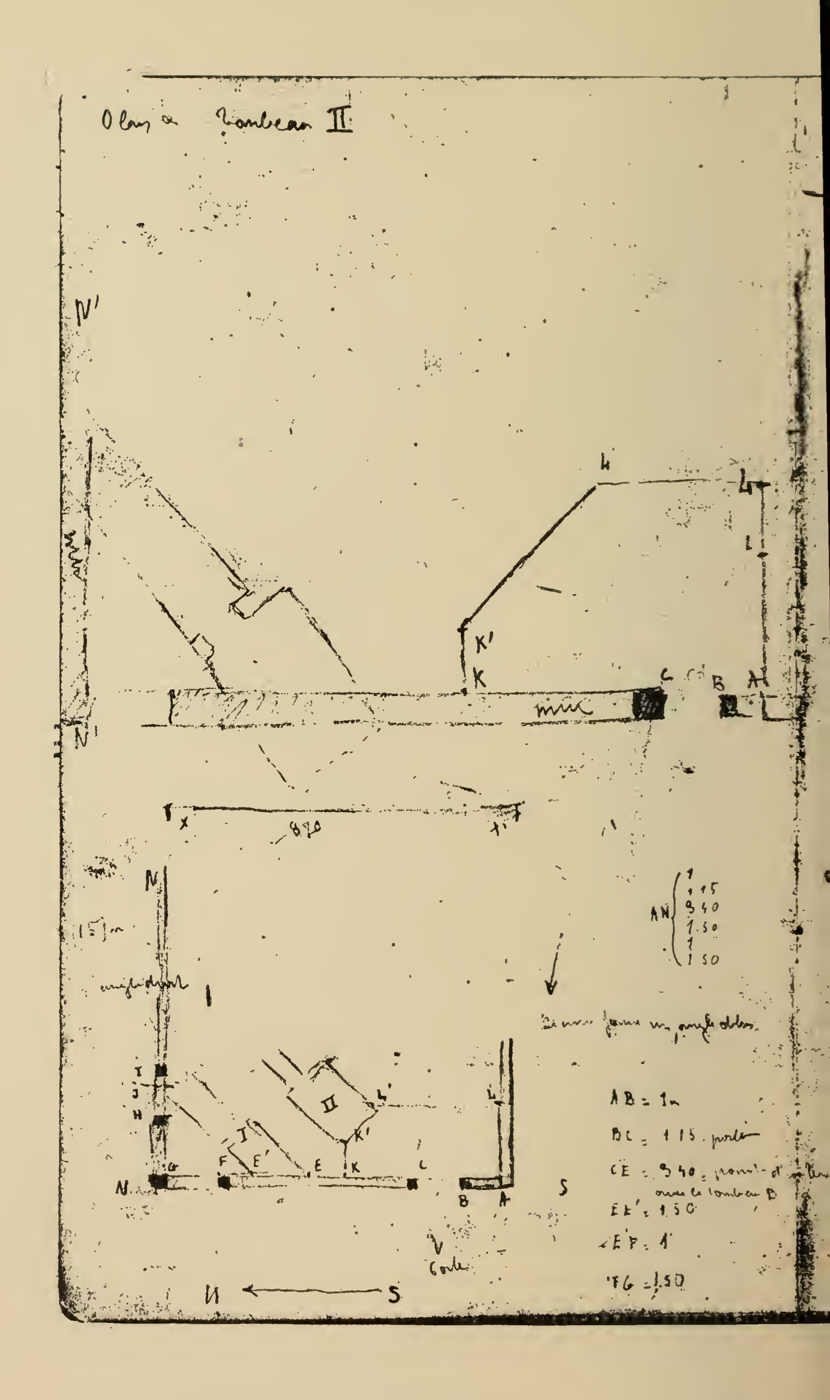
roseaux servent de fleur

fond rouge et noir
bouton noir et blanc
anses plates et allongées

Pressant tout au touché le cuivre du sarcophage

13 Clou en bronze L = 0,12 long tête
14 Creuset
terre grossière à mercure calcinée


Fond sable fin
V
N
M
T
P
P'
N
E E'
N = niche du fond
55 x 55 x E = 0.30
A
S
A
C
D
B
B'
Seuil = 01.60
l. totale = 2.40
E T... = 0.90
0,70
0,55
0,70
0,90
B'E = 1.20
E'd = 0.65
EE' = 0,25



Tombeau II
mur
x
8.20
AN
1
1.15
3.40
1.50
1
1.50
II
I
AB = 1m
BC = 1.15 porte
CE = 3.40
EE' = 1.50
EF = 1
FG = 1.50
N
S

...d Tombe I
Tombe 1.

...rge = 1.60 . EF . Puits . AZ = 2 × 1.10
...ur = 1.60 . EE'
...argeur = 2.50
...rille du fond 45 × 45 × 0,20 . N
...versant 0,95 AB
0.60 CD'

I
D
D
D
E'
F
N
E

la fondation coupe le puits
après les somm. de jarre de dans

... = 1.50 AN = 4.70
...I = 1.40
ID = 0.40 = 21 de la tombe I
...K. 1.60
KK = 0.75 . AK = 3.75.
AL . LL' = 2.60

Plan β.

h = 0.1 m

sol

2.30

couche de charbon

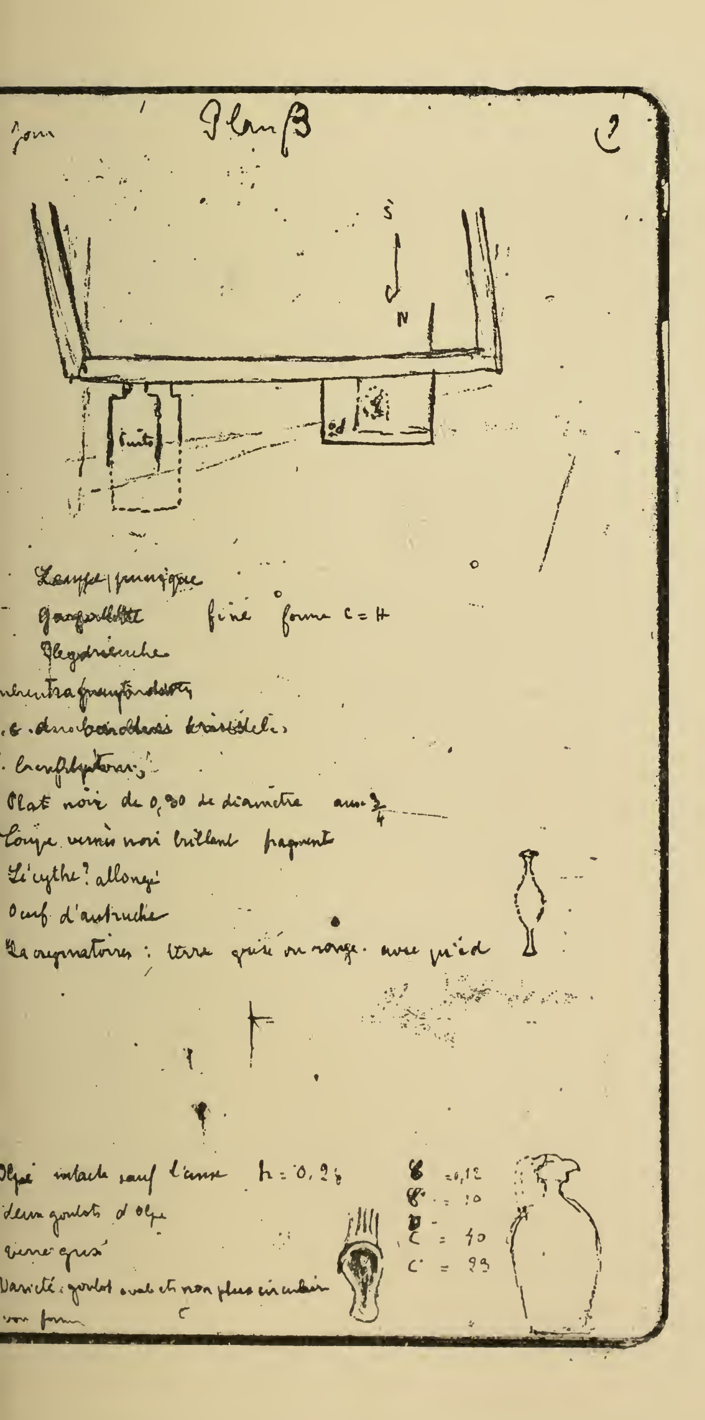
0.6 x

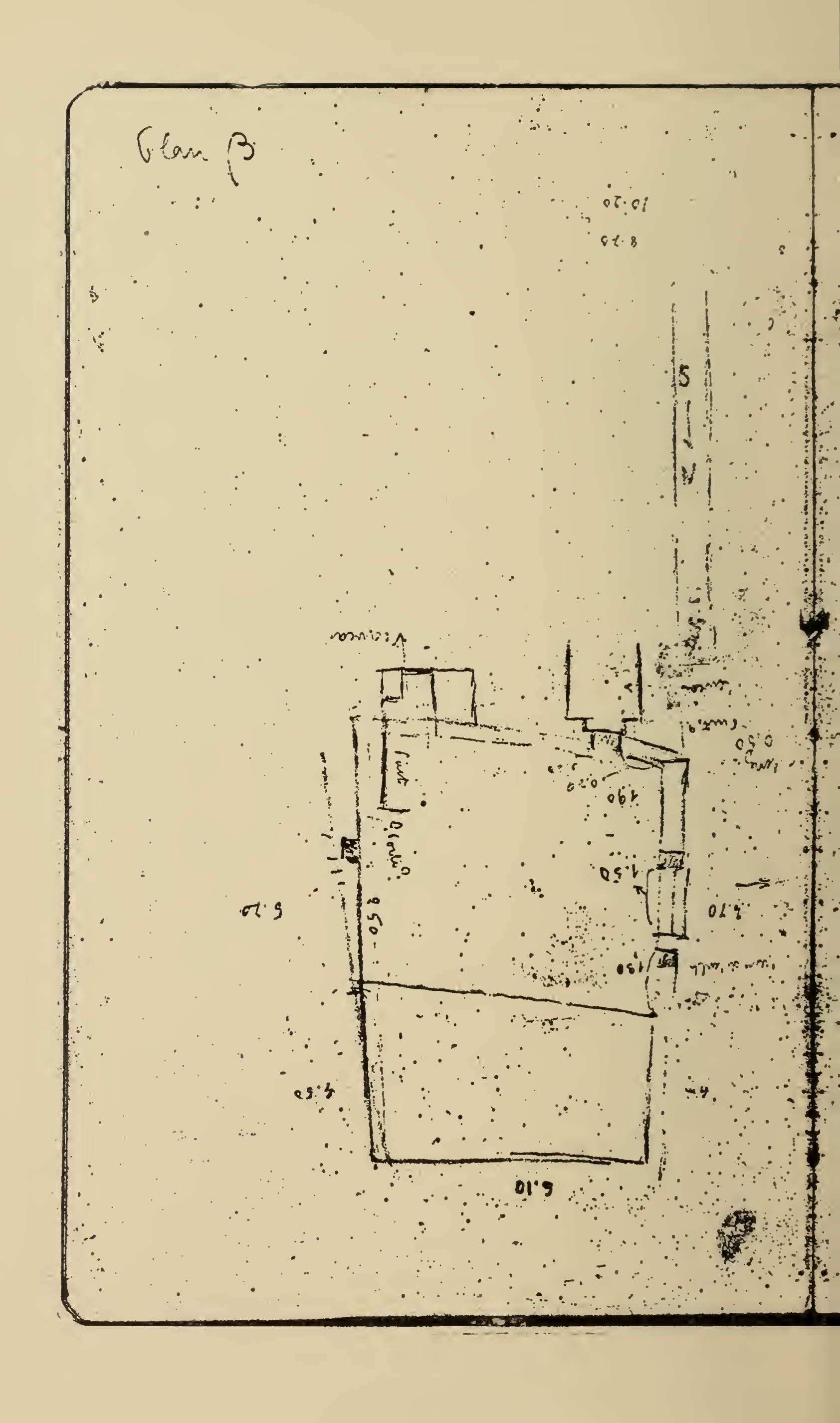
g. plat noir : rayon 0.183 diam 0365

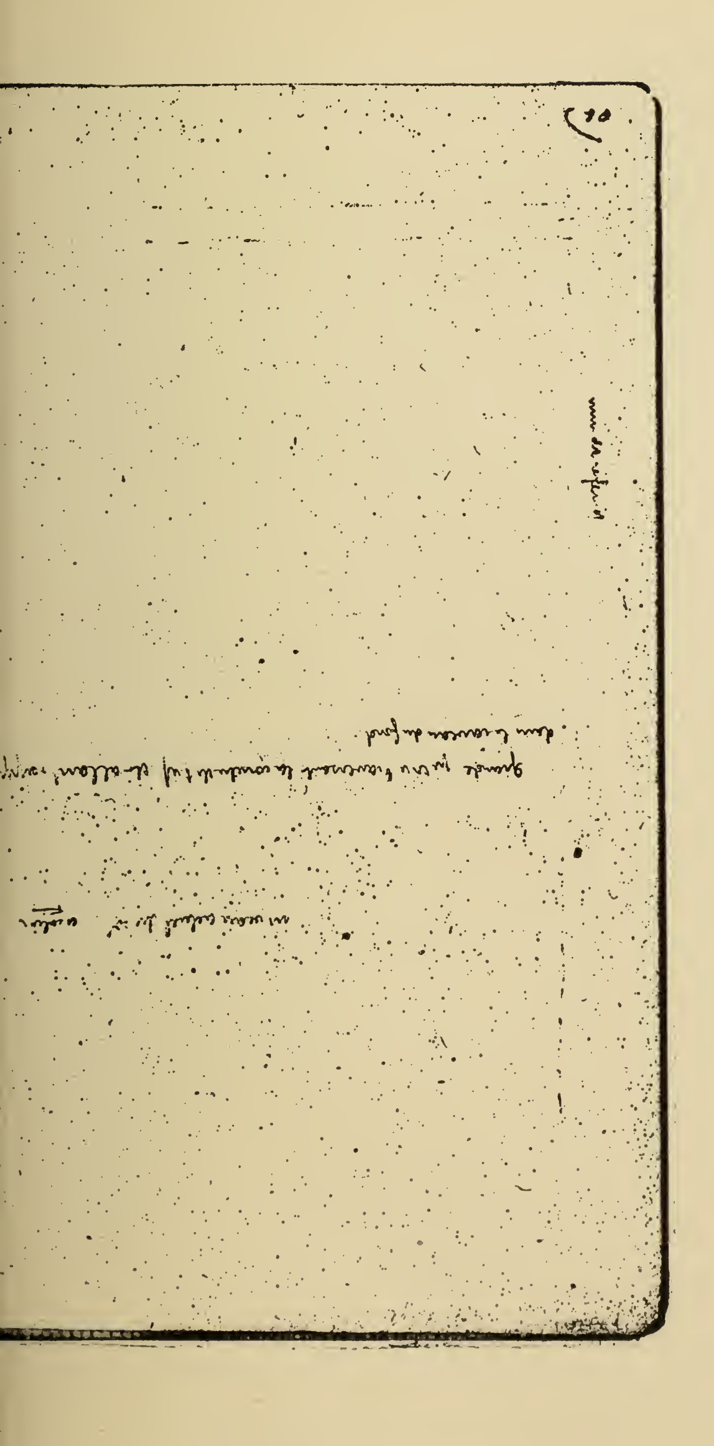
entièrement brisé
raies de stries correspondant aux des anneaux de fond 3,11 à 0.97

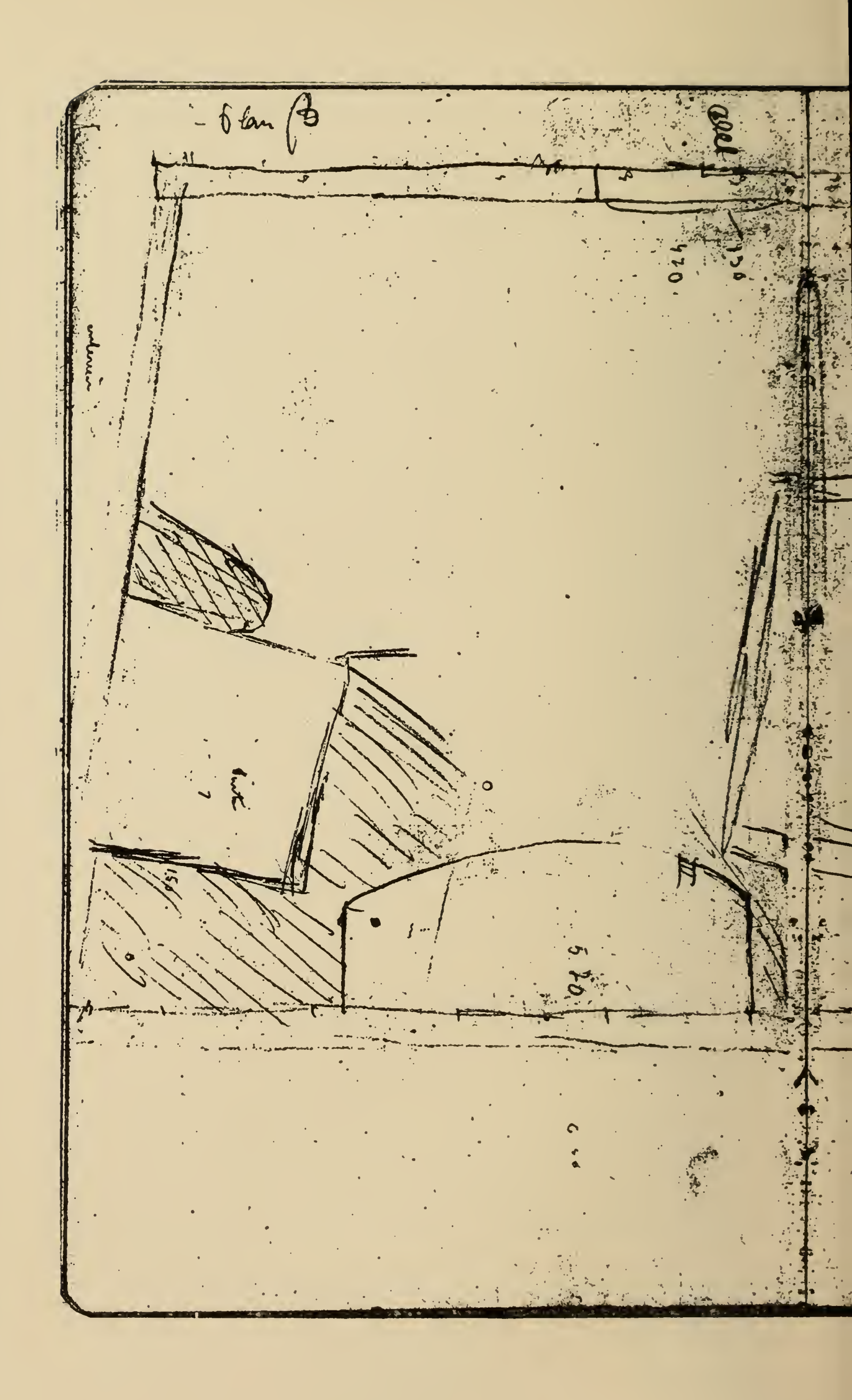
d' = 11 d intérieur = 0,07

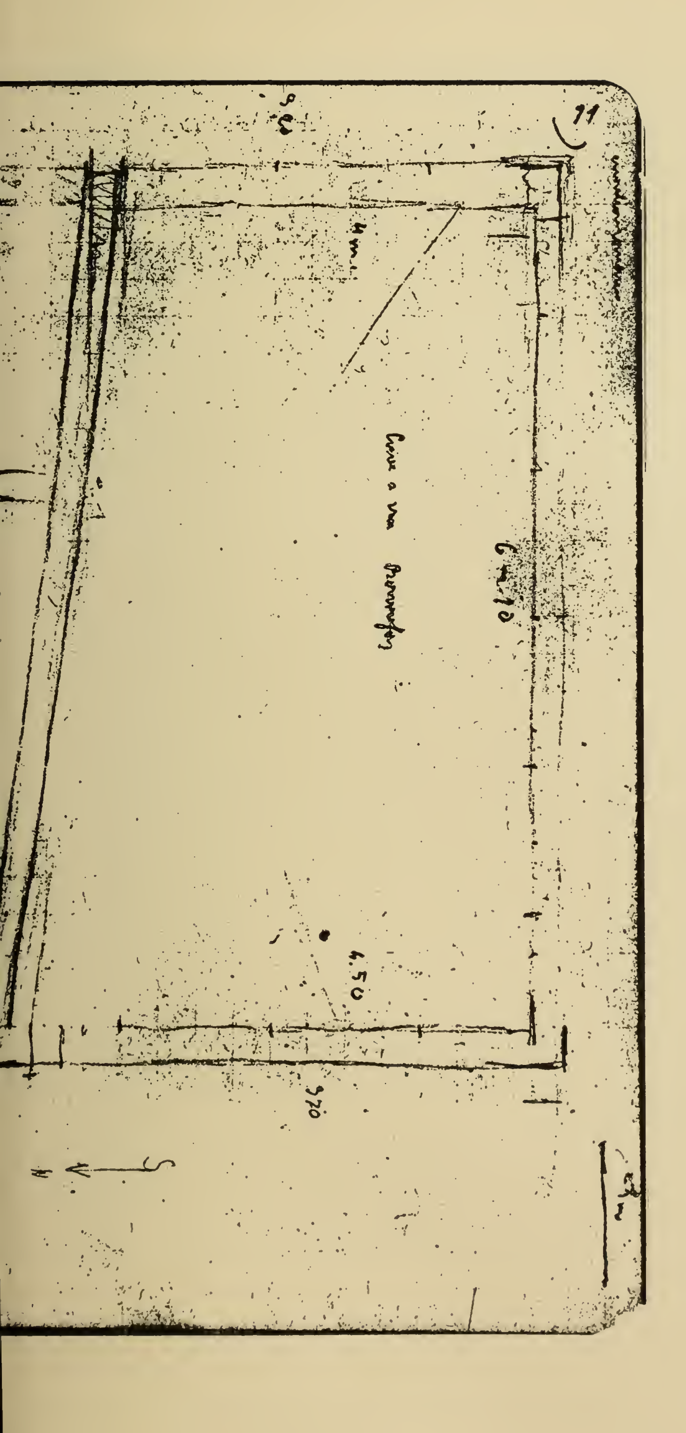
rebord 0,015
hauteur du fond 0.02
haut. total 0.035

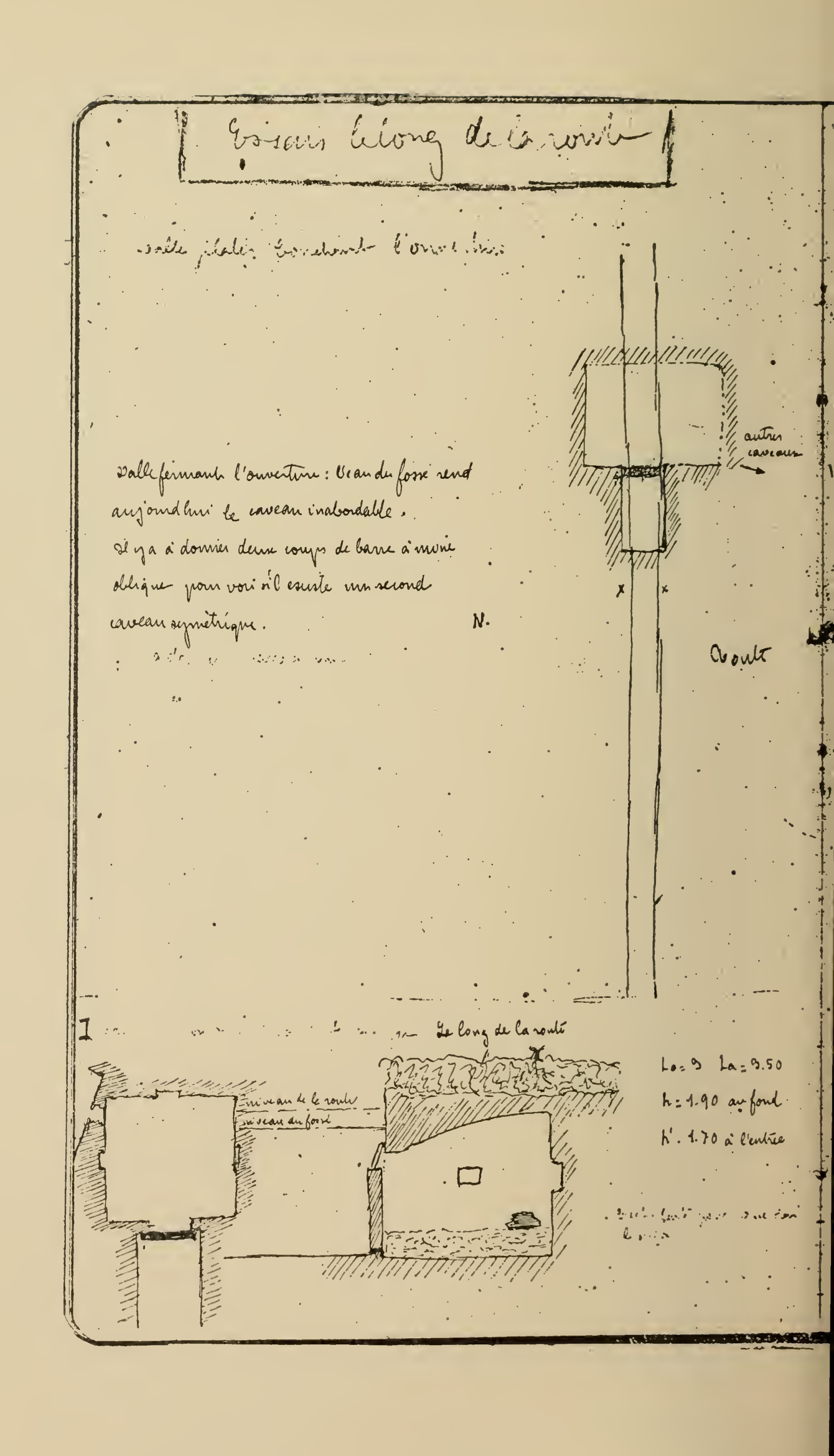

Plan β
S
N
Plat noir de 0,30 de diamètre
Coupe vernis noir brillant fragments
Oeuf d'autruche
deux goulots d'olpé
Variété : goulot ovale et non plus circulaire


Plan B








Essais le long de la route
Dalle fermant l'ouverture : l'eau du fossé rend aujourd'hui le caveau inabordable.
Il y a à donner deux coups de barre à mine oblique pour voir s'il existe un second caveau symétrique.
N.
autres caveaux
Route
Le long de la route
niveau de la route
niveau du fossé
Lo = 3 La = 3.50
h = 1.90 au fond
h'. 1.70 à l'entrée

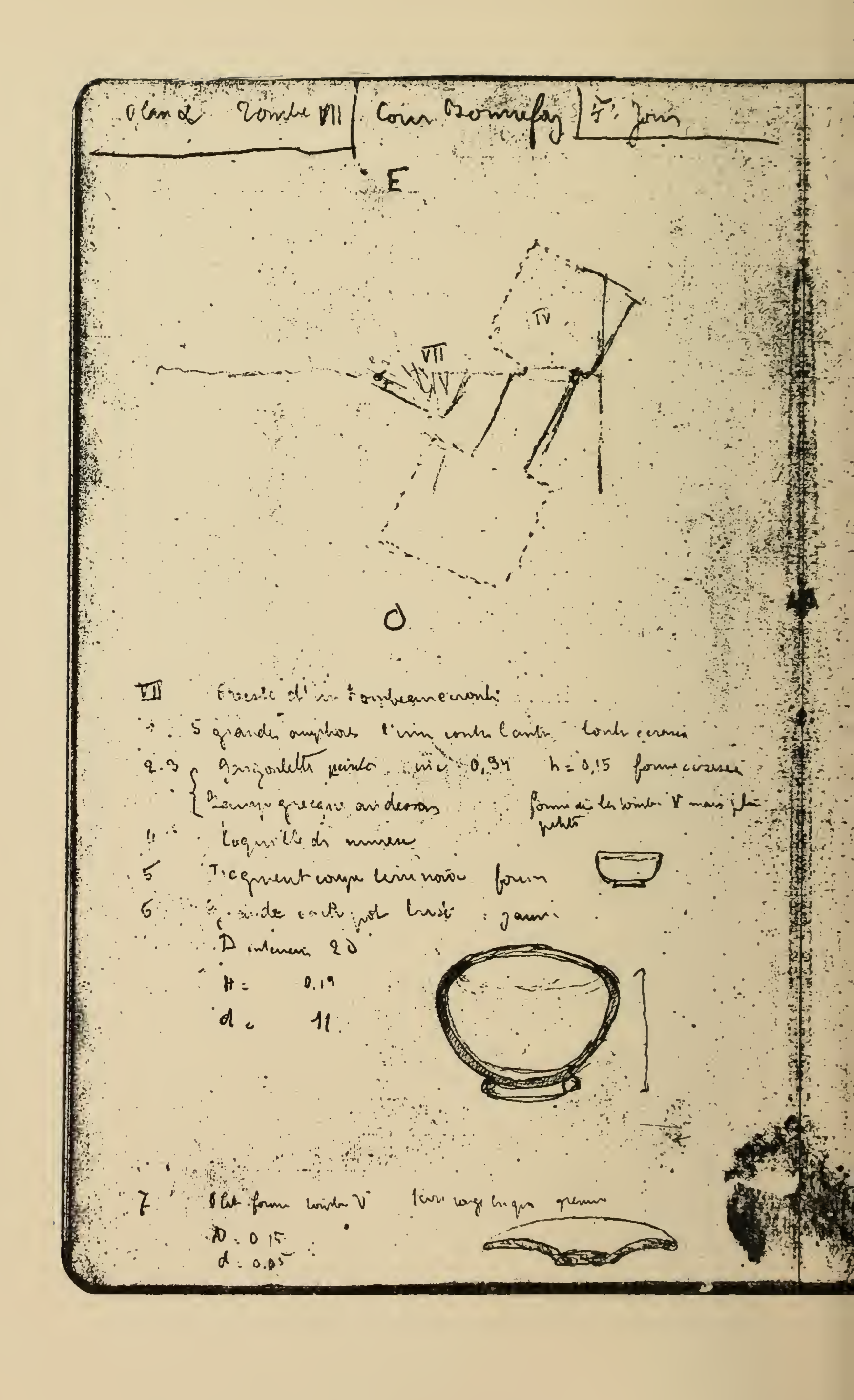
5e jour (La Route) (12.

...de la route entrance le 4e jour ... le caveau...

Trou de barre à mine. Sondage dans le roc vif. 12e jour
Tranchée dans le fossé : coupure de puits. roches à 1 mètre de P.
Trou de barre à mine oblique · terre végétale.

S.

...tombeau ... de ... 3.30 de large
... haut et ... 1.60 ... de ...
... terre qui ... D = 0.22 ... 10 ...
... forme ...
[illegible]



Plan L Tombe VII | Cour Bonnefoy | 5e Jour

E

VII

IV

O

VII Restes d'un tombeau [illegible]

4 5 grandes amphores [illegible] contre l'antre [illegible]

2.3 { Gargoulette peinte [illegible] 0,34 h = 0,15 forme [illegible]
{ [illegible] grecque au dessous — forme de la tombe V mais plus petite

4 Coquille de [illegible]

5 Fragment coupe terre noire forme

6 Grande [illegible] pot [illegible] jaune

D intérieur 20

H = 0.19

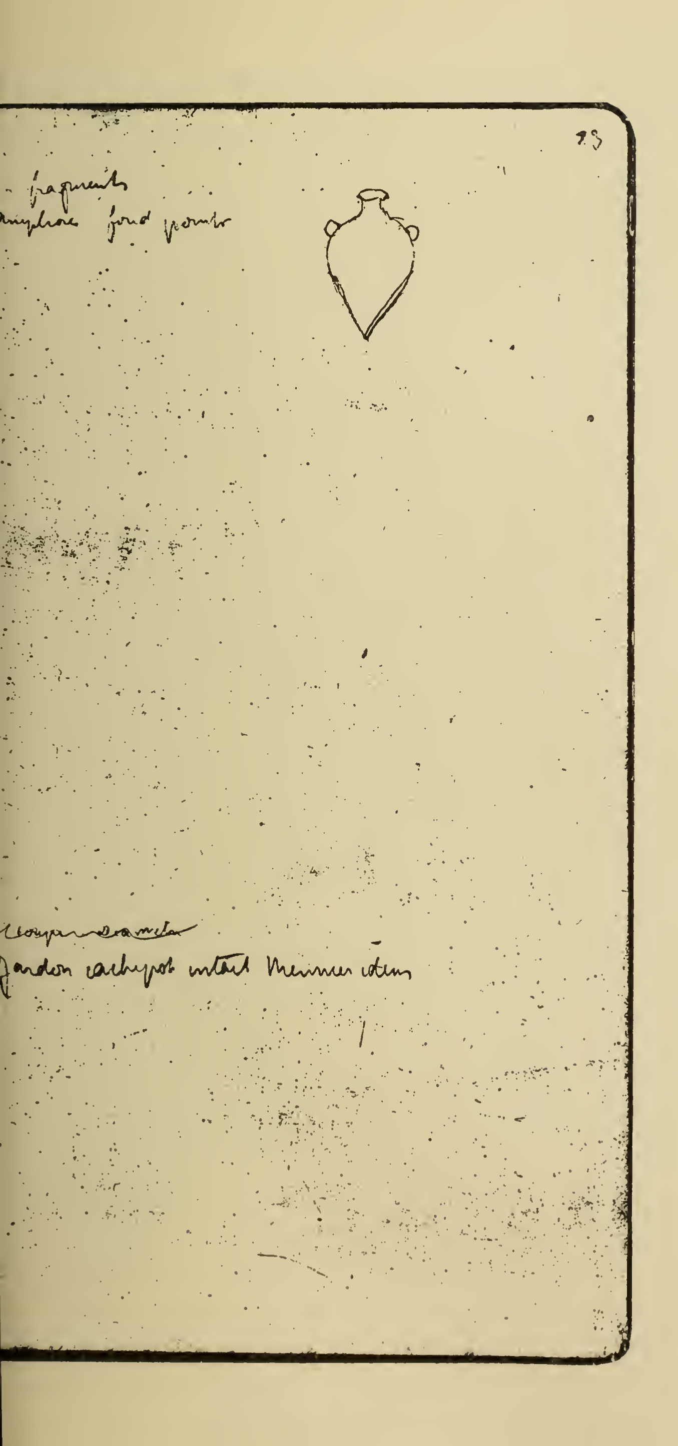
d = 11

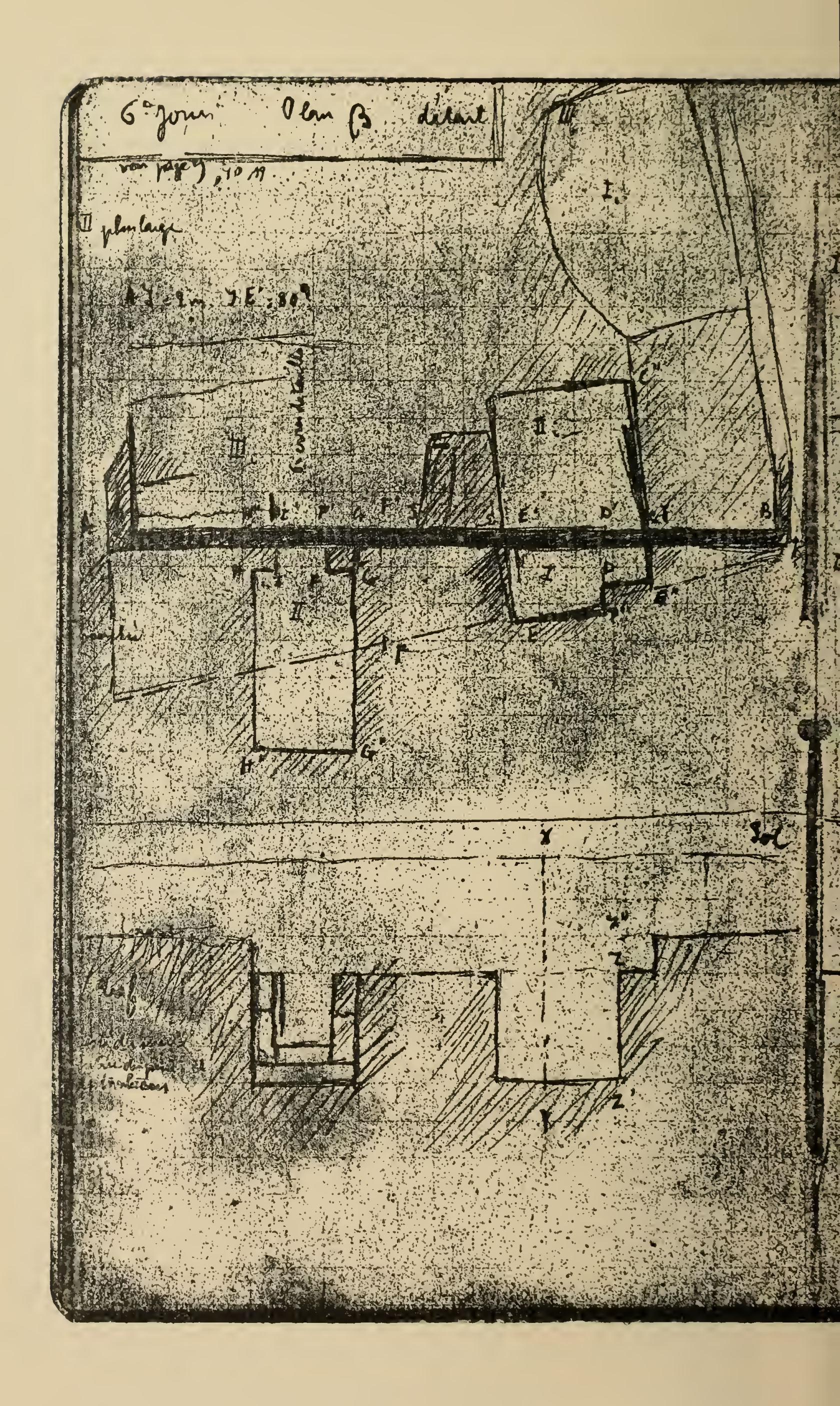
7 Plat forme tombe V terre rouge [illegible]

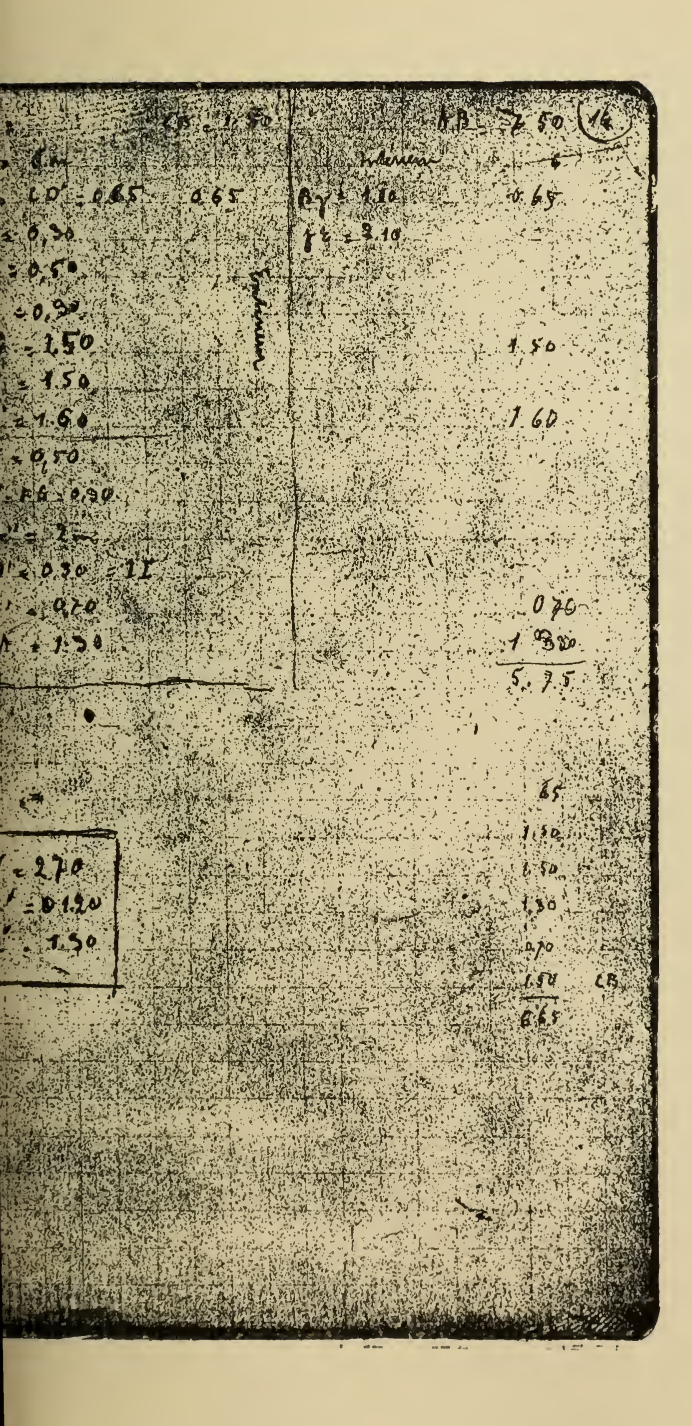
D = 0.15

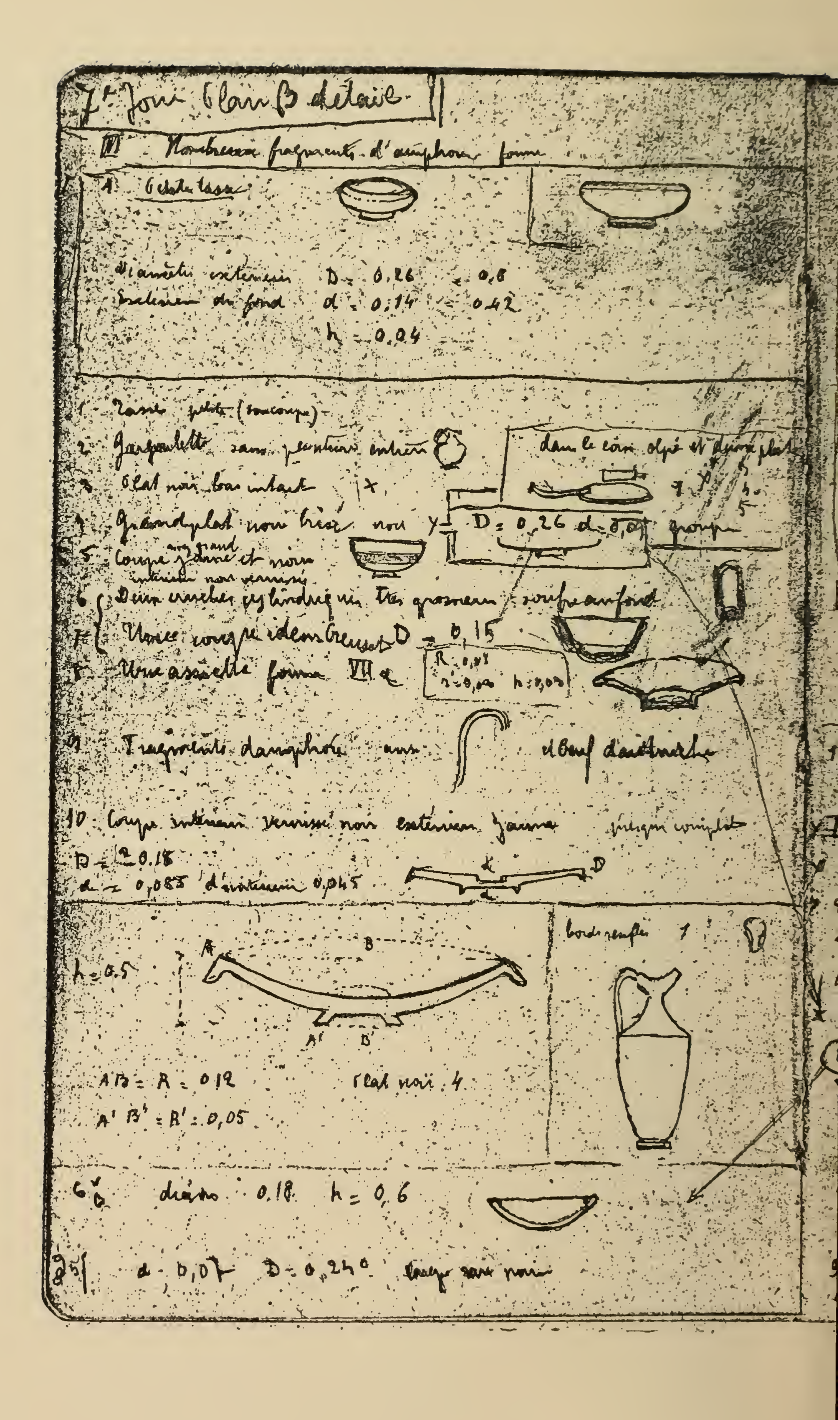
d = 0.05

Pl. CCLXXX



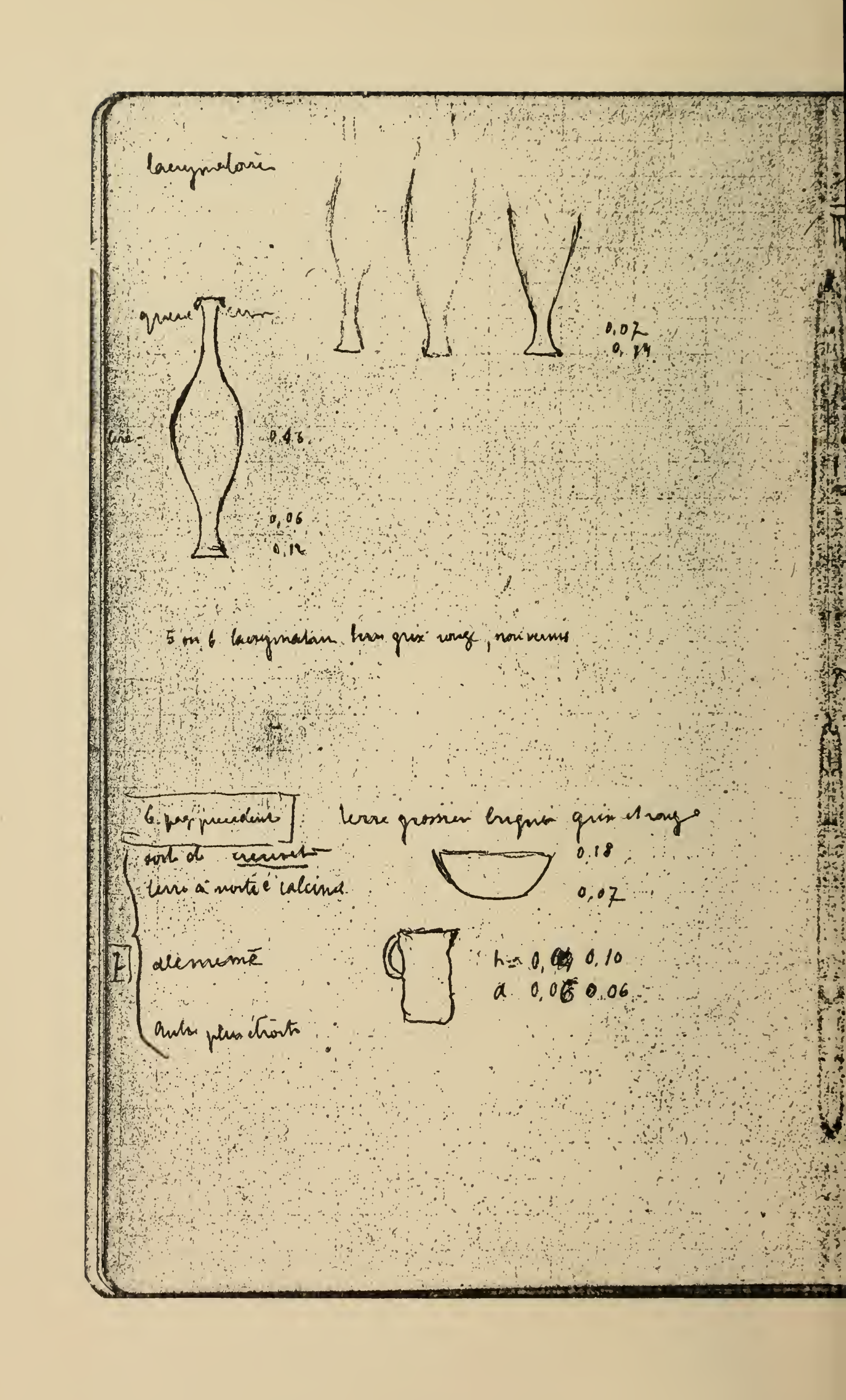



0.65
1.50
1.60
0.70
5.75

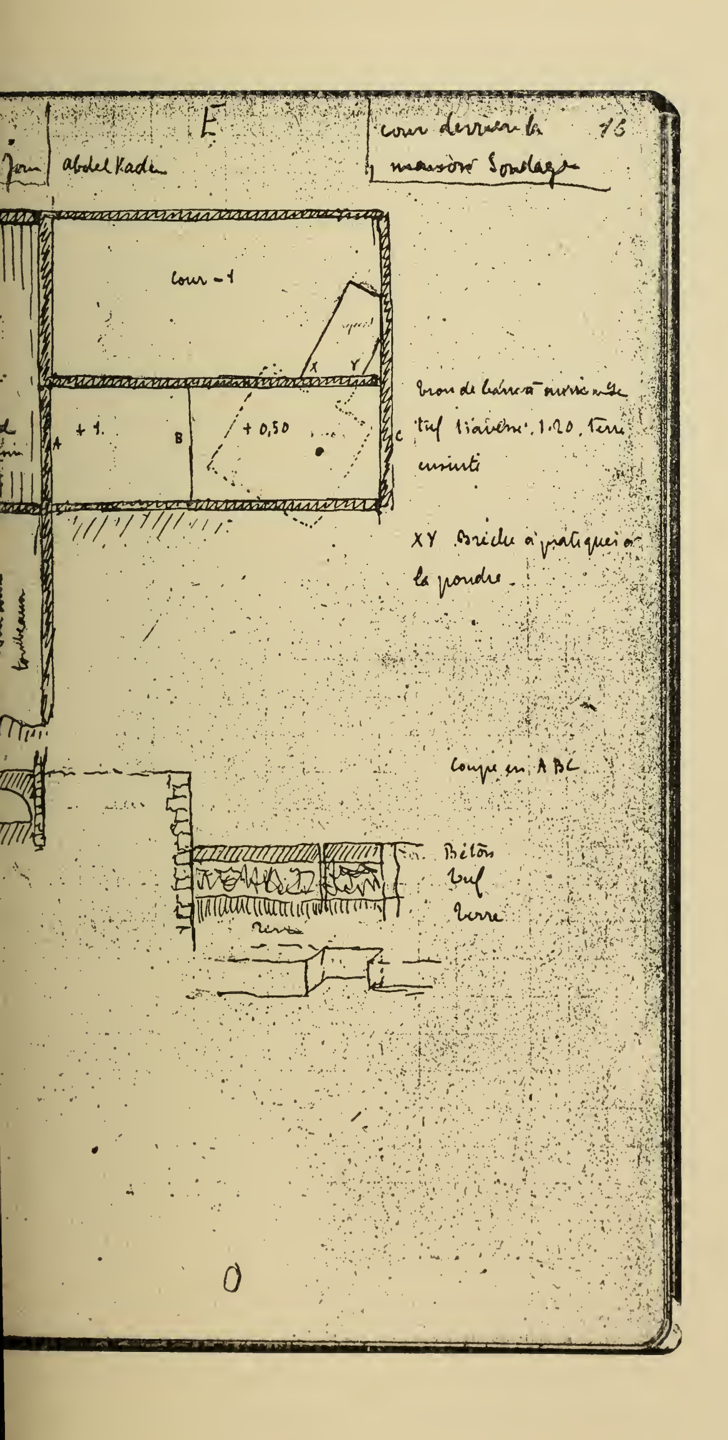


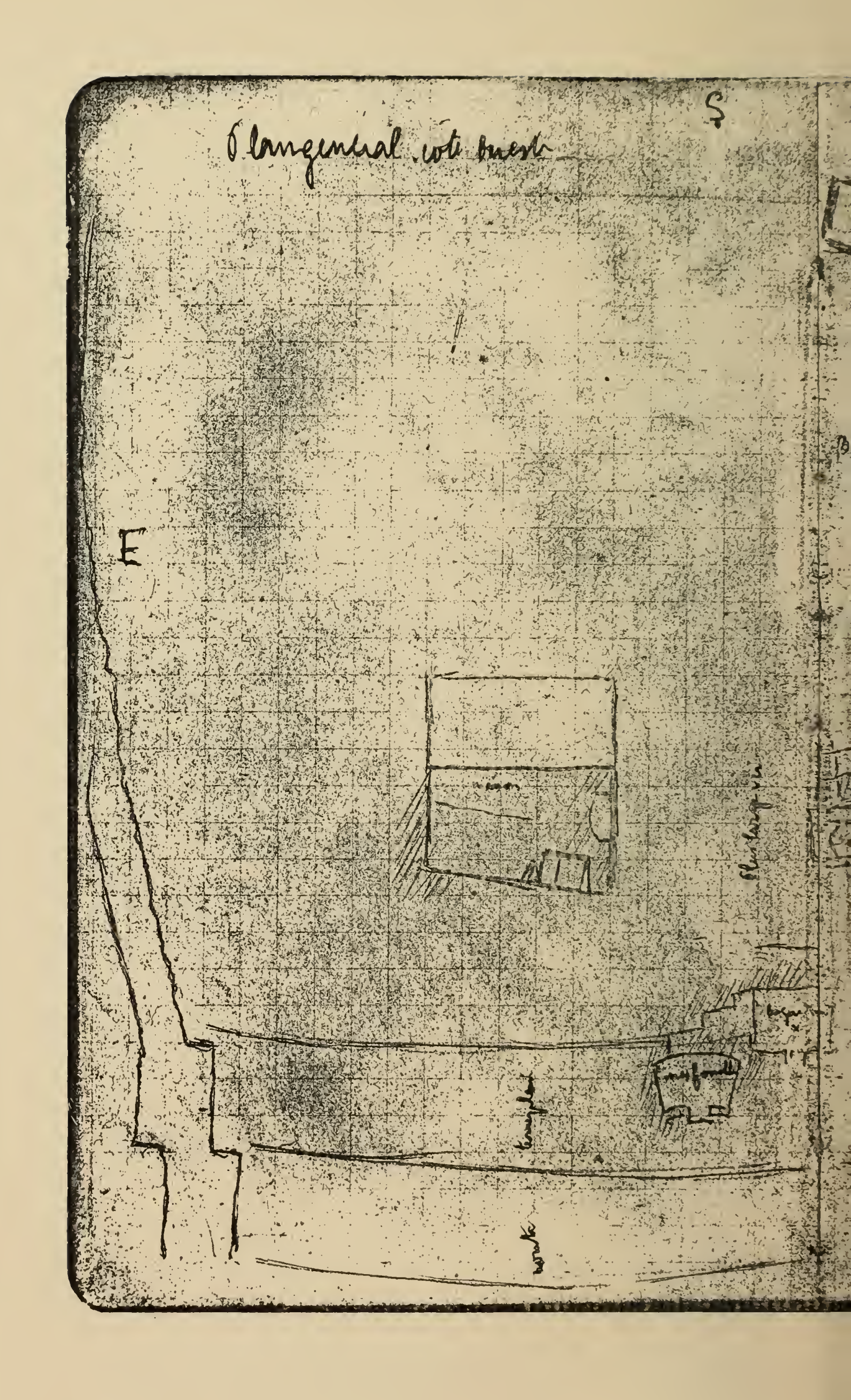
7e Jour Plan β détail
VI Nombreux fragments d'amphores forme
A. Petite tasse
Diamètre extérieur D = 0.26
d = 0.14
h = 0.04
1 Tasse petite (soucoupe)
2 Gargoulette sans peinture intérieure
3 Plat noir bas intact
4 Grand plat noir brisé
5 Coupe jaune et noir
intérieur noir vernissé
6 Deux creusets cylindriques très grossiers soufre au fond
7 Une coupe idem creuset D = 0,15
8 Une assiette forme VII a
9 Fragments d'amphore anse
dans le coin olpé et deux plats
D = 0,26
10 Coupe intérieur vernissé noir extérieur jaune
D = 0.18
d = 0,085
A B
A' B'
h = 0.5
AB = R = 0.12
A' B' = R' = 0,05
Plat noir 4
bords remplis
diam 0.18 h = 0,6
d = 0,07 D = 0,240

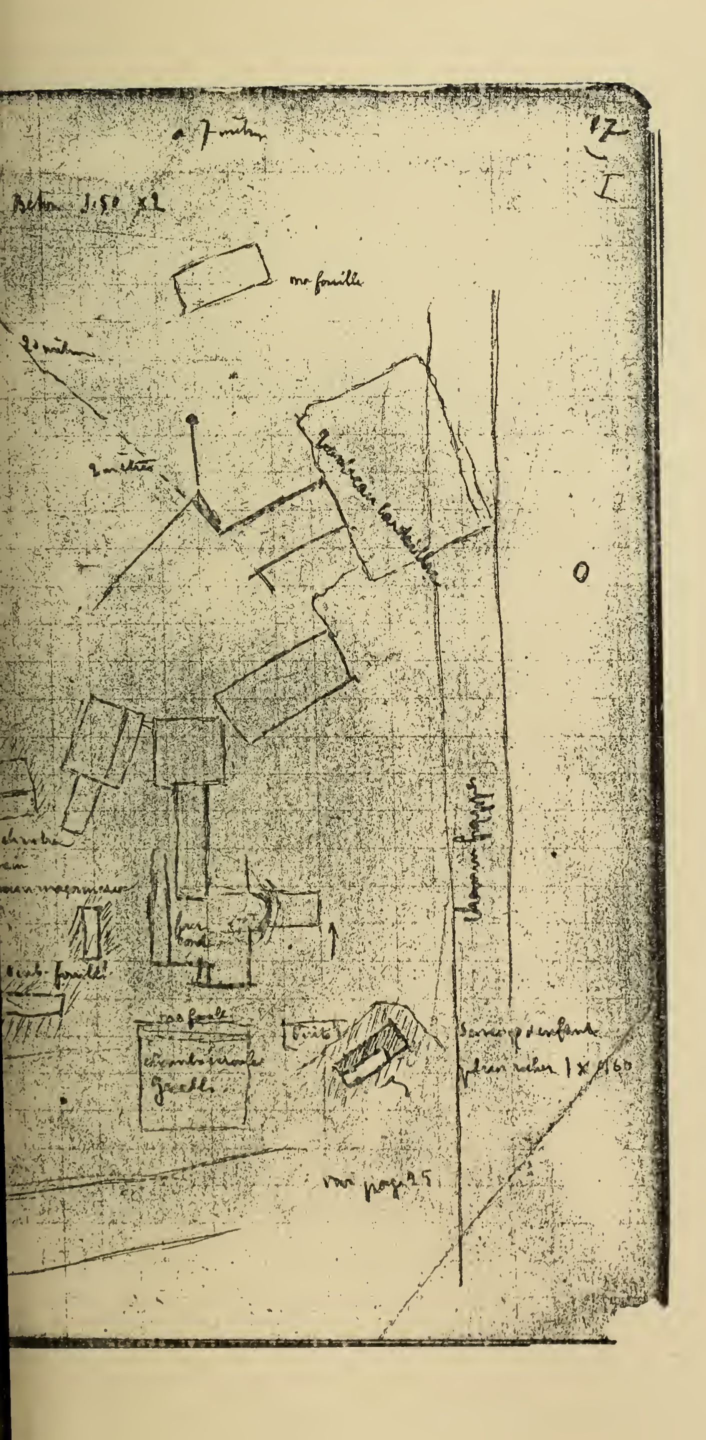

15
A'
I
II
C
D
E
A B = 4m
forme habituelle
D - 0,15 d = 0,5 h = 0,05 fine



lacrymatoire
0,07
0,14
0,06
0,12
5 ou 6 lacrymatoires terre grise rouge, noircies
6 pag précédente
terre grossière briques gris et rouge
sorte de creuset
terre à moitié calcinée
0.18
0,07
de même
0.10
0.06
autre plus étroite


E
cour derrière la
maison Sondage
Cour -1
+1.
+0,50
A
B
C
X
Y
Coupe en ABC
Béton
tuf
terre





C. Jouin

Plan δ.

Cuvette. traces de feu calcinations le rocher briques

garde la trace

M

N

β

rocher

briques

AB = 0,70

AC = 1,50

A

αβ = 0,40

β

dallage brique et pierre

Rebord de la cuve en brique 0,17 et h = 0,18

Epais dallage calciné de 0,05

0,11

0,33

carré = 0,40

10
7

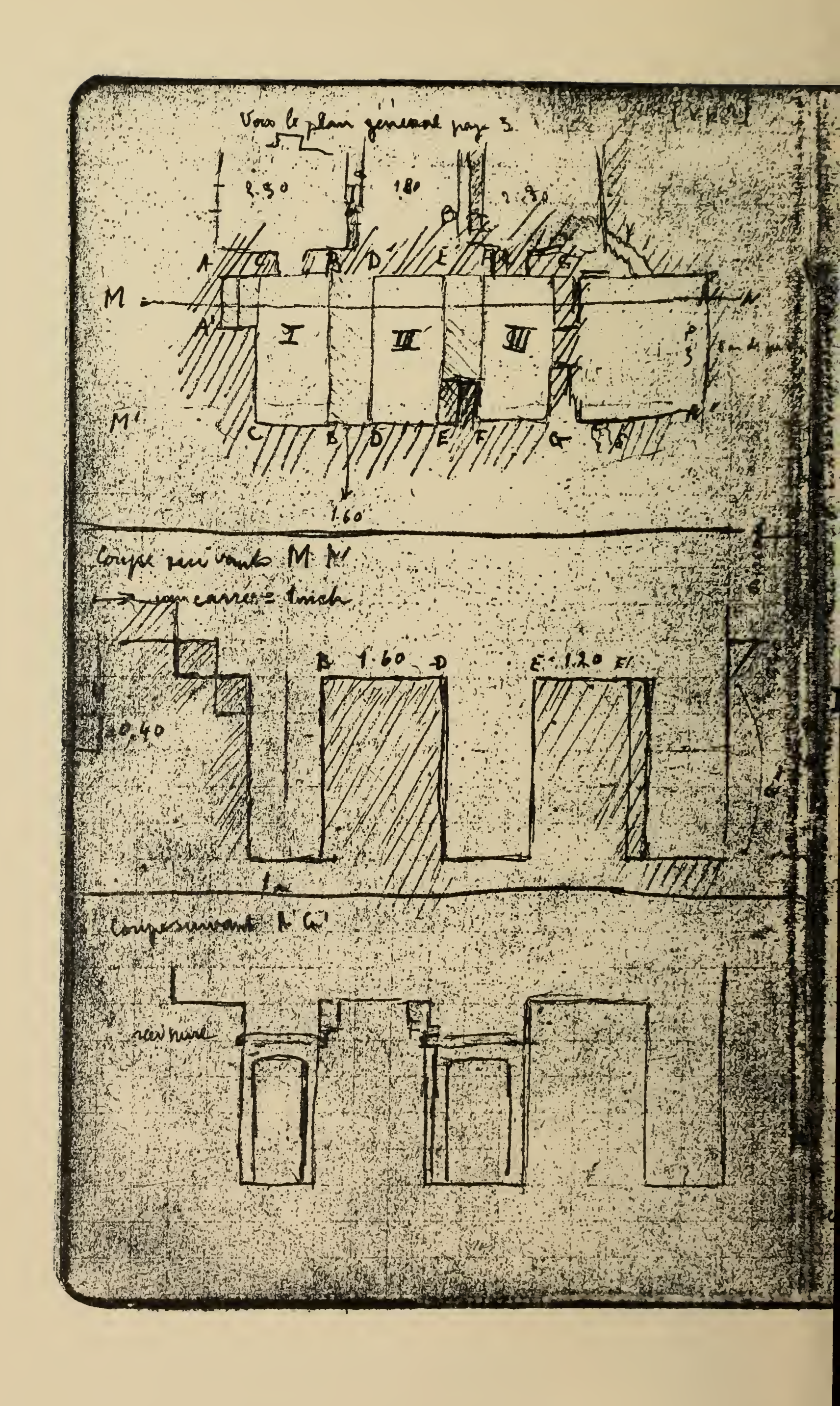
…olie moulins dans les deblais

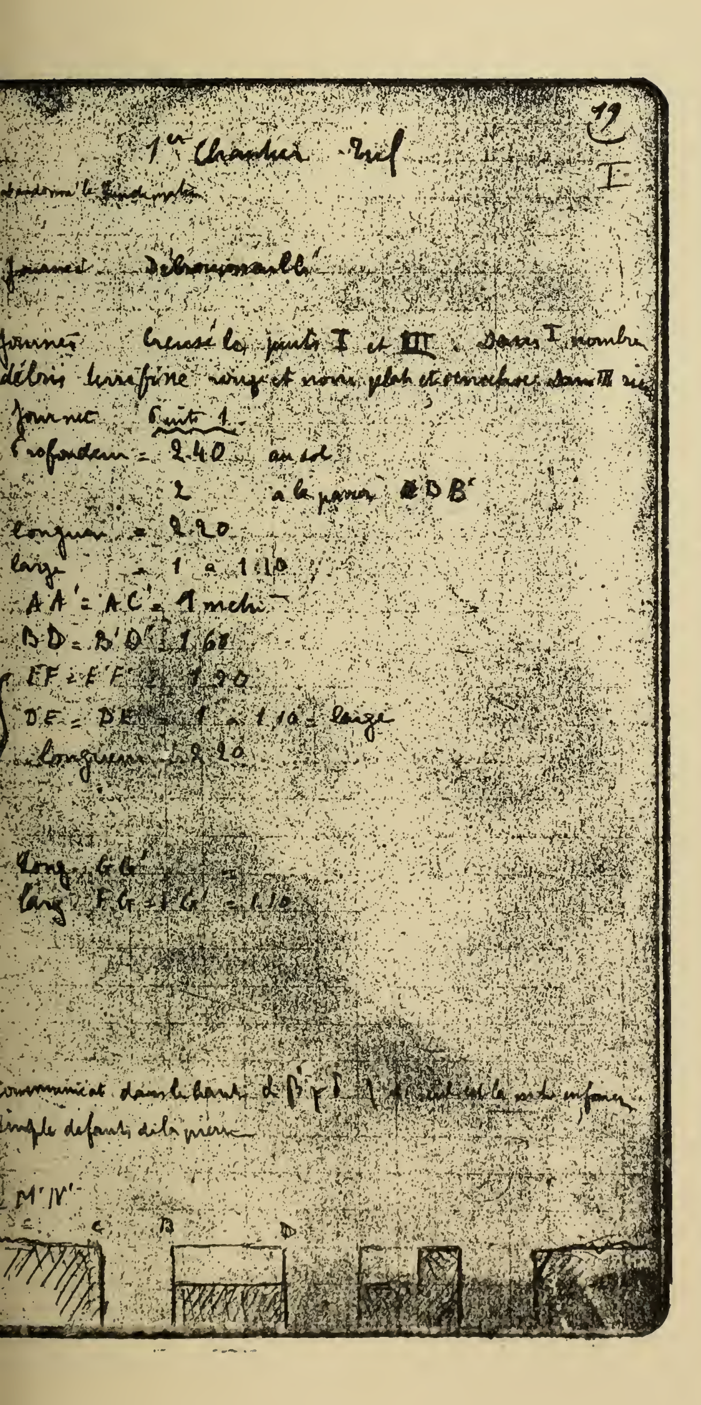
…vides sont remplis en pouzzolane brun pourpre ou vert
…blocs pierre ou dalles
…vestiment de briques tout béton

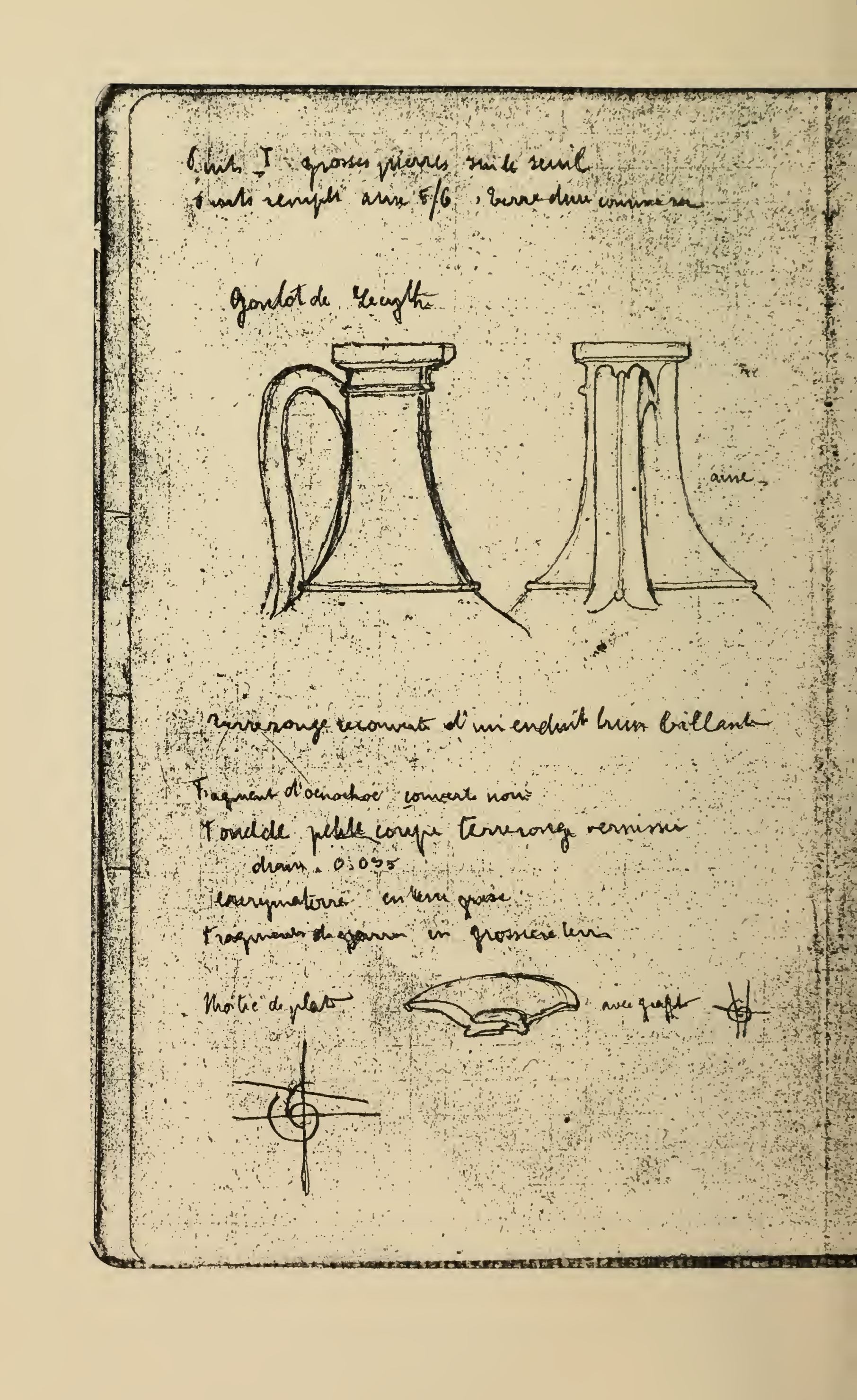
…que Mr

…ou la suite 1er journal page 32

1er Chantier (Suite et Fin)
… 19.20


Voir le plan general page 3.
2.30
1.80
M
N
M'
I
II
III
1.60
Coupe suivant M N'
B 1.60 D
E 1.20 F'
0,40
Coupe suivant A G'


1re Chantier
journée Débroussaillé
journée Creusé les puits I et III. Dans I nombre
débris terre fine rouge et noire
Journée Puits 1
Profondeur = 2.40 au sol
2 à la paroi
Longueur = 2.20
large = 1 à 1.10
AA' = AC' = 1 mètre
BD = B'D' = 1.60
EF = E'F' = 1.20
DE = DE' = 1 à 1.10 = large
longueur = 2.20
Long. GG'
larg. FG = FG' = 1.10
simple défaut de la pierre
M'N'
C B D



Puits I : grosses pierres sur le seuil
Puits rempli aux 5/6, terre dure comme ...

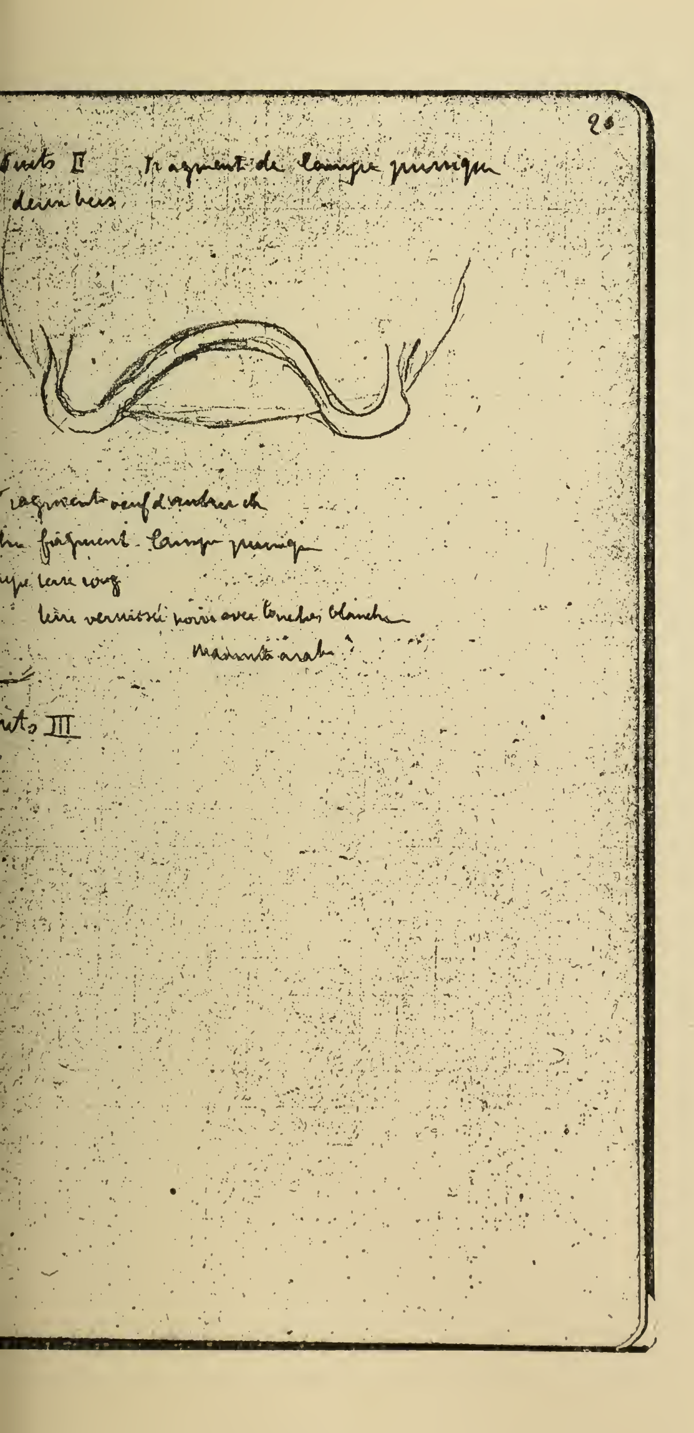
Goulot de Lecythe

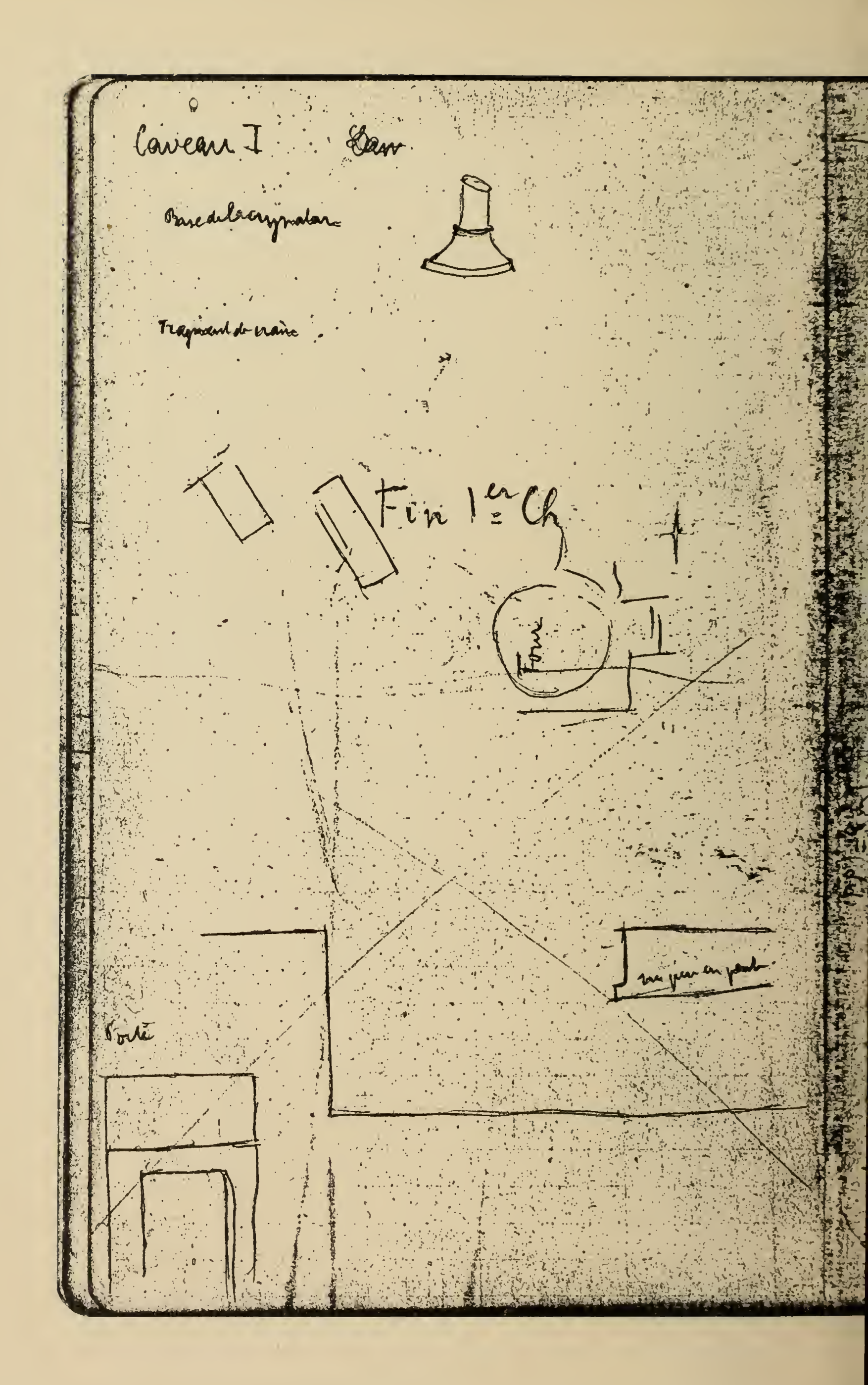
anse

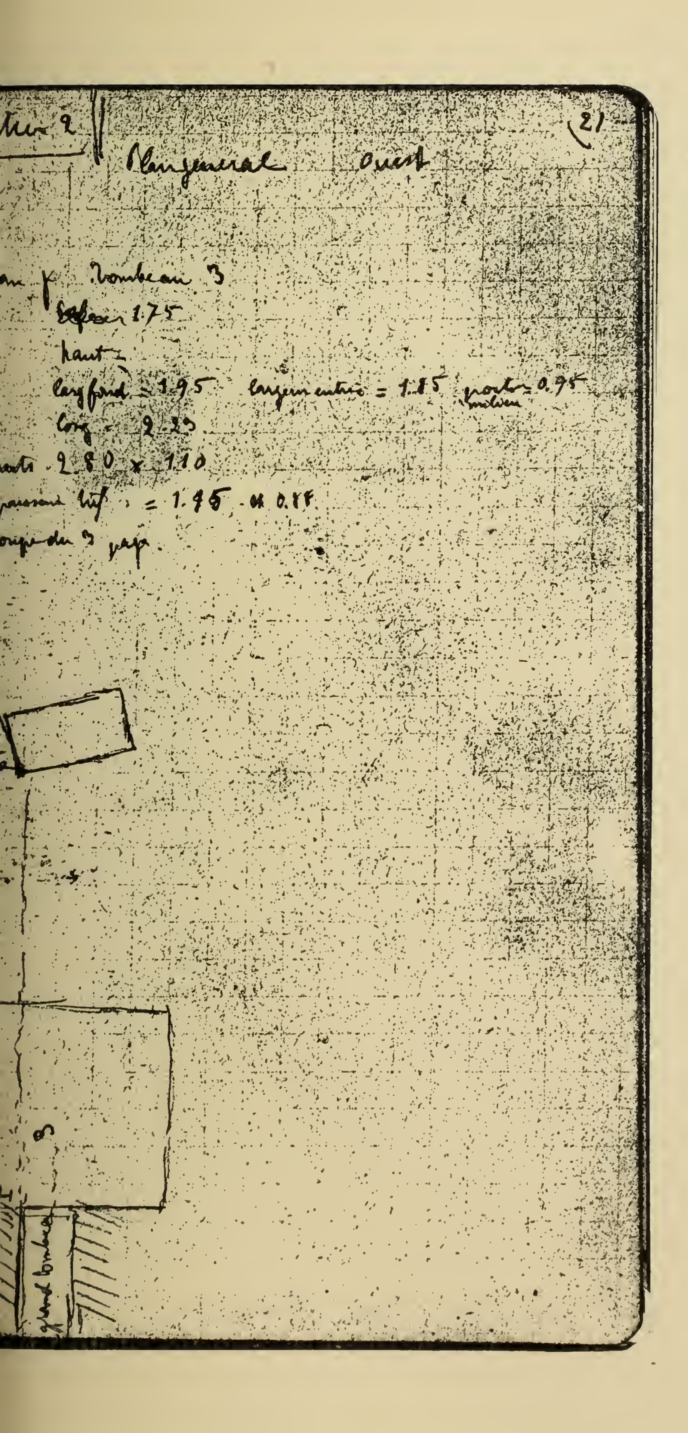
Terre rouge recouverte d'un enduit brun brillant

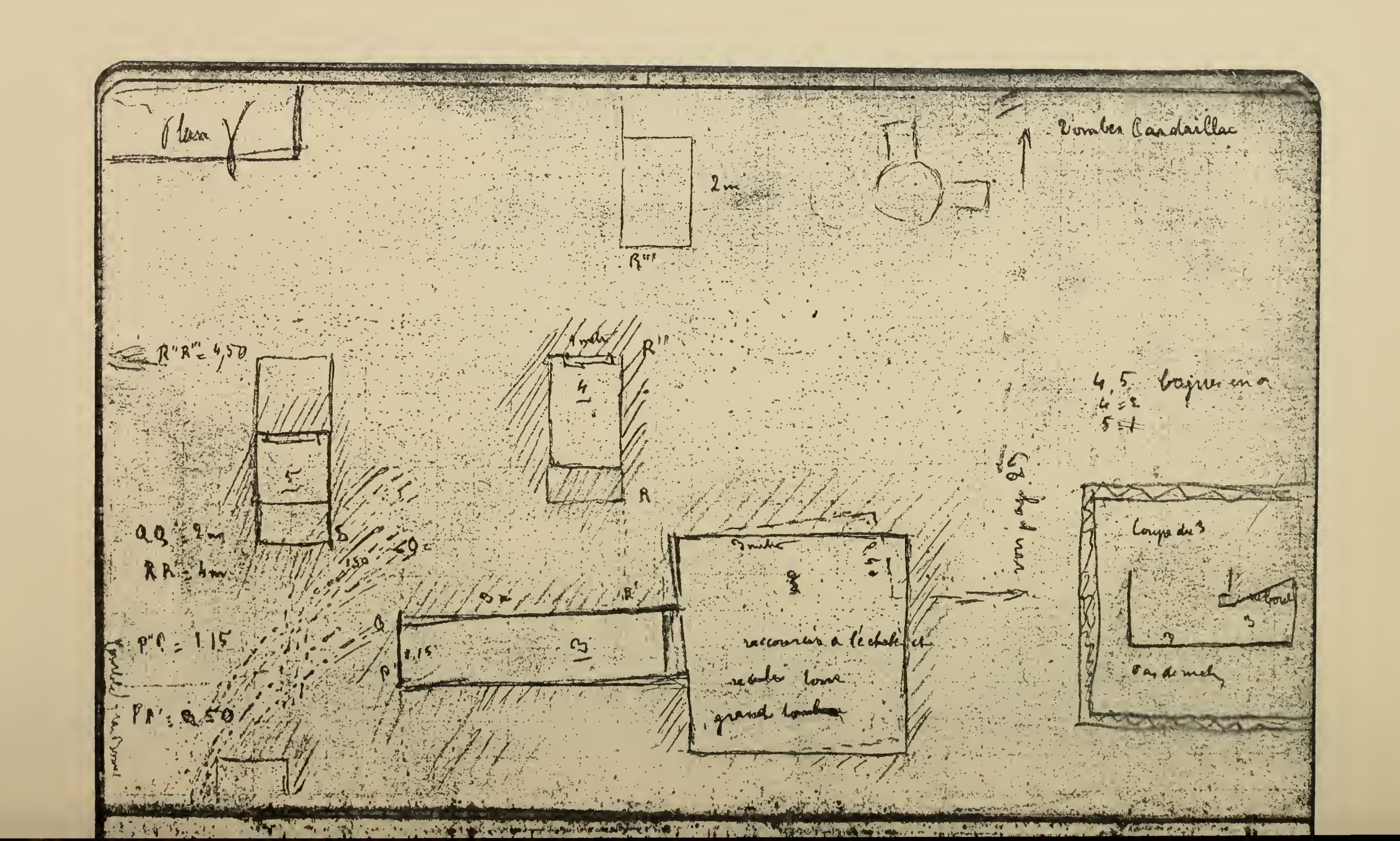
Fragment d'oenochoé couverte noire
Rondelle petite coupe terre rouge vernissée
diam. 0,055
Lacrymatoire en terre grise
Fragments de jarre en grossière terre

Moitié de plat avec graffite

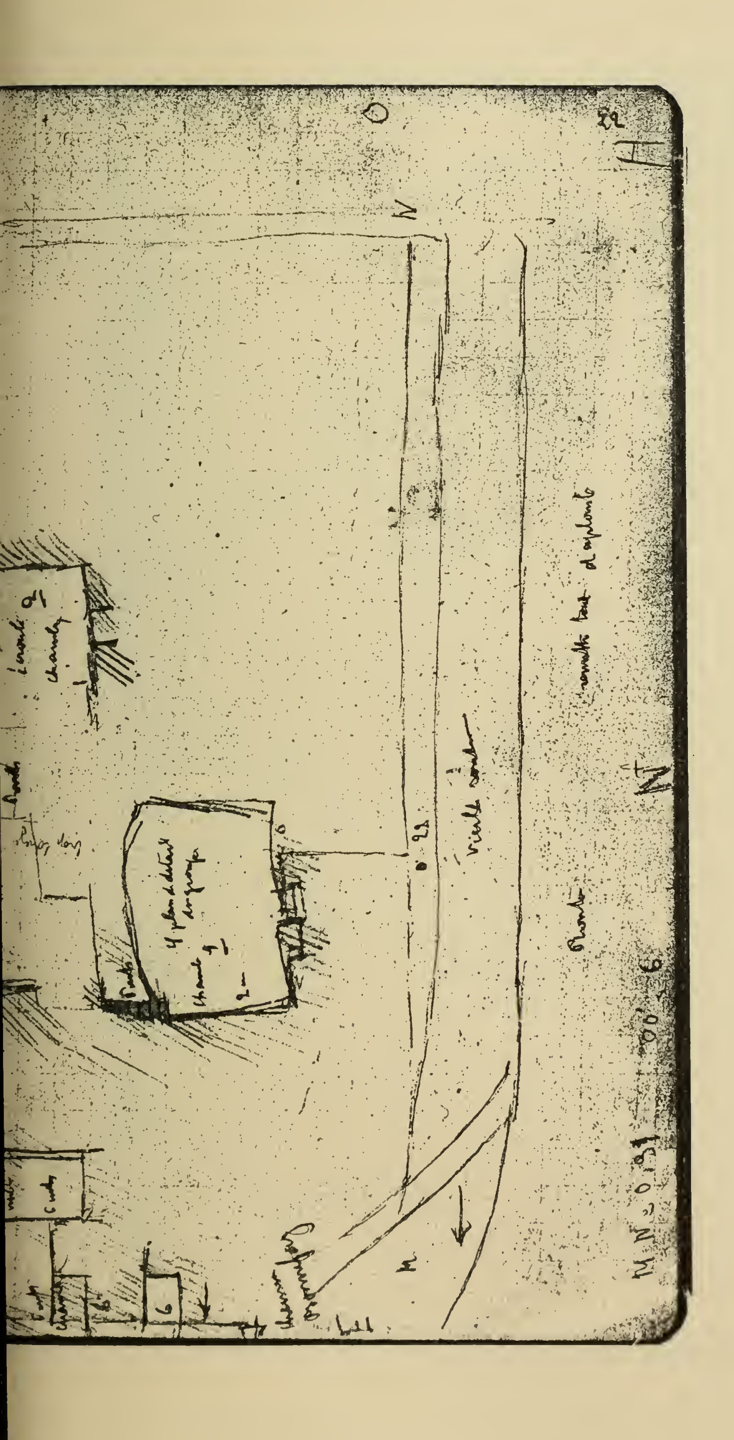

25
fragment de Lampe punique
fragment oeuf d'autruche
fragment Lampe punique
terre vernissée noire avec touches blanches
Marabout arabe ?
III

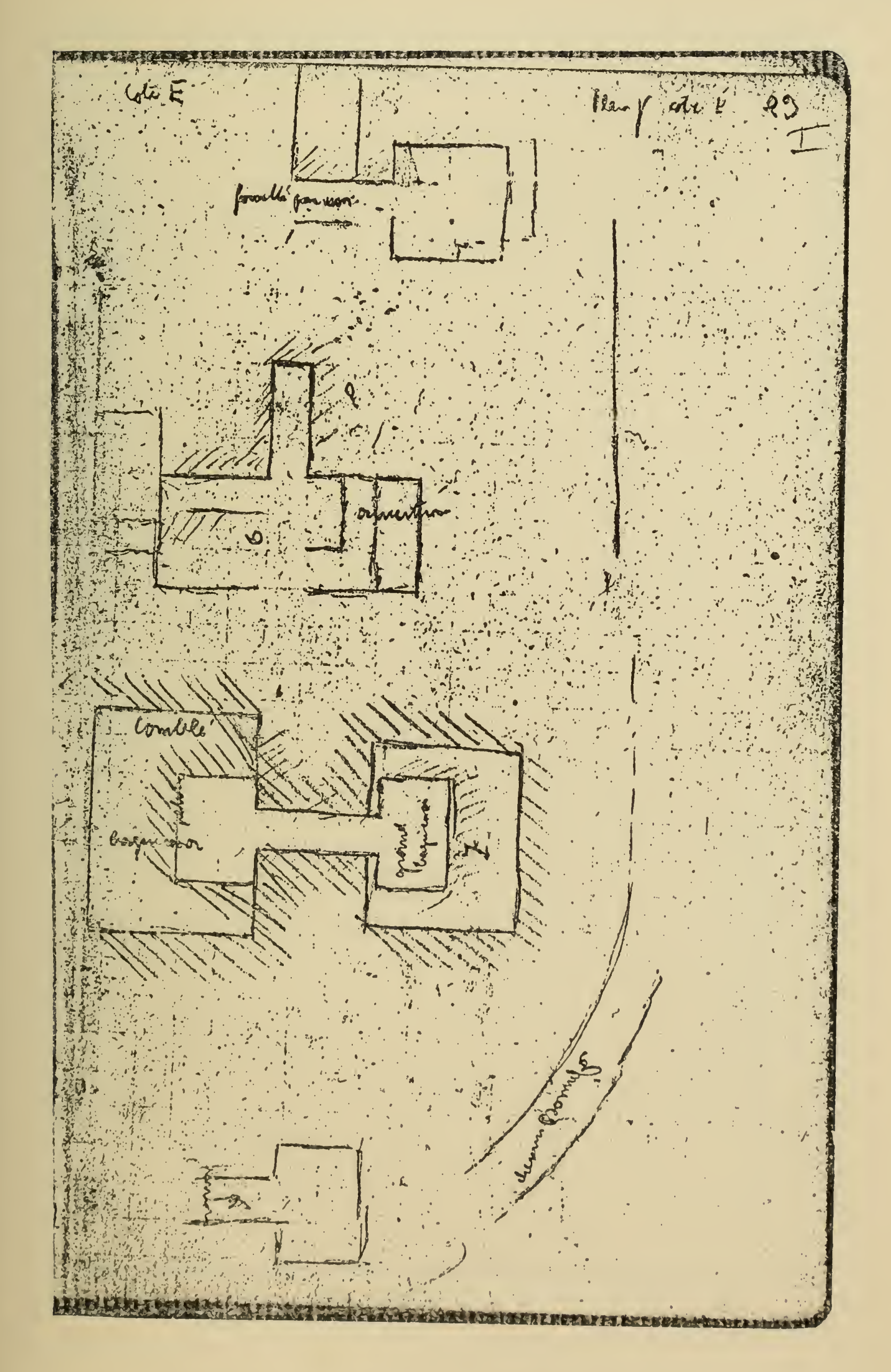

Caveau I
Base de lacrymatoire
Fragment de crâne
Fin $1^{er}$ Ch
Porte

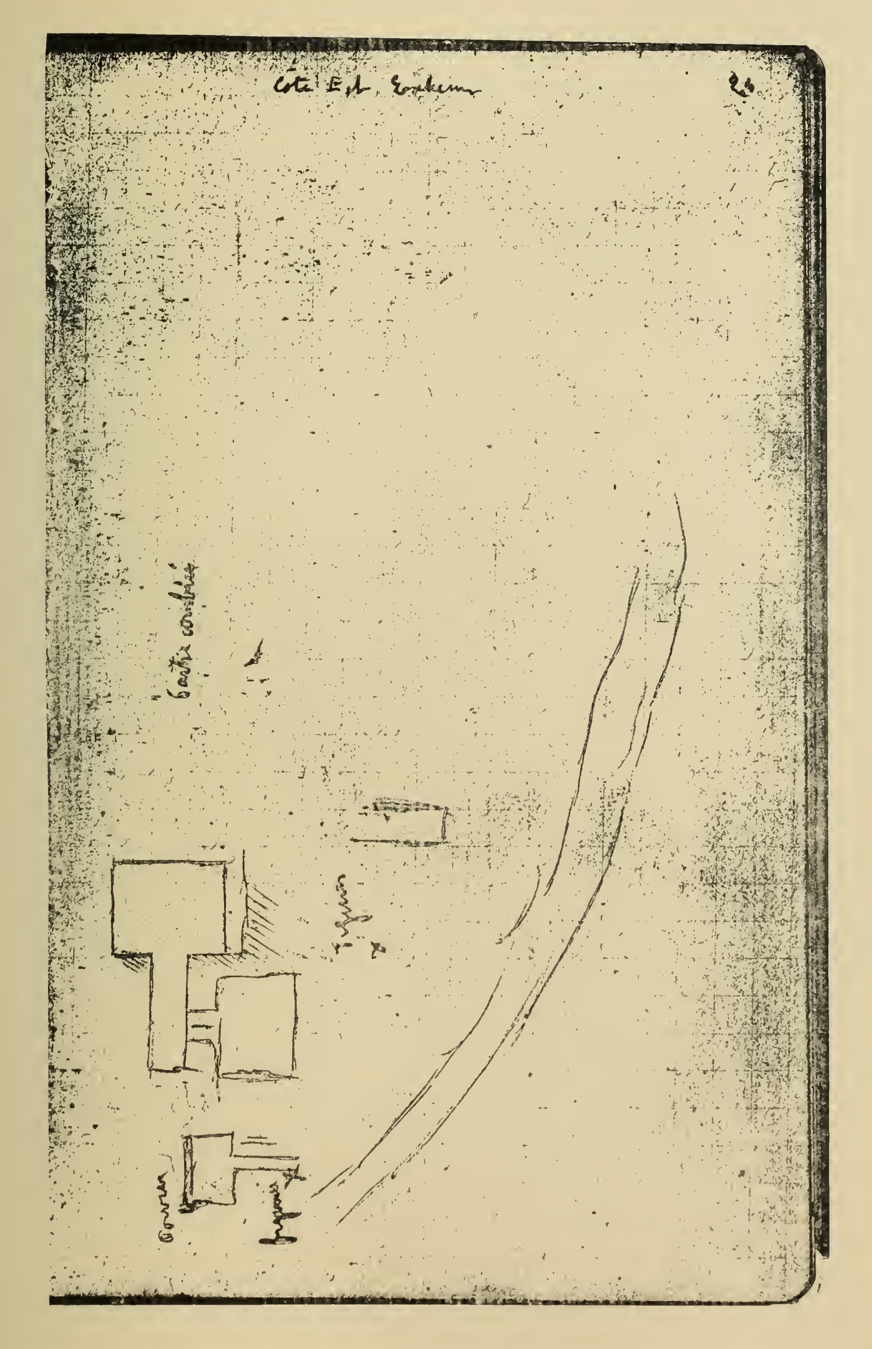

21
Ouest
Tombeau 3
2 8 0 × 1 1 0
= 1.45

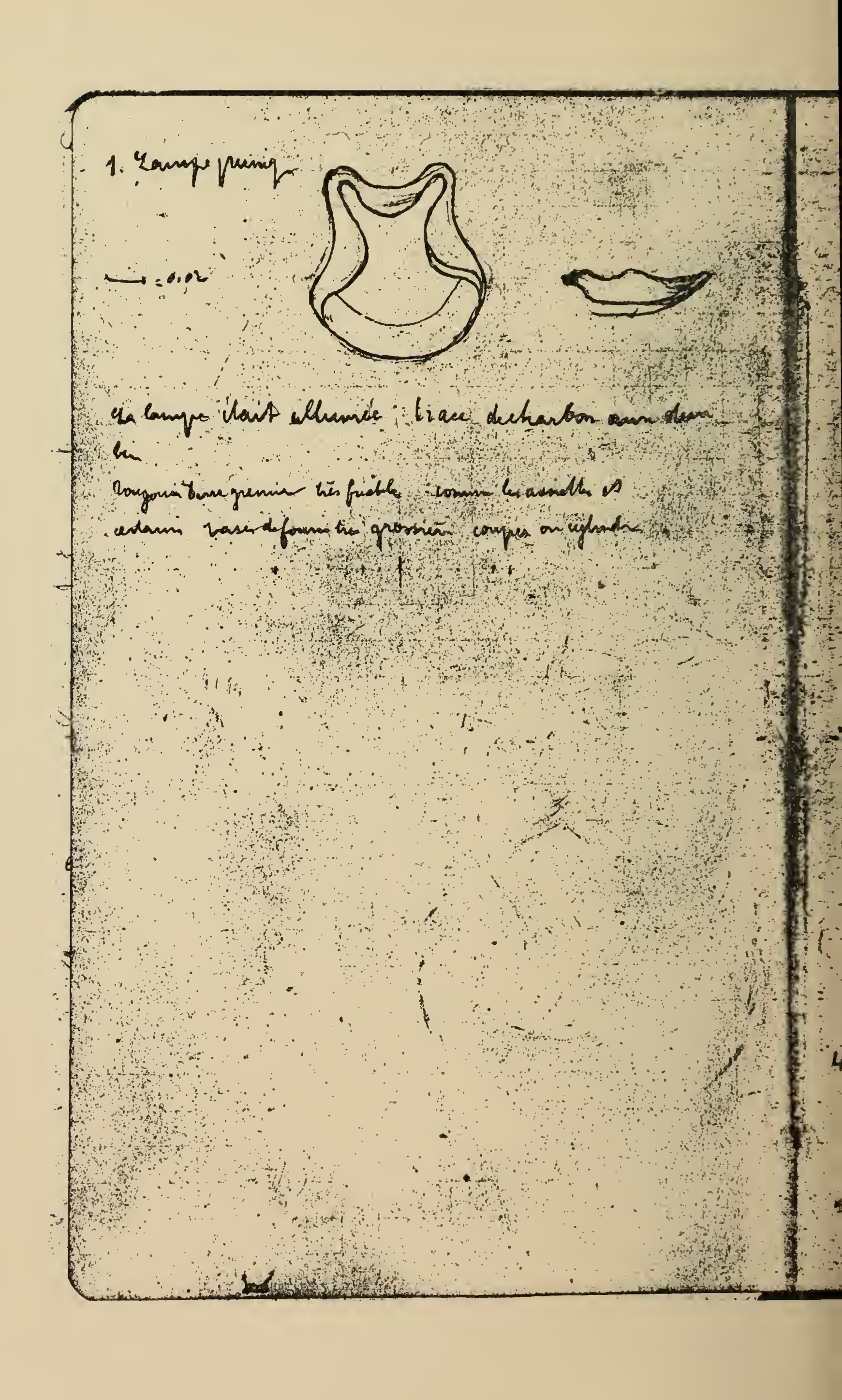


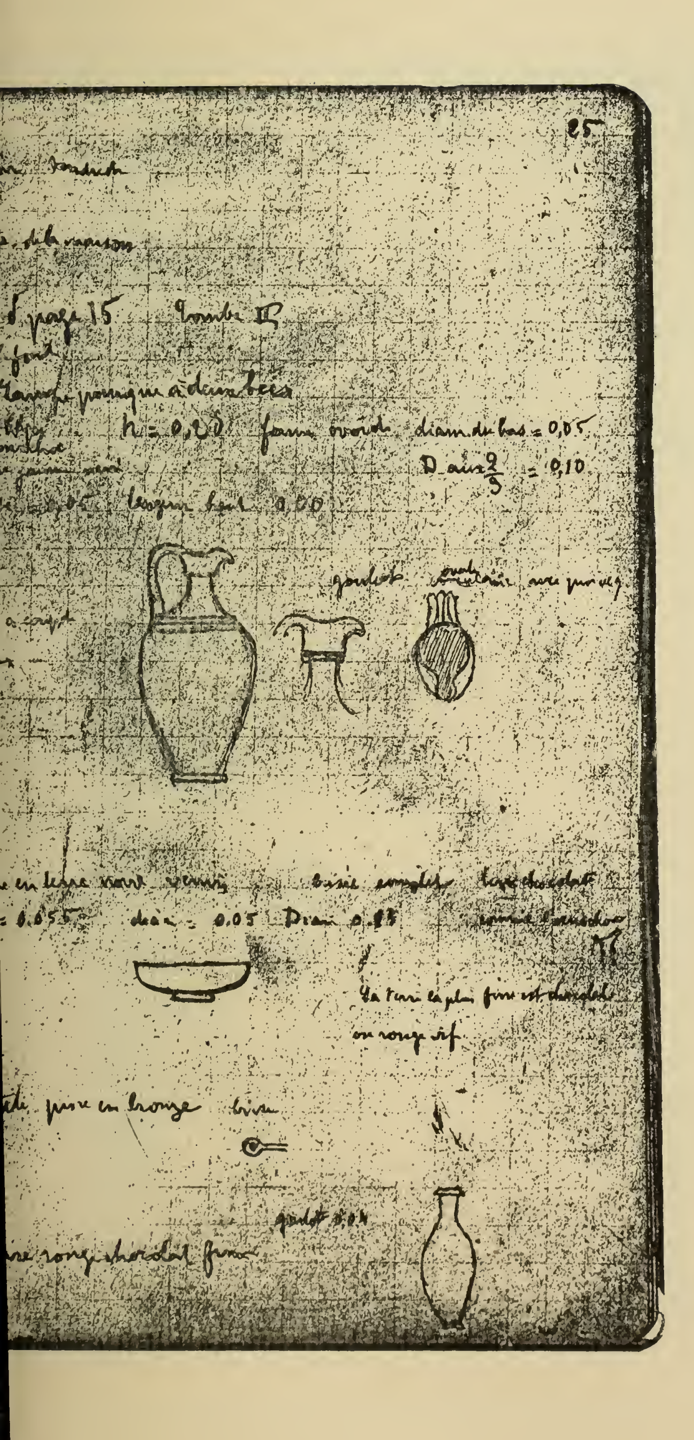
Plan V
Tombes Candaillac
2m
R'''
R''R'' = 4,50
R''
R
QQ = 2m
RR = 4m
P'Q = 1.15
PP' = 0,50
1,15
4,5
Coupe de 3
raccourcir à l'échelle
grande tombe

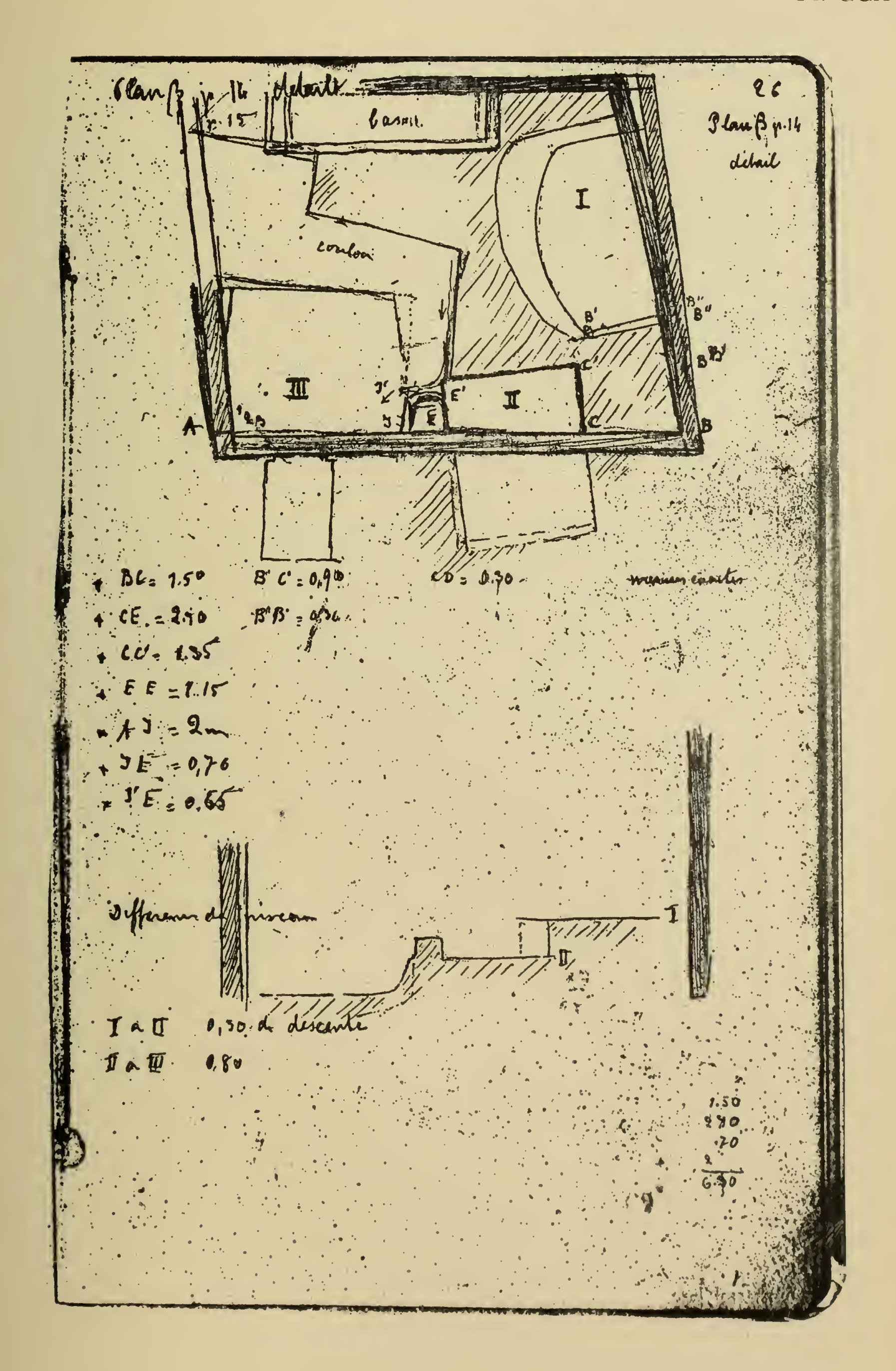

vieille route

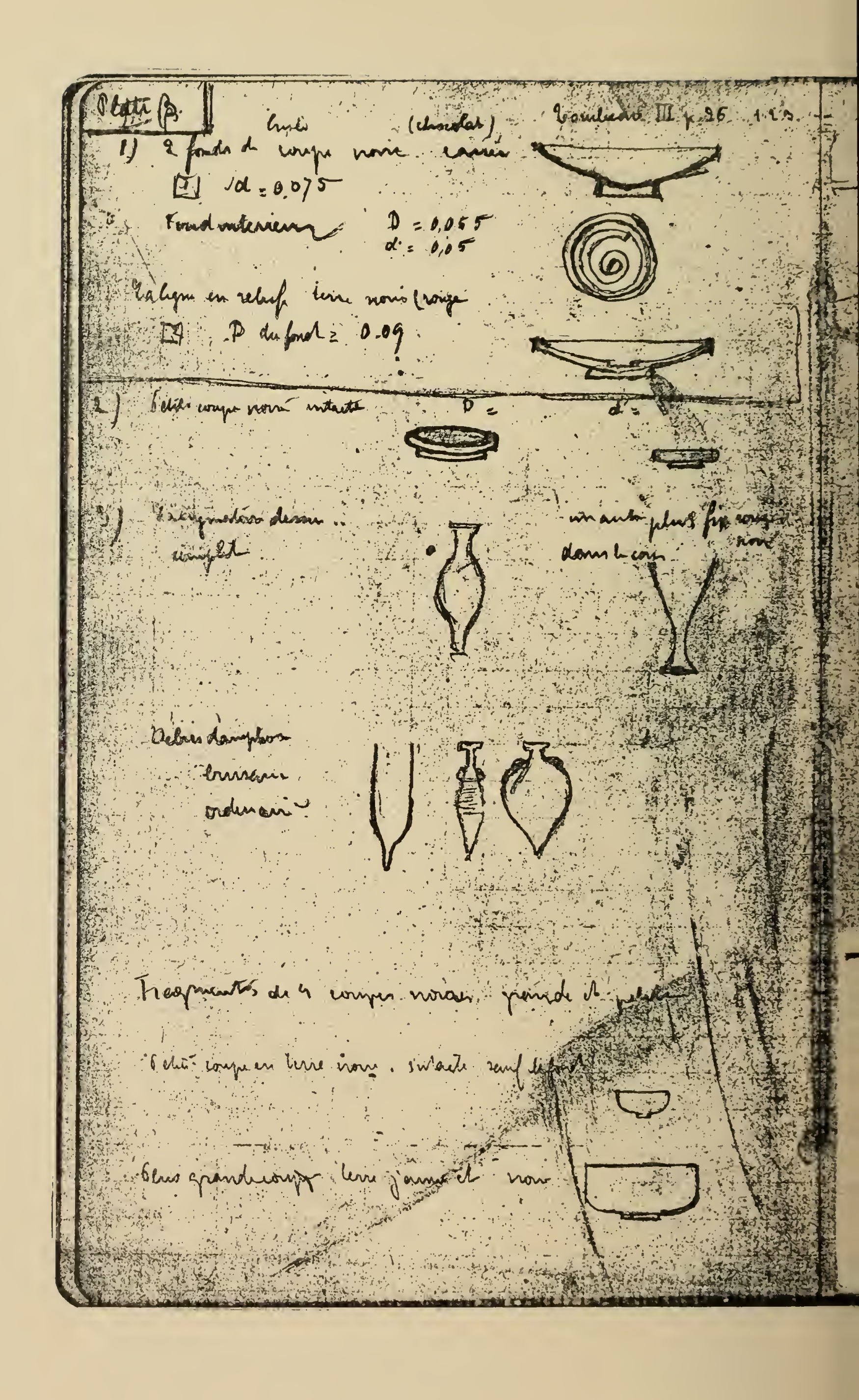

comblé



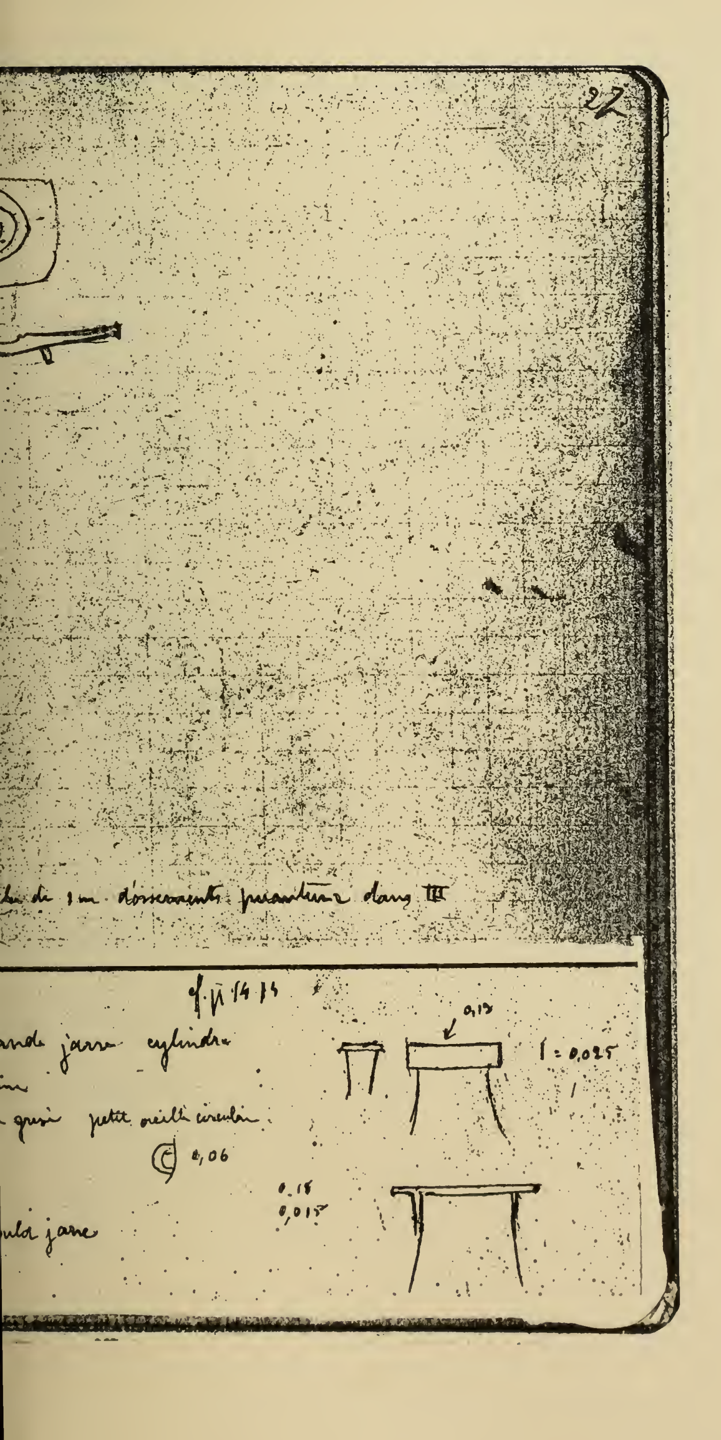

1. Lampe punique
= 0,02
La lampe était allumée ; trace de charbon aux deux
bec
Toujours terre grenue très friable comme les assiettes et
certains vases de forme très grossière coupes ou cylindres

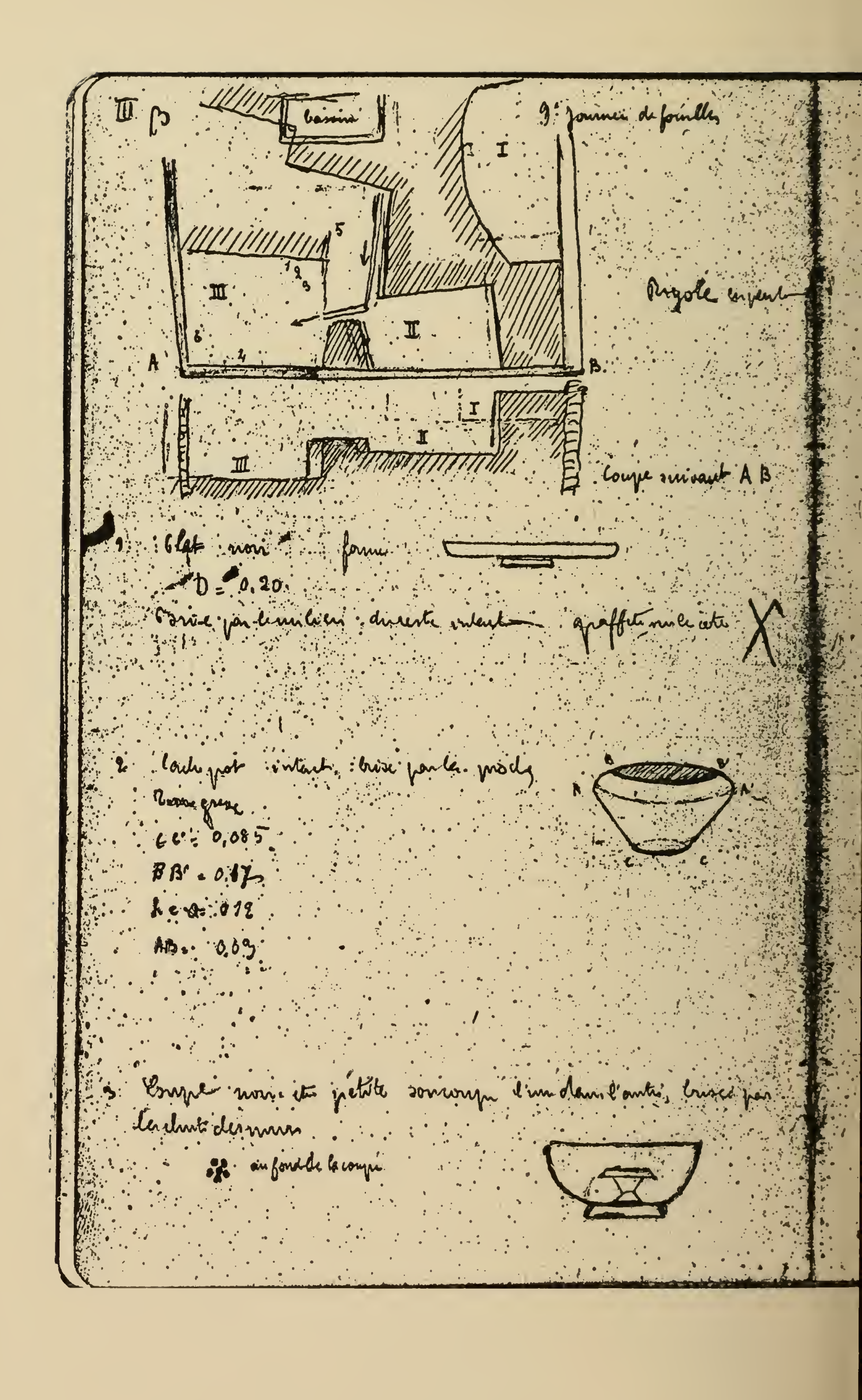


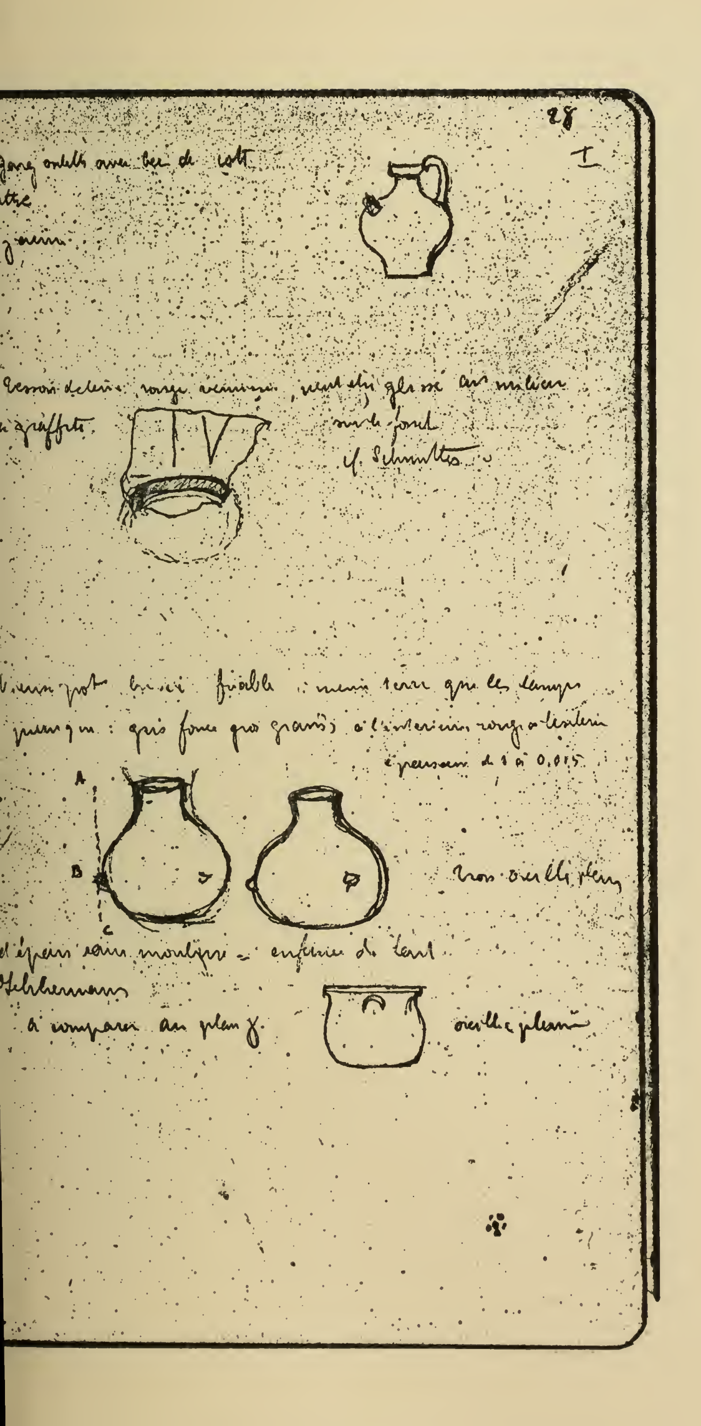


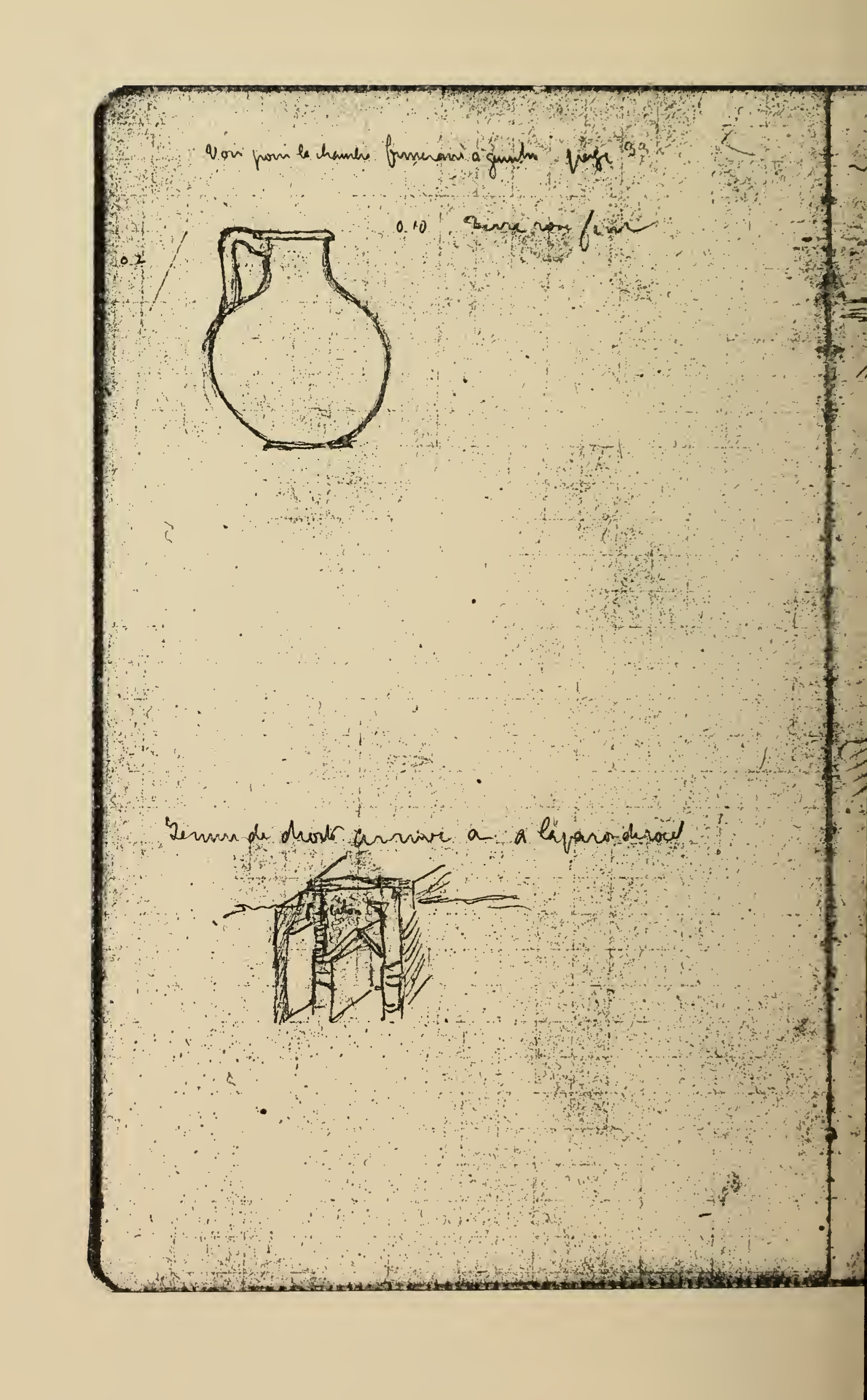


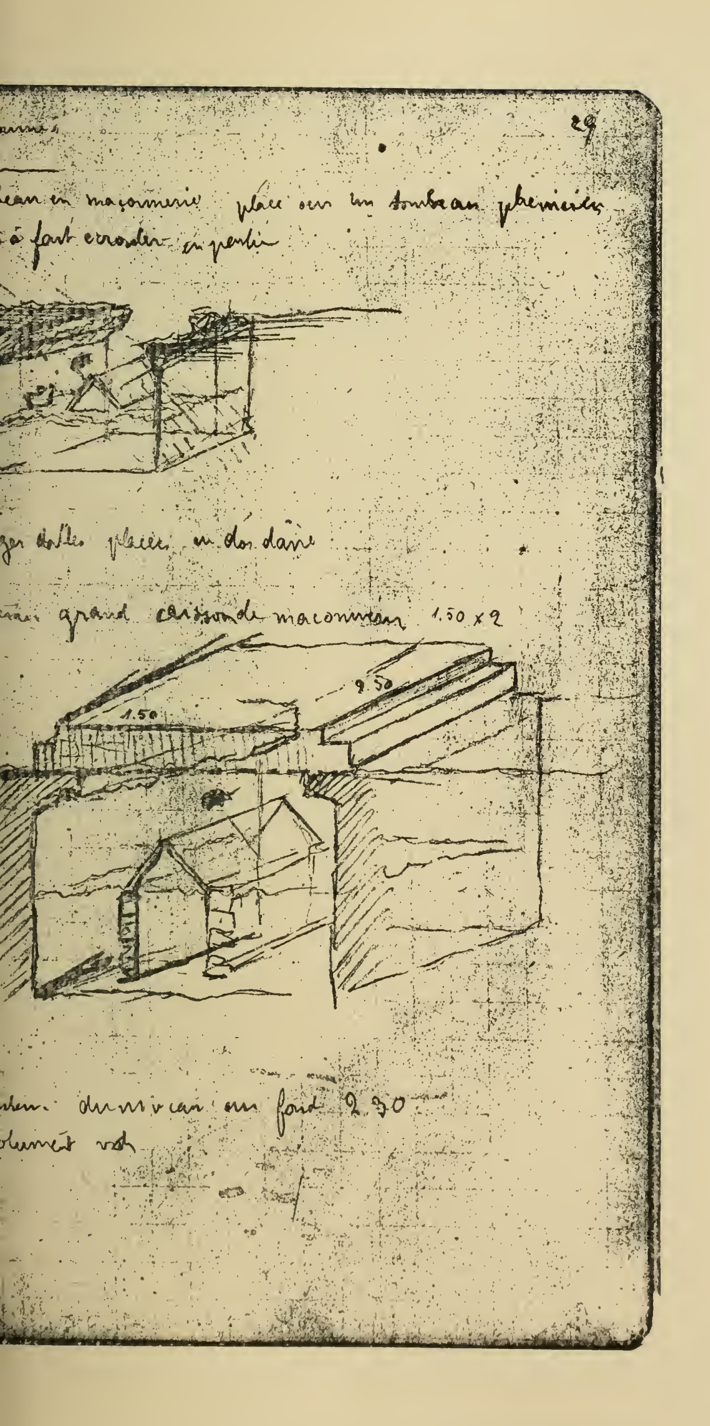
(chocolat)
1) 2 fonds de coupe noire
d = 0,075
Fond intérieur
D = 0,055
d = 0,05
D du fond = 0.09
2) Petite coupe noire intacte
D =
d =
complet
un autre plus fin rouge
dans le coin
Débris d'amphores
ordinaire
Fragments de 4 coupes noires grande et petite
Petite coupe en terre noire intacte sauf le fond
Plus grande coupe terre jaune et noir

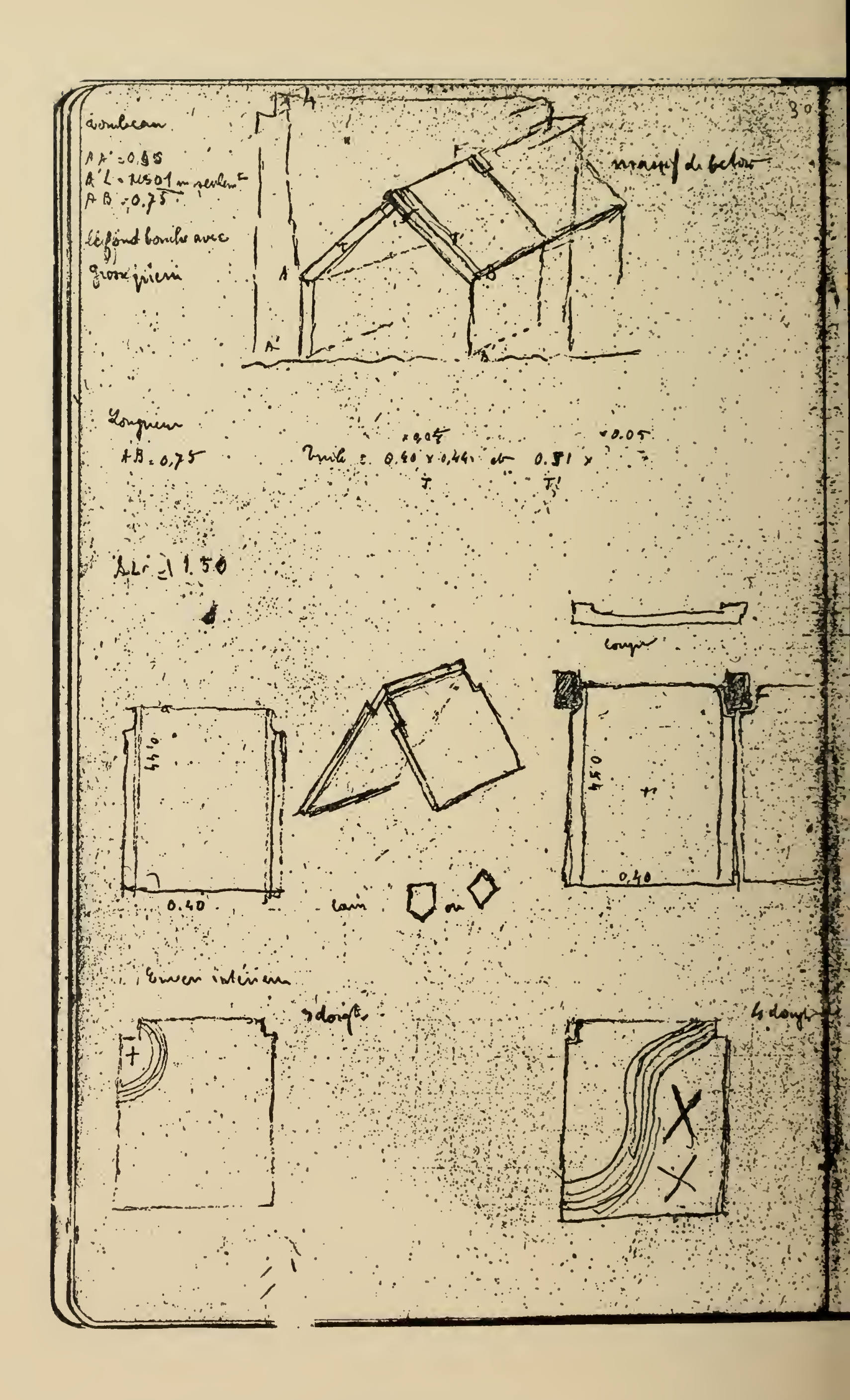



III β
bassin
9e journée de fouilles
I
II
III
5
A
B.
Rigole en pente
Coupe suivant A B
1 Plat noir forme
D = 0,20
Brisé par le milieu
2 Cache pot intact brisé par le poids
CC' = 0,085
BB' = 0,17
AB = 0,09
3 Coupe noire et petite soucoupe l'un dans l'autre, brisés par la chute des murs
au fond de la coupe

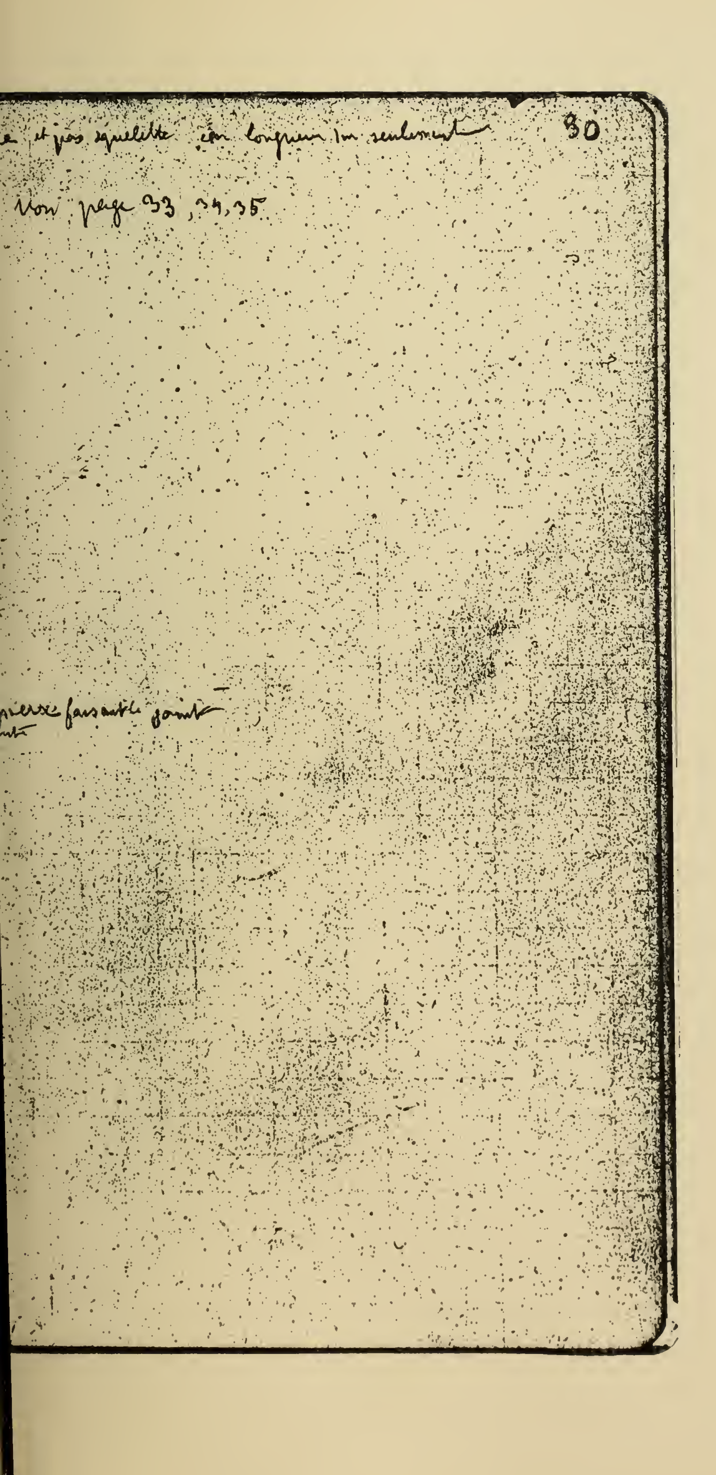

28
épaisseur de 1 à 0,015
A
B
C

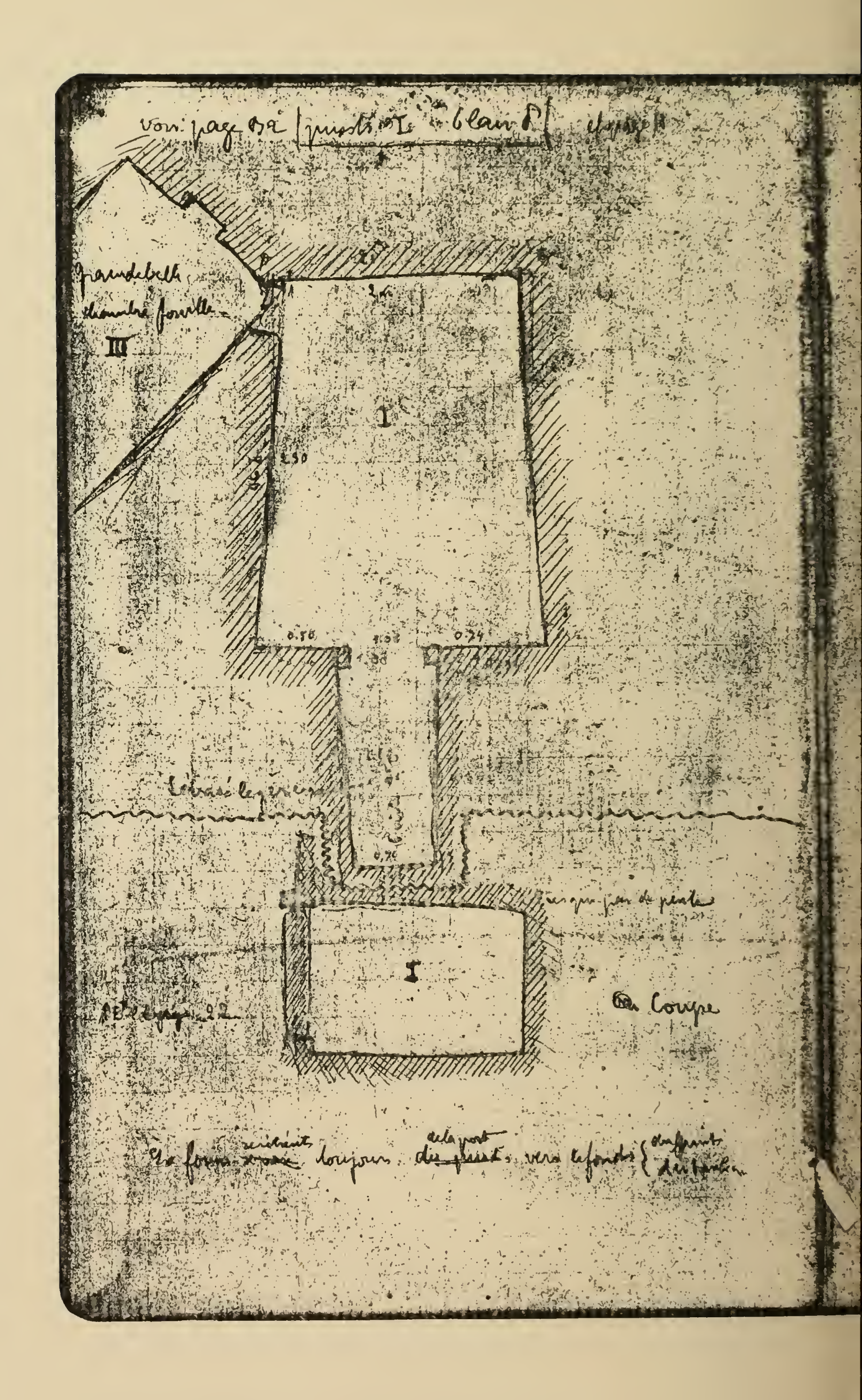

Voir pour la chambre funéraire à gauche page 53
0.10
0.2


29
1.50 x 2
2.50
1.50

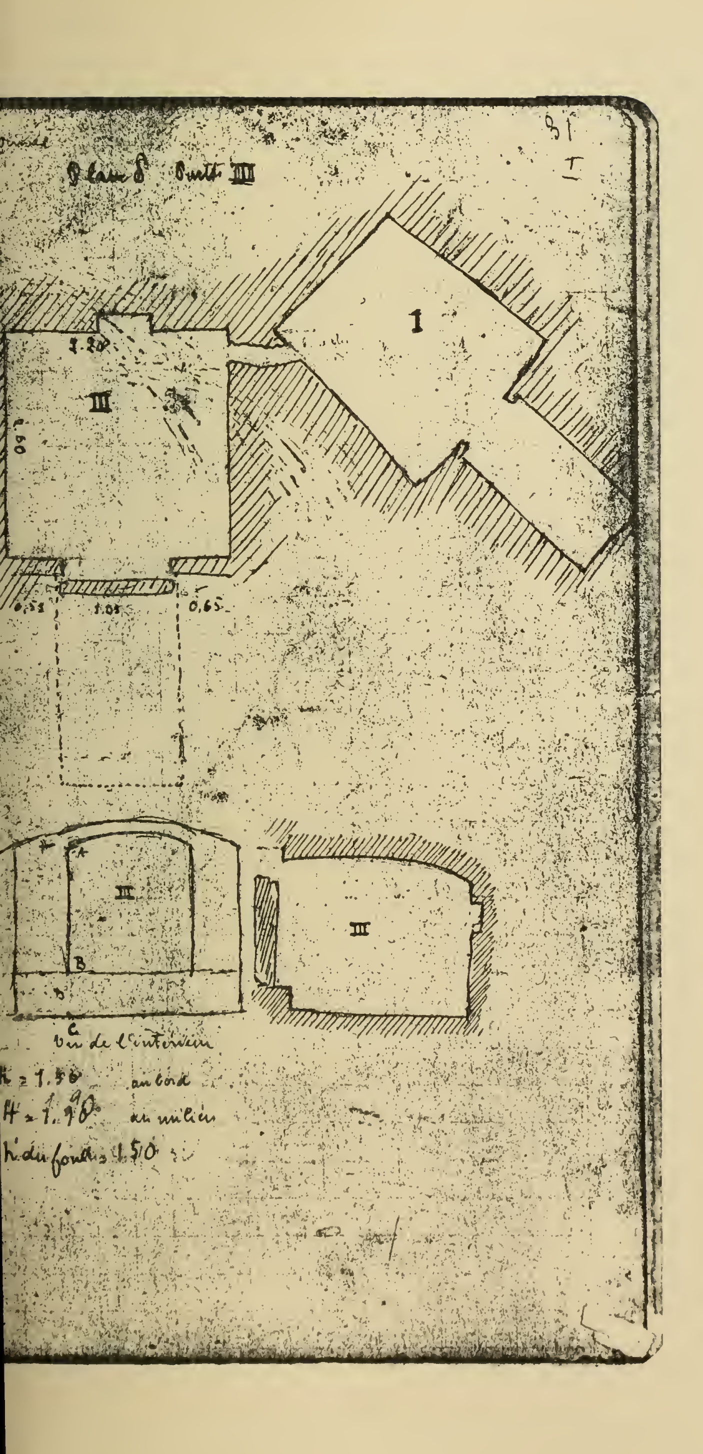


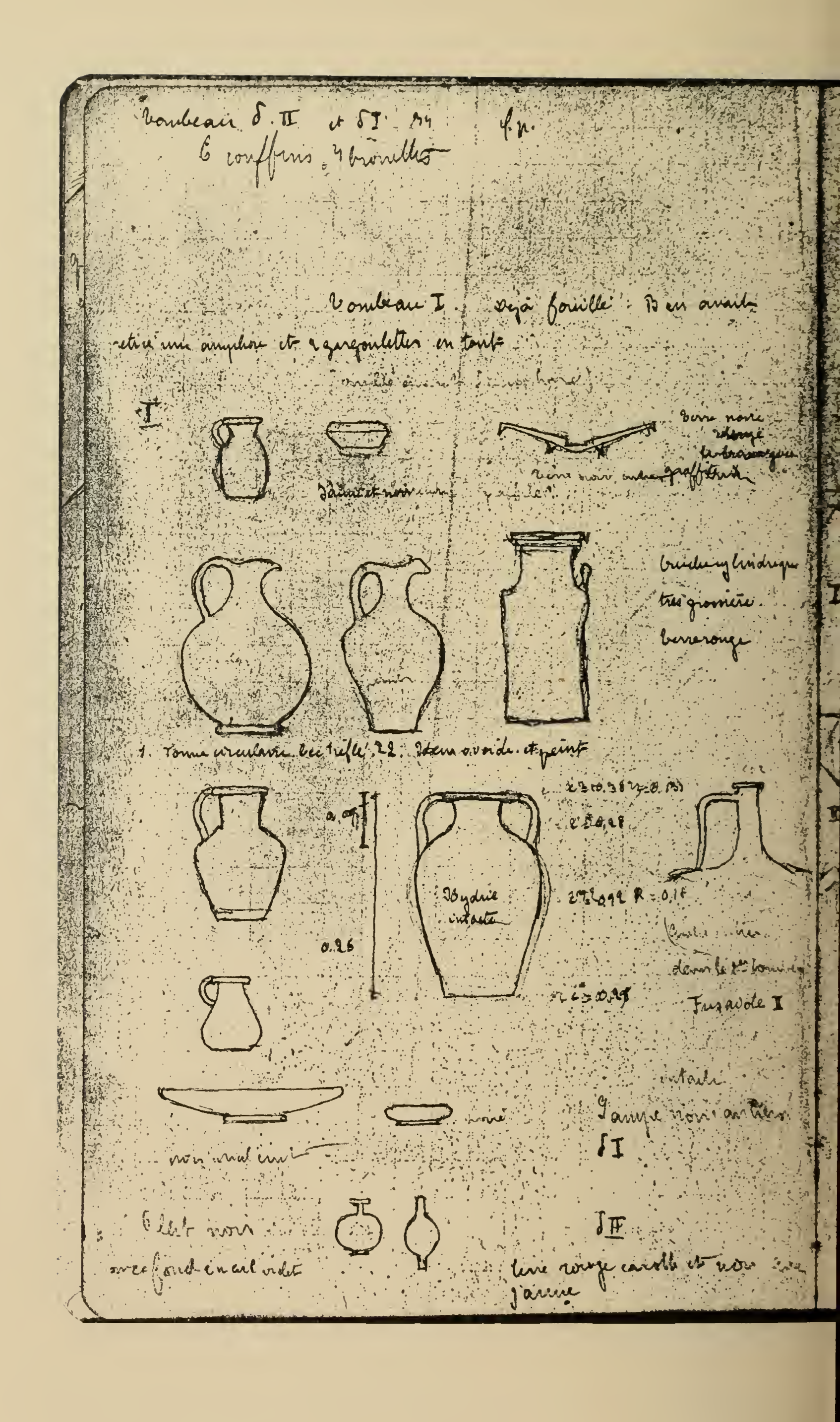
30
tombeau
AB = 0.75
massif de béton
Longueur
AB = 0,75
tuile = 0.40 x 0,44 et 0.51 x
+ 0.05
T
T'
longueur
coupe
440
0.40
450
0.40
coin
ou
Envers intérieur
2 doigts
4 doigts


et pas squelette en longueur 1m seulement
80
Voir page 33, 34, 35
pierre faisant le joint

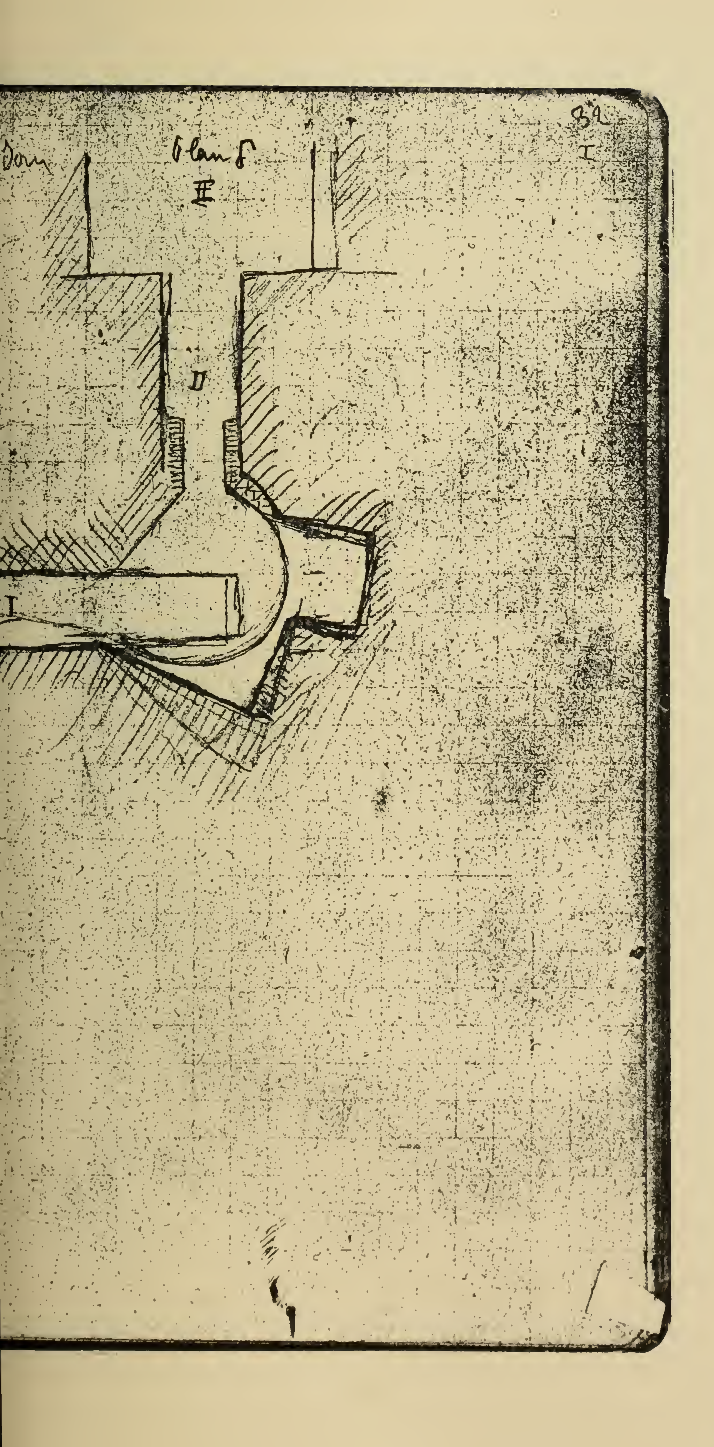


voir page
III
I
2.50
0.56
0.74
0.70
I
Coupe
toujours
vers le fonds


1
III
1.05
0.65
A
B
III
III
au bord
au milieu

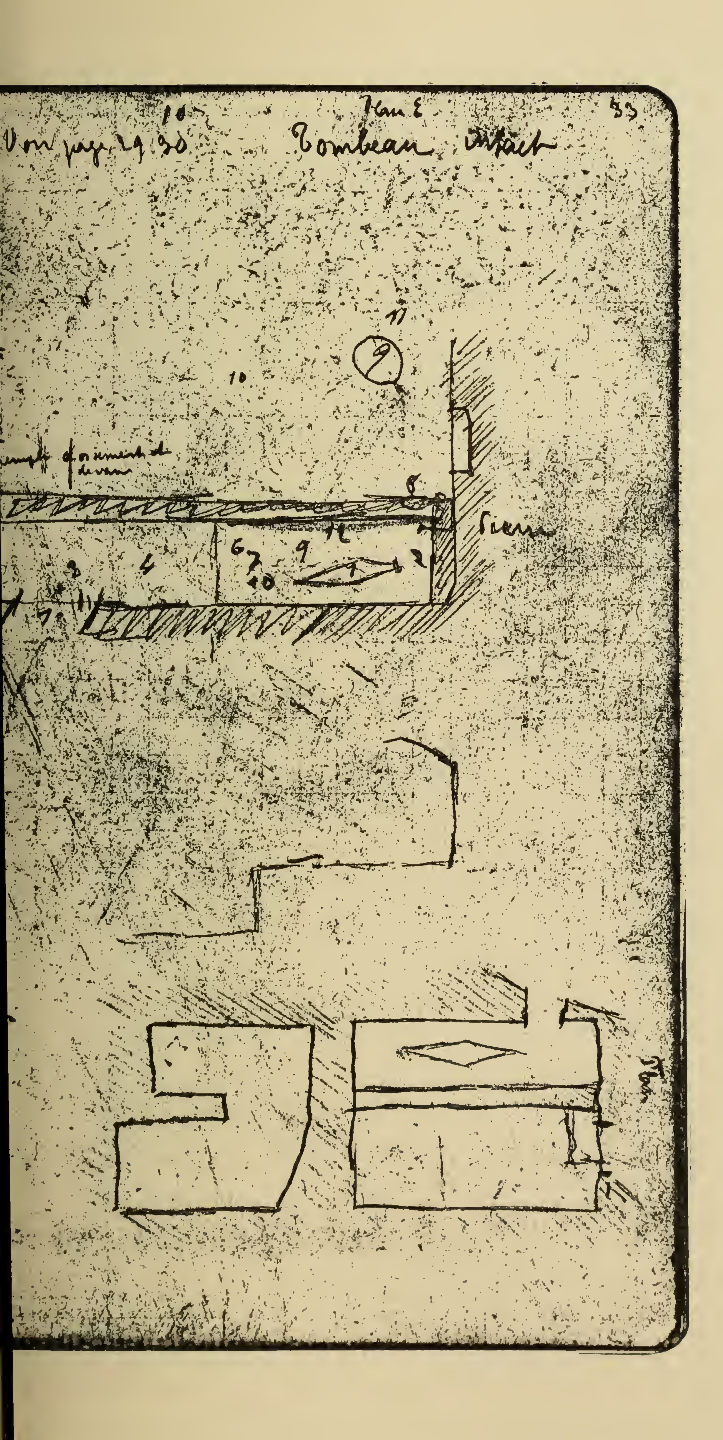


Tombeau δ. II et δ I. 84
Tombeau I. Déjà fouillé
I
Hydrie intacte
0.26
Fusaïole I
δ I
δ II

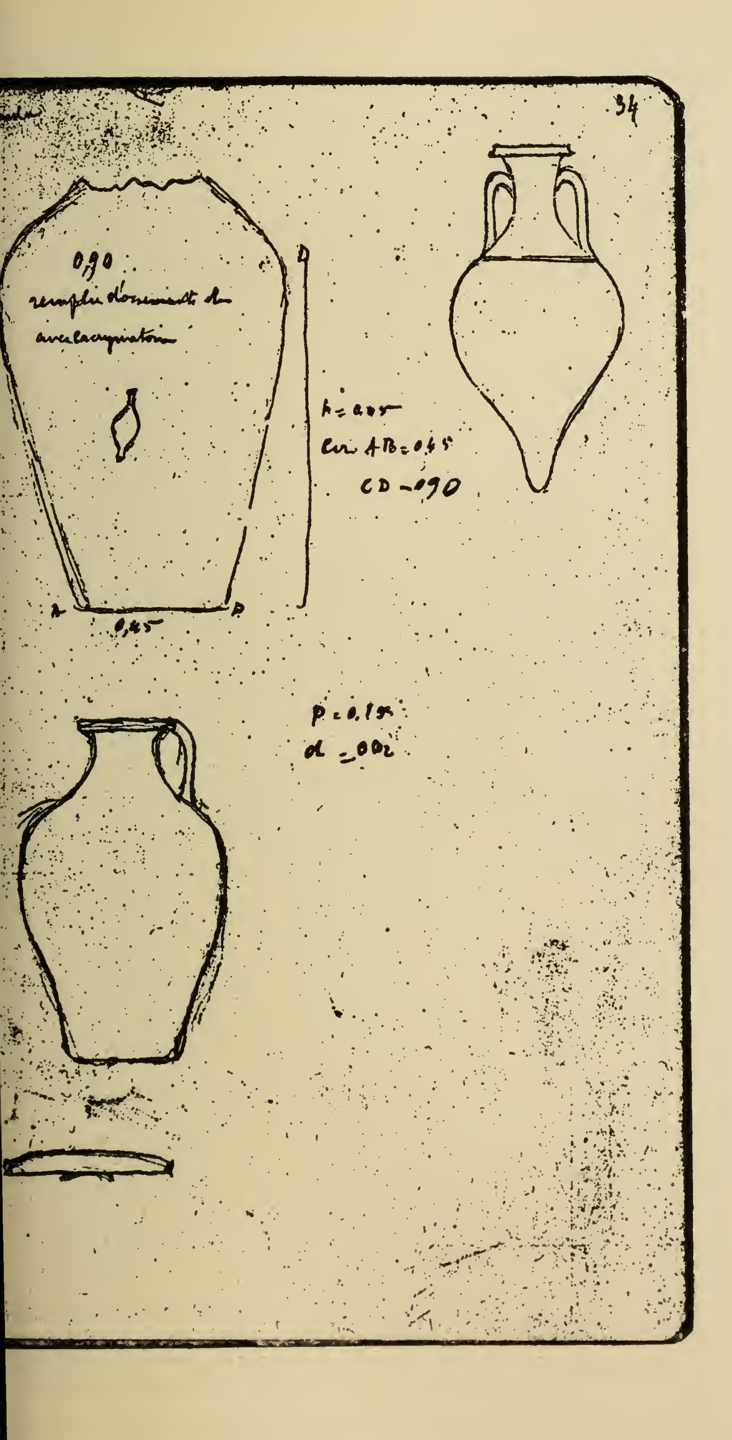


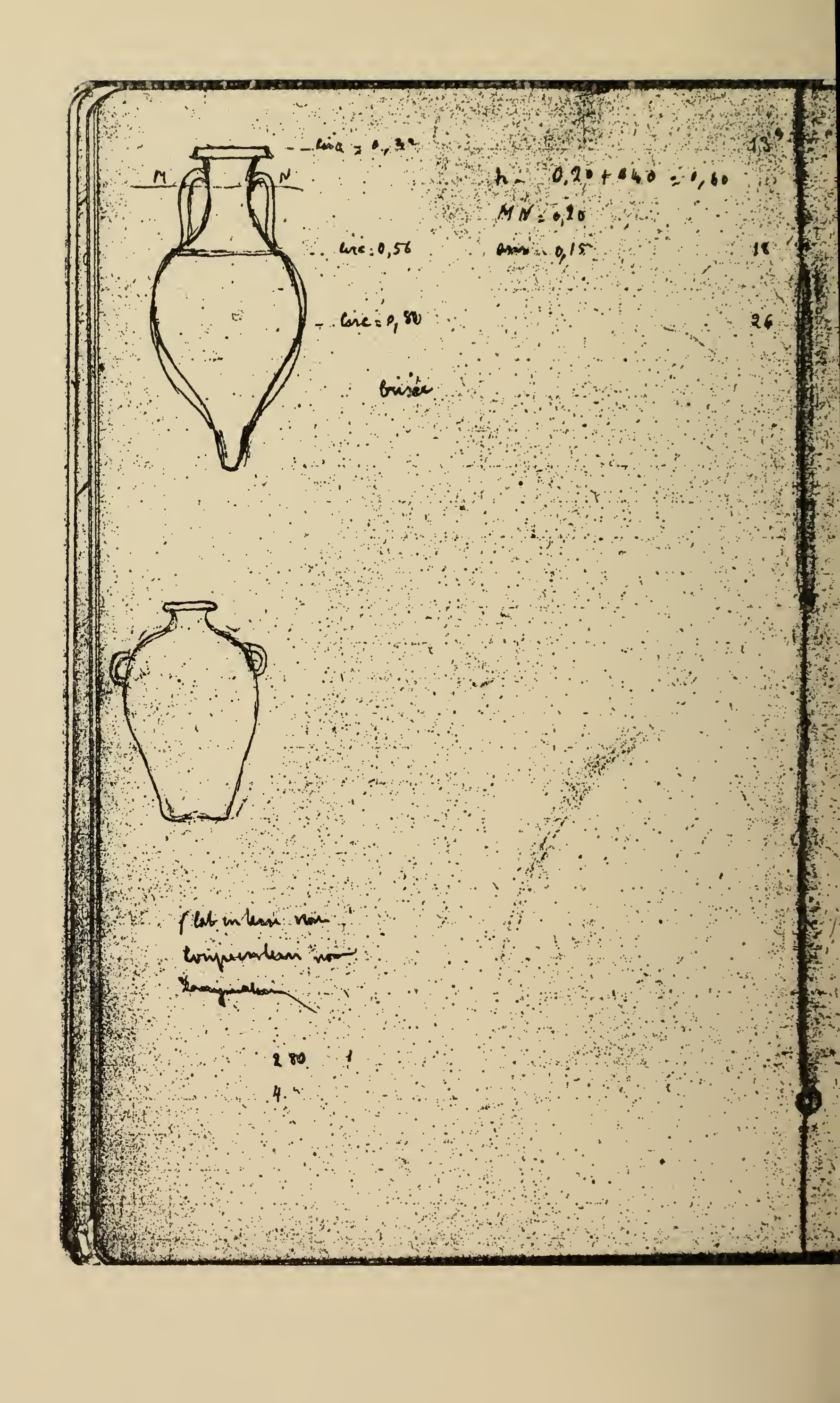
7' Olpe à l'entrée
1 Olpe Amphore une oreille et le bec cassé
2 Olpe
3 Olpe
4 Olpe
5 Coupe noire plate
6 Coupe ronde rouge
7 Gargoulette de côte
8 Olpe
9 Grande jarre cassée
10 Gargoulette oenochoe
11 Gargoulette
12 Escargots
13 Coupe peinte rouge carrée
14 Gargoulette bouchée avec un os
léon en bronze
Coupe à graffiti XПЯX

7H9X 2H9X
2H9X

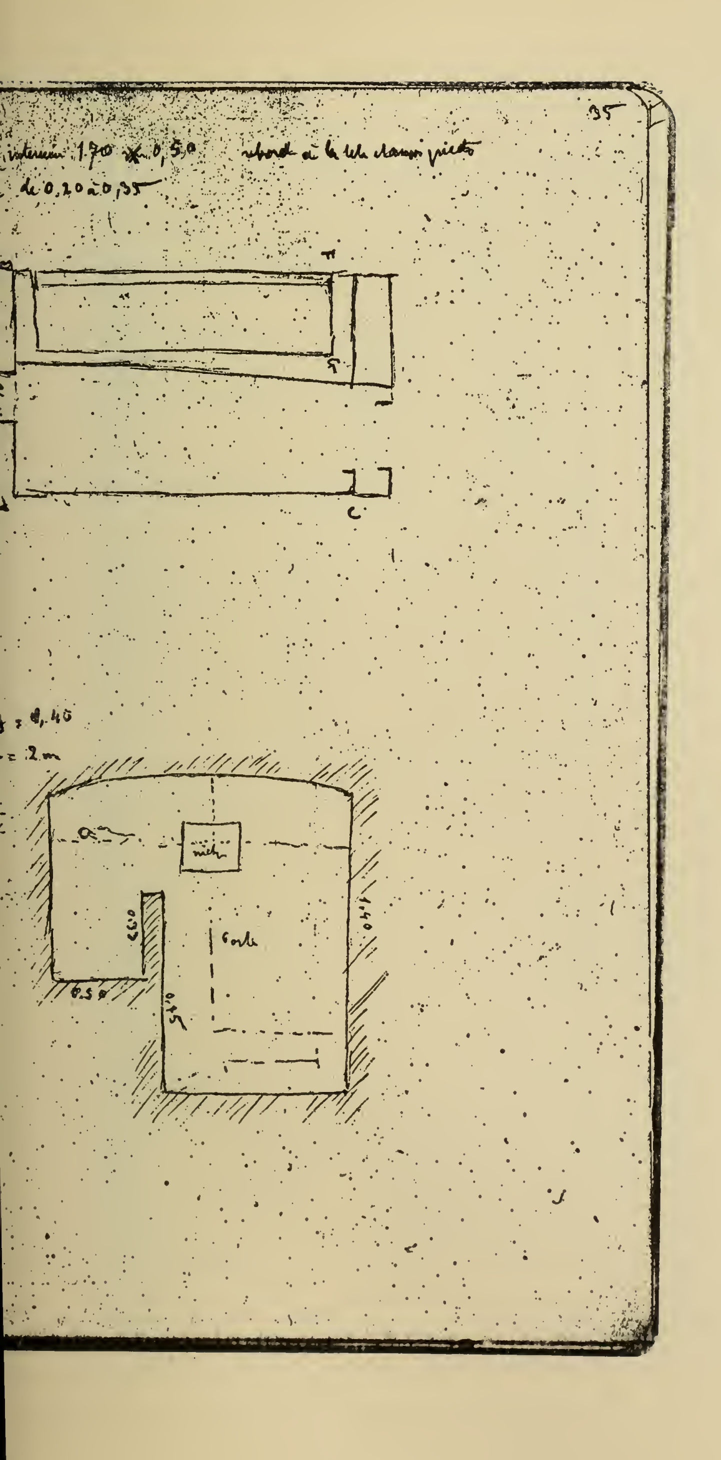

Tombeau intact

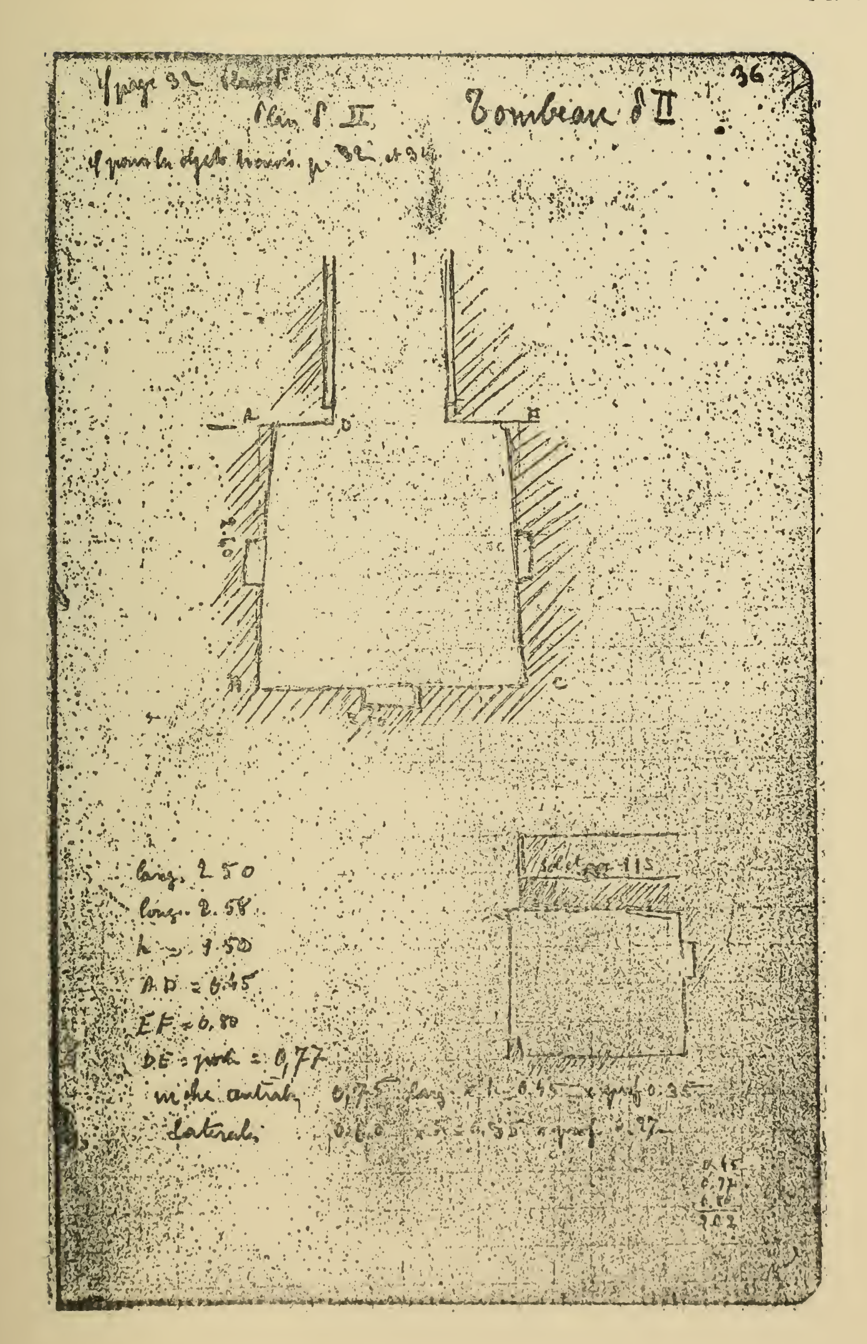

Olpes
1
2
3
4
5.
6
1
Grandes jarres.
Urne pleine d'ossements avec un lacrymatoire

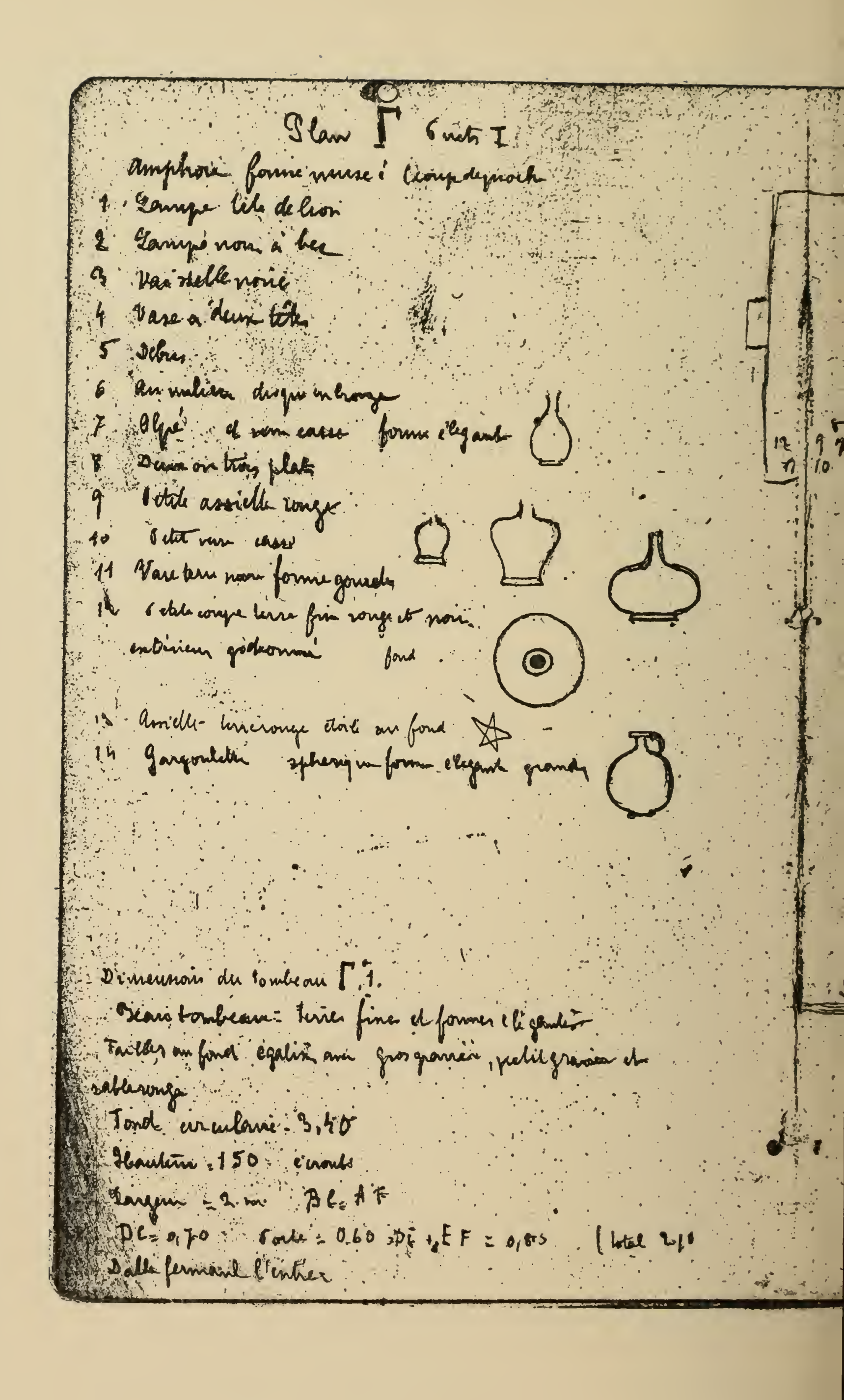

34
0,90
0,45



M
N
MN = 0,20
brisée
13
18
26
2 80
4


35
1,40


36
Plan δ II
Tombeau δ II
larg. 2.50
long. 2.58
h = 1.50
A D = 0.45
E F = 0.80
D E = prof. = 0,77



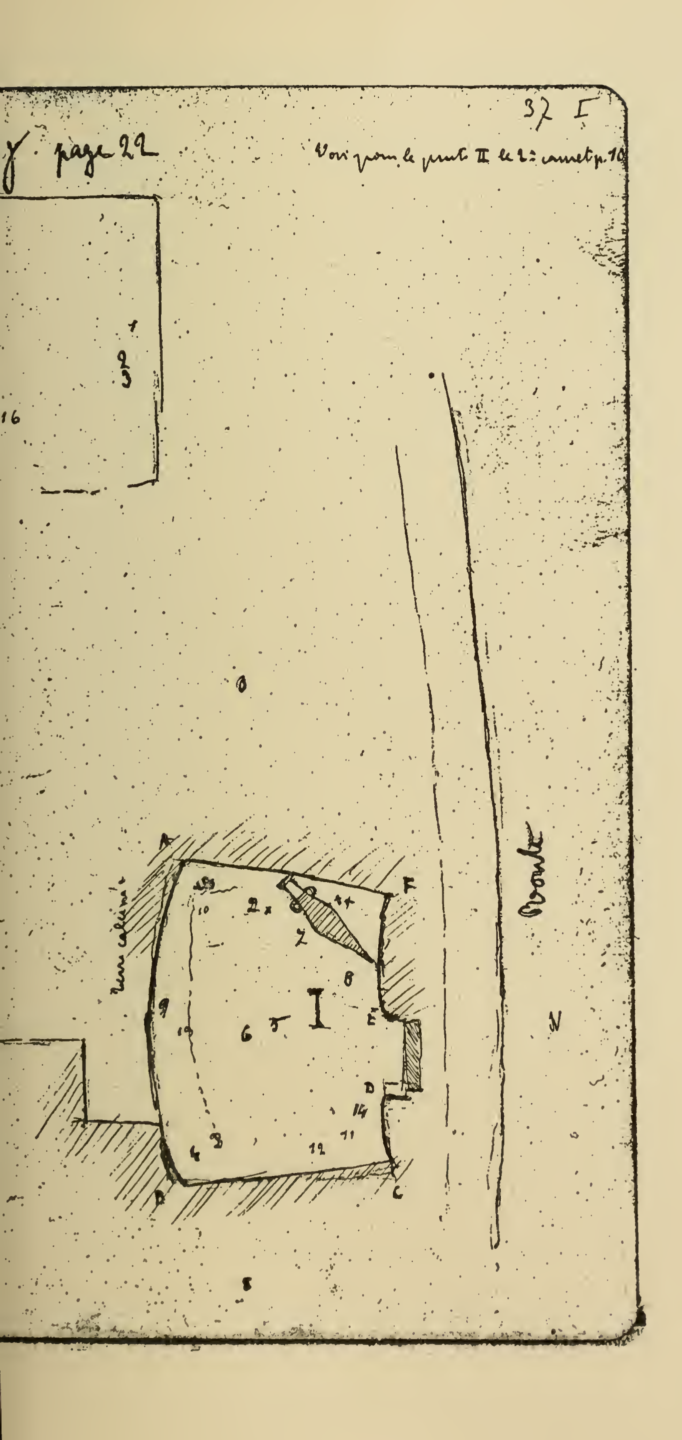
Plan Γ Suite I

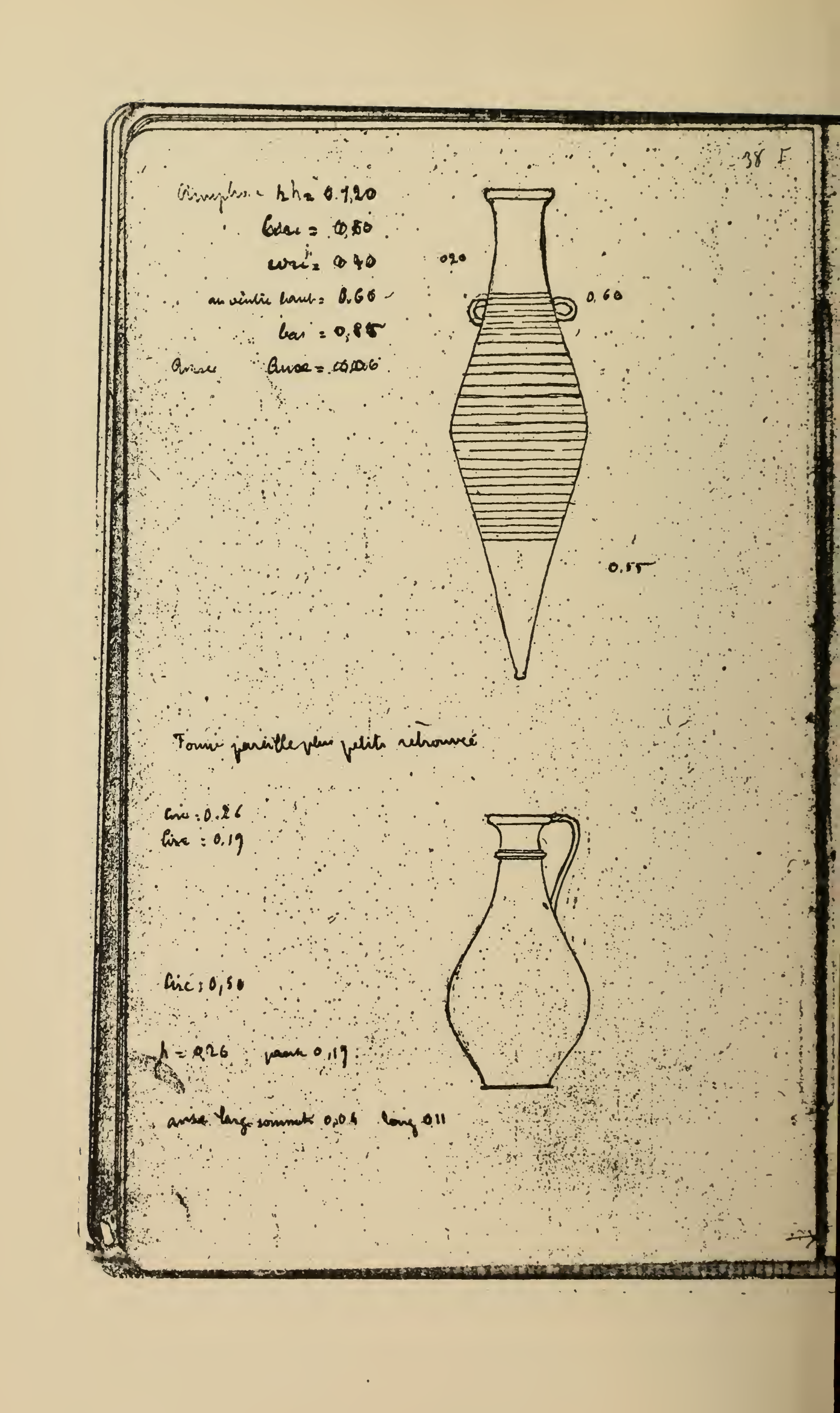
amphore forme neuse à l'écoup de pioche

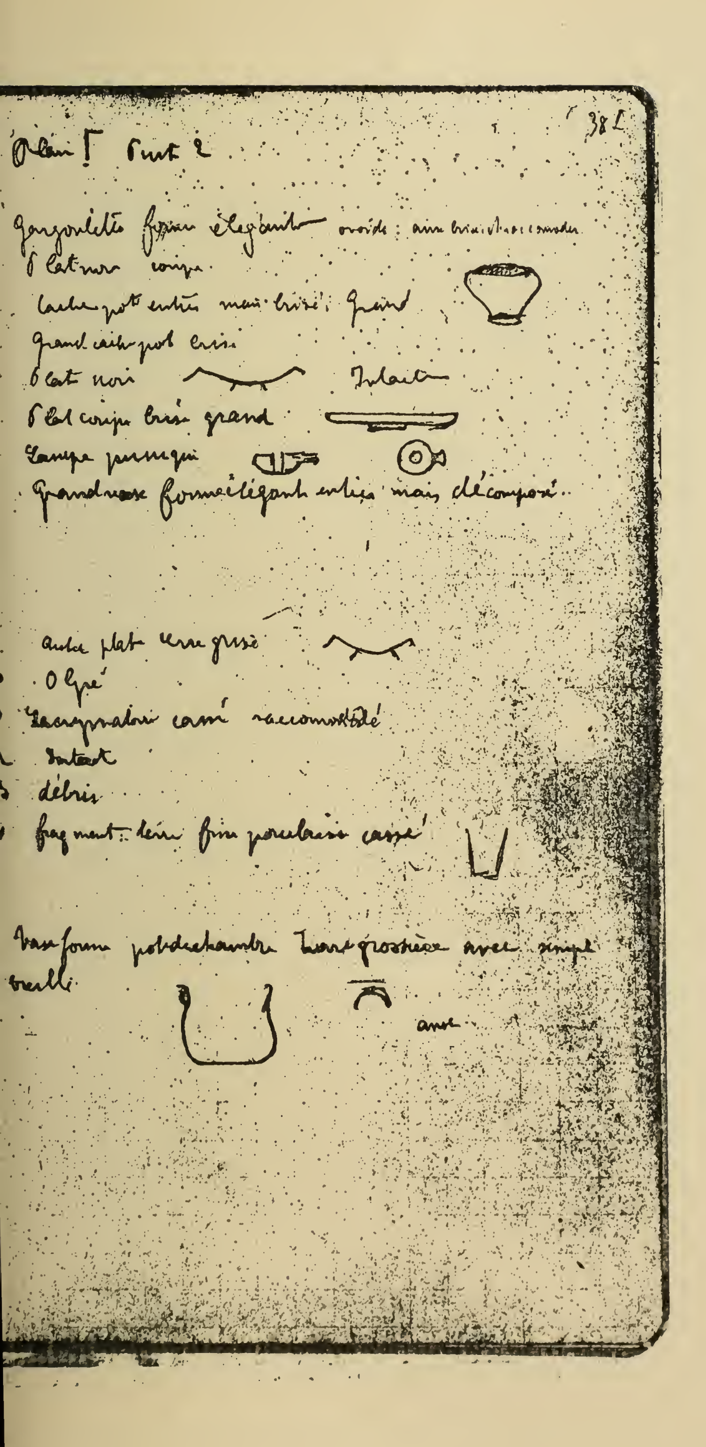
1 Lampe tête de lion
2 Lampe noire à bec
3 Vase stelle noire
4 Vase à deux têtes
5 Débris
6 Au milieu disque en bronze
7 Olpé et vase cassé forme élégante
8 Deux ou trois plats
9 Petite assiette rouge
10 Petit vase cassé
11 Vase terre noire forme gourde
12 Petite coupe terre fine rouge et noir. intérieur godronné    fond
13 Assiette terre rouge étoile au fond
14 Gargoulette sphérique forme élégante grande

Dimensions du tombeau Γ.1.

Beau tombeau : terres fines et formes élégantes
Taillé au fond égalisé avec gros graviers, petit graviers et sable rouge
Fond circulaire 3,40
Hauteur 1,50 écroulé
Largeur 2 m   BC = AF
DC = 0,70   Porte = 0.60 ; DE ; EF = 0,85   (total 2,10
Dalle fermant l'entrée


37 I
page 22
Voir pour le puits II le 2e carnet p. 10
Voute
A
B
C
D
E
F
I


38 F
au ventre haut = 0,60
bas = 0,85
0,20
0,60
0,55
Forme pareille plus petite retrouvée
h = 0,26
anse larg. sommet 0,04 long 0,11



38

Plan I Cut 2

Gargoulette forme élégante ovoïde

Plat noir coupe

Cache-pot entier mais brisé; grand

Grand cache-pot brisé

Plat noir Intact

Plat coupe brisé grand

Lampe punique

Grand vase forme élégante entier mais décomposé

Autre plat terre grise

Olpé

carré raccommodé

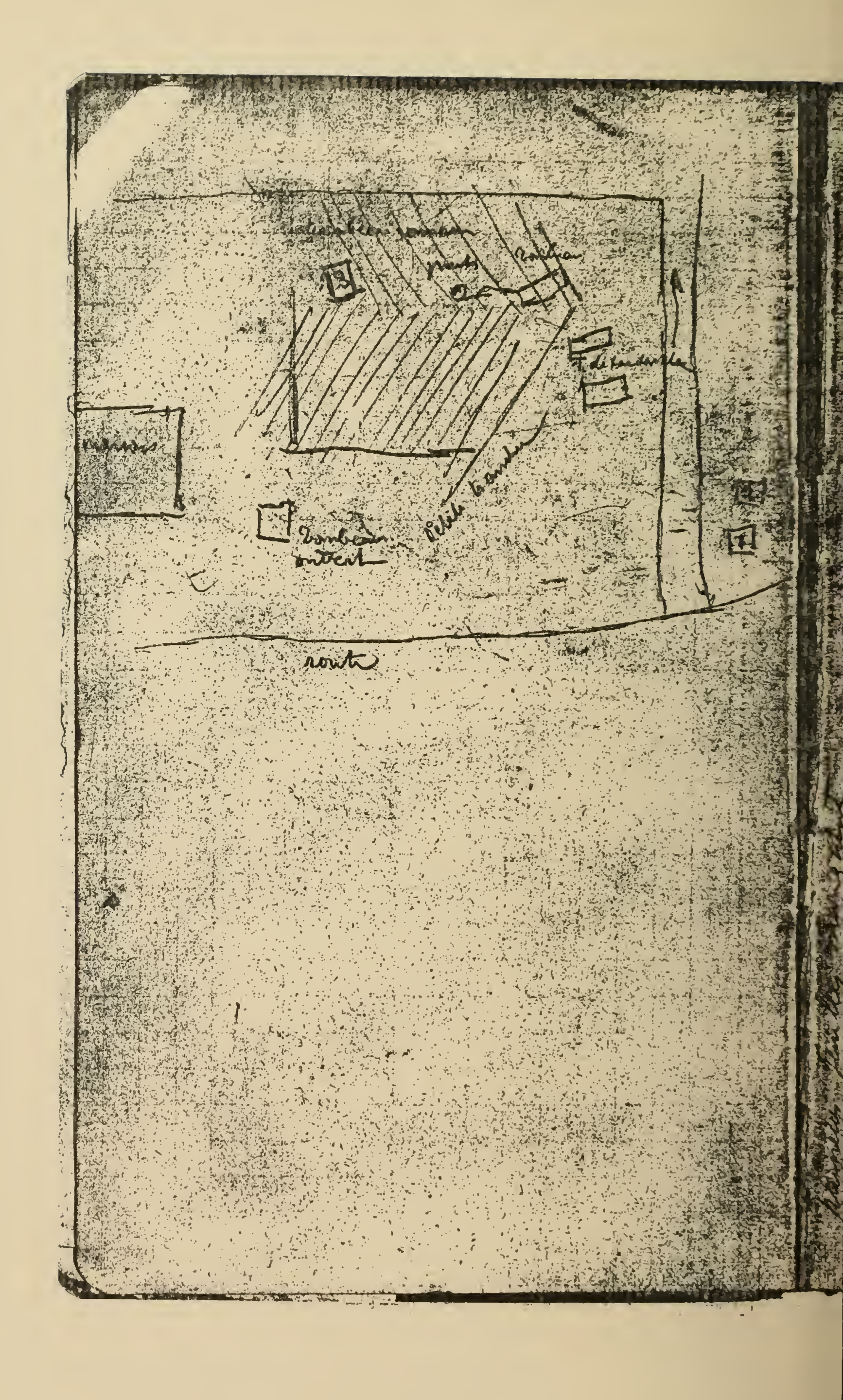
Intact

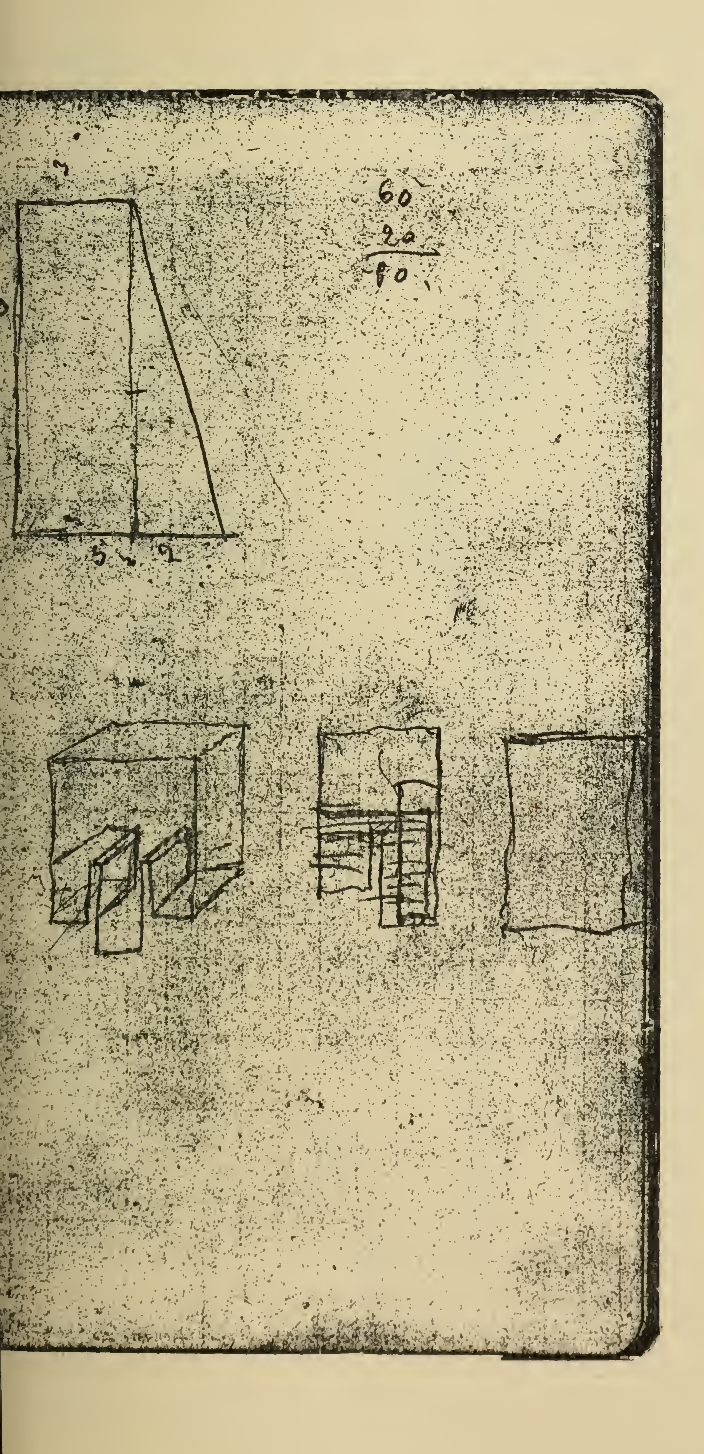
débris

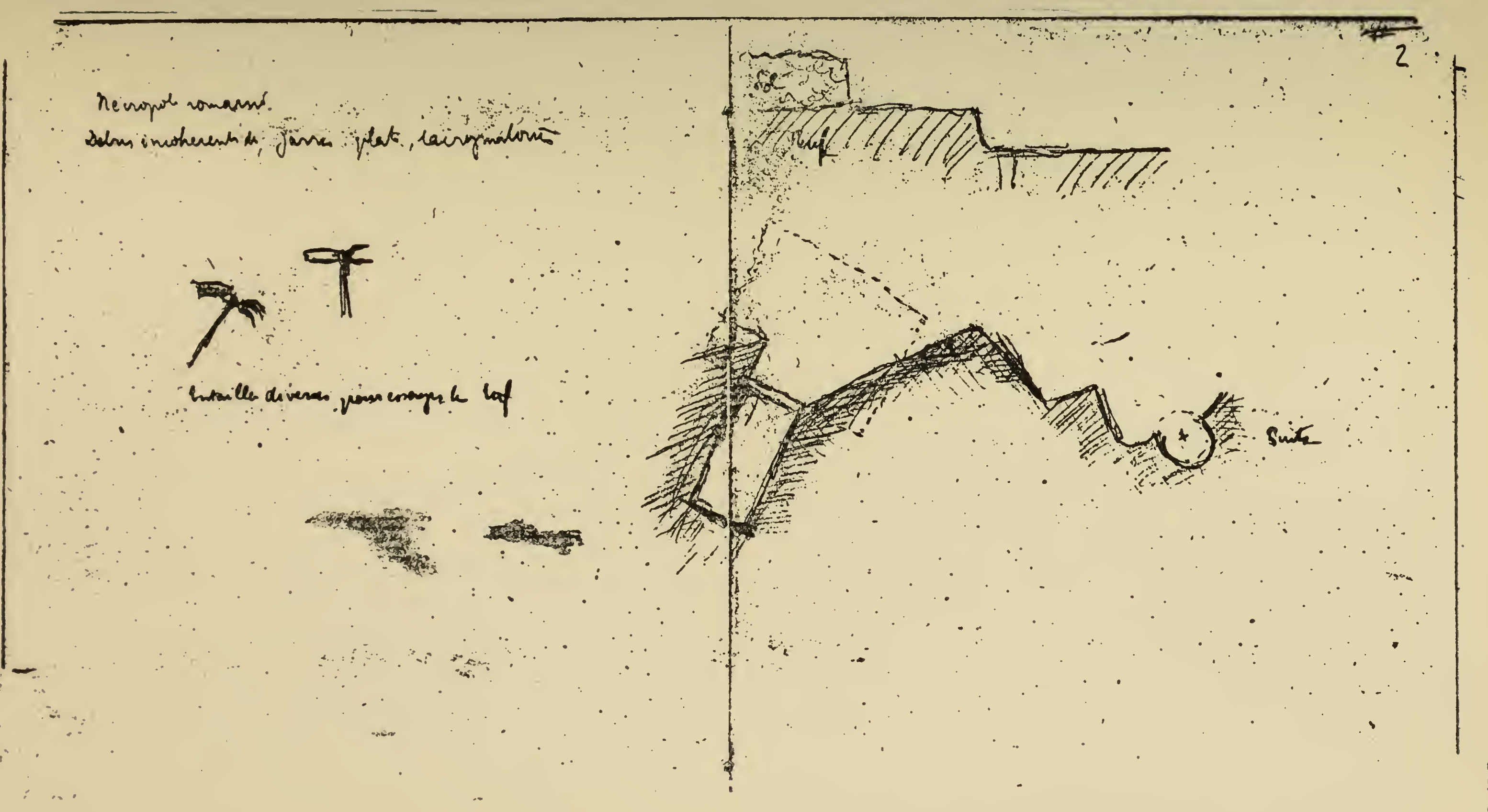
fragment terre fine porcelaine cassé

Vase forme pot de chambre terre grossière avec simple

anse


puits
petite tranchée
Tombeau ouvert
route


60
20


2
Nécropole romaine.
Débris incohérents de jarres, plats, lacrymatoires
Entaille diverse, pour essayer le tuf
Tuf
Suite

1. cachepot

2-5 · 4 grandes amphores fuseau. Une seule un peu brisée

7-11 4 vases élégants peintures rouges ⟵ et noire terre jaune

anse

on en contraire

12-13. Vases à pointe au dessus de l'anse

14. Oeuf d'autruche en morceaux sculpté XXX et ⊛ et

15 Oenochoé terre noire ovoïde

16 Oenochoé pourri terre grise

17-18 Grands plats noirs à graffites vernis noir rouge

19-23 Plats noirs moyens sans graffites

24... Autres débris de plats 8.

25 Toute petite gargoulette grossière

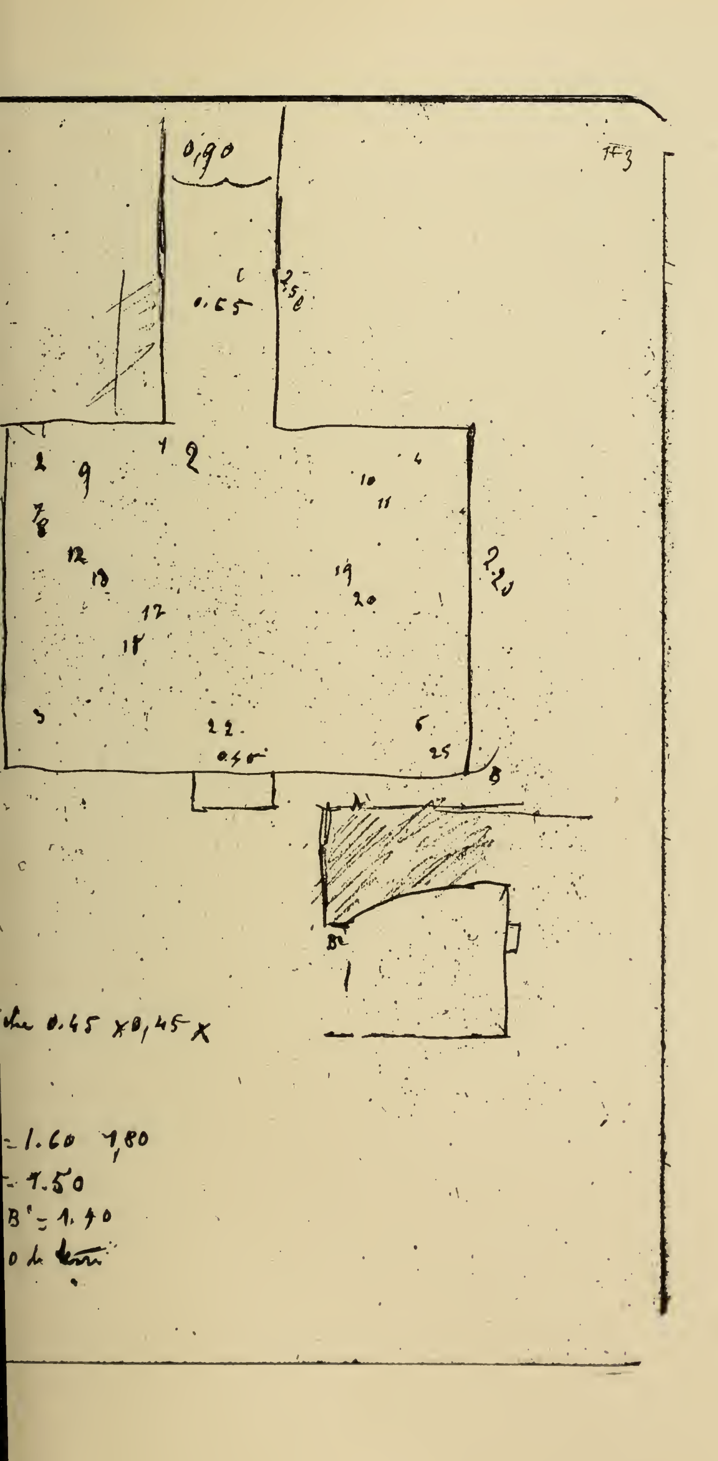
26-36. Dix gargoulettes et dépôt

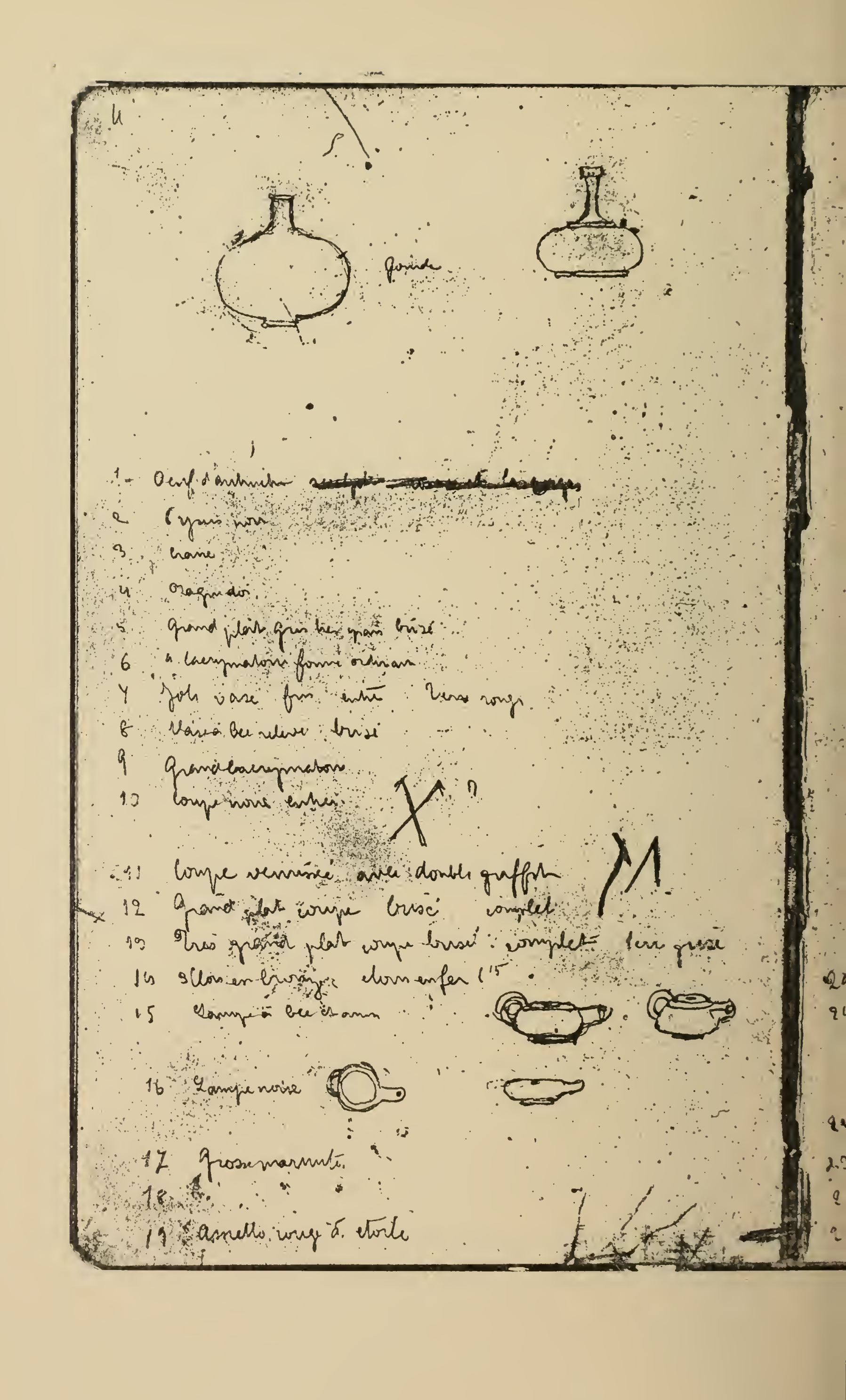
37 Soucoupe avec cinabre

38 cachepot brisé, collier dedans

39 Petit pot terre rouge brun

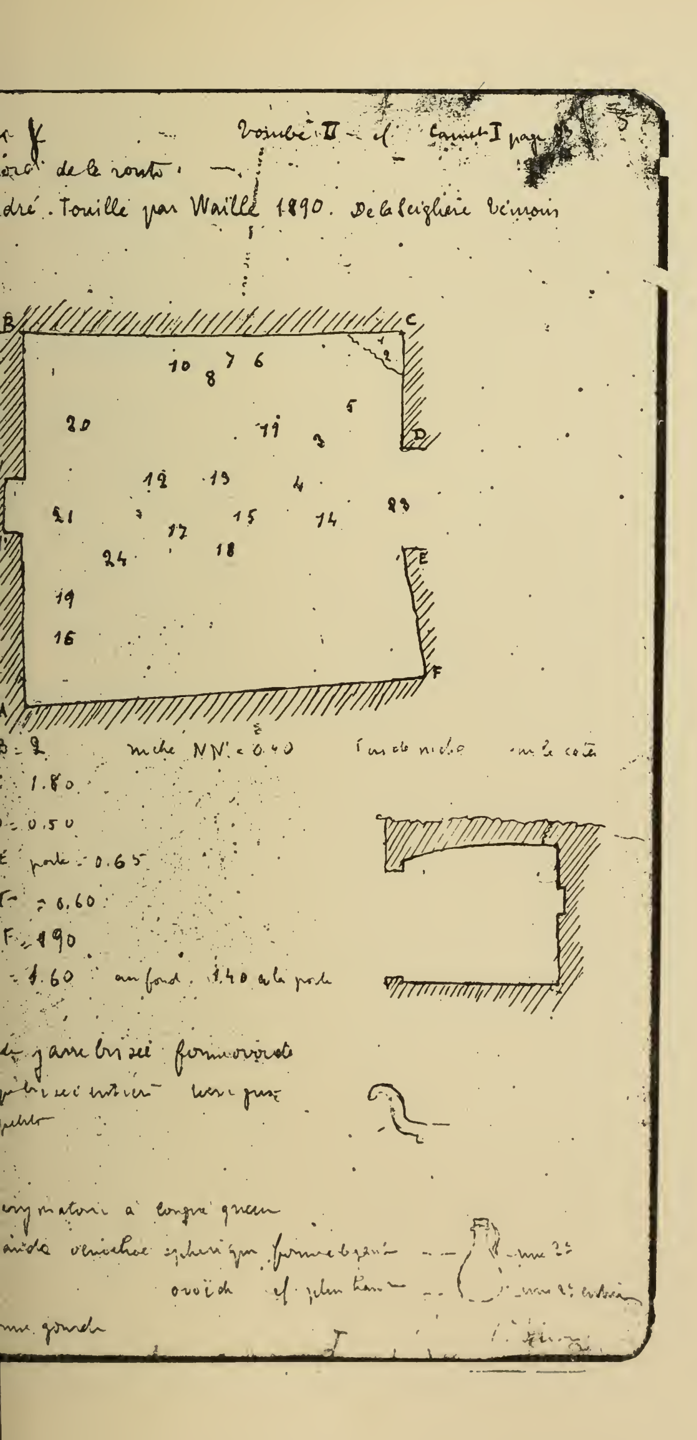
Collier verre irisé avec sujet

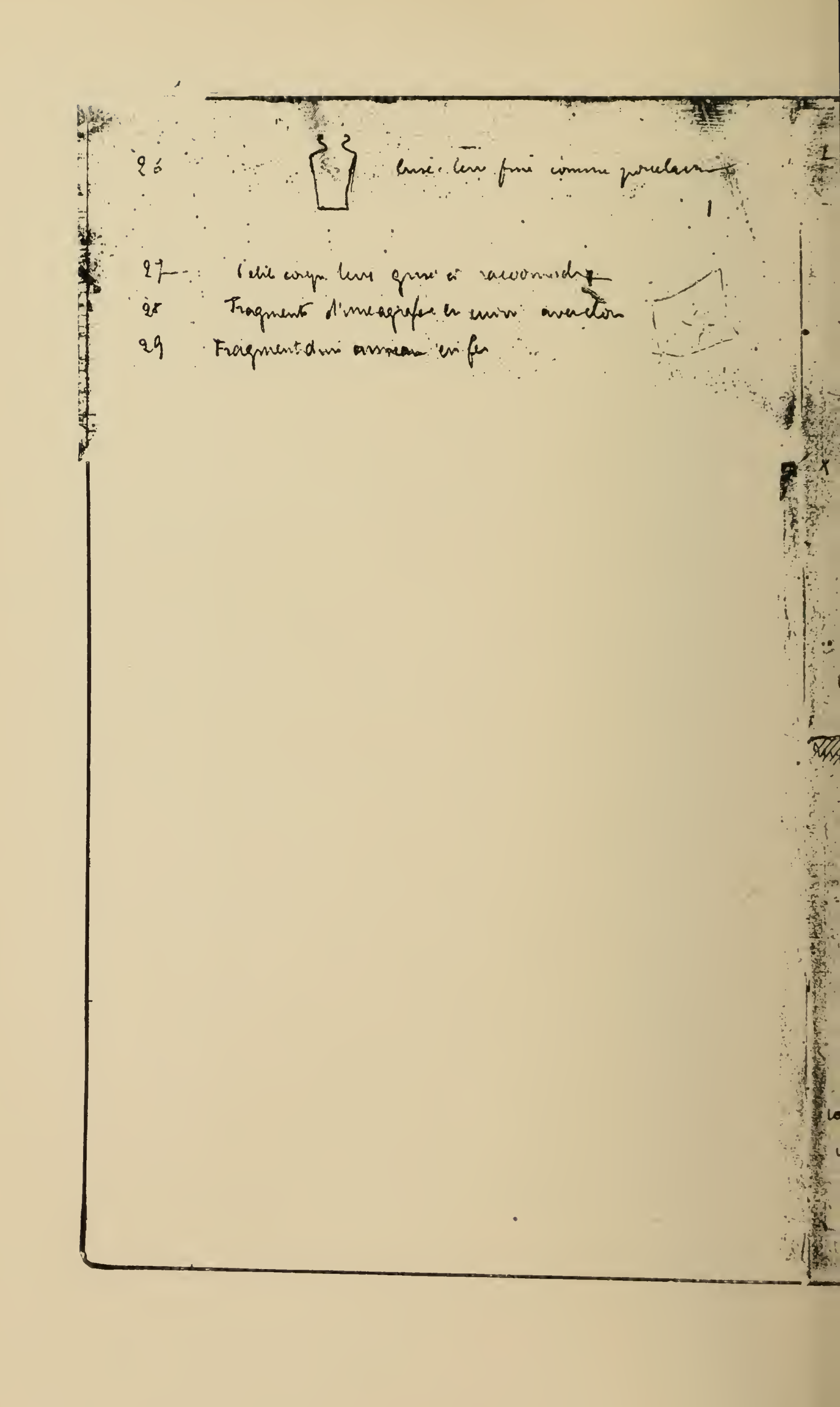

0,90
0.65
2,50
2,20
0.40
B
B'
0.45 x 0,45 x
1.60 1,80
1.50
B' = 1.40


4

gourde

1- Oeuf d'autruche ~~sculpté [illegible]~~
2 Cypris noir
3 Crâne
4 Oragne dor
5 Grand plat gris très gros brisé
6 4 lacrymatoire forme ordinaire
7 Joli vase fin entier Terre rouge
8 Vase à bec relevé brisé
9 Grand lacrymatoire
10 Coupe noire entière
11 Coupe vernissée avec double graffiti
12 Grand plat rouge brisé complet
13 Très grand plat rouge brisé : complet terre grise
14 Clous en bronze clous en fer (15
15 Lampe à bec étamé
16 Lampe noire
17 Grosse marmite
18 [illegible]
19 Anello rouge ô. étoile



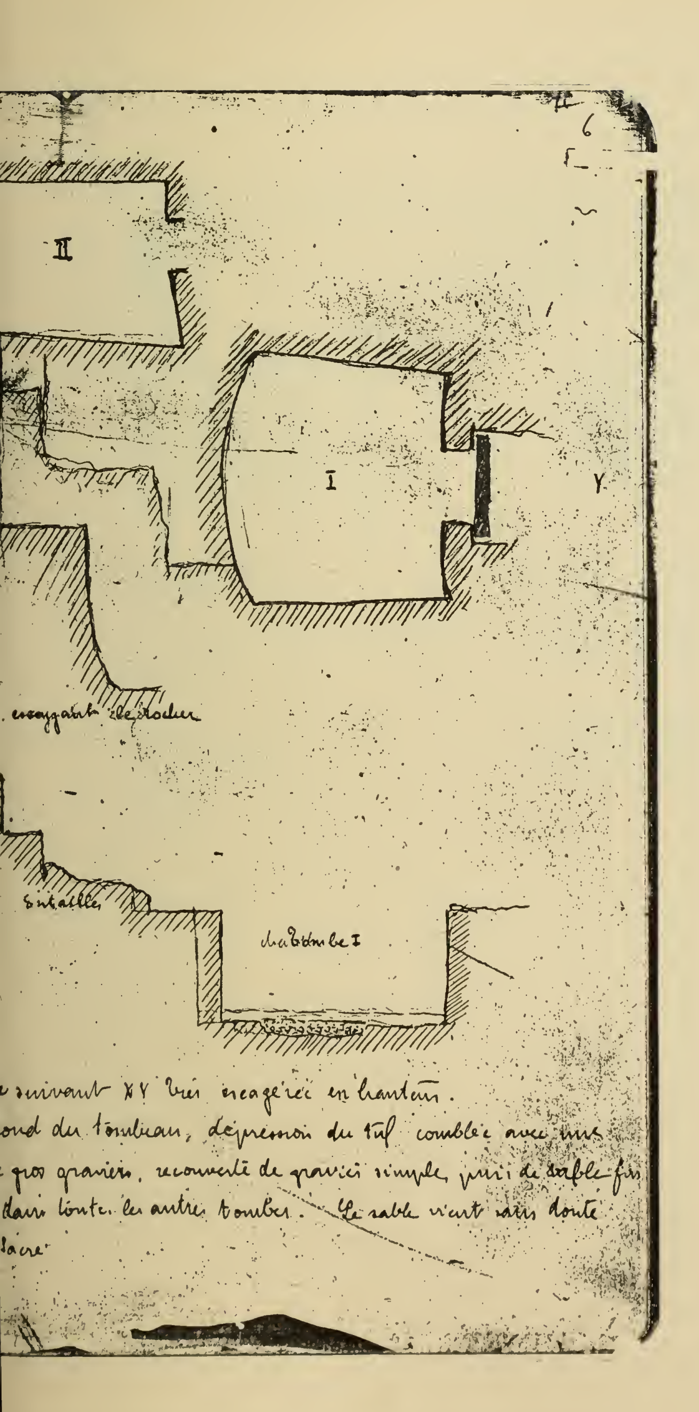


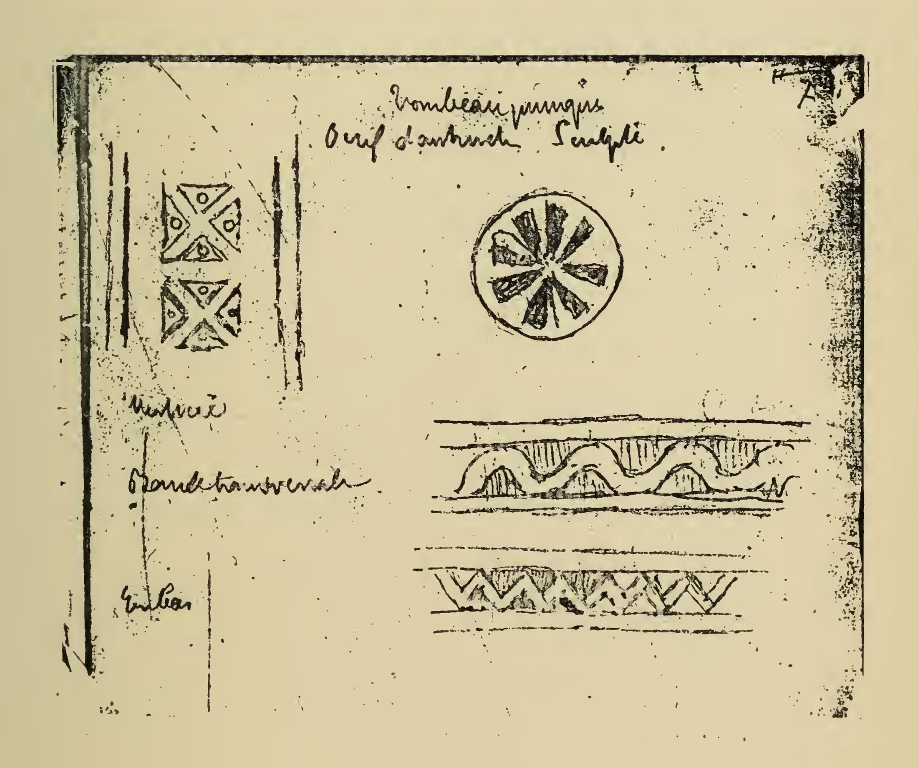
26 Vase. terre fine comme porcelaine

27 Petit corps. terre grise à raccommoder

28 Fragments d'une agrafe en cuivre avec clou

29 Fragment d'un anneau en fer




Tombeau punique
Oeuf d'autruche Sculpté
Bande transversale

Graffite

I Plat non décoré beaucoup moitié forme

cercles concentriques et stries à terre

graffito
sur le bord revers

décalque inverse

D = 0,28
d = 0,067

II Plat non bords plus élevés plus haut
même genre plus court

à revers de côte

V \ Y

même dimension

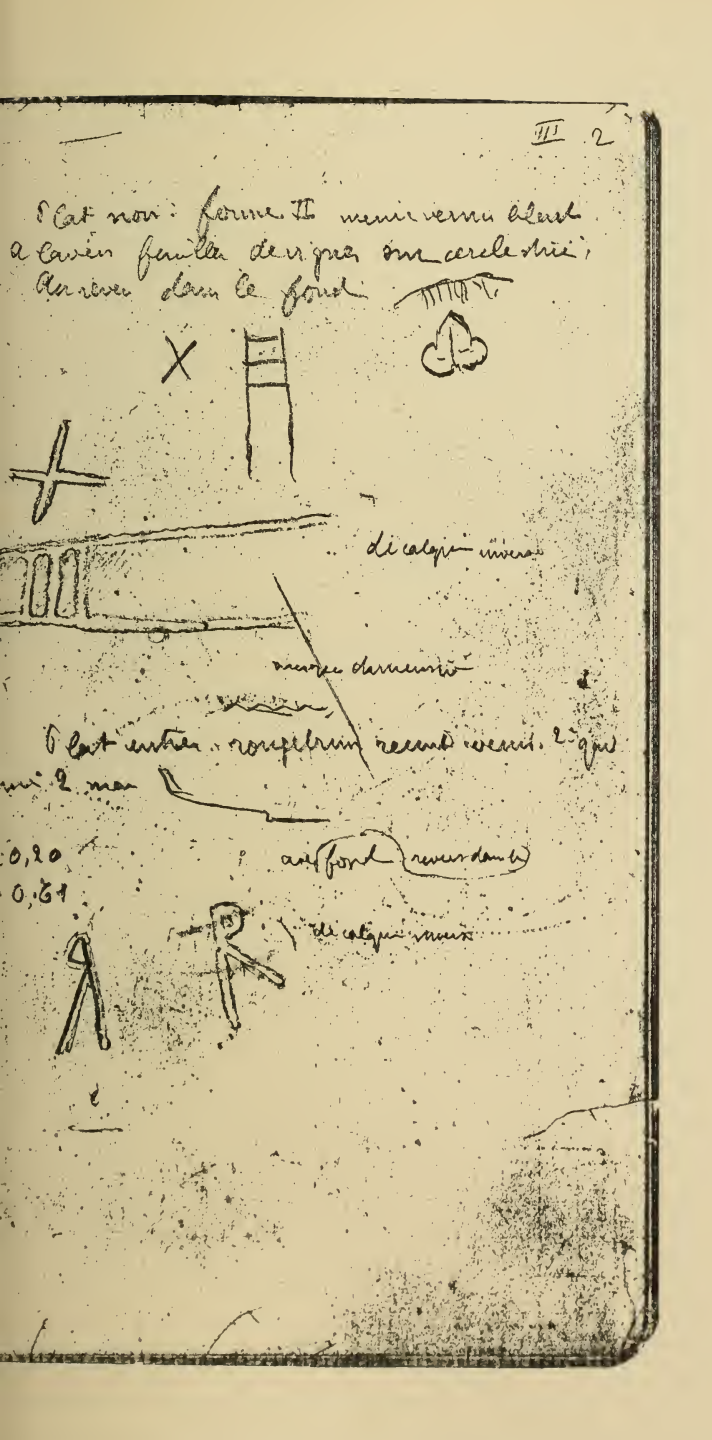
? d K

… estée jusqu'ici

ou plutôt

décalque à l'envers

cf. 24, III pl. VIIII



V éclat moyen type même dimension

au R/ gratté bord graffite confus abrasé

maladresse

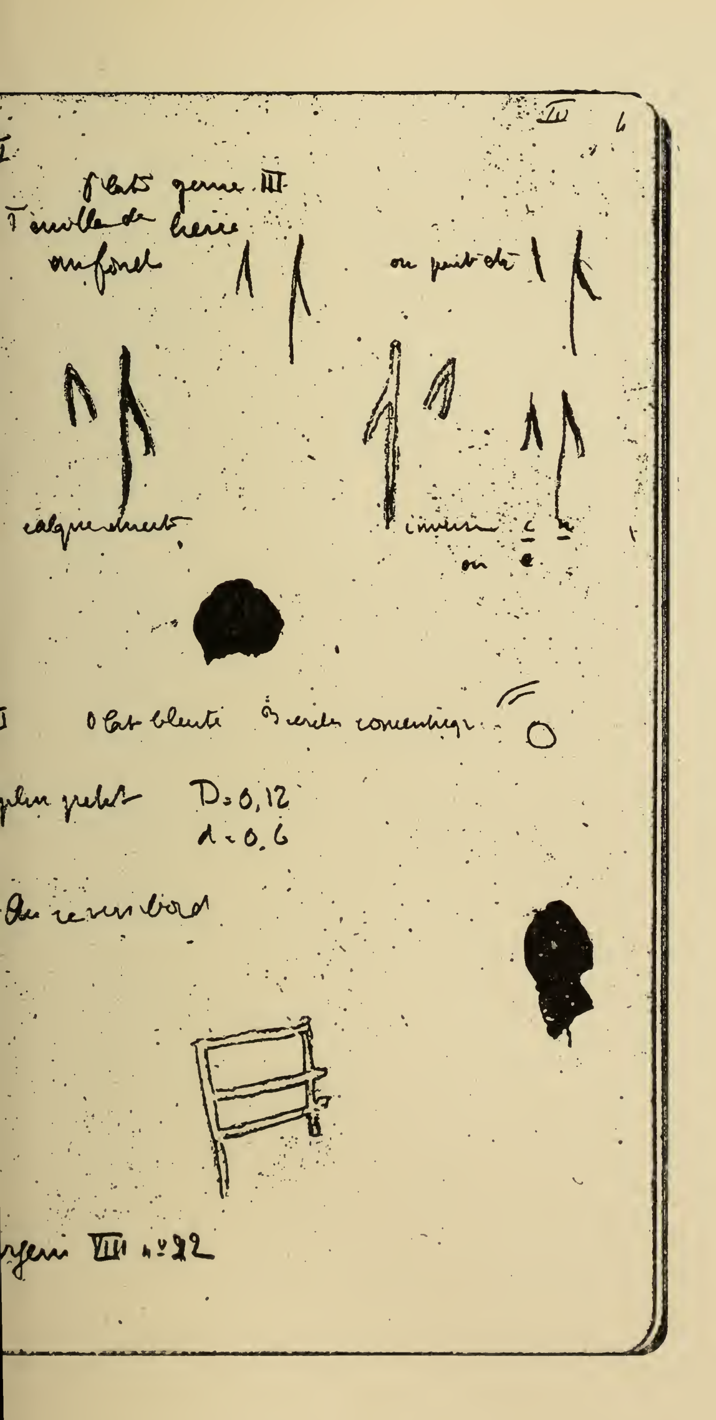
calque I

x t m sh?

VI beau éclat noir idem brisé partie milieu

au revers bord

calque direct


calque direct
D=0,12
d=0,6

5

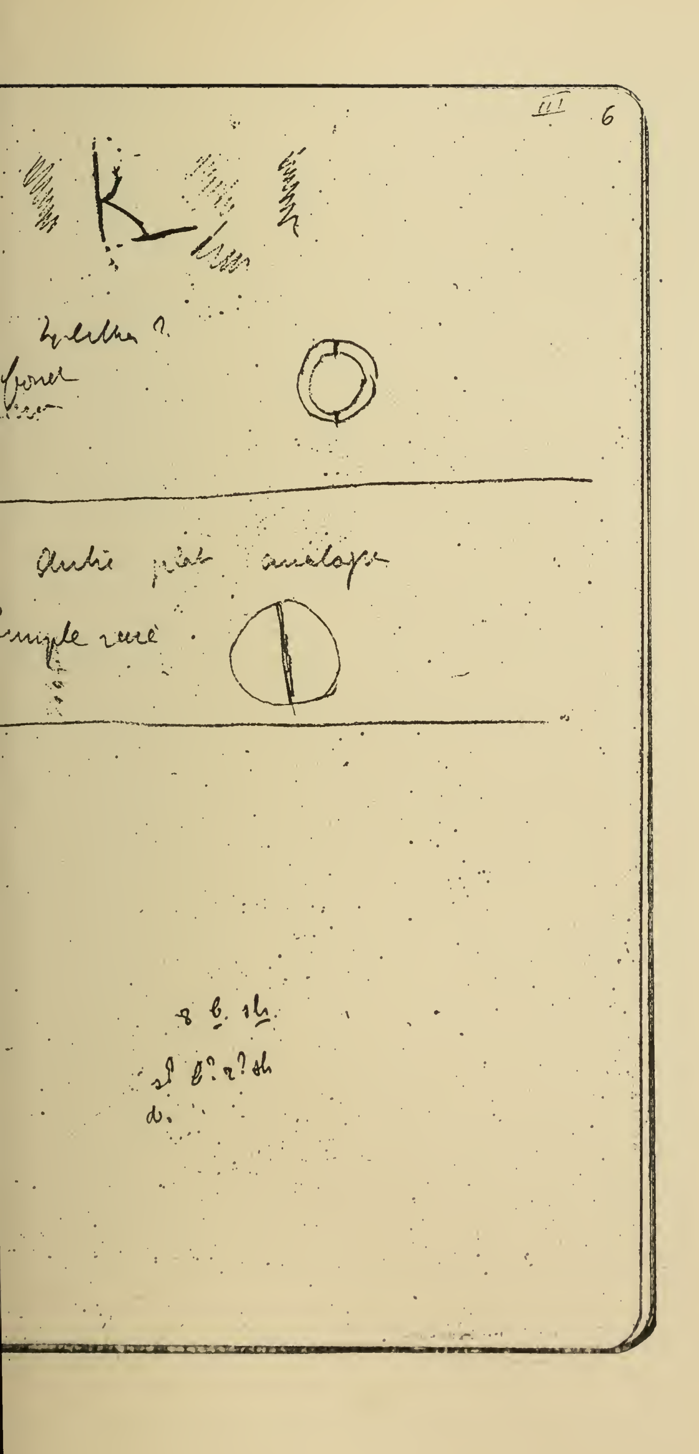
9. Plat bleu noir [illegible] forme même dimension
[illegible] cercle concentrique comme 8

Envers au fond

calque direct

10 Plat

D = 0.20
d = 0.07 Fond de dessin mauvais vernis
noir sur terre rouge
[illegible] partie

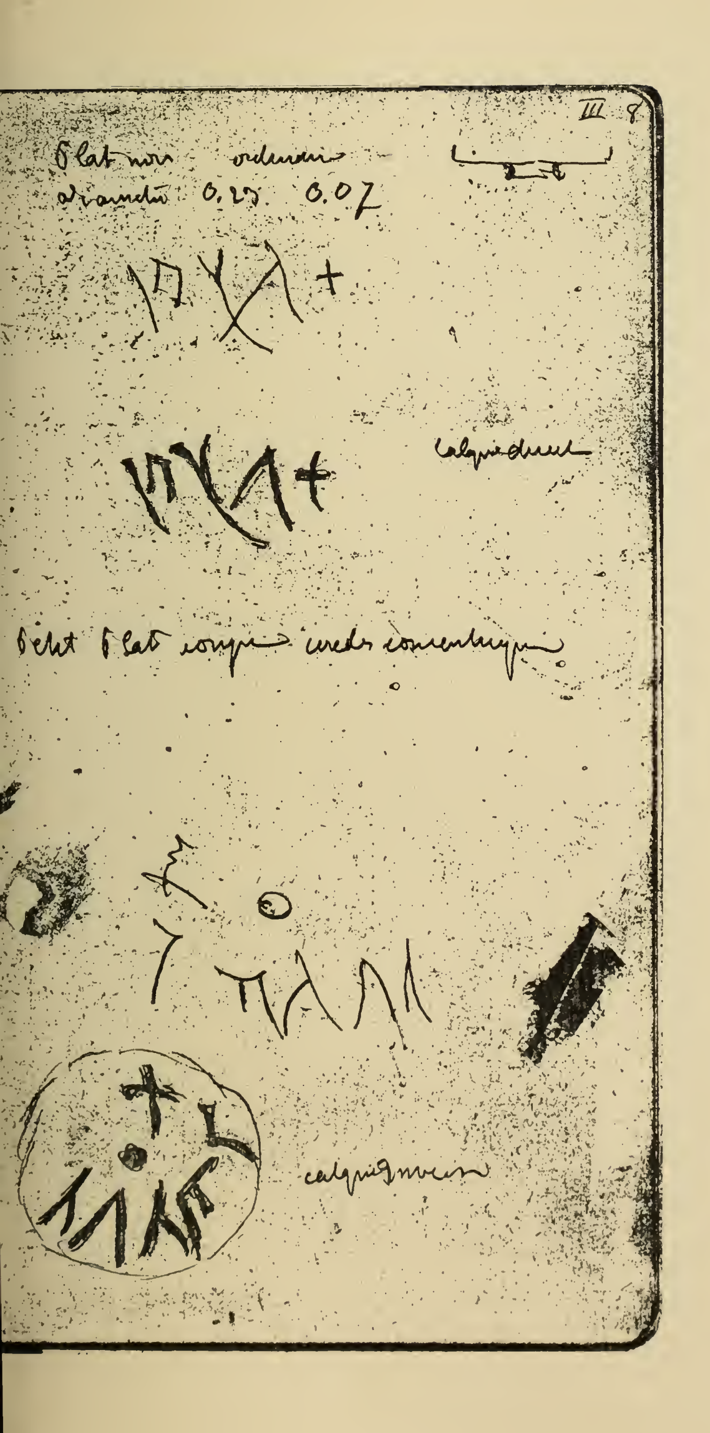


12. Plat. verni rouge et noir. turbot avers decole

P = 0,22 forme ordinaire 2.
d = 0,02

13 Plat. forme ordinaire cercle concentrique Au centre ourdèsin

ecorchant levermin


Plat noir ordinaire
diamètre 0,25 0,07
calque direct
Petit plat rouge cercles concentriques

Coupe

1° Tourné ordinaire. Diam. 0.14. h = 0,055
3 cercles concentriques
au fond

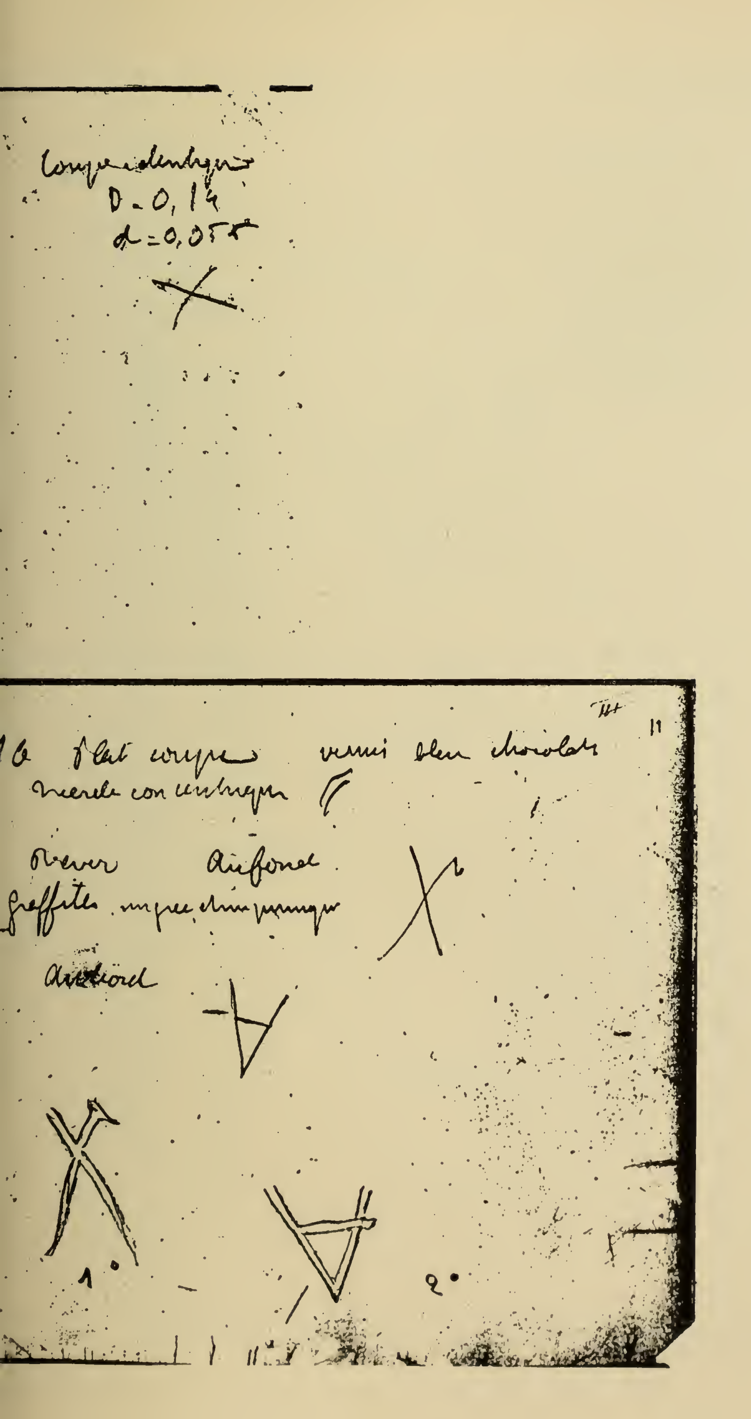
2° Coupe. Tourné ordinaire fond
cercle strié et 4 palmettes B III

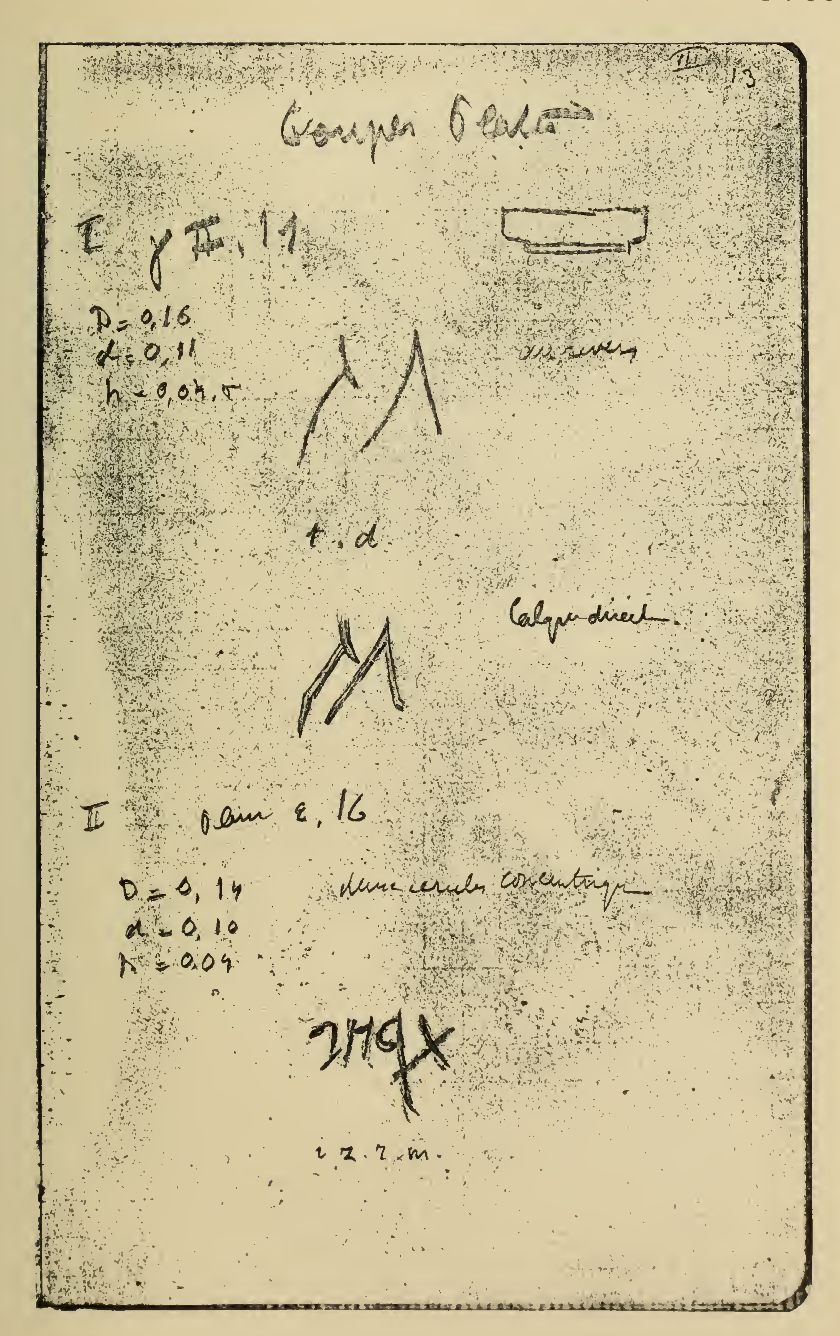
D = 0.16
d = 0.06
au fond

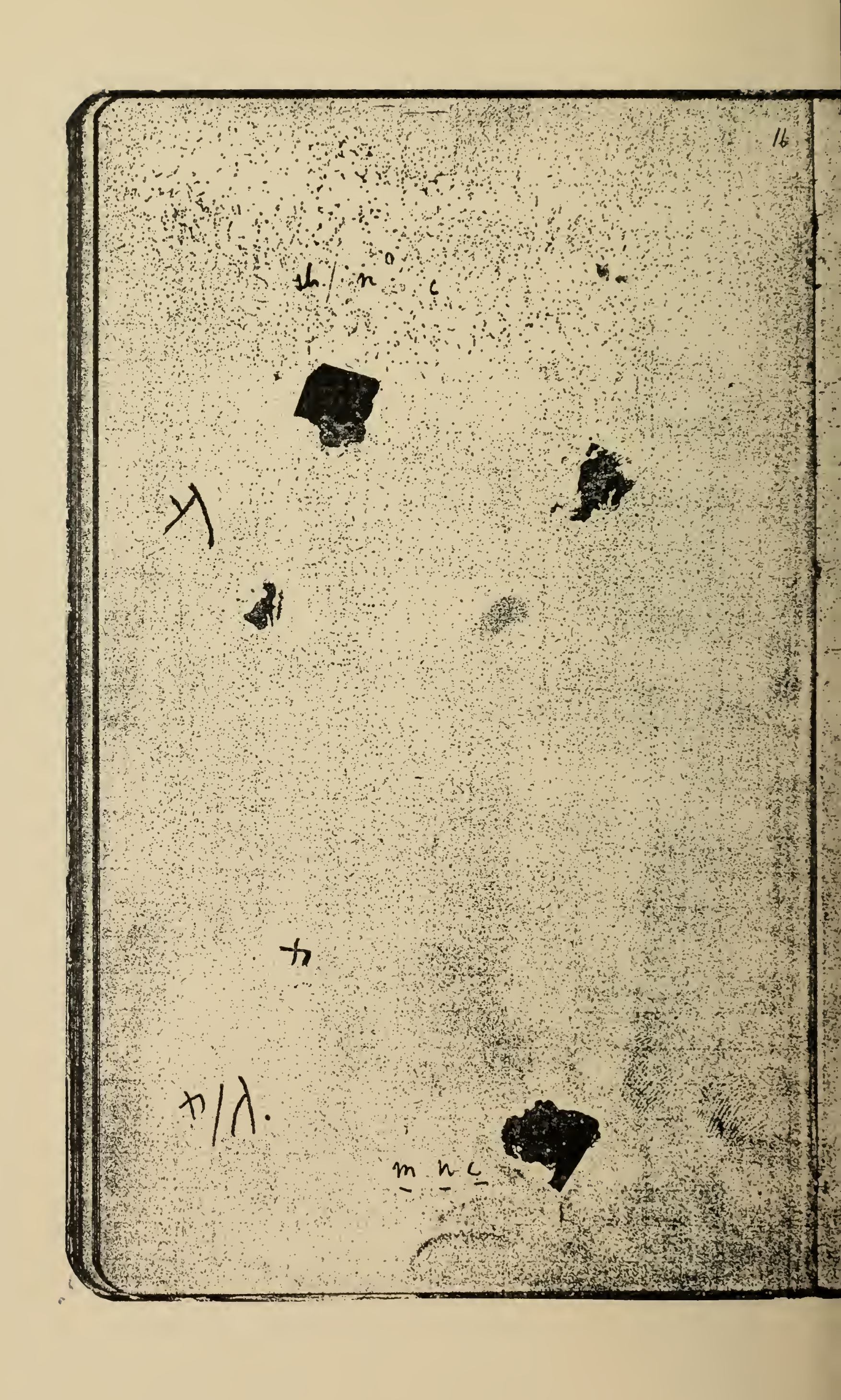
3° Coupe plus petite au fond

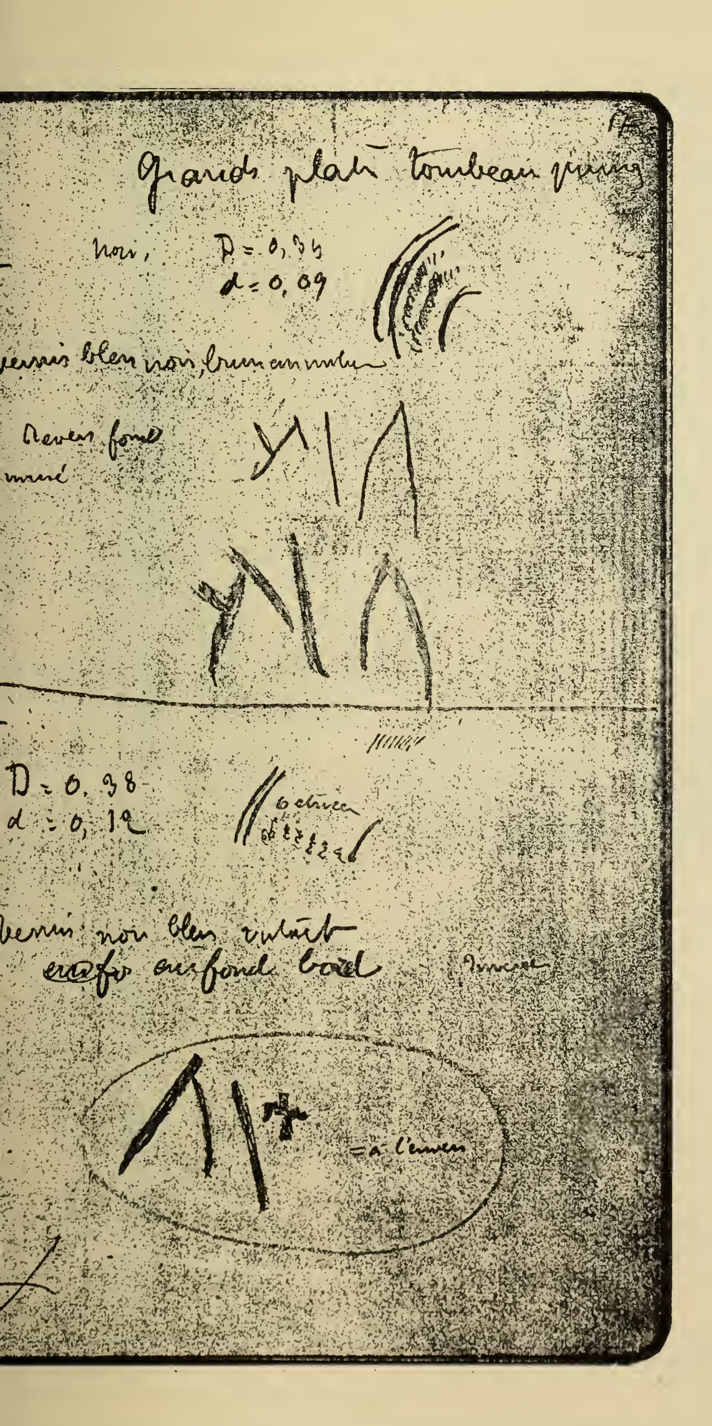
D = 0.13
d = 0.045
h = 0.040

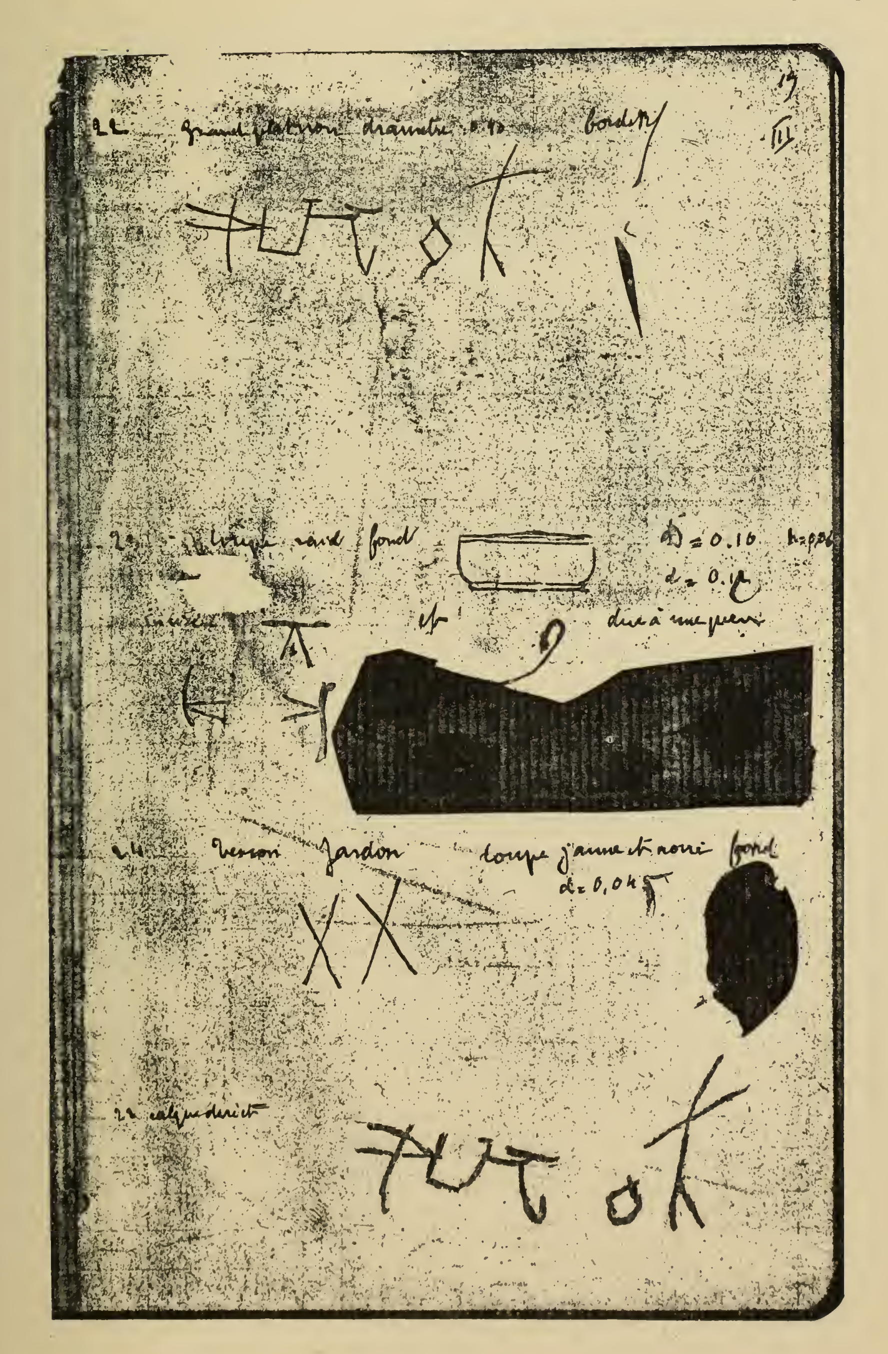
4°

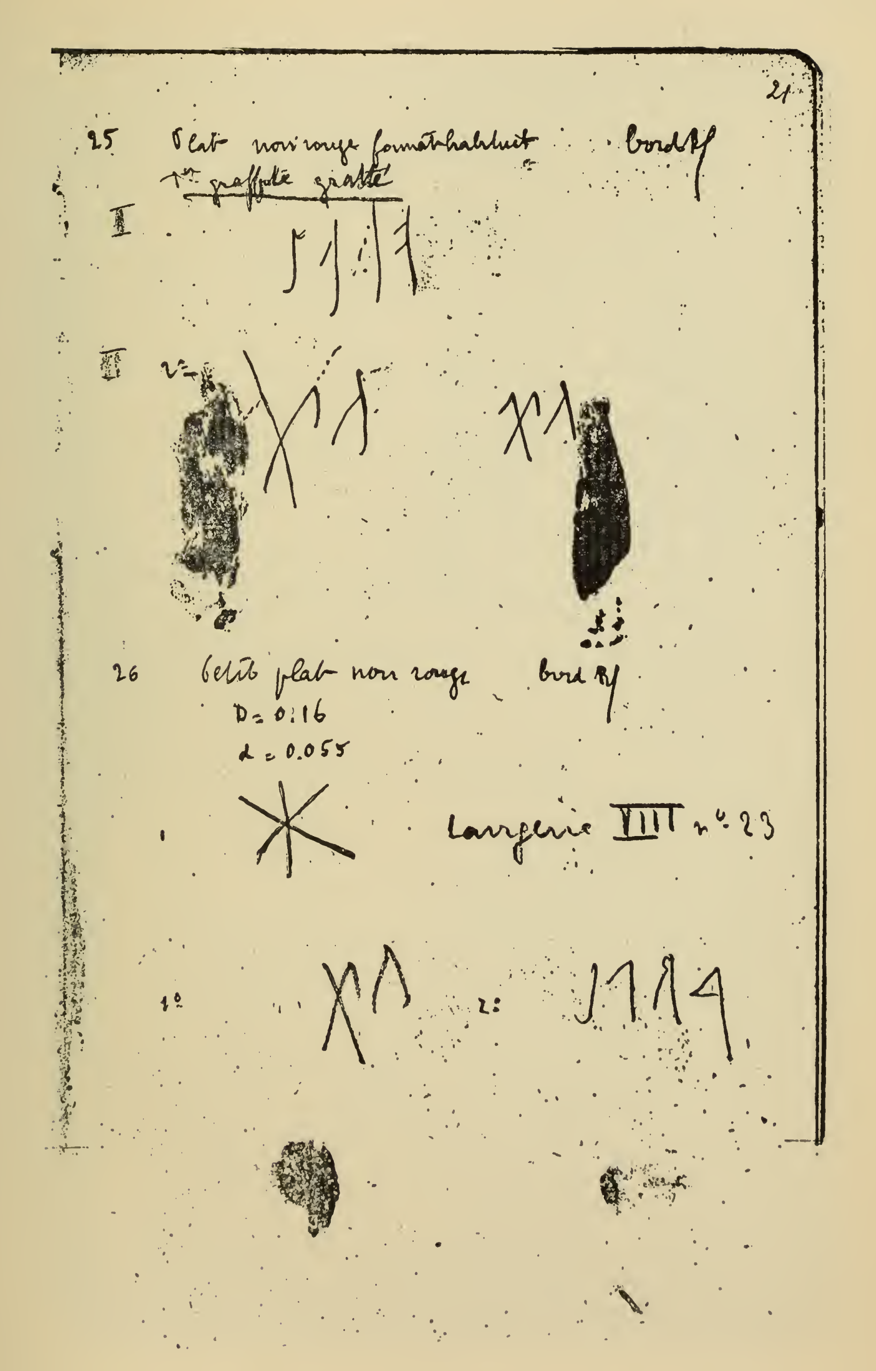

D = 0,14
d = 0,055
Revers
Au fond
1°
2°

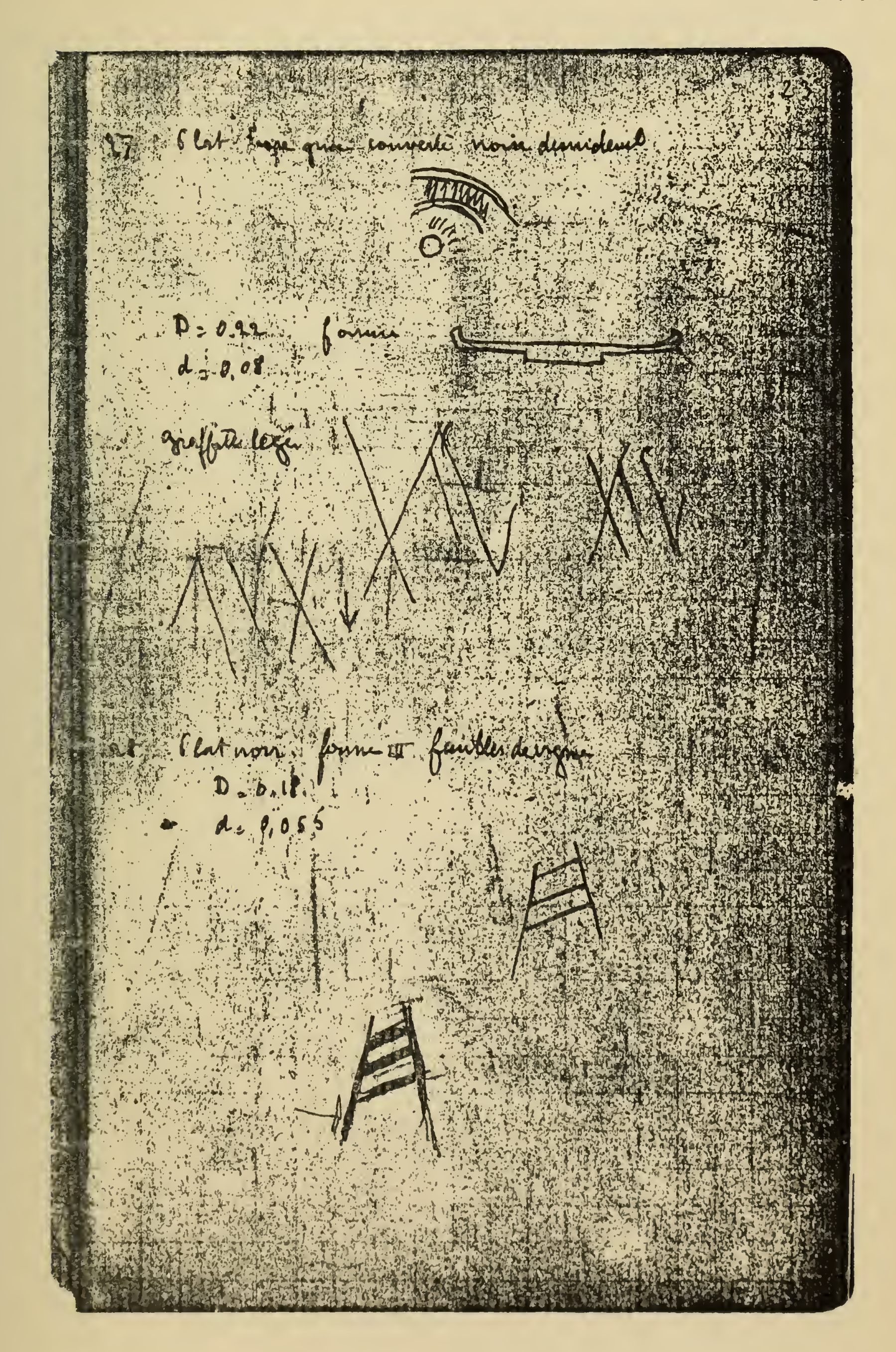




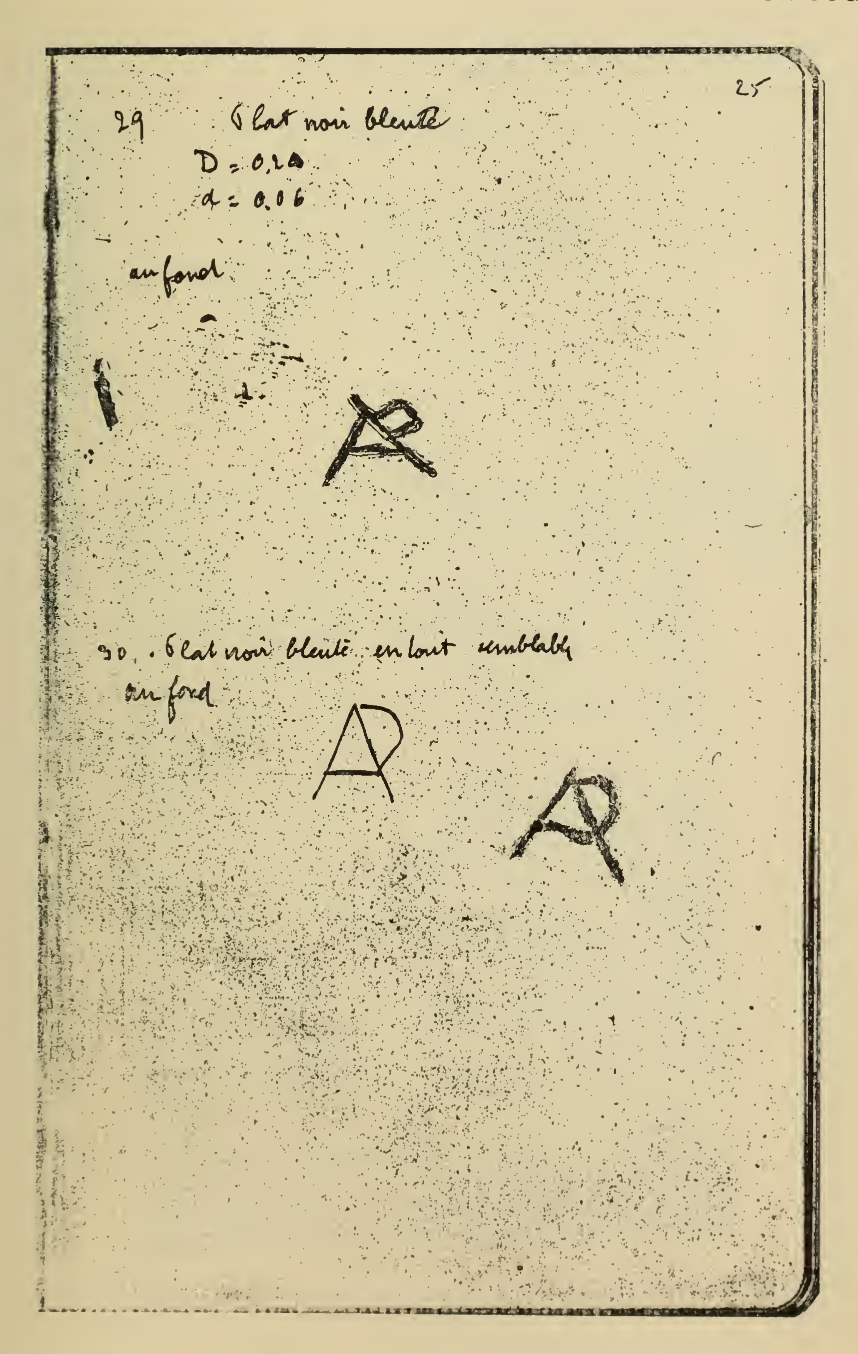

noir,
d = 0,09
D = 0, 38
d = 0, 12
= à l'envers

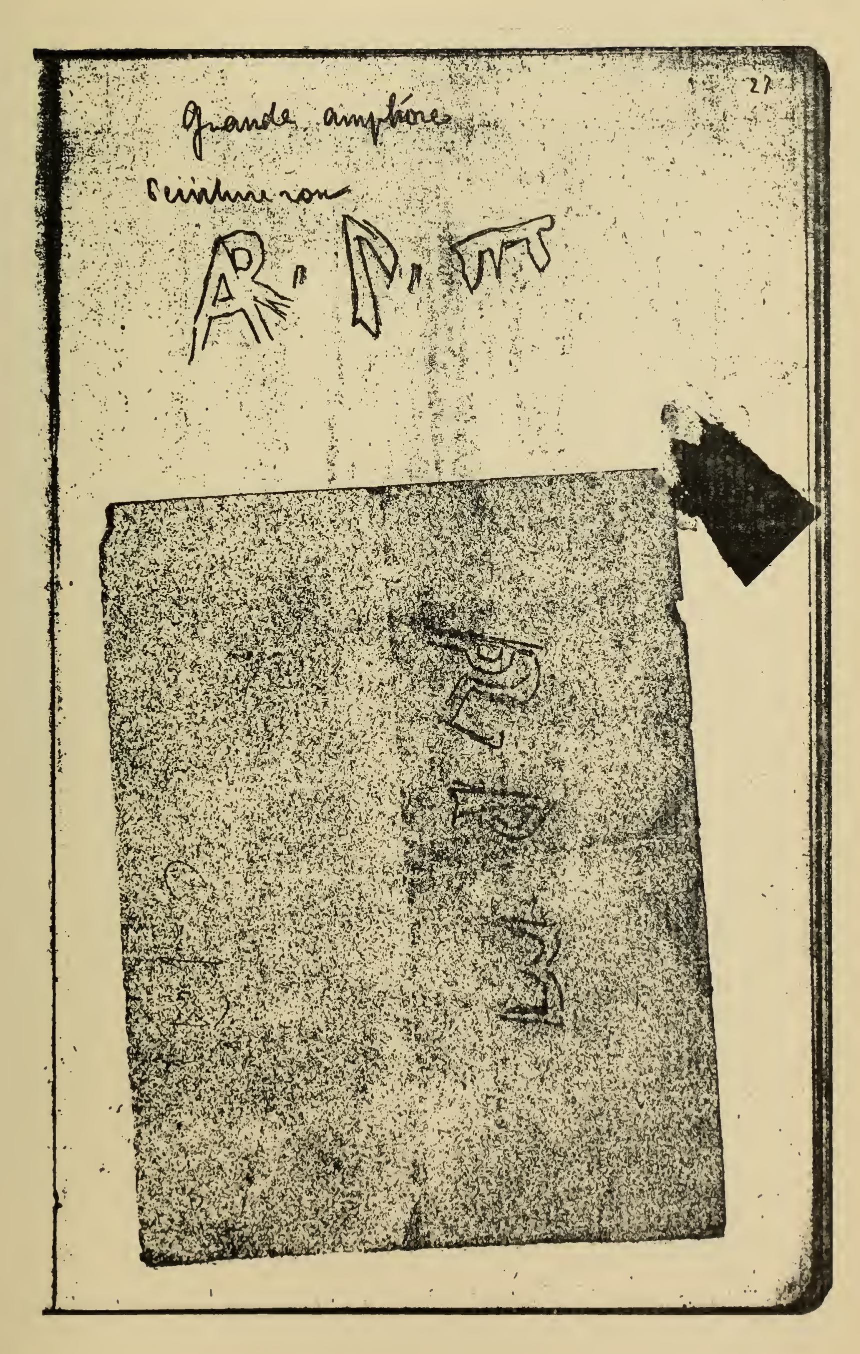



21
25
26
D = 0.16
d = 0.055
1°
2:

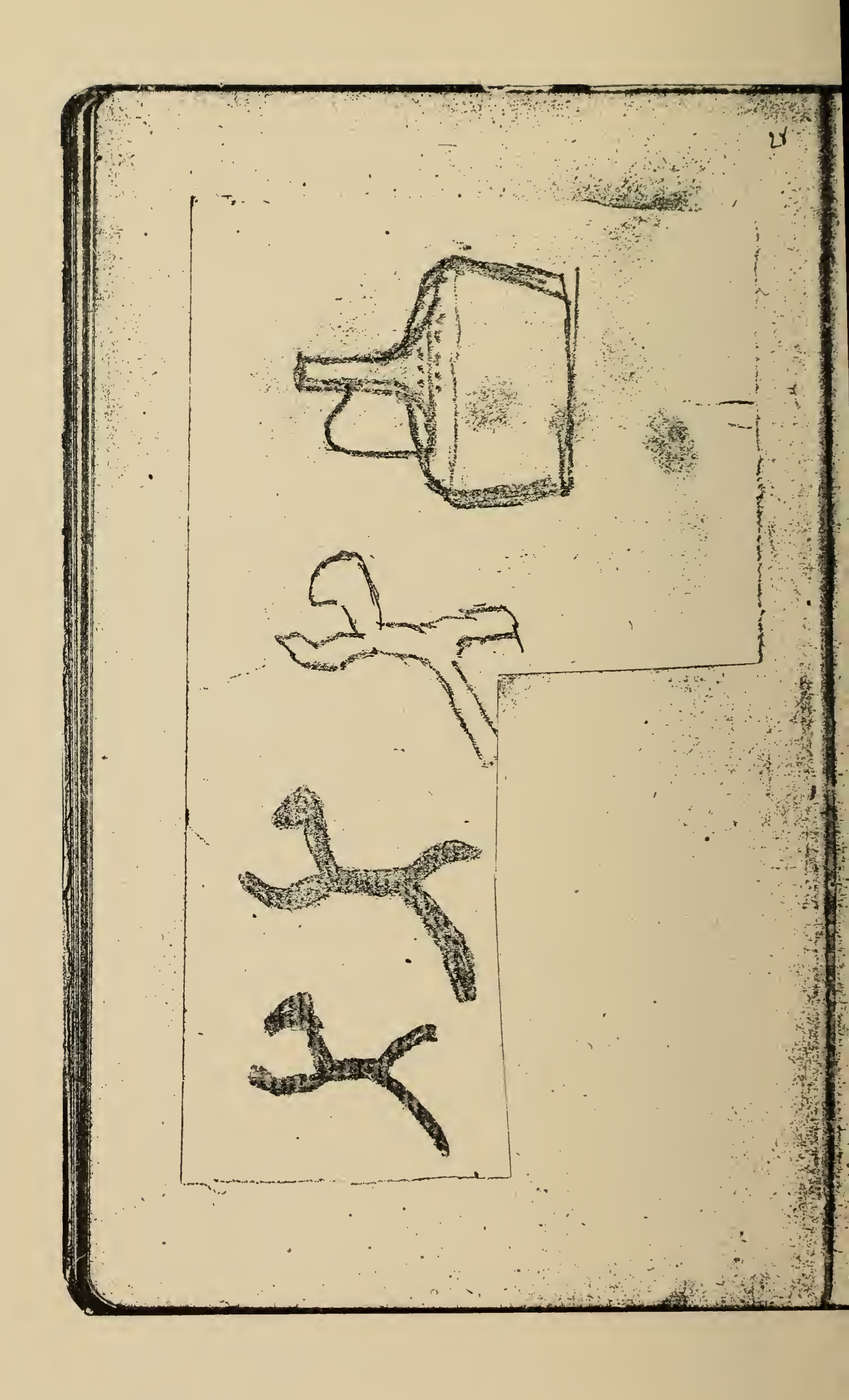


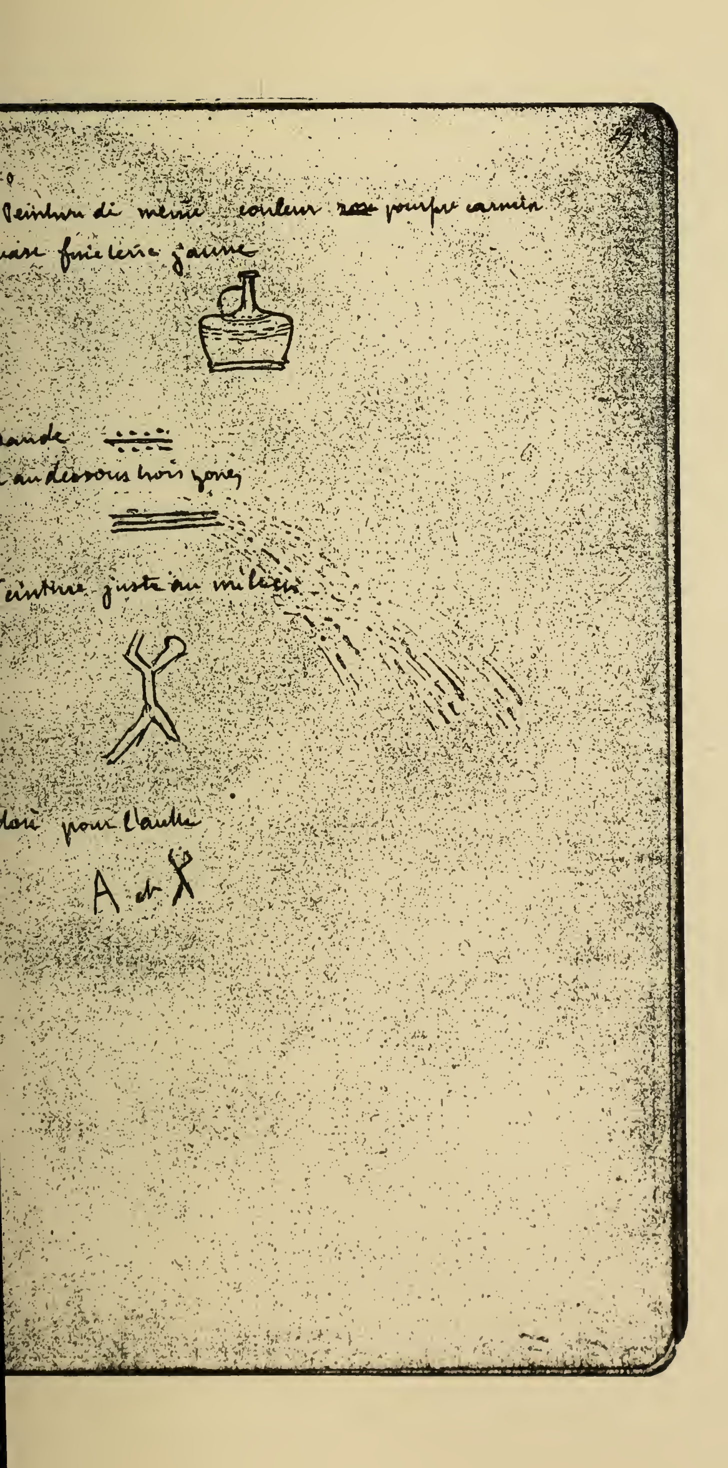
D = 0.22 forme
d = 0.08
Plat noir forme III feuilles de vigne
D = 0.18
d = 0,055

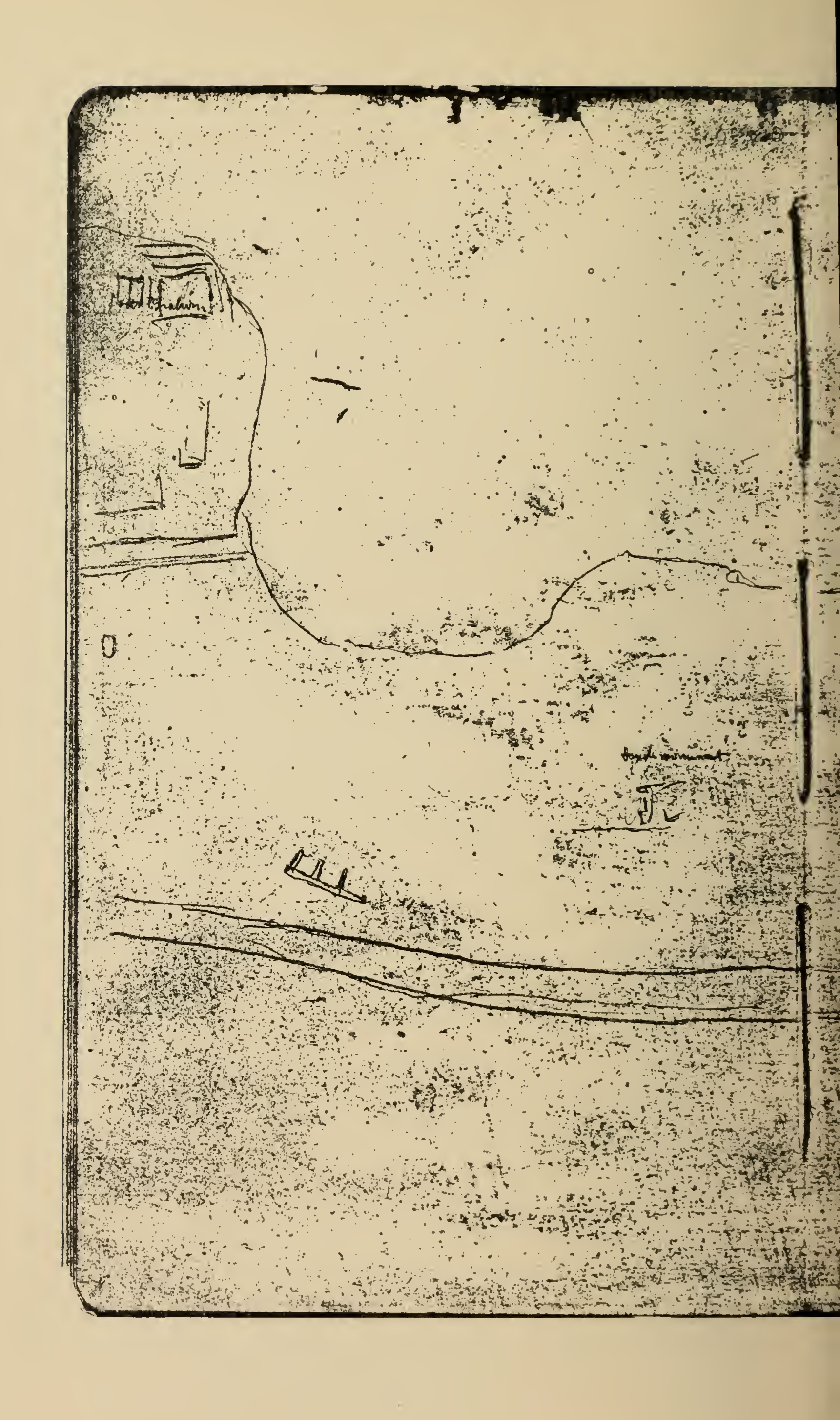

25
29 Plat noir bleuté
D = 0,20
d = 0,06
au fond
30. Plat noir bleuté en tout semblable
au fond


27
Grande amphore
Peinture rouge

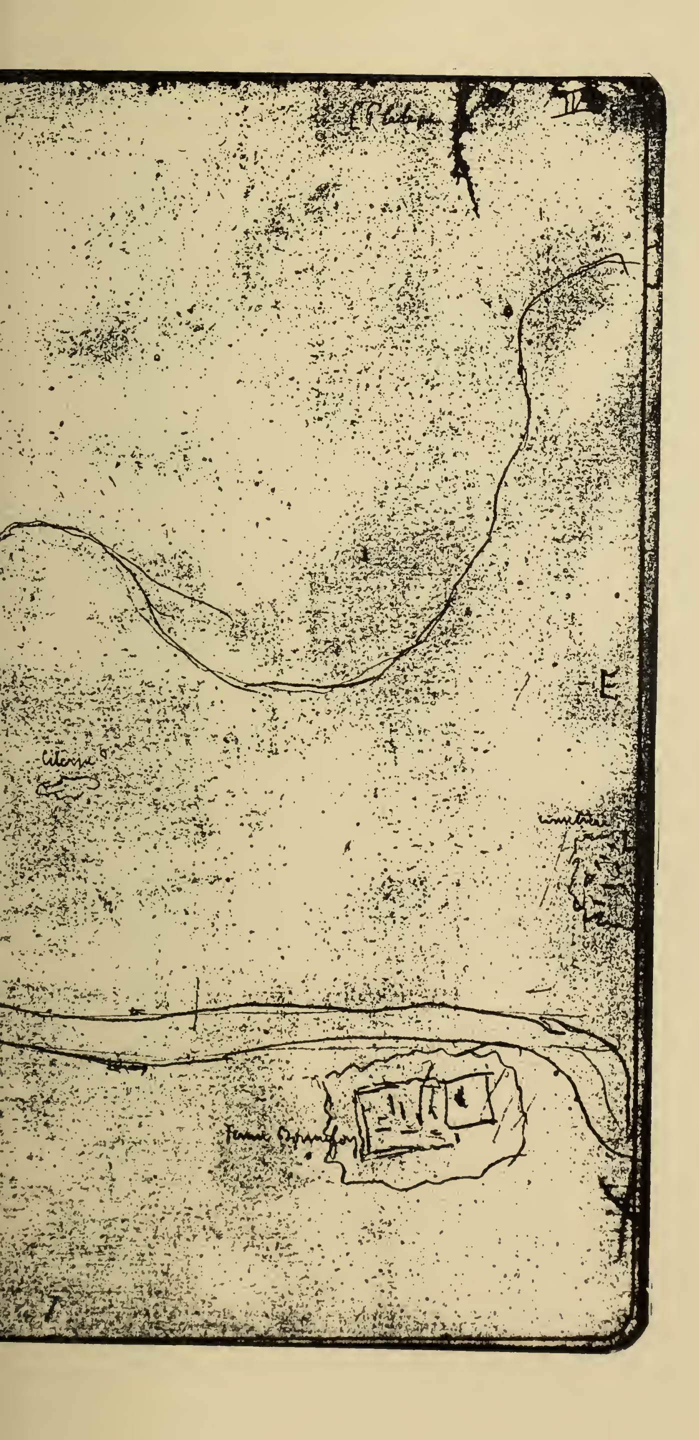


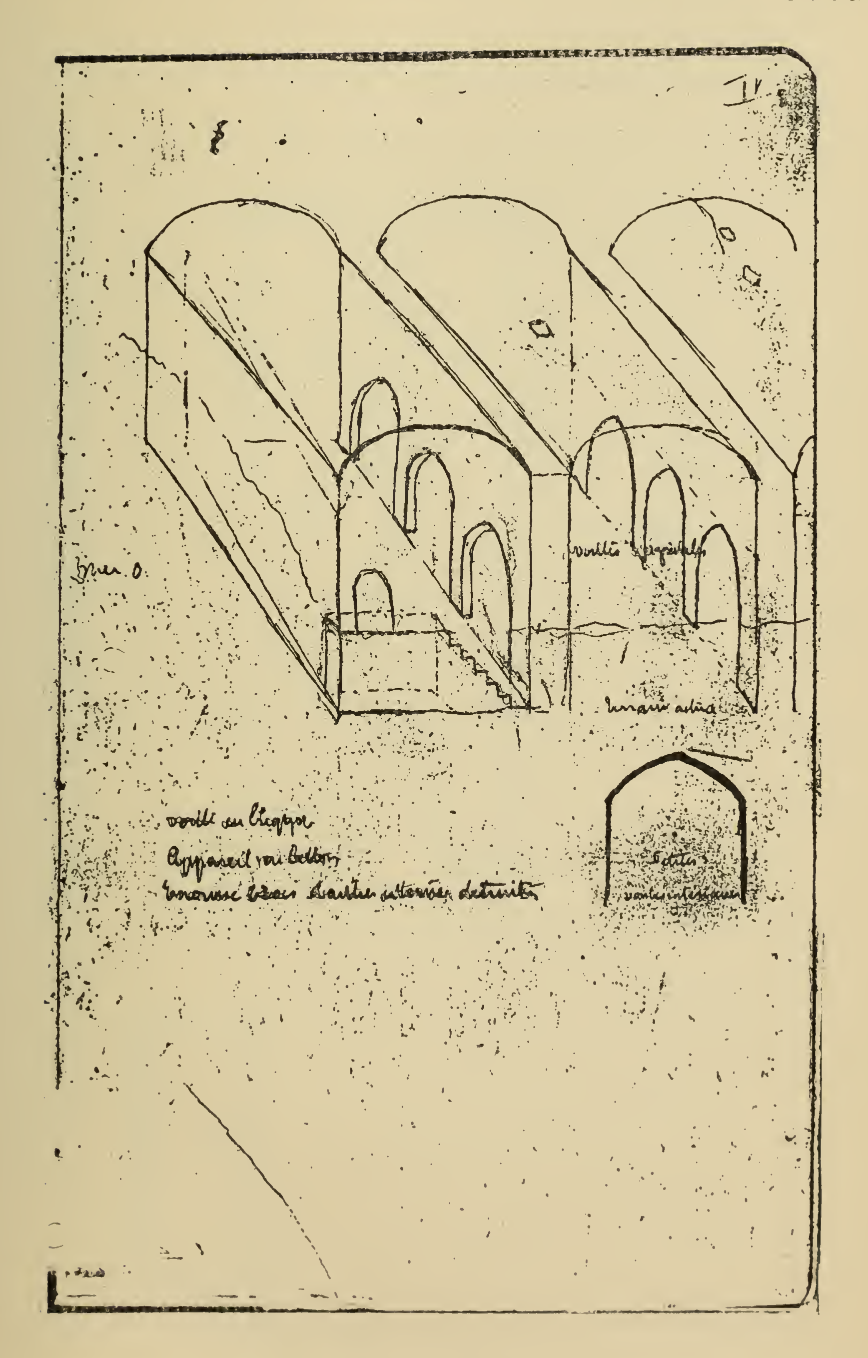


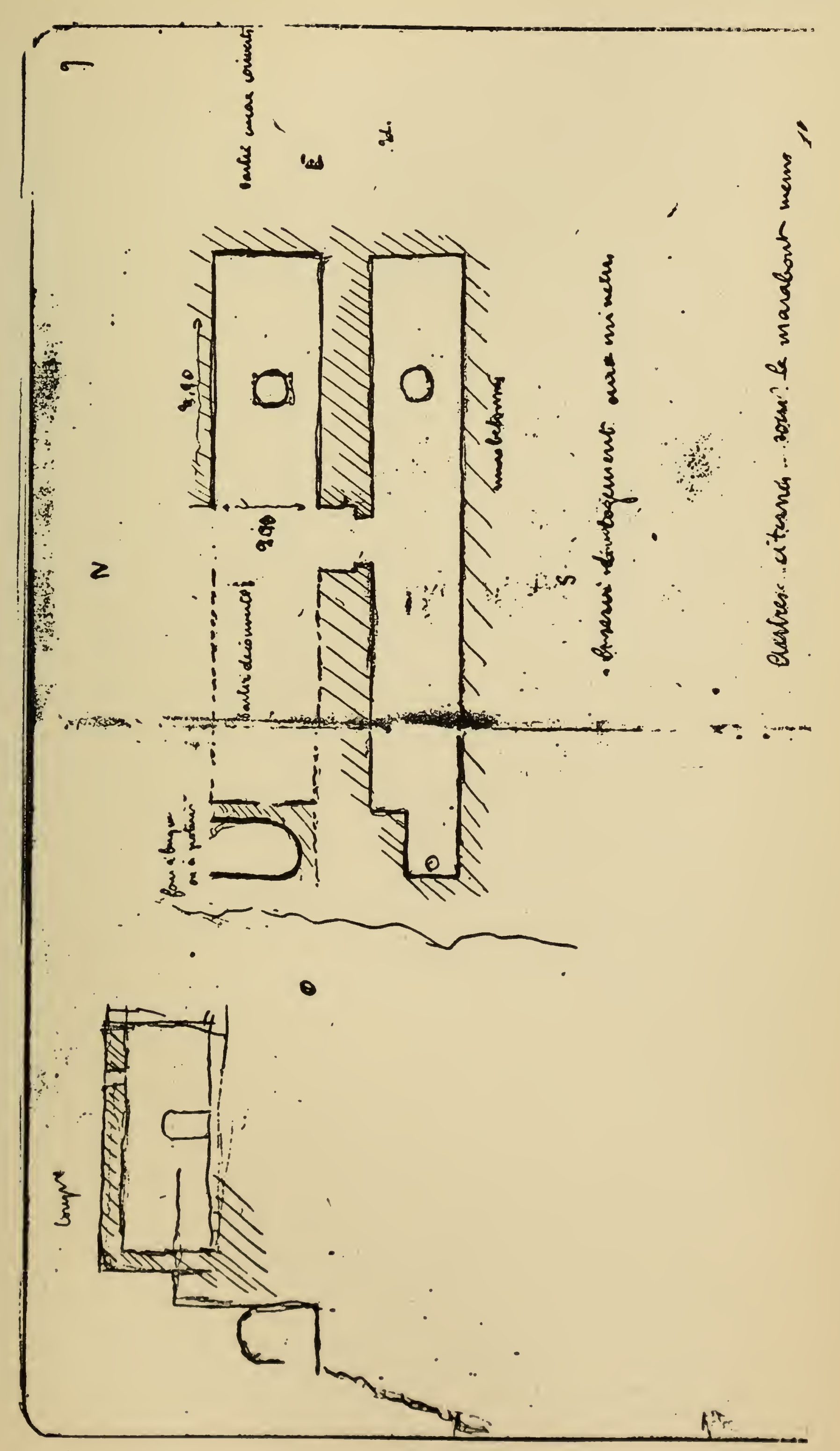

même couleur rose pourpre carmin
fine terre jaune
au dessous trois zones
juste au milieu
pour l'autre
A et X



Pl. CCCXXV



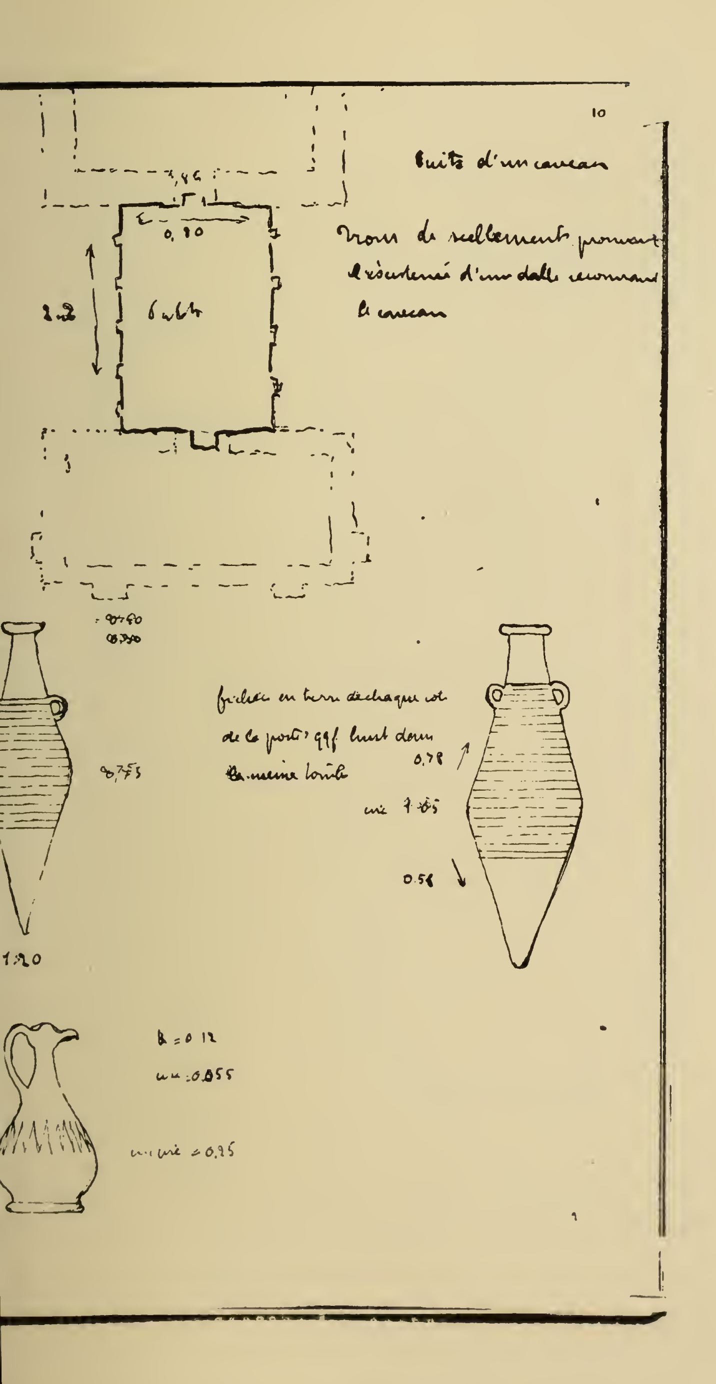


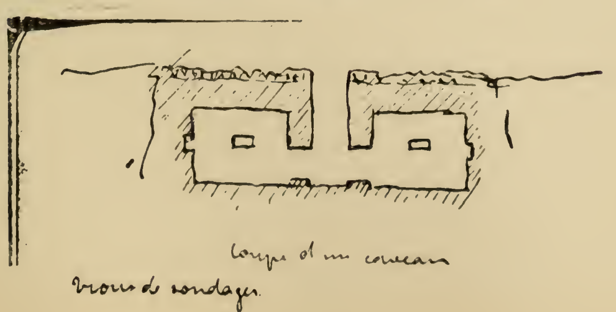

N
S
2,10
2,00

3 1

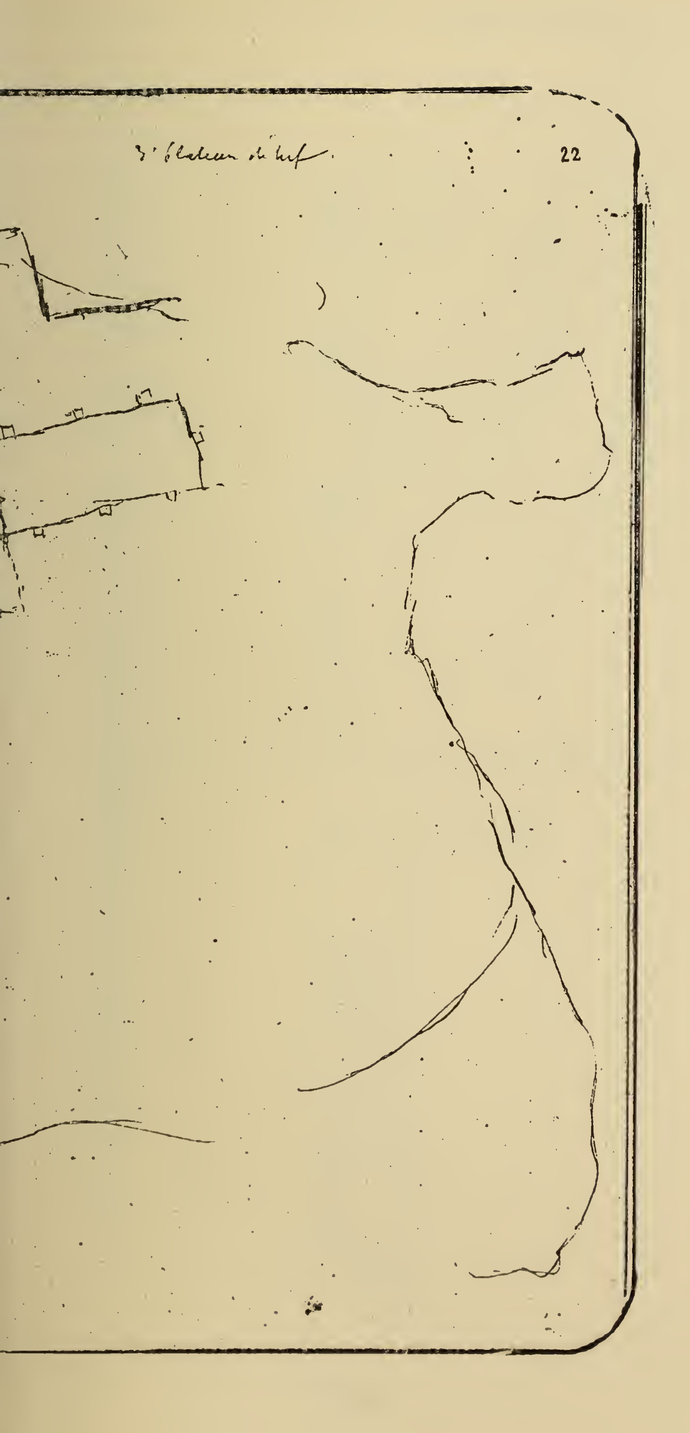
i ve le Carbon Celestin

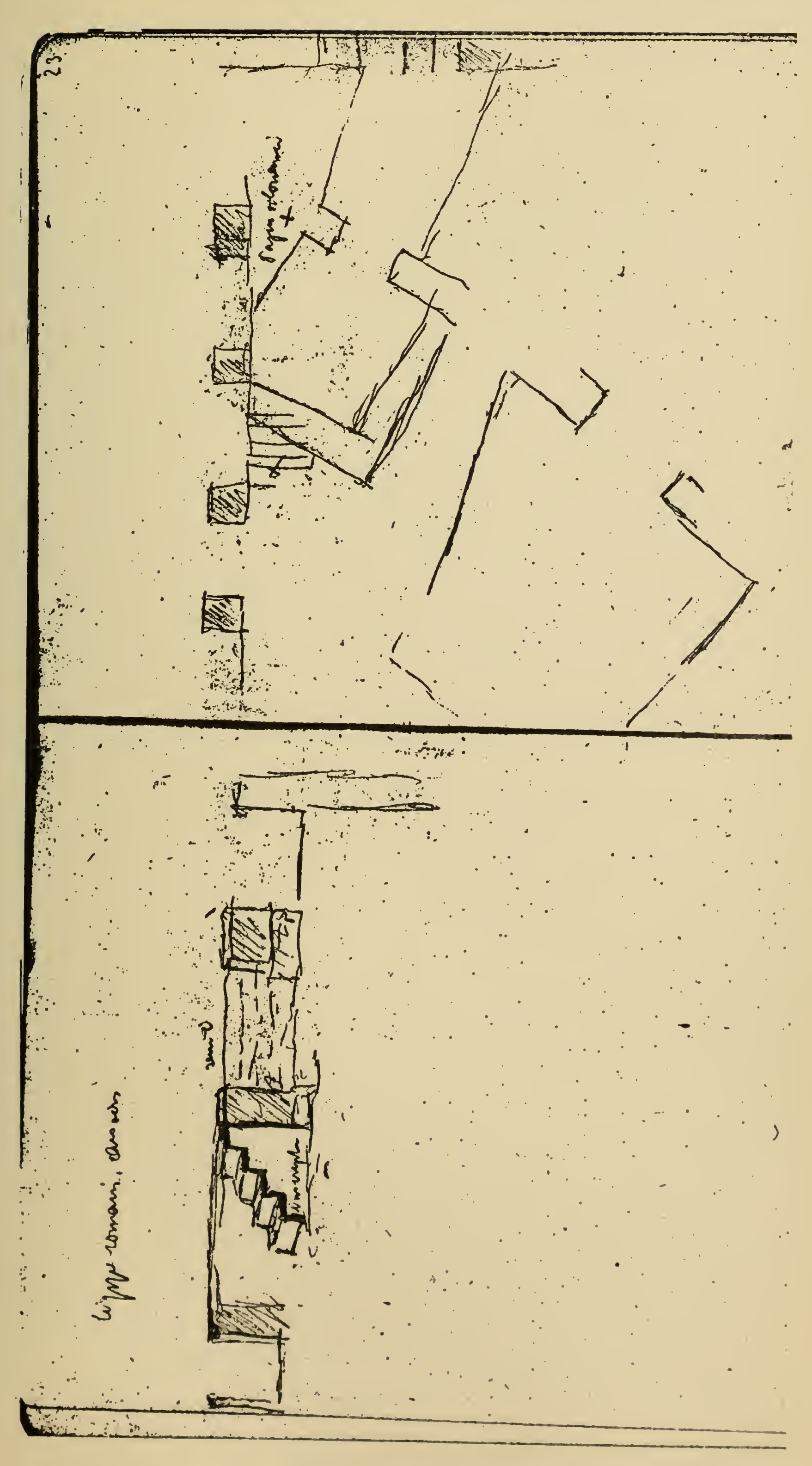
Tombeaux de la maison Bonnefoy.




Coupe d'un caveau
Trous de sondage.




22

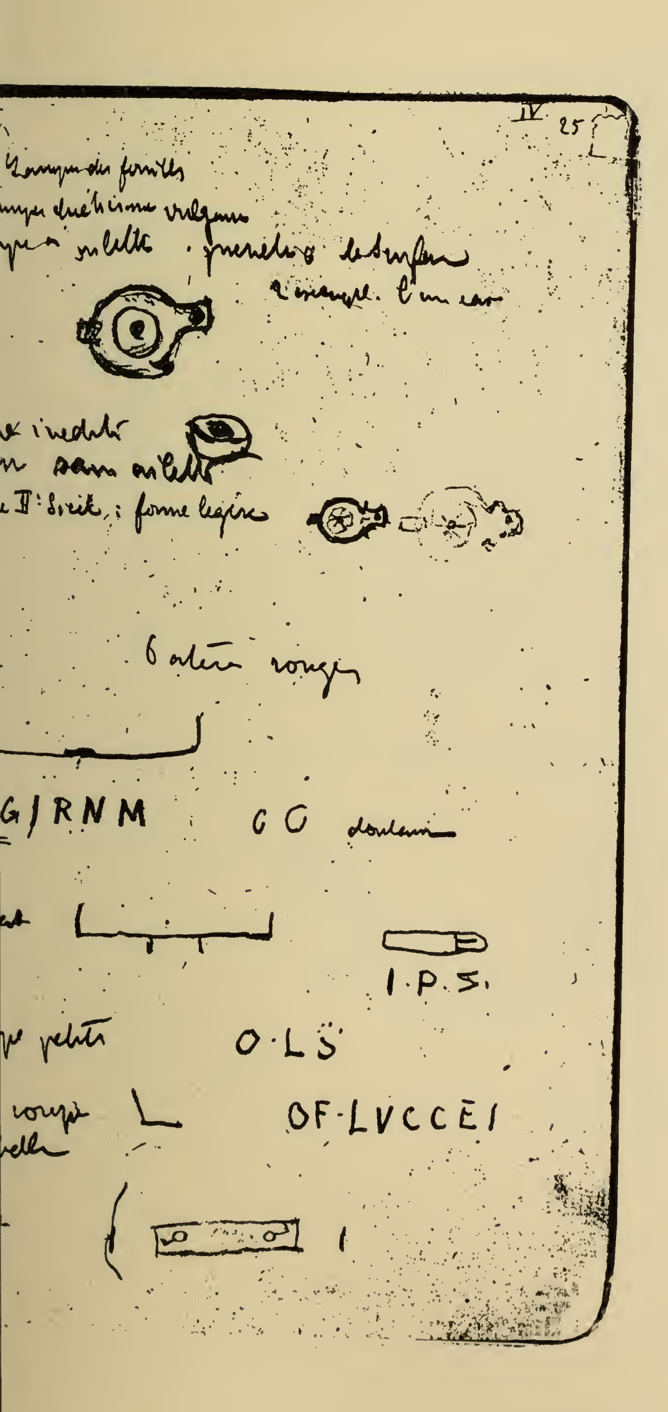


[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Corinthian [illegible]

[illegible] [illegible]


IV
25
I·P·S·
O·L·S
OF·LVCCEI

IV 28

Aiguille en bronze 0.045 ...

Clochette 0,02 bronze

Deux anneaux non fermés

Aiguille ordin brisée long^r = 0,12

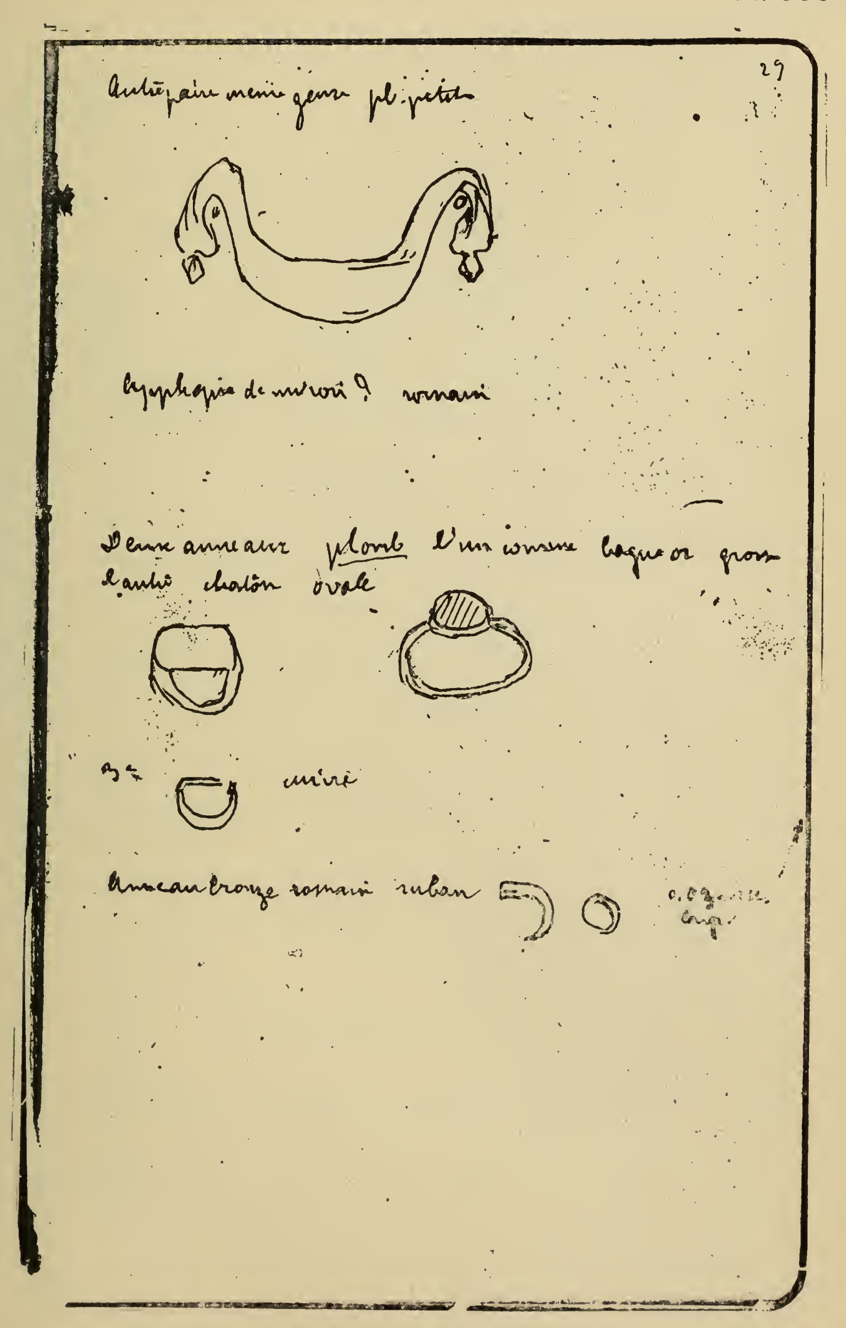
10 Anneaux de bronze même type
barre amincie en serpentin
de D = 0.12 à D = 0.08

Applique de coffret ou de miroir (ou anse?)

14

Une complète 2 brisées La = 0,05
H = 0,03

Eclatement du bronze



Autre paire même genre pl. petite
romain
Deux anneaux plomb l'un comme bague or gros
l'autre chaton ovale
cuivre
Anneau bronze romain ruban

30
IV

Fragments
Aiguedeaux pourpre
Deux anneaux bronze 0,06
Un anneau plomb ordinaire

Un hameçon
Une ~~[illegible]~~ en albâtre
cuiller

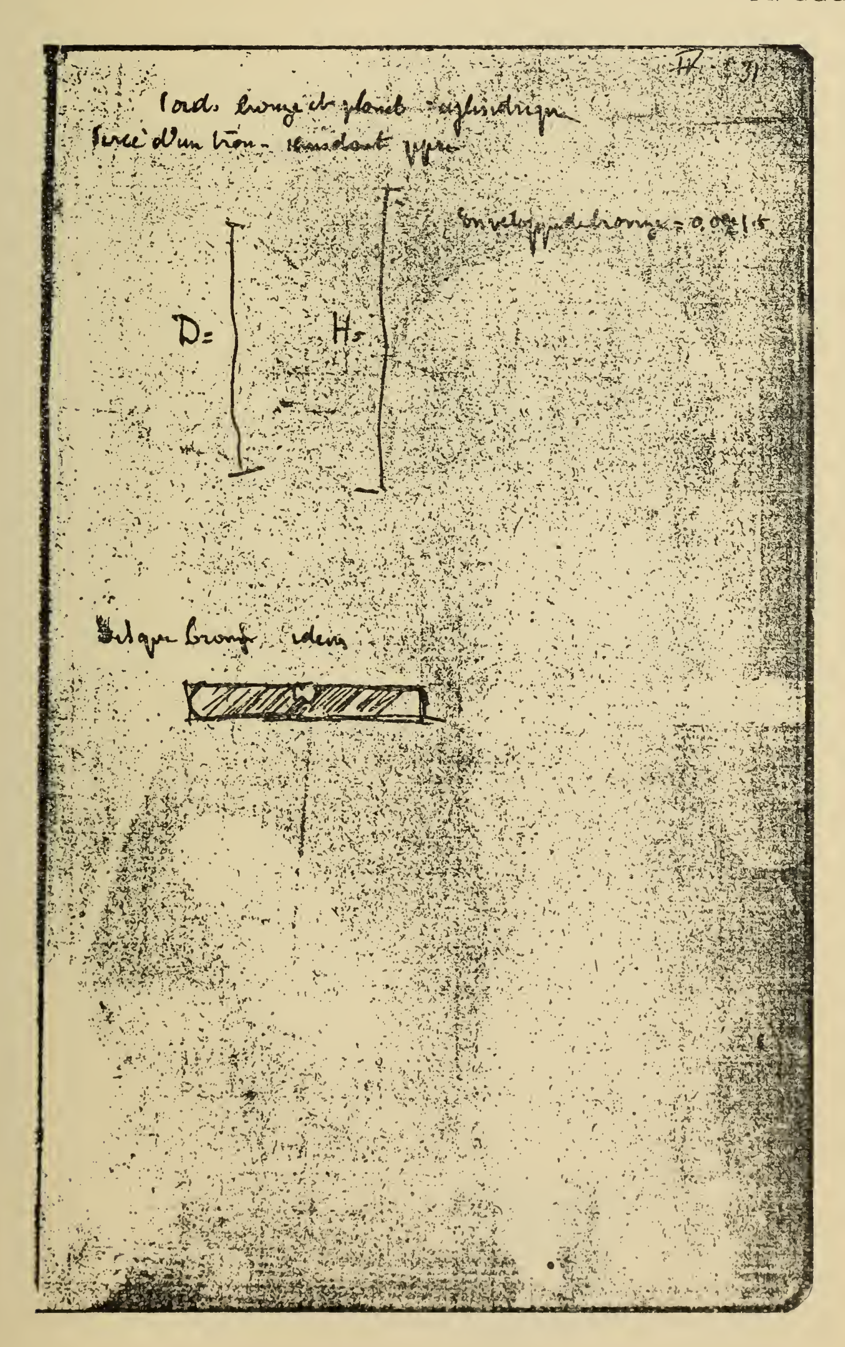
Fibule sangsue forme striée

4 anneaux ordinaires

o Gros tombeau o
Strigile fer
Torques fer
15 anneaux bronze

Médailles

10 m^e^ Bronze frustes à plomb


D=
H=

Tombeau N°

Lampe proto punique

Soucoupe pincée sur trois côtés pour déterminer deux becs

H. maxima = 0.04 > largeur = 0.12 > long. = 0.12

Trace de brûlure aux deux becs.

Terre rouge brique assez grossière.

Tombeau n°

Lampe : forme coupe au centre cavité circulaire, et tuyau creux destiné à être fixé à une pointe droite ou bâton. Dans la zone tout autour place pour l'huile. Bec excentrique renflé à l'extrémité en arc de cercle : demi queue d'aronde.

d = 0,02 bec : saillie = 0,015

d = 0,04 Écartement = 0,093

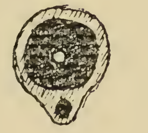
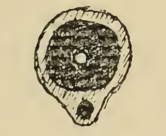
D = 0,05

Terre rouge brique.

Tombeau N°

Forme circulaire très petite.
Cheminée centrale. L'huile dans la zone concentrique.
à gauche du bec : restes de bronze
Bec arrondi et évasé. Traces de feu

D = 0,048
d = 0,038
d' = 0,01
H = 0,022.

Terre rouge brique

Tombeau N°

Lampe . coupe . Anse en demi cercle . carrée .
Forme circulaire . Bec en quart arrondi, se détachant du cercle extérieur. Pas traces de feu.

D = 0,08
d = 0,05,5
h = 0,03
L. bec = 0,02
Base = 0,055

Belle couverte noire, bien conservée
Terre rouge. apparente seulement au fond

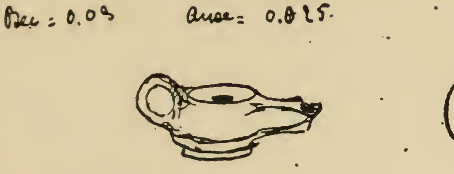
Comparer à la lampe de Mahédia, dépourvue d'anse R.A.N.A.
fig 69

Tombeau Γ 2 — N° 15

Lampe à bec de canard. légèrement évasé à l'extrémité

h = 0,033. Dia = 0.05 d = 0.03 d' = 0.01 d'' base = 0.04

Bec = 0.03 Anse = 0.025.



Couverte noire. terre rouge

---

Tombeau Δ 3 — N°

Vase de fantaisie. Intact, sauf l'anse presque entièrement brisée.

Forme d'une théière circulaire, concave à la face supérieure et munie au centre d'une dépression circulaire au fond de laquelle sont percés 7 trous ⁘ disposés comme pour une passoire. Le bec est formé par une tête de lion? Sur le pourtour, godrons noirs réguliers : croix sous l'anse & le bec. Le vase repose sur un anneau, formant le pied. L'anse brisée, placée à un ¼ de cercle du bec, devait avoir la forme d'un anneau, pour passer un doigt.

D = 0.11 au sommet — à la base d' = 0,055

d = 0.09

H = 0,059

Terre rose rougeâtre. Couverte noire presque intacte.

# TABLE DES MATIÈRES

## NÉCROPOLES PUNIQUES DE CARTHAGE

APPENDICE



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Tombeau I.1 N°

Vase de fantaisie, intact, sauf l'anse brisée aux 3/4
Forme de sphère circulaire, muni d'un petit bec
en tête de lion : et entièrement fermé à l'exception de
cinq petits trous ⁘ ménagés à la partie supérieure
dans une dépression circulaire ;
L'anse en forme d'anneau est très rapprochée du bec
Sur le pourtour du vase, godrons réguliers
bas de croix sous le bec et l'anse
bas d'anneaux en dessous.

D = 0.10 à la base d' = 0.05
d = 0.022

H = 0.04

Verre rose ; couverte noire, mal cuite.
L'anse est rapportée

Face supérieure légèrement concave, au centre dépression, ceinte d'un bourrelet circulaire, et percée de cinq trous : au pourtour deux cercles concentriques, où viennent aboutir une série de godrons

…eau Γ.2 N°

…lat coupe : H = 0,05
D = 0,15 d = 0,13
d' = 0,09 d" = 0,07,5 h = 0,01

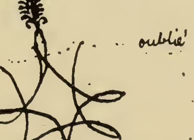
…coi à palmettes.
…race composée d'un petit cercle central, d'une série … sept demi cercles se coupant, imprimés … separément … se coupant irrégulièrement : aux extrémités des … demi cercles, huit palmettes, avec la même … autour quatre cercles, orlé d'hélice formé d'une … de petits traits.

…re grise, à couverte noire

… plat a été trouvé brisé portant des traces de … raccommodage antique. le tenon a été fixé à la coupe … moyen de cinq pattes passant dans des trous forés … le tenon et dans la coupe.

…mé par M. de la Seizheri…
…ouvé en 1889 dans le …
…mbeau fouillé par Waill…

…lmette : 0.01

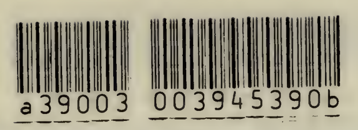


# TABLE DES PLANCHES

DEUXIÈME PARTIE.

APPENDICE




a39003 003945390b

